

22-4-50

LE

MISSIONNAIRE DE L'ORATOIRE

OU

SERMONS

POUR L'AVENT, LE CARÊME ET LES FÊTES, etc.

DANS LESQUELS SONT EXPLIQUÉES

LES PRINCIPALES VÉRITÉS CHRÉTIENNES QUE L'ON ENSEIGNE AUX MISSIONS

TIRÉES

DE L'ÉCRITURE SAINTE, DES CONCILES ET DES SAINTS PÈRES

PAR LE P. LE JEUNE

DIT LE PÈRE AVEUGLE, Prêtre de l'Oratoire de Jésus

TOME VII.

H. PÉLAGAUD FILS ET ROBLOT,

LIBRAIRES DE S. É. MGR L'ARCHEVÊQUE DE LYON.

LYON,
GRANDE RUE MERCIÈRE,
48.

PARIS,
RUE DE TOURNON,
5.

LE

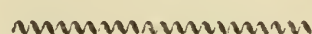
MISSIONNAIRE

DE L'ORATOIRE,

OU

SERMONS

DU PÈRE LE JEUNE.



SUITE DE LA FOI; DE LA JUSTICE DE DIEU, etc.— DU SECOND OBJET MATÉRIEL DE LA FOI, etc.— DES SACREMENTS EN GÉNÉRAL.



TOME VII.

Lyon, J. B. Pélagaud,
imprimeur de N.-S. P. le Pape et de Mgr le Card.-Arch.

LE MISSIONNAIRE
DE L'ORATOIRE,
OU
SERMONS
POUR L'AVENT, LE CARÊME ET LES FÊTES, etc.;

dans lesquels sont expliquées

LES PRINCIPALES VÉRITÉS CHRÉTIENNES QUE L'ON ENSEIGNE AUX MISSIONS

TIRÉES

DE L'ÉCRITURE SAINTE, DES CONCILES, ET DES SAINTS PÈRES;

Par le P. LE JEUNE,

Dit LE PÈRE AVEUGLE, PRÊTRE DE L'ORATOIRE DE JÉSUS.

Spiritus Domini misit me evangelizare
pauperibus (Luc. 4. 18.)

NOUVELLE ÉDITION.

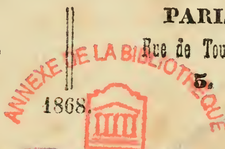
TOME VII.

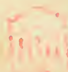
H. PÉLAGAUD FILS ET ROBLOT,

LIBRAIRES DE S. É. MGR LE CARDINAL-ARCHEVÊQUE DE LYON.

LYON, Grande rue Mercière, 48. | PARIS, Rue de Tournon, 5.

1868.





LE

MISSIONNAIRE

DE L'ORATOIRE

SUITE DE LA JUSTICE DE DIEU.

SERMON CLXXVII.

DE LA JUSTICE DE DIEU DANS L'ENDURCISSEMENT DU CŒUR.

Accedentem ad Deum credere oportet , quia est.
Celui qui s'approche de Dieu doit croire qu'il est juste. (Hebr. 11. 6.)

Il est vrai , ainsi que nous l'avons vu , qu'un péché mortel , souvent des moins énormes , peut être cause que Dieu nous abandonne et nous livre à un sens réprouvé ; mais sa justice divine ordonne plus ordinairement cette redoutable punition contre nous , quand nous commettons des péchés énormes qui enflamment plus criminellement et plus effroyablement sa colère. Le meilleur et presque l'unique moyen d'éviter cette horrible vengeance , c'est d'avoir recours à vous , ô sainte et bienheureuse Vierge ! Comme le sage Salomon était la figure de votre Fils , ainsi vous étiez figurée par sa mère Bethsabée. Ce bon prince disait à sa mère : *Pete , mater mea , neque enim fas est ut avertam faciem tuam* : Demandez-moi ce qu'il vous plaira , car je ne puis rien vous refuser ; votre Fils vous dit de même. Il disait aux noces de Cana , que son heure de faire un miracle n'était pas encore venue , et toutefois il l'avança pour l'amour de vous ; ainsi il arrive quelquefois que l'heure

de faire miséricorde étant écoulée, vous la faites retourner et vous la prolongez par vos intercessions, en faveur de certaines âmes pour lesquelles vous avez des tendresses et des inclinations toutes particulières ; faites-nous la grâce d'être de ce nombre, nous vous saluons à cette intention : *Ave*, *Maria*.

IDEA SERMONIS.

Exordium. A. *Reprobatio positiva fit ex prævisione peccatorum. Unde magna peccata disponunt nos ad duritiam cordis et ad reprobationem.*

Primum punctum. *Unum peccatum est gravius aliis ex sua natura :* B. 1° *Scriptura.* — C. 2° *Exemplis.* — D. 3° *Ratione.*

Secundum punctum. *Peccatum est gravius ob personam offensam :* E. 1° *Scriptura.* — F. 2° *Exemplis.* — G. 3° *Ratione.*

Tertium punctum. *Est gravius ob qualitatem peccantis :* H. 1° *Scriptura.* — I. 2° *Exemplis.* — L. 3° *Ratione.*

Quartum punctum. *Est gravius ex modo quo committitur :* M. 1° *Scriptura.* — N. 2° *Exemplis.* — N. 3° *Ratione.*

Conclusio : P. 1° *Pro devotis exhortatio ad humilitatem.* — Q. 2° *Pro vitiosis exhortatio ad timorem Dei.*

EXORDIUM.

A. —(*Reprobatio positiva, etc.*) Quoique la prédestination et la réprobation soient deux branches d'une même tige, deux ruisseaux d'une même source, et deux émanations d'une même providence ; néanmoins en théologie on reconnaît et on distingue fort judicieusement plusieurs grandes différences entre ces deux actions, non-seulement en tant qu'elles aboutissent à la créature dans la révolution des siècles, mais encore en tant qu'elles sont de toute éternité dans l'abîme des desseins et des prétentions divines. La plus signalée de ces différences est qu'à proprement

parler, la prédestination est dans la volonté de Dieu comme dans sa source et son origine; et la réprobation au contraire est dans l'entendement divin primitivement et comme en première instance; c'est la conclusion expresse de saint Thomas. (1. p. q. 23. a. 3. et 4.)

Salvum me fecit, quoniam voluit me; (Psal. 17. 20.) *Prædestinavit nos in adoptionem secundum propositum;* (S. Hieronymus) *Secundum placitum voluntatis suæ* : (Eph. I. 5.) Il nous a prédestinés par la détermination de sa bonne volonté; les prédestinés sont nommés dans l'Ecriture les hommes de bonne volonté : *Pax hominibus bonæ voluntatis* (Luc. 2. 14.) *Hebraice : Ratson*, qui signifie proprement le bon plaisir et la bienveillance de Dieu; et c'est encore pour cela que les bienheureux sont appelés dans l'Ecriture, *electi*, les élus, et que les réprouvés sont appelés en théologie, *præsciti*, parce que la prédestination se fait par la pure volonté de Dieu qui choisit et sépare ceux que bon lui semble, de la masse commune et du reste des hommes; et la réprobation se fait par la prescience qu'il a des péchés que nous commettons contre son adorable Majesté : *Non enim humiliavit ex corde suo, et objecit filios hominum*, dit Jérémie; et Tertullien : *Quod sit misericors hoc habet de suo, quod sit justus hoc de nostro :* Si Dieu nous prédestine, c'est par sa pure grâce, et s'il nous réprouve, c'est par nos démérites; s'il nous fait miséricorde, il en prend le motif dans l'inclination naturelle qu'il a à bien faire; et s'il nous fait justice, s'il nous damne, il en emprunte le sujet de nos déréglements et de nos désordres.

Ce mot de jugement, dans l'Ecriture sainte, se prend plus souvent et plus proprement pour la sentence qui sera prononcée contre les réprouvés et pour celle qui sera donnée en faveur des prédestinés : *Procedent qui bona fecerunt, in resurrectionem vitæ; qui vero mala egerunt, in ressurectionem judicii;* (Joan. 5. 29.) parce que la damnation est un acte de la justice de Dieu, qui ne nous condamne à telle peine, qu'en tant qu'il nous en juge bien dignes; ce qui est si véritable, qu'un grand théologien de notre temps (Suarz, de

Deo uno et trino. tra. 2. l. 5. c. 2.) a dit avec raison, que Dieu ne réprouve jamais personne si sa volonté divine n'y est obligée par le jugement de son intellect : *Voluntatem divinam non habere absolutum decretum circa reprobationem, nisi quodam modo obligatam à judicio intellectus.* Remarquez cette vérité, elle mérite qu'on y fasse réflexion plus d'une fois. Le décret de notre réprobation n'est pas seulement et précisément un acte de la volonté de Dieu, qui peut vouloir tout ce qu'il lui plaît, c'est un acte de son jugement qui est toujours conforme à son objet, qui ne peut approuver ce qui mérite d'être répudié, qui connaît les choses telles qu'elles sont. Il est vrai qu'un seul péché mortel, et des plus petits, peut nous mettre en cette catégorie ; mais puisque le jugement de Dieu se conforme ordinairement à sa connaissance, et sa connaissance à la vérité de son objet, et qu'il a plus sujet de réprouver ceux qui commettent de grands péchés, ou en grand nombre, il est évident qu'il les réprouve plutôt et plus irrévocablement que les autres.

Je vous ai autrefois montré que Dieu compte nos péchés, et qu'il est fort dangereux d'en multiplier le nombre; je désire aujourd'hui vous faire voir qu'il arrive bien souvent qu'un fort petit nombre de péchés, ou même un seul, quand il est grand et énorme, porte avec soi l'impénitence finale, et fait éclore dans l'esprit de Dieu le dessein terrible et épouvantable de notre réprobation. Nous pèserons les péchés au poids du sanctuaire, c'est-à-dire dans la balance du jugement de Dieu et de la pure vérité ; nous verrons que l'un peut être plus grand et plus énorme que l'autre, principalement pour quatre raisons : premièrement en soi et en son essence ; secondement eu égard à la personne contre qui il est commis ; troisièmement par la qualité de la personne qui le commet, ou quatrièmement enfin à cause de la manière dont on le commet.

PRIMUM PUNCTUM. — *Unum peccatum*, *etc.*

B. — (1° *Scriptura.*) Un péché est énorme en soi quand il est grand dans sa propre nature, et par l'objet de l'action qui lui donne l'essence et qui le range dans une certaine espèce, comme quand c'est une action contre nature, une cruauté barbare, une brutalité en matière de luxure, une rébellion ou une offense considérable contre votre père ou votre mère, une trahison noire et malicieuse envers votre client qui se fie à vous, une oppression tyrannique envers une veuve ou un pauvre qui ne peut se défendre. Ainsi, quand il est dit dans la Genèse : *Accusavit Joseph fratres suos crimine pessimo :* (Gen. 37. 2.) Joseph accusa ses frères d'un crime très-méchant, les docteurs disent que c'est le péché détestable pour lequel les Sodomites sont appelés *pessimi*, très-méchants.

C. —(2° *Exemplis.*) Ceux qui vivaient du temps de Noé étaient adonnés au péché de la chair, pour cela Dieu les punit par le déluge, et parce que dans leurs dissolutions ils se contentaient du péché commun et ordinaire, et ne passaient pas les bornes de la nature, ils furent souvent avertis et eurent le loisir de se reconnaître. Plusieurs en voyant le déluge se repentirent et obtinrent leur pardon, comme dit S. Pierre ; (1. Petr. 3. 20.) mais parce que les Sodomites commettaient des actions dénaturées et des brutalités épouvantables, au lieu d'être avertis ils furent surpris au fort de leur concupiscence, ils n'eurent pas le loisir de se reconnaître, ils furent abîmés dans un moment et condamnés au feu éternel : *Sodoma subversa est in momento ;* (Threnn. 4. 6.) *ignis æterni pœnam sustinentes.* (Jud. 7.) C'est pour ce même péché que les anciens philosophes furent réprouvés : *Tradidit illos in reprobum sensum.* (Rom. 1. 28.) Ils ne se contentaient pas de la simple fornication et de l'adultère, ils commettaient des péchés contre nature. Les hommes faisaient des crimes avec les hommes, les filles avec les filles ; et c'est ainsi que S. Paul en parle, pourquoi n'en parlerions-nous pas après lui ? *Quæcumque scripta sunt*,

ad nostram doctrinam scripta sunt. C'est donc pour notre instruction qu'il est écrit que Pharaon fut endurci et réprouvé, parce qu'il commandait d'étouffer les petits enfants des Israélites. Et Dieu dit en Amos, (1. 13.) qu'il ne fera pas la grâce aux Ammonites de se convertir, parce qu'ils étaient assez cruels que de faire mourir les enfants dans le sein de leurs mères. Ne craignez-vous point le même châtiment, vous qui, par la crainte d'un peu de honte, prenez ou faites prendre des breuvages pour faire mourir l'âme et le corps de cet enfant infortuné que vous avez conçu par un péché ?

D.—(3° *Ratione.*) L'ordre de la nature, de la grâce et de la gloire, sont comme les trois étages de l'univers, les trois états du gouvernement que Dieu a institués au ciel et sur la terre ; celui qui est indigne du plus bas ne mérite pas d'être reçu au plus noble et au plus relevé. Celui qui pervertit la nature se rend incapable de la grâce et encore plus de la gloire. Le pape ne voudrait pas faire évêque celui qui ne mériterait pas d'être simple prêtre ; le roi ne voudrait pas faire duc celui qui ne mériterait pas d'être petit gentilhomme, ni général d'armée celui qui ne mériterait pas d'être sergent de bande. La cour ne voudrait pas recevoir pour conseiller ou président celui qui ne mériterait pas d'être clerc de greffe. Vous vous ravalez au-dessous des animaux ; hé ! comment voulez-vous qu'on vous reçoive au rang des anges ? vous êtes un monstre de nature ; hé ! comment pouvez-vous être un enfant de grâce et un roi de gloire ? vous commettez en votre mariage des brutalités que les bêtes mêmes auraient en abomination ! dans vos contrats envers vos frères chrétiens, des tromperies, des trahisons, des cruautés et des duretés que des tigres et des lions ne commettraient pas contre leurs semblables :

Indica tigris agit rabida cum tigride pacem,
Perpetuam. (Juven. 15. 163.)

SECUNDUM PUNCTUM. —*Peccatum, etc.*

E.—(1° *Scriptura.*) La grièveté d'un péché s'augmente, en second lieu, eu égard à la personne qui est offensée, quand ce sont des péchés qui se commettent contre Dieu immédiatement et directement, des blasphèmes horribles, des sacriléges, des impiétés, des communions indignes, des profanations de choses saintes, des insolences et des impuretés dans les églises, des athéismes : *Misereamur impio, et non discet justitiam : in terra Sanctorum iniqua gessit, non videbit gloriam Domini.* (Isa. 26. 10.) *Si peccaverit vir in virum, placari ei potest Deus; si autem in Dominum peccaverit vir, quis orabit pro eo?* (1. Reg. 2. 25.) Dieu dit par Isaïe : L'impie a commis des crimes en un lieu saint et digne de respect, il n'a pas redouté ma présence et il ne verra pas ma gloire. Et le pauvre Héli disait à ses enfants : Si un homme offense un autre homme, il peut en obtenir pardon; mais s'il offense Dieu directement et par un crime de lèse-majesté, qui est-ce qui en obtiendra sa grâce ?

F.—(2° *Exemplis.*) Cela ne fut que trop véritable pour lui et pour sa famille infortunée. Ses deux enfants commettaient des sacriléges; l'Ecriture dit : *Erat peccatum puerorum grande nimis coram Domino :* (1. Reg. 2. 17.) Leur péché était très grand devant Dieu. *Juravi domui Heli, quod non expietur iniquitas domus ejus victimis et muneribus usque in æternum :* Dieu jura que le sacrilége de ces jeunes gens ne s'expierait jamais par aucun sacrifice. Ce jurement est une résolution ferme, arrêtée, constante et irrévocable que Dieu prit de ne s'apaiser par aucune victime. Et de fait, encore que ce pauvre homme se soit humilié devant Dieu, qu'il ait usé de soumission en disant : *Dominus est, quod bonum est in oculis suis faciat.* Il ne laissa pas d'être puni, et ses deux enfants périrent misérablement. Ainsi Dieu ayant attendu patiemment et converti miséricordieusement le roi Nabuchodonosor, il ne fit pas la même grâce à son petit fils Balthasar; mais le

prenant en flagrant délit, en l'ardeur de ses passions effrénées, il lui signifia l'arrêt de damnation qui avait été minuté contre lui au ciel, et le fit exécuter sur-le-champ : *Eadem nocte interfectus est rex Balthasar*. Et cela parce que Nabuchodonosor avait quelque respect pour les choses saintes, même au plus fort de son ambition, et qu'il conservait avec révérence les vases sacrés de Jérusalem dans le temple de ses faux dieux ; tandis que Balthasar, au contraire, les profanait lorsqu'il les fit apporter et servir en son festin, lorsqu'il y fit boire ses courtisanes, et se moqua du Dieu d'Israel.

Ainsi, encore que Sennachérib eût ravagé la Palestine et pris injustement les plus fortes villes de Judée, Dieu dissimula, le conserva en vie et en prospérité; (4. Reg. 18. 13.) mais quand il fut si téméraire que de vouloir braver le Dieu d'Israel, vomir des blasphèmes contre lui, et le mettre en parallèle avec les faux dieux des gentils, Dieu fit retentir ce tonnerre par la bouche d'Isaïe : *Cui exprobrasti ? Quem blasphemasti, et super quem exaltasti vocem tuam ?* (Isa. 37. 23.) Contre qui bourdonnez-vous, petit moucheron, contre qui levez-vous la tête, petit ver de terre ? L'ange de Dieu défit cent quatre-vingt mille soldats de son armée en une seule nuit, et s'étant retiré avec honte, il fut assassiné en trahison par ses propres enfants : *Si peccaverit vir in virum, placari ei potest Deus ; si autem in Dominum peccaverit vir, quis orabit pro eo ?*

G.—(3° *Ratione.*) Dans la justice des hommes, on ne donne point de grâce pour les crimes de lèse-majesté ; ils sont si odieux, si exécrables et si dignes de punition, que les plus favoris n'osent pas même ouvrir la bouche en faveur de ceux qui en sont atteints. Si quelqu'un est si hardi que de demander grâce pour un criminel de lèse-majesté, qu'il soit infâme toute sa vie, disent les empereurs. (Lege quisquis, Cod. ad legem Juliam majestatis.) Or, les blasphèmes, les sacriléges, les impiétés, et les communions indignes par lesquelles on profane le saint nom de Dieu, les églises, les sacrements et les autres choses sacrées, sont des crimes

de lèse-majesté divine au premier chef, et des attentats qui se commettent contre Dieu directement.

TERTIUM PUNCTUM. — *Est gravius, etc.*

II. — (1° *Scriptura.*) La qualité de celui qui offense, donne aussi beaucoup de surcroît à la malice de son péché, et le rend plus inexcusable au jugement de Dieu et des hommes, quand c'est une personne qui est grandement redevable à Dieu, qui a reçu beaucoup de grâces de lui, et qui était obligée de lui rendre service avec plus de ferveur et de fidélité que les autres. *Quoniam si inimicus meus maledixisset mihi, sustinuissem utique. Tu vero homo unanimis, dux meus, et notus meus. Qui dulces mecum capiebas cibos.* Mais vous qui aviez eu de si bons commencements, qui aviez été éclairé de tant de lumières, qui aviez reçu tant de grâces, communié si souvent, fréquenté les sacrements, pratiqué l'oraison et conversé avec les gens de bien, que vous mettiez en oubli toutes ces grâces, et m'offensiez pour une bagatelle après m'avoir connu et expérimenté si bon, c'est ce qui m'est bien sensible et qui me blesse vivement; il dit *Sustinuissem utique*, pour vous faire savoir qu'il le souffrirait volontiers d'un autre, mais non pas de vous.

I. — (2° *Exemplis.*) C'est ce qui aggrava le péché de Saül; il semblait d'abord fort léger, excusable et digne de pardon. Dieu lui avait commandé de ravager le pays des Amalécites, de mettre tout à feu et à sang, de n'épargner ni homme ni bête; il eut pitié du roi, il lui sauva la vie, il permit qu'on réservât quelque bétail sous prétexte d'en offrir des sacrifices, et Dieu lui fit ce reproche: *Nonne cum parvulus esses in oculis tuis, caput in tribubus Israel factus es, etc. Quare ergo non audisti vocem Domini: sed versus ad prædam es, et fecisti malum, in oculis Domini*: (1. Reg. 15. 17.) Je vous ai tiré de la poussière où vous étiez si chétif, que vous-même vous reconnaissiez et avouiez votre bassesse; j'ai changé votre bure en un manteau royal, je vous ai élevé jusque sur un trône,

et vous avez dédaigné de me contenter en si peu de chose. Peut-être a-t-il sujet de vous en dire autant, et de vous réprouver comme il a fait à Saül. Vous êtes un homme de fortune, vous ou votre père étiez autrefois très petits ; et Dieu vous a comblés de prospérité, il vous a mis la pourpre sur les épaules, il vous a fait asseoir sur les fleurs de lis, il vous a donné un emploi de judicature ecclésiastique ou séculière, ou souveraine, ou subalterne, et au lieu de vous en servir pour avancer sa gloire et assister les pauvres, vous vous en servez pour opprimer les faibles, pour flatter votre ambition et votre avarice insatiable, et pour assouvir vos passions déréglées. Vous épargnez les grands comme Saül fit au roi des Amalécites. Vous dédaignez les pauvres et vous n'aboyez qu'après la proie : *Versus es ad prædam.* Vous sollicitez au mal des femmes qui vous vont recommander leur procès, vous ne leur promettez justice que sous condition de commettre une détestable injustice. Et au nouveau Testament, Jésus-Christ disait à Judas: *Amice, ad quid venisti?* Si c'était un étranger, un scribe, un pharisien ou un soldat du pontife qui me livrât à mes ennemis, ce ne serait pas un si grand crève-cœur, mais vous, mon disciple, mon apôtre et mon économe, qui étiez assis à ma table, qui mettiez la main au plat avec moi, que vous me trahissiez si lâchement, c'est ce qui m'est insupportable ! Si un turc, si un juif, un hérétique offense Dieu, ce n'est pas grande merveille, c'est ce qu'on attend d'eux ; mais vous, un chrétien, un prêtre ou un religieux, qui êtes obligé par vos vœux et par votre profession, à une perfection toute particulière, vous êtes abominable devant Dieu, si vous êtes si mal-avisé que de l'offenser.

L. — (*Ratione.*) L'injure qui est commise par une personne particulièrement obligée à Dieu, est un péché d'ingratitude ; il n'y a rien qui tarisse plus la source de la miséricorde de Dieu, ni qui lie davantage les mains de la toute-puissance et libéralité divine, que fait ce vice détestable que S. Bernard appelle très méchant : *Pessimum vitium ingratitudinis: Retribuebant mihi mala pro bonis, sterilitatem animæ meæ.*

QUARTUM PUNCTUM. — *Est gravius, etc.*

M. — (1° *Scriptura.*) Enfin, la manière avec laquelle nous offensons aggrave quelquefois notablement notre péché et attire infailliblement sur nous les foudres de la vengeance céleste, quand ce n'est pas par surprise, par ignorance par fragilité humaine, ni par l'impression de quelque violente passion, mais de propos délibéré, par malice noire et projetée, avec vue et connaissance du mal qu'on fait. C'est ce que S. Paul appréhendait: *Castigo corpus meum, ne cum aliis prædicaverim ipse reprobus efficiar.* (1. Cor. 9. 27.) Je suis prédicateur, cette charge m'oblige à connaître et à faire connaître aux autres la grandeur de la majesté de Dieu et de ses divines perfections, les étroites obligations que nous lui avons, et la malice infinie qui lui est faite par le péché. Si je l'offense avec tant de lumières, mon péché n'aura point d'excuse, nulles ténèbres ne le pourront couvrir, je mériterai d'être réprouvé: *Reprobus efficiar.*

N.—(2° *Exemplis.*) Si Lucifer eût fait comme cela, il n'aurait pas été réprouvé, mais *nil ille fecit, nil operatus est, tantum cogitavit superbiam, et in momento, in ictu oculi, præcipitatus est*, dit S. Bernard; au commencement de sa chute il ne fit point de mauvaises actions, il eut seulement une pensée d'orgueil à laquelle il consentit volontairement, et en un clin-d'œil, en un moment il fut précipité du ciel sans ressource; d'où vient cette grande rigueur qu'on a exercée contre lui? C'est qu'il pécha sans être tenté de personne, sans être séduit ni trompé, avec pleine et parfaite connaissance du mal qu'il faisait; il n'avait point de sensualité, point de chair qui se révoltât contre son esprit; il avait un entendement doué de toute sorte de science, une volonté droite et naturellement portée au bien; son attentat fut un péché contre le Saint-Esprit.

O. —(3° *Ratione.*) Il est vrai que tout péché mortel, quelque petit qu'il soit, offense les trois divines personnes de la très adorable Trinité; mais la théologie, fondée sur l'Ecriture sainte, distingue trois sortes de péchés qui se

commettent particulièrement contre chaque personne de la sainte Trinité, eu égard aux attributs et perfections qui sont appropriés à chacune de ces hypostases divines; ainsi parce qu'à la personne du Père est attribuée la puissance, les péchés qui se commettent par fragilité sont commis contre le Père; parce qu'à la personne du Fils est attribuée la sagesse, en tant qu'il est produit par voie d'entendement et de connaissance, les péchés commis par ignorance sont commis contre le Fils; et parce que la bonté et l'amour est attribué au Saint-Esprit, en tant qu'il est produit et émané par voie d'amour et de volonté, les péchés de malice sont contre lui. Or, le Fils de Dieu dit dans l'Evangile que les péchés de malice, commis contre le Saint-Esprit, sont bien plus énormes que les autres, plus irrémissibles et plus indignes de pardon.

CONCLUSIO.

P. — (1° *Pro devotis exhortatio, etc.*) Ces considérations doivent nous servir de contrepoids aux mouvements de notre vanité et de notre arrogance, pour nous tenir bas et nous humilier au-dessous de toutes les créatures. Nous nous enflons quelquefois en nous-mêmes, nous méprisons le prochain et nous le regardons dédaigneusement, parce qu'il commet grand nombre de péchés que nous ne commettons pas. Que savons-nous? peut-être qu'un seul péché que nous commettons, ou que nous avons commis, est plus pesant dans la balance du jugement de Dieu, et nous rend plus coupables en sa présence que plusieurs péchés de nos frères, eu égard aux grâces que Dieu nous a faites, aux bienfaits que nous avons reçus de lui, aux lumières qu'il nous a communiquées, aux obligations que nous lui avons, à la claire connaissance du mal, à sa pleine délibération et à la volonté libre et préméditée avec laquelle nous l'avons offensé. S. Chrysostôme n'a-t-il pas remarqué qu'anciennement pour un seul péché d'un prêtre, on offrait à Dieu le même sacrifice que pour les péchés de tout le peuple, parce qu'une personne qui est beaucoup obligée à Dieu, ou qui a beau-

coup d'esprit et de science, ou qui n'a pas de grandes passions et de fortes tentations, se rend quelquefois plus criminelle devant Dieu par un seul péché, que plusieurs autres de la lie du peuple par une grande multitude et diversité d'offenses.

Q. — (2° *Pro vitiosis exhortatio*, *etc.*) *Considera opera Domini, quod nemo possit corrigere quem ille despexerit*, nous pouvons dire : *Considera cogitationes, verba et opera Domini :* (Eccle. 7. 14.) Considérez les pensées, les paroles et les œuvres de Dieu. Il dit par Isaïe que ses pensées ne sont pas les vôtres, qu'elles ne sont pas telles que vous vous les imaginez. Considérez les paroles de Dieu, il dit en son Ecriture que pas une ne sera vaine et sans effet, qu'il les accomplira toutes infailliblement : *Quæ procedunt de labiis meis, non faciam irrita.* Et voici une de ses paroles : L'affliction et la misère accablera tout homme qui fait le mal ; donc si vous faites le mal en quelque façon que ce puisse être, vous n'aurez qu'affliction et que misère, n'en doutez pas.

Considérez les œuvres de Dieu ; il a réprouvé les Sodomites, les Ammonites et les philosophes païens, pour avoir commis des impuretés et des brutalités honteuses ; pourquoi ne vous réprouvera-t-il pas, vous qui en commettez de plus criminelles ? Ils étaient païens, ils ne connaissaient pas le vrai Dieu, ils adoraient des dieux impudiques ; vous êtes chrétiens, vous avez la lumière de la foi et vous adorez un Dieu qui est la pureté même.

Dieu a réprouvé Pharaon, Saül et Balthasar qui étaient des rois, pourquoi ne vous réprouvera-t-il pas, vous qui n'êtes qu'un roturier et qui commettez de plus grands péchés ? Pharaon ne faisait mourir que les enfants des autres, et vous faites mourir vos propres enfants. Il ne faisait mourir que leurs corps, et vous faites mourir leurs âmes par les mauvais exemples de blasphème, d'avarice, d'ambition et d'ivrognerie que vous leur donnez. Saül ne pécha que par un excès de compassion envers un roi malheureux, et vous péchez par un excès de cruauté envers vos pauvres frè-

res chrétiens, envers votre femme et envers votre mère. Balthasar ne profanait que des vases inanimés qui n'avaient servi qu'au temple de Salomon, à l'exercice extérieur d'une religion grossière et imparfaite, et vous profanez un vaisseau vivant et animé, votre corps, qui doit servir à Dieu en l'Eglise de Jésus-Christ, en une religion toute céleste et divine, un corps qui a été consacré par le baptême et par les autres sacrements.

Craignez Dieu et appréhendez ses jugements, vous voyez bien qu'il commence à vous mépriser, qu'il ne reçoit plus vos services, qu'il permet que vous vous répandiez si avant dans l'embarras des affaires du monde, que vous n'avez pas le loisir de rien faire pour l'amour de lui, qu'il ne reçoit plus vos présents, qu'il permet que vous employiez vos biens en luxe, en festins et en dissolutions, ou que vous y êtes si attaché, que vous ne faites que peu ou point d'aumônes; qu'il ne reçoit plus vos prières, qu'il permet que vous passiez les jours et les semaines entières sans faire aucune oraison qui vaille et qui mérite plus d'être punie que d'être exaucée. Vous êtes à la veille de tomber dans un état auquel on dira de vous : Dieu l'a méprisé, et rien ne le peut corriger; c'est un cœur endurci, un esprit réprouvé, un enfant de perdition et une victime de l'enfer; je prie Dieu qu'il nous en préserve par sa miséricorde infinie. *Amen.*

SERMON CLXXVIII.

SUITE DU MÊME SUJET, QUI EST DE LA JUSTICE DE DIEU EN L'ENDURCISSEMENT DU COEUR.

Accedentem ad Deum credere oportet quia est.
Celui qui s'approche de Dieu doit croire qu'il est juste. (Hebr. 11. 6.)

Hier nous considérions par quelle voie nous nous disposions au plus effroyable effet de la justice de Dieu, qui est l'endurcissement du cœur, aujourd'hui nous avons à considérer par quelles voies la justice de Dieu exerce envers nous ce redoutable châtiment, et nous verrons que c'est en retirant de nous premièrement ses corrections; en second lieu, ses reproches et réprimandes, et, en troisième lieu, ses inspirations. Sainte et bienheureuse Vierge, vous êtes comparée à la lune en votre cantique d'amour : *Pulchra ut luna.* Quand l'astre du jour quitte notre horizon pour visiter les antipodes, la lune supplée à son absence, et remonte ordinairement sur notre hémisphère. Si le malheur nous arrive que votre Fils, le soleil de justice, se retire quelquefois de nous pour punir nos ingratitudes, hélas ! ne nous abandonnez pas, recevez de sa miséricorde quelques rayons de sa grâce pour nous les communiquer et pour dissiper nos ténèbres ; nous vous saluons à cette intention : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. A. *Rationes Calvini facientes Deum auctorem peccati.* — B. *Responsio ad eas. Tres effectus justitiæ Dei, quibus cor induratur.*

Primum punctum. *Subtractio correctionum :* 1° C. *Scriptura.* — D. 2° *Patribus.* — E. 3° *Exemplis.*

Secundum punctum. *Subtractio correptionum :* F. 1° *Scriptura.* — G. 2° *Comparationibus.*

Tertium punctum. *Subtractio inspirationum :* H. 1° *Scriptura.* — I. 2° *Exemplo.*

Conclusio. L. *Paraphrasis illorum verborum* : Peccator cum in profundum venerit, contemnit.

EXORDIUM.

A. — (*Rationes Calvini*, *etc.*) Entre les horribles blasphèmes dont l'exécrable Calvin (l. Inst. c. 18, et l. 3. c. 23.) a noirci ses livres impies, le plus injurieux à Dieu, le plus indigne de la bouche d'un homme, est celui par lequel il a voulu faire auteur du péché l'auteur et le principe de toute sainteté. Voici les raisons, ou, pour mieux dire, les illusions qui peuvent donner quelque apparence à cette impiété détestable : Ou Dieu pouvait empêcher la désobéissance du premier homme, ou non. S'il ne la pouvait empêcher, où était sa toute-puissance? où était la vérité de cette parole du Psalmiste : Le Seigneur a fait tout ce qu'il a voulu dans le ciel, sur la terre et dans les abîmes? et s'il la pouvait empêcher, puisqu'il ne l'a pas fait, où était sa bonté et sa sainteté? n'est-ce pas consentir à un crime que de le voir commettre, le pouvant empêcher et ne l'empêcher pas? *Qui non vetat peccare cum possit*, *jubet*, dit le poète tragique.

Non-seulement il ne l'a pas empêché, mais il y a coopéré et il coopère tous les jours aux crimes que nous commettons. Le blasphémateur ne saurait remuer la langue, le larron ne saurait porter la main au larcin, l'impudique ne saurait ouvrir les yeux pour son commerce, si Dieu ne concourt et ne coopère à ses actions. N'est-ce pas être complice et coupable de péché, que de contribuer à l'action par laquelle il se commet? Ne peut-on pas lui faire ce reproche : *Si videbas furem*, *currebas cum eo?*

Non-seulement il y contribue, mais il nous y excite, dit Calvin, il nous y pousse et il nous donne l'élan pour le faire; car l'Ecriture nous apprend que c'est lui qui endurcit le cœur de Pharaon : *Indurabo cor Pharaonis;* (Exod. 7. 3.) qui aveugla l'esprit du peuple juif : *Excæca cor populi hujus*, (Joan. 12. 40.) que c'est lui qui met des piéges devant le juste qui fait banqueroute à sa vertu : *Ponam offendicu-*

lum coram eo. (Ezec. 3. 20.) Mais il ne faut qu'ouvrir la Bible pour trouver des arrêts de condamnation contre cette impiété détestable. Au psaume cinq, David dit : Vous n'êtes pas un Dieu qui veut l'iniquité ; et un peu plus bas : Vous haïssez tous ceux qui font l'iniquité. Au psaume quarante-quatre : Vous avez aimé la justice et détesté l'iniquité. Et S. Paul : (Rom. 9. 14.) Dirons-nous que Dieu fasse quelque injustice ? la pensée en serait criminelle. Et S. Jacques : Que personne ne dise quand il est tenté, que c'est Dieu qui le tente. Il ne faut que savoir que Dieu est le bien souverain, la sainteté et la pureté même, pour savoir qu'il ne peut avoir aucune alliance ni commerce avec le péché qui est un mal souverain et l'impureté même.

B. — (*Responsio ad eas.*) Il est vrai que Dieu sait le péché, qu'il le voit et qu'il pourrait l'empêcher de puissance absolue ; mais il n'est pas obligé de l'empêcher ; au contraire, il est plus à propos qu'il ne l'empêche pas ; car il ne veut pas être inconstant et volage en ses desseins : *Ego Deus et non mutor.* Il ne doit donc pas défaire ce qu'il a fait, ni ôter ce qu'il a donné. Or, il a trouvé bon de faire l'ange et l'homme à son image et à sa ressemblance, et il a trouvé bon de les avantager sur les autres créatures de cette prérogative, qu'ils soient libres et doués de leur franc arbitre, et qu'ils puissent vouloir le bien ou le mal, mériter ou démériter ; afin, dit S. Bernard, que celui qui ferait le bien eût plus d'honneur et de gloire, et qu'on pût dire de lui : *Potuit transgredi, et non est transgressus; facere mala, et non fecit :* Il a pu transgresser le commandement de Dieu, et il ne l'a pas transgressé ; il a pu faire le mal, et il ne l'a pas fait. *Tales servos suos meliores Deus judicavit, si ei servirent liberaliter, quod nullo modo fieri posset, si non voluntate, sed necessitate servirent,* dit S. Augustin. (De vera Relig. c. 14.) Si Dieu eût usé de sa puissance absolue envers l'homme, il l'eût contraint de vive force de se contenir en son devoir, il eût défait ce qu'il avait fait, il lui eût ôté le franc arbitre qu'il lui avait donné ; l'homme ne l'eût pas servi librement ni de si bonne grâce ;

et bien que Dieu coopère aux actions criminelles, il n'est pas pourtant complice du péché.

Car il faut soigneusement remarquer qu'en chaque péché mortel on doit distinguer deux choses, le matériel et le formel. Le matériel, c'est ce qui, dans le péché, est physique, réel et positif, à savoir l'action en tant qu'action; le formel, c'est ce qui est de moral et de privatif, à savoir la privation et absence de la droiture qui était due à l'action. Quant à ce qui est de physique et de réel, Dieu y contribue, il concourt et coopère à l'action en tant qu'action. Quant au moral et au formel du péché, ce n'est pas un effet, mais un défaut; ce n'est pas un être, c'est une privation d'être, et Dieu n'y trempe en aucune façon; il n'a point de part à la malice et à l'injustice d'une action à laquelle il s'est obligé, par les règles de sa providence, de concourir et de coopérer; ce que S. Thomas explique par cette comparaison. Allant par la rue en temps de verglas, vous êtes tombé et vous vous êtes blessé à la jambe, cette blessure vous a fait boiteux; en ce cas ces deux choses, marcher et boiter, sont tellement jointes ensemble qu'on ne saurait les séparer; vous ne pouvez faire l'une sans l'autre, vous ne pouvez marcher sans boiter, vous ne pouvez boiter sans marcher, et toutefois votre âme est cause que vous marchez et elle n'est pas cause que vous boitez; elle est le principe du mouvement et non du manquement; c'est à la blessure de la jambe et non pas à l'âme qu'il faut attribuer ce défaut. Ainsi Dieu concourt à l'action par laquelle le péché se commet, et ne coopère point au péché; c'est à la malice de la créature et non à la coopération du Créateur qu'il faut attribuer cela.

Et quand l'Ecriture dit que Dieu endurcit le cœur de Pharaon, qu'il aveugle l'esprit des Juifs et qu'il met des piéges devant les pécheurs, il ne faut pas penser qu'il le fasse positivement et directement, mais indirectement et par son absence, retirant ses grâces particulières de ceux qui s'en sont rendus indignes : *Non obdurat Deus impertiendo malitiam, sed obdurat non impertiendo mise-*

ricordiam, dit S. Augustin. *Ego Dominus formans lucem et creans tenebras, faciens pacem et creans malum;* (Isa. 45. 7.) disant *creans tenebras*, il explique ce qu'il entend quand il dit *creans malum*. Il fait le mal comme le soleil fait la nuit et les ténèbres, non pas par une action positive, mais quittant notre hémisphère et s'en allant aux antipodes. Voilà un homme qui fait voyage d'ici à Paris, un jour de beau temps; il s'arrête en un cabaret à jouer, à ivrogner ou à dormir; sur le soir il sort du logis, il continue son chemin, il est surpris par la nuit au milieu d'une épaisse forêt, et, n'ayant point de lumière, il s'égare, il choppe à chaque pas et tombe dans des précipices; n'aurait-il pas bonne grâce de se plaindre du soleil et de l'accuser d'être cause de son infortune? Le Fils de Dieu, vrai soleil de justice, daigne vous envoyer les rayons de ses grâces; il vous donne le moyen d'être éclairé au chemin du ciel par les prédications, par les livres spirituels et les exemples des bonnes âmes; vous méprisez d'en faire votre profit, vous vous abandonnez aux débauches et aux dissolutions ou à une vie fainéante et oisive; il permet que vous vous jetiez dans l'embarras d'un procès, d'une ferme, d'un trafic, qui vous ôte la commodité d'entendre les prédications où vous eussiez reçu les doux rayons de sa lumière; vous ne fréquentez plus les sacrements qui vous eussent donné des forces pour résister aux tentations, vous tombez en des abîmes effroyables de péchés, il envoie ses grâces à d'autres qui en feront bon usage.

Oui, l'Ecriture nous enseigne, et cela est très véritable, qu'il y a des pécheurs qui ont tant démérité devant Dieu et qui sont en si mauvaise catégorie auprès de lui, qu'il ne leur donne plus de grâces efficaces pour se relever, qu'il retire d'eux ses faveurs et ses lumières particulières, qu'il les abandonne pour jamais et qu'il les laisse mourir en leur péché; c'est ce qu'on appelle un cœur endurci, un cœur obstiné, un cœur de Pharaon. Si vous me demandez quel est le cœur endurci, dit S. Bernard, parlant au pape Eugène, le cœur endurci, c'est le vôtre, si vous n'avez tremblé de

l'entendre seulement nommer, tant c'est un mal épouvantable. Dieu ne nous condamne pas ordinairement à ce malheur extrême tout d'un coup, mais petit à petit, à mesure que nous allons déméritant par nos rébellions et nos ingratitudes les faveurs de sa bienveillance. Je trouve donc en l'Écriture trois principales marques du cœur endurci, ou, si vous voulez, trois effets de la colère de Dieu, par lesquels il se retire d'une âme comme par degrés, et elle va se disposant à l'endurcissement de cœur, qui est le prélude de l'enfer et la veille de la damnation éternelle, quand il retire ses corrections, ses reproches et ses inspirations.

PRIMUM PUNCTUM. — *Subtractio correctionum.*

C. — (1° *Scriptura.*) Le prophète Isaïe faisait un remerciement bien opposé à l'opinion et au sentiment ordinaire du monde : *Confitebor tibi, Domine, quoniam iratus es mihi:* (Isa. 12. 1.) Mon Dieu, je vous loue et vous remercie de ce qu'il vous a plu de vous mettre en colère contre moi : *Conversus est furor tuus.* C'est un échange très heureux et très avantageux pour nous quand il change sa fureur en colère, et qu'au lieu de punitions spirituelles il nous envoie des afflictions temporelles; car il dit en l'Apocalypse : Je corrige et châtie ceux que j'aime. Au contraire, Dieu en Ézéchiel, (16. 42.) après avoir reproché à une âme ses impuretés, ses homicides et ses idolâtries, lui fait cette menace terrible : *Auferetur zelus meus a te, et quiescam, nec irascar amplius:* Je n'aurai plus de zèle pour toi, je m'arrêterai et ne me mettrai plus en colère contre toi.

D. — (2° *Patribus.*) Ce qui a fait dire à S. Bernard : « Volo irascaris mihi, Pater misericordiarum, sed illa ira « qua corrigis devium, non qua extrudis de via, non enim « cum nescio, sed cum sentio te iratum maxime confido « propitium, nam cum iratus fueris misericordiæ recorda- « beris : » Je désire que vous vous fâchiez contre moi, ô Père de miséricordes ! j'en suis très content, je vous prie que vous vous mettiez en colère contre moi ; mais c'est la colère salutaire que je demande, c'est votre colère d'ami et non

d'ennemi, votre colère de père et non celle de juge, de douceur et non de rigueur, de miséricorde et non pas celle de justice. La douce colère de Dieu, c'est quand il châtie en ce monde tous nos péchés, quand il ne nous laisse pas échapper la moindre faute sans nous faire sentir les verges de sa providence paternelle : *O beatum servum cujus emendationi Dominus instat, cui dignatur irasci, quem admonendi dissimulatione non decipit*, dit Tertullien ! c'est un grand bonheur à un serviteur quand son maître ne le flatte point et ne dissimule pas ses fautes, mais qu'il se fâche contre lui et qu'il procure son amendement; c'est ce que Dieu fit autrefois à Moïse, à son frère Aaron et à Samuel; il se montra propice et favorable envers eux, en ce qu'il vengea exactement toutes leurs imperfections : *Deus tu propitius fuisti ei, et ulciscens in omnes adinventiones eorum.* Mais la colère d'ennemi et la sévérité de juge, c'est quand Dieu ne dit mot, quand il nous laisse tout faire et qu'il permet que nous ayons tout à souhait, et que nous nagions dans les délices, et que nous assouvissions toutes nos passions.

E. — (3° *Exemplis.*) Nous récitons souvent les paroles du Saint-Esprit sans y faire réflexion. Au psaume nonante-quatre que nous disons tous les jours à matines, Dieu dit : *Quadraginta annis proximus fui generationi huic.* Notez que S. Paul, alléguant ce passage aux hébreux, dit : *Quadraginta annis infensus fui generationi huic.* (Heb. 3. 10.) Quel interprète de l'Ecriture est ceci pour un apôtre ? Eh quoi ! un tel apôtre ne sait-il pas qu'il ne faut rien ôter, ajouter ni changer au texte sacré ? Pourquoi donc tourne-t-il tout au contraire, car au lieu que le Psalmiste dit : J'ai été proche de cette nation, l'apôtre tourne : J'ai été irrité contre cette nation ? Il tourne très bien, car, en effet, le texte des Septante, au psaume nonante-quatre, dit : προσόχθισα : *Prosoctisa*, et ce mot grec est ambigu, qui signifie être proche ou être en colère; mais pourquoi est-ce que le Saint-Esprit a voulu se servir ici d'une parole à double sens ? C'est pour nous apprendre que lorsque le

pécheur pense que Dieu lui est plus proche, parce qu'il le favorise et le comble de prospérités temporelles, c'est alors qu'il est plus en colère contre lui. Dieu favorisa les juifs, ce peuple acariâtre, l'espace de quarante ans, nonobstant ses rébellions, ses murmures et ses idolâtries; il lui envoya la manne, les cailles, l'eau de la roche, la victoire sur ses ennemis, et tout ce qu'il désirait; il pensait être bienheureux à cause de ses faveurs et il se trompait, c'était un insensé: *Dixi semper: Hi errant corde. Vecordes sunt, insaniunt.* Pourquoi cela? *Non cognoverunt vias meas;* il ne sait pas le style de ma cour, la procédure de mes jugements est que lorsque je semble le moins courroucé, c'est alors que je suis le plus en colère. Il ne considère pas que j'ai juré en mon courroux qu'il n'entrera jamais dans la terre de la promission qu'il a tant souhaitée. Le pécheur en est de même quand Dieu ne le châtie pas, quand il est en santé et prospérité, que tout lui rit et lui réussit, qu'il gagne tous ses procès, que ses caves et ses greniers sont pleins, il se réjouit, il pense que Dieu le chérit et l'affectionne, puisqu'il le favorise: *Et dico semper: Hi errant corde*, c'est un aveugle et insensé, il se trompe lourdement; Dieu est de ce naturel, quand il ne fait pas le fâché, c'est alors qu'il l'est davantage.

SECUNDUM PUNCTUM. — *Subtractio correptionum.*

F. — (1° *Scriptura.*) Mais nous avons traité ce sujet plus au long ci-dessus, venons au second degré. C'est lorsque Dieu retire de vous ses réprimandes, il ne vous reprend plus par les reproches de votre conscience, et, par ce moyen, n'ayant plus les piqûres et les remords de la syndérèse, vous vous prostituez licencieusement au péché et à plusieurs sortes de péchés: il y a même différence entre l'âme choisie et l'âme réprouvée, quand elles tombent au péché, comme entre l'apôtre S. Pierre et le traître Judas. Il est vrai que tous deux péchèrent; l'un renia, l'autre trahit son maître, mais bien diversement. S. Pierre ne fit qu'une sorte de péché, qui fut un reniement et un parjure; il pécha par surprise et par

fragilité, il ne demeura pas longtemps en son mauvais état, il se releva incontinent qu'il fut averti par le chant du coq, et fut touché par un regard farorable de Jésus-Christ. Judas commit plusieurs péchés; d'avarice, étant affectionné désordonnément à ses trente deniers; de sacrilége et de simonie, vendant pour un prix temporel une chose sacrée; il commit une trahison, un homicide, un déicide et un péché de désespoir où il persévéra longtemps; il le commit de propos délibéré et par pure malice. Ainsi l'âme choisie pèche quelquefois, mais ce n'est que d'une sorte de péché, c'est par fragilité ou par l'impression de quelque forte tentation, la crainte, le chagrin, le scrupule et l'amertume. Elle se relève incontinent, parce que Jésus-Christ la regarde de bon œil, qu'il la reprend intérieurement, et qu'il procure que le prédicateur, comme le coq de S. Pierre, la réveille, elle sent en son cœur mille remords et mille reproches de sa conscience; mais Dieu, ne regardant point d'un œil favorable l'âme obstinée, étant las de la réprimander, ayant retiré d'elle ses avertissements, ayant appelé à soi sa mère ou son confesseur qui la reprenait, elle pèche sans remords et sans scrupule de conscience, elle avale l'iniquité comme l'eau, elle commet des péchés en quantité et contre divers commandements de Dieu, elle se réjouit quand elle a mal fait, elle se glorifie des œuvres déréglées, elle croupit et persévère longtemps en son ordure : *Lætatur cum male fecerit, et exultat in rebus pessimis.*

G. — (2° *Comparationibus.*) Hippocrate dit un mot qui vient très bien à mon sujet : « In morbis, » dit ce grand homme « minus periclitantur, quorum naturæ, aut habitui, « aut ætati, aut tempori magis cognatus est morbus, quam « quibus nulli horum cognatus est : » (sect. 2. Aph. 34.) Quand le médecin voit que l'indisposition de son malade a quelque rapport à son âge, à sa complexion naturelle ou à la saison de l'année; que s'il est jeune, il n'a qu'une maladie de jeunes gens; que s'il est vieux, il a celle des vieillards; s'il est au printemps, il a celle qui court en cette saison-là : c'est bon signe, c'est signe que la maladie ne vient pas seu-

lement de la malignité et de l'intempérie du corps, mais que le temps, l'âge, la saison et que les autres circonstances y contribuent beaucoup. Mais quand la maladie n'a aucun rapport ni sympathie avec l'âge du malade, à la qualité de son tempérament, ni à la saison de l'année; quand un jeune homme a difficulté de respirer, des fluxions qui le font tousser, qui lui causent la goutte, l'apoplexie, des veilles et autres semblables, qui, au dire du même Hippocrate, sont toutes maladies de personnes âgées; pareillement quand un vieillard a des maladies qui sont propres aux jeunes gens, c'est mauvais signe : *Malum*, *malum* : *θανάσιμον*, c'est signe qu'il y a là-dedans des humeurs extrêmement malignes. Quand on ne fait que quelques péchés par surprise, par échappée, par faiblesse et par infirmité humaine, à cause de quelque forte passion, suivant l'âge de la personne, la qualité du temps ou la condition du lieu où l'on est; quand les vieillards se laissent aller à la paresse, les jeunes aux passe-temps, les femmes au babil, et les hommes à quelque colère; passe, le péché est plus excusable, c'est l'âge, la tentation, le passe-temps, la compagnie et la complexion qui en est cause; ce n'est pas un si mauvais symptôme. Mais quand la femme est cruelle, quand le vieillard est impudique et indiscret, quand le jeune homme est impudent et effronté, quand on commet plusieurs sortes de péchés à tort et à travers, sans scrupule : *Malum*, *malum*. Ah le mauvais signe! Si cet homme qui a beaucoup d'enfants, et qui n'est pas des plus riches du monde, est un peu chiche, et ne fait pas tant d'aumônes, ce n'est pas un si grand mal; son avarice est une maladie qui a quelque conformité à sa qualité et à sa condition; mais si celui qui n'a point ou que fort peu d'enfants, et qui a beaucoup de biens, au lieu d'être fort charitable, en amasse de toutes parts et en toutes façons: *Malum*, *malum*.

Tres species odit anima mea, et valde aggravor animæ illorum : pauperem superbum, divitem mendacem et senem fatuum : Il y a trois sortes de personnes qui

me déplaisent et que j'ai en horreur, dit le Saint-Esprit: un pauvre orgueilleux, un riche qui est menteur, et un vieux fou. Cette âme qui est si pauvre en mérites, qui a commis tant de péchés, et qui est si arrogante qu'elle ne veut rien endurer, mérite l'enfer à plusieurs titres. Ce marchand qui a déjà de quoi vivre à son aise, et qui se parjure pour mieux vendre, ce vieillard qui a un pied dans la fosse et qui ne pense point à la mort, et ne se prépare point au jugement de Dieu, et au compte rigoureux qu'il y doit rendre, c'est ce qui est odieux et abominable devant Dieu. Quand un catholique qui est au milieu de ceux de la religion prétendue est indévot, qu'il ne dit point de chapelet, qu'il ne se fait point recevoir du rosaire, on ne s'en étonne pas, ce n'est pas une merveille, son indévotion est une maladie qui a conformité au lieu où il est. Mais lorsqu'en une ville si dévote que N. en laquelle tout le monde se met au rosaire, où tout le monde se confesse aux fêtes de Notre-Dame et jeûne la veille, où tout le monde prie Dieu soir et matin ; lors, dis-je, qu'en un tel lieu on voit un jeune homme qui méprise toutes ces dévotions, c'est mauvais augure.

Comme quand le maître n'est pas avec son disciple pour le reprendre s'il n'est pas sage, le disciple se donne carrière et se licencie à toutes sortes de débauches; ainsi l'âme endurcie et obstinée de laquelle Dieu a détourné ses yeux, ses avertissements et ses réprimandes, se déborde, se prostitue et s'abandonne à toutes sortes de dissolutions. Mais le troisième et dernier degré de cette descente malheureuse, c'est lorsque Dieu retire de l'âme ses saintes inspirations.

TERTIUM PUNCTUM.—*Subtractio inspirationum.*

II. — (1° *Scriptura.*) C'est de quoi le Fils de Dieu menaçait les Juifs : *Ecce relinquetur vobis domus vestra deserta.* Quand un grand seigneur sort de son château pour venir à Toulouse l'espace de cinq ou six mois, pour y poursuivre son procès, à la vérité on détend les tapis-

series, on enlève la vaisselle d'argent, on emporte les plus beaux meubles; mais parce qu'il y doit retourner, on ne la dégarnit pas tout à fait, on y laisse les buffets, les lits, les tables, et à l'extérieur on la conserve, on entretient la couverture, les murs, les portes, les planchers, etc. Que si le seigneur quitte sa maison tout à fait, sans dessein d'y retourner, ou de s'en servir à aucun usage, alors on la démeuble entièrement, on n'y laisse pas un gond de porte, petit à petit elle se démolit, les tuiles du toit tombent, les planchers se pourrissent, les murailles s'entr'ouvrent, les portes se détachent, le pavé se ruine, tout s'en va sens dessus dessous, elle devient la retraite des hibous et des autres oiseaux nocturnes. L'âme raisonnable, principalement celle du chrétien, est le temple et le palais de Dieu; quand elle commet un péché mortel, Dieu sonne la retraite, il abandonne cette âme; si ce n'est que pour un temps, si elle doit se reconnaître et recourir à la pénitence, à la vérité elle se dégarnit intérieurement, la charité, la grâce de Dieu, les dons du Saint-Esprit, les vertus infuses et les autres plus riches meubles sont enlevés; mais il y demeure beaucoup de meubles moins précieux à l'extérieur, le bon exemple et l'édification du prochain demeurent en leur entier, elle ne laisse pas de dire son chapelet tous les jours, l'*Ave, Maria*, quand l'horloge sonne, d'ouïr la messe les jours ouvriers, et de faire des aumônes; mais si c'est pour toujours, sans retour et sans ressource que Dieu abandonne cette âme, qu'il n'y veuille pas retourner, et qu'elle soit endurcie et doive mourir en son péché, on ne la dégarnit pas seulement des vertus principales, mais de toutes les autres; elle perd ses bonnes coutumes, ses pratiques et les exercices de dévotion, non tout d'un coup, car une maison ne se ruine pas tout à fait en un jour, mais petit à petit; cette semaine on ne dit plus que quatre chapelets, la semaine qui vient on n'en dira plus que trois, et enfin on n'en dira plus; aujourd'hui on ne fait plus qu'une demi-heure d'oraison, sous prétexte de je ne sais quelle occupa-

tion, demain qu'un quart-d'heure, et après-demain point du tout; on ne se confesse plus que les premiers dimanches du mois, puis de six en six semaines, puis seulement aux fêtes solennelles, et enfin à Pâques par manière d'acquit.

I. (2° *Exemplo.*) Balthasar, roi de Babylone, (Dan. 5.) étant assis à table et ne pensant qu'à se donner du bon temps avec ses courtisanes, vit une main miraculeuse qui écrivait sur la muraille, vis-à-vis de lui, la sentence de mort qui avait été minutée dans le ciel contre lui. Le saint prophète déchiffra cette écriture, et lui expliqua de point en point l'arrêt funeste et sanglant qu'elle contenait; mais c'est une merveille digne de réflexion toute particulière, de voir que Daniel ne lui dit pas un mot de son salut. Si dans la maison d'un grand seigneur il se trouvait un capucin ou quelqu'autre religieux qui sût assurément, par révélation ou par science naturelle, que ce gentilhomme devrait mourir dans vingt-quatre heures, que dirait-on de lui s'il ne l'en avertissait point, s'il ne lui parlait point de son salut, s'il ne le disposait pas à bien mourir, et s'il ne l'excitait point à des actes de contrition et d'amour de Dieu? Cependant c'est ce que fait Daniel, et plus négligemment en apparence, car encore pourrait-on dire que ce religieux n'ose avertir ce gentilhomme de peur de l'épouvanter; la nouvelle de la mort est si désagréable que personne ne veut en faire le message, mais il n'en est pas ainsi en notre sujet. Voilà le prophète qui est sujet et domestique de ce roi, Dieu lui révèle qu'il doit être assassiné; il en avertit ce prince, mais il ne lui dit pas que ce sera la même nuit; il sait qu'il est en mauvais état, dans une effroyable négligence et dans un grand oubli de son salut, il sait qu'il a encore un peu de temps pour se convertir à Dieu, lui demander pardon, pour se préparer à son jugement, et faire quelques bonnes œuvres pour obtenir miséricorde, il ne lui en dit pas un seul mot; que ne lui dit-il comme il avait fait autrefois à Nabuchodonosor : Sire, je vous conseille de racheter vos péchés par l'aumône, et de gagner les bonnes grâces de Dieu par

des œuvres de miséricorde? C'est que Dieu n'en donna pas la pensée ni la volonté au prophète, Dieu ne le voulait pas convertir, ses péchés étaient à leur comble.

CONCLUSIO.

L. — (*Paraphrasis*, *etc.*) Le Saint-Esprit exprime en peu de paroles le mauvais état d'une âme qui est ainsi abandonnée de Dieu, et de laquelle il a retiré ses corrections, ses répréhensions et ses inspirations : *Peccator cum in profundum venerit*, *contemnit.* Cette âme infortunée donne à ses péchés les quatre dimensions qui en composent l'étendue et qui en interdisent les remèdes : la hauteur, la largeur, la longueur et la profondeur.

La hauteur, c'est la vanterie ; l'âme n'étant pas châtiée de Dieu ni humiliée devant les hommes, se flatte de cette impunité, s'élève, se réjouit et se glorifie de ses crimes ; ayant acquis des biens et du pouvoir par ses injustices, elle se vante de sa malice : *Quid gloriaris in malitia qui potens es in iniquitate? peccatum suum sicut Sodoma prædicaverunt ;* et de là vient que le péché, par une maudite largeur, se dilate, se provigne et se multiplie : *Dilatavit infernus animam suam*, *et aperuit os suum absque termino ;* n'ayant point de réprimande ni de remords de conscience, et faisant gloire de vos déréglements, vous élargissez les portes de l'enfer, vous peuplez ce séjour de malheureux, vous êtes cause de la damnation de plusieurs par les mauvais exemples que vous donnez à vos domestiques et à vos voisins, par les paroles d'impureté et de détraction que vous dites en compagnie, par les pensées déshonnêtes que vos ajustements mondains et vos contenances affétées font naître dans les cœurs et que votre bonne grâce à danser, votre sein et vos bras découverts, donnent aux hommes.

Et comme en punition de tant de crimes dont vous êtes cause, Dieu retire de vous ses inspirations, vous donnez à vos péchés une funeste longueur, remettant de jour à autre votre conversion, et enfin vous tombez dans le profond abîme de

l'endurcissement du cœur et de l'impénitence finale, et il y a grande apparence que vous êtes à la veille de cet état déplorable, puisque cette parole du Saint-Esprit se vérifie en vous : *Peccator cum in profundum venerit, contemnit.* S. Paul a sujet de vous dire : « Divitias bonitatis et patientiæ et longanimitatis Dei contemnis ; tu autem secundum « duritiam tuam et impœnitens cor thesaurizas tibi iram « in die iræ et revelationis justi judicii Dei, qui reddet uni- « cuique secundum opera ejus. »

Contemnis divitias. Quand un riche avaricieux a de grands trésors en ses coffres et des sommes considérables qu'il laisse inutiles sans les employer, on dit : O le grand dommage ! que de pauvres gens se serviraient bien de ces pistoles, en trafiqueraient et se mettraient à leur aise en peu de temps ! dites pareillement : Que d'heures, que de jours, que de semaines, que de mois et que d'années vous perdez inutilement ! Que de richesses spirituelles, que de mérites vous pourriez acquérir si vous vous serviez des trésors de la bonté de Dieu et de sa patience qui vous attend à pénitence ! Que de pauvres âmes en enfer et en purgatoire en désireraient quelques moments pour se convertir à Dieu et satisfaire à sa justice : *Divitias bonitatis !* Le Fils de Dieu par sa bonté ineffable est venu en ce monde, a sué, a voyagé pendant trente-trois ans, il a souffert la mort ignominieuse et douloureuse de la croix, afin que vous fassiez pénitence : *Oportuit Christum pati, et resurgere a mortuis, et prædicari in nomine ejus pœnitentiam*, et vous méprisez tous ces mystères, vous vous rendez inutiles son incarnation, sa naissance, sa circoncision, sa vie, sa mort, sa passion, ses mérites et ses sacrements.

Patientiæ. Il use de patience envers vous, il vous attend depuis longtemps, il dissimule vos fautes pour vous inviter à résipiscence : *Dissimulans peccata hominum propter pœnitentiam ;* abuserez-vous toujours d'une si grande longanimité ?

Longanimitatis, μακροθυμίας, *magnanimitatis.* Sa magnanimité, dit le texte grec, il fait effort sur lui-même pour

endurer vos rébellions, et pour fléchir sa miséricorde et sa justice vengeresse que vous irritez par vos offenses; il vous appelle, il vous invite, il crie à l'oreille de votre cœur par ses inspirations, par ses prédicateurs, par les afflictions qu'il vous envoie : *Expandi manus meas tota die ad populum incredulum et contradicentem mihi.*

Tu autem secundum duritiam tuam et impœnitens cor. Vous avez un cœur de Pharaon, on ne peut entamer ce cœur de pierre qu'on ne peut émouvoir ni par exhortations, ni par remontrances, ni par promesses, ni par menaces, ni par bienfaits, ni par châtiments, ni par autre voie; vous ne faites point de pénitence, vous ne donnez que peu ou point d'aumônes, vous vous endettez incessamment à la justice de Dieu, et que deviendrez-vous à la fin?

Thesaurizas tibi iram. Si un homme avait un comptoir où il mît tous les jours et plusieurs fois des pièces d'argent, sans jamais en ôter une seule, maintenant une grande et puis une petite, quel amas, quel fonds, quel trésor y trouverait-on après trente ou quarante années d'épargne? il y a si longtemps que tous les jours et presqu'à toute heure vous commettez quelque péché mortel ou véniel, ou en public ou en secret, ou de pensée, ou de parole, d'œuvre, d'omission ou de coopération, vous n'en faites point de satisfaction, vous n'avez point de soin d'effacer un seul de vos péchés, je vous laisse à penser quel amas de péchés, quel trésor de colère et de vengeance vous amassez pour le jour du jugement! et néanmoins en ce jour épouvantable, comme S. Paul ajoute, Dieu rendra à chacun selon ses œuvres, des reproches, des humiliations et des punitions effroyable aux âmes réprouvées; aux dévotes et aux vertueuses des honneurs, des couronnes, des récompences et des félicités éternelles. *Amen.*

SERMON CLXXIX.

DE L'AMOUR QUE NOUS DEVONS A LA JUSTICE DE DIEU.

Accedentem ad Deum credere oportet, quia est.
Celui qui s'approche de Dieu doit croire qu'il est juste. (Hebr. 11. 6.)

Ce que nous avons dit jusqu'à présent montre évidemment, ce me semble, que nous avons un grand sujet de redouter la justice de Dieu, et d'éviter le péché mortel qui nous engage aux peines effroyables qu'elle ordonne contre les pécheurs. Aujourd'hui je passe bien plus avant, et je désire vous faire voir que cette justice divine ne mérite pas seulement d'être l'objet de notre crainte, de nos hommages et de nos adorations, mais de notre amour, de nos tendresses et de nos affections.

Nous devons l'apprendre de vous, ô sainte Vierge! En votre Cantique d'amour, après avoir fait paraître en détail et en particulier les perfections de votre bien-aimé, vous ajoutez qu'il est tout désirable; non-seulement sa bonté, sa douceur et sa miséricorde, mais encore sa justice, sa rigueur et sa sévérité, méritent d'être louées, admirées et aimées infiniment : *Totus desiderabilis.* Lui aussi, vous surnomme toute belle, toute pure et toute immaculée; et dans l'incarnation il vous appelait toute gracieuse : κεχαριτωμένη, toujours très agréable, toujours pleine de grâce. Ce sont les éloges que son ange vous donna quand il vous salua par ces paroles: *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. A. *An Marcion negans justitiam in Deo sit audiendus.*

Primum punctum. B. *Justitia distributiva in Deo est amanda.*

Secundum punctum. C. *Commutativa quoque.*

Tertium punctum. *Vindicativa etiam est amanda :* D. 1° *Quia est tutrix.* — E. 2° *Procuratrix.* — F. 3° *Reparatrix gloriæ Dei.* — G. 4° *Quia multum diligitur a Deo.* — H. 5° *Quia necessaria reipublicæ.*

Conclusio. I. *Exhortatio ad honorandam justitiam Dei distributivam.* — L. *Commutativam.* — M. *Vindicativam.*

EXORDIUM.

A. — (*An Marcion*, *etc.*) Celui qui ne considère les vérités catholiques que superficiellement et que selon les apparences, pourra douter avec les disciples de Marcion, si on peut reconnaître et adorer en Dieu la justice comme une de ses perfections, que la théologie appelle *simpliciter simplices*, c'est-à-dire qui ne supposent et n'enveloppent en leur être aucune imperfection. Car, premièrement, comment est-ce que la justice peut compâtir avec la bonté, vu que le propre de la bonté est de faire du bien incessamment à toute sorte de personnes, et que la justice ne s'exerce souvent qu'à faire du mal aux criminels? Secondement, Dieu a toutes ses perfections par lui-même, il ne les mendie de personne, et il les possède de toute éternité ; mais il semble que la justice n'est en lui que par emprunt, qu'il n'a point de foudres ni de carreaux, si nous ne les lui mettons à la main : *Quod sit misericors, hoc habet de suo ; quod sit justus, hoc de nostro*, dit Tertullien ; et ailleurs : *Bonitas Deo ingenita, justitia adventitia est.* Si Dieu est miséricordieux, c'est sa bonté naturelle qui lui donne cette pente et cette inclination ; s'il est sévère et rigoureux, c'est nous qui l'y contraignons. Troisièmement, de plus toute justice suppose quelque obligation, et Dieu ne doit rien à personne, il n'est obligé à aucune de ses créatures, il est absolument indépendant : *Quis prior dedit ei ?* et toutefois l'Ecriture dit que Dieu est juste, qu'il aime la justice, que toutes ses œuvres sont justes et que ses actions sont la justice même : *Justus Dominus, et jus-*

titiam dilexit. Dilexisti justitiam. Dominus diligit justos. Justus Dominus in omnibus viis suis. Omnes viæ ejus judicia. Nous devons donc reconnaître et adorer en Dieu les trois genres de justice que la foi et la jurisprudence louent et veulent être pratiquées parmi les hommes : la distributive, la commutative et la vindicative; et non-seulement nous devons les reconnaître , mais nous devons les aimer toutes trois; et c'est ce qui doit faire le partage de ce discours en autant de parties.

PRIMUM PUNCTUM.

B. — (*Justitia distributiva, etc.*) Pour l'intelligence du premier point , il est à propos de vous souvenir que le vrai office de la justice, c'est de rendre à chacun ce qui lui appartient, c'est à-dire ce qui lui est propre , ce qui lui est convenable et ce qui lui est nécessaire ou bienséant à la qualité de son être ou à l'exercice de ses fonctions. Ainsi , la justice distributive donne à chacun les offices, les charges, les emplois et talents convenables à sa portée et à sa condition. Si on donnait un office de judicature à un ignorant , cela ne serait pas juste ; on dirait : Il lui appartient bien d'être juge ! comme si un roi donnait à ses pages des habits de toile, on dirait que cela ne serait pas juste.

Or , nous pouvons considérer les créatures sous deux rapports , ou selon le rapport qu'elles ont au Créateur , ou selon les rapports qu'elles ont à elles-mêmes, et l'une à l'autre ; ce raisonnement est de S. Thomas , (1 . p. q. 21 . a 1 . ad. 3.) de Tertullien (l. 2. contra Marcion.) et de S. Denis aréopagite. (de div. Nominib. c. 8.) Quant au premier rapport , ce qui est convenable aux créatures raisonnables et intellectuelles , aux hommes et aux anges , c'est d'être rapportés immédiatement à la gloire du Créateur ; il leur a donné toutes les grâces et les secours nécessaires pour parvenir à une si haute fin; que si quelques-uns d'entr'eux les ont perdus sans ressource , comme les anges apostats et les hommes réprouvés, et ne rendent pas honneur à la miséricorde de Dieu dans le ciel, ils honorent sa justice

dans les enfers par la punition de leurs crimes. Ce qui fait dire à S. Anselme, cité par S. Thomas au même endroit : *Ad Tertium, cum punis malos, justum est, quia illorum meritis convenit ; cum parcis malis, justum est, quia bonitati tuæ condecens est.*

Les autres créatures sont rapportées l'une à l'autre, les inférieures aux supérieures, les moins nobles aux plus excellentes, les éléments aux plantes, les plantes aux animaux, les animaux aux hommes, les hommes au secours et à l'assistance des autres hommes, et tous au service de Dieu. Dieu par une admirable justice distributive a donné à chacun les talents proportionnés et nécessaires à cette fin. Il a mis aux éléments un tempérament si juste et si bien concerté : *Temperamentum ad justitiam*, que, nonobstant leur inimitié naturelle et leurs qualités antipathiques, ils ne se détruisent pas, mais ils entrent en composition et en bonne intelligence dans les corps mixtes. Il a donné aux herbes et aux autres plantes les propriétés nécessaires à la nourriture des animaux, il a donné aux animaux le génie et l'adresse nécessaires pour le service de l'homme, et cela avec tant de justice, ou si vous voulez, de justesse, qu'il ne leur en fallait ni plus ni moins. Par exemple, si un cheval avait moins de génie qu'il n'en a, il ne pourrait nous rendre les grands services qu'il nous rend ; et s'il en avait davantage, il ne voudrait pas s'assujettir à nous comme il fait.

Enfin, la bonté de Dieu ayant eu dessein de créer les hommes, sa justice leur a donné des pieds, des mains et les autres membres du corps, les puissances et facultés de l'âme qui leur sont nécessaires pour se secourir les uns les autres dans la vie civile et pour servir le Créateur dans la vie chrétienne. Ne dites donc plus que la justice de Dieu ne s'exerce qu'à faire du mal, dites plutôt qu'elle ne s'emploie qu'à faire du bien, ou à le disposer et à le ranger en bon ordre : *Bonitas Dei creaturas adoperata est, justitia modulata est*, dit Tertullien ; par conséquent elle doit être l'objet de notre amour, et d'un amour infini si nous en étions capables. Dites que la justice n'est autre chose que la vo-

lonté divine de celui *qui operatur omnia secundum consilium voluntatis suæ;* volonté très sainte, très juste et très équitable, la règle de toute équité et le niveau de toute sorte de justice; volonté qui rend, non pas ce que Dieu doit à ses créatures, car il ne leur doit rien, mais ce qu'il se doit à soi-même, à sa bonté et à sa sagesse infinie: *Justitia Dei est condecentia bonitatis et sapientiæ illius.* Dans l'ordre surnaturel, cette justice donne aux anges et aux hommes les grâces bienséantes à sa bonté, pour les rendre bienheureux. Dans l'ordre de la nature, elle donne à toutes ses œuvres les qualités et les propriétés convenables à sa sagesse, pour les conduire à leur fin. Voilà le raisonnement de saint Thomas.

SECUNDUM PUNCTUM.

C.—(*Commutativa quoque.*) Si la justice distributive qui est en Dieu, est si digne d'honneur et d'amour, la justice commutative ne l'est pas moins; il l'exerce admirablement dans les récompenses qu'il donne aux créatures douées d'intelligence, c'est-à-dire aux anges et aux hommes pour la pratique des bonnes œuvres. De là vient que S. Paul (2. Tim. 4. 8.) appelle la gloire du ciel une couronne de justice, et il dit que Dieu la lui donnera non pas en qualité de père miséricordieux, mais comme juste juge; et les anciens disaient: θεὸς ἀγαθὰ πόνοις πωλύνεται. Ce n'est pas que Dieu soit avare de ses grâces, dit S. Chrysostôme; ce n'est pas qu'il soit réservé à faire du bien, mais c'est qu'il veut que la béatitude du ciel nous soit glorieuse et délicieuse tout à la fois. S'il nous donnait son paradis pour rien, ce nous serait un grand bonheur, mais nous n'y aurions point d'honneur. Un prince de l'antiquité répondant à un jeune homme qui lui demandait des honneurs pour faveur, lui dit: Je puis bien vous donner des richesses, mais non pas de l'honneur si vous ne le méritez: *Dominus virtutum ipse est rex gloriæ.* On ne pouvait entrer anciennement dans le temple de l'honneur sans passer par celui de la vertu; et nous savons qu'Alexandre-le-Grand, quand il était encore jeune et petit de corps, mais

déjà grand de cœur et de courage, entendant les conquêtes de son père, s'en plaignait à ses favoris et leur disait : Mon père ne nous laissera rien à conquérir; ce n'est pas qu'il ne sût que tout ce que son père acquérait était pour lui; mais il savait aussi que nous jouissons avec plus de gloire de ce que nous avons acquis à la pointe de l'épée et à la sueur de notre visage, que de ce que nous avons hérité ou reçu gratuitement par la libéralité d'un autre. Afin donc que nous ayons plus de gloire et plus de plaisir à posséder les félicités du ciel, Dieu veut que nous les achetions par la pratique de la vertu qui en est le prix et le mérite; et pour montrer que ce n'est que *pro forma*, et qu'il ne cherche pas ses intérêts en ceci, et que sa justice commutative est très aimable et récompense nos moindres bonnes œuvres, nos bonnes volontés et nos bonnes pensées au-delà de leur mérite.

Combien surprise, étonnée et ravie sera l'âme bienheureuse dans le ciel, quand elle verra qu'on mettra sur sa tête une couronne de pierreries pour des souliers demi-usés qu'elle aura mis aux pieds d'un pauvre, qu'on lui donnera une robe de gloire pour une vieille chemise, et un torrent de voluptés pour une mortification d'un quart-d'heure! appelez-vous cela une couronne de justice, dira-t-elle ? dites plutôt que c'est une couronne de miséricorde ou couronne de bonté, de libéralité et de magnificence : *Fingis laborem in præcepto.* Vous prétendez que j'ai eu beaucoup de peine à garder vos commandements ; point du tout ou fort peu, et la peine que j'y avais était accompagnée de consolations si douces, qu'elles en ôtaient toute l'amertume.

Malum, malum, dicit omnis emptor; cum autem recesserit, gloriatur. Quand vous êtes au marché ou dans la boutique d'un marchand, et que vous marchandez quelque étoffe, vous dites : C'est trop cher, vous me survendez cette étoffe ; mais quand elle vous est livrée, et que vous pensez en avoir eu bon marché, vous vous réjouissez et vous dites que c'est pour rien : *pro nihilo salvos facies.* Maintenant que vous achetez les biens célestes et la vie éternelle, il vous semble qu'on les vend bien cher, parce qu'il faut se

mortifier, se lever matin pour prier Dieu, dompter vos passions, pardonner les injures ; mais quand vous serez dans le ciel, et qu'après cent ans, cinq cents ans et dix mille ans vous jouirez des délices, des joies et des félicités que vous aurez achetées par ces travaux, vous vous réjouirez, vous direz avec étonnement : *Non sunt dignæ, non sunt condignæ passiones.* Vous admirerez, vous adorerez, vous vous pâmerez d'amour pour cette très adorable et très aimable justice commutative de votre Dieu.

TERTIUM PUNCTUM. — *Vindicativa, etc.*

D. — (4° *Quia est tutrix.*) Je vois bien ce que vous pensez, et il me semble que je lis dans votre cœur, que vous êtes plus que très content d'aimer en Dieu ces deux sortes de justices, la distributive et la commutative ; il n'est pas besoin d'éloquence pour vous le persuader ; mais c'est la justice vindicative, c'est la justice qui châtie que vous ne pouvez vous résoudre d'aimer ; mais hélas ! que vous vous trompez ! car elle est aussi aimable, aussi digne de nos tendresses que sa bonté infinie, et, si je l'ose dire, encore davantage ; car les intérêts de notre Dieu doivent nous être plus chers et plus précieux que les nôtres, et la gloire du Créateur est de bien plus grande importance que l'intérêt des créatures ; la bonté de Dieu nous est utile et salutaire, mais sa justice lui est favorable et avantageuse ; elle est la tutrice, la curatrice et la réparatrice de sa gloire. Si sa bonté donne de l'audace aux pécheurs pour l'offenser témérairement, sa justice en empêche plusieurs de le faire si hardiment ; c'est un bouclier qui met à couvert sa bonté, sa grandeur, sa souveraineté et ses autres perfections, qu'on offenserait licencieusement et sans retenue, si on ne craignait les châtiments de sa justice vengeresse ; car si le Sage a dit avec vérité que les hommes commettent le péché sans aucune crainte, parce que Dieu ne les punit pas sur-le-champ, aussitôt qu'ils l'ont offensé, pensez quels péchés ils commettraient s'ils étaient assurés de n'en être jamais punis, et s'ils n'avaient pour bride de leurs actions man-

vaisses la crainte et l'appréhension des châtiments qui leur sont préparés.

E. — (2° *Procuratrix.*) Cette crainte est encore à plusieurs un motif et un puissant aiguillon d'honorer Dieu et lui rendre service, pour ne pas encourir les punitions qui sont préparées à ceux qui y manquent. Et de là vient qu'au texte hébraïque, qui est la langue primitive de l'Ecriture sainte, craindre Dieu et l'honorer sont synonymes, et que ces deux actions sont exprimées par un même terme. Jonas disait au pilote du vaisseau : *Deum cœli ego timeo*, c'est-à-dire *colo*. Et en S. Matthieu, (4. 10.) notre Sauveur citant le chapitre 6. du Deutéronome, dit au verset 13 : *Scriptum est : Dominum Deum adorabis ;* au lieu qu'au texte latin du Deutéronome il y a : *Dominum Deum tuum timebis*, en hébreu *tira.* Ainsi la justice de Dieu procure sa gloire, étant cause qu'il est honoré, adoré, servi et obéi de plusieurs, au moins par la crainte des supplices.

F. — (3° *Reparatrix.*) De plus, c'est elle qui restitue à Dieu l'honneur qu'on lui a ôté ; elle répare les brèches que le péché a faites à sa gloire, et si une âme pénitente a quelques gouttes de bon sang dans les veines, elle doit aimer cette justice autant que tout ce qui est aimable et dans le ciel et sur la terre : *Judicia Domini vera, desiderabilia super aurum et lapidem pretiosum.* Car pour combien voudriez-vous n'avoir jamais offensé Dieu ? Si vous êtes vrai pénitent, vous voudriez qu'il vous eût coûté tout votre bien, et vous le voudriez pour tous les biens du monde, parce que les intérêts de la gloire de Dieu qui a été lésée, vous doivent être plus chers et précieux que toutes les richesses de la terre. Or, si la justice vengeresse de Dieu s'exerce parfaitement sur nous, et si elle est entièrement satisfaite, ou par les pénitences que nous embrassons volontairement, ou par les punitions qu'elle nous envoie et que nous agréons, la gloire de Dieu est réparée, et nous sommes remis en même état que si nous ne l'avions jamais offensé ; n'est-ce donc pas une chose bien souhaitable ? Comme, au contraire, si Dieu ne punissait point les

crimes des hommes, ni en ce monde ni en l'autre, sa gloire en serait notablement intéressée, et sa Majesté divine en demeurerait à jamais déshonorée, méprisée et vilipendée au dernier point.

Jugez-en par vous-même. Quand vous êtes en procès ou en différend avec quelqu'un qui est moins que vous, vous ne lui voulez pas céder, vous voulez qu'il plie et se soumette ; vous dites pour votre raison : Je ne veux pas que l'affront m'en demeure, je ne veux pas qu'il me gourmande et qu'il l'emporte sur moi. Quand vous commettez un péché, vous êtes en différend avec Dieu ; il veut une chose, et vous faites tout le contraire ; si vous n'en souffriez point de peine ni en ce monde ni en l'autre, l'affront en demeurerait à Dieu, vous auriez eu l'avantage sur lui, votre volonté aurait été faite contre la sienne, et la sienne ne serait point faite contre la vôtre ; y aurait-il de la raison ? seriez-vous bien si injuste que de le vouloir ainsi ?

C. — (4° *Quia multum diligitur a Deo.*) Mais pour connaître évidemment que nous avons grand sujet d'aimer la justice de Dieu, et que c'est une chose plus que très raisonnable, il faut seulement considérer que lui-même, dont l'entendement n'est que lumière, dont la volonté n'est que droiture, et dont la nature n'est que bonté, lui qui ne peut aimer que ce qui est bon, parfait et digne d'être aimé ; lui-même, dis-je, aime sa justice, et il l'aime avec tant d'excès, qu'il semble mettre en oubli les intérêts de toutes ses autres perfections pour exercer et contenter celle-ci.

Pour recevoir sans contredit, et voir clairement cette vérité, repassez en votre mémoire tous les siècles qui se sont écoulés depuis quatorze et quinze cents ans ; portez la vue de votre esprit, je ne dirai pas en Amérique et aux antipodes, mais en Europe, en Asie et en Afrique ; voyez en quel état étaient autrefois ces trois parties du monde, en quel état elles sont à présent depuis quelques siècles. Du temps de Palladius, contemporain de S. Jérôme, en une seule ville d'Egypte il y avait vingt mille vierges. Au désert de la Thébaïde et aux autres déserts du Levant, il y avait des

millions d'anachorètes qui vivaient comme des anges; les villes d'Alexandrie, d'Antioche, de Constantinople, et autres semblables, étaient peuplées de catholiques séculiers qui vivaient comme des religieux et religieuses, qui, au rapport de S. Chrysostôme, étaient en des monastères hors des villes en très grande quantité, y vivaient si austèrement qu'ils semblaient n'avoir point de corps; et sans aller si loin, la foi catholique et la sainteté de vie a autrefois fleuri en Hollande, en Suède, en Danemarck et en Angleterre. Nous avons encore en France plusieurs monuments de la piété des Anglais en tant de belles églises qu'ils ont bâties, tant de monastères qu'ils ont fondés, dotés et enrichis ; et à présent toutes ces villes, ces provinces et ces royaumes, sont dans l'erreur et l'infidélité, dans la secte et maudite hérésie de Calvin, de Luther ou de Mahomet; il n'y a point de doute que Dieu pouvait ne pas les abandonner jusqu'à ce point, qu'il pouvait par sa miséricorde conserver en eux la foi et la religion catholique. Le cœur du roi est dans la main de Dieu, il le tourne comme bon lui semble, et à plus forte raison le cœur du peuple.

Voyez que de saints évêques et de bons prêtres il y aurait en toutes ces provinces si elles n'étaient perverties ; que de bons religieux, que de monastères de vierges, que d'âmes dévotes et pieuses ! Voyez que d'honneur ils eussent rendu à la souveraineté de Dieu par leur obéissance, à ses commandements par leurs respects, à sa grandeur par leur service, à sa bonté par leurs bonnes œuvres, à sa providence par leur soumission à ses ordres, à sa sainteté par la sainteté de leur vie, et à toutes ses perfections par des actes d'admiration, d'amour et d'adoration en l'oraison mentale! Voyez que d'offices divins, que de pèlerinages aux lieux saints, que de processions, de prédications, de visites des pauvres et de sacrifices, eussent honoré Dieu en tant de lieux et depuis un si long temps ! S'il reçoit un honneur infini d'une seule messe du moindre prêtre, que de millions de messes se diraient et se seraient dites en tant de villes et de royaumes! que de bénédictions, de louanges et d'ac-

tions de grâces seraient rendues à la miséricorde de Dieu en toute l'éternité par les âmes qui se seraient sauvées en tous ces lieux par ces moyens, et Dieu est content d'être privé de tous ces honneurs, hommages, louanges et services pour exercer sa justice, abandonnant à l'infidélité et à la tyrannie de leurs passions tous les habitants de ces états; et ne devons-nous pas aimer de tout notre cœur une perfection de Dieu qui lui est si chère, si précieuse et en si grande recommandation ? mais il y va encore de nos intérêts.

H. — (5° *Quia necessaria reipublicæ.*) Il n'est rien de si utile, ni de si nécessaire à un état que la justice vindicative. Cicéron disait que d'en priver le monde, ce serait comme si on éteignait le soleil. Il disait vrai, car s'il n'y avait point de punition de crimes, la république ne serait autre chose qu'un amphithéâtre de gladiateurs qui s'entr'égorgeraient, une compagnie de larrons qui s'entre-voleraient, et une caverne de lions qui se déchireraient et se dévoreraient l'un l'autre. Que seriez-vous, messieurs, s'il n'y avait point de justice et de châtiments pour les crimes? Vous ne seriez pas plus qu'un marchand, qu'un artisan et qu'un villageois, le plus fort l'emporterait, et plusieurs marchands, artisans et villageois sont plus forts et plus robustes que vous n'êtes : or, s'il n'y avait point de justice vengeresse en Dieu, il n'y en aurait point parmi les hommes ; car celle des hommes n'est qu'une émanation, qu'un écoulement et qu'une participation de celle de Dieu : *Per me potentes decernunt justitiam.* Et si le rayon a un éclat si favorable , combien plus le soleil d'où il procède ? Si l'effet, la copie, le ruisseau et la branche, est si salutaire et profitable, combien l'est plus encore la cause , l'original, la source et la racine ?

CONCLUSIO.

I. —(*Exhortatio ad honorandam. etc.*) Disons donc avec les Saints dans l'Apocalypse : *Alleluia, salus et gloria Deo nostro, quia vera et justa judicia sunt ejus.*

(Apoc. 19. 1.) Louez Dieu et glorifiez-le de sa justice distributive, remerciez-le des biens qu'elle a distribués aux créatures pour l'amour de vous, et voyez en même temps votre ingratitude et l'injustice de vos plaintes. Si on fait du mal à votre serviteur, que dis-je, à votre serviteur ! à votre cheval ou à votre chien, vous vous en sentez offensé, et principalement si on l'a fait parce qu'ils vous appartiennent, vous vous piquez d'honneur, vous en prenez vengeance, vous vous appelez en duel. On vous désoblige, quand on fait du mal à ceux qui vous appartiennent : donc si vous êtes tant soit peu raisonnable, on vous oblige quand on leur fait du bien pour l'amour de vous; d'où vient que vous êtes si prompt à vous venger du mal, et si paresseux à vous reconnaître du bien qu'on leur fait? Avez-vous jamais remercié Dieu de tant de biens qu'il a faits aux créatures pour l'amour de vous ? car c'est pour vous et pour votre service qu'il a donné la lumière au soleil, l'éclat à la lune et aux étoiles, le mouvement aux cieux, la chaleur au feu, les météores à l'air, la fraîcheur à l'eau, la fécondité à la terre, la solidité aux métaux, la saveur aux viandes, les vertus occultes aux plantes, et l'industrie aux animaux; l'en avez-vous jamais remercié?

Si le villageois qui laboure vos terres, si l'artisan qui vous fait des meubles, si le tailleur qui vous fait des habits, et si le valet qui vous rend service, n'avaient des yeux, des pieds et des mains, de l'esprit et du jugement, de l'instinct et de l'inclination pour le faire, ils ne le feraient jamais, et c'est Dieu qui le leur a donné. En effet, Cicéron dit que nous ne sommes pas nés seulement pour nous, mais pour nos concitoyens. Quand un homme se tue lui-même, on le punit comme il le mérite : par la peine d'infamie, en le traînant sur une claie, ou l'attachant à une potence, parce qu'il a fait tort à la république pour laquelle il était au monde. L'Apôtre dit que tous les biens, tous les talents et toutes les grâces naturelles et surnaturelles que Dieu a donnés à vos frères, ils ne les ont pas reçus seulement pour eux mais pour vous, pour vous en faire part, pour vous les dispenser comme de bons économes : *Hospitales invicem, unusquisque*

prout accepit gratiam in alterutrum, illam administrantes sicut boni dispensatores multiformis gratiæ Dei. S'ils y manquent, ils vous font tort et ils offensent la justice distributive de Dieu, et la vindicative venge cette injure; louez donc et glorifiez Dieu de tant de biens que sa justice distributive a communiqués et distribués aux créatures.

L. — (*Commutativam.*) Louez-le et glorifiez-le de sa justice commutative qui vous traite si libéralement, qui fait des échanges si avantageux pour vous : elle fait comme le patriarche Joseph faisait à ses frères; il leur vendait du blé en Egypte, mais il faisait remettre dans leur sac l'argent qu'ils en avaient donné pour paiement. Dieu veut que vous achetiez la grâce et son paradis par le prix des actions vertueuses, par des prières, des aumônes et des œuvres de charité; mais il vous rend le centuple, même dès cette vie : *Centuplum accipiet.* Et ne voit-on pas tous les jours que dans les maisons où l'on fait de grandes aumônes, tout y abonde, que les biens y croissent à vue d'œil et à mesure qu'on en donne; et s'il ne rend pas le centuple en prospérités temporelles, il le rend plus avantageusement par des grâces spirituelles, mille fois plus précieuses et plus souhaitables qu'elles.

M. — (*Vindicativam.*) Louez-le et glorifiez-le de sa justice vengeresse, qui est l'objet de son amour, de sa complaisance, et, si je l'ose dire, l'objet de sa joie ; c'est le saint Prophète qui le dit : *Lætabitur Dominus, disperdens vos atque subvertens.* (Deut. 28. 63.) Bénissez-le et remerciez-le quand il daigne l'exercer sur vous, considérez ce qu'il dit : *Ego vos amo, arguo et castigo.* (Apoc. 3. 19.) Considérez ce que son Apôtre dit : (Heb. 12. 8.) Si Dieu ne daigne vous châtier, si vous avez tout à souhait, les honneurs , les plaisirs et les biens de la terre , c'est qu'il vous traite comme des bâtards, qu'il ne veut pas faire ses héritiers. Ce que S. Augustin dit : *Ideo irascitur Dominus in hoc sæculo , ne irascatur in futuro; et misericorditer hic adhibet temporalem correctionem, ne in æternum aliquando juste inferat ultionem.*

Vous ne pensez pas être cruel quand vous condamnez un malfaiteur à des peines proportionnées et correspondantes à ses crimes, et Dieu ne le trouve pas mauvais, mais il l'approuve, il vous en loue, il vous en récompense, parce que vous exercez la justice; ne trouvez donc pas mauvais qu'il daigne l'exercer envers vous; louez-le et bénissez-le de ce qu'il ne vous condamne pas à des peines proportionnées et correspondantes à vos démérites. Quand un pauvre criminel a les bras et les jambes brisés sur une roue, si le bourreau lui donne un coup mortel, un coup de barre sur l'estomac pour l'achever de le faire mourir, vous appelez ce coup le coup de grâce, parce qu'il l'empêche de languir plus longtemps en ce monde, et vous n'appelez pas un coup de grâce celui que Dieu vous donne avec une verge douce et paternelle, non pour vous faire mourir, mais pour vous faire vivre, pour vous empêcher de languir éternellement en l'autre monde.

Dites comme les enfants de Jacob quand ils se trouvèrent en peine dans l'Egypte : *Merito hæc patimur quia peccavimus.* Dites comme les trois jeunes hommes : *Omnia quæ fecisti nobis, Domine, in vero judicio fecisti, quia peccavimus tibi.* Dites enfin comme Isaïe : *Confitebor tibi, Domine, quoniam iratus es mihi :* Mon Dieu, je vous remercie, je vous suis obligé au dernier point, de ce qu'il vous plaît de prendre les verges en main pour me châtier paternellement en cette vie, afin de me pardonner en l'autre. Je vous en louerai, bénirai, aimerai et glorifierai à jamais. *Amen.*

SERMON CLXXX.

RÉPONSE AUX OBJECTIONS DE L'ESPRIT HUMAIN CONTRE LA JUSTICE DE DIEU.

Accedentem ad Deum credere oportet, quia est. (Hebr. 11. 6.)

Hier nous considérions que la justice de Dieu qui semble n'avoir que des menaces et des terreurs pour les créatures, doit être l'objet de notre amour, de nos tendresses et de nos affections cordiales. Pour être convaincu de cette vérité et pour la rendre sensible à tout le monde, il est à propos de répondre aux objections que l'esprit humain a coutume de proposer contre la justice distributive, commutative et vindicative que la foi catholique reconnaît, adore et admire dans les œuvres de Dieu. Vous n'avez jamais été sujette à la justice vengeresse, ô sainte Vierge! vous avez été l'objet et le sujet de la distributive par la profusion des grâces que le ciel a données à votre âme et à votre corps, et à une infinité de personnes par votre intercession. Vous avez été de plus le lieu sacré, où la justice commutative a exercé un heureux commerce, le Verbe divin prenant de vous notre nature, et lui communiquant sa personne au mystère de l'incarnation opéré par le Saint-Esprit dans votre sein virginal, que nous bénissons en vous saluant : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. A. *Rationes apparentes contra Dei justitiam.* — B. *Distributivam.* — C. *Commutativam.* — D. *Vindicativam.* — E. *Responsio generalis ad eas.*

Primum punctum. F. *Apologia justitiæ distributivæ: Scriptura.*—G. *Auctoritate S. Thomæ.* — H. *Ratione.*—I. *Responsione ad objectiones.*

Secundum punctum. K. *Apologia justitiæ commutativæ ex S. Bonaventura, cur Deus tantis præmiis virtutes nostras remuneret.*

Tertium punctum. L. *Apologia justitiæ vindicis.* — M. *Scriptura.* — N. *Auctoritate S. Augustini.*—O. *Ratione.*

Conclusio. P. *Moralis ex primo puncto.* — Q. *Ex secundo.* — R. *Ex tertio.*

EXORDIUM.

A. — (*Rationes apparentes, etc.*) Au lieu d'écouter avec respect les esprits célestes qui, dans l'Apocalypse, (19. 2.) nous exhortent à louer Dieu, et à reconnaître que ses jugements sont équitables, les esprits faibles et mal instruits dans les vérités de notre religion, murmurent contre la justice de Dieu, et cherchent des raisons apparentes pour censurer sa divine conduite qui ne peut être que très sage, très juste et très aimable.

B. — (*Distributivam.*) N'est-ce pas, disent-ils, le devoir de la justice distributive de donner les charges, les faveurs, les offices et les dignités à chacun selon ses mérites; de donner les plus grands biens aux plus dignes, les plus petits à ceux qui en sont le moins dignes; de ne donner ni les uns ni les autres à ceux qui en sont tout-à-fait indignes? Et nous voyons tout le contraire; car au lieu que les biens temporels devraient être donnés aux gens de bien et refusés aux méchants, les méchants en sont ordinairement le mieux partagés et les bons en sont dépourvus. Quant aux biens spirituels, S. Paul dit que le Saint-Esprit distribue ses grâces comme il lui plaît : *Dividens singulis prout vult.* (I. Cor. 12. 11.) Et le Sauveur disait à Nicodème que l'esprit de Dieu envoie ses inspirations où il veut: *Spiritus spirat ubi vult.* (Joan. 3. 8.) Enfin, Dieu ne dit-il pas lui-même en Malachie : J'ai eu de l'affection pour Jacob et non pour Esaü : *Dilexi Jacob, Esau autem odio habui.* (Mala. I. 3.)

C. — (*Commutativam.*) En la justice commutative il

doit y avoir quelque rapport, quelque proportion et quelque égalité entre les choses qui se changent, entre le prix que l'acheteur présente et la marchandise que le vendeur lui livre; or, quelle proportion y a-t-il entre un verre d'eau froide qu'on aura donné à un pauvre, et le torrent de voluptés qu'on en recevra dans le ciel, entre un pauvre linge dont on aura revêtu un mendiant, et la robe de l'immortalité, entre un morceau de pain et le royaume des cieux? cependant Jésus-Christ dit lui-même : *Possidete paratum vobis regnum a constitutione mundi. Esurivi enim et dedistis mihi manducare.* (Matth. 25. 34.)

D. — (*Vindicativam.*) Si nous considérons, ajoutent-ils, la justice vengeresse, il semble qu'elle excède dans sa sévérité, et qu'elle aille même jusqu'à l'injustice; car y a-t-il de la raison et de l'équité de châtier une volupté passagère par un supplice éternel, de venger et de punir une action criminelle qui n'aura duré qu'un moment, par une peine qui durera des millions de millions d'années.

E. — (*Responsio, etc.*)On pourrait répondre à tous ces faibles raisonnements, que les jugements de Dieu sont un profond abîme, comme dit le Prophète-Roi, qu'ils sont l'équité même, et que cela doit suffire à ceux qui ne peuvent pas les pénétrer; qu'ils sont justes par eux-mêmes, (Ps. 35. 7.—Ps. 118. 75.—Ps.18.-10.) et qu'ils n'ont pas besoin d'être justifiés par nous; qu'ils sont incompréhensibles, comme dit l'apôtre S. Paul, parce que personne ne les comprend avec perfection, et les reprend avec justice, comme dit un grand Saint : *Nemo plane comprehendit, nemo bene reprehendit.* Mais parce le Saint-Esprit nous ordonne de répondre à ceux-là même qui font des demandes sans raison, de peur qu'ils ne tirent avantage de notre silence, et qu'ils ne s'imaginent être plus éclairés et mieux fondés qu'ils ne sont : *Responde stulto juxta stultitiam suam, ne sibi sapiens esse videatur :* (Prov. 26. 5.) Pour nous accommoder à eux, répondons à leurs difficultés, et empruntons nos réponses de trois grands docteurs, d'un docteur angélique, d'un docteur séraphique et d'un docteur

qui est angélique et séraphique tout ensemble. Le premier est S. Thomas, le second S. Bonaventure, le troisième sera S. Augustin.

PRIMUM PUNCTUM. — *Apologia justitiæ, etc.*

F. — (*Scriptura.*) Le vice contraire à la justice distributive, c'est l'acception de personnes, et S. Pierre nous apprend en paroles formelles que Dieu en est exempt et incapable de tout point : *Non est personarum acceptio apud Deum.* Pour l'intelligence de ceci il est important d'apprendre que quand la créature raisonnable est devenue malheureuse, ce qui ne peut lui arriver si elle n'est criminelle, le Créateur peut très justement, et veut quelquefois la laisser dans sa misère pour exercer sa justice, d'autres fois il veut l'en délivrer pour exercer sa miséricorde.

G. — (*Auctoritate S. Thomæ.*) Ce sont les propres paroles de S. Thomas en plusieurs articles de sa Somme, comme en la première p. q. 23. art. 5. ad 3., et en la question 65. art. 2., et en la première 2. ad 3. q. 98 art. 4. ad 2., et en la q. 106. art. 3. ad. 1., et principalement quand il traite à fond de l'acception de personnes en la seconde 2. q. 63. art. 1.

H. — (*Ratione.*) J'ai dit qu'il le peut justement, car le Prophète a dit avec raison que Dieu est juste en toutes ses voies, c'est-à-dire en toutes ses œuvres ; il ne fait rien que très justement, soit qu'il punisse, soit qu'il pardonne, soit qu'il fasse du bien, soit qu'il envoie des maux et des afflictions à ses créatures, il exerce sa justice, ce que vous avouerez si vous considérez, avec S. Anselme, que le propre de la justice c'est de rendre à chacun ce qui lui est dû. Or, Dieu ne doit rien à personne, sinon à lui-même et à ses divines perfections ; quand il exerce donc sa puissance, sa sagesse, sa bonté, sa miséricorde, sa sévérité, il est juste, il fait justice parce qu'il rend ce qu'il doit, non à ses créatures, mais à ses perfections, l'honneur, qui leur est dû, les faisant connaître, admirer et honorer ; et s'il partage inégalement les biens de nature, de grâce ou de fortune,

selon le bon plaisir de sa volonté, on ne peut dire pourtant qu'il est injuste, ou qu'il y ait en lui acception de personnes ; car, comme dit très bien S. Thomas, (2. 2. q. 63. art. 1.) ce vice se commet seulement dans les biens qui se donnent par obligation, lorsqu'étant obligé de distribuer le bien commun selon la diversité des mérites et la dignité de chacun, vous avez égard à la parenté, aux amitiés particulières ou autres semblables considérations; mais pour les biens qui se donnent gratuitement et de pure libéralité, il n'y a point acception de personnes, bien que vous les donniez inégalement, par faveur, par inclination particulière et par affection à qui bon lui semble, telle est la dispensation des trésors de Dieu. Il est maître de ses biens, il ne doit rien aux âmes pécheresses, il leur donne ses grâces quand il lui plaît, et à qui il lui plaît ; il est toujours très juste, même quand il les laisse dans la misère du péché où elles sont tombées par leur faute. Telles sont les belles paroles de saint Thomas. (1. p. q. 23. art. 5. ad 3.) comme dans l'ordre de la nature, bien que la matière qu'on appelle première soit très simple et très uniforme, il a néanmoins été à propos pour le bien de l'univers qu'une partie de cette matière soit sous la forme du feu, et une autre sous la forme de la terre, une sous la forme de l'or ou de l'argent, l'autre sous la forme du cuivre ou du plomb. Comme dans le palais d'un grand, d'un même arbre coupé dans la même forêt l'architecte en prend une partie pour mettre au plancher d'en haut, ou au lambris bien ouvragé, l'autre au plancher d'en bas qui est foulé aux pieds et couvert de poussière ; ainsi, en l'ordre surnaturel, de plusieurs personnes qui sont à la masse de corruption, la providence de Dieu trouve bon d'en retirer quelques-unes pour les élever au ciel empyrée, et laisser les autres en la misère où elles se sont jetées, se plaisant à racheter par sa grâce les hommes perdus, et à réprouver en sa colère les anges apostats ; et comme en l'ordre de nature, la seule cause pour laquelle telle partie de la matière a été mise sous la forme de feu plutôt que l'autre, c'est la volonté du Créateur : comme en

un bâtiment, la cause pour laquelle cette planche est mise au plancher d'en haut, et celle-ci au plancher d'en bas, est la volonté de l'architecte; ainsi dans l'ordre de la providence, la raison pour laquelle les uns sont nobles, riches, en bonne santé, les autres roturiers, pauvres, malades, c'est la volonté de Dieu. Ecoutez S. Paul, il parlera mieux que moi : (Rom. 9. 21.) *Numquid dicit figmentum ei qui se finxit : Quid me fecisti sic ? An non habet potestatem figulus luti, ex eadem massa facere aliud vas in honorem, aliud in contumeliam ?* Voilà deux pots de terre, tous deux pétris de la même argile, tous deux façonnés par la même roue, tous deux cuits dans le même fourneau, le potier en met un sur un buffet de parade, pour y garder des œillets ou des tulipes; il emploie l'autre à des usages sordides et abjects; si celui-ci avait de l'esprit, aurait-il droit de se plaindre et d'accuser le potier d'injustice ? Pourrait-il lui dire : Pourquoi me traitez-vous plus indignement que l'autre ? Les hommes appartiennent à Dieu par des titres incomparablement plus grands, plus étroits que ces vases n'appartiennent au potier; le potier n'a pas fait la terre, il n'a pas fait l'eau qui la détrempe, il n'a pas fait le feu qui la dessèche, il n'a contribué qu'à la façon et à la figure des vases; il s'est servi à cet effet de l'argile, de la roue, de la fournaise. Les hommes relèvent entièrement de Dieu en leur corps, en leur âme, en leur substance, et accidents; et bien que les causes secondes aient coopéré à leur production, Dieu n'en avait pas besoin: c'est par un excès de bonté qu'il les a associées à son opération. Si donc il lui plaît agrandir, enrichir les uns, laisser les autres en leur bassesse et pauvreté, personne ne lui peut dire avec justice : Vous commandez une injustice. Il disait à Moïse : (Exode 33. 19.) *Miserebor cui voluero, et clemens ero in quem mihi placuerit :* Je ferai miséricorde à qui je voudrai, et je serai débonnaire envers qui il me plaira. Il disait par Malachie : (1. 2.) J'ai eu de l'affection pour Jacob, non pour Esaü; et en l'Evangile, à celui qui murmurait de la libéralité qu'on avait exercée envers les ouvriers qui étaient ve-

nus sur le tard en la vigne, il dit : (Matth. 20. 15.) Ne m'est-il pas permis de faire ce que je veux ? faut-il que vous soyez mauvais et envieux parce que je suis bon ? Et son apôtre dit (Rom. 9. 15.) qu'il a pitié de qui bon lui semble, et laisse dans l'endurcissement qui il veut ; et derechef, qu'il n'a pas voulu se faire ange pour les anges, mais homme pour l'amour des hommes.

I. — (*Responsione ad objectiones.*) Que si vous demandez pourquoi il a voulu racheter les hommes plutôt que les anges, pourquoi il a aimé Jacob plutôt qu'Esaü, pourquoi il a pitié de celui-ci plutôt que de celui-là, je répondrai avec S. Augustin : (Tract. 26. in Joan. circa principium.) *Noli velle dijudicare si non vis errare ;* avec S. Prosper, ou l'auteur de ce beau traité de la Vocation des gentils : (lib. 2. cap. 8.) *Non studeas habere cognitum quod voluit esse secretum, et ubi non licet investigare ; quare ita judicet, sufficiat scire quis judicet ;* avec S. Paul : *Tu qui es, ô homo! qui respondes Deo ?* ἀνταποκρινόμενος : Qui êtes-vous pour disputer avec Dieu et lui demander des pourquoi ? Je répondrai avec S. Augustin, S. Prosper, S. Paul : *O Altitudo divitiarum!*

SECUNDUM PUNCTUM. — *Apologia justitiæ, etc.*

K. — (*Cur Deus, etc.*) Quant à la justice commutative qui semble donner aux âmes choisies un paiement excessif et une couronne de trop grand prix pour des bonnes œuvres de peu de valeur, le docteur séraphique, S. Bonaventure, (2. ad. 27. a. 293.) pour en faire reconnaître et admirer l'équité, fait un fort excellent discours. Il présuppose premièrement la distinction du mérite si rebattue en mérite de bienséance, de congruité et de convenance : *Meritum de congruo*, et en mérite de dignité, de justice et d'obligation : *Meritum de condigno*. Le premier, c'est, par exemple, quand un enfant étudie diligemment, qu'il fait son devoir en classe et à la maison, il mérite que son père le caresse et le gratifie plus que ses autres frères, ce n'est pas que le père ait aucune obligation de justice à son fils,

mais c'est que cela est convenable à la qualité de père d'aimer et de favoriser plus ses enfants respectueux et obéissants. Le second mérite, c'est par exemple, quand un ouvrier a travaillé à votre héritage, il mérite le prix dont vous êtes convenus ensemble. Le même Saint nous avertit ensuite qu'on peut considérer nos bonnes œuvres, ou en la source et l'origine d'où elles procèdent, ou en la fin et prétention à laquelle elles visent, ou en l'état et la condition en laquelle elles sont faites. La source de nos bonnes œuvres, c'est la grâce de Dieu et notre franc arbitre. Si on les considère en tant qu'elles procèdent de notre franc arbitre, elles n'obtiennent la vie éternelle que par un mérite de bienséance, en tant qu'il est bienséant à la bonté de Dieu de se donner à nous quand nous nous donnons à lui. Si on les considère comme procédantes de la grâce de Dieu, elles valent la vie éternelle d'un mérite de dignité et de proportion, puisque la grâce et la gloire sont toutes deux d'un même ordre, d'un ordre surnaturel et divin, que la grâce est une gloire commencée, et que la gloire est une grâce consommée. Une fontaine peut toujours monter aussi haut que sa source : *Fiet ei fons aquæ salientis in vitam æternam ;* puisque nos bonnes œuvres ont un principe céleste et divin, pourquoi ne pourraient-elles pas obtenir une fin céleste et divine ?

Si nous considérons nos bonnes œuvres selon le rapport qu'elles ont vers Dieu qui est leur dernière fin, nous verrons qu'elles le regardent comme véritable en ses promesses et comme libéral en ses largesses, par le rapport qu'elles ont à la libéralité de ses largesses ; elles sont méritoires d'un mérite de bienséance, car il est bienséant et convenable à la magnificence d'un Dieu infiniment libéral, de donner à nos petites actions de vertu une récompense qui excède infiniment leur valeur, et par le rapport qu'elles ont à la vérité de ses promesses ; elles sont méritoires d'un mérite de justice, car Dieu est obligé de récompenser, obligé, dis-je, non pas à nous, mais à lui ; non pas à la dignité de nos actions, mais à la vérité de ses paroles ; non pas à l'excellence de nos vertus, mais à la constance et à la fermeté de ses résolutions ;

c'est pourquoi encore qu'il semble être lésé de plus de la moitié, de plus des deux tiers, et de plus des trois quarts du juste prix, il ne demande point de remise; la justice ne réclame point le bénéfice de la loi seconde; (Cod. de rescindenda venditione) il se tient à la loi première qui est la vérité éternelle : *Lex tua veritas.* C'est en ce sens que s'entendent toutes les Ecritures qui crient que Dieu nous donne la gloire du ciel en qualité de juste juge, comme une couronne de justice ou comme un salaire que nous méritons. L'état et condition de cette misérable vie en laquelle nous pratiquons la vertu, c'est la saison de travail et de semence pour l'autre vie : *Euntes ibant et flebant, mittentes semina sua.* Si on regarde nos bonnes œuvres comme des semences et des graines de la gloire, elles la produisent par un mérite de convenance; car cette semence étant jetée dans une terre si bonne qu'est le sein amoureux du Tout-Puissant, c'est un chose conforme à la noblesse de son cœur royal et divin qu'il paie cent pour un, qu'il donne des biens célestes et éternels à ceux qui méprisent pour l'amour de lui les terrestres et périssables; mais si on pèse le travail et la difficulté qui est en l'exercice de la vertu, il semble qu'elle est digne par un mérite de justice d'une couronne céleste, car puisque la volonté de l'homme en la pratique de la vertu s'élève par-dessus lui-même et au-delà de ses propres forces, et s'évertue à faire des actions surnaturelles, elle mérite qu'on lui dresse un trophée et qu'on la charge de lauriers et de palmes surnaturelles.

TERTIUM PUNCTUM.

L. — (*Apologia*, *etc.*) Vous n'avez pas grande peine à recevoir ces belles vérités, parce qu'elles reviennent à votre humeur, qu'elles flattent et favorisent l'amour-propre; mais ce qui choque votre esprit, c'est la justice vindicative qui condamne à des peines éternelles une action passagère.

M. — (1° *Scriptura.*) Vous n'écoutez pas le Psalmiste qui dit : *Justitiæ Domini rectæ lætificantes corda.* Ps. 18. v. 9.) Il ne dit pas : *Justitia Domini*, mais *jus-*

titiæ. Ce n'est pas seulement sa justice commutative qui est droite et équitable, la vindicative l'est aussi. Elle ne vous réjouit pas et vous ne pouvez approuver, parce que vous n'avez pas le cœur droit. Ce qui est courbé ne se peut pas bien joindre ni ajuster à ce qui est droit; il n'est rien de si droit, rien de si juste et de si équitable que la justice de Dieu, votre cœur qui est tout courbé ne peut s'y ajuster ni s'y accommoder: *Quam bonus Israël Deus his qui recto sunt corde!* Mais si vous aviez un cœur droit, un cœur qui ne fût point courbé et réfléchi vers vos intérêts, Dieu vous semblerait très bon et très aimable.

N. — (*Auctoritate S. Aug.*) Vous êtes conseiller au présidial ou au parlement; si quelqu'un improuvait vos arrêts, ne le trouveriez-vous pas mauvais? Quand vous condamnez les malfaiteurs à quelque peine, il n'y en a point ou fort peu qui ne soit de plus longue durée que le crime qui a été commis, dit saint Augustin. Les verges, les emprisonnements, les confiscations de biens, sont souvent ordonnés pour une parole injurieuse ou pour une action criminelle qui n'aura duré qu'un moment; il arrive même quelquefois que la justice des hommes punit de peine éternelle une faute passagère, quand elle condamne un criminel à être mutilé de quelque membre, à un bannissement perpétuel, à être pendu, ou à tout autre genre de mort; elle le prive à jamais de l'usage de ce membre, du retour à sa patrie, de la société humaine et de la vie; et encore qu'il recouvre toutes ces choses à la fin des siècles en la résurrection générale, c'est par accident à la sentence du juge et contre l'intention de la loi civile et politique, comme l'enseigne saint Augustin.

O.— (3° *Ratione.*) C'est qu'on ne doit pas mesurer la longueur ou la brièveté de la peine à la durée de l'action par laquelle le crime a été commis, autrement un homme qui aurait tué son père ou son prince par un coup de pistolet ou de couteau devrait être condamné seulement à être décapité, et celui qui aurait employé une heure à couper l'arbre de son voisin pour le dérober serait condamné au fouet ou à une autre peine d'une heure : il faut mesurer la durée de

la peine, non pas à la durée du crime, mais à l'énormité. Pour juger sagement et judicieusement la grièveté d'un crime, l'on fait diverses considérations. L'on considère premièrement la grande qualité de la personne offensée, la bassesse de la personne qui a offensé, et la distance et la disproportion qui est entre les deux personnes; car plus la personne offensée est grande et noble, et plus la personne qui offense est petite et chétive, plus aussi l'offense est jugée grande. L'on considère, en second lieu, les biens que vous aviez reçus de la personne offensée; et en effet, plus vous lui aviez d'obligation, plus votre ingratitude est grande et, par conséquent, le crime plus énorme. On regarde, en troisième lieu, toutes les circonstances et les motifs que vous deviez avoir pour ne pas commettre cette faute. Une contenance incivile que vous faites en présence du roi vous rendra plus ridicule que cinquante en présence d'un villageois. Un regard de travers donné à votre père, un petit déplaisir fait à votre mari sans sujet, ou une légère trahison à votre ami, vous rendra plus coupable que d'autres injures plus grandes faites à des personnes communes et ordinaires. Or, il est vrai qu'il y a une distance infinie entre le Créateur et la créature, il est vrai que nous avons reçu du Fils de Dieu des bienfaits inestimables, que nous lui avons des obligations infinies, qu'il était notre ami, notre époux, notre père et notre roi très aimable; donc, quand nous l'offensons par un péché mortel, c'est une offense infinie qui mérite très justement une peine infinie et d'une éternelle durée : *Quis sapiens, et custodiet hæc?*

CONCLUSIO MORALIS.

P. — (*Ex primo puncto.*) Voyez donc votre folie et la sagesse des âmes vertueuses ; nous ne pouvons avoir aucun bien, ni spirituel, ni temporel, qui ne vienne de Dieu. Toute notre fortune dépend de lui en ce monde et en l'autre ; il donne donc ses biens à qui bon lui semble, il les distribue selon le bon plaisir de sa volonté, il les donne plus ou moins abondamment selon la plus grande ou plus pe-

tite inclination qu'il a pour une âme. Cet homme de bien fait donc très sagement de gagner son affection et de se mettre bien avant dans ses bonnes grâces par son assiduité aux bonnes œuvres et par la pratique des vertus excellentes, afin de recevoir de lui d'autant plus de grâces et de faveurs qu'il se rend plus agréable à sa Majesté divine : *Quanto Majestati divinæ fit gratior, tanto donis potioribus augeatur;* c'est l'Eglise qui parle ainsi. Vous faites tout le contraire; au lieu de gagner les bonnes grâces de Dieu, au lieu d'apaiser sa colère et de satisfaire à sa justice pour les crimes de votre vie passée, vous ajoutez péchés sur péchés, vous en commettez de plus grands et en plus grand nombre, vous enflammez horriblement son indignation, vous attirez sur vous sa vengeance, vous lui donnez sujet de vous dire par Ezéchiel : (5. 11. et 9. 9.) « Vivo ego, dicit « Dominus Deus : pro eo quod sanctum meum violasti in « omnibus abominationibus tuis : non parcet oculus meus, « et non miserebor ; » et derechef : « Iniquitas domus « Israel magna est nimis valde, et repleta est terra sangui- « nibus ; igitur et meus non parcet oculus, et non mise- « rebor » : Parce que vous avez profané les choses saintes et commis des abominations en grand nombre, je jure ma vie que je n'aurai point pitié de vous, encore que je voie vos misères devant mes yeux. Et en un autre chapitre il dit : L'iniquité de la maison d'Israel est plus que très grande, c'est pourquoi je ne lui ferai plus de miséricorde.

Q. — (*Ex secundo puncto.*) Les réflexions que nous avons faites sur la justice commutative de Dieu, nous donnent sujet de dire que l'homme de bien est un saint et louable simoniaque, un très bon laboureur, un sage et vertueux usurier, un plaideur adroit et intelligent. N'est-ce pas une singulière faveur que Dieu vous fait, de pouvoir acheter la grâce avec de l'argent? n'est-ce pas un échange bien admirable et bien avantageux pour nous, de donner des biens temporels et terrestres pour les biens éternels et célestes ? Eussions-nous osé seulement y penser, si Dieu ne nous y eût conviés? N'eussions-nous pas redouté qu'on nous eût

dit comme à Simon le magicien : *Pecunia tua tecum sit in perditionem, quoniam donum Dei existimasti pecunia possideri.* Quand un homme fait l'aumône pour l'amour de Dieu, vous pouvez dire : Voyez le simoniaque, il achète un bénéfice; que vaut ce bénéfice ? des millions de rente, non pas seulement annuelle, mais continuelle, perpétuelle et éternelle ; il commet la simonie, non de Simon le magicien, mais de Simon l'apôtre : *Dixit Simon Petrus ad Jesum : Ecce nos reliquimus omnia, quid ergo erit nobis ?* Pour une barque et pour des filets on lui donne l'archevêché de Rome et le patriarchat de toute l'Eglise. Et on dira aux âmes choisies pour un peu de pain qu'elles auront donné aux pauvres : Possédez le royaume des cieux : *Possidete regnum, esurivi enim.*

J'ai dit, en second lieu, que l'homme vertueux est un bon laboureur; il a bien lu le livre de la maison rustique, ou, pour mieux dire, de la maison céleste; il a appris de l'Evangile où il faut semer, comme il faut semer, et en quel temps il faut semer : *Qui seminat in carne sua, de carne et metet corruptionem.* Le voluptueux sème en la chair, il n'en moissonnera que des ordures et de la corruption ; l'avaricieux sème en la terre, il n'en recueillera que des moissons de terre et de boue, des biens caducs et périssables; mais le juste sème en très bon fond, en un fond fertile et fécond, au sein adorable de Dieu ; il use sagement de la saison propre à semer, qui est le temps de cette vie : Semez le bien pendant que vous en avez le temps, dit S. Paul : car, après la mort ce n'est plus la saison de semer, mais de moissonner; c'est alors que les prédestinés recueillent les fruits de leurs travaux ; ils ont semé en pleurs, en sueurs, en mortifications, en pénitences, et non pas en folies et en divertissements comme les gens du monde; ils moissonnent en joie, en contentements et en délices : *Euntes ibant et flebant, mittentes semina sua; venientes autem venient cum exultatione, portantes manipulos suos.* (Psalm. 125. 6.)

Disons encore que l'homme charitable est un vertueux et louable usurier ; *Feneratur Domino qui miseretur*

pauperis : Celui qui a pitié du pauvre donne à usure son bien à Dieu, dit le Saint-Esprit; il ne le donne pas à six ou à dix pour cent, mais à cent pour un; le Sauveur le lui promet : *Centum accipiet ;* et tant s'en faut qu'il en soit repris de justice, qu'au contraire il se dispose par ce moyen à plaider avantageusement au tribunal de la justice de Dieu. Les saints hommes, dit S. Grégoire, considèrent avec attention combien juste et équitable est le juge devant lequel ils ont à rendre compte; ils se proposent tous les jours devant les yeux le dernier moment de leur vie ; ils examinent avec soin ce qu'ils pourront répondre à leur juge sur chaque chef de son interrogatoire ; et le Prophète-Royal dit que celui qui pratique les bonnes œuvres et qui fait beaucoup de charités aux pauvres, se prépare à rendre compte au jugement de Dieu avec honneur et approbation : *Jucundus homo qui miseretur et commodat, disponit sermones suos in judicio.* Quand on lui demandera : A quoi avez-vous employé l'argent que je vous avais donné ? A faire l'aumône à un tel pauvre, à acheter les Œuvres de Grenade et la Vie des Saints pour ma famille. Qu'avez-vous fait un tel jour ? Le matin j'ai fait oraison, je suis allé à la messe, l'après-dînée j'ai visité un tel malade, j'ai travaillé au raccommodemment de deux familles qui étaient en procès.

R. — (*Ex tertio puncto.*) C'est donc très sagement que le Sage nous dit : *Est qui modico pretio multa redimat.* Que ne voudriez-vous faire, que ne voudriez-vous donner, que ne voudriez-vous endurer pour vous racheter d'être un jour entier dans l'huile bouillante ? et pour vous racheter d'être brûlé une infinité d'années, vous n'avez qu'à garder les commandements de Dieu, qu'a restituer un peu de bien que vous possédez injustement et qu'à embrasser les travaux de la pénitence. Faites-le si vous êtes sage ; et en tout ce qui vous arrivera en cette vie, même contre votre volonté, en tout ce que vous verrez en ce monde, honorez-y la très adorable et très aimable justice de Dieu. Dites toujours avec le Psalmiste : *Justus es, Domine, et rectum judicium tuum :* Mon Dieu, vous êtes juste, et votre juge-

ment n'est que justice et qu'équité ; dites avec les trois jeunes hommes de la fournaise : *Universa quæ fecisti nobis, Domine, in vero judicio fecisti :* Tout ce que vous nous avez fait, vous l'avez fait avec une grande justice ; dites avec les saints de l'Apocalypse : *Salus, et gloria , et virtus Deo nostro, et quia vera, et justa judicia sunt ejus :* Les jugements de notre Dieu sont très conformes à la vérité et à la justice ; honneur, gloire , louange , bénédiction lui en soient rendus à présent et toujours, dans les siècles des siècles. *Amen.*

DU SECOND OBJET MATÉRIEL

DE LA FOI,

QUI EST LA DIVINITÉ CONSIDÉRÉE EN SES OEUVRES,

ET PREMIÈREMENT DE L'ŒUVRE DE LA CRÉATION ATTRIBUÉE A LA PERSONNE DU PÈRE.

SERMON CLXXXI.

DE LA CRÉATION DU CORPS HUMAIN.

Fide credimus aptata esse sæcula verbo Dei.
Dans la foi nous croyons que Dieu a créé le monde par sa parole. (Hebr. 11. 3.)

JUSQU'A présent nous avons traité du principal objet de la foi, qui est la Divinité considérée en elle-même et en ses perfections infinies ; il est à propos de la considérer dorénavant en ses œuvres, et premièrement en l'œuvre de la création, que les apôtres attribuent à la personne du Père, parce qu'il est la Déité fontale, comme parle S. Hilaire, la source et l'origine de tout ce qui est produit en l'être créé ou incréé. Aujourd'hui nous traiterons de la création du corps humain; demain, Dieu aidant, de l'âme raisonnable, et après-demain, de la production des autres créatures. Si jamais corps humain a été beau, agréable, parfait et ravissant, ce fut le vôtre, ô sainte Vierge ! puisqu'il était la tige qui devait produire et porter la fleur de Nazareth, le sanctuaire où devait habiter le Saint des saints, le modèle et l'original sur lequel on devait former le corps adorable de Jésus, que nous bénissons en vous saluant : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. A. *Vita est optimum omnium bonorum temporalium.*

Primum punctum. *In creatione corporis humani Deus exercet :* B. 1° *Suam potentiam.* — C. 2° *Sapientiam.* — D. 3° *Bonitatem.*

Secundum punctum. E. *Exhortatio ad serviendum Deo Creatori.* — F. *Et Patri nostro.*

EXORDIUM.

A. — (*Vita est, etc.*) Entre les biens naturels que les hommes ont reçus de la libéralité divine, le premier, le plus grand et le plus précieux, c'est la vie. Ceci se montre évidemment en ce qu'il n'y a rien que nous ne quittions, rien que nous n'entreprenions, ni rien que nous ne souffrions volontiers pour conserver ce bienfait. Si vous demandez à un laboureur ou à un vigneron pourquoi il passe toute l'année à remuer un peu de terre avec beaucoup de travail, il vous dira : C'est pour gagner ma vie : *Quantis laboribus agitur, ut longiore tempore laboretur !* Si vous demandez à un marchand qui est sur mer, pourquoi en temps d'orage il jette dans l'eau ses marchandises les plus précieuses, et même ses provisions de bouche, il répondra: C'est pour décharger le vaisseau et pour sauver ma vie : *Jactant in mare, tempestate sæviente, etiam alimenta, et ut vivant, projiciunt unde vivant.* Si vous demandez à un malade pourquoi il permet qu'on le saigne, qu'on le ventouse, qu'on le scarifie, qu'on lui applique le cautère, et dans quelle intention il avale des potions qui font bondir le cœur, seulement à les sentir, il vous dira : C'est pour recouvrer ma santé et conserver ma vie : *Multi vitam dolore finierunt, quam ne finirent, dolere voluerunt.*

La raison de ce grand amour que nous avons pour la vie, c'est que nous connaissons, par un instinct de la nature, qu'elle est le fondement, la base et le principe de tous les autres biens naturels que nous ayons, et que ce fondement

étant renversé, tout le reste s'en va par terre. Ceci nous oblige à une grande reconnaissance envers Dieu, et à lui rendre des actions de grâces immortelles pour l'œuvre de la création ; car ce bienfait en comprend trois comme nous avons dit, qui sont la création de notre corps, la création de notre âme et la création de ce monde pour l'entretien de notre corps et pour l'instruction de notre âme. Aujourd'hui j'ai à vous faire voir que le Créateur, en nous donnant un corps, a exercé sa puissance, sa sagesse et sa bonté infinie; je le montrerai, dis-je, par des lumières empruntées de trois grands docteurs, qui sont S. Laurent Justinien, (de disciplina et perfectione relig. 4. c.) S. Augustin et Tertullien.

PRIMUM PUNCTUM. — *In creatione, etc.*

B. — (1° *Suam potentiam.*) La sainte Vierge nous marque la première vérité dans son Cantique, quand elle dit que le Créateur exerce sa puissance à humilier les superbes : *Fecit potentiam in brachio suo, dispersit superbos.* Sur quoi S. Laurent Justinien propose une belle question et demande : D'où vient que le Créateur dont toutes les œuvres sont très parfaites et accomplies, a voulu faire en l'homme un mariage, qui d'abord semble si imparfait et si mal concerté, entre deux substances si inégales, si disproportionnées et si dissemblables que sont l'âme et le corps : l'âme si noble, si excellente, si spirituelle, si céleste et de l'ordre des anges ; le corps si grossier, si vil, si matériel et de la catégorie des animaux ? Ce saint patriarche répond que Dieu l'a voulu de la sorte, afin d'humilier l'âme et de la tenir bas : Voyez, mesdames, votre indiscrétion, comme vous êtes contraires au dessein de Dieu et ridicules à ses anges : il vous a donné un corps tout exprès pour vous humilier, et vous prenez sujet de vous en enorgueillir ; vous voulez être regardées, adorées et idolâtrées dans sa sainte maison et en sa sainte présence, où rien ne doit paraître et ne doit éclater que sa divine Majesté, et cela même pendant

les adorables et les redoutables mystères. O que vous êtes éloigné de ses pensées! ô que vous combattez ses intentions et ses desseins! Il avait vu que le premier ange et que les autres de sa suite s'étaient perdus par vanité, à la vue de leur nature, qui était très excellente, très pure et très spirituelle, exempte et dégagée de toute matière; de peur que l'âme raisonnable ne tombât en cette faute, il l'a emprisonnée en ce cachot, il l'a attachée à ce corps de boue, il l'a ensevelie dans ce tombeau : σῶμα σῆμα : il l'a plongée dans cet abîme; mais ce qui est admirable et ce qui montre sa toute-puissance divine, c'est que nous tenant ainsi bas, il abat l'orgueil de Lucifer : le corps qui nous est un sujet d'humiliation, est un instrument de victoire et de triomphe sur cet esprit superbe.

On admira autrefois la puissance de Dieu, quand on vit que trois jeunes hommes étant jetés dans la fournaise de Babylone, le feu ne les endommagea point, ne brûla pas un seul cheveu de leur tête, ni un seul fil de leur robe; mais qu'il se jeta sur ceux qui l'avaient allumé, et qu'il les réduisit en cendre. N'y a-t-il pas sujet de s'étonner et d'admirer la toute-puissance de la grâce de Dieu, quand on voit que les démons allument le feu de la concupiscence dans le corps de plusieurs jeunes hommes, et que leurs âmes n'en sont point touchées? C'est ce qui brûle les démons, c'est ce qui les fait enrager de dépit. Et qui n'eût admiré la puissance de Dieu, quand on vit qu'il faisait la guerre à un grand roi et à son royaume avec des moucherons? Les Egyptiens la reconnurent et l'avouèrent alors, ce qu'ils n'avaient point fait aux autres grands fléaux : *Digitus Dei est hìc.* Les substances corporelles ne sont que comme des moucherons en comparaison des anges. Quand les anges réprouvés voyaient que Dieu triomphait d'eux par des filles de treize ans, de douze ans, de neuf ans, que les corps faibles et délicats de saint Agnès, de sainte Christine et de sainte Basilisse résistaient courageusement à toutes les géhennes et aux supplices que la cruauté ingénieuse de ces esprits enragés faisait exercer sur elles, n'avaient-

ils pas sujet de reconnaître et d'avouer le pouvoir de Dieu, et de dire par admiration : *Digitus Dei est hic ?*

C. — (2° *Sapientiam.*) Quand cela ne serait pas, le Créateur a montré sa puissance et sa sagesse dans la production de notre corps, en ce que d'une matière si simple, si grossière et si chétive, comme l'est un peu de boue, il a su organiser tant de différentes parties : les unes molles, les autres dures ; les unes humides, les autres sèches ; les unes très sensibles et les autres insensibles ; la chair, les os, les cartilages, les muscles, les nerfs, les tendons, les moelles, les veines, les artères, le sang, la bile, la pituite et tous les autres organes nécessaires à la demeure et aux fonctions de l'âme végétative, sensitive et intellectuelle. C'est comme si un architecte faisait d'une motte de terre un palais parfait et accompli, de bois et de pierre, de marbre, de jaspe et de porphyre, qui aurait tous ses étages, ses galeries, ses sales, ses chambres, antichambres et cabinets, avec les tapisseries, les tables, les buffets, les lits et tous les autres meubles nécessaires à la résidence et au service d'une fort grande reine.

J'ai dit que Dieu a montré en cette œuvre sa puissance et sa sagesse infinie ; car si sa puissance s'est exercée à former d'un peu de boue tant de différentes parties, sa sagesse se connaît dans l'industrie et l'artifice avec lequel elles sont disposées, dans la symétrie, la proportion, le rapport et la convenance admirable qui y est gardée. C'est à quoi nous devrions faire souvent réflexion avec S. Augustin, pour exciter en nos cœurs des sentiments de respect, d'amour et d'admiration envers cette sagesse divine dont nous avons un ouvrage si merveilleux, non-seulement devant nous, mais avec nous et en nous. Nous devrions dire comme ce grand docteur : D'où vient donc cette masse de chair qui marche sur la terre ? Qui est-ce qui m'a donné ces membres qui me sont si commodes ? qui est-ce qui les a organisés et fabriqués avec tant d'artifices ? et qui est-ce qui a logé et ajusté si adroitement dans un trou de ma tête tant d'humeurs, tant de muscles, tant de nerfs et tant de tuniques qu'il y en a dans mon œil ?

Qui a été si sage de faire mes oreilles, non pas de chair, de peur qu'elles ne penchent avec indécence, non pas d'os, de peur qu'elles ne me blessent quand je suis couché sur le côté, mais d'une matière qui n'est ni molle ni dure? Qui est-ce qui s'est avisé de faire ma main de plusieurs pièces, et de la diviser en cinq doigts, afin que je m'en puisse servir plus commodément pour toucher des orgues, pour tenir ma plume, pour enfiler une aiguille et pour les autres usages de ma vie? Qui a été si libéral que de faire doubler les membres qui me sont les plus nécessaires : deux yeux, deux oreilles, deux mains et deux pieds, afin que si je viens à perdre l'un par quelque accident, je puisse me servir de l'autre? Qui est-ce qui a su si bien partager et compasser ces membres jumeaux, que la main droite n'est pas plus longue ni plus large que l'autre, que le petit doigt de l'un soit tout semblable au petit doigt de l'autre, et même qu'il n'y ait pas plus de poils en l'une de mes paupières qu'en l'autre? Qui a été si exact et si ponctuel que de ranger jusqu'aux poils de mes paupières? En l'homme, dit Vesale, il n'y a pas moins de trois cents os. Galien en reconnaît au moins deux cents, et il dit au livre de la formation du fœtus que chacun de ces os n'a pas moins de quarante offices. Les modernes reconnaissent deux cents quarante-sept os ; savoir : cinquante-neuf à la tête, soixante-huit au tronc du corps et cent-vingt aux jointures des muscles. Les plus curieux anatomistes en comptent quatre cent vingt-deux, et disent que chacun d'eux a au moins dix offices ; il y a donc en mon corps plus de huit mille offices pour les os, et plus de deux mille pour les muscles.

Qui est-ce qui a créé tant d'officiers en mon corps? qui a distribué tant d'offices? qui a soin de leur faire si bien faire leurs charges que, quand je suis en bonne santé, pas un ne manque à son devoir, pas un n'empiète sur l'office de l'autre? Ces membres si divers et en si grand nombre sont formés avec tant d'esprit et de sagesse, qu'il semble que le Créateur ait voulu faire en ce corps un abrégé du monde corporel et visible, une image du monde spirituel et

angélique, une ombre du monde archétype et divin ; la tête en est comme le ciel, les yeux en sont comme les astres, les quatre humeurs en sont les éléments et en ont les propriétés, la bile en est comme le feu, le sang comme l'air, la pituite comme l'eau, et la mélancolie en est comme la terre. S. Denis, aréopagite, (de cœlest. Hierarch. cap. 15.) montre que les parties de notre corps ont quelque conformité et quelque ressemblance avec les propriétés des anges ; les yeux représentent la vivacité de leur entendement et la lumière qui éclaire leur esprit, les oreilles leur promptitude à recevoir les commandements de Dieu, les mains leur force à exécuter ce qu'ils entreprennent, et ainsi des autres parties.

Hippocrate et Galien nous donnent sujet de penser que l'homme est à l'image de Dieu, non-seulement quant à l'âme, mais encore en quelque façon quant au corps ; car en Dieu tout est parfait, on ne saurait y imaginer un seul défaut ou la moindre imperfection, et ses divins attributs sont une même chose entre eux et avec son essence adorable ; sa puissance est sa sagesse, sa sagesse est sa bonté, sa bonté est sa beauté. Ainsi, au corps du premier homme, tout était accompli, on n'y pouvait pas remarquer le moindre défaut. Galien pour convaincre d'erreur Epicure qui disait que la composition de notre corps était un ouvrage du hasard, dit qu'il lui donne cent ans à penser pour essayer si on pourrait changer de situation ou de figure quelqu'une de ses parties, et il assure qu'après ce temps il sera contraint d'avouer qu'on ne pouvait pas mieux faire notre corps, et qu'il est impossible de faire le moindre changement en un seul de nos membres sans en ôter toute la beauté, l'utilité et la bonne grâce. Du Laurent, célèbre médecin de notre siècle, enchérit là-dessus et donne dix mille ans à tous les séraphins du ciel ; car toutes les parties de notre corps sont si bien disposées et rangées en si bel ordre, que ce qui sert à la beauté sert à la force, et que ce qui sert à la force sert à la commodité. Par exemple, que le front soit fabriqué d'os et non pas de chair, cela sert à la

force, car s'il était de chair il serait trop faible pour défendre le cerveau qui est comme le donjon et la citadelle du corps, et cela sert aussi à la beauté, car s'il était de chair il s'aplatirait et s'enfoncerait aisément avec indécence et mauvaise grâce, et cela sert aussi à sa commodité, car s'il était de chair et qu'il ne fût pas élevé, les rayons visuels ne pourraient pas si bien se réunir, et les espèces ne se ramasseraient pas si bien dans les yeux.

De plus, l'être de Dieu est infini, il n'a ni bornes, ni limites, ni commencement, ni fin. Les anciens disaient que c'est une sphère dont le centre est en tout lieu, et la circonférence nulle part; et Hippocrate, parlant de notre corps, dit que c'est comme un cercle qu'on fait sur le papier avec la plume, où il n'y a ni commencement ni fin, ni premier ni dernier point : πανταᾶ ὁμόιως ἀρχὴ, καὶ πανταᾷ τελευτὴ, κύκλου γὰρ γράφεντος ἀρχὴ ὀυκ εὑρετή. Qui a projeté ce dessein, et qui a fait ce bel ouvrage? N'est-ce point peut-être ma mère? Non, car quand je commençai à être formé dans son sein, elle ne savait pas encore si elle était grosse, et quand elle l'eût su, elle ne savait pas si c'était d'un garçon ou d'une fille, d'un enfant parfait ou d'un fruit monstrueux. Celui qui voit une belle image, la première parole qui lui sort de la bouche, c'est pour demander qui l'a faite; et d'où vient que voyant un homme, l'original de cette image, je ne demande point qui l'a fait? Et quand je demande qui a fait une image, si quelqu'un me répondait que personne ne l'a faite, mais qu'elle s'est faite d'elle-même, ou qu'un garçon de boutique ayant répandu par mégarde une bouteille d'encre sur cette toile, cela a si bien rencontré que cette image s'est trouvée ainsi faite, je jugerais aisément que celui qui me répondrait ainsi serait sans jugement, ou se moquerait de moi; car je ne suis pas si grossier que je ne comprenne aisément qu'un ouvrage si artistement fait, ces couleurs si bien appliquées, ces proportions si bien gardées et ces gestes si bien contrefaits, ne peuvent être faits par hasard, mais qu'il faut nécessairement qu'un bel esprit, qu'un bon peintre et qu'un excellent ouvrier y ait appliqué la pensée et la main.

D. — (3° *Bonitatem.*) Quand je vois mon corps formé avec tant d'artifice, les membres placés en si bel ordre, les parties cousues l'une à l'autre avec tant d'ajustement et de correspondance, et si propres aux fonctions de ma vie, je dois conclure que cet ouvrage ne s'est pas fait par hasard, mais qu'un excellent esprit, qu'un ouvrier très sage et bien expert a daigné s'y employer : C'est donc vous, ô mon Dieu ! conclut S. Augustin, c'est vous, mon Créateur ! qui m'avez fait : *Tu formasti me, et posuisti super me manum tuam.* (Psal. 138. 5.) Ces mains toutes-puissantes et divines qui soutiennent le ciel, vous avez daigné les appliquer à organiser mon corps : *Non est occultatum os meum a te, quod fecisti in occulto ;* il n'y a pas un seul osselet, pas un nerf ou un petit muscle là-dedans que vous n'ayez fabriqué avec application d'esprit ; et si vous avez été si exact à bien former et rendre parfait ce corps que vous m'avez donné pour m'humilier sur la terre, combien excellent sera-t-il quand vous le reformerez pour vous glorifier dans le ciel ? Et ce qui montre encore évidemment la grandeur incompréhensible de votre bonté admirable, c'est qu'ayant joint un corps terrestre a l'âme raisonnable, pour la tenir basse et humiliée, vous faites qu'il lui sert beaucoup à mériter d'être élevée au-dessus du firmament, et logée parmi les archanges. Oui, le corps contribue beaucoup au salut et à la perfection de l'âme, à la connaissance qu'elle a de Dieu, à l'honneur qu'elle lui fait, et aux services qu'elle lui rend.

L'âme a une connaissance naturelle de Dieu, elle en a une surnaturelle, elle le connaît naturellement par ses œuvres, elle le connaît surnaturellement par la foi ; elle reçoit la première connaissance par la vue du corps, et la seconde par l'ouïe ; elle voit par les yeux la grandeur, la beauté et l'économie de ce monde ; et par ce moyen elle connaît la grandeur, la beauté, la sagesse et les autres perfections du Créateur : *Invisibilia Dei, a creatura mundi, per ea quæ facta sunt, intellecta conspiciuntur.* Elle reçoit par l'ouïe la prédication et la foi des mystères surnaturels que l'Eglise lui enseigne : *Fides ex auditu.*

Dieu ayant produit des créatures purement spirituelles et dégagées de toute sorte de matière, qui sont les anges, et des créatures corporelles toutes plongées dans la matière, qui sont les bêtes, il méritait d'être adoré et honoré des unes et des autres; les anges l'adorent excellemment, mais les animaux en sont incapables; il a donc fait une créature moyenne, l'homme qui, s'approchant des anges du côté de l'esprit, et des animaux du côté de la chair, joint en lui le spirituel et le corporel, et peut rendre au Créateur un hommage spirituel, comme font les anges, et un honneur corporel, ce que les animaux ne peuvent pas; et c'est ce qui nous oblige et doit nous exciter à employer notre corps avec grand soin, et, si je l'ose dire, plus même que notre esprit, à honorer et à adorer notre Dieu; car si nous ne l'honorons par notre esprit, il ne laisse pas d'être honoré spirituellement, les anges suppléant à ce manquement; mais si notre corps ne l'honore, il n'est point honoré corporellement, puisque les autres créatures corporelles sont incapables de le faire.

Le corps, en troisième lieu, coopère à la piété de l'âme, en ce qui est du service de Dieu, par des actes de plusieurs vertus qu'elle ne pourrait pas pratiquer sans le ministère du corps, et le Créateur lui a donné une posture convenable et des membres propres à ces fonctions :

Pronaque cum spectent animalia cætera terram,
Os homini sublime dedit, cœlumque tueri
Jussit, et erectos ad sidera tollere vultus.
(Ovid. Met, 1. v. 84.)

Au lieu que les autres animaux ont la tête penchée contre terre, l'homme a la sienne tournée vers le ciel. Il lui a donné des pieds pour aller aux lieux saints, des genoux pour les fléchir en la prière, une langue pour louer et bénir son Dieu et pour instruire son prochain, des mains pour les élever en l'oraison et les étendre vers les pauvres; et si nous regardons la chose de bien près, nous verrons qu'en tous les ordres des Saints, ce qui les rend plus signalés, ce qui leur

mérite de plus illustres auréoles, ce sont les vertus qu'ils pratiquent par l'entremise du corps; les travaux et les voyages des apôtres, les écritures des évangélistes, les tourments et la mort précieuse des martyrs, les veilles et les études des docteurs, les sueurs et les prédications des confesseurs, les austérités et les mortifications des religieux, les combats et les victoires des vierges, les aumônes et les bonnes œuvres des saintes veuves, les jeûnes et les mortifications des pénitents, leur acquièrent beaucoup de gloire, et le corps y a très-grande part.

SECUNDUM PUNCTUM. — *Exhortatio*, *etc.*

E. — (*Deo creatori.*) C'est donc pour vous, ô grand Dieu! c'est pour vous et pour votre service que je suis créé; c'est pour vous connaître, pour vous aimer, pour vous honorer et vous louer que vous m'avez donné l'être et la vie; soyez-en béni et glorifié à jamais. O quel honneur! ô quel bonheur et quelle dignité inconcevable à nous d'être créés pour Dieu, d'avoir le Créateur pour notre dernière fin, d'être référés à Dieu, non pas par l'entremise de quelqu'un, mais immédiatement! les éléments sont pour les plantes, les plantes sont pour les animaux, les animaux sont pour l'homme, et l'homme est pour Dieu, immédiatement et sans entre-deux. Quelle dégradation donc, et quel déréglement monstrueux est-ce que de manquer à cette obligation, et de se référer à d'autre fin? Le soleil a été créé pour éclairer, le feu pour échauffer, l'eau pour humecter, et la terre pour produire des plantes, ils le font et l'ont toujours fait; l'homme seul qui a été avantagé d'une nature si excellente, l'homme qui a reçu la souveraineté sur toutes les autres créatures, l'homme qui a été créé pour une fin si noble manque à son devoir et est inutile en ce monde. Eh! quelle différence il y a très-souvent entre deux personnes que vous penseriez fort semblables? Votre voisin est gentilhomme et vous aussi, il a un bel esprit et vous aussi, il a de grands biens et vous aussi; mais il est homme de bien, il cherche Dieu en toutes ses œuvres, il s'étudie à le connaître, à l'aimer, à l'honorer,

à le servir, à procurer sa gloire et à le faire aimer et honorer par tous ceux qu'il hante ; vous au contraire n'avez point d'autre but de vos pensées, de vos desseins, de vos actions et de vos affections que vous-même ; votre contentement, votre satisfaction, l'établissement de votre fortune et l'avancement de vos enfants, sont la seule et dernière fin des inclinations de votre cœur. Dieu fait plus d'état de votre voisin que de tous les trésors de la terre, que de tous les astres du ciel, et il fait moins d'état de vous que d'une épingle et que d'une aiguillée de fil ; vous en pouvez juger par vous-même et par votre façon d'agir.

Vous avez, par exemples, deux chevaux en votre écurie, tous deux de même prix et de même poil et de même taille; l'un s'est rompu la jambe sans remède, et l'autre est sain et vigoureux ; vous nourrissez et gagez un valet pour avoir soin de celui-ci, vous le lui recommandez souvent, vous le visitez de temps en temps et le faites voir à vos amis ; mais celui qui s'est rompu la jambe ne vous est plus rien ; vous l'envoyez à la voirie, vous en faites moins d'état que d'une épingle, ou que d'une aiguillée de fil. Pourquoi ? Une épingle peut servir à attacher un rabat, un bout de fil à coudre une manchette, et ce cheval est inutile, il ne sert plus de rien à la fin pour laquelle il est dans ce monde. Ainsi quelque bel esprit que vous ayez, quelque bon jugement, quelque science, prudence et industrie qui soit en vous, si vous n'aimez Dieu, si vous ne le servez, si vos actions et vos affections ne tendent à sa gloire, il vous estime moins qu'une épingle ; vous êtes la plus inutile de toutes les créatures, car une épingle sert à sa fin, et vous ne servez de rien à la fin pour laquelle vous êtes homme, qui est la gloire de Dieu; vous semble-t-il que ce soit une chose indifférente de priver votre Créateur des fruits de la vie qu'il vous a donnée?

Quand vous avez un cerisier, un abricotier ou quelque autre arbre fruitier dans votre héritage, si on vous en dérobe les fruits, vous vous mettez en colère, vous donnez des malédictions au larron qui les a cueillis, et si on vous les prend cinq ou six ans de suite, vous le faites couper et je-

ter au feu, parce, dites-vous, qu'il est inutile, et cependant peut-être que vous ne l'avez pas planté, vous ne le cultivez point, vous ne l'arrosez jamais, vous n'y faites rien, mais seulement parce qu'il est en votre héritage, vous en voulez avoir les fruits. Hé! ne faites donc pas à autrui ce que vous ne voudriez pas être fait à vous-même; vous êtes un arbre planté de la main de Dieu, enraciné dans son terroir et dans l'enceinte de son domaine arrosé continuellement par ses influences, cultivé soigneusement par une infinité de bienfaits; et à qui donnez-vous les fruits de cet arbre, à qui adressez-vous vos pensées, vos paroles et vos actions? N'est-il pas vrai qu'il n'y a personne à qui vous pensiez moins, personne de qui vous parliez moins, et à qui vous rendiez moins de service qu'à Dieu? Quelle bonne œuvre bien parfaite avez-vous jamais faite purement pour l'amour de lui? N'avez-vous point peur qu'il se mette en colère, qu'il ne vous donne sa malédiction comme au figuier de l'Evangile, et qu'il ne fasse couper et jeter au feu cet arbre inutile, et qu'il ne dise : *Succidite arborem, ut quid terram occupat?* Ou, si vous voulez, je vous ferai un argument plus familier et plus persuasif.

F. — (*Patri nostro.*) Considérez, je vous prie, quel honneur, quel amour et quelle obéissance un enfant est obligé de rendre à son père. Cet enthymême sera fructueux, l'antécédent servira pour les enfants, et la conséquence pour les pères : Belle pensée de S. Pierre Chrysologue! Pourquoi pensez-vous que Dieu s'est voulu servir des hommes pour mettre les hommes au monde? ne pouvait-il pas lui-même tout seul immédiatement nous créer de rien, ou changer des pierres en homme, comme il dit qu'il est facile à Dieu : *Potest de lapidibus suscitare filios Abrahæ.* C'est afin que, par l'amour ardent que vous portez à vos enfants, vous connaissiez l'amour excessif que Dieu porte aux siens; afin que, par l'honneur et l'obéissance que vous demandez de vos enfants, vous connaissiez l'honneur et l'obéissance que vous devez à Dieu qui est votre père. C'est une chose admirable de voir en l'Ecriture sainte

comme Dieu est assidu à nous recommander l'honneur et l'amour que nous devons à nos pères et mères, à nous promettre des récompenses si nous nous en acquittons bien, et à nous faire des menaces si nous venons à y manquer. Il dit : *In omni opere, et sermone, et patientia honora patrem tuum* : (Eccli. 3. 9.) Honorez votre père et votre mère de parole, d'œuvre et par patience. Quand vous leur parlerez, que ce ne soit pas en grondant ni en murmurant, mais avec toute sorte de respect ; quand ils vous parleront, ne vous tenez pas assis lorsqu'ils sont debout, et ne faites rien qui leur puisse déplaire en quelque façon que ce soit ; quand ils vous donneront sujet de quelque mécontentement, honorez-les en endurant et exerçant la patience envers eux ; souvenez-vous combien d'ennuis et de soucis, d'incommodités et de mauvaises nuits ils ont souffert pour vous.

Voici les récompenses que Dieu a promises. Premièrement il dit : *Quasi in sereno glacies, solventur peccata tua :* Vos péchés s'effaceront comme la neige se fond au soleil. La meilleure pénitence que vous puissiez faire, et la plus agréable à Dieu, c'est d'honorer votre père et votre mère. Vous avez commis tant de péchés, tant de blasphèmes, d'ivrogneries, de médisances, d'impuretés, et vous n'en avez fait que très peu ou point de pénitence, quand et comment prétendez-vous la faire ? Dieu vous demande, pour satisfaire à vos péchés, que vous enduriez de vos pères et mères.

En second lieu : *Qui honorat patrem suum, in die orationis suæ exaudietur, et in die tribulationis Deus commemorabitur tui :* Quand vous demanderez quelque chose à Dieu, il vous exaucera volontiers, vous pourrez le sommer de sa promesse ; quand vous serez en quelque maladie ou affliction, vous aurez droit de lui demander du soulagement, lui remontrant qu'il l'a promis, et que vous avez rendu de bons services à votre père ou à votre mère en leurs maladies, lorsque vos frères ou vos sœurs les abandonnaient. Comme au contraire il dit : *Est maledictus a Deo qui exasperat matrem.* Non seulement celui-là est maudit de Dieu, qui tue sa mère, qui la bat, qui la pousse ru-

dement; qui la met hors de la maison, et qui la fait mourir de regret, mais encore celui qui la fâche notablement; et quelle plus grande peine voudriez-vous que d'être maudit de Dieu? aussi est-ce le comble de tout malheur, le fond et l'abîme d'une âme désespérée que de fâcher notablement son père ou sa mère. Quand vous voyez un jeune homme vicieux et débauché, si on vous dit que parmi ces excès il a au moins cela de bon, qu'il respecte son père et sa mère, qu'il a peur de les fâcher et qu'il fait ses débauches à leur insu de peur de les mécontenter, c'est bon signe, il y a espérance qu'il se reconnaîtra. S. Augustin dit (lib. 9. Conf. c. 22.) que parmi les débauches auxquelles il était adonné avant son baptême, il avait ce bon naturel d'honorer grandement sa mère qui était veuve, en sorte qu'elle le loua qu'il n'avait jamais dit contre elle une seule parole dure ou revêche; mais quand vous voyez un enfant qui ne tient compte de son père ou de sa mère, qui les fait mourir de regret, c'en est fait, il est proche de la réprobation, car quel bien lui peut arriver ayant la malédiction de Dieu!

Que si vous ne vous souciez pas des récompenses ou des punitions spirituelles, il dit en troisième lieu: *Qui honorat patrem suum, jucundabitur in filiis :* Celui qui honoré son père aura du contentement de ses enfants; comme au contraire, ayant été rebelle à vos pères et mères, Dieu permet que vous ayez des enfants qui vous rendent la pareille, et je crois que ce fut le Saint-Esprit qui parla un jour par la bouche d'un enfant. Un homme marié qui avait encore son père, et qui avait un enfant âgé de dix ou douze ans, envoya son père à l'hôpital, parce que sa femme ne le pouvait souffrir; cela n'arrive que trop souvent, l'enfant aime son père et sa mère, car enfin le sang ne peut mentir, il voudrait bien demeurer en paix avec eux, mais il a une femme avaricieuse, cruelle et querelleuse, qui est toujours en dispute avec son beau-père. Eve est toujours Eve; et toujours dangereuse à l'homme, elle souffle à l'oreille de son mari que son père est un fainéant, qu'il dépense plus que toute la famille, qu'il travaillerait bien s'il voulait, que

s'il demeure longtemps en la maison il faudra donner une besace à leurs enfants; le mari se laisse gagner par les paroles de cette sirène, comme fit celui dont nous parlons, il sépara premièrement son père de sa table, puis de sa maison, enfin il l'envoya à l'hôpital; et comme il avait encore quelque reste de piété, il donna à son enfant deux couvertures : Tiens, porte cela à ton grand père, et lui donne le bonjour de ma part; l'enfant n'en porta qu'une, le père trouvant l'autre en la maison : Petit coquin, pourquoi n'as-tu porté à à ton grand-père les deux couvertures que je t'avais données ? Mon père, dit-il, je garde l'autre pour vous, quand je vous enverrai à l'hôpital. Dieu mit cette parole en la bouche de cet enfant pour avertir cet homme dénaturé que ses enfants le traiteraient comme il avait traité son père: *Qui honorat patrem, jucundabitur in filiis.*

En quatrième lieu : *Vita vivet longiore.* Celui qui honore son père vivra plus longtemps en ce monde, ou si la vie lui est dangereuse pour son salut, il vivra éternellement dans le ciel; car, dit S. Thomas, puisqu'il est reconnaissant envers ceux qui lui ont donné la vie, il mérite qu'on lui conserve longtemps ce bénéfice. Tirons maintenant la conséquence de cet antécédent; je ne m'écarte pas de mon sujet, cette digression est à propos et de propos délibéré. Si Dieu nous fait de si grandes promesses, s'il nous fait des menaces si terribles pour nous inciter, ou par espérance ou par crainte, à honorer et servir nos parents, s'il nous le recommande avec tant d'instance, à combien plus forte raison voudra-t-il que nous l'honorions et le servions, lui qui est notre Père céleste? Si nous devons tant d'honneur et d'obéissance à nos pères et mères, parce qu'ils nous ont donné la vie, combien plus à Dieu qui en est le premier principe et le principal auteur? Si nous sommes si obligés à ceux qui ne sont que comme les instruments, combien plus à la cause principale? Si une image est obligée à ce pinceau qui l'a tracée, combien plus au peintre qui a conduit le pinceau; si la maison est obligée au marteau et à la truelle, combien plus à l'ar-

chitecte ; et si la robe est obligée au ciseau et à l'aiguille, combien plus au tailleur ?

Vous vous plaignez de vos enfants qu'ils ne vous rendent point de service, ils font mal, mais ne vous en plaignez pas, ils vous rendent la pareille ; avez-vous soin de servir votre Dieu qui est votre Père céleste ? Les jours ouvriers vous n'avez pas le loisir, dites-vous, vous passez du lit à la table ou à l'ouvrage. Les fêtes, pendant le service divin, vous vous amusez à parler, à regarder de çà et de là ou à murmurer quelques prières vocales du bout des lèvres, vous donnez le corps à Dieu et le cœur au ménage ou bien à quelque ordure. En quel temps et en quelle saison est-ce donc que vous servez Dieu, ingrat que vous êtes ! n'est-ce pas votre père qui vous a créé et conservé au monde : *Nonne ipse est pater tuus qui creavit te et possedit te?* Si votre enfant ne vous rendait pas plus de service que vous en rendez à Dieu, n'auriez-vous pas sujet de vous en plaindre ? Vous vous plaignez que votre enfant ne veut pas vous obéir, pourquoi lui demandez-vous ce que vous ne rendez pas à votre père ? vous a-t-il plus d'obligation que vous n'en avez à Dieu, duquel vous ne voulez pas garder les commandements qui sont si aisés ? Si l'enfant qui fâche sa mère encourt sa malédiction, quel châtiment devrait attendre celui qui la maudirait, ou qui même oserait la battre ? Ne mériterait-il pas d'être privé de sa succession ? Le jurisconsulte le dit :

Bis septem ex causis exhæres filius esto ;
Si patrem feriat, vel maledicat ei......

Vous frappez votre Père céleste quand vous le reniez, ou quand vous le maudissez ; vous le maudissez quand vous le blasphémez, ou que vous vous parjurez ; quand vous jurez pour un mensonge, vous appelez Dieu en faux témoignage. Si un de vos enfants vous disait : Mon père, vous êtes un faux témoin, que lui diriez-vous, que lui feriez-vous ? endureriez-vous cette injure ? C'est ce que vous dites à Dieu quand vous vous parjurez en jugement ou en

quelqu'autre occasion ; est-ce pour cela qu'il vous a donné une langue ? est-ce pour l'offenser qu'il vous a donné les membres de votre corps et les puissances de votre âme ?

Rentrons en nous-mêmes, messieurs, considérons notre ingratitude, convertissons-nous à Dieu et disons : D'où vient qu'ayant tant d'occasions de vous servir et de vous aimer, ô mon Dieu ! je vous sers et vous aime si peu ? Comment se peut-il faire que cette créature n'affectionne pas son Dieu, duquel elle a été créée, que cet homme n'aime pas son Créateur qui est son commencement et sa fin ? N'est-ce pas une injustice et une tyrannie insupportable, que quelqu'un bâtisse une maison et qu'un autre la possède ? Je suis, ô mon Dieu ! une des maisons que vous avez édifiée pour y habiter plus volontiers que dans le ciel ; d'où vient donc que tout autre chose est plutôt reçue en mon cœur que vous ? N'est-ce pas une injustice que quelqu'un plante un héritage, et qu'un autre jouisse des fruits? Je suis, ô mon Dieu ! votre vigne que vous avez plantée de vos mains, que vous arrosez de vos grâces, que vous cultivez par vos bienfaits, que vous conservez par votre providence ; que toutes les plantes de cet héritage qui sont les puissance de mon âme, et mes cinq sens soient à vous ; que les fleurs qui sont les bons désirs, ne visent et ne tendent qu'à vous ; que les feuilles qui sont mes paroles, que les fruits qui sont mes actions, soient toutes pour votre service ; que mes yeux vous bénissent, que ma langue vous loue, que mes mains vous servent, que mes pieds marchent par la voie de vos divins commandements, que mon âme tressaille de joie à la vue de vos perfections, que mon cœur soit enflammé de votre amour, que ma mémoire ne vous oublie jamais, que mon entendement pense toujours à vous, que ma volonté ait en vous seul son repos et contentement ; c'est le fruit et le revenu que vous demandez de cet héritage. Entourez-le, mon Seigneur, entourez-le d'un bon mur ; faites-y une haie d'épines, fermez-le par une sainte crainte de vos jugements épouvantables, afin qu'aucune créature n'y entre,

qui puisse dérober ce qui est à vous ; et que comme vous êtes mon principe d'où je suis émané par la création, comme vous êtes ma dernière fin à laquelle je dois retourner par la glorification, vous soyez aussi ma voie par laquelle je me puisse acheminer à vous ; que vous soyez comme a dit votre serviteur Boëce :

Principium, vector, dux, semita, terminus idem :
(Boet. l. 3. de Cons. phil.)

Ma fin, mon terme et mon repos. Ainsi soit-il.

SERMON CLXXII.

DE L'AME RAISONNABLE.

Fide credimus aptata esse sæcula verbo Dei.
Nous croyons par la foi que Dieu a créé toutes choses par sa parole. (Hebr. 11. 3.)

Si nous avons tant d'obligations à notre Créateur pour nous avoir donné un corps fabriqué avec tant d'industrie, nous lui en avons beaucoup plus pour nous avoir donné une âme raisonnable, le chef-d'œuvre de ses mains et l'image de sa divinité, qui contient en éminence toutes les perfections de ses autres créatures. Pour reconnaître dignement la grandeur de ce bienfait et en faire un bon usage, il nous faut premièrement considérer la souveraineté, la spiritualité et l'immortalité de notre âme, et puis nous verrons les instructions morales que nous devons en tirer pour la conduite de notre vie.

Les emplois que vous avez eus en ce monde, ô sainte et bienheureuse Vierge! nous persuadent efficacement que votre âme était très noble, très belle et très excellente, même dans l'ordre de la nature; vous avez été continuellement élevée à un très haut degré de contemplation, occupée à remarquer, à admirer et à honorer les paroles et les actions de votre Fils, vous l'avez souvent entretenu de plusieurs beaux discours; vous aviez besoin, à cet effet, d'un esprit vif et pénétrant, d'une âme excellente et parfaite, et ce qui en a achevé la beauté, ç'a été la plénitude de grâce que l'ange admirait en vous et qu'il publiait par ces paroles: *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. A. *Nobilitas animæ colligitur ex illis verbis :* Inspiravit in faciem ejus spiraculum vitæ.

Primum punctum. *Tres animæ excellentiæ :* B. 1° *Dominium in corpus et in res corporeas.* — C. 2° *Spiritualitas.* — D. 3° *Immortalitas.*

Secundum punctum. *Tres consequentiæ ex tribus excellentiis animæ :* E. 1° *Custodi animam sollicite* — F. 2° *Cave ne acceperis eam in vanum.* — G. 3° *Cave ne sit misera in æternum.*

EXORDIUM.

A. — (*Nobilitas animæ etc.*) Il n'y a point d'homme qui ose nier qu'il ait une âme, parce qu'il n'y a point d'homme qui ose nier qu'il soit homme ; notre âme est faite à l'image de Dieu, elle est, en quelque façon, dans ce petit monde ce que Dieu est dans le grand, invisible en son essence, visible et palpable en ses œuvres, cela n'est contesté de personne ; mais à considérer la conduite de plusieurs chrétiens, et à entendre les libertins qui crient dans l'Ecriture : *Edamus, bibamus, cras moriemur, unus est interitus hominis et jumentorum ; anima mea ! comede et bibe.* On voit clairement qu'ils méconnaissent ou même qu'ils ignorent tout à fait les excellences et les prérogatives de leur âme, sa souveraineté, sa spiritualité et son immortalité ; je désire les leur faire voir par des preuves irréprochables au premier point de ce discours, et au second nous en tirerons les conséquences.

Moïse, après nous avoir rapporté la délibération de Dieu dans le sacré conclave de ses divines personnes sur la création du premier homme : *Faciamus hominem ad imaginem et similitudinem nostram ;* après nous l'avoir représenté formant le corps humain avec un soin tout particulier : *Formavit Dominus Deus hominem de limo terræ*, il nous décrit la création de l'âme en paroles courtes et succinctes, mais emphatiques et mystérieuses. Pour la créa-

tion de l'âme raisonnable, Dieu ne se contenta pas d'une simple parole, comme pour la production des autres créatures, il n'appliqua pas seulement ses mains toutes-puissantes, comme pour la formation du corps humain, mais il y employa son souffle divin : *Inspiravit in faciem ejus spiraculum vitæ* : Il lui souffla sur le visage une halenée de vie, ou, selon le texte hébreu, le souffle des vies : *Neschama caiim, spiraculum vitarum*. Ce n'est pas que Dieu parle extérieurement et vocalement, qu'il ait des mains corporelles, une bouche et une haleine, ou qu'il ait plus de peine à produire une action qu'une autre. Non, car tout ce qu'il fait il le fait par un simple acte d'entendement et de volonté, et il a créé avec autant de facilité le plus haut séraphin du ciel que le plus petit ver de terre ; mais l'Ecriture parle de la sorte pour s'accommoder à notre faible façon d'entendre, et pour nous faire concevoir l'excellence que les créatures ont même dès leur naissance et naturellement les unes sur les autres. Ainsi pour exprimer la dignité, la spiritualité et l'immortalité de notre âme, il dit : *Inspiravit in faciem ;* il dit sur le visage parce que l'âme exerce les principales actions de vie au visage. Tous les sens extérieurs s'y rencontrent, quoique le reste du corps n'en ait qu'un ; il dit le souffle des vies : *Spiraculum vitarum*, parce qu'il lui donnait la vie végétative, la vie sensitive et la vie raisonnable, dit Cajétan, (ita D. Thomas, 1. p. q.) parce qu'il lui donnait la vie pour ce monde et pour les siècles futurs, la vie de la nature et la vie de la grâce. Il est dit des autres animaux : *Producat terra animam viventem, jumenta et reptilia et bestias.* (Gen. 1. 24.) De l'homme il est dit : *Inspiravit in faciem*, pour nous montrer que notre âme n'est pas tirée de la matière, que la terre n'est pas le lieu de son origine, et que son extraction vient de Dieu :

Igneus est illi vigor et cœlestis origo.

Pulvis revertatur in terram suam unde erat, et spiritus ad eum qui dedit illum. (Eccle. 12. 7.)

Et il montre de nouveau qu'elle est toute pure, spirituelle

et immatérielle, quand il dit qu'elle est issue, non pas de la main, mais de la bouche de Dieu. Nous touchons quelquefois de la main des choses qui ne sont point si pures, comme le limon de la terre. *Manus tuæ, Domine, fecerunt me : formavit hominem de limo terræ ;* mais il n'y a rien de si pur, rien de si net que ce que nous mettons à la bouche, et il dit qu'elle est sortie de la bouche de Dieu par un souffle, parce que le souffle dans l'Ecriture sainte est le symbole et le hiéroglyphe du Saint-Esprit : *Insufflavit in eos et dixit : Accipite Spiritum-Sanctum.* (Joan. 21. 22.) Car le souffle se fait par la systole et la dyastole des poumons, et le Saint-Esprit est produit par la rencontre et la spiration active des personnes divines, par l'amour mutuel et réciproque du Père au Fils et du Fils au Père ; et vous savez que les œuvres que Dieu fait par amour, comme l'incarnation et d'autres semblables, sont attribuées au Saint-Esprit, parce qu'il est l'amour personnel en la Divinité. Il dit donc qu'il a créé l'âme, non simplement avec la main, mais avec son souffle et son haleine, pour signifier que le Saint-Esprit a daigné s'y employer par une opération divine et amoureuse, que Dieu a créé cette âme par une affection et une bienveillance particulière.

Tertullien le dit fort ingénument au livre de la Résurrection de la chair, chapitre sixième, quand il nous représente le Créateur formant le premier homme : *Considera Deum totum illi applicatum manu, sensu, opere, consilio, sapientia, providentia ipsa, inprimis affectione.* Et le saint homme Job attribue la création de son âme à l'opération du Saint-Esprit : *Spiritus Dei fecit me :* πνεῦμα θεῖον *et spiraculum Omnipotentis vivificavit me.* (Job. 33. 4.) Il fait allusion à ces paroles de Moïse : *Inspiravit spiraculum vitæ, et factus est homo in animam viventem*, chaldaice : *In spiritum loquentem*, comme nous enseignant que nous n'avons une âme que pour louer Dieu, et dire avec David : *Lauda, anima mea, Dominum ; laudabo Dominum in vita mea ; psallam Deo meo quamdiu fuero :* Mon âme, bénissez le Seigneur ; bénissez celui qui vous a créé à son

image et à sa ressemblance ; louez-le dans tous les temps et dans toutes les révolutions de votre vie : *Laudabo Dominum in vita mea.* Autant de fois que je respire, autant d'aspirations d'amour je voudrais adresser à celui qui m'a donné la respiration par une halenée de sa bouche divine : *Psallam Deo meo quamdiu fuero.* Autant de moments dont se composera l'éternité de l'être immortel qu'il lui a plu de me communiquer, autant de mille millions et d'infinité de fois puisse-t-il être béni de mon âme, loué, adoré et glorifié de ses anges et de toutes ses créatures ! *Magnificate Dominum mecum, et exaltemus nomen ejus in idipsum.* L'âme étant donc ainsi créée par un soin particulier de l'esprit de Dieu, a reçu dans sa création un droit d'empire naturel sur son corps et sur toutes les créatures qui sont au-dessous de sa nature.

PRIMUM PUNCTUM. — *Tres animæ excellentiæ.*

B. — (1° *Dominium in corpus.*) Aussi voyons-nous qu'elle donne à son corps, comme à son vassal, tel mouvement que bon lui semble ; ce qui est un effet de sa souveraineté : *Absque tuo imperio non movebit quisquam manum aut pedem.* (Genes. 41. 44.) Elle le marque à son caractère comme esclave ; elle lui fait porter ses livrées comme à son serviteur ; elle l'oblige à se rendre complaisant à ses humeurs, comme un sujet aux humeurs de sa princesse, car on voit que le visage et que la posture du corps changent selon les divers mouvements des affections qui agitent l'âme. Témoins les physionomistes qui jugent des passions et des inclinations de l'âme par l'extérieur du corps, comme on connaît qu'un tel seigneur est en une maison par les couleurs des laquais qui sont demeurés à la porte ; on voit même que le corps, comme un vassal bien affectionné à sa souveraine, fait des efforts extraordinaires pour l'accomplissement des volontés de l'âme. Témoin le fils de Crésus qui, étant naturellement muet, parla pour délivrer son père, l'âme perfectionnant en un instant les organes de la parole, et montrant en cela qu'elle est comme un petit dieu

dans son corps, puisqu'elle supplée par son affection au manquement que la nature avait omis dans la création ; au contraire, quand elle veut que ses desseins demeurent couverts, elle sait bien déguiser son corps et montrer des apparences d'amitié et de modération dans les plus grandes émotions d'inimitié et de colère, afin qu'on sache qu'elle est d'une autre nature, puisqu'elle le change et l'altère, qu'elle le peint et le défigure, qu'elle le remue et l'arrête comme bon lui semble ; le corps est donc sujet à l'âme, qui par conséquent est plus noble que le corps, comme une dame sans doute est plus noble que l'esclave qui lui rend service.

Mais quel empire est-ce que l'homme n'exerce pas sur les éléments, sur les corps mixtes, sur les plantes et sur les bêtes ? Il est seul entre tous les animaux, qui se sert de feu pour les commodités de la vie ; et quand il dompte cet élément qui dompte tous les autres, il montre bien le pouvoir qu'il a dans la nature. Il fait des feux qui brûlent dans l'eau, et des eaux qui ont le même effet que le feu ; il tonne et foudroie en l'air par les canons ; il attelle les vents à ses voiles, et les contraint de tirer ses vaisseaux ; il met des digues à la mer ; il dessèche ou il détourne les rivières ; il marche à pied sec sur les eaux, par l'invention des ponts et des navires ; il aplanit les collines ; il change les plaines en montagnes, par les remparts et les fortifications ; il fait des rochers par les tours ; il fait abîmer la terre par des mines, et fouille jusqu'au centre du monde pour y voir ce que la nature a de plus secret ; il tire l'essence des simples ; il recueille et ramasse en un peu d'huile toute la vertu qui était répandue dans une grande quantité d'herbes ; il donne au feu par les fournaises plus de chaleur qu'il n'en a naturellement, à l'or plus de pureté par le creuset, et au rayon du soleil plus de chaleur et d'éclat par les miroirs ardents : or celui qui donne ainsi à la matière plus de perfection qu'elle n'a reçu de la nature, n'est-il pas supérieur à toute sorte de forme et de matiere ?

Il fait la loi aux animaux, car un petit enfant de douze ans, conduit un troupeau de moutons, gaurmande un haras de chevaux, commande à une meute de chiens, apprivoise

des bêtes farouches ; il leur apprend à être domestiques ; il enseigne aux éléphants à danser, aux perroquets à parler et aux linottes à chanter ; il rend même les chiens capables de discipline, et, si j'ose le dire, il leur donne la teinture, et presque les premiers crayons de quelque vertu morale, puisque par les enseignements de l'homme, un chien bride son appétit, en s'abstenant de manger ce qu'il trouve à son goût, et modère son irascibilité, en s'abstenant de se jeter contre son maître qui le maltraite. Qui est-ce qui donne ce pouvoir à l'homme? et pourquoi toutes ces créatures lui obéissent-elles et lui rendent-elles hommage? Ce n'est pas parce qu'il a deux yeux, car le bœuf en a de plus gros que lui ; le lynx en a de plus perçants, et l'aigle de plus pénétrants ; ce n'est pas parce qu'il a des pieds, car le cerf en a plus et de plus légers que lui ; ce n'est par parce qu'il a d'autres sens corporels, car plusieurs animaux en ont de meilleurs que lui :

> Lynx homines visu, auditu anser, simia gustu,
> Vultur odoratu, præcellit aranea tactu.

C'est donc parce qu'il a une âme, c'est donc l'âme qui commande et préside en cet univers : *Ad imaginem et similitudinem ut præsit.* L'âme est donc plus excellente que les créatures corporelles, comme une reine doit être plus noble que les sujets qu'elle conduit.

C. — (2° *Spiritualitas.*) Or, qu'elle soit spirituelle, qu'elle ne soit ni corps ni dépendante du corps, cela se montre évidemment par la manière dont elle croît, la manière dont elle reçoit, et la façon dont elle opère. Un corps ne croît que par l'addition de quelque nouvelle matière, ou par l'extension de la sienne ; l'âme croît et devient grande par l'acquisition des qualités spirituelles de la vérité, de la vertu et de la science. Car quand un homme qui a un petit corps, est avec cela plus adroit, plus sage, plus savant et plus intelligent que les autres, vous dites : Voilà un grand homme ; voilà un grand esprit. Et S. Grégoire de Nazianze eut bonne grâce de dire à un gentilhomme, nommé Nicobule, auquel

il avait marié sa nièce Alipienne, et qui la méprisait parce qu'elle était de petite taille, le Saint, dis-je, eut bonne grâce de lui dire dans sa cent cinquante-cinquième épître : Mon neveu, vous faites comme celui qui ferait plus de cas d'une grosse pierre que d'un petit diamant, d'un corbeau que d'un rossignol, et d'un grand chardon que d'un petit œillet. Je vous prie de considérer les vertus de votre femme, l'amour qu'elle vous porte, l'obéissance qu'elle vous rend, et la fidélité qu'elle vous garde; examinez sa dévotion envers Dieu, sa diligence dans les affaires, et sa prudence à bien conduire sa famille, si vous faites réflexion sur tous ces dons, vous avouerez le proverbe de Sparte, que pour connaître la grandeur d'une âme on ne la mesure pas à l'aune ou à la toise : *Animus in mensuram non cadit.*

Un corps ne reçoit jamais la forme substantielle d'un autre corps, sans perdre ou altérer la sienne; cela se voit au bois quand il reçoit le feu, l'eau quand elle se change en air, et à l'air quand il s'épaissit en pluie; mais l'âme en recevant les formes étrangères, perfectionne et annoblit la sienne; car elle les reçoit en devenant savante, et plus elle devient savante, plus elle est parfaite et accomplie. Un corps ne reçoit jamais plusieurs formes ensemble, il les loge successivement; l'âme en reçoit une infinité, et plus elle en reçoit, plus elle est capable et ardente d'apprendre. Un corps ne reçoit point deux formes contraires; l'âme les reçoit et conçoit non-seulement ensemble, mais par comparaison de l'une à l'autre; le feu et l'eau, le froid et le chaud, le blanc et le noir logent en elle, et ne s'y contrarient pas.

Un corps ne sort point de son centre s'il n'est poussé par un autre, il est immobile comme une roche; l'âme est en continuel mouvement, et dans les opérations qui lui sont propres elle ne dépend aucunement ni du corps ni des sens; car plus elle est en action, et plus de trèves elle leur donne, plus vous bandez votre esprit pour comprendre quelque vérité, et moins vous voyez et entendez ce qui frappe vos sens; elle agit contre les sens, et corrige leur rapport. La vue dit que le soleil n'est guère plus grand qu'une roue; l'âme dit

qu'il est plus grand que toute la terre. L'ouïe dit que le tonnerre se fait quelque temps après l'éclair, et l'âme dit qu'ils se font ensemble. Le goût du malade dit que les confitures sont amères, et l'âme dit qu'elles sont douces. Elle agit par-dessus les sens, car les sens n'ont pour objet que les qualités corporelles, et l'âme a pour objet les spirituelles; les sens ne se remplissent que des choses présentes, l'âme se remplit des choses passées et des futures; les sens ne jugent que des choses qui sont, et l'âme de celles qui ne sont pas, qui ne seront jamais et qui ne peuvent pas être. De là viennnent cette façon de parler en philosophie : *Si per impossibile hoc fieret.* Les sens ne s'appliquent qu'aux choses singulières, mais l'âme en fait des règles générales ; elle agit sans les sens, contre les sens et par-dessus les sens; donc elle ne relève pas des sens en ses opérations, ni par conséquent en son être; car nous savons que l'opération est un apanage de l'être, et que l'accessoire est de même nature et condition que le principal : *Operari sequitur esse, et accessorium sequitur naturam principalis.*

D.—(3° *Immortalitas.*) Enfin, que l'âme soit immortelle, qu'elle ne doive tribut ni à la mort ni à la corruption, on peut le persuader à un esprit raisonnable, par trois maximes de S. Paul. La première est : *Quæ videntur, temporalia sunt, quæ non videntur, æterna :* (2. Cor. 4. 18.) Que les choses visibles et matérielles sont sujettes au temps et à la pourriture, mais que les invisibles et les spirituelles sont d'éternelle durée. Le principe de corruption, c'est la matière, et les formes qui sont extraites de son sein n'y logent que par emprunt, et comme on dit dans l'école par accident et contingence, elles n'y ont point d'assiette solide ni de stabilité; cette inconstance les contraint de se vider pour en recevoir toujours de nouvelles pour lesquelles elle a des inclinations par son naturel volage. Aussi voit-on que les choses qui sont plus dégagées de la matière sont moins sujettes à la corruption, comme sont les essences et les eaux distillées. Or l'âme est immatérielle, ainsi que nous l'avons vu ; et tant s'en faut qu'étant séparée du corps,

son être se perde et s'anéantisse, qu'au contraire il s'accomplit et se perfectionne ; car l'être et l'opération vont toujours de pair, ce qui perfectionne l'un perfectionne l'autre; et les doctes savent que plus les actions de l'âme et de l'esprit sont détachées de la matière, plus elles sont parfaites et accomplies. Tant s'en faut donc que la séparation du corps corrompe l'essence de l'âme, qu'au contraire elle l'anoblit, comme elle anoblit, perfectionne, fortifie et purifie son opération ; elle est si peu corruptible qu'elle préserve de corruption les choses qui y sont sujettes, qu'elle compose des parfums qui conservent les corps des siècles entiers, et qui leur font éviter cet arrêt: Tu es poudre et tu retourneras en poudre.

Qu'y a-t-il de plus caduc que le temps ? Il est en perpétuelle décadence ; l'une de ses parties ne peut avoir l'être, que l'autre ne passe et ne périsse. Néanmoins l'âme en sait arrêter le cours ; elle se rend présent le temps qui est déjà écoulé et celui qui n'est pas encore, par la souvenance des histoires passées et par la prédiction des événements futurs ; elle nous fait communiquer avec les absents, parler avec ceux qui sont morts et avec ceux qui ne sont pas encore nés, par l'écriture et l'impression, et encore que l'être du temps ne soit qu'un moment coulant et fugitif, l'âme en fait son jeu dans la musique et dans la poésie, par la mesure des tons et des syllabes qu'elle fait longues et brèves comme elle veut. Le temps est sujet à l'âme, l'âme donc n'est pas sujette au temps; elle donne stabilité à un être coulant et passager, elle n'a donc pas elle-même un être caduc et mortel ; les choses mortes vivent en son esprit, donc son esprit a pouvoir sur la mort.

S. Paul en écrivant aux Hébreux, (8. 13.) dit que tout ce qui vieillit s'achemine à sa fin : *Quod senescit prope interitum est*. Cela est vrai ; mais nous pouvons dire, par un argument tout contraire, que l'âme n'a point de fin, puisqu'elle ne s'use point, qu'elle ne déchoit point et ne vieillit jamais. Les sens corporels se gâtent et se perdent par un objet trop sensible : la vue s'affaiblit en

regardant le soleil, l'ouïe souffre du son d'une grosse cloche ; l'âme, au contraire, se divertit et se récrée par un objet fort intelligible. Le corps s'affaiblit et soupire dans la continuité de l'action , l'âme au contraire s'y fortifie et s'y rend plus vigoureuse, car plus elle contemple, plus elle subtilise, et plus elle est subtile, plus aisément elle contemple. Le corps s'use par le temps et déchoit par la seule vieillesse, et c'est alors pour l'ordinaire que l'âme devient plus vigoureuse, car elle devient plus sage, plus savante, plus intelligente, plus judicieuse et plus vertueuse ; et qui ne sait que la raison, la connaissance et la vertu sont comme la vie et la forme de l'esprit ?

Je sais bien que l'âme est quelquefois interdite et comme percluse aux opérations qui dépendent du corps : l'obstruction des nerfs optiques l'empêche de voir par les yeux ; elle ne peut trouver de paroles, si la langue est nouée par quelque maladie ; l'intempérie du cerveau lui trouble l'imagination ; mais pour tout cela elle ne perd rien de sa substance ni de sa vigueur , ce ne sont que les organes qui sont lésés ou altérés , comme un excellent symphoniste ne perd rien de sa science , quand les cordes de son instrument sont trop molles , ou bien mal tendues ; et une preuve de cela est que , si on nous arrache un des yeux , l'âme verra plus clair de l'autre, que si vous perdez le bras droit, l'âme donne plus de force au gauche, qu'un aveugle jugera aussi sainement, et qu'un muet couchera par écrit des harangues aussi éloquentes que ceux qui n'ont point ces défauts ; c'est donc signe que l'âme ne perd rien, mais qu'elle demeure entière dans les brèches ou les blessures du corps ; comme par la tablature et les accords bien concertés qu'un musicien compose, vous jugez qu'il n'a pas perdu son art, quoiqu'il ne puisse chanter , parce qu'il est enroué , ni jouer de son instrument parce que les cordes en sont rompues.

Disons en troisième lieu avec le même S. Paul : *Per peccatum mors :* Que c'est le péché qui a ouvert la porte à la mort , et qu'elle vient à l'homme de deux côtés : du dedans par quelque maladie , ou du dehors par la violence

et le choc de quelque contraire ; mais que l'âme ne peut mourir en aucune de ces manières, que ses maladies sont les vices et les imperfections, l'ignorance dans l'entendement, l'injustice dans la volonté, le dérèglement dans ses passions, et que rien de cela ne la fait mourir, comme il paraît par le grand nombre d'ignorants et de vicieux qui ont l'âme fort vigoureuse. Je parle de la mort naturelle qui détruit et anéantit l'être, et non de la spirituelle qui ruine la grâce. Quant aux efforts extérieurs, nous avons vu dans les saints martyrs, que les épées et les gibets, les roues et les fournaises, ni aucune autre violence n'a su éteindre ni altérer tant soit peu leur foi, leur fidélité, leur générosité et leur amour pour Dieu, et que leur corps étant brisé, moulu, brûlé et réduit en cendres, la vertu, la constance de l'âme est demeurée tout entière. Les qualités et les perfections de l'âme sont donc au-dessus de la violence, et à plus forte raison, l'âme même, puisqu'une substance est toujours plus difficile à détruire que les accidents qui sont fondés et appuyés sur elle.

SECUNDUM PUNCTUM. — *Tres consequentiæ.*

E. — (1° *Custodi animam sollicite.*) De ces vérités si bien établies sur les principes de notre foi et sur les maximes de la philosophie, nous devons tirer trois conséquences avec trois grands personnages pour l'instruction de nos mœurs et notre conduite. La première, notre âme est plus excellente que tout ce qui est au monde ; donc il en faut avoir grand soin, dit le saint prophète Moïse. La seconde, notre âme est spirituelle, donc il ne la faut pas ravaler à la condition et à la servitude du corps, dit le Prophète royal. La troisième, notre âme est immortelle ; donc il faut redouter surtout de la rendre malheureuse, dit Jésus-Christ notre Seigneur : *Custodi temetipsum et animam tuam sollicite.* (Deut. 4. 9.)

Quand le blé, le vin ou toute autre provision est à bas prix, on n'en a pas grand soin, on la laisse exposée et comme à l'abandon ; mais quand vous avez quelque chose de fort précieux et de grande valeur, vous en êtes en peine,

vous le tenez renfermé sous des serrures à double tour ; si-tôt que quelqu'un en approche, vous tremblez de peur qu'on n'y touche ; vous le visitez souvent pour voir si on n'y fait pas de tort. *Habemus thesaurum in vasis fictilibus :* Nous avons un grand trésor dans notre corps frêle et fragile, un riche diamant, une émeraude fort précieuse, notre âme, qui est plus excellente que tout ce qui est au monde, ainsi que je vous l'ai montré, et quand je ne vous l'aurais pas montré, le prix qu'elle a coûté à Jésus-Christ le montre plus que suffisamment : *Empti estis pretio magno.* Qui doute qu'une goutte de son sang précieux, divin et innocent, ne soit de plus grande valeur que tous les biens du monde ? Et il a donné pour votre âme, non une seule goutte, mais tout son sang jusqu'à la dernière goutte ; qui ne l'estimera donc infiniment ? Elle vous est donnée en garde : *Repetent animam tuam ;* elle vous est mise en dépôt : *Custodi animam tuam sollicite :* Gardez-la avec sollicitude. C'est bon signe quand vous vous mettez en peine pour votre âme et pour celles qui vous sont commises, c'est signe qu'elles vous sont chères :

Res est solliciti plena timoris amor.

Quand vous jouez au plus sûr, vous tâchez d'avoir la contrition plutôt que l'attrition, vous cherchez le meilleur confesseur que vous pouvez trouver, vous aimez mieux qu'un autre ait de votre bien que d'avoir du sien.

Custodi animam. C'est un trésor que plusieurs épient, une perle dont on ne peut assez estimer la valeur ; il faudrait des murs à l'épreuve du canon, des portes de fer et de bronze, des serrures à triple ressort pour la tenir enfermée, et vos yeux sont toujours ouverts à toute sorte d'objets, vos oreilles à toute sorte de paroles, votre bouche à toute sorte de sensualités ; vous laissez entrer par ces portes les pensées d'impureté, d'envie, de jalousie, de vaine gloire, de jugements téméraires, de mépris du prochain et d'animosité, qui dépouillent cette pauvre âme : *Oculus meus deprædatus est animam meam.* (Thren. 3. 51.)

Cave tibi, si quelqu'un en approchait qui pût tant soit peu la ternir, vous devriez trembler de peur : *Si fures venissent ad te, quomodo conticuisses ?* (Abd. versu. 5.) Si vous voyez un voleur entrer en votre maison, vous pourriez-vous empêcher de crier ? Vous savez ou vous devez savoir que cet homme qui hante votre fille, et qui lui parle si souvent à l'écart, si mortifié et spirituel que vous voudrez, c'est un voleur qui dérobe son âme, et vous ne criez pas au larron, vous lui donnez l'entrée, vous lui faites bon accueil : *Cave tibi, cave tibi.*

Custodi animam. A la moindre pensée d'envie, de haine, de vaine complaisance ou d'impureté qui se présente à votre cœur, vous devez trembler comme à la vue d'un larron auprès d'un trésor.

Custodi animam, visitatio tua custodiet spiritum tuum. Visitez souvent ce trésor par un fréquent et soigneux examen de conscience ; faites souvent cette réflexion : Qu'est-ce qui peut mettre mon âme en danger de damnation ? quel est le vice ou l'imperfection qui prédomine plus en moi, et qui est la source des autres ? qu'est-ce que je ne fais pas, que je pourrais faire pour me rendre plus agréable à Dieu ? Voyez comme vous avez soin de visiter souvent vos greniers, vos celliers et vos magasins, pour voir si rien ne s'y perd, ne s'y gâte et n'est en danger de se perdre ; et Jésus-Christ vous dit : *Nonne anima plus est quam esca :* (Matth. 6. 25.) L'âme n'est-elle pas plus que toute sorte de viande ?

Et ailleurs : *Quid prodest homini si universum mundum lucretur, animæ vero suæ detrimentum patiatur ? aut quam dabit homo commutationem pro anima sua ?* (Matth. 16. 26.) A quoi sert à l'homme de gagner tout le monde s'il perd son âme. Il y a au grec de S. Luc : ἀπολέσας, η ζημιωθείς ; s'il endommage ou perd son âme ; non-seulement si vous la perdez, mais si vous l'endommagez par quelque entreprise ou quelque action, ce dommage, quelque petit qu'il soit, est incomparablement plus grand que tout le profit temporel que vous pouvez

faire par une telle action, parce que l'âme est plus noble que tout ce qui est au monde, elle est d'un ordre supérieur, et la maxime dit : *Infimam supremi est nobilius supremo infimi ;* vous ne perdez pas votre âme en entreprenant et en poursuivant justement ce procès, mais vous l'endommagez, vous y perdez beaucoup de temps et d'esprit que vous emploieriez au service de Dieu et à l'avancement de votre âme dans son amour ; ce dommage que vous faites est sans comparaison plus grand que le profit que vous feriez, quand même vous gagneriez votre procès.

Quid prodest homini, etc. Hé ! mon Dieu, mon Sauveur, que vous êtes bien loin de nos conceptions, ou, pour mieux dire, que nous sommes éloignés de la lumière et de la sagesse de votre esprit divin ! Vous dites que l'homme ne doit pas perdre son âme quand ce serait pour gagner toutes les richesses de la terre, et il la perd souvent pour un pouce de terre. Cet homme la perd pour cinq sous en se parjurant pour mieux vendre ; ce faux témoin la perd pour un bon repas ; cette femme la perd pour une pièce d'argent qu'un adultère lui donne, *quam dabit homo commutationem ?* Vous dites qu'une âme n'a point de prix et qu'elle est au-dessus de toute estime, et cet homme l'estime moins que la moindre chose qui soit en sa maison ; c'est S. Augustin (homil. 25. ex 50. cap. 5.) qui vous fait ce reproche. N'est-il pas vrai que vous faites plus de cas de tout ce qui est en vous que de votre âme ? Si vous avez un cheval, vous désirez qu'il soit bon et bien fait ; il n'y a pas même jusqu'à vos souliers que vous ne vouliez qu'ils soient bons, bien faits, bien nets, et vous ne vous souciez pas que votre âme soit bonne, vous la laissez toujours mauvaise, mal ajustée et en désordre ; car vous savez que quand un homme commet un adultère, un larcin, une injustice ou une perfidie, vous dites : Voilà une mauvaise âme. Allez, allez, n'avez-vous point de honte d'avoir plus de soin de vos souliers que de votre âme ?

F. — (2° *Cave ne acceperis, etc.*) David a donc su-

jet de dire que c'est en vain que vous l'avez reçue : *Accepit in vano animam suam;* (Ps. 23. 4.) en vain vous avez reçu une âme spirituelle, une âme douée de jugement et de franc arbitre. A quoi appliquez-vous votre âme? à boire, à manger, à folâtrer, ainsi fait un jeune poulain; à gagner votre vie, ainsi fait un bœuf et un cheval; à élever vos enfants, ainsi fait un lion et un tigre; ils élèvent leurs petits. « Accepit in vano animam suam, quomodo « non frustra humanam accipit homo animam, qui tanquam unum ex irrationalibus animantibus incubans « corporeis voluptatibus solum sequitur carnis appeti- « tum? (S. Bern. in hunc locum.) Celui qui ne s'adonnne qu'aux actions et aux voluptés des bêtes brutes, celui qui ne travaille que pour les commodités et les nécessités du corps; n'est-ce pas en vain qu'il a reçu une âme plus noble que celle des bêtes, un âme raisonnable, spirituelle et immortelle? Oh! voilà le grand mot, voilà le mot qui donne occasion à Jésus-Christ de nous crier : « No- « lite timere eos qui occidunt corpus, animam autem « non possunt occidere; ostendam autem vobis amicis « meis quem timeatis; timete eum qui postquam occi- « derit, potest et animam et corpus perdere in gehen- « nam; ita dico vobis : hunc timete; » (Matth. 10. 28.) Ne craignez pas ceux qui tuent le corps et qui ne peuvent tuer l'âme; puisque vous êtes mes amis, je veux vous montrer ce que vous devez craindre; craignez celui qui, après avoir fait mourir, peut envoyer l'âme et le corps aux tourments de l'enfer; c'est celui, dis-je, que vous devez craindre.

G.—(3° *Cave ne sit misera, etc.*) Ce méchant homme vous menace de vous envoyer un sergent, et de vous ruiner si vous ne consentez à l'adultère, il ne peut ruiner que les biens du corps; si vous ne vous parjurez pour bien vendre, si vous ne trompez point en votre trafic, vous gagnerez peu, la pauvreté vous accueillera : *Nolite timere*, cette pauvreté n'est que la pauvreté des biens du corps. Les églises sont froides et humides, si vous y demeurez long-

temps vous pourrez gagner un catarrhe ; les jeûnes et les austérités vous engendreront quelque maladie, cela n'est pas ; mais quand cela serait ainsi, *nolite timere*. Les accidents de ce monde n'ôtent pas proprement la vie, ils ne font que l'abréger ; ils ne donnent pas la mort, ils ne font que l'avancer ; ils ne tuent que le corps, qui doit mourir tôt ou tard ; mais il faut craindre celui qui a pouvoir sur votre âme, sur l'âme qui est immortelle : *Ita dico vobis amicis meis : Timete hunc :* Craignez celui qui peut perdre l'âme ; il ne dit pas *occidit animam*, parce qu'il la perd et qu'elle ne meurt pas : *Quærent homines mortem, et non invenient eam : desiderabunt mori, et mors fugiet ab eis :* (Apoc. 9. 6.) Ne seront-ils pas bien misérables, tout le monde fuit la mort, et ils la chercheront, chacun redoute de mourir, et ils le désireront. Voilà à quoi vous vous engagez en jurant si souvent le nom de Dieu, la vérité de Dieu, la lumière qui vous éclaire et autres jugements pour des mensonges ; voilà à quoi vous vous obligez par vos folâtreries déshonnêtes et par vos baisers impudiques.

Vous semble-t-il que ce soit un jeu d'enfants que cela ? vous semble-t-il qu'une âme qui est immortelle soit d'une petite conséquence ? Elle est si digne de recommandation, que Jésus-Christ même, pour vous donner exemple dans l'agonie de la mort, recommanda la sienne à Dieu son père. Croyez-moi, et vous vous en trouverez bien ; en l'honneur de cela, recommandez-lui tous les jours la vôtre de toute l'affection de votre cœur.

Adorez son agonie et ses dernières paroles ; dites-lui tous les jours à trois heures, qui fut l'heure qu'il expira, ou à quelqu'autre heure du jour : Mon Sauveur, je vous adore dans l'extrémité de vos douleurs et de votre agonie, je recommande mon âme entre vos mains pour maintenant et pour l'heure de la mort, en l'honneur de ce qu'il vous a plu dire à l'heure de votre mort : Mon Père, je recommande mon esprit entre vos mains. Jésus finit sur cela sa vie, et moi je finis sur cela mon discours. Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. *Amen.*

SERMON CLXXXIII.

DE LA PRODUCTION DES CRÉATURES ET DU GOUVERNEMENT DE CE MONDE.

Fide credimus aptata sæcula verbo Dei.
La foi nous fait croire que Dieu a créé ce monde par son Verbe. (Hebr. 11. 3.)

Le patriarche des Anachorètes, S. Antoine, étant interrogé par un de ses disciples en quelle université il avait appris tant d'excellentes maximes qu'il donnait à ses religieux, répondit sagement, à ce que nous rapporte S. Athanase, qu'après la sainte Bible il n'avait jamais étudié que dans un seul livre, et que ce livre n'était autre que l'univers, ce grand monde visible et palpable qui se présente à nos yeux et qui est ouvert à tous les hommes ; c'est en ce livre, disait-il, que nous lisons en grosses lettres et en caractères lumineux, les perfections de Dieu, ses bienfaits, sa magnificence envers la créature, ainsi que les devoirs et les obligations de la créature envers le Créateur. C'est en ce livre que je désire aujourd'hui vous apprendre à lire ces paroles de S. Paul: *Credimus aptata sæcula Verbo Dei ;* c'est par ce livre que les idiots et les ignorants doivent devenir savants, non pas en la philosophie mondaine ou profane, mais en la science des Saints, en la science du salut : *Ad dandam scientiam salutis plebi ejus.* Ce doit être par votre conduite, ô sainte Vierge ! ô vous qui êtes appelée *Liber generationis Jesu Christi*, le livre de la naissance de Jésus-Christ, que les hommes doivent être amenés à Dieu. Oui, vous êtes un livre divin, un livre vivant et animé, un livre nouveau et tout miraculeux, puisqu'en vos chastes entrailles comme sur une feuille vierge, le Père éternel par son Saint-Esprit, comme par son doigt divin, a tracé sa parole et sa science éternelle, qui n'est autre que son Fils,

ainsi que son ange vous en avertit quand il vous salua par ces paroles : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Primum punctum. A. *Omnipotentia Dei cognoscitur in productione creaturarum ex nihilo.* — B. *Sapientia in gubernatione.* — C. *Bonitas in fine ad quem referuntur.*

Secundum punctum. D. *Propterea peccator multum offendit Deum* — E. *Creaturas.* — F. *Seipsum.*

Tribus digitis appendit orbem terræ. Le Tout-Puissant soutient avec trois doigts toute la masse de la terre qui nous semble si vaste, dit le prophète évangélique Isaïe au chapitre quarantième de ses divines Révélations. Vous savez, messieurs, que la foi de l'Eglise adore en la Divinité trois personnes subsistantes, vous savez que la théologie reconnaît et révère en Dieu trois principales perfections : la puissance, la sagesse et la bonté ; vous savez que les Pères ont coutume d'attribuer à chacune de ces personnes divines une de ces perfections : la toute-puissance au Père, parce qu'il est la source et l'origine de la Divinité ; la sagesse au Fils, parce qu'il est engendré par voie d'entendement et de connaissance, et la bonté au Saint-Esprit, parce qu'il est produit par voie de volonté et d'amour. Or, ce sont ces trois personnes divines qui s'emploient par indivis à la création, à la conservation et au gouvernement de l'univers ; ce sont les trois doigts de Dieu qui forment, qui soutiennent, qui conservent et qui régissent ce monde ; ce sont ces trois perfections infinies qui se sont appliquées à cet ouvrage ; car si nous considérons la matière d'où ce monde a été tiré, nous y admirerons une puissance infinie ; si nous considérons la manière dont ce monde est gouverné, nous y reconnaîtrons une sagesse admirable ; si nous considérons la fin à laquelle ce monde est destiné, nous y verrons et aimerons une bonté ineffable. Prouvons ceci.

PRIMUM PUNCTUM.

A.—(*Omnipotentia Dei, etc.*) Plus une puissance passive est éloignée de l'acte qui en doit être tiré, plus il faut que celui qui agit ait de vertu, de pouvoir et d'activité. Or, est-il que le néant est infiniment distant et éloigné de l'être; donc pour tirer l'être du néant et en faire quelque chose, il faut une cause infinie et infiniment puissante. Le moindre philosophe me comprend bien, mais je m'explique au peuple afin qu'il m'entende.

Vous voyez que lorsqu'un artisan travaille à un ouvrage, moins l'étoffe qu'il manie a de capacité et de proportion à l'ouvrage qui se doit faire, plus il faut que l'ouvrier soit excellent maître. Faire une belle image sur de la toile imprimée, il n'est pas difficile, un peintre médiocre le peut; mais peindre sur de la toile nue qui n'a point encore de fond, cela est fort mal-aisé, à peine un Zeuxis ou un Michel-Ange en pourrait-il venir à bout, parce qu'une toile nue n'a quasi point de capacité ni de disposition aux couleurs vives comme une toile imprimée. Enseigner la théologie à un excellent philosophe, le moindre docteur peut le faire, mais enseigner la théologie à un simple grammairien, cela est bien plus difficile; mais pour l'enseigner et la faire entendre à un villageois grossier, il faudrait être un S. Thomas, avoir un esprit angélique, encore aurait-il de la peine, parce que l'esprit du paysan est fort incapable de recevoir la forme de la science qu'on lui voudrait communiquer. Or, il n'y a rien de plus incapable de recevoir quelque forme que le rien même et le néant, car quand d'ici à cent ans vous nommeriez des choses incapables et d'autres encore plus incapables, vous n'en sauriez point nommer que le rien ne soit encore davantage; il est donc infiniment incapable, il faut donc un agent infini pour lui donner quelque forme et en faire quelque chose. S'il y avait un ouvrier si excellent qu'il pût faire un calice d'or d'un lingot d'argent qu'on lui donnerait, il serait admiré; mais s'il faisait un calice d'or d'une masse d'étain ou de plomb, il serait bien plus excellent

maître, et encore plus s'il le faisait d'une barre de fer, et encore davantage s'il le faisait d'un morceau de bois ; mais s'il le faisait d'un grain de sable, il passerait pour demi-dieu, et l'on dirait que sa puissance approche de l'infinie. Ne fallait-il donc pas être Dieu tout-à-fait et avoir une puissance entièrement infinie, pour faire, non pas un calice d'or, mais le ciel et la terre, les hommes et les anges, et les faire du néant qui est bien moins qu'un grain de sable ; car il y a plus de proportion entre un grain de sable et un calice d'or ou d'argent, qu'entre le rien et un grain de sable. Voulez-vous que je vous le montre ?

Vous savez qu'on dit, et il est vrai, qu'il y a de la proportion entre une heure et un siècle, qui est cent ans ; mais qu'il n'y a point de proportion entre une heure, un jour ou un siècle, et l'éternité. Pourquoi cela ? Parce que si à une heure vous en ajoutez vingt-trois autres, vous ferez un jour; si à ce jour vous en ajoutez trois cent soixante-cinq, vous ferez un an ; si à un an vous en ajoutez quatre-vingt-dix-neuf, vous ferez un siècle ; ainsi de plusieurs heures se peut composer un siècle : il y a donc de la proportion ; mais ajoutez à une heure cinquante autres mille heures, et à ces heures cinquante millions d'années, et à ces millions d'années trois cent millions de siècles, tout cela ne fera pas l'éternité, ni la moindre partie de l'éternité; il n'y a donc point de proportion entre une heure et l'éternité. J'en dis de même à mon sujet : ajoutez un grain de sable à un second, et à ces deux trois autres grains, et puis six, et puis douze, vous en pourrez tant ajouter, que tous ces grains de sable mis ensemble feront une masse de terre, et qu'en cette masse de terre on y pourra introduire telles dispositions, tels degrés de chaleur, de sécheresse et d'autres accidents qui, avec le temps et petit à petit, la changeront en or, comme le soleil fait dans les entrailles de la terre, et que de cet or on fera enfin un calice; il y a donc de la proportion entre un grain de sable et un calice d'or. Mais si à un rien vous ajoutez un autre rien, et à celui-ci un troisième, et à ces trois six autres, quand vous mettriez ou imagineriez trois cent mille riens tous ensemble,

tous ces néants ne composeront pas le moindre petit grain de sable, pas même en votre imagination; il n'y a donc point proportion entre le rien et un grain de sable; et néanmoins c'est de cette étoffe si mince, si déliée, si disproportionnée et si éloignée de l'être, que la toute-puissance de Dieu a fait tant de belles créatures célestes, terrestres, animées, inanimées, spirituelles et corporelles.

B. — (*Sapientia in gubernatione.*) Si la Divinité et sa toute-puissance infinie paraissent avec tant d'éclat dans la matière dont elle a fait le monde, sa divinité et sa sagesse admirable y paraissent encore davantage dans la manière dont elles le gouvernent; cette sagesse, dis-je, éclate avec tant de lustre en la conduite de l'univers, qu'il ne faut qu'ouvrir les yeux et n'être pas aveugle pour la voir plus claire que le jour; car nous voyons que les cieux se tournent autour de nous avec un ordre si réglé, si constant, et si immuable, que les saisons de l'année nous servent par quartier, et se succèdent les unes aux autres avec une vicissitude si proportionnée à notre vie; nous voyons que les animaux qui sont dépourvus de jugement, et même que les plantes qui n'ont point de sentiment, s'acquittent de toutes leurs fonctions avec autant de perfection, d'industrie et de commodité pour notre service, que s'ils avaient du jugement.

Tout cela nous fait conclure qu'il doit y avoir en cet univers une sagesse souveraine, un esprit divin, très savant, qui gouverne tout cela; si vous entendez une horloge qui sonne les heures à point nommé, une semaine tout entière sans s'écarter d'un seul moment, vous conjecturez qu'il y a un maître qui a soin d'en relever le poids et d'en conduire toutes les roues; vous voyez que le soleil qui est la grande horloge et la règle de toutes les autres, depuis tant d'années et de siècles, n'a jamais manqué d'un seul point en son mouvement et en son cours ordinaire; que la lune en temps d'hiver fait un plus grand tour, et demeure plus longtemps sur notre horizon, pour nous éclairer toute la nuit, et suppléer à la longue absence du soleil; et qu'au contraire en été, elle fait un plus petit tour sur nos têtes, parce

que nous n'en avons pas tant besoin, les nuits étant fort courtes en ce temps-là : nous voyons que la nuit est faite pour notre repos, qu'elle tapisse de noir toute la terre, afin que la lumière ne trouble pas notre sommeil. En quoi, dit S. Chrysostôme, Dieu nous fait comme une bonne mère à son enfant, qui met un voile sur son berceau pendant qu'il y repose ; et aussi voyons-nous que les nuits sont beaucoup plus longues en hiver, parce qu'alors on a besoin d'un plus grand repos à cause du froid et des ouvrages qui sont achevés et qu'au contraire, en été, quand il faut que les fruits mûrissent, et que les hommes travaillent aux champs, les jours sont plus longs, et les nuits sont plus courtes.

Si vous voyiez un petit enfant de deux ou trois ans qui parlât fort éloquemment, qui fît une harangue ou une prédication, assortie de toutes ses parties, figures et métaphores, qui eût son invention, sa distribution, son élocution et autres pièces de rhétorique, aussi bien qu'un orateur parfait, vous diriez que ce n'est pas lui qui parle, mais que c'est un ange, ou Dieu qui parle par sa bouche, parce qu'un âge si faible et si imparfait que le sien n'est pas capable d'un si grand jugement. Cependant vous voyez que les petits oiseaux qui ont moins de jugement qu'un enfant, car ils n'en ont point du tout et n'en peuvent avoir, pas même *in actu primo*, font néanmoins le nid de leurs poussins avec autant d'industrie qu'un architecte sa maison. Nous voyons que le cep de la vigne, qui n'est qu'un morceau de bois, pour nous fournir du vin fait les petites enveloppes qui contiennent cette liqueur, les pampres qui soutiennent ces petits grains, ces feuilles qui tiennent à couvert ces pampres, les sarments où est attaché ce feuillage ; il fait, dis-je, tout cela avec autant de dextérité, de beauté et de commodité, il distribue l'humeur de la terre à ces sarments, à ces feuilles, à ces pampres et à ces petits grains, avec autant de justesse et de proportion que s'il avait de l'esprit; il s'agrafe aux échalas, il les embrasse et serpente autour d'eux pour monter en haut, sur les épaules d'autrui, comme s'il avait du jugement pour connaître qu'il a besoin de cet appui; ne faut-il pas conclure

que ces créatures ne font pas cela d'elles-mêmes, mais que c'est Dieu qui le fait par leur entremise? *Opus naturæ, opus intelligentiæ non errantis*, et que les œuvres de nature sont toujours plus parfaites et accomplies que les artificielles, parce que c'est une intelligence souveraine qui ne se peut tromper, que c'est une raison qui ne peut errer, et que c'est en un mot la Divinité infiniment sage qui fait toutes ces œuvres par l'entremise de la nature.

Quand vous entrez en cette église, et que vous entendez une musique harmonieuse, à quatre ou huit parties, qui par mille fredons et par autant d'accords, vous jette la joie dans le cœur, bien que vous ne voyiez personne, vous dites, avec raison, qu'il faut nécessairement qu'un excellent maître, qu'un savant musicien ait concerté ces notes et formé ces accords. Nous entendons en ce monde, ou, pour mieux dire, nous voyons un accord admirable, non à quatre ou à huit, mais à cent parties différentes des créatures associées et confédérées ensemble. Nous voyons que les cieux se remuent pour porter les astres par tout le monde; que les astres portés par tout le monde attirent en haut les vapeurs, que les vapeurs sont attirées pour être formées en pluie, que les pluies sont formées là-haut pour arroser et abreuver la terre, que la terre est abreuvée pour la nourriture des plantes, que les plantes sont nourries pour être l'aliment des animaux, que les animaux vivent et se nourrissent pour le service de l'homme; que toutes les créatures sont enchaînées, qu'elles se servent l'une l'autre, et que toutes servent à une seule qui les a ainsi enchassées l'une dans l'autre. Qui les a ainsi assujetties et soumises l'une à l'autre, qui les a rapportées l'une vers l'autre, qui les a fait ainsi se remuer et travailler l'une pour l'autre, qui les a disposées et rangées en si bel ordre, d'où peut venir cette liaison, d'où cette ligue si universelle, d'où cet accord si naturel, d'où cette bonne intelligence, d'où cette alliance si ferme, d'où cette harmonie si bien concertée, d'où cette économie si bien projetée, si sagement conduite et exécutée, sinon d'un esprit divin, infiniment puissant, sage et provide,

qui a fait, qui soutient, qui maintient, qui conserve, qui concerte, qui lie, qui allie, qui régit et qui gouverne toutes choses?

Si deux voisins sont en procès, ils ne se peuvent pas accorder eux-mêmes, et néanmoins ce sont des hommes doués d'une nature raisonnable qui les devrait mettre à la raison. Ils sont chrétiens, ils sont enfants d'une même Eglise, d'une même famille, de même père, de même mère, et cependant il faut un juge ou un arbitre qui compose leur différend et les mette d'accord; et nous voyons que les éléments et que les autres créatures dépourvues de sentiment et de raison, se maintiennent si longtemps en étroite alliance, nonobstant leur antipathie naturelle, bien encore qu'ils soient de diverses natures, de différentes espèces, de divers genres, bien qu'ils aient des qualités toutes contraires et des mouvements opposés, nous voyons que ce grand tout se conserve dans la dissension de ses parties, que les espèces s'entretiennent dans les corruptions, que les privations sont le principe des générations, que les alliances se font par le moyen des inimitiés, que le monde se renouvelle et se maintient en son entier par la ruine de chacune de ses parties, avec une disposition si constante parmi tous ses changements, que nous sommes en peine de prouver qu'il n'est pas éternel. Qui ne voit donc qu'il doit y avoir un arbitre, un roi et un médiateur souverain qui procure cet hyménée?

Ou bien, si vous voulez, je dirai avec S. Thomas (1. p. q. 2. a. 3.) que, quand vous êtes en une place publique où l'on s'exerce à tirer de l'arc ou du fusil, si vous y voyez plusieurs flèches ou balles qui arrivent à un même but, bien que vous n'aperceviez personne, vous concluez qu'il y a un archer ou un fusilier qui les tire. S'il n'y avait qu'une flèche ou qu'une balle qui donnât dans le blanc, on pourrait penser qu'elle y était portée par hasard et par aventure; mais quand il y en a plusieurs qui vont toutes au but, vu qu'elles n'ont point d'yeux pour le voir, ni d'adresse pour s'y porter, il faut nécessairement qu'un archer ait des yeux pour elles, et des mains pour les envoyer au blanc. Vous voyez en cet univers, et vous expérimentez à votre grand profit, qu'il y

a une infinité de créatures non-seulement différentes, mais d'inclination contraire, qui visent toutes à un même but, qui conspirent avec passion de tout ce qu'elles sont, à votre service et à votre entretien, les unes pour vous porter, d'autres pour vous nourrir, vêtir, guérir et réjouir : car quelle plus grande antipathie que celle que nous voyons entre le feu et l'eau, entre l'air et la terre, ou le lévrier et le lièvre ? et toutefois ces créatures si opposées tendent à une même fin, ces ennemis si contraires se liguent ensemble, s'accordent et s'unissent pour vous servir, vous contenter, et pour se rendre les partisans de vos desseins. Le feu et l'eau entrent en société pour cuire votre viande, l'air et la terre exercent un commerce mutuel, la terre envoyant des vapeurs à l'air, et l'air des pluies à la terre, pour vous produire des fruits ; le lévrier et le lièvre parviennent à même fin et coopèrent à votre service : le lévrier vous donne du passe-temps par sa dextérité à prendre la proie, et le lièvre vous donne du contentement par la délicatesse de sa chair ; ne faut-il donc pas qu'il y ait un archer qui dresse toutes ces flèches à un même but, un esprit souverain et admirable qui cimente la paix entre tant de contraires, et qui les oblige tous à vous rendre hommage et service.

C. — (*Bonitas in fine*, *etc.*) C'est pour cela que l'homme fut créé le dernier dans le monde, comme la fin et le terme de toutes les œuvres de Dieu, la fin étant toujours la première et la principale en l'intention de l'ouvrier, et la dernière dans l'exécution de l'ouvrage ; comme quand on invite un grand seigneur à un festin somptueux, on ne le fait pas entrer en la salle du festin que les tables ne soient dressées, que les viandes ne soient assaisonnées et toutes choses préparées. C'est donc pour vous, ô homme ! que les cieux se remuent, que les astres brillent dans le ciel, que le feu échauffe, que l'air rafraîchit, que les rivières coulent sur la terre, que la terre produit des plantes, que les pierreries éclatent, que les animaux vivent et travaillent ; et pour vous enfin que Dieu tient en haleine et en exercice toutes les créatures, lorsque vous y pensez le moins ;

quand vous jouez ou que vous dormez, quand vous l'injuriez et l'offensez, il pense à vous, il agit pour vous, et vous destine le travail et la sueur de toute la nature. Admirez de grâce la suavité et la générosité de son cœur royal et divin. Pendant que vous le mettez en oubli, pendant que vous êtes en votre lit, et même pendant que vous l'offensez, il fait tomber la pluie sur cette vigne et sait très bien que cette pluie, changée en vin par le raisin, vous servira de breuvage; il forme ces cerises, ces pommes et ces poires sur cet arbre, cet œuf dans cette poule et ces laitues dans ce jardin, et destine toutes ces choses au service de votre table. Il vous dit, non pas de parole, mais d'effet : Vous me désobligez au dernier point, vous commettez le péché qui me déplaît infiniment; mais, pour toute vengeance, tenez, voilà des figues, de petites bourses pleines de manne; voilà des fruits confits, musqués, sucrés et aussi doux que du miel, que je vous présente : *Gustate et videte quoniam suavis est Dominus*, goûtez et reconnaissez enfin que je suis doux; car n'est-ce pas être bien doux que de vous donner tant de douceurs, au lieu de tant d'amertumes que vous me présentez tous les jours? Hé! ne vous semble-t-il pas de voir une bonne mère que son enfant étourdit à force de crier, qui, au lieu de se fâcher contre lui, lui dirait : Paix, mon fils, taisez-vous, tenez, voilà une figue, voilà un fruit et un raisin pour vous apaiser. Il y a dix ans, douze ans, quinze ans, que vous faites tous deux ce métier, Dieu et vous. Il y a quinze ans que vous lui faites du pis que vous pouvez, et qu'il vous fait du mieux qu'il peut; il y a quinze ans que vous ne cessez de l'offenser, et qu'il ne cesse de vous caresser, quelle admirable bonté! N'êtes-vous pas un monstre d'ingratitude et un avorton de nature si votre cœur n'est amolli et gagné par tant de tendresses?

Car il faut remarquer que nous sommes obligés à Dieu pour tous les bienfaits qu'il a faits à toutes les créatures. Quand un père de famille emploie un tailleur, le nourrit, lui paie son travail, lui donne de l'étoffe, de la soie et du

passement pour faire une robe à sa fille, ce n'est pas proprement la robe qui lui est redevable ; et quand même elle aurait du sentiment et de l'esprit, elle ne serait pas obligée à le remercier, puisqu'il n'a pas fait tout cela à la robe pour l'amour de la robe, mais pour l'amour de la fille ; c'est la fille qui en a l'obligation tout entière et qui en doit rendre grâce à son père. Ainsi nous sommes obligés à Dieu du mouvement des cieux, de la splendeur du soleil, de la clarté de la lune, de la chaleur du feu, de la fraîcheur de l'eau, de l'émail des pierreries, de l'odeur des parfums, de la beauté, bonté et qualité des talents et des propriétés qu'il a partagés entre les créatures, parce que ce n'est pas pour elles, mais pour nous qu'il les leur a donnés : *Dedit illis regiones gentium, et laborem populorum possederunt ut custodiant justificationes ejus.*

SECUNDUM PUNCTUM.

D. — (*Propterea peccator, etc.*) Oh ! le grand mal que fait celui qui ne sert pas Dieu! oh ! la grande injustice qu'il commet contre le Créateur, contre les créatures et contre lui-même ! C'est une ingratitude insupportable de ne pas reconnaître, honorer et aimer un tel bienfaiteur.

Si vous aviez une pauvre cabane, ne fût-elle qu'une chaumine composée de deux ou trois chambres ; si, dis-je, vous en louez une à votre prochain, vous voudriez infailliblement qu'il vous en payât le louage tous les ans, quelque pauvre qu'il fût ; et s'il y manquait deux ou trois ans, s'il vous payait de refus, vour crieriez au larron, au voleur, vous diriez que c'est un méchant : Comment est-ce donc, dit S. Chrysostôme, (homil. 11. ad Rom.) que vous ne payez jamais un petit tribut d'action de grâces ? comment est-ce que vous ne servez pas tout de bon une seule fois en votre vie ce grand Dieu qui vous loge en ce monde, cette superbe maison qu'il a bâtie et qui lui appartient de plein droit ? Si vous avez un arpent de vigne, ou quelque autre héritage que vous n'avez jamais fait, ni planté, ni cultivé, où vous n'avez peut-être jamais été, mais que vous avez hérité de vos pères, le

laissant à un paysan, vous voulez avoir la moitié ou le tiers des fruits qui en procèdent, bien que le paysan soit pauvre et qu'il ait beaucoup d'enfants. Dieu vous a donné une maison, une vigne ou un champ à ferme; et comment est-ce que vous ne daignez pas seulement lui en payer le quart du revenu, pas même la dîme, peut-être pas la vingtième partie du revenu, et que vous aimez mieux que vos enfants en fassent bonne chère, en donnent à ce flatteur, à ce débauché, plutôt qu'à votre Dieu qui se meurt de faim en la personne du pauvre? Je sais bien que vous vous excusez sur le grand nombre de vos enfants; mais si votre fermier se voulait dispenser de vous payer les redevances de votre ferme sur ce qu'il a beaucoup d'enfants, recevriez-vous son excuse? S. Chrysostôme vous envoie apprendre votre leçon à l'école des bêtes, puisque vous vous mettez dans leur catégorie, et peut-être même au-dessous. Apprenez votre leçon de votre chien, dit ce grand docteur, vous n'avez pas tant d'esprit, ou au moins pas tant de reconnaissance que votre chien; car, après que vous lui avez donné un morceau de pain, il vous flatte pour vous en remercier, en la manière qu'il peut, pour vous exciter à continuer de lui faire du bien; et vous qui êtes doué de raison, qui blâmez tant l'ingratitude dans les autres, pendant que Dieu vous donne un bon repas et vous nourrit délicatement, vous ne l'en remerciez pas? Que dis-je, vous ne l'en remerciez pas? vous l'offensez par des médisances, par des blasphèmes et par des paroles impudiques: *Filios enutrivi, ipsi vero spreverunt me.*

E. — (*Creaturas.*) Vous ne faites pas seulement tort au Créateur, mais à toutes les créatures: vous les privez de leur fin, vous les rendez inutiles, vous retenez leur salaire, vous les opprimez injustement et vous les faites révolter contre leur Créateur. La théologie apprend de l'Ecriture qu'il y a quatre péchés si énormes et dénaturés qu'ils crient vengeance devant Dieu, qu'ils provoquent sa justice et l'attirent infailliblement sur nos têtes, et même souvent dès cette vie: l'homicide volontaire: *Vox sanguinis fra-*

tris tui clamat ad me de terra; le péché de la chair qui est contre nature : *Clamor Sodomorum multiplicatus est ;* retenir le travail d'un artisan, et Dieu nous commande en sa loi de ne pas attendre jusqu'au lendemain à le lui payer : *Non remanebit merces operarii apud te usque mane.* Il n'a que ce qu'il gagne de jour à autre, si vous attendez à le payer jusqu'à dimanche, il prendra aujourd'hui du pain à crédit, dimanche il ira boire son argent, et vous coupez la gorge à sa famille par le crédit où elle s'est engagée. Vous retenez une partie des gages de votre servante sur je ne sais quel prétexte, parce qu'elle vous a dérobé, dites-vous, vous n'en êtes pas assuré, et vous êtes assuré que vous lui devez son travail; pourquoi manqueriez-vous de payer une dette certaine pour vous récompenser d'une perte incertaine. Vous lui retenez tous ses gages, parce, dites-vous, qu'elle n'a pas achevé son terme; et savez-vous pourquoi elle est sortie? Si vous en saviez la raison, vous diriez qu'elle a fait sagement; ces gages que vous retenez sont une voix qui crie contre vous : *Reddes ei ante solis occasum, ne clamet contra te ad Dominum, et reputetur tibi in peccatum.* (Deut. 24. 15.) En quatrième lieu, l'oppression des pauvres et des faibles, quand vous plaidez injustement contre un pauvre, parce que vous savez qu'il n'aura pas assez d'argent, de crédit et d'esprit pour se défendre ; quand vous faites faire à vos sujets des corvées auxquelles ils ne sont pas obligés ; c'est ainsi que le travail excessif que Pharaon faisait faire aux Israélites cria vengeance contre l'Egypte.

Or quand vous n'aimez pas Dieu, quand vous vous servez des créatures pour l'offenser, vous commettez ces deux derniers péchés, vous retenez le salaire de ceux qui vous servent et vous opprimez les faibles ; car les créatures vous servent, non pas pour rien, mais à condition d'avoir des gages : or, le salaire qu'elles en prétendent, c'est que vous aimiez le Créateur, et vous n'en faites rien, vous faites même tout le contraire; n'est-ce pas là leur faire tort? Supposez que vous avez fondé une chapelle où il y ait un revenu suf-

fisant pour l'entretien honorable d'un ecclésiastique ; si ce prêtre ne chantait point les messes fondées, ne disait point son office et ne faisait aucun service à l'église, ne vous ferait-il pas tort, n'abuserait-il pas de votre libéralité, ne serait-il pas indigne de retirer les rentes de cette chapelle, n'aurait-on pas sujet de prendre un dévolu sur ce bénéfice ? Belle pensée d'Epictète, ce monde est un temple qui est bâti et fondé afin qu'on y serve Dieu, l'homme en est le prêtre et le chapelain ; toutes les créatures contribuent par leur travail, leur vie et leur substance à l'entretien de l'homme, afin qu'il officie en ce temple et fasse le service divin. Le cheval, le bœuf et le mouton nous disent tacitement : Je ne puis louer mon Dieu par moi-même, parce que je n'en suis pas capable ; mais je te donne mon travail, ma peau, ma laine et ma chair pour te porter, te chausser, te vêtir et te nourrir, à condition que tu loueras mon Créateur à ma place. N'est-ce donc pas leur faire tort et retenir leur salaire que de manquer à ce devoir ? n'est-ce pas les rendre inutiles et les priver de leur dernière fin ? *Vanitati creatura subjecta est, non volens;* (Rom. 8. 20.) le grec dit ματαιότητι, *inutilitati, frustrationi.* Comme toutes les armes, les chariots, les canons, les munitions et l'attirail d'une armée sont inutiles, si on ne remporte la victoire, parce qu'elle est la fin de tout cela ; ainsi, si l'homme ne sert Dieu, s'il ne se sert des créatures pour bénir et louer le Créateur, tout l'univers est inutile. Et si c'est faire un si grand tort de ne pas référer les créatures au Créateur, combien plus de les faire révolter contre lui, s'en faire des armes pour le combattre, ou s'en servir pour lui déplaire et l'offenser.

F. — (*Seipsum.*) Et c'est ce que vous faites, vous vous servez de la lumière du jour pour lancer des œillades impudiques ; du manteau de la nuit pour couvrir vos entreprises déshonnêtes, du vin pour vous enivrer, des habits pour la vanité, etc. Voilà pourquoi, comme dit le Saint-Esprit, toutes les créatures s'élèveront au jour du jugement, se raidiront contre vous, demanderont vengeance de l'oppression

que vous leur faites et deviendront les instruments de vos supplices : *Pugnabit pro eo orbis terrarum contra insensatos.* Elles se dépouilleront de toutes leurs qualités agréables et salutaires et ne voudront jamais vous rendre aucun service ; elles s'armeront de pointes et de tranchants pour venger le tort que vous leur faites ; le feu vous brûlera sans vous éclairer, l'air vous empestera sans vous rafraîchir, la terre vous engloutira et vous servira de prison ; et même souvent, dès cette vie, parce que vous opprimez tyranniquement les créatures, les engageant à des œuvres injustes, les contraignant de vous servir pour offenser le Créateur, elles crient vengeance contre vous, quoique muettes et insensibles, ainsi que le sang innocent d'Abel ; l'injuste vexation que vous leur faites provoque la justice de Dieu et attire sur vous sa colère, et Dieu exauce souvent, même dès cette vie, la clameur de ses créatures dont nous abusons perfidement, et les délivre d'oppression : *Dedi ei argentum et aurum, frumentum, et vinum, et oleum, quæ fecerunt Baal; liberabo lanam meam, et linum meum, et sumam frumentum meum, et vinum meum.* (Ose. 2, 8, 9.) *Liberabitur creatura a servitute.* (Rom. 8. 21.)

J'ai dit abusons, car, quand l'année est abondante, on abuse des biens de Dieu en gourmandises, en ivrogneries et en festins ; on emploie les jours de fêtes en jeux, en débauches et en danses ; Dieu alors envoie la stérilité, la famine, la guerre et les afflictions publiques. Pour cela un docteur fort pieux nous avertit sagement que toutes les fois que nous nous servons de créatures, il nous faut imaginer qu'on nous dit ces trois paroles : *Accipe, redde, cave ; accipe beneficium, redde servitium, cave supplicium. Accipe*, recevez les créatures comme autant de talents que ce grand maître vous donne pour en faire un bon usage au commerce de la vertu; comme autant de présents que vous envoie cet ami qui est tout cœur, pour témoignage de sa bienveillance, et comme autant de joyaux et d'atours que vous présente cet époux passionné, pour vous engager à l'aimer ; mais

Redde servitium, rendez le service et le fruit de votre

négociation à un maître si libéral, des actions de grâces à un bienfaiteur si obligeant, de l'obéissance à un père si débonnaire, de l'amour à un ami si fidèle et de la fidélité à un époux si ardent. Enfin,

Cave supplicium, prenez garde de ne pas encourir les reproches et le supplice des ingrats. *Cave*, prenez garde de ne pas recevoir de la main gauche ce qu'on vous donne de la droite, de ne ressembler pas à ces bêtes immondes qui, étant sous un chêne, ne lèvent jamais les yeux en haut pour regarder qui leur abat le gland, et qui ne pensent, qu'à manger et à gronder l'une contre l'autre. *Cave*, prenez garde d'imiter ces épicuriens qui se contentent d'user des créatures, ou, pour mieux dire, d'en jouir, de faire bonne chère et prendre leurs plaisirs sans penser jamais en eux-mêmes : A qui est ce pain que je mange, cet air que je respire, ce feu qui me chauffe et ce cheval qui me porte? *Cave*, prenez garde de ne pas manquer à connaître d'où nous viennent ces bénéfices; vous seriez un ingrat de ne les pas reconnaître, vous seriez plus ingrat de les mettre en oubli; mais vous seriez très ingrat de rendre le mal pour le bien, vous seriez enfin plus que très ingrat, si l'on peut vous le dire, de vous servir du bénéfice contre le bienfaiteur; vous seriez un monstre et un prodige d'ingratitude, qui mériterait, non-seulement d'être privé des créatures, mais même d'être affligé par les créatures : *Omnia subjecisti sub pedibus ejus;* car Dieu a mis toutes les créatures sous nos pieds, non pas pour nous servir de piéges et de pierres d'achoppement qui nous fassent trébucher, mais pour nous servir d'échelons et de marches, qui nous fassent monter à sa connaissance; il les a mis en vos mains, non comme des armes pour combattre contre lui, mais comme des organes et des instruments pour travailler à son service; il les a mis devant nos yeux, non comme des objets où nous puissions nous arrêter et y mettre notre dernière fin, mais comme des moyens et des voies par lesquelles nous devons nous acheminer à lui, qui est notre bien souverain et notre dernière béatitude. *Amen.*

SERMON CLXXXIV.

DES FAUTES QUI SE FONT CONTRE LA FIN DE LA CRÉATION.

Fide credimus aptata sæcula verbo Dei. (Hebr. 11, 3.)

Le Saint-Esprit, au livre de l'Ecclésiastique, (39. 1.) nous avertit que le sage recherche la sagesse des anciens pour devenir encore plus sage. A plus forte raison recherche-t-il la sagesse de celui qui est appelé l'Ancien des jours, de celui qui est éternel, de celui qui est la sagesse même. Le Psalmiste dit qu'il a fait toutes ses œuvres en grande sagesse; et l'Apôtre n'écrit pas : *Fide credimus creata sæcula*, mais *aptata sæcula;* il ne dit pas simplement que le Créateur a produit les créatures, mais qu'il les a ajustées; c'est-à-dire destinées à une très haute et très noble fin, qui est sa gloire et le salut des hommes. Donc, pour ne pas nous rendre inutile le bienfait de la création, il faut nous conformer à l'intention du Créateur, et nous garantir des fautes qui peuvent se commettre par une étrange folie contre une si honorable et une si excellente fin. Le Saint-Esprit dit dans l'Ecriture que celui qui converse avec les sages devient sage : *Qui cum sapientibus graditur, sapiens erit.* Vous devez donc être sage au dernier point, ô sainte et bienheureuse Vierge ! puisque vous avez conversé si longtemps et si familièrement avec le Fils de Dieu qui est la sagesse même, puisqu'il a reposé en votre sein et en votre cœur virginal comme en son plus délicieux séjour. C'est pour cela que l'Eglise vous surnomme si souvent le trône de la sagesse et Vierge très prudente; c'est pour cela qu'en toutes ses difficultés elle demande votre conseil, qu'elle implore votre secours et qu'elle s'abandonne à votre conduite, en se prosternant humblement à vos pieds et vous saluant par ces paroles : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium A. *Officium prudentiæ est intendere finem et ad eum referre media convenientia, unde cum finis creationis hominis sit acquisitio amoris Dei in hoc sæculo, et regni cœlestis in futuro.*

Punctum unicum. *Unde sex modis peccas contra prudentiam christianam :* B. 1° *Si nullam finem intendas in tuis actionibus.* — C. 2° *Si finem indebitum, nempe bona temporalia.* — D. 3° *Si non quæras media necessaria quæ sunt actiones bonæ.* — E. 4° *Si quæras media, sed non convenientia* — F. 5° *Si non referas media ad finem, nempe actiones bonas ad Dei amorem.* — G. 6° *Si indebito ordine referas*

Conclusio. H. *Exhortatio ad quærendum studiose amorem Dei qui est finis noster.*

EXORDIUM.

A. — (*Officium prudentiæ, etc.*) Le sage Salomon (Eccle. 1, 15.) après avoir considéré attentivement les entreprises et les actions des hommes, avance une proposition bien hardie, sans crainte d'être démenti : *Stultorum infinitus est numerus,* le nombre des fous est infini, c'est-à-dire très grand et presque innombrable. Vous avouerez qu'il dit vrai si vous considérez ce que c'est que la prudence, et quel est son vrai devoir et son emploi.

La prudence est une vertu morale, mais surnaturelle et divine parmi les chrétiens, qui a les yeux ouverts pour regarder et pour tendre à sa fin : *Prudens, quasi procul videns;* qui choisit les moyens convenables à la fin, et qui les applique si adroitement et si efficacement, qu'elle parvient à la fin par l'entremise des moyens. C'est ainsi que S. Thomas (2. 2. q. 47. a. 6 et 7.) en parle, et après lui toute son école : J'aime à parler si clairement, que je me rende intelligible à tout le monde, car on ne doit parler que pour se faire entendre. Vous retiendrez donc que ce mot de fin est équivoque et qu'il a un double sens. Il y a fin de consommation et fin d'intention. La fin de consommation, c'est quand une

chose est achevée, ou finie et consommée. Quand un tailleur est sur le point d'achever un habit qu'il fait, on dit qu'il est à la fin de son ouvrage ; quand une lampe est sur le point de s'éteindre faute d'huile, ou un homme sur le point de mourir, on dit qu'ils sont à leur fin ; ce n'est pas en ce sens que j'entends ce mot de fin en tout ce discours que j'ai à vous faire. La fin d'intention, c'est ce qu'on prétend en un dessein, en une entreprise ou dans une action, comme quand un artisan travaille pour nous, sa fin et son intention c'est de gagner sa vie, et quand vous allez à Bordeaux pour plaider, votre fin est de gagner votre procès.

Aristote (6. Ethic. cap 5. et 9.) dit que celui qui parvient à une fin particulière par des moyens convenables, peut être appelé sage, non pas simplement et absolument, mais avec restriction, et en quelque façon, comme qui dirait qu'un Ethiopien est blanc, parce qu'il l'est en quelque façon et qu'il a les dents blanches : *Non simpliciter*, *sed secundum quid*. Un jeune homme qui étudie si bien qu'il acquiert de la science, est sage, non pas absolument parlant, mais en quelque façon en tant qu'écolier ; on dit de lui que c'est un écolier fort sage. Un docteur qui ordonne si à propos une médecine, qu'il rend la santé au malade, est sage en tant que médecin ; mais que celui-là seul doit être appelé sage simplement, absolument et en toute façon, sage sans restriction devant Dieu et devant les hommes, qui règle et ordonne si bien toutes ses actions, sa conduite, ses mœurs, ses pensées et ses paroles, qu'il obtient la dernière fin de toute sa vie, et la perfection de l'homme, qui est d'aimer Dieu parfaitement et de gagner son paradis, et c'est ce qui est peu facile. Martial dit fort bien qu'il est aisé de faire quelques bons vers, de composer ingénieusement quelques distiques ou quelques quatrains par-ci par-là, mais ce qui est mal-aisé, c'est de bien composer un livre entier, où il y ait un dessein formé, où toutes les parties aient du rapport et de la suite, où le commencement, le milieu et la fin se soutiennent et se correspodent :

.... Te trasticha quædam
Scribere ; sed librum scribere difficile est. (Mart. l. 7. epig. 85.)

Ainsi il est bien aisé de faire sagement quelques actions, de parvenir avec prudence à quelques fins particulières, d'être sage économe, capitaine ou médecin ; mais d'être homme sage, d'être sage chrétien, de si bien compasser et ordonner toutes ses actions, qu'on acquière la perfection chrétienne et la dernière fin d'un homme chrétien, c'est ce qui est difficile, rare, précieux et admirable.

PUNCTUM UNICUM. — *Unde sex modis, etc.*

Dans une entreprise si importante, on peut commettre six principales fautes : deux par rapport à la fin, deux par rapport aux moyens, et deux par rapport à l'application des moyens à la fin. Par rapport à la fin, quand on ne prétend aucune fin, ou que la fin que l'on prétend n'est pas bonne. Par rapport aux moyens, quand on prétend une bonne fin, mais qu'on ne cherche pas des moyens pour y arriver. Par rapport à l'application des moyens à la fin, quand on ne rapporte pas les moyens à la fin, ou qu'on le fait d'une manière peu convenable. Par exemple, la fin d'un architecte qui fait une maison, est qu'on y habite. S'il y avait donc un architecte qui fît ici une muraille, et tout auprès une autre, et puis une troisième, et qui perdît tout son temps à faire des murailles l'une auprès de l'autre, ce ne serait pas un maître architecte, mais un maître fou; ou s'il faisait une maison belle et bien commode pour loger un prince, et qu'il n'y mît que des animaux ; ou s'il disait qu'il a dessein de faire une belle maison, et qu'il ne fît apporter ni pierre, ni bois, ni chaux, ni sable ; ou si, pour bâtir un palais ou une citadelle, il ne faisait provision que de foin, que de paille ou que de fagots; ou s'il faisait apporter tant de matériaux qu'ils occupassent toute la place, en sorte qu'on ne pût s'y remuer, ou s'il en faisait apporter par mesure, mais qu'il ne les mît jamais en œuvre, qu'il laissât pourrir le bois, dérober les pierres, ou s'il les mettait en œuvre, mais sens dessus dessous, les petites pierres au fondement, les grosses en haut ; dans tous ces cas on dirait que non-seulement il manque de prudence, mais de jugement et de sens commun. Cependant ce sont les six prin-

cipales fautes que l'on commet dans la vie humaine, en matière de prudence chrétienne et divine, qui font qu'il y a six classes ou six catégories de personnes imprudentes et dépourvues de sagesse, comme je vais vous le montrer par des exemples tirés de l'Ecriture sainte.

B. (1° *Si nullum finem, etc.*) La première faute, est celle de ceux qui ne se proposent aucune fin, qui ne pensent jamais pourquoi ils sont en ce monde, qui ne considèrent pas à quoi doivent aboutir toutes leurs entreprises et leurs actions, qui ne disent jamais : *Notum fac mihi, Domine, finem meum* : Ils font toutes leurs actions comme celui qui décocherait plusieurs traits en l'air sans viser à aucun but, comme si leur vie n'était qu'un jeu, et que la fin du jeu ne fût autre que de jouer et de passer le temps ; ils n'ont point d'autre but en cette vie que de vivre et de tuer le temps comme ils disent. *Nesciunt homines quid velint, nisi illo momento quo volunt, in totum nulli velle aut nolle decretum est, plerisque agitur vita per lusum*, dit Sénèque. (epist 20.) Et S. Augustin dit : *Majorum nugæ negotia vocantur, puerorum autem talia cum sint, puniuntur a majoribus.* (S. August. 1. Confess. cap. 2.) De cette catégorie étaient durant la vie ces insensés qui disent à cette heure en enfer : *Nos insensati lumen justitiæ non illuxit nobis, lassati sumus in via iniquitatis, erravimus a via veritatis, ambulavimus vias difficiles :* (Sap. 5. 7.) Nous avons été de vrais fous, la lumière de la justice ne nous a point éclairés, nous nous sommes lassés au chemin du péché, nous nous sommes égarés hors du sentier de la vérité, nous avons marché par des voies difficiles. Le voyageur qui marche dans les ténèbres et l'obscurité d'une nuit fort sombre, se lasse et s'ennuie extrêmement, parce qu'il ne sait s'il avance ou s'il recule ; il s'égare aisément, il n'est plus voyageur, mais vagabond, parce qu'il ne voit pas d'où il vient, ni où il va; il se jette en des lieux raboteux, âpres et épineux, parce qu'il a quitté le grand chemin ordinaire et royal ; vous diriez, à voir ses démarches, que c'est un fou, tant il a de mouvement et peu de conduite.

L'intention de la fin est l'œil et la lumière qui conduit toute notre vie, dit Jésus-Christ. C'est la cause qui agit la première dans toutes nos entreprises et le premier ressort qui donne le branle à tous nos mouvements, c'est le niveau et la mesure qui règle toutes nos actions ; cela se voit en chaque profession, car la lumière et la règle par laquelle un médecin voit quelle médecine il faut donner, si elle doit être chaude ou froide, si on doit l'administrer le matin ou le soir, c'est l'intention qu'il a de guérir son malade d'une telle maladie. La lumière et la règle par laquelle un écolier veut connaître s'il doit étudier tels livres, S. Thomas, Justinien ou Hippocrate, c'est l'intention qu'il a d'acquérir un tel genre de science, Ceux donc qui ne visent à aucune fin en leur vie, sont en perpétuelles ténèbres, ne font rien qu'à tâtons et aveuglément : *Lumen justitiæ non illuxit nobis*. (S. Aug. in Confess. cap. 12.)

Et de là vient premièrement qu'ils se dégoûtent de tout, qu'ils ne prennent plaisir à aucune action, qu'ils se déplaisent et s'ennuient en tout ce qu'ils font, parce que le contentement qui est dans une action vient de l'espérance de la fin et du fruit qu'on prétend obtenir ; la fin étant désirable par elle-même, et les moyens seulement pour l'amour de la fin : *Jussisti, Domine, et sic est, ut pœna sua sibi sit omnis inordinatus animus;* ce qui ne tend pas à la fin n'est pas dans l'ordre, et par conséquent est déréglé. En second lieu : *Erravimus ;* et comme ils se dégoûtent de tout ce qu'ils font, ils sont en continuel mouvement, ils prennent toujours le change, ce ne sont que bonds et volées, flux et reflux, accès de glace et de feu, pensant rencontrer en cette vicissitude et changement de moyens le repos qui ne se trouve que dans la fin. En troisième lieu: *Vias difficiles ;* d'où il arrive encore qu'ils se jettent en des entreprises dangereuses; ils disent bien : *Nos insensati;* le propre du fou, c'est d'être déréglé en ses mouvements, volage en ses paroles et inconstant en ses actions, parce qu'il n'agit que pour agir, il ne parle que pour parler, il ne se meut que pour se remuer. S'il est vrai que la

fin est la règle de toutes nos actions, ceux qui n'ont point de fin ne doivent-ils pas être extrêmement déréglés dans leurs actions; car ce que le gouvernail est à un vaisseau, la fin et l'intention l'est à la vie humaine. Faites qu'un vaisseau soit au milieu d'une mer orageuse, à voiles déployées, sans gouvernail et sans pilote, ne sera-t-il pas le jouet des vents, le ballon de la marée et la victime des écueils? qu'en peut-on attendre? qu'un débris très assuré et qu'un infaillible naufrage.

C.—(2° *Si finem indebitum, etc.*) Ceux qui tendent à une mauvaise fin ne sont pas de meilleure condition que ceux qui n'en ont aucune; ce sont ceux qui mettent leur dernière fin dans la possession des biens de ce monde. De ce nombre était cet insensé dont parle Jésus-Christ, qui disait: *Destruam horrea mea et majora faciam et illuc congregabo omnia quæ nata sunt mihi et bona mea, et dicam animæ meæ: Anima, habes multa bona posita in annos plurimos; requiesce, comede, bibe et epulare:* (Luc. 12. 20.) Je veux détruire mes greniers et en faire de plus grands pour y mettre les biens qui me sont venus cette année, et je dirai à mon cœur: Mon cœur, tu as des provisions pour plusieurs années, repose-toi à ton aise, mange et bois; et Jésus-Christ ajoute là-dessus qu'on lui dit: Insensé que vous êtes! cette nuit on vous redemandera votre âme, et ce que vous avez amassé, que deviendra-t-il? Oui, vous êtes un insensé, car si l'on pouvait trouver le repos et la béatitude en la possession des biens de ce monde, pourquoi ne trouvez-vous pas le repos en la jouissance des biens que vous avez déjà acquis? pourquoi en acquérir de nouveaux et rompre vos greniers pour les agrandir et pour en faire d'autres?

Plutarque rapporte un beau trait dans la vie de Pyrrhus, roi d'Epire. Ce prince avait dessein de faire la guerre aux Romains; il en parla à Cinéas, son ministre d'état, qui lui dit sur-le-champ: Si Dieu vous fait la grâce de venir à bout des Romains, de quoi vous servira votre victoire? Pyrrhus lui répondit: Quand nous aurons vaincu

les Romains, toute l'Italie sera sous notre obéissance. Cinéas répliqua : et quand nous aurons pris l'Italie, que ferons-nous après ? Pyrrhus dit : La Sicile qui est tout auprès sera incontinent à nous. Et quand nous aurons gagné la Sicile, sera-ce la fin de nos guerres? Non, non, dit le roi, ce sera pour nous une entrée à de plus grandes choses, nous attaquerons l'Afrique. Et quand nous aurons l'Afrique, qu'en sera-t-il ? La Macédoine se rendra aussitôt, et par conséquent toute la Grèce ; et quand nous aurons la Grèce, nous nous rendrons aisément empereur de toute la terre. Et quand nous aurons tout en notre puissance, que ferons-nous à la fin? Nous nous reposerons, dit Pyrrhus, et nous ne penserons plus qu'à passer le temps et qu'à vivre à notre aise. Cinéas l'ayant réduit à ce point : Et qui nous empêche de nous reposer dès à présent, dit-il, puisque nous avons maintenant tout ce qui est nécessaire, sans nous travailler à en aller chercher avec l'effusion de tant de sang humain, en nous incommodant ainsi que beaucoup d'autres, et avec péril de tout perdre ?

Il faut dire de même à cet avaricieux : Si vous pensez que vous vous reposerez quand vous aurez agrandi vos greniers et accru vos provisions, pourquoi ne vous reposez-vous pas dès maintenant, puisque vous en avez déjà tant, que vos greniers n'en peuvent recevoir davantage? Non, non, ces biens de la terre ne sont pas le centre de votre repos ; car quand vous auriez fait ce que vous prétendez, vous ne vous reposeriez pas, vous voudriez encore bâtir de nouveaux greniers ; et puis quand toute la terre serait votre grenier, et que vous y auriez amassé toutes les provisions du monde, vous ne seriez pourtant pas en repos. *Stulte!* c'est une folie de penser que vous pourriez dire à votre âme : *Requiesce*. Ce n'est pas tout que de les acquérir, il faudrait les conserver ; vous les acquerrez avec peine, travail de corps et d'esprit, avec un désir ardent de les avoir, il faudra les conserver avec souci, travail et inquiétude d'esprit, de crainte de les perdre. *Stulte!* Et quand bien vous les acquerriez sans travail, quand bien vous en jouiriez sans soin, c'est une folie que de mettre notre béatitude dans la jouis-

sances de ces biens, et de dire : *Requiesce, anima, comede, bibe*; le boire et le manger, c'est la béatitude des animaux, la dernière fin des bêtes immondes, ou tout au plus c'est la félicité de votre corps et non pas de votre âme, et néanmoins vous dites : *Requiesce, anima. Stulte!*

C'est une folie encore une fois, de mettre votre béatitude en ce repos prétendu; car la béatitude est l'assemblage, non de plusieurs biens, mais de tous les biens : *Status omnium bonorum*, et vous dites seulement j'ai beaucoup de biens. La béatitude doit être pour toujours et non pour certaines années, puisqu'elle est la dernière fin, et vous dites que vous avez des biens seulement pour plusieurs années : *In annos plurimos*. La béatitude est un état ferme et assuré, *status*, et la jouissance de ces biens est douteuse et incertaine; car on vous dit : *Hac nocte repetent* : Cette nuit même on vous demandera votre âme. Non, les biens de la terre ne sont pas votre dernière fin, mais le règne ou le royaume de Dieu : *Quœrite primum regnum Dei*; j'ai dit règne ou royaume, car le mot *regnum* est équivoque et signifie tous les deux, et c'est fort à propos pour exprimer notre dernière fin, qui est que Dieu règne en nous par son amour, que nous le fassions régner en notre cœur et en celui de notre prochain, par sa grâce en cette vie, pour régner avec lui par sa gloire dans l'autre.

D. — (3° *Si non quœras media, etc.*) Or, le moyen pour parvenir à cela, c'est la justice : *Justia firmatur solium*; (Prov. 16. 12.) ce qui affermit le trône de Dieu en nous, ce qui établit le règne de son amour en notre cœur, c'est la justice, la pratique de toutes les vertus chrétiennes : *Justitia in se virtutes continet omnes, quœrite regnum Dei et justitiam ejus;* ponr cela c'est un abus et un troisième acte de folie, que de penser obtenir l'amour de Dieu, qui est notre dernière fin, sans la pratique des vertus. Tel était ce fou dont parle le Sage : *Per agrum hominis pigri transivi, et per vineam viri stulti : et ecce totum repleverant urticœ et operuerant superficiem ejus spinœ, et maceria lapidum destructa erat.* Il a un bon fonds et un

héritage fertile ; mais il est bien simple d'en attendre aucun fruit , car il se tient toujours les bras croisés, il n'y va que très rarement, ne le visite presque jamais, ne daigne pas même le défricher et le labourer ; ce n'est pas étonnant qu'il soit rempli d'épines, couvert d'orties, et qu'il ne porte point de fruits ; et quand bien il en porterait, ces fruits n'y demeureraient pas longtemps et ne viendraient pas à maturité ; car il laisse dissiper la haie par sa négligence , démolir sa clôture, tout le monde y entre et en sort, son champ devient un grand chemin. Vous avez un fonds riche et fertile, votre âme créée à l'image de Dieu, capable de son amour en ce monde et de sa jouissance en l'autre : *Homo quidam plantavit vineam ;* cependant vous ne la visitez jamais, ou fort rarement par un bon examen , vous ne la labourez point par des actes d'une profonde humilité, vous ne la taillez pas par la mortification , vous ne l'émondez pas par la pénitence, vous n'y faites aucune clôture, aucune haie par la garde des sens : *Sepi aures tuas spinis ;* vous en faites un grand chemin , par où toutes choses passent et repassent ; vous y donnez entrée à toutes sortes de vaines curiosités et de médisances par les oreilles , à mille vanités et objets de distraction pas les yeux, à mille sortes de délices et de sensualités par la bouche. Faut-il s'étonner si elle ne pousse que des ronces et des orties, que des péchés et des imperfections ? N'est-ce pas une témérité et une folie d'espérer avec cela en recueillir les fruits des bonnes œuvres, qui sont le vin de l'amour de Dieu , ce vin dont parle l'Epoux : *Inebriamini, charissimi!* ce vin dont les apôtres étaient ivres à la Pentecôte ; ce vin dont le Prophète dit qu'il réjouit le cœur et non pas le corps de l'homme. Celui qui prétend recueillir ce fruit sans cultiver la terre de son âme, et sans la pratique des solides vertus, fait un acte de folie ; il aspire à la fin sans se soucier des moyens ; il est ce fou dont se moque le Sage quand il dit : *Per vineam viri stulti transivi ;* on se moquera de lui comme on se moqua de ces anciens.

Pline dit (lib. 18. cap. 6.) que Caïus Esinus, qui avait

été esclave, étant affranchi et mis en liberté, acheta un petit fonds dont il tirait plus de fruit que ne faisaient tous ses voisins de leurs grandes possessions; jaloux contre lui, ses voisins l'accusèrent en justice, prétendant qu'il ensorcelait les terres voisines, et qu'il attirait par maléfice tous les fruits qui devaient croître aux héritages des autres, ce qui était alors un crime assez commun, contre lequel la loi des douze tables ordonnait une grièvepeine *in eos qui segetes excantassent.* Etant donc ajourné par Spurius Albinus, et craignant d'être condamné injustement à quelque amende, le jour de l'assignation, auquel il devait comparaître devant le peuple romain, il amena dans la place publique sa charrue bien attelée, fit voir le soc pesant, les houes de bonne trempe, et tout le reste de l'attirail nécessaire au labourage; et sans alléguer d'autre défense : Messieurs, dit-il, voilà toutes mes sorcelleries, voilà tous les charmes dont je me sers pour faire fructifier mon petit héritage, outre mes soins, mes sueurs, mes veilles, et mes travaux, que je ne puis ici produire. Il n'eut pas besoin d'autre avocat, il fut renvoyé avec louange, et ses accusateurs avec risée.

Vous vous étonnez de ce qu'un tel qui était naguère esclave de Satan par l'état du péché, depuis peu affranchi de cette servitude par sa conversion, fait plus de bonnes œuvres, porte des fruits de bénédiction en plus grande abondance que vous qui êtes au service de Dieu depuis si longtemps. En voulez-vous savoir la raison ? Ce n'est pas comme vous pensez qu'il ait quelque secret particulier, ou que son père spirituel lui enseigne quelque artifice et quelque méthode raccourcie, mais c'est qu'il a plus de soin de faire ce qu'on lui enseigne : il se lève plus matin, il fait oraison mentale, il entend la messe dévotement, il se tient retiré en sa maison, il évite les pertes de temps, les conversations superflues, il fait la lecture spirituelle, il a soin du salut de ses gens, il visite les malades, il console les affligés, il va après le Saint-Sacrement, etc. Tenez donc pour tout assuré que, comme un laboureur qui a fait une riche moisson au mois d'août, ne l'a pas seulement voulu, mais c'est ap-

pliqué à l'action, et a disposé ses ouvrages selon les diverses saisons de l'année, qu'il a labouré, semé, défriché, etc., qu'autrement il n'eût jamais fait aucune récolte. Ainsi, pour acquérir l'amour de Dieu, et pour gagner le paradis, il faut régler votre vie, dresser l'économie de vos actions, disposer de tous les jours et de toutes les heures de l'année ; le matin je me lèverai à telle heure, j'entendrai tant de messes, je ferai telle action de vertu qui est agréable à Dieu ; le lundi, je visiterai l'hôpital, le vendredi je jeûnerai, le jeudi et le dimanche je communierai, et ainsi de tout le reste.

E. — (4° *Si quæras media, etc.*) Il faut néanmoins se garder d'une extrémité toute contraire, qui est celle où se jettent ceux qui veulent bien la fin et les moyens nécessaires, mais qui ne choisissent pas les plus convenables, ils en embrassent tant et avec tel excès, que ce ne sont plus des moyens ni des voies, ce sont des embarras qui les empêchent de parvenir à la fin. Croiriez-vous bien que Moïse, cet homme si éclairé de Dieu, était de ce nombre, qu'il manquait un peu de prudence, tant elle est rare et difficile. Il le confesse lui-même (Exod. 18. 18.) et avoue que son beau-père Jéthro l'en reprit sagement. Ce saint homme avait un extrême désir de bien conduire le peuple de Dieu qui était sous sa charge, de faire fleurir la paix, l'amour et la crainte de Dieu en cette sainte république. A cet effet, il s'employait lui-même avec une grande diligence à vider les procès de ceux qui avaient quelque différend ; la fin était bonne, mais les moyens n'étaient pas convenables. Le moyen de bien conduire une communauté, tant séculière qu'ecclésiastique, c'est que le directeur soit bien uni avec Dieu ; qu'il converse souvent avec lui par la méditation, qu'il prenne ordre, conduite et dépendance de lui dans l'oraison ; qu'il fasse comme les anges qui nous gouvernent, qui voient toujours la face du Père céleste, et Moïse ne pouvait faire cela aussi longtemps qu'il l'eût bien désiré, et qu'il fit par la suite.

Le tracas de la judicature lui dérobait trop de temps, il était accablé d'affaires, et pour cela son beau-père lui dit : *Stulto labore consumeris :* Vous vous tuez et vous ne

faites rien ; c'est une folie de penser tout faire vous seul. *Esto in iis quæ sunt ad Deum*, appliquez-vous à l'oraison, prenez avec médiocrité des occupations extérieures, partagez le reste avec des gens de bien, vous y réussirez plus fructueusement. Suivez ce sage conseil si vous voulez avoir la vraie sagesse : *Qui minoratur actu percipiet illam;* (Eccli. 38. 25.) autrement on vous pourra dire : *Stulto labore consumeris.* Celui qui ne devrait aller que d'Orléans à Tours serait regardé comme un fou s'il prenait en s'embarquant des provisions pour trois mois, n'ayant que deux ou trois jours de voyage à faire. Vous n'avez à vivre que quarante ou cinquante ans, et vous vous empressez à faire provision de bien, de science et d'offices, comme si vous aviez à vivre trois cents ans : ces grandes affaires que vous embrassez vous embarrassent et vous accablent de soucis, elles consument tout votre temps, elles épuisent tout votre esprit et dissipent votre cœur; il ne vous reste point de loisir, d'esprit et de vigueur pour penser à vous, pour faire vos dévotions, ouïr la messe, vous confesser, communier, quelque spécieux et apparent qu'en soit le prétexte, vous n'y êtes pas par vocation de Dieu, ni pour l'amour de lui, mais par coutume, par amour-propre, recherche de vous-même, par inclination naturelle; c'est une pure tentation, un piége de Satan, une affliction d'esprit et une haute folie : *Stulto labore consumeris.*

F. — (5° *Si non referas media, etc.*) La cinquième faute est de ceux qui choisissent des moyens convenables et proportionnés, mais qui ne les réfèrent pas à la fin, qui pratiquent des vertus, mais non vertueusement, qui font des choses justes injustement, qui s'exercent aux bonnes œuvres, non pour l'amour de Dieu, mais par des intentions basses et terrestres, par des motifs d'amour-propre et d'intérêt temporel. De ce nombre étaient les cinq vierges que Jésus-Christ appelle folles ; elles gardaient la virginté qui est une chose très agréable à Dieu et très propre à acquérir son amour, mais elles n'avaient point d'huile à leurs lampes. L'huile qui nage sur toutes les liqueurs et qui nourrit le feu

représente une intention haute et céleste qui entretient la flamme de l'amour de Dieu. Elles ne purent obtenir la couronne de vie et les biens incompréhensibles qui ne sont préparés qu'à ceux qui aiment Dieu. On leur dit : *Nescio vos*. Elles et leurs semblables font comme cet architecte qui amasse de bons métériaux pour bâtir, mais qui ne les emploie pas, qui les laisse pourrir ou dérober. Jésus-Christ, au commencement de ses actions, même de ses pauvres repas, élevait les yeux au ciel pour montrer qu'il y rapportait toutes ses œuvres et ses intentions. Et S. Augustin (de Serm. Domini in monte.) a remarqué que le Fils de Dieu ayant dit : *Quærite primum regnum Dei :* Cherchez premièrement le royaume de Dieu, n'ajoute pas comme la suite du discours le requérait : et secondement, *bona temporalia*, les biens temporels, parce que cette intention de l'amour de Dieu doit être tellement la première qu'elle n'ait point de seconde ; elle seule doit couler et se répandre en tous nos desseins, elle doit être le principe, la maîtresse-roue, l'unique ressort de toutes nos entreprises, donner le branle et le mouvement à toutes nos actions.

Le même S. Augustin dit : *Bonum opus intentio facit, intentionem fides dirigit, non valde aspicias quid homo faciat, sed quid cum facit aspicit* : (S. Aug. præfat. in Psal. 31.) Ne regardez pas seulement ce que l'homme fait, mais où il vise quand il le fait ; ce qui fait la bonne œuvre, c'est la bonne intention, pourvu que l'œuvre ne soit pas mauvaise d'elle-même, et c'est la foi qui conduit et qui dirige l'intention. La foi enseigne que prier Dieu, faire l'aumône, endurer patiemment les injures, obéir aux commandements des supérieurs, régir avec prudence et douceur ses inférieurs, sont des vertus agréables à Dieu, les pratiquer par cet esprit, c'est avoir bonne intention ; mais quant aux actions indifférentes, pour les faire à bonne intention, ce n'est pas assez de dire de bouche ou d'esprit : Mon Dieu ! je veux faire ceci pour l'amour de vous ; mais il faut qu'en effet cela serve et contribue à vous avancer ou à faire avancer votre prochain dans la connaissance et dans l'amour de Dieu.

Par exemple, si vous vous récréez, il faut que ce soit pour débander l'esprit, afin qu'il soit plus frais pour penser à Dieu et pour travailler pour lui ; si vous recherchez un état, un office ou un bénéfice, il faut que ce soit pour y rendre service à Dieu, à l'Eglise et au prochain pour l'amour de Dieu.

Intentionem fides dirigit. La foi enseigne (Mich. 2. 1. Matth. 12. 36.) que les pensées, les paroles et les actions inutiles qui ne servent pas à nous faire aimer Dieu, sont mauvaises et punissables : *Vœ qui cogitatis inutilia :* (Mich. 2. 1.) Malheur à vous qui avez des pensées de choses inutiles! dit le Prophète; et Jésus-Christ dit en l'Evangile : Les hommes rendront compte au jugement de toutes leurs paroles oiseuses; et un peu plus bas : Jetez dans les ténèbres ce serviteur inutile. Quand il n'y aurait point d'autre mal aux danses, aux bals, aux jeux, aux cabarets, aux comédies et aux visites superflues, que la perte de temps, et qu'ils ne servent de rien à la fin pour laquelle vous avez été créé ; ce sont des folies devant Dieu, des impertinences et des extravagances en sa présence ; car qu'est-ce proprement qu'une impertinence? C'est une parole ou une action qui n'est pas à propos, quoique d'ailleurs elle ne soit pas mauvaise. Si un avocat, plaidant pour un prisonnier, faisait par parenthèse un long discours des guerres de Turquie, on dirait : C'est un impertinent. Si dans un festin de noces, un des conviés se mettait à faire un discours funèbre, on dirait : C'est un extravagant. Et pourquoi? y a-t-il du mal de faire ce discours? Non, mais il n'est pas à propos de la fin pour laquelle on est à ce festin. Ainsi toutes les paroles que vous dites et toutes les actions volontaires que vous faites, qui ne tendent point à l'amour de Dieu immédiatement ou médiatement, ce sont des extravagances ou des impertinences devant Dieu.

G. — (6° *Si indebito ordine*, *etc.*) Enfin la sixième faute est celle de ceux qui réfèrent les moyens à la fin, mais qui ne les réfèrent pas convenablement ; ils ne les disposent pas en bon ordre, ils ne donnent pas à chacun le

rang qui lui appartient, ils préfèrent les petites vertus aux plus grandes, les œuvres de conseil et de surérogation aux œuvres de commandement et d'obligation. Samuel (1. Reg. 13. 13.) reprit Saül de cet acte de folie; Saül par un zèle indiscret et une dévotion imprudente offrit à Dieu un sacrifice, au lieu d'obéir au commandement de Dieu; le Prophète lui dit : *Stulte egisti; melior est obedientia quam victimæ.* C'est un bon moyen pour acquérir l'amour de Dieu et pour gagner le paradis que de donner l'aumône et de faire des fondations aux églises, aux hôpitaux, et de bonnes œuvres; mais si vous le faites au lieu de payer vos créanciers, d'acquitter vos dettes, de satisfaire à qui vous avez dérobé, de payer le salaire aux ouvriers et les gages à vos servantes, *stulte egisti.* C'est très bien que d'empêcher que votre mari ne se mette en colère et n'aille à la débauche; mais si vous vous parjurez pour cela, *stulte egisti.* C'est très bien que de prendre conduite et direction de votre père spirituel; mais si vous y allez trop souvent, si vous y demeurez si longtemps que votre père ou que votre mari s'en fâche ou en blasphème, que votre ménage demeure en arrière, que vos filles et vos servantes abusent de votre absence, *stulte egisti.* C'est très bien, et c'est un acte de la vertu d'eutrapélie de complimenter votre parente que vous n'avez vue de longtemps, d'apprendre d'elle comme tous ses gens se portent, de lui conter l'état de votre maison; mais si vous faites cela à l'église, *stulte egisti; nunquid stultis daturus est Deus regnum cœlorum? quibus autem non est daturus regnum cœlorum, quid restat nisi pœna gehennarum*, dit S. Augustin? (serm. 19. de verbis Ap.)

CONCLUSIO.

II. — (*Exhortatio ad quærendum, etc.*) Dites donc comme S. Arsène et S. Bernard : *Ad quid venisti?* Pourquoi suis-je venu en ce monde? A quelle fin suis-je créé? De quoi me servira que j'aie été sur terre si je ne

sers de rien au monde? Si je ne suis destiné à aucune fin, je suis la plus inutile, vile, chétive et abjecte de toutes les créatures. Non, cela ne se peut, je suis l'ouvrage de Dieu et un des plus excellents, et toutes les œuvres de Dieu sont faites avec sagesse, et par conséquent référées à quelque fin. Mais à quelle fin suis-je référé? pourquoi est-ce que Dieu m'a mis au monde? pourquoi y suis-je conservé? est-ce pour boire, manger, dormir ou prendre mes plaisirs? Non, c'est la fin des brutes, c'est la béatitude des animaux que celle-là, et j'ai une âme plus noble, plus raisonnable, capable de jouir de Dieu; en vain aurais-je une âme plus noble que les bêtes, si ce n'était pour des fonctions plus nobles que celles des bêtes, et encore le boire et le manger ne sont pas la dernière fin des bêtes, on ne les fait pas vivre pour manger, on les fait manger afin qu'elles vivent, et elles vivent pour me rendre service. Celui donc qui est la fin de la vie des bêtes, aura-t-il pour dernière fin une vie de brute? celui pour qui tout le monde est créé, ne sera-t-il pas créé pour autre chose que pour le monde?

Pourquoi donc suis-je créé, encore une fois? Est-ce pour travailler et pour gagner ma vie? mais puisque je travaille pour vivre, je ne vis pas seulement pour travailler, car ce serait un circuit impertinent, puisqu'on sème pour moissonner, on moissonne pour autre chose que pour semer. Est-ce pour nourrir et élever des enfants? mais ces enfants qui ne sont pas plus nobles que moi, pourquoi seraient-ils en ce monde? Serait-ce pour nourrir et élever d'autres enfants, et ceux-là encore d'autres? mais ce serait un progrès et une révolution ridicule. Si Dieu ne nous avait référés à quelque autre fin, il aurait fait comme un homme qui planterait un cep de vigne, sans autre intention qu'afin que ce cep produisît un provin, et ce provin un autre provin, et ainsi jusqu'à l'infini, sans en vouloir recueillir d'autre fruit. Je suis donc en ce monde, non pas pour boire et pour manger, non pas pour prendre mes plaisirs, non pas pour travailler seulement à élever des enfants, mais pour vous aimer, ô mon Dieu! pour vous louer, vous bé-

nir, vous servir et admirer vos œuvres ! voilà ma dernière fin, le centre de mon repos et ma souveraine béatitude en cette vie ; je n'aurai donc jamais un vrai et solide contentement que je n'aie obtenu cette fin : *Fecisti nos, Domine, ad te, et inquietum est cor nostrum donec requiescat in te. Animam Dei capacem quidquid Deo minus est occupare potest, implere omnino non potest.* Comme le vif-argent coule et tremble incessamment jusqu'à ce qu'il ait trouvé l'or pour se coller à lui, le cœur de l'homme est toujours inquiet jusqu'à ce qu'il s'unisse à son Dieu et qu'il embrasse une vie constante et réglée, pour acquérir son amour.

On dit qu'au cabinet du duc de Florence il y a une pierre d'aimant qui, étant mise en une balance, pèse quarante livres, avec laquelle si vous mettez une masse de fer de la pesanteur de quarante livres en un même bassin, vous trouvez que toutes deux ensemble ne pèsent que quarante livres ; c'est que l'aimant est le centre du fer, et que quand le fer est joint à ce centre, il n'a point de pesanteur : *Cum adhæsero tibi ex toto me, jam non erit labor, neque dolor. Posuisti me contrarium tibi, factus sum mihimetipsi gravis.* L'amour de Dieu est ma dernière fin ; donc je dois tâcher d'en avoir autant qu'il me sera possible : *Quantum potes, tantum aude.* Toutes les autres choses ne sont que des moyens ; donc je ne dois les aimer, rechercher ni posséder qu'autant qu'elles me peuvent aider à acquérir cet amour, ne les rejeter, ne les fuir ni les abhorrer qu'autant qu'elles m'en peuvent éloigner ; c'est Dieu seul qui donne cet amour, donc il faut que je le lui demande par des prières ferventes, humbles et assidues. Il le donne aux vertueux, il faut donc que je le devienne et que je pratique de bonnes œuvres ; pour produire et pour accroître cet amour, il faut que j'adresse à ce but toutes mes actions, mes desseins et mes entreprises ; voilà les principaux actes de la vraie sagesse. Bienheureux celui qui la peut acquérir, cultiver et conserver jusqu'au dernier moment de sa vie ! il pourra dire : *Venerunt mihi om-*

nia bona cum ea; car si Salomon l'ayant demandée à Dieu, sa requête fut entérinée par l'octroi de tous les biens qu'on peut désirer en ce monde, à plus forte raison celui qui l'aura pratiquée, sera comblé de tous les biens que le cœur humain peut posséder dans le ciel. *Amen.*

SERMON CLXXXV.

DE L'INCARNATION DU FILS DE DIEU, POURQUOI IL A VOULU VENIR EN CE MONDE.

Hi omnes defuncti sunt, non acceptis repromissionibus, sed a longe eas aspicientes et salutantes. (Hebr. 11. 13.)
Ils sont tous morts, sans jouir des promesses, mais ils les prévoyaient et les saluaient de loin.

Ces promesses dont les anciens patriarches et les prophètes n'ont pas vu l'accomplissement, sont les promesses du Messie et de la venue du Fils de Dieu en ce monde. Pour bien connaître et reconnaître la grâce que nous avons de les voir accomplies, il nous faut répondre à quelques questions que les âmes choisies peuvent proposer avec esprit d'humilité sur le mystère de l'incarnation. Voici la première : Pourquoi le Fils de Dieu voulant nous racheter n'a pas envoyé, à cet effet, un prophète, un patriarche, un ange ou bien quelque autre créatnre, mais lui-même a daigné venir en ce monde épouser notre nature et se faire homme pour les hommes. Les anges en rendaient deux raisons quand ils chantaient la nuit de Noel : *Gloria in excelsis Deo, et in terra pax hominibus bonæ voluntatis.* Il l'a voulu ainsi, premièrement pour la gloire de Dieu ; en second lieu pour le salut des hommes. Si, en parlant des autres œuvres de Dieu, nous avons eu sujet de vous honorer et de vous invoquer, ô sainte et bienheureuse Vierge ! nous le devons à plus forte raison en traitant du mystère de l'incarnation auquel vous avez tant de part ; car : *Qui fecit me sine te, non salvavit me sine te :* Celui qui m'a créé sans vous, ne m'a pas racheté sans vous. Il a eu besoin de votre ministère, il a emprunté le couvert de votre sein virginal, il a choisi une partie de

votre substance immaculée, il a désiré le consentement de votre volonté. C'est ce que son ambassadeur négociait quand il vous salua par ses paroles : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Primum punctum. A. *Ut Deum infinito honore dignum condigne honoraret Verbum divinum caro factum est.* — B. *Unde actiones nostræ actionibus ipsius debent uniri, ut Deum digne honorent.*

Secundum punctum. — C. *Pura creatura non potest satisfacere pro peccato :* 1° *Quia est offensa infinita.* — D. 2° *Quia non potest satisfacere ex propriis.* — E. *Sed Christus perfectè satisfecit ob rationes contrarias, nam est infinitæ dignitatis, et solvit ex propriis.*

Tertium punctum. F. *Motiva ad amandum Christum.*

PRIMUM PUNCTUM. — *Ut Deum infinito honore, etc.*

— A. (*Caro factum est.*) O Dieu ! que vous êtes grand, que votre nom est admirable en toute l'étendue de la terre, disait le Prophète royal au psaume huitième. L'angélique S. Thomas, et après lui toute la théologie dit que Dieu étant la cause des causes et la première de toutes, Dieu n'ayant point de genre, d'espèce ni de différence, autrement il serait composé et imparfait ; Dieu n'étant renfermé dans aucune catégorie, ni en droite ligne ni en ligne collatérale, autrement il serait fini et borné, il ne peut par conséquent être connu d'aucune créature par un véritable principe ou une démonstration *a priori ;* toute la connaissance naturelle que nous pouvons avoir de lui, c'est *a posteriori*, et par ses œuvres, comme on connaît l'animal par ses traces, comme on connaît le soleil par les effets qu'il produit ici-bas, comme on connut autrefois la hauteur des pyramides d'Egypte par la mesure de leurs ombres ; c'est la belle explication que quelques interprètes apportent sur les paroles que Dieu dit à Moïse : *Posteriora mea videbis, faciem meam videre non poteris.* On connaît une substance

à priori, par-devant et comme face à face, quand on la connaît par ses causes matérielles et formelles, ou efficientes ou finales, d'autant que la cause est toujours devant son effet, au moins par priorité de nature. On connaît une substance *à posteriori*, comme par derrière, comme au dos et au revers de son être, quand on la connaît par ses effets, d'autant que l'effet est toujours postérieur à sa cause. Dieu donc dit à Moïse : *Faciem meam videre non poteris :* Il vous est impossible de me voir par-devant, de me contempler face à face et de me connaître *à priori*, en argumentant de la cause à l'effet, puisque je n'ai point de cause; mais il vous sera licite et facile de me voir comme au dos: *Posteriora mea videbis;* de me connaître *à posteriori*, en argumentant de l'effet à la cause; et montrant la grandeur et la perfection de l'ouvrier par la grandeur et la perfection de son ouvrage. Et c'est ce que fait David en ce huitième psaume, et Isaïe, chapitre quarante, quand il dit : « Omnes gentes quasi stilla situlæ, et quasi momentum « stateræ reputatæ sunt, et quasi pulvis exiguus : Omnes « gentes quasi non sint, sic sunt coram eo, Domine, « Dominus noster, et videbo cœlos, opera digitorum tuo- « rum. »

Il semble que ces deux grands prophètes, en ces belles paroles, fassent allusion à l'ingénieuse invention de cet excellent peintre de l'antiquité, Timanthe. Il devait réduire au petit pied et peindre en fort petit volume la grandeur démesurée d'un géant; il peignit plusieurs satyres auprès de lui, qui avaient une toise en main, et avec cette toise ils étaient fort empressés de mesurer la longueur, la largeur, la grosseur et les autres dimensions du pouce de ce géant, et ce afin que ceux qui verraient ce tableau connussent par conjecture combien grande devait être toute la main, combien tout le bras, combien tout le corps de ce colosse de chair, puisqu'un seul doigt de sa main était plus grand qu'une personne ordinaire, et qu'on le mesurait à la toise. Ainsi les saints prophètes pour nous faire connaître, par coniecture, combien Dieu est grand, non en corpulence,

non en quantité, non pas en étendue matérielle, mais en vertu, en puissance et en perfection, ils nous font faire en esprit tout le circuit de l'univers, et nous disent que toute cette grande variété de créatures qui sont au ciel et en terre, n'est que l'ouvrage de ses doigts : *Opera digitorum tuorum.* Pensez ce qu'il pourrait faire avec toute la main, avec tout le bras et avec tout le corps, c'est-à-dire avec toute sa vertu et l'infinité de sa puissance : *Videbo cœlos, opera digitorum tuorum, lunam et stellas.*

Les astrologues assurent, et ils le prouvent par des démonstrations sensibles, qu'une seule petite étoile de celles qui sont au firmament, est beaucoup plus grande que toute la masse de la terre, et il y en a un si grand nombre, pensez quelle longueur, quelle étendue, quelle vaste dimension il doit y avoir aux cieux, qui sont beaucoup plus hauts et par conséquent plus spacieux, comme le cristallin, le premier mobile, l'empyrée; tous ces globes célestes, si vastes, si spacieux, si ornés et si éclairés sont l'ouvrage des doigts de Dieu ; il les a faits plus aisément que vous ne remuez le petit doigt : *Cœlos, opera digitorum tuorum, omnes gentes quasi stilla situlæ.* Parcourez tout le rond de l'univers, portez la vue de votre esprit sur toute l'étendue de la terre; considérez combien il y a de peuples, de provinces, de royaumes et de nations en Europe, en Asie, en Afrique, en Amérique et en tout le monde habitable, combien il y a d'hommes, de femmes, d'enfants, d'animaux, d'arbres et de créatures en France, en Espagne, en Italie, en Allemagne, en Angleterre et en Pologne : tout cela comparé à Dieu, c'est comme une goutte d'eau, c'est comme un petit grain de poussière; même tout cela et cent mille fois autant est si mince et si petit en comparaison de Dieu, qu'il ne paraît auprès de lui qu'un vide et qu'un néant : *Omnes gentes quasi non sint, sic sunt coram eo.* Or est-il que selon Aristote, l'honneur est le tribut de la grandeur. Honorer quelqu'un, c'est témoigner l'estime qu'on fait de sa vertu et de sa perfection ; c'est reconnaître en lui quelque excellence et prérogative; d'où il s'ensuit que quelqu'un est

d'autant plus digne d'honneur qu'il a de vertu, de perfection, et que par conséquent Dieu mérite un hommage et une gloire infinie, puisqu'il est infiniment parfait : *Infinitis modis infinities infinitus in perfectionibus infinitis* : Une infinité de fois infini, et même infini en perfections infinies. Mais qui rendra un honneur infini à Dieu? La créature qui est finie et bornée en son être, n'est point capable d'aucune action infinie, il n'y peut avoir d'honneur infini, qui ne procède d'une personne infinie; il n'y a point de personne infinie que les trois personnes divines. Voyez l'ingénieuse invention de cette sagesse éternelle. Le Fils de Dieu épouse la nature humaine, on joint une nature créée à une personne incréée : voilà un Homme-Dieu ou un Dieu qui est homme, afin qu'en tant qu'homme il s'abaisse, qu'il s'humilie et rende hommage à la Majesté divine, et qu'en tant que Dieu, l'honneur qu'il rendra soit infini, comme procédant d'une personne infinie, et voilà Dieu qui est honoré conformément à son excellence, autant qu'il mérite, c'est-à-dire infiniment.

B.— (*Undè actiones nostræ, etc.*) Et de là vient que nos souffrances, nos bonnes œuvres et nos actions vertueuses sont si précieuses, si méritoires, si glorieuses à Dieu et si agréables à sa Majesté quand elles sont bienfaites, parce que ce sont des suites et de véritables continuations de celles de Jésus. Il avait tant d'amour pour son Père, tant d'affection à son service, et tant de zèle pour sa gloire, qu'il désirait demeurer ici jusqu'à la consommation des siècles, pour le servir, l'honorer et le glorifier par toutes les voies possibles, par toutes les vertus et les bonnes œuvres qui se peuvent pratiquer : il désirait de souffrir en son âme toutes les peines d'esprit; en son corps, toutes les douleurs, les maladies, les pénitences et les mortifications dont une âme et un corps humain sont susceptibles; bénir et louer Dieu en tous les endroits de la terre : *In omni loco dominationis ejus;* faire du bien, rendre service à tous les hommes, secourir les pauvres, visiter les malades, consoler les affligés, instruire les ignorants, redresser les dévoyés, exercer d'au-

tres actions de miséricorde spirituelles et corporelles ; mais il n'était pas expédient qu'il demeurât ici. Et qu'a-t-il fait? Il a laissé les chrétiens pour le faire de sa part et en son nom, comme ses membres.

Pour preuve de cela il disait par son Prophète : *Semen meum serviet ipsi.* (Ps. 21, 31.) Nous voyons dans l'Ecriture, que tout ce que les prophètes et les figures ont prédit des actions de Jésus-Christ, le nouveau Testament l'attribue aussi à ses disciples. Comme ce que le Père éternel dit à son Fils, en Isaïe : *Posui te in lucem gentium, ut sis in salutem usque ad extremum terræ :* Je vous ai envoyé pour être la lumière des gentils, et pour procurer le salut des hommes par tout le monde. S. Paul et S. Barnabé, aux actes des Apôtres, (Act. 13. 47.) se l'approprient comme leur étant dit; et aux Colossiens le même S. Paul dit : *Adimpleo ea quæ desunt passionum Christi;* et non pas *passionibus.* (Coloss. 1. 24.) Il ne dit pas : J'accomplis ce qui manque aux souffrances de Jésus-Christ, mais ce qui manque des souffrances de Jésus-Christ; car rien ne manque à ses souffrances qui sont plus que parfaites; mais plusieurs souffrances manquent au cœur amoureux de Jésus. Je souffre donc, dit ce grand Apôtre, ce que Jésus voudrait souffrir; quand vous avez la goutte, la colique ou la pierre, si vous la souffrez comme vous devez, vous endurez ce que Jésus-Christ voudrait endurer; car s'il était à propos, il désirerait endurer pour Dieu son Père toutes les maladies que l'on peut endurer.

Nous voyons en l'Ecriture que le saint homme Job qui était sa figure, était frappé de toutes les maladies dont un corps humain est susceptible, ainsi le Fils de Dieu souffre la goutte en vous, la colique en votre voisin, et la pierre dans un autre : *Abundant passiones Christi in nobis.* Quand vous chantez au chœur, quand vous prêchez, quand vous gouvernez votre famille, si vous le faites bien, vous accomplissez ce qui manque de bonnes œuvres au cœur ardent de Jésus-Christ, vous faites ce qu'il désirerait faire; j'ai dit : si vous le faites bien, car

cette considération nous oblige à faire nos actions en bon état, saintement, chrétiennement et parfaitement, avec respect et sentiment de piété, puisqu'elles doivent être des continuations de celles de Jésus, et que nous les devons faire en son nom, comme ses membres, ses commis, ses lieutenants et ses vice-gérants. Nous devons les faire comme il les ferait s'il était ici; et c'est la première raison pour laquelle lui-même a voulu se faire homme pour rendre beaucoup de gloire à son Père, par ses actions, par ses souffrances et par les nôtres unies aux siennes. *Gloria in excelsis Deo, et in terra pax omnibus.*

SECUNDUM PUNCTUM. — *Pura creatura, etc.*

C. — (1° *Quia est offensa infinita.*) La mère de la paix c'est la justice : *Justitia et pax osculatæ sunt.* Pour avoir la paix, il faut exercer la justice; pour réconcilier les hommes avec Dieu, il fallait lui satisfaire; et nulle pure créature ne pouvant le faire, il fallait une personne divine; c'est ici une vérité qui doit bien nous faire avoir en horreur le péché mortel.

Macrobe au 2e liv. de ses Saturnales (cap. 4.) dit que du temps d'Auguste, il y avait à Rome un gentilhomme qui était extrêmement endetté, et qui ne laissait pas néanmoins de faire belle dépense, et de se promener par la ville aux dépens des marchands et de ses créanciers. Quand il fut mort, et qu'on vendit ses meubles à l'enchère, l'empereur fit acheter pour lui le coussin et le lit de ce gentilhomme, et il disait pour raison : Il faut bien que le coussin ou le lit de plume de cet homme ait quelques charmes secrets qui puissent faciliter le repos, et communiquer le sommeil à ceux qui y couchent, puisque cet homme a pu dormir étant chargé et accablé de tant de dettes. Pécheurs, pécheurs! comment peut-il se faire que vous reposiez à votre aise, et que vous dormiez profondément quand vous êtes endetté d'un péché mortel? Ne faut-il pas dire que l'esprit malin a bien charmé et en-

sorcelé, non pas votre lit ou votre oreiller, mais votre esprit et votre jugement, de ne pouvoir appréhender le labyrinthe où vous êtes engagé? Donnez-moi un fils unique auquel son père aura fait tous les biens qu'on peut imaginer; il l'a chéri, aimé, caressé et idolâtré, même avec passion; il s'est dépouillé de tous ses biens pour le marier richement, il lui a résigné tous ses offices, il ne l'a jamais désobligé en la moindre chose du monde; et faites que cet enfant soit si ingrat, si perfide et dénaturé, que sans occasion il désoblige son pauvre père, il lui intente des procès, il le fait mettre en prison, il suscite et suborne des faux témoins contre lui, et ne cesse point de le maltraiter qu'il ne le voie condamné à mort; il est très assuré que l'injure que cet enfant fait à son père, n'est point si grande que celle que nous faisons à Dieu par un seul péché mortel.

Donnez-moi un prince le plus doux, libéral, obligeant, pieux et vaillant que l'on puisse imaginer; faites qu'un favori qu'il aura élevé attente à sa vie et conspire à le faire mourir, cette injure n'est point si grande que celle que nous faisons à Dieu par un péché mortel. *Tibi soli peccavi.* Comment David peut-il dire cela avec vérité? Il avait déshonoré Bethsabée, il avait fait mourir traîtreusement Urie, il avait scandalisé son peuple, et comment dit-il donc *Tibi soli?* C'est qu'il était en méditation de l'énormité du péché, et de la grandeur de l'injure qui se commet contre Dieu par un péché mortel. O mon Dieu! quand je considère l'immense grandeur de votre majesté, l'infinité de votre excellence et les obligations innombrables que je vous ai, le tort que j'ai fait à Urie, à Bethsabée et à mon peuple, n'est rien en comparaison de celui que je vous ai fait. *Væ qui consuunt pulvillos sub omni cubitò manus: et faciunt cervicalia sub capite universæ ætatis ad capiendas animas*: (Ezech. 13. 18.) Malheur à ceux qui font des oreillers et des coussins aux pécheurs, pour décevoir et séduire les âmes! Qui sont ces oreillers, et quels sont ces coussins et ces lits de

plume ? Il le dit au même lieu : *Dicentes pax, pax, et non est pax.* Quand l'occasion se présente de commettre un péché mortel, on dit : Eh ! il n'y a pas grand mal, nous nous en confesserons, nous en pleurerons et ferons pénitence; ce n'est pas une si grande faute, il n'y a pas grand mal. C'est le plus grand de tous les maux; c'est une si grande dette, si onéreuse et si insolvable, qu'il n'est point de pure créature au ciel, ni sur la terre, et ne peut pas y en avoir qui puisse entièrement l'acquitter; quand tous les séraphins contribueraient par leur amour; quand tous les martyrs verseraient des rivières de sang; quand toutes les saintes vierges, les confesseurs, les saints pontifes, les religieux, et les anachorètes offriraient leurs austérités, et tous les autres Saints leurs mérites, ils ne sauraient exactement satisfaire en rigueur de justice pour un seul péché mortel.

Pour satisfaire en rigueur de justice, deux conditions sont nécessaires. Premièrement, il faut que la satisfaction soit équivalente à l'injure, le paiement soit équivalent à la dette. Si je vous dois cent écus, et que je n'en paie que quarante, je ne satisfais pas entièrement. Secondement, il faut satifaire de ses propres deniers, et non pas de ceux du créancier. Si je vous dois cent écus, et que je vous paie en fruits ou en grains qui procèderont de votre héritage, je ne fais rien, je demeure toujours engagé. Or, il est certain que le péché mortel quel qu'il soit, quand il ne durerait qu'une minute, est une injure infinie, et pour cela il mérite très justement les peines éternelles de l'enfer; car la grandeur ou la légèreté d'une faute ne se mesure pas par la grandeur ou la légèreté de l'action, mais par la grandeur ou par la petitesse de la personne offensée, par la distance, l'inégalité et la disproportion qui se trouve entre celui qui offense et celui qui est offensé. Le texte en est tout formel au §. *Pœna autem*, §. *Atrox instit. de injuriis*, en la loi *qui cædem*, *ff. ad legem Corneliam de sicariis*, en la loi dernière *ff. de incendio* et en une infinité d'autres. Si un villageois donne un soufflet à un

autre villageois, c'est un acte de colère; mais on n'en fait pas grand cas, il y faut peu de satisfaction, en lui demandant pardon et en payant du vin, il en sera quitte. Si ce même villageois donnait un soufflet à un lieutenant ou à un avocat du roi, il en demeurerait longtemps en prison, il ferait amende honorable et paierait une grosse amende; si c'était à un président de la cour, il en serait puni au corps; si c'était à un prince du sang, l'offense ne se pourrait réparer que par la mort du criminel; si c'était à son roi, on ne se contenterait pas du gibet, on y emploierait les roues, le fer et le feu. Mais n'est-ce pas, dirait-on, le même villageois, la même main et le même soufflet? Oui; mais la qualité de la personne offensée change la nature de l'offense; un crime est toujours punissable, mais le crime d'un esclave envers son seigneur, de la créature envers le Créateur, d'un homme de néant contre le Roi des anges, d'un rien contre le tout, d'un petit vermisseau contre cette majesté infinie, oh! cela ne peut être que très grief, très énorme, très infini et infiniment punissable.

D. — (2° *Quia non potest satisfacere, etc.*) Et puis posons le cas que l'offense de la créature ne soit pas infinie, ou si elle est infinie, supposons que la même créature puisse faire une satisfaction infinie, il reste néanmoins certain, qu'elle ne peut satisfaire en rigueur de justice, et cela par le défaut de la seconde condition; car toute créature quelle qu'elle soit et qui puisse être, est naturellement servante et esclave de son Créateur, et cette servitude lui est si naturelle, si intrinsèque et si essentielle, tellement entée et enracinée au fond de son être, qu'il lui est aussi essentiel d'être esclave que d'être. Et qui ignore que l'esclave n'a rien qui ne soit à son maître, que tous les biens, les travaux, les ouvrages et les enfants même de l'esclave appartiennent au seigneur de l'esclave? Quand donc la créature, qui est esclave du Créateur, le paie par ses actions méritoires, quand elle lui offre quelque bonne pensée, quelque bonne parole ou quelque action vertueuse, elle

paie Dieu de ses propres deniers, elle lui donne le revenu de son propre fonds et les fruits d'un héritage qui est tout-à-fait à lui; pour ce elle ne saurait d'elle-même satisfaire à Dieu en rigueur de justice, et il faut dire de tous les hommes, de tous les anges et de toutes les pures créatures : *Non habentibus illis unde redderent.*

E. — (*Sed Christus perfecte satisfecit, etc.*) Mais Jésus est si digne, si riche, si opulent, et ses mérites sont de si grande valeur, que la moindre de ses paroles et que la plus petite de ses pensées est capable de racheter cent mille mondes s'il y en avait autant, et de satisfaire à son Père pour une infinité de péchés.

Je dis satisfaire exactement, en toute rigueur de justice et selon toutes les lois d'équité, et pour bien entendre ceci, il faut supposer deux vérités qui sont très hautes, très sublimes et très dignes d'être considérées. La première est, que la sainte humanité de Jésus, perdant par l'union hypostatique sa propre subsistance naturelle et humaine, pour être revêtue de la divine, elle perd par là tout le droit et l'autorité qu'elle pourrait avoir sur elle, sur ses actions, sur ses paroles, sur ses souffrances, sur ses mérites; et la personne du Verbe étant substituée à la place de la substance humaine qui devait couler et émaner de la nature, elle entre par conséquent dans le droit, le pouvoir, le domaine et la juridiction que la personne humaine aurait sur cette nature si elle était; car *actiones sunt suppositorum.* Il n'y a point de si petit jurisconsulte qui ne sache qu'un arbre transplanté d'un lieu à un autre, s'il y a pris racine, n'est plus au maître du premier fonds, mais qu'il appartient au maître du second, d'autant que par la nourriture qu'il prend en sa nouvelle terre, il devient en quelque manière un autre arbre, encore que ce soit la même tige, la même substance, la même âme en son genre et en son espèce, et même en sa nature individuelle, et que, comme tel, il demeure chargé des mêmes fruits et des mêmes feuilles. Le texte en est formel au §. *Si Titius* (Institut. de rerum divisione.), et en la loi *Sed si*, §.

1. ff. *De acquirendo rerum dominio : Si Titius suam plantam in Mevii solo posuerit, planta erit, modo radices egerit.* La nature humaine est un arbre renversé, disait Platon, et moi je dis que la nature humaine de notre Sauveur est un arbre renversé, mais bien autrement que n'entendait Platon. C'est une plante céleste, c'est un arbre transplanté ; car la sainte humanité a été tirée hors du fonds naturel de la personne humaine qui la devait porter et soutenir, elle a été heureusement transplantée dans le fonds propre de l'être divin et personnel, pour y subsister et y vivre à jamais :

> Personaque duas coalescere credis in una
> Naturas tam dissimiles, nitique minorem
> Majori, prorsusque alieno insistere fundo,

dit le Virgile de notre temps. Cette humanité donc n'est pas en la puissance de sa personne humaine et naturelle, qui est le fonds et l'état duquel elle est séparée; mais elle est en la puissance et possession de la grâce divine et incréée, qui est le fonds nouveau où elle est tranférée par l'union personnelle au Verbe divin, lequel est la grâce subsistante ; elle est, dis-je, en sa puissance non morale, volontaire et passagère, mais réelle, physique, personnelle et perpétuelle.

Il faut supposer en second lieu que le Verbe éternel, bien qu'il soit engendré et né du père, est néanmoins égal et indépendant du Père, parce qu'il est Dieu comme le Père ; indépendant, dis-je, non-seulement en sa personne, mais même en ce qui est propre, particulier et notionnel à sa personne ; or, est-il que le droit qu'il acquiert sur la sainte humanité, sur les actions, la vie et les états de cette nature humaine, est propre et particulière à sa personne ; car il acquiert cela par l'incarnation ; en tant que par ce mystère, il vivifie et déifie cette nature, lui donnant sa personne divine au lieu de l'humaine qu'elle devait avoir ; il en devient le propriétaire, ainsi que ma personne est propriétaire de ma nature et de mes actions. Comme ce n'est pas le Père qui vivifie cette nature humaine, qu'il ne la con-

joint pas à lui et qu'il n'habite pas en elle pour la faire subsister en lui, mais que c'est le Fils qui fait tout cela ; aussi ce n'est pas le Père qui entre en la propriété et en la possession de cette humanité. Il est bien vrai que les actions de Jésus-Christ sont dépendantes du Père en leur condition naturelle, mais elles sont indépendantes de lui en leur état et propriété personnelle, en leur déification, en la relation qu'elles ont à un suppôt divin, en l'appropriation et l'appartenance qu'elles ont à la personne du Verbe, qui est supposée à cette nature créée et substituée au droit naturel de la personne humaine qui n'y est point ; et de là vient que ses actions (parce qu'elles procèdent d'une nature subsistante en une personne infinie) sont d'un prix infini, d'une valeur inestimable ; et parce qu'elles appartiennent à une personne qui est indépendante du Père, elles sont aussi indépendantes du Père ; et par conséquent quand Jésus les offre pour nous à son Père, il lui satisfait, *ex propriis* et en rigueur de justice par des actions qui sont non-seulement très dignes, saintes, divines et infinies, mais qui lui sont tellement propres, qu'en cette qualité elles ne sont point dues au Père. Ainsi le Prophète a dit avec raison que *copiosa apud eum redemptio*, qu'une seule goutte du précieux sang de Jésus-Christ, que la moindre de ses actions méritoires, qu'un petit soupir ou gémissement satisfaisait très abondamment pour tous les péchés des hommes, et même était plus que suffisant pour racheter cent mille mondes, s'il y en avait autant.

TERTIUM PUNCTUM.

F. — (*Motiva ad amandum Christum.*) Quand le Fils de Dieu dans la parabole des débiteurs qui n'avaient pas de quoi payer, dit que le créancier leur acquitta tout, *donavit utrisque*, c'est de lui-même qu'il parle. Lorsqu'un homme a répondu et s'est fait caution pour son ami, le créancier a recours au répondant, en cas que le débiteur soit insolvable ; il contraint la caution de le payer, il le fait exécuter, il démeuble sa maison, comme s'il était son

débiteur, et il ne lui fait point de tort, car qui répond paie en toute justice ; mais aussi la caution ou répondant prend acte de ce qu'il a payé pour en être remboursé ; il entre au droit et en l'hypothèque que le créancier avait sur le débiteur, et a recours à lui pour être dédommagé. Jésus-Christ avait répondu pour nous, avait été caution de nos péchés ; les hommes étaient insolvables en toutes manières; ils ne pouvaient satisfaire pour un seul péché, le Père a recours à son Fils, le contraint de payer, ouvre ses coffres, il évente ses veines, il épuise ses trésors, il tire tout son précieux sang : *Clavus est mihi clavis, quæ non rapui tunc exoluebam.* Le Père donc n'a plus d'action contre nous, il est entièrement satisfait ; mais le Fils est entré en tous ses droits, et de caution il est devenu créancier ; il a hypothèque sur nous, pour être remboursé de ce qu'il a payé pour nous ; mais on ne vit jamais un tel créancier, ni un créancier si libéral que lui ; car quand les comptes sont arrêtés, il n'en tient aucun compte, il se contente d'une maille, d'une larme ou d'un acte de repentance, en un mot c'est lui qui acquitte tout, *donavit utrisque;* même de créancier qu'il était, par une libéralité inouie, il devient notre débiteur, chose admirable et digne d'être bien pesée, et de nous faire connaître la bonté immense de Jésus, *fidelis sermo et omni acceptione dignus.*

Quand un pauvre homme, qui n'a que ses bras, doit de l'argent à un homme riche, le riche fait semblant d'user de miséricorde envers lui, de lui porter compassion, et de l'attendre quelques mois ; mais cette pitié et compassion est pour l'ordinaire une pitié de crocodile, qui tend à dévorer le pauvre et à lui faire payer chèrement les intérêts de ce qu'il doit, *insidiatur ut rapiat pauperem, rapere pauperem dum attrahit eum ;* il attend à se faire payer, et ne lui envoie pas le sergent, afin que quand le temps des ouvrages sera venu, il lui fasse faire des journées pour acquitter ce qu'il doit ; et au lieu que les autres ouvriers gagnent sept ou huit sous, ce pauvre homme n'en gagne

que quatre, encore pense-t-on le bien obliger de se payer de ses journées. Cruauté exécrable et très désagréable à Dieu! car Jésus fait tout le contraire de cela. Que diriez-vous d'un homme riche, qui mettant en ouvrage un ouvrier qui lui doit, recevrait sa peine pour acquit de sa dette, et nonobstant cela lui paierait sa journée tout entière, comme s'il n'avait point d'obligation sur lui ? C'est ce que fait Jésus-Christ à notre égard : toutes nos bonnes œuvres pénales ne sont pas seulement satisfactoires, mais sont encore méritoires. Une âme pénitente qui jeûne, qui porte la haire, qui dit son rosaire, en un seul coup elle fait deux gains ; car elle satisfait à Jésus-Christ pour les dettes qu'elle a contractées par ses péchés, et elle mérite grâce, gloire et couronne, aussi efficacement que si elle ne devait rien, et que si elles faisait toutes ces pénitences gratuitement, sans y être obligée; ainsi Jésus-Christ, quand on le paie, de créancier devient débiteur; il promet de compter nos pas, d'essuyer nos larmes, de nombrer nos bonnes pensées, de nous rendre jusqu'à un verre d'eau, de tirer en ligne de compte les plus petites actions que nous aurons faites pour l'amour de lui, et s'oblige à tout cela si étroitement, qu'il y engage corps et biens.

Au reste, Messieurs, sur la fin de ce discours, j'ai à publier un monitoire, une excommunication comminatoire qui m'a été mise en main avant que de monter en chaire : elle vient, non de la part de Monseigneur votre Evêque, non de sa Sainteté, mais du Ciel ; c'est S. Paul qui l'a apportée : *Qui non diligit Dominum Jesum*, *anathema sit ;* et pourquoi ajoute-t-il *maranata ?* Saint Jérôme dit que c'est une parole syriaque qui signifie *Dominus venit*. C'est comme s'il disait, si vous n'êtes touchés par le bénéfice de la création, de la conservation, et de la Providence ; si vous n'êtes pas touchés d'amour pour Dieu, considérant qu'il vous a donné un corps assorti de tant de membres, une âme spirituelle douée de tant de facultés, créée à son image et ressemblance, tant de créatures pour la nourriture de ce corps et pour la récréation de cette

âme, si cela ne vous touche, parce qu'il ne lui a rien coûté qu'une simple parole, *dixit et facta sunt*, au moins que le bénéfice de l'incarnation vous excite, puisque c'est un bénéfice qui a tant coûté à Dieu, pour lequel il s'est si fort avili, abaissé et anéanti. S. Bernard, comparant ces deux bienfaits de la création et de l'incarnation, disait de fort bonne grâce : *In primo opere me mihi dedit, in secundo se, et cum se mihi dedit, me mihi reddidit : datus ergo et redditus me debeo pro me, et bis debeo : quid ergo Deo retribuam pro se ?* Dieu faisait tant d'état du bienfait de la création, et désirait que nous en fussions si reconnaissants, qu'il voulait qu'on employât un jour chaque semaine à lui en rendre grâce ; il a institué le sabbat des juifs et le dimanche des chrétiens pour être employés, non à jouer, danser, ou à consulter un homme de justice, mais à considérer ses œuvres, comme il fit le septième jour, à l'en louer, l'en bénir et l'en remercier. N'en demande-t-il donc pas davantage pour le bienfait de l'incarnation, qui est incomparablement plus grand ? Se devrait-il passer un seul jour sans que nous rendissions quelque honneur à cet ineffable mystère ? Et vous passez les semaines, les mois et le saint temps de l'Avent sans y penser !

On dit que S. François était si débonnaire, si sensible aux misères d'autrui, qu'allant par les champs, s'il trouvait dans le grand chemin de petits vermisseaux, il se baissait pour les retirer de peur que quelque chariot passant par là ne les écrasât ; les gens du monde s'en moqueraient et estimeraient cela grande simplicité, car que nous soucions-nous si les vermisseaux sont contents ou non ? Mais imaginons-nous une chose impossible, que S. François se fût fait vermisseau pour l'amour des vermisseaux, on ne peut presque pas s'imaginer cela ; mais efforçons-nous de l'imaginer, qu'en eût-on dit ? N'eût-on pas dit que c'était non-seulement un excès, mais une folie d'amour, et cependant il ne se fût pas autant abaissé que Jésus-Christ s'est abaissé en l'incarnation ? Non ; le

plus grand roi de la terre ne s'humilierait point autant s'il se faisait ciron pour l'amour des cirons, que le Fils de Dieu s'est humilié en se faisant homme pour l'amour des hommes, car un ciron est beaucoup plus en comparaison du plus grand roi, que le plus grand roi, et même tout le monde, n'est en comparaison de Dieu, cela est très assuré; entre un ciron et un roi il y a analogie, ils sont sous même genre, dans une même catégorie, ils ont des accidents communs et univoques; entre Dieu et l'homme, Dieu et un roi, Dieu et tout le monde, il n'y a point d'analogie, point de proportion ni de comparaison, il n'y a rien de commun, d'univoque, de semblable, et toutefois, ô merveille! Dieu s'est fait homme, Dieu est homme et sera à jamais homme. Oh! si nous savions ce que c'est que Dieu, si nous pouvions concevoir quelle majesté c'est, quand on parle de l'incarnation, quand on prononce quelque mot qui l'exprime, comme le saint nom de Jésus: *Verbum caro factum est*, nous nous prosternerions, nous désirerions nous enfoncer en terre, nous abîmer au centre du néant pour rendre honneur à un si grand mystère. Dieu est homme, mes frères, je me pâme, je me perds, je suis hors de moi, je ne sais où je suis quand je considère cela attentivement. C'est comme qui dirait: Le roi est devenu fourmi. Dieu est homme pour les hommes, et après cela nous ne voudrions rien faire pour lui, nous ne l'aimerons pas et nous l'offenserons? Comment est-il possible que nous en ayons la malice, ne sommes-nous pas des monstres d'ingratitude? Et puis vous vous étonnez des peines d'enfer, elles sont trop petites, l'éternité trop courte, les flammes d'enfer sont trop douces, les démons sont trop lâches et trop paresseux à punir comme il faudrait une ingratitude si dénaturée.

Le cardinal Durant dit (lib. 2. de divinis officiis.) qu'un religieux ayant un jour oublié de fléchir le genou quand on chantait *Et homo factus est*, Satan lui donna visiblement un grand soufflet, en lui disant: Impudent que tu es, si Dieu s'était incarné pour nous, nous nous abaisserions au-

dessous des abîmes. Il avait raison : *Verbum caro, Verbum caro.* Hé ! mon Dieu, qu'est-ce là ? le Verbe fait chair, qu'y a-t-il de plus grand, de plus haut et de plus sublime, qu'y a-t-il de plus relevé, noble, excellent, incompréhensible et de plus éloigné de la matière que le Verbe, et le Verbe divin ? Et qu'y a-t-il de plus bas, vil, abject, grossier et de plus matériel que la chair ? et cependant le Verbe est chair, non en passant, non pour un jour ou pour une année, mais pour toujours. Il me semble que s'il m'eût fait l'honneur de m'appeler à son conseil sur l'accomplissement de ce mystère je lui eusse dit : N'en faites rien, vous vous dégraderez trop, ou si vous y êtes résolu, délivrez-nous des nécessités de cette vie, et nous obligez d'être continuellement prosternés en terre jusqu'à la fin du monde pour adorer ce mystère, encore ne serait-ce pas assez, obligez-nous à crier incessamment : *Quæ te vicit clementia!* Quelle piété, quelle bonté et charité, quel amour, quelle douceur, clémence, compassion et quelle miséricorde ! Mon Dieu, que je suis stérile en paroles pour exprimer de si grandes et de si admirables choses ! Quelle clémence vous a porté à triompher de vous et vous a obligé à cet excès ? qu'aviez-vous à faire de nous, n'étiez-vous pas heureux, content très parfaitement de vous-même ? vous deviez-vous soucier si des grains de poussière étaient bien ou mal.

Malheur donc à celui qui ne rend pas le réciproque à un si grand amour : *Qui non diligit Dominum Jesum anathema sit.* Grand Dieu, le premier et le plus grand malheur qui soit au monde, c'est de ne pas vous aimer ; le second, c'est de pouvoir perdre votre amour ; le troisième, c'est de ne savoir pas si on vous aime. Aimez-vous Jésus-Christ, mon cher auditeur ? Hélas ! il y a bien grande apparence que non, car qu'avez-vous jamais fait pour son amour ? quelle vertu bien solide, parfaite et héroïque avez-vous jamais pratiquée pour lui ? qu'avez-vous jamais enduré ou fait purement pour lui ? vous êtes-vous jamais surmonté en quelque chose bien difficile, avez-vous dompté quelque passion bien vive, résisté à quelque violent désir, pardonné géné-

reusement quelque grande injure pour l'amour de lui? et toutefois si vous ne l'aimez, vous êtes misérable: *Qui non diligit Dominum, anathema sit.* Aimez-le donc, parce qu'il vous a aimé le premier; aimez-le, parce qu'il vous a aimé quand vous étiez son ennemi; aimez-le, parce qu'il s'est si fort abaissé pour votre amour; aimez-le, parce qu'il a mérité par ses abaissements que vous soyez quelque jour élevé à des honneurs éternels. *Amen.*

SERMON CLXXVI.

POURQUOI LE VERBE DIVIN S'EST FAIT CHAIR.

Hi omnes defuncti sunt, non acceptis repromissionibus. (Hebr. 11. 13.)

Les anciens n'ont pas vu l'accomplissement des promesses de l'incarnation comme nous. Quand le Saint-Esprit dans l'Ecriture sainte veut nous représenter le bienfait de notre rédemption, il ne fait pas seulement instance sur ce que le Fils de Dieu a daigné lui-même descendre du ciel et nous retirer du péché, mais sur ce qu'à cet effet il a emprunté notre nature, vile, abjecte, corporelle et terrestre : *Verbum caro factum est.* Pour estimer dignement et reconnaître un si grand bienfait, nous nous occuperons aujourd'hui à rechercher les causes ou au moins les convenances pour lesquelles le Verbe divin, voulant nous racheter, n'a pas voulu épouser la nature angélique, mais la nature humaine. Je crois qu'une des principales raisons a été pour vous faire sa mère, ô sainte et bienheureuse Vierge ! vous ne pouviez être sa mère s'il n'était votre Fils, et il ne pouvait être votre Fils s'il n'était homme ; donc pour vous faire mère de Dieu, il s'est fait homme en vous et par vous. Votre admirable sainteté a eu tant d'attraits, tant de charmes et d'ascendant sur lui, qu'elle l'a tiré du sein adorable de son Père éternel en votre sein virginal, que nous bénissons en vous saluant. *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. A. *Cum matrimonium fieri debeat inter æquales, mirum quod Deus assumpserit hominem potius quam angelos.*

Primum punctum. B. *Ita voluit ut honoraret Patrem ex quo omnia.* — C. *Per quem omnia.* — D. *In quem omnia.*

Secundum punctum. E. *Id voluit ut nos nobilitaret*, — F. *Sanctificaret*. — G. *Se imitandum præberet*.

Conclusio. H. *Exhortatio ad Christum cognoscendum*. — I. *Honorandum*. — L. *Imitandum*.

EXORDIUM.

A. — (*Cum matrimonium, etc.*) Entre les conditions qui sont requises dans un mariage pour le rendre heureux et parfait, celle que les hommes ont toujours estimé la plus nécessaire, c'est la convenance, l'égalité et la ressemblance des personnes qui le contractent. Prends-la selon toi, disait le proverbe ancien, et le poète : *Si tu vis apte nubere, nube pari*. Le mariage où il n'y a point d'amour entre l'époux et l'épouse, n'est pas un mariage, c'est une société de forçats, c'est une alliance de Pluton et de Proserpine, c'est un purgatoire, c'est un enfer. Et ne savons-nous pas que la ressemblance est la véritable amorce de l'amour : *Similitudo est causa amoris*. Le mystère ineffable de l'incarnation est un mariage sacré, par lequel l'époux et l'épouse, le Verbe divin et la nature humaine sont associés et conjoints, non-seulement en même fortune, en même maison, en même cœur, mais en même personne. Mais comme il y avait deux natures intelligentes que le Fils de Dieu pouvait épouser, la nature angélique et la nature humaine, d'où vient qu'il a rejeté la nature angélique qui était la plus noble, la plus excellente, la plus relevée et la plus semblable à lui, et qu'il a choisi la nature humaine, qui était la plus basse, la plus chétive, la plus éloignée de la pureté de son essence et la moins digne de son alliance ? Ne craignait-il point qu'on ne lui dît :

Quam male inæquales veniunt ad aratra juvenci ;
Tam premitur magno conjuge nupta minor ?
(Ovid. epist. 9.)

N'avait-il point peur que son Père ne lui dît ce que Manus disait à son fils Samson : N'y a-t-il pas tant d'autres belles créatures parmi votre peuple, tant d'esprits angéliques en votre cour céleste que vous pouvez épouser ? Pourquoi faites-

vous choix de cette nature qui n'est que de la terre, et qui est étrangère à votre nature comme une Philistine? Ne craignait-il point qu'on ne se moquât de lui comme on se moqua de Moïse parce qu'il prit en mariage une fille éthiopienne? ne savait-il pas que quand on voulut marier la première femme au premier homme, on dit : *Faciamus ei adjutorium simile sibi?* Lui qui est le second Adam, pourquoi prend-il en mariage une épouse qui lui est si dissemblable? Et ce qui comble mon étonnement, c'est de voir qu'y ayant deux moitiés en l'homme, l'âme et la chair, le Verbe ne s'est pas contenté d'épouser l'âme qui est spirituelle, mais il a épousé la chair, et cela avec tant d'affection, que parlant de cette alliance, il ne parle que de la chair: *Verbum caro factum est;* et il a voulu que ce mystère ait pris son nom de la chair, non pas de l'âme ou de l'esprit, et s'appelât incarnation.

Si nous traitions ici du mariage de quelque autre, nous dirions qu'il pourrait répondre à toutes ces raisons, ce que Samson répondit à ses parents quand il voulut épouser la Philistine : Donnez-la moi, car elle me plaît et je l'aime : *Date mihi illam, quia placuit oculis meis*; et si on lui demandait pourquoi il préfère la plus chétive, il pourrait répondre : *Amo, quia amo, amare volo, quia volo;* il pourrait répondre ce que dit Boëce : *Quis legem det amantibus, major lex amor est sibi;* il pourrait répondre que l'amour est comme la mort: *Mors sceptra ligonibus æquat,* dit le poète, et un autre ajoute :

.... Sic maxima parvis
Æquat amor, regem servis, humilemque potenti.

Mais parce que nous traitons de l'alliance du Fils de Dieu qui est la sagesse incréée, la sapience éternelle, qui ne fait rien que très sagement, nous devons croire que ce n'est pas sans de très puissantes raisons qu'il s'est résolu d'épouser la nature humaine et de se faire chair. J'en trouve deux principales raisons qui feront les deux points de ce discours. Il l'a ainsi voulu, premièrement pour la gloire de Dieu; en second lieu, pour le profit des hommes.

PRIMUM PUNCTUM. — *Ita voluit, etc.*

B. — (*Ex quo omnia.*) L'apôtre S. Paul, écrivant aux Romains (II. 36.), dit que pour rendre à Dieu nos hommages et lui payer le tribut de gloire que nous lui devons, il faut l'honorer comme premier principe d'où nous sommes émanés, comme voie et moyen qui nous conduit à lui, comme dernière fin à laquelle toute chose doit tendre et être rapportée : *Ex quo omnia, per quem omnia, in quo omnia*, en grec, εἰς αὐτόν, *in quem omnia, ipsi gloria in sæcula sæculorum.* Le Verbe s'étant fait chair, a honoré Dieu en ces trois propriétés, il a rendu un singulier hommage à ces trois attributs divins au nom de toutes les créatures.

Et en effet, l'adoration est un acte de la vertu de religion, par lequel nous reconnaissons la souveraineté de Dieu, son domaine indépendant et suprême sur toutes les créatures, le pouvoir absolu qu'il a d'en disposer, comme l'ouvrier a le pouvoir de disposer de son ouvrage et le potier du pot de terre qu'il a formé; c'est proprement une action de l'esprit; mais le corps doit aussi y contribuer, puisqu'il est une production de Dieu aussi bien que l'âme. Il lui rend ce devoir quand il s'abaisse, s'agenouille et se prosterne en terre devant lui; c'est comme s'il disait : Voici mon extraction et le lieu de mon origine; je ne suis que terre, et la terre n'est rien. C'est d'un fonds si chétif qu'il vous a plu de me tirer par une bonté toute-puissante. Il n'y a que le corps de l'homme qui rende à Dieu cet hommage, les autres en sont incapables, et quand bien ils pourraient honorer Dieu, cet honneur serait fort indigne de lui, et infiniment au-dessous de ses mérites, puisqu'il serait parti de créatures finies et limitées. Mais le corps de l'homme contenant en soi tous les éléments, et le Fils de Dieu ayant pris hypostatiquement un corps humain, en se prosternant devant Dieu au jardin des Olives, et ailleurs, il adorait Dieu d'un hommage infini au nom des hommes, des éléments, et de toutes les créatures corporelles.

Mais il y a encore une autre considération qui donne

jour à cette vérité. O mon Sauveur! que vous aviez bien sujet de dire : *Ego honorifico Patrem et vos inhonorastis me.* Que n'ai-je ici un livre de l'or le plus pur ou du diamant le plus précieux, ou plutôt que n'ai-je ici les cœurs de toutes les belles âmes pour y écrire cette vérité? Supposons qu'un prince souverain vienne trouver le roi, et que pour lui faire la révérence, il se prosterne en terre au pied de son trône, et qu'il demeure devant lui en cette posture une heure, ou un jour tout entier, toujours collé à terre, et attaché à ce marche-pied, ne serait-ce pas bien s'humilier, et le roi n'en serait-il pas bien honoré? C'est ce que le Fils de Dieu fait à son Père, non durant une heure, non durant un jour ou une année; mais durant seize cents ans, et ce qu'il fera durant toute l'étendue pes siècles.

S. Ambroise, au livre trois du Saint-Esprit, (cap. 12.) et après lui S. Augustin expliquant ces paroles du Psaume quatre-vingt-dix-huit : *Adorate scabellum pedum ejus,* tous deux presque en mêmes termes, disent que l'escabeau des pieds de Dieu, c'est la terre. Car il dit en Isaïe : *Cœlum mihi sedes est, terra autem scabellum pedum meorum.* (Isaïe 66. 1.) Et que cette terre qui est l'escabeau adorable de ses pieds, c'est proprement le corps précieux de la sainte humanité, qui est formé de terre comme les nôtres. Le Fils de Dieu donc, prenant un corps, est en continuelle humiliation devant son Père, il est toujours uni à cette terre, toujours attaché à ce marche-pied, et ainsi il adore Dieu très parfaitement, non par des actions passagères, mais par un état stable et permanent, qui durera toute l'éternité, comme les mystères de l'incarnation et de l'union hypostatique : *Exinanivit semetipsum formam servi accipiens.* Il y a plus à méditer à cela qu'à dire, il y a plus à admirer qu'à méditer; pour l'admirer dignement, il faudrait des cœurs de séraphins et des siècles éternels; et après cela nous serions paresseux ou honteux de nous humilier devant Dieu, de lui rendre les hommages que nous lui devons, de fléchir les deux genoux en terre, d'aller la tête nue après le Saint-Sacrement!

C. — (*Per quem omnia.*) *Ego honorifico Patrem, et vos inhonorastis me.* Il l'honore aussi comme moyen qui nous conduit à lui. Les voies par lesquelles Dieu achemine les hommes à lui, sont principalement sa justice et sa miséricorde, et le Verbe divin ayant un corps, honore excellemment ces deux attributs. Car quand un exécrable parricide a commis un attentat sur la personne de son prince, on ne brûle pas seulement le bras détestable qui a fait le coup; mais encore le couteau funeste qui lui a servi d'instrument. Il est vrai qu'à proprement parler, c'est l'âme qui offense Dieu et qui se révolte contre lui; mais le corps lui sert de complice et même les éléments y contribuent et y coopèrent, en tant que le pécheur s'en sert comme d'organe et d'instrument pour commettre le péché. Il se sert de l'air pour prononcer des blasphèmes, des fruits de la terre pour s'enivrer, etc. Toute la peine que nous pouvons porter en notre corps pour punition d'un tel attentat, est toujours fort peu de chose, eu égard à l'énormité du crime. Le Fils de Dieu prend un corps humain, tous les éléments entrent en la composition de ce corps humainement divin, et dans cette chair infiniment digne et précieuse, il souffre des tourments très sensibles; il satisfait donc pleinement et parfaitement pour toutes les offenses que son Père a reçues de nos corps et des corps élémentaires qui servent à nos crimes; il honore donc la justice de Dieu selon toute l'exigence de son exacte rigueur et de sa sévérité infinie, il honore aussi sa miséricorde, et il lui donne sujet de l'exercer en ce qu'il accepte les souffrances d'un seul corps pour la satisfaction de tant d'injures, de tant d'offenses et de rébellions qu'il a reçues des autres corps.

D. —(*In quem omnia.*) Il l'honore encore comme dernière fin : *In quem omnia.* Car si Adam eût demeuré fidèle dans l'observance des commandements de Dieu, et que le Verbe ne se fût pas incarné, les créatures dépourvues de raison et inanimées eussent été rapportées au Créateur, non pas par elles-mêmes et immédiatement, mais par l'entremise de l'homme, en tant qu'elles eussent servi à celui qui

eût été au service et aux bonnes grâces de Dieu. Mais le Verbe ayans pris un corps qui avait besoin des créatures corporelles pour sa conservation et pour son entretien, quand le ciel distillait sur lui ses influences, quand les astres l'éclairaient, quand le feu l'échauffait, quand l'air le rafraîchissait et quand les autres créatures avaient l'honneur de lui rendre service, elles étaient immédiatement et par elles-mêmes référées à Dieu, puisqu'il est Dieu lui-même.

Le grand docteur de l'Eglise, S. Jérôme, (in cap. 8. Matth.) et après lui saint Thomas, (concione 2 in Dominica 2 Avent.) disent que toutes les créatures, même les plus insensibles et inanimées, ont du sentiment pour le Créateur : *Quæ apud nos sunt insensibilia, illi sensibilia sunt, mare et venti obediunt ei.* Si Dieu eût laissé les éléments à leur inclination naturelle, de même que l'eau se rendait solide sous les pieds du Sauveur, les poissons entraient à l'envi dans les filets qu'il faisait jeter dans la mer, ainsi la terre se fût émaillée de fleurs, par où il devait passer; l'air qu'il devait respirer eût ramassé tous les plus agréables parfums du monde pour en être embaumé, le feu fût devenu plus chaud par l'ardeur de lui rendre service; le soleil eût redoublé sa lumière et modéré sa chaleur, pour le réjouir sans l'incommoder. Oh ! que n'étais-je, dites-vous, cette terre bénite qu'il honorait de ses pas ! que n'étais-je une portion de cet air qui avait l'honneur d'entrer en ses poumons ! que n'étais-je une bouchée de ce pain qui lui servait de nourriture ! Notre condition est bien plus avantageuse, qu'il en soit béni et loué à jamais ; car il est lui-même notre pain, il entre dans nous, il s'unit à nous, il nous unit à lui cœur à cœur, corps à corps, esprit à esprit, essence à essence, immédiatement et parfaitement.

Et puis, sans ce mystère de l'incarnation, les créatures ne peuvent être rapportées à Dieu que par leur action et par une relation accidentelle et créée, mais en ce mystère ineffable elles sont rapportées à Dieu par leur être, par leur état et condition, par une relation très noble, substantielle

et incréée ; car le corps humain qui est en l'Homme-Dieu est comme un abrégé de toutes les créatures. Il les contient toutes, ou en éminence ou en leur propre forme; il a l'être et la matière des éléments, la vie des plantes, le sentiment des animaux, le mouvement, comme les cieux : *Instaurare omnia in Christo*, ἀνακεφαλαιώσασθαι. (Eph. 1. 10.) Donc toutes ces créatures subsistent en l'Homme-Dieu d'une subsistance divine et incréée; car il n'en a point d'autre, et la subsistance est une relation actuelle, infinie, personnelle et éternelle, qui regarde Dieu en tout ce qu'elle a, et en tout ce qui subsiste par elle. Ainsi par le mystère ineffable de l'incarnation, par la résidence et l'union personnelle du Verbe en l'humanité sainte, toutes les créatures, même les insensibles et les inanimées sont référées au Créateur, lui sont offertes et consacrées en l'Homme-Dieu, par une relation très noble, excellente, sainte, divine et infinie : *Mundum voluit adventu suo piissimo consecrare.* Il a voulu en second lieu se faire chair, et prendre un corps humain pour nous anoblir, pour nous sanctifier et pour nous instruire et donner exemple.

SECUNDUM PUNCTUM. — *Id voluit.*

E. — (*Ut nos nobilitaret.*) S'il se fût uni hypostatiquement à une substance spirituelle, il eût bien pu nous racheter, mais il ne nous eût pas élevés, il nous eût guéris et non pas anoblis; car nos âmes, quoique toutes de même espèce, ne sont pas toutes de même lignée ; elles ne sont pas dérivées et émanées l'une de l'autre. C'est à raison du corps, qu'il est dit des hommes que *ex uno omnes.* Le Fils de Dieu en prenant un corps de même extraction que les nôtres, en épousant une chair dérivée du premier Adam, et s'unissant à un corps qui est tiré de la même masse que tous les corps de tous les autres hommes, n'est pas seulement de même nature que nous, mais il est de même race ; il n'y a pas seulement de la ressemblance entre lui et nous, mais de la parenté; il n'est pas seulement notre allié, mais il est notre frère : *Frater noster et caro nostra est. Non*

confunditur vocare nos fratres. Et c'est ce qui fait enrager les démons, c'est ce qui les fait sécher de jalousie contre nous.

Et voici comment les théologiens, fondés sur la doctrine de S. Augustin et des autres Pères, disent que ces anges réprouvés, au commencement de leur chute, ne commirent pas seulement un péché de superbe, mais un péché d'envie et de haine. S. Augustin (de doctrina christiana, cap. 1.), parlant de l'envie, dit : « Avertat Deus « hanc pestem a cordibus hominum, nedum christiano- « rum, vitium diaboli est : Non enim dicitur diabolo ut « damnetur, adulterium commisisti, furtum fecisti, sed « homini invidisti. Invidia diaboli mors introivit in orbem « terrarum. » (Sap. 2. 24.) Dieu leur révéla le mystère de l'incarnation, il leur déclara qu'il voulait épouser notre nature, il leur proposa cet Homme-Dieu pour l'adorer et lui rendre hommage : *Adorent eum omnes angeli Dei.* Lucifer, cet esprit arrogant et ambitieux, n'en voulut rien faire et ne put approuver le dessein de Dieu ; il lui sembla que lui, qui était le premier, le plus noble et le plus excellent ouvrage de Dieu, était plus digne de cet honneur, et qu'il devait être choisi pour être uni à Dieu hypostatiquement. Les autres anges réprouvés furent de son avis, suivirent son parti et furent piqués d'envie contre nous, à cause de l'honneur que nous recevions par le mystère de l'incarnation ; car quand un grand roi épouse une fille de basse extraction, comme le roi Assuérus, la belle Esther, l'empereur Constance-Chlore, la dévote Hélène ; l'empereur Théodose-le-Jeune, la savante Eudoxie, tous les parents de la mariée entrent dans l'alliance du prince, ils sont anoblis, élevés dans les charges, pourvus d'offices et de bénéfices considérables. Dans l'homme il y a deux réalités, la nature et la personne : la nature, c'est ce qui est commun à tous; la personne, ou pour mieux dire la personnalité, c'est ce qui est propre et particulier à chacun. Vous êtes homme et moi aussi, parce que la nature humaine nous est commune, elle est en vous et en moi; mais

vous n'êtes pas moi et je ne suis pas vous, parce que vous êtes une personne et moi une autre.

F. — (*Sanctificaret.*) Ce grand Dieu pour nous honorer n'a pas épousé ce qui est propre à quelqu'un en particulier, mais ce qui est commun; il n'a pas épousé la personne, mais la nature, et en épousant notre nature, il nous a tous anoblis, et nous a tous élevés et agrandis, il a voulu sanctifier toute notre nature, et sachant qu'elle n'est pas simple, mais composée de corps et d'ame, il a daigné s'appliquer et à l'ame et au corps; au corps, dis-je, et à toutes ses parties, jusqu'à la plus petite, sans en laisser une seule qu'il n'ait heureusement unie à l'être immortel de sa divinité.

S. Chrysostôme dit fort bien : Comme il faut que le levain dont vous voulez lever toute la masse d'une pâte, soit de la même farine de la pâte; ainsi il était nécessaire que le purgatif qui devait nettoyer et sanctifier nos corps, fût un corps de même condition et non pas de même corruption et impureté que les autres. Voici les paroles de ce grand docteur : « Quoniam prior carnis natura e terra « ficta, per peccatum erat prius morte affecta, et vita « privata; aliam, ut ita dicam, massam et fermentum in« duxit suam carnem, quæ natura quidem erat eadem, a « peccato autem libera, et vita plena, et dedit eam omnibus « participandam, ut ea enutriti, priori, quæ erat mortua, « deposita per hanc mensam in vitam immortalem con« temperaremur. » (Homil. 24 in 1. ad Cor. tom. 4.) Ce corps précieux n'était pas tributaire de la corruption du péché comme les nôtres, mais il était sujet aux mêmes bassesses, aux mêmes infirmités, aux mêmes changements et aux mêmes révolutions que les nôtres. Et par ce moyen il a consacré tous nos âges, il a sanctifié toutes les révolutions et les périodes de notre vie, l'âge de l'enfance, de la puérilité, de l'adolescence, de la jeunesse et de la virilité, auxquelles il a daigné s'assujettir.

Il est entré dans toutes les conditions et les genres de vie que les hommes professent : *In similitudinem ho-*

minum, non pas *hominis factus.* Etes-vous ecclésiastique ? Il l'a été : *Sacerdos in æternum.* (Psal. 109. 4.) Etes-vous artisan ? Il l'a été : *Nonne hic est faber et fabri filius ?* (Marc. 6. 3.) Etes-vous marié ? Il l'a été et l'est encore, à l'Eglise son épouse : *Qui habet sponsam, sponsus est.* (Joan. 3. 29.) *Diligite uxores vestras, sicut Christus Ecclesiam.* Etes-vous dans le célibat ? Il est vierge et fils d'une Vierge : *Christus virgo matrem Virginem virgini commendavit.* Etes-vous maître ou supérieur ? Il l'a été : *Vocatis me magister et Domine, et bene dicitis ; sum etenim.* Etes-vous serviteur ou inférieur ? Il l'a été : *Formam servi accipiens, erat subditus illis.* Vivez-vous en solitude ? Il y a vécu : *Ductus est a spiritu in desertum.* Vivez-vous en société ? Il y a vécu : *Habitavit in nobis ; in terris visus est, et cum hominibus conversatus est.* Il a exercé toutes nos fonctions, il a pratiqué toutes les actions humaines, il a subi tous nos travaux, il a porté toutes nos souffrances pour les sanctifier et les déifier en soi : *Pœnam vestivit honore, ipsaque sanctificans in se tormenta beavit.* Il a porté toutes nos douleurs, nos infirmités, nos afflictions et nos maladies, ou en son corps réellement et de fait, ou en son cœur par compassion et sympathie de charité, pour accomplir ce que le prophète Isaïe en avait prédit, comme S. Matthieu l'a remarqué : *Ut adimpleretur quod dictum est per Isaiam prophetam dicentem : Ipse infirmitates nostras accepit, et ægrotationes nostras portavit.* (Matth. 8. 17.)

On propose en théologie une belle question, et on demande pourquoi au Sacrement de confirmation le chrême doit nécessairement être béni pour être matière suffisante, et l'huile semblablement en l'extrême-onction, pour être, dis-je, matière suffisante, non-seulement à la bienséance et à la cérémonie accidentelle, mais à l'essence et à la validité du sacrement ; et qu'au sacrement de baptême il n'est pas absolument nécessaire que l'eau soit bénite et consacrée pour l'administrer validement ? Si un évêque vous

confirme avec du chrême qui ne soit pas bénit, si un prêtre vous donne l'extrême-onction avec de l'huile commune, ils ne font rien, ce n'est pas un sacrement; et si on vous baptise avec de l'eau qui vienne tout fraîchement de la fontaine, le sacrement a son essence, vous êtes validement baptisé. D'où leur vient cette différence? S. Augustin, (serm. 24. de Tempore) et après lui toute l'école, répond qu'une créature, pour être un digne instrument de Dieu et le canal de sa sainte grâce, doit être premièrement sanctifiée. Or, quand le Fils de Dieu fut baptisé par S. Jean au fleuve du Jourdain, il sanctifia toutes les eaux. Sa chair innocente est si sainte, si sacrée, si divine et si vivifique, que par son attouchement il a béni toutes les eaux du monde, il les a consacrées et sanctifiées, il leur a influé la fécondité, il leur a communiqué la vertu de nous engendrer à la vie de grâce : *Tactu suæ mundissimæ carnis vim regenerativam contulit aquis.* Mais n'ayant jamais reçu la confirmation ni l'extrême-onction, il n'a pas consacré par son attouchement, ni le chrême ni l'huile; ils doivent donc nécessairement être bénits par l'évêque. Faisons de cette belle vérité notre profit, et disons ainsi :

Si Jésus-Christ, pour avoir touché une seule fois quelque peu d'eau où il fut plongé par le baptême, a sanctifié toutes les eaux du monde, comment est-ce que le même Jésus, ayant si souvent exercé nos fonctions, subi nos travaux, enduré nos douleurs et pratiqué nos actions, ne les aurait pas sanctifiées? Toutes les eaux naturelles qui sont sur la terre et qui y seront jusqu'à la fin du monde, sont bénites et consacrées, parce qu'elles sont de même espèce que celles qui ont touché la chair précieuse et immaculée de Jésus, et nos actions ne seront-elles pas bénites et sanctifiées, puisqu'elles sont semblables à celles que Jésus a si longtemps pratiquées? Si nous avions le sentiment que nous devons avoir de nos mystères, si nous avions une foi vive et une vraie estime de la divinité de Jésus, nous aurions de la dévotion à faire toutes nos actions. Je dis même les actions ordinaires et domestiques,

mêmes le actions mécaniques, même les actions naturelles et de la vie sensitive, comme le manger et toutes les autres, nous y aurions de la gloire et de la complaisance, et cette gloire ne serait pas vaine, mais solide et bien fondée; et cette complaisance ne serait pas frivole, mais raisonnable et louable, quand nous ferions nos actions par ce motif vraiment chrétien, que nous faisons ce que Jésus a fait; ainsi nous devrions faire toutes nos actions avec sainteté, avec cette disposition intérieure et avec ce sentiment de piété, que Jésus a fait des actions semblables, et que nous voulons faire les nôtres par honneur, hommage, amour et imitation des siennes.

G. — (*Se imitandum præberet.*) Car c'est encore une des raisons pour lesquelles il s'est fait homme et non pas ange, afin de se rendre visible, palpable et sensible parmi nous, afin qu'en nos fonctions nous pussions jeter la vue sur les siennes, afin de vérifier la parole d'Isaïe : *Erunt oculi tui videntes præceptorem tuum :* (Isa. 30. 20.) *nisi esset Deus, non afferret remedium : nisi esset homo, non præberet exemplum.* La félicité de la créature raisonnable est de ressembler à son Créateur; la perfection de l'homme, c'est d'être l'image de Dieu : *Estote perfecti sicut et Pater vester cælestis perfectus est.* Mais quelle apparence, que l'homme principalement après le péché, ayant sa nature toute corrompue, l'homme tout charnel, brutal et terrestre, devienne semblable à Dieu, *Animalis homo non percipit ea quæ Dei sunt. Domine*, *quis similis tibi? Lucem habitat inaccessibilem.* Voyez de grâce l'admirable bonté de Dieu, la sagesse et la suavité de sa conduite; nous ne pouvions être semblables à lui; il s'est rendu semblable à nous : *Tanquam unus ex nobis*, *imo non tamquam, sed vere unus ex nobis.* (S. Bern.) Nous ne pouvions vivre d'une vie divine, et il a voulu vivre d'une vie humaine, afin d'être le miroir, le modèle et le patron sur lequel nous pussions jeter les yeux en tous nos déportements. S. Paul le dit : *Quos præscivit et prædestinavit conformes fieri imaginis Filii sui.* (Rom. 8. 29.) Le

Père éternel a établi son fils Homme-Dieu, comme l'idée et le patron des âmes choisies et prédestinées ; ainsi si nous voulons être sauvés, nous devons nous conformer tellement à lui, que notre vie se rapporte à lui, comme l'image à son original, qu'elle soit un extrait, une copie, un portrait, une expression et une représentation de la sienne.

CONCLUSIO.

H. — (— *Exhortatio ad Christum cognoscendum.*) Mais comment peut-on espérer que les chrétiens s'acquittent de ces devoirs, en les voyant plongés comme ils sont en une si profonde ignorance de l'incarnation, et des autres mystères du Fils de Dieu? Le saint Evangéliste se plaint des anciens qui étaient au monde avant la venue du Messie, et qui ne connaissaient point l'auteur du monde : *In mundo erat, et mundus per ipsum factus est, et mundus eum non cognovit.* Cependant ils étaient plus excusables que nous ; car Dieu était alors dans le monde, mais il n'était pas visible au monde. Mais maintenant nous pouvons dire qu'il a fait le monde, qu'il est apparu au monde, qu'il a racheté le monde, et que le monde ne le connaît pas. Quelle pitié de voir que la moitié des chrétiens ne connaissent pas leur Sauveur, et qu'ils sont plus ignorants à son égard qu'à l'égard du moindre de leurs parents! Car ce n'est pas le connaître que de ne savoir pas de qui il est Fils, que de ne pas savoir que c'est un Homme-Dieu, que c'est un Dieu qui n'a pas toujours été homme, et qui a voulu être homme par sa pure miséricorde. Que les pères et mères de famille interrogent leurs domestiques, et ils verront que la plupart ne savent rien de tout cela; que Jésus-Christ peut dire : d'eux *Non noverunt Patrem, neque me. Medius vestrum stetit quem vos nescitis.* Eh! comment est-ce que vos gens seront reconnaissants du mystère de l'incarnation, et remercieront Jésus-Christ d'un si grand bienfait, s'ils s'imaginent qu'il a toujours été homme, ou que Dieu le Père est un homme etc? Quelle ignorance, quelle stupidité, quelle négligence!

Où est le zèle de l'honneur de Dieu ? où est la charité chrétienne ? où est le soin de satisfaire à votre devoir ?

Vous protestez souvent devant Dieu que vous voulez avoir son honneur en singulière recommandation, que vous ne voulez faire aucune action, que pour sa gloire. Eh ! où sont les effets de ces résolutions ? ce ne sont que des compliments, de belles paroles, et voilà tout. *Gloria est clara cum laude notitia;* avoir de la gloire c'est être connu de plusieurs, avec estime et bonne opinion. De sorte que si vous aviez tant soit peu de zèle pour la gloire de Jésus, vous le feriez connaître à vos enfants, à vos serviteurs et servantes, à vos fermiers et voisins, vous seriez soigneux de leur enseigner que Jésus est Fils de Dieu, Dieu éternel et tout-puissant comme son Père, qu'étant un esprit invisible, infini et immortel, il a daigné prendre un corps et une âme, se rendre semblable à nous, se faire homme mortel et visible comme nous, etc. Ils ne prendront pas de bonne part, si vous leur tenez ces propos (dites-vous), ils s'en moqueront, ils diront que vous voulez les prêcher. Qui vous l'a dit ? La vertu se fait toujours estimer et aimer; ils connaîtront par là que vous êtes soigneux de leur salut, ils vous en sauront bon gré tôt ou tard ; et puis, qu'ils pensent ce qu'ils voudront, vous faites ce que vous devez; Dieu sait bien votre intention, il punira leur ingratitude et récompensera votre zèle.

Envoyez donc avec soin aux instructions vos filles et vos servantes les dimanches ; si vous pensez que votre père, votre mère ou autre de la maison plus grand que vous, ignore ces mystères, enseignez-les, et faites-les dire souvent à quelque petit enfant en la présence des grands, afin qu'à mesure que le petit les répète, les grands les entendent et les apprennent. Il y va de leur éternité, ils ne peuvent être sauvés sans cela : *Oves meæ vocem meam audiunt, et cognoscunt me meæ.* (Joan. 10. 27.) Ceux qui ne connaissent point Jésus, ne sont pas au nombres de ses ouailles ; ils ne seront point à sa droite, qui sera le partage des ouailles, ils seront donc à sa gauche, entre ceux à qui il dira : Allez, maudits, au feu éternel :

Qui non noverunt Deum, pœnas dabunt in interitu æternas. (2. Thess. 1. 9.) Or, il est aussi nécessaire au salut de connaître Jésus-Christ, que de connaître Dieu; car le Sauveur disait à son Père : La vie éternelle consiste à vous reconnaître vrai Dieu, et Jésus-Christ que vous avez envoyé. Vous vous plaignez que vos gens sont vicieux, désobéissants, perfides et débauchés; qu'ils dérobent votre bien et déchirent votre réputation, ce n'est pas étonnant; quelle vertu peut se trouver, quel vice ne doit régner, où il n'y a point de connaissance de Dieu? *Non est scientia Dei in terra; maledictum, et mendacium, et homicidium, et furtum, et adulterium inundaverunt, et sanguis sanguinem tetigit.* (Os. 4. 2.)

Le bien-aimé Disciple, après avoir reproché aux païens leur stupidité de n'avoir pas reconnu et remercié le Fils de Dieu pour le bienfait de la création, reproche aux Juifs leur ingratitude de ne l'avoir pas reçu et adoré dans le mystère de l'incarnation : *In propria venit, et sui eum non receperunt* : (Joan. 1. 11.) Il est venu en son domaine, et les siens ne l'ont pas reçu avec l'honneur et l'accueil qu'ils lui devaient; ils ne le connaissaient pas, ils ont eu quelque excuse; mais s'ils l'eussent connu et qu'ils eussent manqué à leur devoir, ils eussent été bien coupables. Et s'il était à présent en ce monde, si ses mystères s'accomplissaient encore maintenant sur la terre, ne serions-nous pas bien négligents, bien ingrats, et bien dignes de répréhension, si en sachant cela, nous ne lui rendions nos devoirs? Or, sachez que les mystères de Jésus-Christ sont perpétuels, universels, et opérés pour tous les siècles et pour tous les lieux du monde : *Jesus Christus heri, et hodie, ipse, et in sæcula*, dit S. Paul; (Hebr. 13. 8.) et en l'Apocalypse, il est appelé l'Agneau occis dès le commencement du monde. Les Prophètes qui traitent de ses mystères en parlent tantôt au temps présent, tantôt au passé, et tantôt au futur, pour vous apprendre qu'ils sont opérés pour toutes ces différentes époques; c'est-à-dire que l'incarnation, la nativité, la cir-

concision, la mort, la passion, et les autres mystères de Jésus, ont les mêmes influences, les mêmes grâces, les mêmes vertus efficaces et bénédictions pour nous, que s'ils étaient présentement opérés ; ils ont même droit, même pouvoir et même prétention sur nous.

I. — (*Honorandum.*) Nous leur devons même tribut, même honneur et même hommage ; et nous devons avoir les mêmes pensées, affections, dévotions, dispositions et tendresses, que nous aurions si Jésus-Christ était actuellement enfanté, circoncis, transfiguré, ou crucifié devant nous et à notre vue.

Et non-seulement ses mystères, mais toutes ses pensées toutes ses paroles, actions, souffrances et privations, tous les pas qu'il a faits sur la terre, toutes les périodes et les moments de sa vie exigent de nous des hommages et des adorations toutes particulières ; et si vous voulez être vrai chrétien, et n'être point ingrat pour le bienfait de l'incarnation, vous devez être fort soigneux de bien apprendre les mystères de la vie de Jésus, les lieux où il a été, les paroles qu'il a dites et les actions qu'il a pratiquées ; c'est la vraie science de salut, la science des Saints, la philosophie des chrétiens : c'est à quoi il faut employer une partie du temps, les dimanches et les fêtes ; ils sont institués pour cela, afin qu'on ait le loisir de lire l'Evangile ou d'autres livres qui enseignent ces mystères, et qu'on adore ce que Jésus a dit, ce qu'il a fait et ce qu'il a souffert en Bethléem ou en Nazareth, en Egypte et en Béthanie, en Jérusalem, au désert, sur le Calvaire et autres lieux. Cependant quel aveuglement, quelle irréligion ! on est si curieux de lire la vie des hommes illustres, dans Plutarque, dans Suétone ou Tite-Live, et on ne se soucie point de lire la vie de Jésus. Que nous importe-t-il de savoir ce qu'Alexandre-le-Grand, ou César, ou Pompée ont fait, au lieu qu'une seule pensée de la moindre action de Jésus sert beaucoup à notre salut : oui, penser simplement à Jésus enfant, voyageant, parlant ou souffrant, cela porte bénédiction ; il faut donc souvent y penser pendant le jour, sans se

tendre l'esprit, mais avec tendresse de piété et d'affection respectueuse, le regarder et l'adorer dans la crèche, sur les bras de sa mère, dans la boutique de S. Joseph, dans le désert, dans le temple, sur le Thabor, sur la mer et dans les champs; lui offrir nos actions, et les faire par rapport, par hommage et par imitation des siennes, et, par ce motif, tâcher de nous y comporter avec la recollection, douceur, charité et dévotion qu'il pratiquait en ses actions.

L. — (*Imitandum.*) C'est à quoi S. Paul nous exhorte quand il dit: *Honeste ambulemus non in commessationibus et ebrietatibus, non in cubilibus et impudicitiis, non in contentione et æmulatione, sed induimini Dominum Jesum. Ambulemus.* On désire avoir quelque emploi chez le roi, d'autant que, par ce moyen, on a occasion de s'avancer, on monte de degré en degré, , on s'élève des petites charges aux plus hautes. Nous sommes les citoyens des Saints, les domestiques de Dieu, comme dit le l'apôtre, et nous avons l'honneur d'avoir affinité et parenté avec Dieu, le Sauveur ne craignant pas de nous appeler ses frères: servons-nous de cette occasion pour nous avancer dans la vertu! élevons-nous à la perfection chrétienne! gagnons les honneurs et les dignités célestes auxquels nous pouvons aspirer.

Honeste ambulemus. Agnosce, o homo! dignitatem tuam, et divinæ consors factus naturæ, noli in pristinam vilitatem degeneri conversatione redire: Considérez, ô hommes! votre dignité; reconnaissez la noblesse de votre extraction, voyez qui est celui à qui vous avez l'honneur d'appartenir, quel est le chef dont vous êtes les membres, quel est le roi qui vous a honorés de son alliance; et gardez-vous de démentir l'excellence de votre nature, gardez-vous de trahir la noblesse de votre parentage et de retourner à votre ancienne roture.

Supposons qu'un roi devienne amoureux d'une villageoise et la prenne en mariage, tous les parents de la fille seraient anoblis, comme nous avons vu; mais si quelqu'un de ces

parents, changeant de condition, ne changeait pas de façon de faire, et faisait en bonne compagnie des actions indécentes, inciviles, impertinentes et qui ressentissent le paysan, quand on le conterait à la cour, en présence du roi et de la reine, la reine aurait sujet de rougir, le roi aurait sujet de confusion, en voyant qu'il serait allié à des personnes si grossières et si éloignées de sa grandeur. C'est ce qui arrive tous les jours quand vous vous vautrez dans les ordures, quand vous faites des excès, quand vous vous ravalez à l'esclavage et à la servitude du péché, vous qui êtes les parents de Dieu ; si vous saviez combien ces impuretés et ces autres actions brutales sont honteuses , infâmes , devant les anges qui sont des esprits immatériels, devant Jésus qui est si saint, devant son Père qui est la pureté même, vous mourriez de honte, vous vous cacheriez sous terre, quand vous en avez commis une seule, et néanmoins toutes celles que vous faites, soit en secret , soit en public , sont rapportées au ciel et sont contées en la présence de Dieu. Quelle confusion à la sainte humanité d'avoir des parents si infâmes ! quel déshonneur au Fils de Dieu d'être joint par affinité à des personnes si sordides, si vicieuses et si indignes de son alliance ! N'est-il pas vrai ce que je dis ? Pesez cette considération , et si vous avez quelque reste de pudeur, vous rougirez des affronts que nous faisons au Verbe divin et à son humanité sainte.

Non in cubilibus et impudicitiis, non in contentione et æmulatione. Le Fils de Dieu s'est fait homme et non pas ange, pour nous fermer la bouche au jour du jugement, pour nous ôter toute sorte d'excuse et nous convaincre par l'exemple de sa vie. S'il eût été ange et non pas homme, quand il vous eût condamné pour vos intempérances aux jours de jeûnes, vous eussiez dit : Il lui est bien aisé de faire des commandements et de châtier ceux qui les transgressent, mais il ne sait pas la peine qu'il y a à les garder ; il n'a point de chair, point de corps, point de tentations et il ne reçoit point d'atteintes des injures qu'on lui fait, ainsi il ne sait pas la peine qu'il y a à s'abstenir de boire et de man-

ger quand on a faim et soif, la répugnance qu'on a de pardonner une offense quand on en ressent les dommages. Non, vous ne pouvez pas dire cela, car il a été semblable à vous : composé de chair et de sang, il a enduré la faim et la soif, il a souffert des injures et il a été exposé à la pointe des offenses : *Voluit per omnia fratribus assimilari.* Que répondrez-vous quand il vous fera voir qu'il a si souvent jeûné pour vous, qu'il a vécu si pauvrement et si austèrement, et que vous avez voulu toujours nager dans les délices; quand il vous fera voir qu'il a souffert de ses créatures les plus sensibles injures qui se puissent imaginer, et que vous n'avez pas voulu endurer une petite parole de travers; qu'il a passé les nuits en veilles et prières pour vous, et que vous n'avez pas voulu retrancher une demi-heure de votre sommeil pour lui rendre vos devoirs le soir et le matin? Est-ce vous confirmer à l'idée qui vous est proposée? est-ce vous rendre semblable à celui qui est le modèle des prédestinés? Changeons de vie, âmes chrétiennes, changeons de vie pour être revêtus de Jésus-Christ.

Induimini Dominum Jesum. Il parle fort sagement, il ne dit pas : *Induite vos*, revêtez-vous, mais *induimini*, soyez revêtus; parce que nous ne pouvons pas de nous-mêmes nous revêtir de Jésus-Christ; nous sommes comme un pauvre garçon qu'un gentilhomme trouve en chemin et qu'il reçoit à son service; voyant qu'il n'a pas le moyen de s'habiller, il lui fait ôter ses vieux haillons, car il tiendrait à déshonneur d'avoir un laquais tout déchiré, et il lui fait faire des habits à ses dépens. Donnons-nous souvent à Jésus-Christ, donnons-nous à la sainte Vierge, prions-la de nous offrir à son Fils, prions le Fils de nous recevoir à son service et de nous mettre au rang de ses esclaves; remontrons-lui notre nudité, prions-le de nous revêtir de ses livrées, et que, comme il a voulu être participant de nos misères et infirmités, il daigne aussi nous faire part de ses vertus, de son esprit, de ses grâces et finalement de sa gloire. *Amen.*

SERMON CLXXXVII.

DE LA PROVIDENCE DE DIEU A FAIRE CONNAÎTRE QUE JÉSUS-CHRIST EST LE VRAIE MESSIE.

Omnes isti defuncti sunt, non acceptis repromissionibus, sed a longe ea aspicientes. (Hebr. 11. 13.)

Ces promesses que Dieu fit autrefois aux saints patriarches et aux prophètes auraient été inutiles si elles n'étaient accomplies. Elles ont été accomplies par le mystère de l'incarnation et l'avénement du Fils de Dieu en ce monde. Sa venue serait infructueuse aux hommes s'ils ne le connaissaient pour le reconnaître et pour lui rendre la gloire, les honneurs, les hommages et les services qu'il mérite. J'ai donc à vous faire admirer la très aimable providence de Dieu, qui a pris grand soin de nous donner des marques pour connaître que Jésus est le vrai Messie envoyé de Dieu pour le salut des hommes; des marques, dis-je, si évidentes, si palpables et irréprochables, qu'il faut être interdit de jugement pour n'en être pas plus assuré que de la lumière en plein jour. Puisque Jésus est le Messie promis par les prophètes, vous êtes la bénie mère qui le devait enfanter selon leurs prédictions, ô sainte et bienheureuse Vierge! et, en cette qualité, vous avez été l'objet de la foi, de la vénération, de l'espérance et des désirs des gens de bien en tous les siècles précédents et aux siècles à venir. Vous serez le sujet des louanges, des bénédictions et des panégyriques de toutes les âmes fidèles; toutes les génération vous appelleront bienheureuse, apprenant ces devoirs de votre ange qui commença vos éloges en vous saluant par ces paroles: *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Hoc sermone et sequenti Christus cognoscitur esse Messias sex notis : 1° Est prædictio prophetarum; 2° Testimonium præcursoris; 3° Excellentia doctrinæ; 4° Miracula; 5° Sanctitas Ecclesiæ; 6° Desolatio synagogæ.

Exordium. A. *Nihil tam mundo periculosum quam non recepisse Christum.*

Primum punctum. B. *Propheticæ de Christo verificantur et citantur.*

Secundum punctum. C. *Testimonium præcursoris.*

Tertium punctum. D. *Excellentia doctrinæ Christi probat Deum esse Messiam.*

Conclusio. E. *Exhortatio ad vivendum secundum doctrinam Christi.*

EXORDIUM.

A. — (*Nihil tam mundo, etc.*) Dieu le souverain Créateur, dont la nature n'est que bonté, la volonté n'est que puissance, et dont l'opération n'est que miséricorde, considérant que l'esprit malin par désespoir de ne pouvoir nuire au Tout-Puissant avait tourné sa rage contre sa chère créature et ruiné la nature humaine par l'artifice de ses fausses promesses, se résolut de relever cette pauvre perdue avec surcroît d'honneur et bonheur, afin que cet ange orgueilleux ne pût se flatter en se glorifiant d'avoir rompu les desseins de Dieu et empêché l'homme de parvenir à la gloire et d'être élevé au trône que cet esprit réprouvé avait perdu par son arrogance ; et parce que toutes choses ont été faites par le Verbe et que rien ne s'est fait sans lui, Dieu voulant réparer son ouvrage, a jugé à propos de le refaire et de le réformer par le même Verbe. Et d'autant que, comme dit S. Hilaire, il n'y a rien de si dommageable aux hommes que de ne pas connaître le Christ, puisque la vie éternelle consiste dans sa connaissance : *Nihil mundo tam periculosum quam non recepisse*

Christum ; hæc est vita æterna ut cognoscant te solum Deum verum et quem misisti Jesum Christum. Si Dieu n'a pas voulu l'envoyer inutilement et en vain, il a dû le rendre reconnaissable par des preuves si évidentes, si sensibles, si palpables et si incontestables, qu'il n'y ait que ceux qui se bouchent les yeux qui puissent le méconnaître. Il est soleil de justice, il est aussi aisé à remarquer entre les hommes au milieu des siècles, que le soleil entre les astres au milieu des globes célestes.

Le soleil se fait connaître avant qu'il se lève, quand il est sur notre horizon et après qu'il s'est retiré de nous. Avant qu'il se lève, les coqs chantent qu'il viendra, l'étoile du matin annonce qu'il vient ; quand il est monté sur notre hémisphère, il se fait sentir, et par la fécondité de sa chaleur, et par la splendeur de ses rayons ; après son coucher, il fait connaître le besoin qu'on a de ses aspects favorables, et communiquant une admirable beauté à la lune qu'il envisage, et laissant la désolation à la terre qu'il ne regarde plus. Ce sont les six principales marques que je désire mettre au jour, pour faire voir clairement que Jésus-Christ est le Messie, : deux avant sa venue, deux pendant sa vie publique sur la terre, et deux après sa retraite et son ascension au ciel. Avant sa venue, les prophètes l'ont annoncé, comme les coqs, par leurs prédictions ; S. Jean-Baptiste, comme son précurseur et son étoile avant-courrière, a dit qu'il venait : *Post me venit qui ante me factus est*. Pendant son séjour sur la terre, il s'est fait connaître par l'excellence de sa doctrine et par l'éclat de ses miracles, ainsi que le soleil par sa chaleur et sa lumière. Après son départ, il a donné des preuves de sa puissance par la désolation de la synagogue qu'il a réprouvée, et par les triomphes de l'Eglise qu'il a choisie et favorisée. Mais craignant de vous ennuyer, je ne traiterai aujourd'hui que des trois premières marques : les prédictions des prophètes, le témoignage de S. Jean, et l'excellence de sa doctrine, réservant les trois autres à demain.

PRIMUM PUNCTUM.

B. — (*Prophetiæ de Christo, etc.*) Avant de vous proposer les oracles des prophètes qui ont été les hérauts de Jésus-Christ notre Seigneur, pour traiter ce sujet à fond et ne laisser rien à éclaircir, je dois vérifier l'autorité et la sincérité de leur témoignage, car leurs prédictions sont si claires, elles conviennent si proprement et si particulièrement à Jésus-Christ, elles prouvent si évidemment la vérité de notre religion, qu'un esprit ombrageux pourrait dire : Qui a fait ces prophéties ? Comment sait-on qu'elles viennent de Dieu ? Ne sont-ce point les chrétiens qui les ont forgées et supposées après l'événement des choses, pour donner couleur à leur religion.

En toute sorte de justice, quand quelqu'un se sert d'un testament, d'un contrat ou de quelque autre écriture, si on s'inscrit en faux contre lui, il ne saurait mieux se justifier et se mettre à couvert de toute calomnie qu'en montrant que ce n'est pas lui qui a produit le premier cette pièce, que c'est son adverse partie. Or, ce principe supposé, je dis que s'il n'y avait que les chrétiens qui eussent les écrits des prophètes, on pourrait penser qu'ils les ont inventés et accommodés tout exprès à leurs desseins ; mais nous ne sommes pas les premiers qui les produisons : les juifs qui sont longtemps avant l'établissement du christianisme, les juifs qui ont mis à mort Jésus-Christ, qui sont ennemis jurés des chrétiens et de leur religion, sont les dépositaires de ces écritures ; ils les ont reçues divinement, ils les conservent précieusement, ils les révèrent religieusement comme dictées par l'esprit de Dieu, envoyées de sa part, et données à leur synagogue pour les communiquer au reste des hommes. C'est de leurs mains que nous les avons reçues, c'est de leurs trésors que nous les avons empruntées, nous n'en avons pas une seule période, une parole, ni une syllabe qui ne soit tirée de leurs archives.

Sur quoi vous remarquerez deux traits admirables de la providence de Dieu ; le premier, qu'au temps de la ve-

nue de Jésus-Christ et de la publication de l'Evangile, les juifs étaient dispersés par tout l'univers, ce qui n'est jamais arrivé à aucune nation. Cela est évident, non-seulement par les Actes des apôtres, où il est dit qu'à la Pentecôte, *erant in Jerusalem Judœi ex omni natione quæ sub cœlo est*, mais encore par l'édit que l'empereur Claude fit en leur faveur l'an quarante-trois de notre Seigneur, publié par tout l'empire romain et rapporté par Josèphe. (l. 2. antiquit.) Cela servit beaucoup à la conversion des peuples, car les gentils qui étaient par tout le monde, et qui avaient des juifs avec eux, voyant que les prophéties approuvées par ceux mêmes qui avaient crucifié Jésus-Christ, prédisaient clairement et distinctement toutes les particularités de sa naissance, de sa vie, de sa mort et de sa passion, cela les disposait à recevoir la foi plus volontiers.

C'est encore pour cela que Dieu n'a pas voulu anéantir tout-à-fait la nation des juifs, mais la conserver jusqu'à la fin du monde, et la disperser par tout l'univers. Il y a des idiots qui, comme dit S. Jude, blasphèment tout ce qu'ils ignorent, qui pensent avoir grand sujet de censurer le pape sur ce qu'il tolère les juifs à Rome. On n'endure point à Rome les hérétiques qui adorent Jésus-Christ, et on y endure bien les juifs qui le blasphèment. C'est un crime capital en Italie d'être hérétique et non d'être juif. Je pourrais relever l'argument contre vous et dire : En la ville d'Amsterdam on permet aux juifs l'exercice public de leur impiété, et non pas aux catholiques l'exercice de leur vraie religion ; les juifs y ont leurs synagogues et les catholiques n'y peuvent avoir d'église. Sachez donc que les hérétiques sont du ressort de la juridiction de l'Eglise ; qu'ils se sont faits ses sujets et vassaux en recevant le baptême, et qu'en cette qualité l'Eglise les peut juger, condamner et châtier. Lisez S. Augustin, (tract. 11. in Joan.) et vous verrez qu'il montre par de puissantes raisons qu'il est permis à l'Eglise de punir les hérétiques par des peines temporelles, et même de les condamner à la mort. Mais

les juifs ne sont pas de l'Eglise et n'en ont jamais voulu être, pour cela elle n'a point de juridiction sur eux. S. Paul dit: Pourquoi jugerai-je ceux qui ne sont pas du ressort de mon tribunal ? et Jésus-Christ avait prédit qu'il ne fallait pas exterminer tout-à-fait les juifs, mais les humilier et les disperser par tout le monde, afin qu'ils portassent partout les titres de notre bon droit, les témoignages de notre foi, les prophéties de nos mystères, et que les esprits les plus opiniâtres fussent contraints d'avouer que nous n'avons pas forgé ces Ecritures, puisque nos ennemis mortels les ont en dépôt et les approuvent. *Deus ostendit mihi super inimicos meos, ne occidas: nequando obliviscantur populi mei, disperge eos in virtute tua: et depone eos, protector meus Domine.* (Ps. 58. 12.) Et c'est en ce sens, dit S. Augustin, que se doit entendre cette parole: *Major serviet minori.* Le peuple juif est l'aîné, représenté par Esaü; le peuple chrétien est le cadet, représenté par Jacob; l'aîné rend service au puîné, Esaü à Jacob, quand le peuple juif demeurant en son obstination, et portant partout les prophéties du christianisme, sert à confirmer la foi et la religion des chrétiens.

De plus, la providence de Dieu a sagement pourvu que ces Ecritures ne pussent être corrompues ni altérées tant soit peu; mais qu'elles vinssent à nous avec la pureté et l'intégrité avec laquelle elles ont été dictées par le Saint-Esprit; car elles n'ont pas été consignées au greffe d'une ville, comme les contrats civils et les actes de la justice séculière; elles n'ont pas été confiées à la foi de cinq ou six personnes, ainsi que les archives des chapitres ou des corps de ville: un peuple entier en est le dépositaire; le peuple juif qui a été souvent répandu par toute la terre, par les diverses transmigrations, portait avec lui ses Ecritures, les enseignait à ses enfants, les lisait toutes les semaines au jour du Sabbat dans les synagogues. Quel est l'homme qui eût entrepris de courir par tout l'univers et de gagner l'affection de plusieurs millions d'hommes, pour avoir permission de corrompre ces Ecritures? Et parce que la langue hébraïque

est inconnue à la plupart des hommes, et qu'en la lisant et en l'interprétant, il est fort aisé de prendre ou de donner le change, si les seuls juifs eussent été les gardiens de l'Écriture jusqu'à la venue de Jésus-Christ, quand nous eussions prié les rabbins de nous en donner des copies ou des traductions, ils l'eussent aisément corrompue, afin d'éviter les puissants arguments que nous en tirons pour la preuve de notre religion.

Pour ce sujet, la providence de Dieu, par un troisième trait de sa sagesse, permit qu'environ trois cents ans avant la fondation du christianisme, les juifs communiquèrent leurs écritures aux nations étrangères et approuvèrent la traduction qui en fut faite en une langue plus commune et plus connue; car le grand prêtre Eléazar en étant instamment prié par le roi d'Égypte, Ptolémée-Philadelphe, lui envoya la sainte Bible et septante-deux rabbins des plus doctes et entendus en l'Ecriture qu'on pût trouver, choisis des douze tribus du peuple, six de chaque tribu. Ces savants hommes étant arrivés en Egypte, le roi les pria de se séparer et de s'enfermer dans des cellules. Là ils travaillèrent chacun en particulier à traduire en grec l'Ecriture sainte, puis, communiquant et conférant ensemble leur version, elles se trouvèrent toutes si conformes que pas une seule n'était différente des autres en la moindre parole; ce qui fut cause que toute la synagogue des juifs reçut avec révérence et approuva leur traduction, non comme une interprétation des hommes, mais comme une parole de Dieu, traduite par ses ordres. Et depuis, cette version fut en crédit et en usage parmi les juifs, même jusqu'au temps de la fondation de l'Eglise, comme il paraît en ce que non-seulement S. Paul, mais encore Josèphe et Philon, qui vivaient environ en ce temps-là et qui sont morts dans le judaïsme, citent ordinairement l'Ecriture selon la version des septante-deux, plutôt que selon le texte hébraïque.

Or, que les prophéties contenues en l'Ecriture aient été inspirées par l'Esprit de Dieu, plusieurs raisons le montrent si clairement, qu'il n'y a point d'apparence d'en dou-

ter. La première est la grandeur des miracles que les prophètes faisaient pour montrer qu'ils étaient envoyés de Dieu. L'expérience a fait voir et les histoires même profanes le témoignent, que les juifs, qui étaient alors en aussi grand nombre et aussi puissants qu'aucune autre nation, ont reçu avec tant de respect et conservé si religieusement les écrits des prophètes, qu'ils les ont défendus contre tous, au péril de leurs biens, de leur fortune et de leur vie. Les prophètes n'étaient quelquefois que de la lie du peuple, des villageois, des bouviers et des bergers, et ils reprenaient avec grande liberté et avec des invectives fort aigres les vices des rois, des prêtres, des juges et des peuples, qu'ils menaçaient de peste, de famine, d'esclavage et d'autres afflictions publiques. S'ils n'eussent fait de signalés miracles pour preuve de leur mission, les eût-on reçus avec tant d'approbation, de soumission, de révérence et de dévotion, comme on a fait? Ils voyaient par expérience que quand ils commettaient les péchés que les prophètes leur défendaient, ils tombaient dans les calamités dont ils étaient menacés ; témoins les captivités où ils ont été réduits sous le règne de Joachim, de Jéchonias et de Sédécias ; qu'au contraire, quand ils recouraient à Dieu et se retiraient du péché, à la semonce des prophètes, Dieu leur donnait des victoires miraculeuses et extraordinaires sur les plus puissants monarques et les peuples les plus aguerris de la terre, témoins Goliath, Holopherne et Sennachérib ; ceux qui n'en veulent pas croire nos Ecritures, voient cela dans Hérodote et autres historiens profanes.

Et puis il n'appartient qu'à Dieu de percer les siècles futurs, de prévoir et de prédire ce qui doit arriver au temps à venir, et qui ne dépend que de la volonté et du franc arbitre des hommes ; or, les prophètes l'ont fait, ils ont prévu la fortune des rois, ils ont prédit leurs actions, ils les ont nommés par leur noms, longtemps avant qu'ils fussent nés, avant que leurs aïeuls, leurs bisaïeuls et trisaïeuls fussent au monde ; ils ont prophétisé les bons et les mauvais succès, les événements publics et particuliers, le changement

et l'établissement des monarchies, cent ans, deux cents ans et quatre cents ans avant l'accomplissement de ces choses, et cela avec tant de certitude qu'ils en parlent en termes du temps présent ou du passé, comme si la chose était déjà arrivée. Lorsque le peuple d'Israel était en profonde paix, lorsqu'il nageait dans les délices par l'alliance qu'il avait faite avec les Chaldéens, Isaïe lui prédit qu'il sera captif, que le temple sera ruiné et la ville de Jérusalem saccagée par les mêmes Chaldéens; et puis au chapitre quarante-quatre, (v. 28.) et au chapitre quarante-cinq, (v. 1.) il prédit que ces mêmes Chaldéens seront défaits par les Perses, que le roi Cyrus les subjuguera, qu'il favorisera le peuple de Dieu, qu'il fera rebâtir le temple, redresser et réédifier les murs de la ville. Il lui dit: Je t'ai nommé par ton nom, et en effet il nomme Cyrus par deux fois, et cela presque deux cents avant sa naissance; car Isaïe commença à prophétiser sous le règne d'Osias, l'an de la création du monde trois mille deux cent cinquante-trois, et le roi Cyrus naquit l'an trois mille quatre cent cinquante-six, et, pour plus grande assurance de sa prédiction, Jérémie marque expressément le temps que devait durer cette captivité, savoir l'espace de soixante-dix ans. Daniel voit encore plus loin, sa vue pénètre à travers le règne de plusieurs rois, il prédit au chapitre sept la naissance, le progrès et la décadence des quatre monarchies, l'une après l'autre.

Ces prophètes donc qui sont envoyés de Dieu, même selon l'aveu de nos plus grands ennemis, qui ont fait tant de miracles pour preuve de leur mission, qui ont signé de leur sang la vérité de leurs prophéties, qui ont été trouvés fidèles et véritables par l'événement de ce qu'ils ont prédit, dont les écrits n'ont jamais pu être falsifiés ou altérés tant soit peu par les chrétiens, puisqu'ils ont toujours été entre les mains des juifs; ces prophètes, dis-je, prédisent, non en gros et obscurément, mais en détail et distinctement, les mystères de Jésus-Christ, le temps de son avénement, le lieu de sa naissance, la virginité de sa mère, la qualité de sa personne, le genre de vie qu'il mènerait, les vertus

qu'il pratiquerait, les miracles qu'il opérerait, sa passion, sa mort, sa sépulture et sa résurrection avec toutes leurs circonstances, et cela avec tant de certitude qu'ils en parlent souvent au temps passé ou présent, comme si leur narré était plutôt une histoire passée qu'une prophétie de l'avenir. Le temps de l'avénement est marqué au chapitre quarante-neuf de la Genèse, où Jacob dit à l'heure de sa mort : *Non auferetur sceptrum de Juda*, *et dux de femore ejus*, *donec veniat qui mittendus est*, *et ipse erit expectatio gentium*.

Ici nous voyons deux illustres prophéties qui ne pouvaient être prédites que par l'esprit de celui qui perce les siècles à venir et qui dispose des royaumes. Il prédit que la souveraineté, l'autorité royale entrerait dans la tribu de Juda et qu'elle y demeurerait jusqu'à la venue du Messie. En la première, il prévoit ce qui doit arriver. Quel est l'homme qui voit de si loin ? Il prévoit ce qui doit arriver contre toutes les apparences humaines, car Ruben, Siméon et Lévi étaient les aînés de Juda, et par ce droit d'aînesse ils devaient être préférés. Sur quoi nous voyons en passant avec quelle sincérité et quel amour de la vérité Moïse a écrit ces livres. S'il avait écrit et forgé artificieusement cette prophétie, il l'aurait plutôt fait tomber sur la tribu de Lévi ou sur quelque autre : il était de la tribu de Lévi. Josué qu'il établit son successeur au gouvernement, était de la tribu d'Ephrïam ; qui est-ce qui l'obligeait d'écrire cette prophétie par laquelle il donnait sujet à la tribu de Juda, qui était alors la plus puissante, de murmurer contre lui ? Il lui était aisé de prévoir que ceux de Juda lui pourraient dire : Voilà une prophétie, un oracle divin, un testament authentique et une autorité de votre propre écriture, qui donne le sceptre à notre tribu, et vous qui n'en fûtes jamais, vous jouissez de la souveraineté. Il ferme les yeux à ces considérations, et ne veut pas céler la vérité, encore qu'il y aille de son intérêt.

Après cette prédiction, Joseph gouverne le peuple en Egypte, Moïse au désert, Josué en la Terre-Promise, les juges après Josué, Samuel après les juges, pas un de

la tribu de Juda, Saül même, premier roi du peuple, n'est pas de cette tribu, mais de celle de Benjamin. On eût dit pendant tout ce temps-là que la prophétie était vaine ou que Dieu l'avait oubliée. Non, ce qui sort de sa bouche ne manque jamais d'être vérifié ; enfin, la royauté entre dans la tribu de Juda en la personne de David, elle y est établie et y persévère jusqu'à la venue du Messie, nonobstant les murmures des dix autres lignées, la révolte d'Israel, la captivité de Babylone, et deux mille ans après cette prédiction, la race de Juda avait encore le droit d'aînesse.

Les prophètes Isaïe (11. 1.) et Jérémie (23. 5.) prédirent qu'il sortirait de la race de David, et Jésus-Christ en est sorti; ce qui est si clair, qu'on l'appelait communément le fils de David, et cela se vérifie par la déduction de sa généalogie que S. Matthieu (1. 1.) et S. Luc (3. 23.) font de père en fils. Michée (5. 2.) prédit qu'il naîtrait en Bethléem, il y est né; Isaïe, (7. 14.) qu'il serait conçu et enfanté d'une vierge, il l'a été; ce que les Turcs mêmes avouent, lui faisant en cela plus d'honneur qu'à Mahomet même. Le Psalmiste (71. 10.) prédit que les rois d'orient lui apporteraient des présents. Isaïe prophétisa qu'il serait porté en Egypte, qu'il serait débonnaire, miséricordieux et paisible, qu'il rendrait la vue aux aveugles, l'ouïe aux sourds et la parole aux muets ; qu'il serait méprisé, humilié, affligé et mis à mort avec des scélérats pour les péchés des hommes. (Isa. 19. 20.—42. 2. — 35. 6. — 55. 8.) David (Ps. 21. 17. — 15. 10.) écrivit presque de point en point son crucifiement, sa mort et sa passion, comme s'ils étaient déjà arrivés; il prédit que son corps ne pourrirait point dans le sépulcre, mais qu'il y ressusciterait; et Isaïe, (11. 10.) que son sépulcre serait glorieux, et il est encore à présent visité de toutes les nations du monde. Zacharie (13. 2.) assura qu'il bannirait l'idolâtrie de l'univers, ce qu'il a fait si heureusement que les juifs mêmes ses plus grands ennemis n'y sont point tombés depuis sa venue, bien qu'auparavant ils y fussent si sujets, qu'à peine passaient-ils cent ans sans y tomber.

Et parce que Jésus-Christ ne venait pas seulement pour le peuple juif, mais encore pour les gentils, et que les gentils n'avaient point d'autres prophéties que celles des Sybilles, la providence de Dieu mit en la bouche de ces prophétesses des oracles divins qui annonçaient la venue, les œuvres et les mystères du Messie, comme Jésus les a accomplis. Les injures du temps nous ont privés de la plupart de leurs écrits; mais S. Clément d'Alexandrie, Lactance-Firmien, S. Justin le martyr, S. Augustin et les autres pères anciens qui les ont cités pour preuve de notre religion, montrent que de leurs temps ces prophéties étaient en vogue parmi les païens. (Clem. Alex. lib. 6. Strom.—Lactan. lib. 4. de vera sapien.—S. Aug. lib. 10. de civit. c. 27 et lib. 18. c. 23. et alibi. — S. Justin. in Apolog. ad Anton.)

SECUNDUM PUNCTUM.

C. —(*Testimonium præcursoris.*) Les prophètes annonçaient que le Messie viendrait, mais S. Jean-Baptiste, comme l'étoile du matin, publie qu'il est venu, et le montrant au doigt, il dit : Le voilà. Son témoignage ne peut être récusé d'aucun homme tant soit peu raisonnable, car il a mené une vie innocente et irréprochable dès son enfance; c'est un homme désintéressé, qui méprise les honneurs, les richesses et les délices de ce monde. La perfection et la sainteté de sa vie est si éminente, qu'on le prend lui-même pour le Messie ; il ne tient qu'à lui d'être reconnu pour tel. Toute la synagogue des juifs lui envoie en ambassade des prêtres et lévites, pour savoir de lui s'il est le Christ ou non. S'il eût répondu qu'oui, on eût cru à sa simple déposition. A plus forte raison doit-on croire quand il témoigne pour un autre. Il dit qu'il n'est pas digne de délier le cordon de ses souliers, il se cache aussitôt que Jésus commence à paraître, comme une étoile en présence du soleil ; et de tant de disciples qu'il avait, il n'en paraît aucun depuis que Jésus a commencé de se montrer. Vous me direz que ce sont nos évangélistes qui racontent la vie prodigieuse de saint Jean-Baptiste, et qu'ainsi leur témoignage n'est pas hors

de soupçon, mais je vous montrerai demain que leur témoignage est irréprochable ; et en attendant, si vous ne les voulez pas croire, croyez Josèphe, historien juif : C'était, dit-il, (lib. 18. antiq. cap. 7.) un très homme de bien, qui exhortait les juifs à la vertu et surtout à la piété, à la justice, et les disposait à une pureté de corps et d'esprit par le baptême ; mais comme Hérode vit qu'il était suivi d'une grande multitude de peuple, il le mit en prison pour prévenir une révolte, et peu après lui fit trancher la tête. Et lorsque incontinent après, son armée fut défaite à plate couture, l'opinion de tout le monde fut que c'était un juste jugement de Dieu pour la mort injuste de S. Jean-Baptiste.

TERTIUM PUNCTUM.

D. — (*Excellentia doctrinæ, etc.*) Mais quand les prédictions des prophètes ni les témoignages du précurseur n'autoriseraient aucunement la mission de Jésus-Christ, l'excellence de sa doctrine et les documents salutaires qu'il a donnés aux hommes, montrent assez qu'il est envoyé de Dieu et qu'il parle de sa part ; car les prophètes ont prédit qu'à la venue du Messie une grande lumière éclairerait ceux qui étaient dans les ténèbres, qu'il serait le docteur de justice, qui montrerait aux hommes le vrai chemin de leur salut, qui leur enseignerait comme ils se devraient comporter envers Dieu, envers leur prochain et envers eux-mêmes, pour se rendre saints et parfaits. Or, qui a jamais fait cela, et qui l'a jamais entrepris ou essayé, que Jésus-Christ, fils de Marie ? Bon Dieu ! quelles ténèbres, quel aveuglement et quelle extrême misère il y avait au monde avant sa venue ! Et jugez là-dessus quelles obligations nous vous avons, ô Jésus mon Sauveur ! jugez quelles louanges, quelles bénédictions et actions de grâces, jugez quel amour et quel service nous lui devons pour un tel bénéfice !

Avant la venue de Jésus-Christ au monde toute la terre était couverte d'idolâtres : les uns adoraient des oignons,

des chiens, des singes et des crocodiles; d'autres faisaient une statue de bois et de pierre, et lui disaient : Tu es mon Dieu, et j'espère en ton assistance; d'autres adoraient les démons, et pour se les rendre propices en leurs fêtes, les pères immolaient leurs enfants, les mères prostituaient leurs filles, les dames, même les plus pudiques, faisaient publiquement des actions infâmes. Or, la doctrine de Jésus-Christ a tellement purgé le monde de l'idolâtrie, que non-seulement les chrétiens, mais les Juifs, les Arabes et les Mahométans en sont exempts, et qu'ils adorent le vrai Dieu. Vous me direz que ce n'était que le bas peuple qui adorait les dieux, que les sages et que les savants, que les orateurs et que les philosophes savaient bien le contraire et n'allaient au temple que pour s'accommoder au petit peuple. Je le veux bien; mais ces philosophes eussent bien voulu détromper et détourner les hommes d'un si grand abus, et ne l'ont pas pu, ou ils l'ont pu et ne l'ont pas voulu. S'ils l'ont voulu et ne l'ont pas pu, admirez la puissance de Jésus-Christ, qui, n'étant qu'un pauvre charpentier, fait en tout le monde ce que tant de philosophes si sages et si savants, si éloquents et si puissants, n'ont su faire en une seule nation, en une seule province, non pas même en une seule ville; il a fait après sa mort ce que Socrate, qui avait été déclaré par l'oracle le plus sage des hommes, ce qu'Aristote le maître d'Alexandre, ce que Sénèque, précepteur de Néron, ce que Joseph, vice-roi de toute l'Egypte, ce que Mardochée en Perse et ce que Daniel à Babylone n'ont pu faire pendant leur vie. Or, si les anciens philosophes, pouvant bien détourner les peuples de l'idolâtrie qui est si injurieuse à Dieu et si pernicieuse aux hommes, n'ont pas voulu le faire, admirez la sainteté et la bonté de Jésus qui a eu plus de zèle pour la gloire de Dieu, et plus de charité pour le salut du monde que tout le reste des hommes ensemble.

Car quel est le philosophe qui ait jamais enseigné, je ne dirai pas à un peuple et en public, mais à un de ses amis et dans ses écrits même particuliers le devoir de l'homme envers Dieu? et qui ait jamais dit comme Jésus

a dit : Aimez Dieu de tout votre cœur, de toutes vos pensées, de toute votre âme et de toutes vos forces, rapportez toutes vos actions à sa gloire, ne faites rien que pour l'amour de lui, mettez en lui toute votre confiance, priez-le sans intermission, croyez que s'il ne vous prévient de sa grâce, vous ne sauriez avoir une seule bonne pensée. Quelles lois de politique et quelles maximes de philosophie rendent l'homme si utile au prochain, si modeste et si modéré en ses passions, que fait la doctrine de Jésus-Christ ? Moïse dit : Il vous est permis de répudier votre femme si elle ne vous agrée, prêtez à usure à ceux qui ne sont pas de votre nation. Sénèque dit : Caton a fait un acte héroïque de vertu quand il s'est tué lui-même, et les dieux le regardaient avec plaisir ; si on lui reproche l'ivrognerie, ce vice est plus honoré d'avoir été en Caton, que Caton n'est déshonoré d'avoir été atteint de ce vice. Mahomet dit : Vengez-vous de vos ennemis, tuez-en tant que vous pourrez ; plus vous en tuerez en ce monde, plus heureux vous serez en l'autre vie ; ayez autant de femmes que vous en pourrez nourrir. Ulpien dit (lege liberarum ff. de his qui notantur infamia) que ceux qui se tuent eux-mêmes, parce qu'ils s'ennuient de vivre, ne sont point infâmes.

Jésus-Christ au contraire dit : Faites du bien à ceux qui vous veulent du mal, priez pour ceux qui vous persécutent, prêtez à votre prochain, sans espérer la moindre usure ; et votre prochain n'est pas restreint seulement à ceux d'une même rue, d'une même ville, province et nation, ce sont tous les hommes ; assistez-les selon votre pouvoir, comme le pieux Samaritain secourut un étranger de qui il n'attendait rien ; tout ce que vous ferez au moindre de vos frères, je le tiendrai comme fait à moi-même. Celui qui dit une injure à son frère, ou qui se met en colère injustement contre quelqu'un, sera puni au jugement de Dieu ; celui qui épouse une autre femme pendant la vie de la sienne, pour quelque raison que ce soit, est adultère. Les lois civiles des plus doctes jurisconsultes ne vous condamnent point à restitution, si vous avez fraudé

quelqu'un dans un contrat, pourvu que ce soit un peu moins que la moitié du juste prix ; mais les lois de Jésus vous y obligent, quand vous n'auriez trompé que du tiers, du quart, du demi-quart ou d'une obole : *Usque ad novissimum quadrantem.*

Considérez une personne qui vit entièrement selon la conduite des commandements et des conseils de Jésus, comme il y en a quelques-uns, grâces à Dieu, quoique fort rares et clair-semés ; qu'y a-t-il de plus dévot, de plus religieux et de plus uni à Dieu ? quoi de plus débonnaire, de plus patient, charitable, humble, modeste et tempérant ? quoi de plus sobre, continent, vertueux, louable et admirable que cela ? Faites qu'il y ait une famille, ou une république, en laquelle tous les bourgeois observent tous les commandements et les conseils de Jésus-Christ, comme il y en a eu autrefois, ainsi que je vous l'ai montré, ne serait-ce pas un paradis terrestre, un siècle d'or, un état d'innocence, un prélude et un avant-gout de la vie bienheureuse ?

CONCLUSIO.

E. — (*Exhortatio ad vivendum, etc.*) Remettons le reste à demain, pour faire un peu de réflexion sur nous et sur notre vie. Nous nous étonnons de l'incrédulité des juifs et des autres infidèles, qui ne se laissent point convaincre par les preuves irréprochables que les prédictions des prophètes, que les prédications du précurseur, et que les saintes instructions du Sauveur donnent de la venue de ce divin Maître ; admirons aussi notre insensibilité, de n'être pas touchés des avertissements que les mêmes prophètes, que le précurseur et que le Sauveur même nous donnent pour la fuite du péché, pour la pratique de la vertu et pour l'assurance de notre salut. Ce qu'ils ont prédit du premier avénement du Messie est arrivé de point en point ; sans doute que ce qu'ils ont prédit de la rigueur du second avénement arrivera aussi infailliblement. Les prophètes ont prédit que les dames qui s'ajustent mondainement auront

la tête pelée, au lieu de leurs cheveux frisés ; la puanteur, au lieu de leurs parfums; le cilice, au lieu de leur mouchoir de cou. Ils ont donné leur malédiction à ceux qui joignent maison à maison, héritage à héritage ; et ils ne disent pas ceux qui le font injustement, mais absolument ceux qui joignent maison à maison, et que l'enfer se peuple par ce moyen! Entendez-vous bien? vous aiderez à peupler l'enfer par ce moyen. Ils disent que ceux qui passent leur vie en jeux et en bonne chère, en délices et en divertissements, descendent en enfer lorsqu'ils y pensent le moins, et vous employez le meilleur de votre temps à vous friser, à vous parer mondainement ; et tous vos soins ne vont qu'à étendre les bornes de vos héritages, à vous enrichir et agrandir le plus qu'il vous est possible, et vous usez votre vie en passe-temps et en dissolutions. Le saint précurseur a prédit que Dieu jettera dans un feu qui ne s'éteindra jamais, ceux qui ne sont que comme des pailles dans le grenier de l'Eglise.

Le Père éternel promettant le Messie, disait à Moïse : *Prophetam suscitabo eis de medio fratrum tuorum similem tui, et ponam verba mea in ore ejus, loqueturque ad eos omnia quæ præcepero illi : qui autem verba ejus quæ loquetur in nomine meo, audire noluerit, ego ultor existam* : (Deut. 18. 18.) Je leur enverrai un prophète, je mettrai mes paroles en sa bouche, et il leur dira de ma part tout ce que je lui commanderai ; mais si quelqu'un refuse d'écouter ses paroles, j'en prendrai vengeance. Ainsi vous voyez la simplicité de ceux qui pensent être bons chrétiens, et assurés de leur salut, parce qu'ils se contentent de garder ces commandements de Dieu, donnés à Moïse : Je suis le Seigneur ton Dieu ; tu n'auras point d'autre Dieu que moi ; tu ne jureras point ; tu ne déroberas point. Si Dieu ne demandait autre chose des chrétiens, en vain aurait-il envoyé S. Jean-Baptiste pour donner à son peuple la science de salut, comme dit S. Zacharie ; en vain Dieu aurait-il promis si solennellement de nous envoyer son Fils, et de lui mettre ses paroles en la bouche ;

en vain aurait-il menacé de punir celui qui ne l'écoutera pas ; en vain le prophète Joel, convierait-il les enfants de l'Eglise de se réjouir, parce que Dieu leur devait donner ce docteur de justice : *Filii Sion, exultate et lætamini in Domino, quia dedit vobis doctorem justitiæ;* (Joel. 2. 23.) en vain Dieu nous aurait promis que son Fils serait notre docteur et notre maître : *Ecce testem populis dedi eum, ducem ac præceptorem gentibus;* (Isa. 55. 4.) en vain on nous aurait commandé sur le Thabor de l'écouter ; en vain aurait-il dit qu'il est notre vrai et unique maître : *Nolite vocari rabbi, unus est enim magister vester ; nec vocemini magistri, quia magister vester unus est Christus;* (Matth. 23. 8 et 10.) en vain S. Grégoire aurait dit : *Quia Dominus noster novus homo venit in mundum, nova præcepta dedit mundo,* (Hom. 32 in Evangel.) notre Sauveur étant l'homme nouveau qui est venu au monde, il a donné de nouveaux commandements aux hommes.

Lisez S. Basile (lib. de abdicat. rerum.) et S. Chrysostôme (lib. 3. contra vituperatores vitæ monasticæ.) les deux deux oracles de l'Eglise orientale, et vous verrez qu'ils montrent évidemment que tous les chrétiens sont obligés par leur profession à une perfection presque aussi grande que celle des religieux, et que les religions ne sont autre chose que des communautés de personnes qui font profession de garder exactement les maximes de l'Evangile ; car quand le Fils de Dieu le publia au monde, il ne parlait pas à des capucins ni à des bénédictins, il n'y en avait point encore ; il parlait à ses disciples, à tous les fidèles, à tous ceux qui prétendent aller après lui, et arriver où il est arrivé. Lisez S. Augustin, et vous verrez qu'il enseigne que le sermon du Fils de Dieu sur la montagne, rapporté par S. Matthieu, aux chapitres cinq, six et sept, et par S. Luc au chapitre six, contient des commandements, et des commandements autres que ceux qui étaient donnés aux juifs : *Ascendit Jesus in montem ; si quæritur quid significet mons, bene intelligitur significare majora*

præcepta justitiæ, quia minora erant quæ Judæis data sunt. (S. Aug. serm. 1. de sermone Domini in monte.)

En ces chapitres le Fils de Dieu nous recommande d'aimer la pauvreté, d'être miséricordieux et pacifiques, d'avoir le cœur pur et net, de pleurer nos péchés, d'endurer patiemment les injures, de pardonner les offenses qu'on nous fait, d'aimer nos ennemis et de leur faire du bien, de mettre toute notre confiance en Dieu, de n'être pas tant en peine pour cette vie, d'éviter les procès, d'être charitable envers le prochain, de prêter sans usure, de fuir la vanité et l'ostentation en nos bonnes œuvres, de marcher par la voie étroite de la perfection. Toutes ces choses sont de grande importance pour notre salut, car quand notre Seigneur parle des choses qui ne sont pas si nécessaires, il dit : *Qui potest capere capiat :* Celui qui peut les faire, les fasse ; ce qu'il ne dit point en tous ces chapitres. Et parlant de ceux qui font le contraire, il leur dit en S. Luc : (6. 24.) *Væ*, malheur, *væ vobis divitibus*, malheur à vous, riches, qui avez votre consolation en ce monde ! malheur à vous qui riez ! malheur à vous qui êtes rassassiés ! et quand il dit : *Væ*, c'est la damnation, dit S. Chrysostôme. (homil. 5. de incomprehensibili Dei natura.) Celui qui ne garde pas les instructions qu'il a données en ces chapitres, est, dit-il, semblable à un fou qui bâtit sur le sable, dont les vents et la pluie renversent l'édifice avec une grande ruine ; et au contraire, celui qui les garde est semblable à un homme sage qui édifie sa maison sur le roc, et qui subsiste, quelque orage qu'il arrive, parce qu'elle est bien fondée ; sa vertu est établie sur les paroles et sur les promesses du Fils de Dieu, qui s'accompliront infailliblement quelque jour dans l'éternité bienheureuse. *Amen.*

SERMON CLXXXVIII.

SUITE DU MÊME SUJET, QU'IL EST DE LA PROVIDENCE DE DIEU DE FAIRE CONNAÎTRE QUE JÉSUS-CHRIST EST LE MESSIE.

Hi omnes defuncti sunt, non acceptis repromissionibus, sed eas a longe salutantes. (Hebr. 11. 13.)

Nous tâcherons de remarquer dans le mystère de l'incarnation, qui est un des principaux objets de notre foi, les traits admirables sous lesquels la providence de Dieu s'est plue à donner au monde des marques du Messie : marques si évidentes et si palpables, qu'il n'appartient qu'aux monstres de nature, et à ceux qui veulent s'aveugler eux-mêmes, de ne les pas connaître. Hier nous considérions les trois premières marques, aujourd'hui nous avons à considérer les trois autres. Quand l'apôtre S. Philippe dit à Jésus-Christ : Maître, montrez-nous votre Père, et nous serons contents ; Jésus lui répondit : Philippe, *qui videt me, videt Patrem meum;* tant il y a de conformité, de ressemblance et d'unité en lui et moi. En conséquence de cette vérité, je prendrai confiance de m'adresser à vous, ô sainte et bienheureuse Vierge ! et de vous dire : *Ostende nobis Filium, et sufficit nobis :* Faites-nous connaître votre Fils et nous serons heureux. L'Eglise m'apprend que vous avez droit de nous le montrer après la mort, si nous sommes en vos bonnes grâces : *Jesum benedictum fructum ventris tui nobis post hoc exilium ostende.* Si cela est, comme je n'en doute point, vous avez aussi le pouvoir de le faire connaître pendant cette vie. Plus clairement nous le connaîtrons, plus dévotement nous l'adorerons, et plus affectueusement nous bénirons le sein immaculé qui l'a conçu et l'a donné au monde, comme nous faisons par les paroles de votre ange : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. A. *Inexcusabiles sunt qui non receperunt Christum.*

Primum punctum. B. *Miracula Christi proponuntur.*— C. *Vera esse probantur.*

Secundum punctum. D. *Sanctitas Ecclesiæ probat Christum esse Messiam.*

Tertium punctum. E. *Idem probat reprobatio Sinagogæ.*

Conclusio. F. *Contra Christianos vitiosos.*

EXORDIUM.

A. — (*Inexcusabiles sunt*, *etc.*) *Si non venissem et opera non fecissem in eis*, *quæ nemo alius fecit*, *peccatum non haberent*, *nunc autem excusationem non habent.* (Joan. 15. 22.) Cela est vrai ; si Jésus-Christ ne fût venu de la manière dont il est venu, et s'il n'eût fait ce qu'il a fait, ce ne serait pas un grand crime de ne le pas connaître ; mais étant venu avec toutes les marques que les Ecritures ont données du Messie, et ayant accompli les œuvres merveilleuses de sa mission, l'incrédulité des impies ne peut être palliée par aucun prétexte d'excuse. Il est le soleil de justice, et aussi remarquable entre les autres hommes, que le soleil l'est entre les autres astres. Nous disions hier que six principales choses rendent le soleil remarquable dans l'univers : deux avant qu'il monte sur l'hémisphère, le chant des coqs qui annoncent qu'il viendra, l'étoile du jour, qui montre qu'il se lève ; deux quand il est levé, la fécondité de sa chaleur, l'éclat et le brillant de ses rayons ; et deux quand il s'est retiré, la beauté de la lune qu'il envisage, la désolation et les ténèbres sur la terre qu'il a quittée. Ainsi il y a six principales marques qui nous font connaître évidemment que Jésus est le soleil de justice et le Messie envoyé de Dieu : les prédictions des prophètes, la prédication de son précurseur, l'excellence de sa doctrine, la splendeur de ses miracles, la sainteté de son Eglise, la

désolation de la Judée. Hier nous considérions les trois premières, aujourd'hui nous avons à traiter des trois autres.

PRIMUM PUNCTUM.

B. — (*Miracula Christi proponuntur.*) Un gymnosophiste indien disait à Alexandre-le-Grand qu'il fallait nécessairement que celui-là fût Dieu, qui faisait des choses qu'aucun homme ne pouvait faire. Nous pouvons dire avec le même raisonnement, que celui-là est envoyé de Dieu et parle de sa part, qui fait en son nom des œuvres que nul autre que Dieu ne peut faire. Quand un homme se dit être envoyé de Dieu extraordinairement, s'il veut qu'on le croie, il doit donner des preuves de son envoi, faire des miracles qui soient comme les bulles et les patentes de sa mission et ses lettres de créance. S'il fait des miracles évidents, palpables, irréprochables et en grand nombre, on doit croire qu'il est envoyé de Dieu, et ajouter foi à ses paroles; car il est impossible, de toute impossibilité, que Dieu fasse un seul miracle pour la confirmation d'un mensonge. Jésus montre donc évidemment et efficacement qu'il est envoyé de Dieu et qu'il est Dieu puisqu'il fait des œuvres qui n'appartiennent qu'à Dieu seul privativement à tout autre. Il marque son pouvoir sur tous les ordres de l'univers, il exerce son empire sur tout ce qui est dans la nature, il fait des miracles sur toutes les créatures du ciel et de la terre. En voici la distribution selon les genres différents, les diverses espèces et les différences à quoi on peut réduire toutes les créatures, comme la philosophie les distingue.

Tous les êtres créés sont substances ou accidents. Les principaux et les plus nobles accidents sont la quantité et la qualité; parmi les substances, les unes sont spirituelles et les autres corporelles; parmi les spirituelles, les unes sont bienheureuses comme les anges, les autres malheureuses comme les démons; parmi les corporelles, les unes sont des coprs simples, les autres des corps mixtes et composés; les corps simples sont ou célestes comme les astres, ou sublunaires comme les éléments; les corps composés

sont ou mixtes imparfaits comme les météores, ou mixtes parfaits comme les pierres. Les mixtes parfaits sont ou faits par l'art et l'industrie des hommes, comme le pain, ou des ouvrages de la nature, comme le vin. Des mixtes ouvrages de nature, les uns sont animés et les autres inanimés; des mixtes animés, les uns ont le sentiment comme les animaux, les autres non comme les plantes. Des animaux, les uns sont sans raison comme les brutes, et les autres sont raisonnables comme les hommes. Les animaux sans raison sont logés en l'air comme les oiseaux, ou en l'eau comme les poissons, ou sur la terre comme les bêtes sauvages. Les hommes sont composés d'âme et de corps; en l'âme ils sont doués d'entendement, dont les pensées sont si cachées, que personne ne les peut connaître que Dieu, qui sonde les cœurs; d'une volonté dont les actions sont si libres, que personne n'en manie les ressorts que celui qui est Tout-Puissant. Au corps, il y a plusieurs membres, tous sujets à diverses maladies et défectuosités; les unes lui ôtent l'usage des sens, comme la surdité et l'aveuglement; les autres, le mouvement comme la paralysie; les autres, la beauté comme la lèpre; les autres, la santé comme la fièvre; et les autres, la vie comme la mort.

Or, Jésus-Christ a fait des miracles et a montré sa puissance en tous ces ordres différents; il a dépouillé la quantité et la qualité des propriétés qui leur sont les plus naturelles et essentielles. Ce qui est propre à la quantité, c'est d'être impénétrable, à la qualité corporelle, c'est d'être sensible, d'être l'objet de la vue ou des autres sens. Il a pénétré la quantité, en passant au travers de la pierre du sépulcre et des portes du Cénacle; il a rendu les couleurs invisibles, en passant au milieu de ses ennemis sans qu'ils l'aperçussent: *Ipse autem transiens per medium illorum ibat.* (Luc. 4. 30.) Il a exercé son autorité sur les bons anges, en leur commandant de quitter le ciel pour annoncer sa naissance, le servir au désert, le consoler en son agonie et publier sa résurrection. (Luc. 2. 11. — Matth. 4. 11. — Luc 22. 43.) Il a commandé aux démons en les exorcisant et en les

faisant sortir des corps qu'ils possédaient; il a exercé son empire sur eux, non-seulement en Judée et en Palestine, mais dans toute l'étendue de la terre. Ces esprits réprouvés séduisaient les hommes par les artifices de leurs oracles pour entretenir le monde dans les superstitions de l'idolâtrie; ils parlaient par l'entremise des idoles et rendaient des réponses ambiguës aux questions qu'on leur proposait. Jésus leur a fermé la bouche; depuis son incarnation, les oracles des démons sont devenus muets par tout le monde, et Plutarque a fait un livre exprès sur ce que les oracles ont cessé, et n'en sachant pas la vraie cause, il est bien en peine d'en forger quelque raison apparente. L'oracle d'Apollon en rendit la vraie, lorsqu'étant interrogé de la part d'Auguste, il répondit :

Me puer hebræus, jubet hinc, Rex ille deorum
Tartareos remeare domos, hac æde relicta.
Post erga ora tenens, altaria nostra relinquas. (Suidas.)

Laisse-là mes autels,
Car un enfant hébreu, qui seul, sans concurrence,
Est le maître des immortels,
Me relance en enfer et m'impose silence.

Il couvre le soleil par une éclipse triplement miraculeuse, en ce qu'elle arrive en pleine lune, qu'elle répand les ténèbres par toute la terre et qu'elle dure trois heures continues, ce qui est impossible, de toute impossibilité, naturellement parlant; car puisque l'éclipse du soleil se fait par l'interposition de la lune entre le soleil et la terre, elle ne peut arriver en pleine lune, lorsque la lune est opposée au soleil; elle ne peut être par tout un hémisphère, vu que la lune étant beaucoup plus petite que le soleil, elle ne le peut jamais tout couvrir, et elle ne peut durer trois heures, vu que le mouvement des cieux est si rapide, qu'il change en beaucoup moins de temps la situation et la concurrence de ces deux astres. Il fait des miracles sur les quatre éléments et sur tous les corps qui en sont composés; il fait descendre le feu sur ses apôtres à la Pentecôte; il apaise par son commandement les vents et les orages de l'air; il marche sur l'eau

de la mer et y fait marcher son apôtre comme sur une planche solide ; il fait trembler la terre en sa passion, produit un météore extraordinaire, une comète, une étoile miraculeuse qui sert de guide aux rois qui le vont adorer ; il fait fendre les pierres et le roc du Calvaire en sa mort ; il multiplie les pains, il change l'eau en vin et fait sécher un arbre par sa parole. Les animaux de l'air, de l'eau et de la terre lui obéissent et lui rendent hommage. Une colombe paraît sur sa tête en son baptême ; les poissons entrent à l'envi dans les filets de ses apôtre et lui fournissent de la monnaie pour payer tribut à César ; les bêtes farouches s'apprivoisent et s'adoucissent en sa présence au désert : *Erat cum bestiis.* (Marc. 1. 13.)

Il pénètre les diverses pensées des hommes, celles du pharisien qui l'avait invité, de Judas qui le trahissait et de ceux qui l'estimaient blasphémateur ; il a en sa main les cœurs et les volontés des hommes, il les change en un moment comme bon lui semble, d'impudiques et d'avaricieux il les rend chastes et libéraux, comme la Madeleine, la Samaritaine, Zachée et S. Matthieu. Il n'y a membre au corps humain où il n'exerce son pouvoir salutaire ; il rend la vue aux aveugles, l'ouïe aux sourds, la parole aux muets, le mouvement aux paralytiques, la beauté aux lépreux, la santé aux malades et la vie aux morts. Et comme le Prophète a dit du soleil : *Non est qui se abscondat a calore ejus*, qu'il répand sa chaleur partout, ainsi l'Evangile a dit que Jésus a fait du bien et des miracles pour tous : *Pertransiit benefaciendo et sanando omnes.* Il a fait ces cures prodigieuses quelquefois par sa salive, comme à l'égard du sourd-muet ; d'autrefois par son attouchement, comme à la belle-mère de S. Pierre et au lépreux qui se jeta à ses pieds ; quelquefois par son commandement, comme à l'aveugle près de Jéricho, et au Lazare ; quoiqu'absent, comme il le fit à l'égard du fils de ce petit roi dont il est parlé dans l'Evangile, et aux dix lépreux près de Samarie ; par des remèdes disproportionnés et tout-à-fait contraires à l'effet qu'il voulait produire, comme la boue à l'aveugle-né.

Si une excellente image était tout-à-fait gâtée ou rompue et mise en pièces, quand je vous dirais que c'est moi qui l'avais faite, je ne pourrais pas mieux vous prouver ce que j'aurais avancé qu'en prenant de la même matière, et en la remettant dans son premier état. Jésus-Christ dit : Je suis le Fils de Dieu, je suis Dieu ; c'est moi qui ai créé l'homme d'une parole ; c'est moi qui ai formé ces yeux et ces autres membres avec de la boue ; il ne saurait prouver ce qu'il affirme plus efficacement que lorsqu'il ressuscite par son commandement les morts à demi-pourris, lorsqu'il réforme et refait les yeux de l'aveugle-né avec de la boue dont il avait été formé. Disons donc qu'il a mené une vie commune et ordinaire, mais qu'il a fait des œuvres miraculeuses et extraordinaires, qu'il s'est assujetti aux bassesses et aux infirmités humaines, mais qu'il les a relevées par des excellences divines, pour montrer qu'il est homme et Dieu tout ensemble ; il est conçu dans la chair, mais par l'opération du Saint-Esprit ; il est né d'une femme, mais sa mère demeure vierge ; il gémit comme un enfant, mais les anges chantent à sa naissance ; il est caché dans une étable, mais une étoile le manifeste, il a eu faim, mais il a nourri des millions d'hommes avec fort peu de pain ; il a eu soif, mais il a changé l'eau en vin ; il a payé le tribut, mais avec une pièce trouvée par miracle ; il a rendu l'esprit, mais il a eu le pouvoir de le reprendre. Il y a bien plus, il a communiqué sa puissance à ses apôtres et à ses disciples. Elizée faisait des miracles en faveur de ceux qui le visitaient, mais quand il envoya son serviteur avec commission de faire de même, Giési demeura tout court ; le prophète n'était que délégué, il ne pouvait subdéléguer un autre. Jésus-Christ a une puissance ordinaire et naturelle qu'il n'emprunte de personne, il peut la transférer à d'autres. Après son ascension ses disciples parlent en diverses langues, redressent les boiteux, guérissent de toute maladie, délivrent les possédés, ressuscitent les morts.

C. — (*Vera esse probantur.*) Or, que ces miracles n'aient pas été inventés à plaisir, mais véritablement et en

effet opérés, plusieurs puissantes raisons le démontrent évidemment à tout esprit qui a tant soit peu de sens commun. Si nous ajoutons foi à une seule histoire racontée par un seul auteur profane, Quinte-Curce, par exemple, Suétone et Tite-Live, pourquoi refuserions-nous d'ajouter foi au récit de quatre évangélistes qui ont en souverain degré toutes les conditions qu'on peut désirer en un historien pour l'estimer irréprochable. Tacite dit qu'il faut ajouter foi à un écrivain qui n'a point de profit à écrire. Nos évangélistes étaient des gens tout-à-fait désintéressés, à qui personne ne payait pension, qui n'aspiraient ni aux plaisirs, ni aux honneurs, puisqu'ils les avaient quittés et qu'ils les méprisaient. Si Jésus-Christ n'a point fait ces miracles et n'est pas ressuscité, quel intérêt ont-ils de mentir pour louer un homme mort? Quel profit a S. Matthieu de flatter celui qui lui a tout fait quitter sur des espérances trompeuses? Tant s'en faut qu'ils prétendent retirer quelqu'avantage à écrire l'Evangile, ils n'y gagnent au contraire que la mort, ils signent avec leur sang la vérité de leur parole et la scèlent par la perte de leur vie.

Ces écrivains sont des gens simples et sans art, sans fard, sans science et sans suffisance, incapables d'inventer un corps d'histoire pour tromper le monde, encore moins de produire tant de traits de sagesse, de prudence et de doctrine, qu'on admire dans les paroles, dans les actions, dans les demandes, dans les réponses, et dans les paraboles de Jésus-Christ. Ils sont naïfs, candides, sincères et sans afféterie; ils font voir qu'ils écrivent de bonne foi, ils rapportent leurs vices, leurs imperfections et celles de leurs compagnons, leur ignorance, et leurs questions grossières; ils disent qu'ils demandaient les premières places, et voulaient être assis aux deux côtés de Jésus-Christ; qu'ils disputaient qui d'entre eux était le plus grand; cela s'est fait en secret, et parmi eux seulement, qui les pressait de l'écrire? S. Pierre a renié son maître par trois fois. S. Marc, son disciple, a écrit l'Evangile sous lui; qui l'obligeait de raconter cette lâcheté de son maître? Ils

ont tous abandonné Jésus-Christ dans le moment de ses plus grandes douleurs, ne pouvaient-ils pas couvrir cette faiblesse sous le voile du silence ? Jésus a eu faim et soif, il a appréhendé la mort, il a prié qu'elle fût détournée; ne pouvaient-ils pas céler ces choses sans préjudice de la vérité?

Ceux qui écrivent par flatterie ou par quelque affection particulière, cachent les défauts des princes et n'en étalent que les perfections. Ceux-ci qui ne cherchent que la vérité, décrivent bien au long les faiblesses et les infirmités de Jésus, et passent sous silence plusieurs de ses actions prodigieuses. Pas un de ses miracles n'est raconté par tous les quatre évangélistes, quoique tous quatre écrivent bien particulièrement ses souffrances, ses opprobres, sa mort et sa sépulture ; ce qui montre leur bonne foi à écrire. Ils nomment souvent les personnes, particulièrement les circonstances du temps, du lieu et de la manière dont les miracles ont été faits, et racontent les choses arrivées de leur temps, en public, en plein jour, et en présence de plusieurs témoins. S'ils n'eussent dit la vérité, ils pouvaient être aisément démentis, et ils eussent eu des millions d'hommes qui les eussent contredits, et qui eussent ôté le crédit à leur Evangile. Ils rapportent que Jésus nourrit quatre mille personnes avec sept pains, et une autrefois cinq mille avec cinq pains ; ce qui se fait en présence, et en faveur de neuf mille personnes, ne se fait pas en cachette. Ils disent que Jésus-Christ ressuscita le Lazare à demi-pourri en Béthanie, tout près de Jérusalem, l'enfant de la veuve de Naïm, à la porte de la ville, à la vue d'un grand peuple ; qu'on amenait ou transportait à Jérusalem les malades des villes voisines, et que l'ombre de S. Pierre passant par dessus les guérissait tous. Si cela était faux, quand les évangélistes publièrent leurs livres, ils eussent eu autant de témoins contre eux qu'il y avait de personnes à Naïm, à Jérusalem et aux villes voisines, qui eussent dit : Nous étions alors en la ville, nous n'avons rien vu et entendu de tout cela.

Ils disent que dans la passion de Jésus le soleil fut éclipsé, que les ténèbres couvrirent toute la terre, que la

terre trembla, que les sépulcres s'ouvrirent, que le voile du temple fut rompu, et que cela fut fait en la fête de Pâque. Il y avait alors dans la ville plus de onze cent mille personnes ; car Josèphe, historien Juif, assure que quarante ans après en la même fête, lorsque Vespasien y mit le siége, il y avait en la ville plus de onze cent mille personnes, quoique le nombre des juifs fut grandement diminué depuis la mort du Sauveur. La Palestine ayant été ravagée par les gouverneurs et les armées romaines, ces onze cent mille personnes étaient venues à la fête, de toutes les parties du monde, où les juifs étaient alors dispersés, comme on le voit dans Philon, Josèphe et Tacite, et ils s'en retournèrent dans leurs maisons. Si ces miracles de l'éclipse et autres, n'eussent pas été vrais, quand les apôtres portèrent le livre de l'Evangile par tout le monde, ils eussent eu en tous lieux des gens qui eussent déposé contre eux, qui leur eussent dit : Vous êtes de grands menteurs, nous étions cette année-là à Jérusalem, et nous n'avons rien vu de tout cela. On les eût renvoyés en leur pays avec leurs livres. Cependant cela n'est pas arrivé, car ces miracles étaient si évidents, si notoires et si avérés en tout le monde, que les apôtres qui les ont prêchés ont été accueillis de tout l'univers. Le livre de l'Evangile qui les renferme étant mis en lumière en présence de pharisiens qui enrageaient de dépit contre la mémoire de Jésus-Christ et contre sa religion, qui étaient si ingénieux et si ardents à faire information sur un homme guéri le jour du sabbat, sur une parole mal entendue : *Solvite templum hoc*, n'ont jamais osé démentir le narré de ces miracles dans tous les livres qu'ils ont composés.

Depuis que l'Evangile est écrit, il ne se trouve pas un mot de contradiction, de récusation et d'opposition contre le récit de ses miracles : au contraire, tous les ennemis de la religion chrétienne, juifs, mahométans et gentils, avouent ces œuvres miraculeuses. Josèphe dit : (lib. 18. ant. cap. 4.) En ce temps-là vivait Jésus, homme sage, si toutefois il est permis de ne l'appeler qu'homme, car il faisait ds grands miracles et enseignaient ceux qui recevainet volon-

tiers la vérité. Mahomet, en l'Alcoran, avoue que Christ, fils de Marie, était le messager, l'esprit et la parole de Dieu. Les Turcs mêmes de nos jours confessent qu'il est fils d'une vierge ; quel plus grand miracle ? Et c'est un crime parmi eux de blasphémer contre Jésus-Christ. Entre les païens, Phlégon, affranchi de l'empereur Adrien, excellent chronographe, en son livre quatorzième, dit que dans la quatrième année de la deux cent deuxième olympiade, on vit la plus grande éclipse qui fût jamais arrivée, car le jour fut tellement chargé de ténèbres que les étoiles furent aperçues. Pilate écrivant à Tibère, lui manda les miracles que Jésus avait faits, et avoua que les soldats qu'on avait mis pour garder son sépulcre avaient attesté sa résurrection. Tertullien (cap. 5 et 21 Apol.) invite les païens à feuilleter leurs archives, et dit qu'ils y trouveront ces témoignages de Phlégon et de Pilate. Ces mêmes miracles furent encore notifiés aux Romains par un instrument authentique, et par les mémoires qu'un notaire public en fit et envoya à Rome. S. Justin, martyr, dans l'apologie qu'il adresse à Antonin-Pie, convie cet empereur de les voir et de les considérer dans les archives de Rome. Tertullien et S. Justin, parlant à des païens contre leur religion, n'eussent pas été si impudents que de les renvoyer à leurs archives, s'ils n'eussent été bien assurés qu'on y trouverait ces miracles.

Quant aux miracles des apôtres et des premiers chrétiens, ils étaient si fréquents et si éclatants, que les païens ne pouvant les recuser en doute, les attribuèrent à la magie. Ils supposèrent et forgèrent un livre, qu'ils disaient avoir été composé par Jésus-Christ pendant sa vie, et dédié à ses deux principaux disciples, Pierre et Paul, pour leur enseigner la magie. S. Augustin (lib. 1, de consensu Evang. cap. 10.) se moque d'eux et les convainc d'impertinence ; car vous remarquerez en cela trois admirables traits de la providence de Dieu. Premièrement, en forgeant ce livre, ils avouent et font savoir à la postérité, que les apôtres ont fait plusieurs grands miracles. En second lieu, en disant que Jésus, pendant sa vie, avait dédié ce livre à ces deux

premiers disciples Pierre et Paul, ils se coupent la gorge de leur propre épée, et se rendent ridicules, vu que Paul n'était pas encore disciple durant la vie de Jésus-Christ. En troisième lieu, S. Augustin dit que ce qui les avait trompés, c'est qu'ils avaient vu des images où Jésus était peint entre S. Pierre et S. Paul; et cela nous sert pour convaincre les hérétiques de ce temps, et leur montrer que déjà du temps de S. Augustin, ont faisait des images du Sauveur et des apôtres; mais d'attribuer à la magie les miracles des apôtres, c'est une malice aussi noire et aussi diabolique que la magie même.

Car premièrement, Julien l'apostat, et tant d'autres qui ont été si affectionnés aux magiciens, et si adonnés à la magie, ont-ils jamais rendu la vue à un aveugle-né, ou ressuscité un seul mort? En second lieu, quel est le magicien qui ne prétende quelque profit de l'exercice de son art? Or, quel profit prétendaient les apôtres; ne savaient-ils pas bien qu'ils ne pouvaient gagner autre chose, par l'opération des miracles, que des supplices et la mort? Si vous dites qu'ils aspiraient aux honneurs et à la vaine gloire, d'où vient que chacun d'eux ne se faisait pas adorer à part? D'où vient qu'ils les faisaient tous au nom de Jésus, et qu'ils lui référaient toute la gloire de leurs œuvres? Est-ce avoir de l'ambition que de faire honorer un homme mort qui leur avait promis de ressusciter, et qui n'a pas tenu sa promesse? Enfin la magie n'a point de pouvoir que par le secours et le concours des diables; et comment est-ce qu'ils eussent aidé les apôtres à faire des miracles, vu que les apôtres par ces miracles abolissaient le culte des diables? Car ceux que les païens adoraient étaient ou dieux ou démons; s'ils étaient démons, est-ce qu'ils favorisaient la magie des apôtres, qui les chassaient du monde et faisaient abattre leurs temples? S'ils étaient des dieux, et quels dieux étaient-ce qui ne pouvaient résister aux démons, quand ils abolissaient leur culte par la magie des apôtres? Mais si vous êtes si incrédules, que vous ne vouliez rien croire que ce qui est devant vos yeux, croyez aux deux mi-

racles que vous voyez devant vous et que vous touchez au doigt, la conversion du monde et la désolation du peuple qui a fait mourir Jésus-Christ. Voyez l'éclat et la beauté de la lune, que ce soleil de justice a éclairée depuis son départ de ce monde, la sainteté de l'Eglise.

SECUNDUM PUNCTUM.

D.—(*Sanctitas Ecclesiæ, etc.*) Car peut-on rien voir de plus saint, de plus dévot envers Dieu, de plus charitable envers les hommes, de plus chaste, de plus abstinent, de plus patient et de plus vertueux que les chrétiens de la primitive Eglise ? Quel prodigieux changement, et quelle admirable réforme ? Qu'était-ce que le monde avant la venue de Jésus-Christ, qu'un troupeau de bêtes immondes qui se vautraient effrontément dans le bourbier des plus infâmes voluptés ; qu'une forêt peuplée de bandits qui s'entre-volaient ; qu'un amphithéâtre de barbares qui s'entre-mangeaient à l'aveugle ? Qu'était-ce que le monde après l'ascension de Jésus-Christ, sinon un auguste sanctuaire, où Dieu était continuellement honoré et servi, une retraite de colombes innocentes et sans fiel, un jardin de délices, un paradis terrestre, qui produisait en grande abondance des fruits de bénédiction très salutaires aux hommes, admirables aux anges et agréables à Dieu ?

Le cœur du roi, dit le Sage, est dans la main de Dieu, c'est lui seul qui en a la clef, qui en conduit les ressorts, qui lui donne telle inclination qu'il lui plaît : *Cor regis in manu Dei est*, à plus forte raison le cœur du peuple. Jésus-Christ a gagné et gouverné à sa volonté les cœurs et des rois et des peuples ; il les a portés à des affections et à des inclinations toutes contraires à celles qu'ils avaient par leur nature et de longue main ; qui ne voit qu'il est le vrai Dieu ? Les platoniciens, les stoïciens et autres anciens philosophes ont quelquefois entrepris de réformer les mœurs des hommes : l'ont-ils jamais fait, je ne dirai pas en un seul royaume, en une province ou en une ville ? y ont-ils jamais réussi ? Non ; et Jésus l'a fait en tout

l'univers ; car grâces à Dieu, il n'est point de province où il n'y ait quelques bons chrétiens qui, vivant selon les conseils et les maximes de Jésus-Christ, ne fassent admirer leur vertu, et ne se rendent remarquables entre les autres,

Velut inter ignes
Luna minores.

Tertullien en son Apologie, (cap. 6.) reproche aux Romains que leurs législateurs avaient publié plusieurs ordonnances très sévères et rigoureuses, pour réprimer le luxe des habits et des meubles, et qu'ils y avaient si peu profité, que les courtisanes allaient de pair par la pompe de leurs habits, avec les plus grandes et les plus illustres dames : *Nullum video inter matronas, et prostibula de habitu discrimen relictum.* Jésus a persuadé les princesses, les reines, les rois et les empereurs, à changer leur soie en bure, et leur pourpre en cilice.

Hippocrate, dans l'épître aux Abdérites, dit que pour essayer de guérir la convoitise du cœur humain, il faudrait une consultation de tous les médecins du monde ; cependant Jésus-Christ l'a guérie en un million d'anachorètes, de religieux et de religieuses, qu'il a induits à quitter tous leurs biens et à faire profession de la pauvreté évangélique ; c'est qu'il est le vrai médecin des corps et des cœurs.

Le juste Loth, (1) par ses rares exemples de vertu, et par ses pieuses remontrances, ne sut jamais en toute une ville retirer une seule personne de la plus monstrueuse brutalité qui se puisse commettre ; et Jésus a fait que des millions de jeunes gens et de jeunes filles se sont volontairement privés des plaisirs licites du mariage, et ont gardé une virginité angélique jusqu'au dernier soupir de leur vie.

Enfin dans toute l'Europe, l'Asie et l'Afrique, il n'y a que deux sectes qui condamnent et qui persécutent la religion chrétienne, celle des Turcs et celle des juifs. Les Turcs avouent que Jésus était un grand prophète, qu'il était envoyé de Dieu et parlait de sa part, qu'il est né d'une

(1) Aspectu enim et auditu justus erat. (2. Petr. 2. 8.)

vierge et qu'il a fait de grands miracles. Les juifs sont contraints de confesser ce qu'ils voient devant leurs yeux, que Jésus-Christ, par soi et par ses disciples, a fait au monde le plus grand, le plus difficile et le plus salutaire changement qui ait jamais été fait. Il a fait que le vrai Dieu, le Dieu d'Israel, qui n'était connu qu'en la Palestine, est reconnu et adoré par tout l'univers; que les Ecritures saintes que les juifs croient et révèrent sont reçues, honorées, interprétées et traduites en toutes langues par tout le monde; que l'idolâtrie, qui est le péché le plus odieux et le plus injurieux à Dieu, est bannie de la terre; que les démons qui se faisaient adorer, et qui abusaient les hommes, ont perdu leur crédit, que leurs oracles ont cessé, que leurs temples sont ruinés, leurs autels démolis, leurs idoles brûlées, leurs sacrifices abolis et leur service anéanti; que les hommes sont retirés des meurtres, des impuretés effrontées, des parricides et autres abominations qu'ils commettaient au culte de ces faux dieux.

Les juifs doivent avouer, s'ils ne veulent démentir leur foi et leurs écritures, que d'avoir fait ce changement dans le monde, c'est une œuvre très agréable à Dieu, digne d'un homme qui est plus qu'homme, propre au Messie, ou, du moins, que c'est une œuvre qui ne pouvait être exécutée que par un homme, non-seulement envoyé de Dieu, mais extraordinairement assisté de lui, puisque les anciens prophètes, qui passaient la mer à pied sec, qui ouvraient et fermaient le ciel par leur parole, qui ressuscitaient les morts et qui faisaient tant d'invectives, tant de menaces et tant de miracles contre l'idolâtrie, ne l'ont su bannir d'un seul royaume d'Egypte, d'une seule Babylone, ni d'aucune autre ville païenne. Or, ce Jésus qui est envoyé de Dieu, qui parle de sa part, qui est extraordinairement assisté de lui, qui s'acquitte avec tant de succès des affaires de sa gloire, dit qu'il est Fils de Dieu, qu'il est la voie, la vérité, la vie, que Dieu et lui ne sont qu'une même chose; cela est donc très véritable, autrement Dieu ne l'eût pas autorisé, mais désavoué et puni, comme le plus détestable imposteur et

blasphémateur qui eût jamais été ; et, au contraire, il se mit en une extrême colère contre ceux qui l'ont mis à mort ; il a puni et punit encore à présent ce furieux attentat de la plus exemplaire, de la plus redoutable et de la plus longue vengeance qu'il ait exercée en ce monde.

TERTIUM PUNCTUM.

D. — (*Idem probat reprobatio, etc.*) Car quelle plus grande punition que la destruction de ce temple, qui n'était pas seulement le huitième miracle du monde, mais un arsenal et un sanctuaire des plus signalés miracles, de ce temple qui était autrefois la maison de leur sanctification, le sujet de leur gloire, l'objet de leurs délices et de leurs désirs ! (Ezech. 25. 21.) Quelle plus effroyable vengeance que la ruine de Jérusalem, qui était appelée par les prophètes la maîtresse des nations, la princesse des provinces et la joie de toute la terre ! Quel plus épouvantable châtiment que les misères qui arrivèrent pendant le siége et à la prise de cette ville infortunée, d'y avoir une si extrême famine, que les mères égorgeaient leurs enfants pour vivre de leur chair ; une guerre civile si cruelle, que c'était un crime digne de mort de demeurer en vie l'espace de dix jours, parce que vous n'auriez pas tant vécu si vous n'aviez eu du blé caché contre la défense que nous en avons faite, disaient les auteurs de cette guerre ! Quelle plus grande punition que de voir mourir de faim, ou par le fer, onze cent mille personnes durant ce siége et au sac de cette ville, et cent mille emmenées captives pour être vendues comme des esclaves ! Et voyez la providence de Dieu. Ce n'est pas un Suétone, un Tite-Live ou d'autres païens, ce n'est pas un historiographe chrétien qui rapportent tout ceci ; on pourrait dire qu'ils l'ont controuvé à plaisir pour décrier le peuple juif. C'est un homme juif, de grande autorité parmi eux, qui a vécu et qui est mort en leur religion, qui était pour lors gouverneur d'une ville de Judée, nommée Jotapara, qui ne rapporte pas par ouï dire, mais ce qui s'est passé de son temps et en sa présence : *Quæque ipse miser-*

rima vidit, et quorum pars magna fui ; c'est Josèphe, au livre de la guerre des Juifs.

Et que cette destruction du temple et de la ville de Jérusalem ne soit pas un effet de la justice de Dieu, s'ils n'en veulent croire leurs prophètes qui la leur ont prédite, s'ils n'en veulent pas croire notre Sauveur qui l'a prophétisée de point en point quarante ans avant l'événement, qu'ils en croient l'empereur qui les a défaits, qui le reconnut et l'avoua, tout païen qu'il était. Ce n'est pas moi, dit-il, qui les ai vaincus, mais c'est Dieu, je lui ai seulement prêté mes mains ; et, pour le faire voir, il ne voulut pas être couronné après cette victoire, selon la coutume, rapportant cette couronne et toute la gloire de cette conquête à Dieu seul qui en était l'auteur. Et de fait, quand on considère qu'ils sont assiégés et ruinés par l'empereur Tite, par cet empereur qui ne persécutait pas même les chrétiens, par cet empereur qui ne faisait de mal à personne, qui était si bon, qu'il estimait avoir perdu une journée, lorsque, pendant un jour, il n'avait fait de bien à personne, qui était surnommé l'amour et les délices du monde, qui ne voit qu'il y a ici de l'extraordinaire et que c'est pour venger la mort de celui qui était l'amour et les délices, la joie et le bonheur du ciel et de la terre ? Et ce peuple infortuné fut dès-lors tellement abattu et anéanti qu'il ne s'est jamais pu remettre, il n'est rien de si vagabond, de si pauvre et de si humilié que les juifs ; ils n'ont pas un pouce de terre en tout le monde, pas le moindre pays où ils puissent dire que c'est chez eux ; ils ne sont bourgeois d'aucune ville, ni habitants d'aucune bourgade ; à Avignon, ils ne sont point Provençaux ; à Rome, ils ne sont point Italiens ; à Metz, ils ne sont point Messins, ni Hollandais à Amsterdam ; s'ils ont quelques richesses, ce n'est qu'en meubles qu'ils ramassent par ci par là, par des usures et des emplois sordides.

Que les rabbins consultent les livres des Juges, les quatre livres des Rois et leurs autres histoires, ils verront que quand Dieu les affligeait, même pour le péché d'idolâtrie, sitôt qu'ils recouraient à lui et qu'ils recouraient à sa miséri-

corde d'un cœur contrit et humilié, il en avait pitié et les exauçait ; il ne laissait jamais passer un siècle entier sans leur envoyer un libérateur, encore que le péché d'idolâtrie pour lequel il les affligeait fût le plus grand et le plus abominable devant Dieu. Depuis la mort de Jésus-Christ, il y a seize cents ans qu'ils réclament la bonté du ciel, qu'ils font pénitence, qu'ils observent, à leur avis, les commandements de Dieu exactement, et toutefois ils sont toujours oppressés, dispersés et affligés des plus grandes disgrâces qu'ils aient jamais endurées. Pourquoi est-ce que Dieu n'a pas pitié d'eux ? pourquoi est-ce qu'ils ne les exauce point ? pourquoi ne leur envoie-t-il pas quelque juge, quelque duc, capitaine ou roi pour les délivrer, comme il le faisait autrefois ? Ce n'est pas à cause de l'idolâtrie, car ils n'y sont point tombés depuis la ruine de Jérusalem ; ils n'eurent jamais tant de zèle pour se préserver de l'idolâtrie et de tout ce qui peut tant soit peu en approcher que pendant les années qui précédèrent leur désolation, témoin ce qu'ils firent à Hérode, à Agrippa, à Caligula et à Vitellius, en exposant leurs biens, leurs fortunes et leurs vies pour ne pas permettre une statue dans le temple, au rapport de Philon et de Josèphe. C'est donc en punition d'un péché qui est plus grand que l'idolâtrie même, et quel peut être ce péché plus grand, sinon le parricide, le sacrilége et le déicide commis en la personne de Jésus Homme-Dieu ?

CONCLUSIO.

F. — (*Contra christianos vitiosos, etc.*) Disons donc ce que S. Philippe disait à Nathanael : *Invenimus Jesum quem scripsit Moyses et prophetæ :* (Joan. 1. 45.) Nous avons trouvé le Messie dont Moïse et les prophètes ont écrit, nous l'avons connu par des marques certaines et évidentes. Mais à quoi nous servirait de l'avoir reconnu et reçu, si, en refusant d'être bons chrétiens, nous nous rendions inutiles, non-seulement la venue du Sauveur, mais encore toutes les pensées, tous les desseins et toutes les œuvres du Créateur, puisque tout ce que Dieu a pensé,

tout ce qu'il a projeté, tout ce qu'il a entrepris et tout ce qu'il a fait depuis six mille ans, ne tend à autre fin qu'à nous faire bons chrétiens? car, pour ne pas parler de la providence dans l'ordre de la nature, de la création et de la conduite du ciel et de la terre, qui n'a point d'autre but, voyez, de grâce, l'économie et la disposition de la providence de Dieu dans l'ordre surnaturel.

Lorsque le péché du premier homme nous eût perdus, le Créateur pouvait sans doute nous laisser le sort des anges réprouvés, qu'il abandonna sans ressources à leurs misères durant toute l'éternité; mais non, il cherche un remède dans les trésors de sa toute-puissance et de sa sagesse infinie. Il en choisit un, le plus salutaire, le plus efficace, le plus honorable et le plus utile pour nous et le plus désavantageux pour lui, l'incarnation et la passion de son Fils. Il en fait les promesses dans le paradis terrestre, incontinent après la faute; il prédit par la bouche d'Enoch son second avénement au dernier jugement, comme S. Jude nous l'apprend; il fait naître les patriarches pour être les progéniteurs et les ancêtres du Sauveur, afin qu'on puisse toucher au doigt de quelle race il sortira. Il envoie les prophètes et leur met les paroles à la bouche pour prédire de point en point le temps, le lieu, la manière et les autres particularités de sa naissance, de son enfance, de sa vie, de ses actions, de sa mort, de sa passion et de ses mystères.

Et parce que les prédictions qui ne se font que de bouche, qui ne se donnent de père en fils que par pure tradition, peuvent aisément s'oublier ou être altérées par l'ignorance ou par la malice des hommes, il faut coucher par écrit ses divines prophéties, et pour ne les pas confier à la foi de peu de personnes, il choisit un peuple entier pour en être le dépositaire. Et, afin qu'on sache que ce peuple à été choisi de sa part, il fait, pour le rendre célèbre, des miracles en Egypte, au milieu de la mer Rouge, dans le désert, au Jourdain et en la Terre-Promise, des prodiges si merveilleux, qu'ils font pâmer d'étonnement et de frayeur tous les hommes; et, afin que ces écritures soient communi-

quées à tout le monde, il fait que le peuple qui les porte soit répandu et dispersé par toutes les nations; et, afin que ce peuple, ainsi dispersé, soit aisément reconnu et distingué des autres hommes, il les fait marquer d'un caractère corporel par la circoncision; et, de peur que ces écrits ne soient tant soit peu falsifiés, il met dans toutes les tribus des scribes, des rabbins et des docteurs de la loi qui les transcrivent fidèlement et qui sont jaloux de les conserver dans toute leur pureté; et, afin que parmi les gentils il y ait aussi des prophéties, Dieu daigne parler par des bouches profanes, les sybilles prédisent de point en point la vie et la mort du Sauveur.

De plus, Dieu institue des sacrifices, des sacrements et des cérémonies légales, pour être les ombres de nos mystères; il ordonne des fêtes pour être les figures des nôtres; il sanctifie S. Jean dès le ventre de sa mère, pour être le précurseur du Messie; il l'oblige à une très grande austérité de vie, afin que son témoignage soit plus irréprochable. Le Messie ainsi promis, prophétisé et préfiguré vient au monde, il prouve sa mission par la sainteté de sa doctrine et par la splendeur de ses miracles. Les apôtres le prêchent par tout le monde, les martyrs endurent la mort pour certifier qu'il est vrai Dieu.

Toutes ces choses tendent à autre fin qu'à vous faire chétien, (non chrétien de nom seulement) mais vrai chrétien, bon chrétien, chrétien vertueux et parfait; si vous ne l'êtes pas, vous privez de leur fin, les pensées, les desseins, les désirs, les paroles et les œuvres de Dieu; vous rendez inutile et infructueux tout ce que Dieu a projeté, entrepris et exécuté depuis six mille années; car, si tout le monde vous ressemblait, si chacun était vicieux comme vous, à quoi vous servirait d'avoir la foi et d'être chrétien, sinon pour vous rendre plus inexcusable, criminel et abominable devant Dieu? Ainsi, autant qu'il est en vous, vous rendez vains et inutiles la naissance des patriarches, la mission des prophètes et les oracles des Ecritures; inutiles l'établissement du peuple de Dieu, l'institution des sacrifices, les prédictions

des sybilles et l'envoi de S. Jean-Baptiste; inutiles l'incarnation de Jésus-Christ, l'austérité de sa vie, la sainteté de sa doctrine, la splendeur de ses miracles et les mérites de sa mort; inutiles les voyages et les travaux des apôtres, les écrits des évangélistes, les souffrances des martyrs, la vie exemplaire des premiers chrétiens, la punition et la réprobation des Juifs: *Ut veniat super vos omnis sanguis justus, qui effusus est.* Toute cette économie de la providence de Dieu, servira à votre condamnation, elle augmentera votre peine, elle vous donnera du regret et du déplaisir d'avoir perdu, pour je ne sais quoi, le fruit des travaux de tant de personnes, d'avoir abusé de tant de grâces, d'avoir frustré de sa fin un dessein si longtemps projeté, entrepris avec tant de frais et poursuivi avec tant de peines. Quel effroyable renversement que Jésus qui vous a été envoyé pour être votre rédempteur, votre père, votre médecin, votre pasteur et votre époux, vous devienne par votre faute une pierre d'achoppement, votre juge et votre ennemi! *Prophetam suscitabo eis de medio fratrum suorum; et ponam verba mea in ore ejus;* (Deut. 18. 18.) et vous faites tout le contraire de ce qu'il vous dit.

Les anciens philosophes qui connurent le vrai Dieu, et qui ne firent pas bon usage de cette connaissance, furent punis de la plus effroyable vengeance que Dieu puisse exercer sur une âme; ils furent livrés à un sens réprouvé, abandonnés à des passions honteuses, à des actions noires, infâmes et dénaturées. Cette connaissance n'était que naturelle, et ne coûtait rien à personne. Pensez quelle vengeance vous devez attendre, vous qui laissez inutiles tant de connaissances, tant de lumières et tant de grâces qui coûtent si cher à Jésus, à son précurseur, aux prophètes, aux apôtres, aux évangélistes et aux martyrs. Le Père éternel dit: Celui qui n'écoutera pas mon Fils, je le punirai infailliblement. Il ne dit par celui qui le maltraitera, blasphèmera ou crucifiera, mais celui qui ne mettra pas en pratique ses instructions: *Ultor existam,* j'en prendrai vengeance moi-même, je ne m'en fierai à personne. Et au contraire il promet de

devenir lui-même la récompense et la couronne de ceux qui l'écouteront et qui profiteront de ses enseignements ; et cette récompense qu'il leur promet, sont des joies, des délices, des trésors et des bénédictions éternelles. *Amen.*

SERMON CLXXXIX.

DES OPPROBRES DU FILS DE DIEU DANS SA PASSION.

Hi omnes defuncti sunt, non acceptis repromissionibus. (Hebr. 11. 13.)
Opprobria exprobrantium tibi ceciderunt super me.
Les opprobres de ceux qui vous outragent sont retombés sur moi.
(Ps. 68. 10.)

Les apôtres du Fils de Dieu qui ont compris en leur symbole un abrégé des principaux mystères de notre foi, ayant parlé de la conception et de la naissance du Sauveur, traitent immédiatement après, de sa mort et de sa passion sans dire un seul mot de sa vie : *Natus ex Maria Virgine, passus sub Pontio Pilato.* Pour nous apprendre que la principale raison de sa venue au monde a été pour endurer et pour nous racheter par sa passion. Quand l'Eglise la célèbre en la dernière semaine du Carême, elle en commence l'office par le verset du Psalmiste : *Opprobria exprobrantium tibi ceciderunt super me*, et elle le finit par ces paroles : *Non dubitavit crucis subire tormentum.* Pour nous conformer à cette conduite de l'Eglise nous traiterons aujourd'hui des opprobres ou des ignominies du Fils de Dieu ; et demain, Dieu aidant, des ses souffrances. Il semble que vous avez eu plus grande part à ses ignominies qu'à ses blessures, ô sainte et bienheureuse Vierge ! car vous n'avez souffert ses plaies que par réflexion et sympathie, par pitié et compassion, mais vous avez reçu ses ignominies directement en vous-même et en votre honneur. On vous regardait avec dédain, on vous montrait au doigt et l'on vous appelait la mère infortunée de cet exécrable criminel. Autant d'injures et de malédictions que vous reçûtes de ces impies, autant de bénédictions puissiez-vous recevoir des hommes et des anges, autant de mille et millions de fois puissions-nous vous saluer et glorifier par ces paroles : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. A. *Naturaliter horremus opprobria.*
Primum punctum. B. *Christus magno pudore affectus est coram Patre ob nostra peccata.*
Secundum punctum. *Opprobriorum Christi circumstantiæ:* C. 1° *Eorum qualitas, diffamatur apud omnes.* — D. *Contumeliis afficitur omnibus modis.* — E. *In omnibus membris.* — F. 2° *Personæ quæ diffamant eum, nempe judices ecclesiastici.* — G. *Sæculares.* H. — 3° *Locus et tempus.* — I. 4° *Persona quæ diffamatur, nempe Christus infinito honore dignus.*
Conclusio. L. *Exhortatio ad humilitatem.*

EXORDIUM.

A. — (*Naturaliter*, *etc.*) De toutes les afflictions qui peuvent nous arriver en ce monde, soit dans les biens de la nature soit dans ceux de la fortune, celle qui est la plus sensible à un cœur généreux, c'est la perte de l'honneur, la honte et la confusion. L'honneur, disaient les anciens, c'est le principe des sciences et des arts, l'objet de la vertu, le motif des grandes entreprises, le salaire des belles actions, l'aliment des belles âmes et l'encens de la Divinité. Celui qui a fait naufrage de ce bien précieux et qui n'en ressent point la perte, ne mérite pas seulement de passer pour stupide et insensible, mais pour apostat et ennemi de la nature. Cependant Jésus-Christ s'étant résolu depuis son incarnation d'acquitter entièrement nos dettes et de subir par sa miséricorde toutes les punitions de nos crimes, s'est obligé par conséquent à en porter la confusion comme étant la plus ordinaire, la première et la plus inévitable peine, qui ne suit pas seulement, mais qui accompagne toujours le péché. Il a, dis-je, porté la confusion de nos péchés et en la présence de Dieu et en la présence des hommes.

Je vous ai autrefois montré qu'il n'y a rien qui nous déshonore autant devant Dieu, qui nous rende aussi ab-

jects, vils, méprisables en sa présence, et qui nous mette en aussi mauvaise catégorie au jugement de la vérité, qu'une action vicieuse et déréglée ; car plus un grand est courageux, sage, poli et civilisé, plus une lâcheté, un trait de folie, une action grossière et incivile est honteuse et blâmable en sa présence. Or, Dieu est une puissance infinie, une sagesse incompréhensible et la pureté essentielle. Le péché est une faiblesse, une folie, une saleté horrible ; si bien qu'il ne peut que nous abaisser, nous déshonorer, nous avilir et nous rendre extrêmement méprisables en l'estime de Dieu. Il est appelé en l'Ecriture humiliation, honte, ignominie et abomination : *Humiliatio tua in medio tuî.* Origène et Rupert disent que quand une âme est souillée d'un seul péché mortel, si Dieu lui communiquait un peu de lumière pour connaître la qualité de cette ordure, elle mourrait d'horreur et de confusion. Et c'est ainsi que moururent Ananias et Saphire ; car saint Pierre ayant éclairé leur esprit par ses paroles pour leur faire appréhender l'abomination de leur mensonge, ils moururent de confusion, disent ces grands docteurs.

PRIMUM PUNCTUM. — *Christus*, *etc.*

B.—(*Ob nostra peccata.*) Jésus a sur lui en sa passion, non deux ou trois, mais une infinité de péchés, il a les péchés de tous les hommes dont il s'est rendu caution. Il est si véritablement chargé des lâchetés, des folies et des ordures de nos crimes, qu'il les appelle ses propres lâchetés, ses folies, ses souillures et ses iniquités : *Tu scis insipientiam meam, et delicta mea à te non sunt abscondita ; longe à salute mea, verba delictorum meorum. Infixus sum in limo profundi.* (Ps. 68. 6. 3.) Vous commettez quelquefois des impuretés si infâmes et si exécrables, que si votre laquais les savait vous en mourriez de honte et de dépit ; Jésus-Christ en porte la confusion devant son Père, comme si lui-même les avait faites, et de toutes les vilenies, abominations et brutalités qui ont jamais été commises en tous les lieux de débauche qui sont

au monde. Il connaît très parfaitement la grande pureté qui est en Dieu, la grande saleté des péchés qu'il a sur lui , la grande opposition qui est entre Dieu et le péché. Ici nous sommes souillés du péché, mais nous n'avons pas la lumière pour en connaître la laideur et la pureté de Dieu. Au ciel, les Saints qui voient Dieu connaissent sa pureté et l'impureté du péché, mais ils n'ont point de péché en eux. Jésus-Christ voit l'essence de Dieu , il connaît clairement l'extrême saleté du péché, il voit qu'il en est tout couvert, et il en est si confus devant son Père, qu'il n'ose paraître en sa présence ; il couvre son visage au jardin des Olives , et il le colle contre terre comme s'il voulait s'abîmer et se cacher au centre du monde : *Quasi absconditus vultus ejus* , en hébreu , *abscondens faciem*, parce qu'il était si chargé d'ordures, qu'il avait honte de lui-même , il eût voulu se cacher à lui-même : (Isa. 53. 3. apud Septua. ἀπέστραπται το πρόσωπον αὐτοῦ, aversa est facie ejus.) : Il fait allusion au treizième chapitre du Lévitique, où il est commandé aux lépreux de voiler leur visage , de peur de faire horreur à ceux qui les regarderaient. Jésus se voit si défiguré de la lèpre de nos péchés, qu'il a honte de tous ceux qui le voient ; il voudrait se dérober aux yeux de Dieu et de ses anges ; il crie à son Père : *Tu autem in sancto habitas ;* notez *autem* , c'est une particule adversative. Vous êtes dans votre sainteté divine , dans votre pureté essentielle , et je suis tout couvert d'immondices, tout plongé et tout abîmé dans l'impureté du péché ; ne me considérez pas , détournez votre face de moi : *Averte faciem tuam a peccatis meis ;* et c'est cette confusion qui lui fait suer le sang. Les supplices à la vérité qu'il doit endurer sont si atroces et si cruels , que la seule appréhension qu'il en a , le réduit à l'agonie ; mais les tourments ne lui sont pas si cuisants ni si sensibles que la confusion que les péchés lui font souffrir.

La honte est une espèce de crainte, et toutefois ces deux passions font des effets bien différents et bien contraires en notre corps ; car comme en une émeute populaire ou lors d'une alarme inopinée , tous les soldats courent au Lou

vre pour conserver la personne du roi, ainsi en la crainte de la mort ou d'un autre accident sinistre, la nature providente envoie tout le sang au cœur pour le conforter et le défendre, et pour cela les membres extérieurs deviennent pâles, glacés et tremblants; au contraire, en la confusion et en la honte, la nature envoie tout le sang au visage et aux autres parties extérieures, comme pour les mettre à couvert sous ce voile d'écarlate, et de là vient que nous rougissons en la honte. Jésus-Christ au jardin des Olives, se représente très vivement et distinctement toutes les douleurs qu'il doit endurer en la flagellation, au couronnement, au crucifiement et en sa mort; il se les imagine comme certaines et inévitables, prochaines et présentes. La frayeur de tout cela le devait rendre pâle et ramasser tout son sang auprès de son cœur; mais la honte qu'il a devant son Père, plus forte que la crainte, renvoie tout ce sang au visage et aux autres parties extérieures avec tant d'effort et d'impétuosité, qu'il sort par tout les pores du corps, et coule en terre comme un torrent : *Guttæ sanguinis decurrentis in terram: confusio faciei meæ cooperuit me.* Il ne dit pas seulement *cooperuit faciem;* mais *cooperuit me* : me couvre entièrement.

SECUNDUM PUNCTUM. — *Opprobriorum Christi*, *etc.*

C. — (1° *Eorum qualitas*, *etc.*) Cette sueur de sang n'est pas seulement causée par la confusion qu'il a de nos péchés devant Dieu et ses anges, mais par l'appréhension des affronts et des opprobres qu'il doit endurer devant les hommes. Pour en avoir quelque teinture il faut en peser les circonstances: ses ennemis ne portent pas envie à ses richesses, il n'en avait point, ni à ses plaisirs ou contentements, il vivaient en grande austérité; ce qui les pique de jalousie, c'est la gloire de ces miracles et de sa sainte vie; ce qu'ils désirent plus ardemment, ce qu'ils prétendent et poursuivent avec plus d'instance, c'est de le décrier et de flétrir son honneur, de ruiner sa réputation : ils le désirent et ils le font; il est le plus déshonoré, diffamé et méprisé de

tous les hommes ; ses parties adverses sont les prêtres et les pharisiens, qui étaient comme les religieux de ce temps-là. Il n'y a personne qui trouve plus de créance en l'esprit des hommes , ni qui ait tant d'ascendant sur le jugement du peuple que les gens d'église : quand ils blâment quelqu'un il est estimé bien coupable ; car on croit que ces personnes ne voudraient pas calomnier un innocent. Les prêtres et les pharisiens font tant d'impression sur l'esprit du peuple , que tous se rendent ses parties , tous se rangent contre lui , tous poursuivent sa mort , et que tous crient qu'il soit exterminé et banni de la société des hommes, pendu et crucifié : *Crucifigatur ; tolle, tolle, crucifige eum.*

Barrabas était un insigne voleur , un meurtrier , un séditieux, connu et publié pour tel; cependant tous estiment Jésus plus scélérat, plus indigne de miséricorde , plus digne de mort et plus exécrable que n'était cet infâme : *Non hunc , sed Barrabam.* Ils ne daignent pas le nommer ; il leur semble que son nom souillerait leur bouche s'ils le prononçaient ; *non hunc* , comme s'ils disaient : Non, le méchant, le scélérat , le vaurien , il ne faut pas le délivrer ni lui sauver la vie , mais plutôt à Barrabas. Ainsi ils le conduisent au supplice, ils l'attachent au gibet en la compagnie des larrons, et au milieu d'eux comme s'il était le chef des bandits , le capitaine des gens de sac et de corde : *cum iniquis reputatus est.*

Ses parents, ses amis et ses disciples contribuent beaucoup à son déshonneur. Il a donné des témoignages d'amitié et de privauté particulière à Judas, pour tâcher de le gagner à Dieu ; chacun sait que cet apôtre était son économe , son maître-d'hôtel et le surintendant de sa famille, qu'il n'a jamais eu la moindre pique contre son maître : *Tu vero homo unanimis , dux meus et notus meus. In domo Dei ambulavimus cum consensu.* Cet apôtre n'a point de sujet d'animosité contre son maître , et toutefois il le livre entre les mains de la justice. Ce n'est donc pas par passion, c'est donc qu'il a vu de grandes méchancetés et des actions bien noires en lui, disent ses ennemis,

Pierre, un de ses principaux disciples, le désavoue sans être interrogé du juge, et proteste avec jurement qu'il n'est pas des siens, qu'il ne le connaît point; c'est qu'il a peur d'être puni comme complice de ses forfaits et de ses malversations. Ses autres disciples gagnent au pied, aussitôt qu'il est pris; ils craignent qu'on ne leur mette la main sur le collet, qu'on ne les applique à la question, pour leur faire confesser les grands crimes qu'ils lui ont vu faire et qu'ils ont commis avec lui. Il ne se trouve pas un seul avocat, ni procureur, ni solliciteur de procès, ni aucun de sa connaissance, qui ose prendre sa cause en main, tant elle est mauvaise, pas un qui veuille faire un pas, dire un parole, ni ouvrir la bouche pour sa défense. Lui-même étant interrogé par le juge, pressé et sollicité de répondre aux informations dressées contre lui, ne dit pas un seul mot pour sa décharge, tant il se sent fortement convaincu et condamné par les remords de sa propre conscience : *Non audis quanta adversum te dicunt testimonia? et non respondit ei ad ullum verbum.* (Matth. 27. 11.) *Qui tacet, consentire videtur.* Même après sa mort, il est tellement désavoué, délaissé et méprisé de tous les siens, que pas un de ses parents, alliés, amis ni apôtres, ne demande son corps à la justice, pour lui rendre les derniers devoirs, et lui donner la sépulture. Il est vrai que Joseph d'Arimathie et Nicodème le font; mais on croit que c'est par pure charité, non par aucune connaissance qu'ils aient de son mérite; car on ne sait pas qu'ils sont de sa suite, ils n'ont été ses disciples que secrètement et en cachette; car de Joseph il est dit : *Erat discipulus Jesu, occultus autem propter metum judæorum*, et de Nicodème : *Venerat ad Jesum nocte.* (Joan. 19. 38. 39.)

Bref, il paraît aux yeux des hommes si méchant, si impie et si indigne de tout secours, qu'il est même abandonné de Dieu par sa propre confession : *Deus, Deus meus! quare me dereliquisti?* Ceux qui voient toutes ces choses, ceux qui apprennent toutes ces choses, que

peuvent-ils dire de lui, qu'en peuvent-ils penser et juger, quelle opinion en peuvent-ils concevoir ? Il est venu à Jérusalem, pour la fête de Pâques, des pèlerins de toute la Palestine, de la Syrie et de tous les quartiers du monde. On ne parle d'autre chose; témoin ceux qui allaient en Emmaüs : *Tu solus peregrinus es, et hæc ignoras ?* Quand ces pèlerins étaient de retour en leur pays, leurs amis leur demandaient : Que dit-on de nouveau à Jérusalem ? Il y a une étrange nouvelle, répondaient-ils, c'est que Jésus de Nazareth, qui était estimé grand prophète, a été reconnu hypocrite, imposteur et contrefaiseur de miracles; c'était un séditieux qui prétendait se faire roi. Vous vous moquez. Je ne me moque point, demandez à un tel et à une telle si nous ne l'avons pas vu pendre et mourir devant nos yeux. Un des siens ayant horreur des énormes méchancetés qu'il lui voyait faire, l'a mis entre les mains de la justice ; tous ses disciples ont pris la fuite, craignant d'être pris avec lui; les prêtres et les pharisiens se sont rendus ses parties, personne n'a voulu plaider pour lui. Il n'a pas su dire une parole pour sa justification, tant il était chargé et convaincu de ses propres crimes. Il a été fouetté, puis attaché au gibet, par sentence du président. Voilà en effet comme l'on parle dans le monde, quand on compte des nouvelles dont on ne sait pas toutes les circonstances. C'étaient les propos ordinaires qu'on tenait de Jésus, c'était l'entretien des grands et des petits; on en médisait au palais, à la cour, aux synagogues, dans les hôtels et maisons particulières, et les charlatans mêmes le représentaient sur leurs théâtres. Il était le sujet des railleries, des plaisanteries, des pasquins, des chansons des gens de néant ; aux boutiques, aux cabarets, aux carrefours et aux places publiques : *Adversum me loquebantur qui sedebant in porta, et in me psallebant qui bibebant vinum.* (Ps. 68. 13.) Tout cela se faisait en son absence, mais non à son insu ; quand on parle mal de nous en notre absence, cela ne nous fait pas grande peine, parce que nous n'en savons rien ; mais Jésus entendait toutes les médisances et

les bouffonneries qu'on faisait de lui en son absence , aussi distinctement que s'il eût été présent, pour ce sujet elles ne pouvaient manquer de lui être extrêmement sensibles.

D. — (*Contumeliis afficitur omnibus modis.*) Et en sa présence , que n'a-t-on pas dit pour l'humilier , que n'a-t-on pas fait pour le rendre ridicule chez Anne , chez Caïphe , au prétoire et sur le calvaire ? Quelles paroles outrageuses n'ont pas vomi contre lui les valets des pontifes , les courtisans d'Hérode , les gens d'armes du président ? Ils disent qu'il est un insolent, qu'il parle sans respect, et arrogamment au pontife ; calomnie si noire et si sensible à Jésus-Christ , qu'il ne peut pas s'empêcher de la réfuter , *si male locutus sum* , afin que nous n'eussions aucun prétexte , pas même feint et supposé , d'apprendre de lui à parler avec irrévérence aux prêtres et prélats de l'Eglise. Ils l'appellent blasphémateur , et comme tel , ils le jugent digne de mort : *Blasphemavit, reus est mortis.* Ils l'accusent d'être ambitieux , qu'il a voulu envahir la tyrannie et se mettre la couronne royale sur la tête : *omnis qui se regem facit , contradicit Cæsari.* Ils disent que c'est un trompeur , un imposteur , qui par des prestiges et des miracles contrefaits, séduit la simple populace : *Seductor ille* , c'est l'épithéte ordinaire qu'ils lui donnaient.

Ils le maudissent, ils le chargent d'imprécations : *Vah, qui destruis templum Dei!* Ils lui donnent des brocards, ils se raillent de lui et de tout ce qu'il a fait : Puisque tu es si bon prophète, devine qui t'a frappé ; il a sauvé les autres et il ne se peut sauver soi-même.

Aux paroles, ils ajoutent des actions, des gestes , des contenances injurieuses ; ils en font leur jouet, ils le traitent avec plus de mépris qu'on ne ferait à un faquin ; il n'y a partie en leurs corps qu'ils n'emploient à le bafouer et à le confondre ; ils branlent la tête devant lui et ils lui font la moue et des grimaces.

Ils collent les yeux sur lui , ils le regardent fixement comme pour le braver et insulter à sa misère ; ils lui disent : Eh bien ! te voilà maintenant, mais non pas si fier que tu

étais auparavant. Où sont ceux qui te louaient tant? *Prævalui adversus eum :* Nous l'avons emporté et sur eux et sur toi. Quand un pauvre homme est au carcan ou entre les mains du bourreau, il n'y a rien qui lui fasse plus de peine que si on s'arrête à le regarder, et principalement si ce sont ses ennemis : *Ipsi vero consideraverunt et conspexerunt me.*

De la bouche ils vomissent sur lui de vilains et horribles crachats, et comme il ne pouvait les essuyer, ayant les bras et les mains liés, cette puante salive lui coulait jusque dans la bouche : indignité si injurieuse et si insupportable, que s'il nous était arrivé par mégarde de cracher sur le bord de la robe d'une personne tant soit peu honorable, nous l'essuierions tout aussitôt, nous nous excuserions avec beaucoup d'humilité et de compliment, et ces insolents crachent impudemment, non sur la robe, non sur les mains, mais sur la partie la plus vénérable, sur la très adorable et très désirable face du Roi des hommes et des anges. Cet affront était si ignominieux en Israel, que si un enfant le recevait de son père, il en devait porter la confusion au moins l'espace de sept jours; c'est Dieu qui le dit à Moïse : *Si pater ejus spuisset in faciem illius, nonne debuerat saltem septem diebus rubore suffundi?* (Moys. Num. 12. 14.)

Avec les mains ils lui donnent des soufflets et des coups de poings : *Colaphis eum ceciderunt, palmas dederunt in faciem ejus :* ἐκολάφισαν, ἐῤῥάπισαν (Math. 26. 67.) ils le battent à coups de pantoufle, de bâton et de houssine, car le verbe ῥαπίζω signifie tout cela.

Ils se mettent à genoux devant lui pour lui dire qu'il est passionnément avide d'honneur; puis, pour montrer qu'il en est très indigne et qu'ils ne le font que par dérision, ils le frappent sur la tête à coups de canne.

E.—(*In omnibus membris.*) Il n'y a pas de membre en son corps sacré que ces insolents ne tâchent d'offenser par quelque injure particulière; ils lui voilent les yeux avec un torchon sale, ils lui arrachent la barbe, ils lui mettent

sur la tête une couronne d'épines, une canne à la main, un manteau de pourpre sur le dos pour le taxer d'ambition. On avait coutume de donner aux dieux des couronnes de fleurs, aux rois des couronnes d'or et à ceux qui triomphaient des couronnes d'herbe ou de laurier; au lieu de tout cela, ils lui donnent pour diadème une couronne d'épines, pour sceptre un roseau, pour habit royal un vieux manteau d'écarlate, comme pour lui dire qu'il est un dieu prétendu, contrefait et imaginaire, qu'il est un roi supposé, un roi de carte et de théâtre et un roi de marais; que le triomphe qu'il fit il y a cinq jours, entrant à Jérusalem avec tant de pompe, ne lui a pas réussi, que c'était un triomphe sans victoire, qu'il n'y a acquis pour toute dépouille que des roseaux et des épines.

F. — (2° *Personæ quæ diffamant*, *etc.*) S'il n'y avait que des soldats, des valets et d'autres gens de néant qui fissent déshonneur à Jésus, on dirait qu'ils font cela de leur propre mouvement, sans commission et injustement, que ce sont des indiscrets, des étourdis, des insolents qui ne connaissent pas la qualité et le mérite de celui qu'ils bafouent; mais ce sont encore les grands, les personnes de qualité, les juges ecclésiastiques et séculiers, qui ne font rien à la légère, qui doivent rendre à chacun selon ses mérites ou démérites, qui ont beaucoup d'ascendant sur les esprits des inférieurs. Anne, l'ayant interrogé sur sa doctrine et ayant reçu de lui une sainte réponse, permet qu'un valet, un homme du néant lui donne un soufflet en sa présence, sans reprendre tant soit peu cet insolent d'une si grande violence. Etant présenté au concile qu'ils appelaient le grand Sanhedrin ou conseil, Caïphe, souverain pontife, le conjure au nom de Dieu de dire s'il est le Messie, et comme il confesse la vérité, il le déclare blasphémateur et déchire ses vêtements pour montrer l'horreur qu'il a de son crime, et tous les juges de cette assemblée le jugent coupable de mort, et, pour le livrer au bras séculier, ils l'envoient au président Pilate.

G. — (*Sæculares.*) Si les juges ecclésiastiques blessent si outrageusement l'honneur et la réputation de Jésus, les

juges séculiers n'en font pas moins. On ne saurait souiller notre réputation plus indignement, qu'en faisant croire que notre esprit est blessé, notre volonté pervertie et notre condition vile, abjecte et méprisable : c'est ainsi que Jésus est humilié. Hérode n'ayant pu tirer aucune réponse de sa bouche, parce qu'il s'en rendait indigne, ne l'interrogeant que par vaine curiosité, le renvoie à Pilate, vêtu d'une robe blanche qui était la livrée des fous et de ceux qui briguaient des charges, et qui, pour ce sujet, s'appelaient *candidati*, comme voulant dire à Pilate : Je vous renvoie le criminel que vous m'avez envoyé, c'est un sot et voilà tout; il n'a pas su dire une seule parole, tant il est hébêté ; son ambition est plus digne de risée que de châtiment, d'aspirer à la royauté étant si niais et si idiot qu'il est. Les courtisans et les gardes du roi employèrent le reste du jour à se railler de ce fou, de ce roi prétendu et de cet imposteur qui était demeuré muet en la présence de leur prince ; c'est ainsi qu'ils parlaient de lui.

Pilate le condamne à être flagellé et à la mort de la croix ; deux supplices les plus infâmes, honteux et ignominieux qui fussent alors en usage, supplices qu'on ne faisait endurer qu'aux esclaves et aux personnes de néant. De cette flagellation qui se faisait à coups d'escourgée, de courroie ou d'étrivières, les personnes libres en étaient exemptes, même celles qui étaient de la plus basse et vile condition, qu'ils appelaient *sordidiores personas*, dit Ulpien. (L. Judicis ff. de incendio, ruina et naufragio.)

Capitolin en dit autant du supplice de la croix ; il dit en la vie de Macrin, que cet empereur punissait les soldats de supplices serviles, les faisant crucifier ; et nous voyons que Pline le nomme le supplice des chiens : *Quia quot annis Romani crucifigebant canem, eo quod Gallis capitolium invadentibus non latraverant.* (Plin. l. 6. c. 6.) Et au commencement de Tite-Live, et dans Sénèque, (epist. 101.) il est dit que les Romains appelaient la croix le bois malheureux, le bois infâme, la croix damnée et la punition de ceux qu'on estimait si exécrables, qu'ils étaient indignes

de toucher la terre de peur de la souiller par leur attouchement contagieux. En Isaïe (53. 3.) où Jésus est appelé *novissimus virorum*, il y a en hébreu *kadal ischim*, *cessatio*, ou *abstinentia virorum*, le rebut, la lie et l'abomination des hommes ; on avait honte et l'on tenait à déshonneur de le toucher ou approcher. L'orateur romain, haranguant contre Verrès, après avoir exagéré l'énormité de ce supplice, et comme c'est une espèce de sacrilége de crucifier un citoyen de Rome, il ajoute : *Crudelissimum teterrimumque supplicium : verbo satis digno tam nefaria res appellari nullo modo potest.* En l'oraison *pro Rabirio*, il dit que le nom même de la croix soit éloigné, non-seulement du corps des citoyens Romains, mais aussi de leurs pensées, de leurs yeux et de leurs oreilles. Et moi, au contraire, je vous embrasse, ô sainte croix ! ô bois sacré, très digne, très heureux, très honorable et salutaire ! je souhaite que vous soyez toujours à la bouche, aux yeux, aux oreilles, au cœur et en l'esprit des chrétiens, que vous soyez l'objet et le sujet des louanges, des éloges, des bénédictions, des pensées et des affections de tous les hommes: *Nos autem gloriari oportet in cruce Domini nostri.*

II. — (3° *Locus et tempus.*) La circonstance aussi du lieu et du temps auquel toutes ces choses se passent, augmentent beaucoup le déshonneur et l'humiliation de Jésus. S. Léon a bien remarqué ceci : *Qui formam susceperat servi, Bethleem prælegit nativitati; Jerosolymam passioni.* Quand nous sommes nés en quelque lieu noble et renommé, nous nous en glorifions, et si nous souffrons quelque disgrâce, nous sommes bien aises que ce soit en un lieu inconnu et écarté. Jésus-Christ, au contraire, pour vous donner exemple de mépriser la gloire du monde, a voulu naître en la bourgade de Bethléem et souffrir la honte du gibet en la ville de Jérusalem, ville alors des plus célèbres, des plus grandes et peuplées qui fussent en l'univers ; c'était le séjour ordinaire des rois, l'exercice de la religion y florissait, le siége du souverain pontife y était, il y avait plusieurs bons colléges et plusieurs célèbres aca-

lémies; le commerce et le trafic y étaient commodes, n'étant guère éloigné de la mer Méditerranée ; tout cela le faisait habiter par un grand nombre de personnes de toute condition, les uns y venant pour des affaires qu'ils avaient à la cour et au palais, d'autres par dévotion, d'autres pour les études, d'autres pour la marchandise, et principalement les jours des azymes ou à la fête de Pâques, comme c'était alors ; il y abordait des pèlerins, non-seulement de toute la Judée, mais de toute la terre, les juifs étant obligés de venir pour y manger l'Agneau pascal et célébrer la fête de Pâques. Nous pouvons dire, sans danger de mentir, que lorsque Jésus-Chsist endura, il y avait pour le moins douze cent mille personnes à Jésusalem ; car, au rapport de Josèphe, grave historien juif, la Judée et la Palestine fut un peu après toute dépeuplée par les gouverneurs et les armées romaines. Et toutefois, lorsque Tite et Vespasien mirent le siége devant Jérusalem, parce que ce fut en la fête de Pâques, la ville se trouva remplie de douze cent mille personnes ; et ainsi quelle honte, quel déshonneur, quelle infamie et quel opprobre à notre Sauveur, d'être traîné par les rues en plein jour comme un fou et comme un scélérat, de Caïphe à Pilate, de Pilate à Hérode, d'être dépouillé tout nu, fouetté et attaché à un gibet en présence de tant de monde, qui n'avait autre chose à faire qu'à assister à ce spectacle, puisque c'était un jour de fête !

I. — (4° *Persona quæ diffamatur, etc.*) Mais ce qui rend ces ingnominies injurieuses et injustes au dernier point, c'est la qualité de la personne qui les souffre, c'est une personne sacrée qui a été en grande vogue jusqu'à présent, estimée, suivie et honorée, tout ce qui se peut. Les philosophes disent que les contraires ont plus de force et d'activité en présence de leurs contraires ; il n'y a que cinq jours que Jésus est entré en triomphe en la ville de Jérusalem, il y fut reçu avec des applaudissements et des acclamations extraordinaires ; on ne fit jamais plus d'accueil à aucun capitaine ou empereur triomphant qu'à lui : d'un si haut degré de gloire, il tombe soudainement en un tel abîme d'infa-

mie ! N'est-ce pas une affliction bien mortifiante : *Quid fuit quod processionem habere voluit, qui mox futuram noverat passionem ? Certe ut amarior esset passio, quam processio præcessisset*, dit S. Bernard. (Serm. 2. in Ramis.) Ayant été accueilli avec tant d'honneur et tant de témoignages d'affection, incontinent après en la même ville, par le même peuple, il est chassé et crucifié. Il n'y a que cinq jours que les juifs lui disaient : Béni soyez-vous, qui venez au nom du Seigneur ; et ils disent maintenant : *Tolle, tolle*. Ils disaient : Vous êtes le roi d'Israel, et ils disent : Nous n'avons point d'autre roi que César. Ils tapissaient avec leurs vêtements le chemin par où il devait passer, et ils lui ôtent et jouent maintenant au sort ses propres vêtements. Ils jetaient des fleurs à ses pieds, et ils lui mettent des épines sur la tête. Ils jonchaient le pavé de rameaux, de palmes et d'olives, et ils l'attachent à un bois funeste. Quelle différence, quel changement, quelle abominable inconstance du monde ! Et puis, fiez-vous à lui et à ses caresses trompeuses.

C'est une personne divine qui endure tout cela ; cette considération fait que les ignominies du Sauveur sont plus grandes sans comparaison que ses peines et ses supplices ; la divinité de sa personne et sa dignité incompréhensible ne fait pas que ces souffrances soient plus sensibles et plus piquantes, quoiqu'elles soient d'un mérite et d'une valeur infinie ; mais elle est cause que le moindre mépris qu'on fait de sa majesté divine est une indignité infinie et infiniment outrageuse ; car, comme nous avons vu autrefois, la grandeur du déshonneur se prend et se mesure principalement par la grandeur et l'excellence de la personne déshonorée, et particulièrement si elle l'est par ceux qui la devraient honorer davantage.

Ici le Sauveur est bafoué par ses propres vassaux, par ses sujets naturels, par ses serviteurs et esclaves, par ceux qu'il a extrêmement obligés, et qui lui devraient rendre hommage au delà de l'infini, s'il était possible. Aussi dit-il à son Père, que c'est lui proprement qui connaît la gran-

deur de ses humillations : *Tu scis improperium, et confusionem meam.* Comme il n'y a personne que Dieu qui puisse connaître parfaitement la noblesse et l'excellence de Jésus, ainsi il n'y a personne que Dieu qui sache combien indigne et injurieux est le moindre affront qu'on fait à une si haute et si auguste Majesté que Jésus. Cependant *saturatus est opprobriis*, et s'il n'a enduré autant de tourments qu'il désirait,ou bien autant d'ignominies qu'il souhaitait, l'amour infini qu'il portait à son Père et à notre salut, lui faisant désirer de souffrir des douleurs et des humiliations infinies, il n'a pas été infiniment tourmenté, mais il a été infiniment humilié.

CONCLUSIO.

L. —(*Exhortatio ad humilitatem.*) Ecoutons donc S. Paul qui nous crie : *Exeamus igitur extra castra, improperium Christi portantes.* (Heb. 13. 13.) Ces deux paroles sont bien jointes ; il y a rapport entre ces deux avis : Quitter la guerre et porter les opprobres de Jésus ; l'un est une suite et une dépendance de l'autre. Si vous faites réflexion sur vous et sur vos déportements, vous verrez que vous faites la guerre à votre Dieu, à vous-même et à votre prochain : parce que vous ne voulez pas subir les ignominies de Jésus, vous prenez des dispositions toutes contraires à ses humiliations, vous aimez passionnément la vanité, vous êtes insatiables d'honneurs et de gloire, sensibles et impatients au moindre mépris ; Dieu résiste aux superbes ; les superbes donc lui font la guerre ; n'est-ce pas déclarer la guerre à un prince que d'empiéter sur son domaine, que de vouloir arracher sa couronne ? Or, la vraie couronne de Dieu, c'est l'honneur et la gloire : *Gloria et honore coronatus.* Son propre et particulier domaine, c'est l'esprit et le cœur de l'homme : *Præbe mihi cor tuum. Gloriam meam alteri non dabo.* C'est de quoi il est plus jaloux, c'est ce qu'il désire avec plus d'affection, ce qu'il demande avec plus d'instance, qu'on pense à lui, qu'on se remplisse de lui, qu'on s'occupe à l'aimer

et à l'honorer ; et vous aspirez à cet hommage, vous désirez qu'on s'amuse à penser à vous, à vous regarder, à vous admirer et à vous estimer, même dans l'église, en la présence de Dieu, une bonne fête, un jour de Pâques, et vous vous ajustez tout exprès pour cela !

Vous faites la gnerre à vous-même et à votre salut ; car vous vous privez de mille bonnes œuvres, vous pratiquez mille actions vicieuses par crainte d'un peu d'humiliation. Vous dites : Je vendrais volontiers ma charge, car je vois bien que je n'y fais pas mon salut ; mais qu'en dirait-on par toute la province ? On dirait que je suis un fou, et tel m'adore maintenant qui me foulerait aux pieds. Je m'appliquerais volontiers aux œuvres de charité, à visiter les pauvres, les prisons et les hôpitaux ; mais qu'en dirait-on par la ville ? On dirait que je suis réformé, que je n'ai pas toujours été si dévot. Je jeûnerais volontiers les vendredis et samedis ; mais qu'en dirait-on au logis ? On dirait que je suis un hypocrite. Je vois très bien que cela ne vaut rien d'aller au bal, au cours ou à la comédie, de faire tant de visites, de perdre tant de temps à me parer, tout cela me déplaît, ce n'est pas même mon humeur, c'est contre mon inclinations ; mais que ferais-je ? C'est la mode, on le fait ainsi dans le monde ; il faut vivre avec les vivants ; si je fais autrement, je serai la fable de la ville, le jouet et la risée des compagnies.

Et contre le prochain, quelle guerre n'exerçons-nous pas par cette maudite ambition ? Que de disputes, de procès, de factions et de duels, pour des préférences, des préséances et des pointilles d'honneur ? Que de querelles, de dissensions et d'inimitiés qui passent de père en fils, pour un petit mépris qu'on a fait de nous, pour une parole de travers, pour un manquement de civilité ? Quand on aurait non-seulement flétri, mais ruiné tout-à-fait ma réputation, quelle comparaison de cela et de ce qu'on a fait à Jésus ? Quelles raisons pouvez-vous avoir pour ne pas souffrir l'humiliation, qu'il n'ait eue plus puissante et mille fois plus importante ? Vous dites quelquefois : S'il n'y

allait que du bien, je ne m'en soucierais pas ; mais il y va de mon honneur, je suis obligé de le conserver; c'est une chose trop précieuse ; mes parents aussi y ont intérêt, car leur honneur est attaché au mien ; et si je perds ma réputation, la leur en sera flétrie. Si j'étais un particulier, je pourrais renoncer à mes droits ; mais je suis personne publique ; si j'endure cet affront, ma charge en sera méprisée, je ferai tort à la communauté dont j'ai l'honneur d'être partie. Jésus n'avait-il pas toutes ces raisons et beaucoup d'autres plus pressantes ? Cependant il n'en allègue pas une seule ; il ne dit pas : Si je n'étais qu'homme, j'endurerais volontiers ces opprobres; mais je suis Dieu : il n'est rien de si important, rien de si digne d'être conservé précieusement et avec jalousie, que la gloire de Dieu; il n'y a rien de si indigne de Dieu que le mépris, le déshonneur et la confusion. Si je suis déshonoré, ce déshonneur retournera par réflexion à mon Père céleste ; ce lui sera un très grand déshonneur d'avoir un fils estimé si vicieux. Si je méprise mon honneur propre, je dois avoir en recommandation celui de ma mère ; elle doit demeurer en ce monde plusieurs années après mon ascension, et elle sera toute sa vie regardée comme la mère d'un pendu, qui n'a pas bien élevé son enfant, et qui ne l'a pas châtié quand il faisait quelque faute, et qui lui a enseigné à faire mal par son mauvais exemple. La perte de ma réputation fera tort à mon Eglise et à la publication de l'Evangile ; elle empêchera la foi de ma divinité ; elle ternira l'éclat et la gloire des miracles que j'ai faits, les bons exemples que j'ai donnés, et les belles actions que j'ai pratiquées.

Ceci doit vous apprendre à tenir pour suspectes toutes les pensées que vous avez de vous piquer de préférences, de préséances et de pointilles d'honneur ; comme aussi toutes les raisons qui vous viennent de vous ressentir d'un affront, d'une injure, d'une médisance ou d'une calomnie ; défiez-vous des pensées que vous avez d'en tirer raison, d'en demander satisfaction, d'en avoir réparation, quelques belles, justes, apparentes et spécieuses qu'elles vous sem-

blent, défiez-vous-en. Ce sont des illusions d'orgueil, des avortons d'amour-propre et des productions de la nature corrompue qui vous flattent, qui vous éblouissent et qui vous trompent sous de beaux prétextes. Toutes les pensées qui vous viennent, de souffrir patiemment pour l'amour de Dieu, d'être humilié et inférieur aux autres, d'être délaissé et mis en oubli, d'être méprisé et ruiné de réputation, recevez-les comme de très bonnes pensées, de saintes inspirations, des mouvements de grâces et de lumières du Saint-Esprit. Priez Dieu de vous faire la grâce d'y consentir et d'en faire bon usage. Ne devons-nous pas imiter le Fils de Dieu en une vertu qu'il nous a enseignée à si grands frais ? Pour nous y obliger, il nous a dit que le disciple n'est pas plus que son maître.

Le pape S. Léon dit : *Humilitas nulli est erubescenda nobilium, nulli aspernanda divitum ; non enim in tantum potest humana sublimitas pervenire fastigium, ut sibi existimet pudendum, quod Deus in forma servi non est arbitratus indignum :* (in serm. 2. de resurrectione Christi.) Les nobles et les riches ne doivent point avoir de confusion de s'humilier ; car la noblesse des hommes ne peut arriver à un si haut degré d'excellence qu'ils doivent avoir honte de ce que Dieu n'a pas estimé indigne de soi. Et le Saint-Esprit nous assure : *Quanto magnus es, humilia te in omnibus*, (Eccli, 3. 20.) que plus nous sommes grands, plus aussi nous devons nous humilier. Si vous êtes petit, vous n'avez pas l'esprit bien éclairé; si vous êtes pauvre de mérite, si vous êtes d'une condition vile et basse, vous n'avez pas besoin de vous humilier, vous portez dans la bassesse de votre condition votre humilité : *Humiliatio tui, in medio tui*. Si vous êtes dans le péché mortel, tenez-vous dans l'humilité ; car il n'y a rien de plus humiliant que cet état. Si vous êtes grand et élevé sur un trône, humiliez-vous ; car souvent on est grand devant le monde, par un effet de la justice de Dieu et par réprobation. Si vous êtes riche des biens de la terre, humiliez-vous ; car peut-être Dieu vous

trouve-t-il indigne des biens du ciel. Si vous êtes grand en vertu, humiliez-vous ; car si vous êtes orgueilleux, vous perdez tout : *Humilia te in omnibus*, humiliez-vous en toutes choses comme Jésus-Christ.

S. Bernard nous dit admirablement bien : *Sine causa sum christianus, si Christum non sequor :* En vain je porte le nom de chrétien, si je refuse d'imiter Jésus-Christ ; en effet, n'est-ce pas une grande honte que le ver de terre veuille être honoré, où le Roi du ciel à été méprisé ?

Grand Dieu ! qui avez voulu que votre fils, notre Sauveur ait pris chair humaine et souffert l'humiliation de la croix, afin de nous donner un rare exemple et un puissant motif d'humilité, faites-nous la grâce d'affectionner et de pratiquer toute notre vie cette vertu qui vous est si agréable, afin que nous soyons dignes de recevoir un jour les grandes récompenses que vous avez promises aux âmes humbles, par les mérites du même Jésus-Christ, votre Fils, qui vit et règne avec vous et le Saint-Esprit, en tous les siècles des siècles. *Amen.*

SERMON CXC.

DES SOUFFRANCES DE JÉSUS EN SA PASSION.

Hi omnes defuncti sunt, non acceptis repromissionibus.
Les anciens patriarches sont morts sans voir l'accomplissement des mystères qui nous étaient promis. (Hebr. 11. 13.)

L'HISTOIRE profane nous raconte qu'un gentilhomme espagnol ayant été assassiné par la trahison d'un de ses ennemis, sa veuve qui l'aimait avec passion conserva soigneusement dans sa garde-robe, et parmi ses plus riches meubles, la robe ensanglantée de ce défunt; et comme elle avait trois ou quatre petits enfants, quand ils furent devenus un peu plus grands, elle leur montrait de temps en temps cet habit tout en sang, en leur disant d'un courage viril : Voyez, mes enfants, c'est ici la robe de celui qui vous a mis au monde, c'est un tel qui vous a faits orphelins; si vous avez quelques gouttes de sang noble dans les veines, reconnaissez celui de votre père, et répandez le sang de ce perfide qui m'a fait veuve : il faudra que vous ayez ou bien peu de courage ou beaucoup d'ingratitude, si vous ne vengez la mort de celui qui vous a donné la vie. C'était un esprit de vengeance qui l'animait; et qu'eût désavoué la charité chrétienne; mais l'Eglise a droit de nous dire la même chose; elle est l'épouse du Fils de Dieu, elle voit son divin Epoux honteusement chassé de Jérusalem, attaché à un poteau et cruellement assassiné; elle conserve précieusement, entre ses plus riches trésors, la croix, les clous, les épines et les autres instruments de sa passion; elle nous les offre de temps en temps, pour nous piquer d'un zèle et de vengeance contre le péché mortel, ce détestable parricide, cet exécrable déicide. S. Pierre en parlant des souffrances du Fils de Dieu, ne nous exhorte pas à pleurer, mais à nous armer de cette pensée : *Christo*

in carne passo, et vos eadem cogitatione armamini, non pas *lacrymamini.* C'est à quoi je dois travailler en ce discours, non pas à faire tomber de vos yeux quelques larmes de tendresse, mais à vous mettre en main les armes pour combattre le péché qui a fait mourir notre Père céleste.

En parlant de la passion de votre Fils, oserons-nous bien vous saluer, ô sainte et bienheureuse Vierge! Quand le soleil est obscurci, la lune perd sa lumière : *Sol obscurabitur*, dit le Prophète; et ensuite il ajoute : *Et luna non dabit lumen suum.* Quand nous voyons le soleil de justice éclipsé en la croix sur le Calvaire, pouvons-nous encore espérer les favorables rayons de votre grâce? Mais comme le corps de Jésus, étant privé de son âme, n'est pas pourtant privé de la divinité qui est son unique subsistance, ainsi quand vous êtes privée de Jésus, qui est votre âme et votre vie, vous n'êtes pas pourtant dépouillée de votre qualité de Vierge mère, qui est votre unique privilége; car Jésus expirant en la croix, vous a dit de chacun de nous : *Ecce filius tuus.* Si donc à la mort de Jésus, je n'ose vous honorer comme mère de Dieu, je dois toujours vous honorer comme la mère des chrétiens; et en cette qualité je vous demande pour cette action, non pas un torrent d'éloquence, mais un torrent de larmes; non des fleurs de rhétorique, mais des épines de tristesse; non de belles pointes d'esprit, mais de vives pointes de douleur; non de hautes et sublimes conceptions, mais une profonde et cordiale componction. A cet effet je vous présenterai, non pas le salut ordinaire de joie et d'allégresse, mais cette lamentable et funeste élégie :

Sancta Mater, istud agas;
Crucifixi fige plagas
Cordi meo valide.

IDEA SERMONIS.

Exordium. A. *Merito fit eclipsis in morte Christi.*
Primum punctum. B. *Causa efficiens dolorum Chriti est justitia Dei et odium ejus in peccatum.*
Secundum puntum. C. *Causa materialis est;* 1° *Corpus Christi valde sensibile.* — D. 2° *Anima.*
Tertium punctum. *Causa formalis est sensus maximorum cruciatuum:* E. 1° *In anima.* — F. 2° *In corpore.*
Quartum punctum. G. *Causa finalis : ut satisfieret ardenti Christi amori et desiderio patiendi; quod probatur ex iis quæ dixit et fecit ante passionem.* — H. *In passione.* — I. *Post passionem.*
Conclusio. L. *Moralis exhortatio ad redamandum Christum :* 1° *Scriptura.* — M. 2° *Patribus.* — N. 3° *Comparatione.* — O. 4° *Instructionibus :* 1° *Amare Christum amore compassionis, benevolentiæ, appreciativo.* — P. 2° *Vitare peccata quæ mortem Christo intulerunt :* 1° *Avaritiam Judæ.* — Q. 2° *Cæcitatem mentis in populo.* — R. 3° *Respectum humanum in Pilato.* — S. 4° *Instructio : Timere justitiam Dei.*

EXORDIUM.

A. — (*Merito fit eclipsis, etc.*) *Aut Deus naturæ patitur, aut mundi machina dissolvitur*, fait-on dire à S. Denis l'aréopagite, encore païen, quand il vit l'éclipse extraordinaire du soleil qui arriva miraculeusement le jour du vendredi saint par toute la terre habitable. Ce fut un premier mouvement, une saillie, et comme un éclair de son esprit ; mais s'il eût su au vrai ce qui se passait dans le monde, et qu'il y eût fait réflexion, il eût dit, non disjonctivement, mais conjointement ces deux paroles : La machine du monde doit s'en aller en pièces et retomber en son premier chaos, puisque le Dieu de la nature souffre et meurt par la main des hommes. Quand il y a danger de vide en l'univers, les éléments s'oublient et démentent leur

inclination naturelle ; le feu descend en bas, l'eau monte en haut pour empêcher le vide. Quand un père de famille est assassiné en sa maison, tous les domestiques sont punissables et peuvent être appliqués à la question, dit la loi. Quel vide, Messieurs, quelle éclipse, quelle privation, quelle perte, quand le Dieu de l'univers, l'être des êtres, l'auteur de la nature, le principe de toutes les créatures, vient à mourir ! Quelle angoisse, quelle détresse, quelle convulsion ne devons-nous pas souffrir dans un si funeste malheur !

Remettant au Vendredi saint à vous établir l'histoire et les circonstances de la Passion, je me contenterai aujourd'hui de vous parler des quatre causes qui ont coopéré à la grandeur des souffrances du Fils de Dieu.

Les philosophes païens désirent tout savoir, et disent avec Aristote : *Intellectus est omnia.* Les philosophes chrétiens, c'est-à-dire les chrétiens qui aiment la vraie sagesse, ne désirent savoir qu'une chose, et disent avec l'Apôtre : *Non judicavi me scire aliquid inter vos, nisi Jesum Christum, et hunc cruxifixum :* (1. Cor. 2. 2.) Je ne veux rien savoir que Jésus-Christ crucifié. Savoir une chose, c'est la connaître par ses causes ; donc pour savoir combien grandes ont été les souffrances du Fils de Dieu en sa passion, il faut en considérer les quatre causes : l'efficiente, la matérielle, la formelle et la finale. La cause efficiente, c'est la justice de Dieu et la haine qu'il a du péché ; la matérielle, c'est une âme faible et languissante, un corps tendre et délicat au dernier point ; la formelle, c'est le sentiment des plus vives et piquantes douleurs qui aient jamais été souffertes en ce monde ; la finale, c'est de satisfaire au désir ardent que Jésus-Christ avait d'endurer pour l'amour de son Père et pour le salut des hommes.

PRIMUM PUNCTUM. — *Causa efficiens, etc.*

B. — (*Odium ejus in peccatum.*) On dit ordinairement en la morale que la volonté est au regard du bien et du mal ce que l'entendement est au regard du vrai et du faux. La lumière par laquelle nous connaissons qu'une chose est

fausse, c'est la connaissance que nous avons de la vérité qui lui est contraire ; et plus nous connaissons une vérité, plus évidemment savons-nous la fausseté de ce qui lui est opposé ; il en est de même de l'amour et de la haine dans la volonté ; plus l'amour que nous avons pour un objet est grand et ardent, plus la haine que nous portons à celui qui nous en a privé ou qui lui a fait mal est âpre et violente. Vous haïssez beaucoup celui qui a tué votre enfant, peu ou point du tout celui qui a tué l'enfant de votre voisin, parce que vous aviez beaucoup d'amour pour votre enfant, et peu ou point du tout pour l'enfant de votre voisin.

Or Dieu s'aime lui-même d'un amour infini, car la grandeur de l'amour qu'on porte à un objet se mesure par la grandeur de la bonté qu'on aime, par la grandeur de la connaissance qu'on a de cette bonté, et par la grandeur de la puissance et de la faculté qu'on a d'aimer. L'objet que Dieu aime est infini, car c'est sa bonté divine ; la connaissance qu'il a de cette bonté est infinie, car il la connaît par lui-même et par son essence ; la puissance qu'il a d'aimer et infinie, et infiniment active, car c'est sa volonté toute-puissante ; et comment est-ce que l'amour ne serait pas infini, vu que l'objet, la connaissance et la puissance d'aimer sont infinis ? Si Dieu ne connaissait pas que sa bonté est infiniment aimable, il serait ignorant ; si connaissant que sa bonté est infiniment aimable, il ne pouvait pas l'aimer infiniment, il serait impuissant ; si connaissant que sa bonté est infiniment aimable, et la pouvant aimer infiniment, il ne voulait pas l'aimer autant qu'elle mérite, il serait méchant. Enfin, si rien de fini ne peut produire l'infini, il paraît que la connaissance que Dieu a de sa bonté est infinie, puisque cette connaissance produit une personne infinie, à savoir son Verbe ; il paraît que l'amour qu'il a pour sa bonté est infini, puisque cet amour produit une personne infinie, à savoir le Saint-Esprit.

De tout ce raisonnement, il s'ensuit par une bonne conséquence que la haine que Dieu porte au péché lui est essentielle et nécessaire, c'est-à-dire qu'il est obligé par sa nature et par la condition de son être d'avoir en horreur le

péché, et que cette haine est immense, incompréhensible et infinie; car, par la même lumière par laquelle il connaît la grandeur de sa bonté, par la même lumière il connaît la grande malice du péché qui lui est diamétralement et infiniment opposée. Par le même amour par lequel il aime sa bonté infinie, par le même amour et par le même acte de volonté, il abhorre et déteste le péché; et l'on peut dire que par le même principe par lequel le Verbe divin est engendré, par le même principe par lequel le Saint-Esprit est produit, par ce même principe le péché est abhorré de Dieu.

O grandeur infinie de Dieu! ô bonté! ô lumière! ô amour! ô haine immense et incompréhensible! disons donc, et avec raison : O malice infinie du péché! qui est commis contre un Dieu infini, qui est opposé à cette bonté infinie, qui est connu par cette beauté infinie, qui est abhorré par cet amour infini, qui est puni et châtié par cette haine infinie! Voulez-vous donc savoir combien grandes sont les douleurs de Jésus en sa passion? Ne regardez pas seulement la cruauté des bourreaux qui le tourmentent, ne regardez pas seulement la rage des furies infernales qui se sont déchaînées contre lui, mais regardez la puissance de Dieu, la rigueur de sa justice, la haine naturelle, nécessaire et infinie qu'il porte au péché. Le Père éternel ne se contente pas de le livrer entre les mains des juges et des bourreaux; mais lui-même appesantit sur lui sa main rigoureuse, lui-même opère en son Fils des aridités, des sècheresses et des désolations inexplicables. Il dit par son Prophète : *Propter scelus populi mei percussi eum* : Je l'ai frappé à cause des péchés de mon peuple. Et ailleurs le Prophète dit : *Vidimus eum quasi leprosum percussum a Deo*, nous l'avons vu comme un lépreux frappé de la main de Dieu; et afin qu'on ne puisse répondre que le Père ne l'a frappé que par l'entremise des hommes, en le livrant entre leurs mains, il distingue ces deux tourments, celui de la part de son Père d'avec celui de ses ennemis : *Quoniam quem tu percussisti, persecuti sunt, et super dolorem vulnerum meorum addiderunt.* (Psal. 68. 27.)

Plus une substance a de forme et moins elle a de matière, plus elle est puissante et efficace pour agir; car c'est le propre de la forme d'agir et de la matière de souffrir; nous le voyons dans les créatures inanimées et animées. Entre les éléments, le feu qui a moins de matière est plus actif et plus pénétrant; la terre, qui n'est presque que matière, demeure oisive, si elle n'est cultivée par les hommes et rendue féconde par les astres; entre les créatures vivantes, l'ange qui est un pur esprit exempt et dégagé de toute sorte de corps, est plus actif que plusieurs hommes; un seul ange défit en une nuit cent quatre-vingt mille soldats. Dieu est affranchi de toute matière et physique et métaphysique; Dieu est tout esprit, tout vie, tout forme et tout acte, il est ὁλος νῶς, dit S. Clément d'Alexandrie; ὁλος μορφη, dit Orphée. Il est acte pur, dit S. Thomas, oh! qu'il agit vivement, puisque c'est un agent qui est tout vie! oh! qu'il agit puissamment, puisque c'est un agent tout forme! oh! qu'il agit terriblement, puisque c'est un agent infini! oh! qu'il opère activement, puisque c'est un agent qui est tout acte! oh! qu'il agit efficacement en la passion de son Fils, puisqu'il agit immédiatement et par soi-même, sans l'entremise d'aucun instrument qui puisse émousser par sa pesanteur l'activité de son opération! Jésus avait sur lui les péchés de tous les hommes qui sont, qui seront et qui ont été, et non seulement des fidèles, mais encore des infidèles : *Posuit Deus in eo iniquitates omnium nostrûm, ipse est propitiatio pro peccatis nostris; non pro nostris autem tantum, sed etian pro totius mundi.* (Isa. 53. 6.–1. Joan. 2. 2.) Je sais bien qu'à cause de la dignité de sa personne, la moindre de ses souffrances satisfaisait infiniment; mais je sais aussi qu'à cause de l'infinie majesté de Dieu, le moindre péché mortel est une injure infinie et infiniment punissable. Prenons un des moindres péchés mortels qui ait jamais été commis, une parole ou une pensée volontaire de blasphème, ce péché est une injure infinie; quand il n'y aurait que cela, pour y satisfaire à la rigueur, il faut qu'un Dieu y soit employé, il faut qu'un Dieu s'incarne et y satisfasse. Comme

donc la moindre des actions ou souffrances de Jésus est infinie et infiniment satisfactoire, aussi la moindre des offenses mortelles est infinie et infiniment punissable. Quand donc il n'y aurait eu qu'un péché mortel au monde, et qu'une action et une souffrance de Jésus-Christ, voilà deux choses infinies qui se correspondent, une offense infinie, et une satisfaction infinie. Quoi donc, Jésus qui a tant en recommandation l'honneur de son Père, la gloire de sa justice, qu'il s'est fait justice pour nous, n'ajoutera-t-il rien pour la diversité, la multitude et l'énormité des autres péchés? Quand il ne serait caution que d'un seul péché, il donnerait une satisfaction infinie, qu'ajoutera-t-il donc pour tant de péchés si énormes, si divers et en si grand nombre, sinon des souffrances horribles? Il est responsable devant son Père, il est punissable au parquet de la justice divine, il est justiciable à la face de Dieu et des anges pour tous les péchés mortels, véniels, originels, actuels, d'omission, de commission, de pensées, de paroles et d'œuvres qui ont été, qui sont et qui seront commis. Que d'injustices se commettent en tout l'univers! que de cruautés, que de sacriléges, d'impiétés et de méchancetés noires et diaboliques! que de trahisons, de meurtres, de vols et d'empoisonnements se font et se sont faits depuis que le monde est monde! Jésus en est chargé, il en est responsable, il y doit satisfaire, il est obligé à la réparation, à tous dommages-intérêts; il en doit être puni, autant que si lui-même était larron, adultère, meurtrier et empoisonneur : *Effundam iram meam super te, et complebo furorem meum.* (Ezech. 7. 8.) Je répandrai, dit Dieu par son prophète, en parlant à son Fils, je déchargerai sur vous toute mon indignation, je rassasierai ma colère et ma fureur sur vous. Oh! combien grandes devaient être les douleurs qui assouvirent la colère de Dieu et la haine infinie qu'il porte au péché, et à un si grand nombre de péchés!

Mais notre esprit est trop limité pour pénétrer ce qui est infini, pour concevoir la très redoutable et très équitable justice de Dieu qui abhorre infiniment le péché, et pour

comprendre la très effroyable et très monstrueuse malice du péché, qui mérite des vengeances et des punitions infinies. Voyons la seconde cause qui a contribué à la grandeur de ses souffrances.

SECUNDUM PUNCTUM. — *Causa materialis est.*

C. — (1° *Corpus ejus valde sensibile.*) Quand on veut juger sainement de la difficulté qui est à supporter un fardeau, on ne le considère pas seulement en lui-même et en sa propre pesanteur, mais au rapport qu'il a aux forces de celui qui le doit porter ; et pour connaître parfaitement la grandeur d'une douleur, il ne faut pas seulement la considérer en elle-même, mais on doit avoir égard à la force ou à la faiblesse du corps, à la vigueur ou à la faiblesse de l'esprit de celui qui la souffre. Un homme fort et robuste reçoit en se jouant un coup de lancette, une ventouse ou autre chose semblable, dont la seule appréhension fait frémir une femme; un gentilhomme délicat est en danger de mourir, de ce dont un villageois ne serait pas seulement malade, d'un peu de serein, d'un petit excès de travail. Tout cela contribue à augmenter les douleurs du Sauveur; car il souffre en une âme faible, en un corps tendre et délicat, s'il en fut jamais.

D. — (2° *Anima.*) Il est vrai qu'il est Dieu tout-puissant, compréhenseur et bienheureux, dès le premier instant de sa conception, mais cela ne lui sert de rien pour endurer avec plus de courage. Sa Divinité toute-puissante et sa béatitude surnaturelle, abandonne la partie inférieure de son âme à sa faiblesse naturelle. C'est de quoi il se plaint sur la croix, en criant d'une manière fort touchante : *Deus meus, Deus meus!* Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous délaissé ? Il n'y a pas en hébreu *Adonai*, mais *Eloi*, c'est-à-dire : Mon Dieu, qui êtes ma force et ma vigueur, pourquoi m'avez-vous délaissé? Job disait en la personne du Sauveur : *Non est auxilium mihi in me :* (Job. 6. 13.) Je n'ai rien en moi qui me prête la main pour me fortifier ; et le Psalmiste : *Dereliquit me virtus mea.* (Psal. 37. 11.)

C'est-à-dire que sa force intérieure était toute flétrie, la vigueur de son âme toute épuisée, son esprit est si faible, si abattu et si découragé, que par la seule appréhension des douleurs, il tombe, et s'évanouit au jardin des olives : *Cœpit contristari et mœstus esse.* Il tombe en défaillance de cœur : *Procidit in faciem suam ;* il ne dit pas : *Prostravit se.*

S'il a le cœur si languissant, il a le corps plus délicat et plus sensible encore. Il dit par son prophète : *Ego vermis et non homo.* (Psal. 21. 7.) Il n'est rien de si faible, de si nu et de si désarmé qu'un ver. Il n'a point de défense, d'écaille, de poil, d'os, de cartilage ; il est si faible qu'il ne peut pas s'élever, il est toujours abattu et rampant contre terre, si sensible qu'il ne peut souffrir qu'on le touche tant soit peu, et entre tous les vers, celui qui est engendré dans le bois, est le plus mince et le plus délicat. Ce n'est presque qu'un peu d'air caillé, un peu de peau vivante et animée. Jésus en est de même : *Quasi tenerrimus ligni vermiculus, ego vermis et non homo.* (2. Reg. 23. 8.) Son corps n'est formé que du sang le plus délié d'une vierge tendre et délicate : ayant reçu d'elle sa naissance, il en a tiré la faiblesse. C'est le Saint-Esprit qui l'a organisé, il l'a fait de la meilleure constitution qui ait jamais été en aucun homme ; un corps est d'autant plus sensible qu'il a un tempérament plus juste.

TERTIUM PUNCTUM. — *Causa formalis, etc.*

E. — (1° *In anima.*) Et toutefois, dans une âme si abattue, dans une chair si tendre et délicate, dans un âge auquel les sens sont les plus vifs, dans une complexion si sensible, il a souffert les plus piquantes douleurs et les plus effroyables tourments qui puissent s'imaginer. Il disait dans le jardin en parlant des douleurs de son âme : *Tristis est anima mea usque ad mortem :* Mon âme est triste jusqu'à mourir, si je ne l'empêchais, pour endurer de plus en plus.

Quelque part qu'il porte la vue au ciel, sur la terre, aux enfers, il a des objets de très grande tristesse, son âme est

attachée à une très dure croix, avant que son corps soit crucifié; et la croix de son âme lui est beaucoup plus rude, plus cruelle et plus insupportable, que celle de son corps. Les trois clous de cette croix intérieure sont les offenses faites à son Père qui est au ciel, la compassion de sa Mère qui est sur la terre, et la damnation de ses frères qui tombent en enfer. La philosophie dit qu'une douleur est d'autant plus vive et plus piquante, qu'elle est reçue dans une puissance plus épurée et plus immatérielle. Jésus est noyé de tristesse dans toutes les parties de son âme, παράλυπος, *undequaque tristis*, même dans la partie supérieure, qui est toute spirituelle; c'est en cette partie qu'il est bienheureux, et sa béatitude contribue à accroître sa peine. S. Laurent-Justinien dit que(*altissimo divinitatis consilio factum est ut tota divinæ fruitionis gloria in eo militaret ad pœnam:* (S. Laur. Justinian. de triumphali Christi agone cap. 3.) Que son âme voit Dieu face à face, qu'elle est éclairée de la lumière de gloire, qu'elle connaît clairement la grandeur de la majesté de Dieu, la malice du péché, l'opposition qui est entre Dieu et le péché, l'énormité et l'injure que le péché fait à Dieu, qu'elle aime Dieu d'un amour très ardent et excessif, et qu'ainsi il ne peut que s'attrister excessivement, en voyant un nombre innombrable de péchés commis contre cette très haute, adorable et aimable Majesté. Les blessures de son corps ne lui sont faites que par la main des bourreaux, main à la vérité cruelle et inhumaine, dont l'activité toutefois est toujours bornée et finie; mais la blessure de son cœur lui est faite par la main de son amour, par l'amour qu'il porte à son Père, amour immense, ineffable et incompréhensible; si une âme qui aime bien Dieu pouvait avoir autant de contrition qu'elle en désirerait, oh! qu'elle serait percée de douleur! qu'elle se noierait volontiers dans ses larmes! oh! qu'elle calcinerait et réduirait bientôt son pauvre cœur en poudre! Jésus a autant de douleur qu'il en désire avoir, il en a et en désire autant qu'il a d'amour pour son Père; sa douleur va de pair avec son amour, quand il ne verrait qu'un seul péché com-

mis contre celui qu'il aime tant, il s'en affligerait infiniment ! hé combien donc doit-il être affligé, quand il en voit un si grand nombre, si différents et si énormes !

L'amour qu'il a pour sa Mère, est un autre clou qui lui perce le cœur et qui l'attache à cette croix intérieure ; il la voit présente à tous les mystères de sa passion, il voit que toutes les plaies de son corps sont réunies et ramassées au cœur virginal de cette Mère bien-aimée ; la compassion de sa mort le met en plus grande peine que sa mort même : *Virtus unita est fortior quam dispersa.*

S'il regarde en bas, *tristis est anima ejus.* Il voit les supplices de l'enfer, où tant de personnes seront plongées, nonobstant sa passion. Il voit que nos plaies sont si incurables, notre mal si envenimé, notre stupidité si opiniâtre, que nous abusons de son sang, de sa mort, de ses mérites, et qu'après tant de remèdes, nous nous damnons pour des bagatelles, et que ce qu'il endure pour nous, servira d'huile et d'aliment à la justice de Dieu, pour punir plus rigoureusement les atteintes de notre ingratitude : *O ingens dolor cordis mæstissimi Jesu! tot corporis sui flagella, tot sanguinis alvei, tot passionum genera, sicut sunt piis salutis remedia, sic erunt pro impiis divinæ vindictæ irritamenta perpetua.*

F.—(2° *In corpore.*) En son corps précieux et adorable, il a souffert les plus horribles tourments que la cruauté ingénieuse des hommes, et que la rage désespérée des démons a su inventer. S. Thomas (3. p. q. 46. art. 6. in corpore.) conclut qu'ils ont été plus rudes et plus sensibles que tous les supplices qui ont jamais été soufferts par aucune créature, excepté ceux de l'enfer et du purgatoire. Le prophète Isaïe le nomme *virum dolorum* (Isai. 53. 3.) l'homme de douleur ; Abel a été assassiné, Zacharie lapidé, Isaïe scié, le Lazare couvert d'ulcères dans toutes les parties de son corps, pas un d'eux n'est appelé *vir dolorum.* Comme l'Antechrist est nommé par S. Paul *homo peccati*, (2. Thess. 2. 3.) parce qu'il sera tout abandonné et prostitué au péché, ainsi le Sauveur est appelé *vir dolorum*,

parce qu'il a été tout percé et tout pénétré de douleurs, exposé, sacrifié et abandonné entièrement aux souffrances. Ajoutez ce qu'il a enduré dans les parties les plus sensibles de son corps : en la tête, où est l'origine des nerfs, qui porte le sentiment par tout le corps, et au milieu des mains et des pieds où les nerfs se rassemblent et s'unissent. Job en fut un tableau raccourci et une figure bien expresse. Dans son âme il était si abattu, si ennuyé et si accablé de mélancolie, qu'il ne reposait ni jour ni nuit, qu'il ne recevait aucune consolation. La nuit, il désirait l'aube du jour, et le matin, il lui tardait que la journée fût passée : *Si dormiero, dicam : quando consurgam ? et rursum expectabo vesperam, et replebor doloribus usque ad tenebras.* (Job. 7. 4.) Quant à son corps, il était si couvert d'ulcères, qu'il ne pouvait se tenir ni debout, ni assis, ni couché ; pour peu qu'on le touchât, il était à la gêne, il désirait être suspendu en l'air, afin que rien ne le touchât quelque part que ce fût, *elegit suspendium anima mea.* (Job. 7. 15.)

QUARTUM PUNCTUM. — *Causa finalis, etc.*

G. — (*Ante passionem.*) Mais la cause finale des souffrances du Fils de Dieu en fait encore mieux connaître la grandeur. Son Père l'a abandonné à la puissance des ténèbres et à la fureur des bourreaux, pour contenter et satisfaire le désir insatiable qu'il avait d'endurer pour la gloire de Dieu et pour le salut des hommes.

Nous voyons dans l'Evangile qu'il allait toujours aspirant et haletant continuellement après sa mort et sa passion qu'il appelait un breuvage ; il la comparait à un bain : *Potestis bibere calicem quem ego bibo, aut baptismo quo ego baptizor, baptizari ?* (Marc. 10. 38. Le breuvage rafraîchit au-dedans, et le bain au-dehors. Ses douleurs intérieures lui étaient un breuvage, et ses douleurs extérieures un bain, parce qu'il les reçut comme un rafraîchissement de l'amour ardent qu'il nous portait et du désir enflammé qu'il avait d'endurer pour nous.

Il lui semble que c'est trop peu de comparer sa passion

à un rafraîchissement, il la compare à des noces : *Videte regem in diademate quo coronavit eum mater sua in die desponsationis, et lætitiæ cordis ejus.* (Cant. 3. 11.) Et c'est encore pour cette raison qu'Isaïe l'appelle *virum dolorum*, l'époux de la douleur. Heureux mariage par lequel nous sommes engendrés à la vie spirituelle et céleste ! Aussi il s'appelle le Fils du Dieu vivant, pour se distinguer de nous qui sommes les enfants de Dieu souffrant et mourant. Le jour des noces est un jour de délices, de plaisir et de contentement ; le jour de la passion est un jour de joie et d'allégresse au cœur amoureux de Jésus : *In die desponsationis et lætitiæ cordis ejus, cordis*, dit-il, non pas *corporis ;* le jour des noces paraît ordinairement fort court, à cause des récréations et des joies qu'on y a. Jésus souffre si volontiers pour nous et avec tant de contentement, que le jour de sa passion ne lui a duré qu'une heure ; il appelle le temps du jugement un jour : *De die autem illa nemo scit*, parce qu'il le fera comme à regret et à contre cœur ; mais le jour de sa passion, qui a été le jour de ses délices, à cause du grand amour qu'il nous a porté, il ne lui a semblé qu'une heure : *Sciens Jesus, quia venit hora ejus.*

Aux noces on fait des festins, et Jésus, pour témoigner la joie de son cœur, en allant à la passion, fait un festin à ses apôtres. On ne lit point dans l'Ecriture sainte qu'il ait fait de banquet si somptueux, qu'il ait eu à sa table du pain de froment, qu'en ce jour ; et afin que rien ne manque à la solennité de ces noces, n'ayant jamais chanté en sa vie, il entonne avec ses apôtres une hymne mélodieuse, comme l'épithalame et le cantique d'amour de ce mariage sacré : *Et hymno dicto, exierunt in montem Oliveti :* ὑμνήσαντες, dit le grec de S. Luc, pour signifier que Jésus tint aussi sa partie en ce concert ; il y a bien plus, sa passion ne lui est pas seulement un bain ni seulement un jour de noces, mais c'est encore à son avis sa béatitude et sa félicité. En S. Matthieu, (20. 18.) il dit à ses apôtres : Nous allons à Jérusalem où je serai trahi, livré à mes ennemis, flagellé et mis à mort ; S. Pierre le tire à part, et par un zèle indis-

cret veut lui persuader de quitter ce dessein et de changer la résolution qu'il avait prise de mourir : *Timens perdere morientem quem confessus fuerat vitæ fontem* , dit S. Augustin. Jésus contre sa coutume le renvoie rudement, avec un témoignage de colère, avec des paroles piquantes, même avec quelque sorte d'injure en apparence : *Vade, Satana, scandalum es mihi !* Arrière d'ici , Satan, vous me scandalisez ! Le propre métier de Satan c'est de détourner les hommes de leur béatitude. Le scandale , dit saint Thomas, c'est une parole ou action qui devient pour notre prochain une occasion de s'égarer de sa dernière fin. Quand S. Pierre veut dissuader Jésus du dessein de sa passion , Jésus l'appelle Satan , et dit qu'il le scandalise , parce qu'il estime sa passion comme sa félicité, sa béatitude et sa dernière fin : *In finem dilexit eos.* Les prophètes de Jésus connaissaient bien son humeur, ses inclinations et ses désirs. Au mystère de la transfiguration qu'il avait choisi pour donner à son corps un petit essai de sa gloire et un peu de trève à ses fatigues, ils ne lui parlent pas de sa gloire, de ses grandeurs et de ses qualités, mais pour complaire à son génie et flatter ses affections, ils ne l'entretiennent que de ce qu'il aime , ils ne lui parlent que de l'excès d'amour qu'il devait faire paraître à Jérusalem le jour de sa passion : *Dicebant excessum quem completurus erat in Jerusalem.* Il devait l'achever ; il l'avait donc commencé ? Oui , il avait commencé de souffrir à Nazareth, à Bethléem, au sein de la Vierge. Le commencement de sa vie fut le commencement de ses souffrances. Il disait à S. Jacques et à S. Jean: Pouvez-vous boire le calice que je bois ? il ne dit pas que je boirai , mais que je bois : *Potestis bibere calicem quem ego bibo?* (Marc. 10. 38.) Il souffrait des douleurs intérieures très piquantes à la vue des offenses qui se commettaient contre Dieu son Père ; il souffrait par compassion des âmes qui se perdaient, il souffrait par le grand désir qu'il avait de souffrir : *Quomodo coarctor donec perficiatur ?*

Désir si vif, si ardent , si pressant , et , si je l'ose dire , si impatient que son sang ne peut attendre la violence des

bourreaux, les efforts des fouets, des clous et des épines; il sort de lui-même au jardin, et il se répand en si grande abondance, qu'après avoir trempé ses vêtements, il coule à terre comme un ruisseau : *Sudor sanguinis decurrentis in terram;* et pour une goutte qu'il verse, il en voudrait répandre un océan.

H. (*In passione.*) Pour une douleur qu'il endure il en voudrait endurer cent mille; aussi la plaie de son côté, l'ouverture de son cœur est toute seule pour le moins aussi grande que les quatre plaies des pieds et des mains tout ensemble. Quand il parle à saint Thomas de sonder les plaies des pieds et des mains, il lui dit d'y mettre le doigt : *Infer digitum tuum in loca clavorum;* mais quand il parle de l'ouverture du cœur et de la plaie de son côté sacré, il lui commande d'y mettre la main tout entière : *Mitte manum tuam huc.* Et lisant le Nouveau Testament, j'ai remarqué que les saints évangélistes, dans l'histoire de la Passion, ajoutent très souvent, Jésus endurait selon ce que les Ecritures en avaient prédit : *Ut adimpleretur quod dictum est per prophetam; Ut impleretur Scriptura;* ce qu'ils ne font pas si souvent dans le récit de la vie et des miracles du Fils de Dieu. Et en particulier, quand saint Jean dit que les soldats ayant brisé les jambes aux deux larrons pour avancer leur mort, ne touchèrent point à Jésus, parce qu'il avait déjà rendu l'âme, il ajoute que cela se fit pour accomplir l'Ecriture qui défendait absolument de rompre aucun de ses os : *Hoc autem totum factum est, ut adimpleretur Scriptura quæ dicit : Os non comminuetis ex eo.* C'est que le Père éternel s'est comporté envers son Fils comme un père de famille se comporte envers son fils qui est un prodigue. Un gentilhomme qui envoie son fils au collége pour étudier ou à l'académie pour apprendre à faire des armes, s'il connaît que son fils est trop libéral, il lui prescrit de point en point tout ce qu'il veut qu'il dépense et lui défend de passer ces limites; si bien que le gouverneur qui conduit cet enfant fait les parties de sa dépense, il met toujours à chaque article : Par le comman-

dement de monsieur son père : Dix écus pour telle chose, selon les ordres de monsieur son père. C'est ainsi que Dieu en use à l'égard de son Fils, car le Père éternel voyant bien que son Fils serait trop libéral, et trop prodigue de souffrances et d'amour à l'égard des hommes, et que si on le laissait faire il se ferait peut-être démembrer, qu'il endurerait jusqu'à la fin du monde, et qu'il voudrait être réduit en poussière pour honorer son Père et pour l'amour des hommes, pour cela, comme à un prodigue de son sang et de soi-même, le Père lui a ordonné de point en point dans les prophètes tout ce qu'il devait endurer; et les évangélistes décrivant et comme faisant les parties de ce que Jésus a souffert, ajoutent toujours : Et cela par le commandement du Père ; Et cela pour accomplir l'Ecriture qui l'ordonne. Et en particulier, S. Jean dit qu'on ne toucha point à ses os, parce que l'Ecriture le défendait ; signifiant que si elle ne l'eût défendu, que si son amour excessif et sa prodigalité n'eût eu pour bride cette défense, il eût encore voulu souffrir ce tourment et se faire réduire en poussière, tant il désirait souffrir pour nous.

C'est ce qui remplit d'étonnement le juge qui le condamna, Pilate admira deux choses dans la passion du Sauveur. Il s'étonna de voir combien il appréhendait peu la mort puisqu'ayant son juge favorable, et étant juste et innocent, il ne répondait rien aux fausses accusations qui étaient dressées contre lui, et ne disait pas un seul mot pour sa justification. En second lieu, Pilate s'étonna quand il apprit du Centenier qu'il avait sitôt expiré sur la croix. Car en effet, selon le cours ordinaire des autres crucifiés, il ne devait pas sitôt mourir; mais les passions de son âme et la sensibilité de son corps étaient à sa discrétion; il aimait, il craignait, il avait de la tristesse et il sentait les douleurs aussi vivement qu'il voulait. Il se fit donc si sensible aux tourments, il se rendit les douleurs si aiguës, si vives, si perçantes et si pénétrantes, qu'il en mourut d'angoisse, comme a remarqué S. Thomas : (3. p. q. 46. a. 6.) La violence des douleurs, l'effort et l'excès des souffrances, détachèrent son âme d'avec son corps précieux.

I.—(*Post passionem.*) La mort éteignit sa vie, mais elle ne put pas éteindre son amour; ne pouvant plus endurer après sa résurrection, et l'état de sa béatitude le rendant incapable de mourir, il pense continuellement à sa mort et à sa passion; il en parle, et il se la rend présente, puisqu'il a conservé en son corps glorieux les cicatrices de ses plaies, les stigmates des clous et de la lance, afin d'avoir toujours devant les yeux les enseignes et le souvenir de sa douloureuse passion : *Oblivioni detur dextera mea, si non meminero tui.* Et il les propose éternellement aux âmes bienheureuses, pour être l'objet de leurs adorations, de leurs louanges et de leurs bénédictions : *Dignus est agnus qui occisus est.* Depuis qu'il est monté au ciel, il a parlé à deux de ses apôtres, à S. Jean en l'île de Pathmos et à S. Paul quand il fut ravi au troisième ciel, et c'a été pour les entretenir de sa passion et de sa mort; à S. Jean il disait : *Et vivus, et fui mortuus :* J'étais le Dieu vivant, j'étais la source de la vie et la vie même, et j'ai daigné mourir pour les hommes. Les grands secrets qu'on découvrit à S. Paul dans le troisième ciel, les mystères ineffables et incompréhensibles qu'il y apprit de la bouche du Sauveur même, n'étaient que les mystères de sa mort et de sa passion; car il disait depuis, qu'il ne savait rien que la croix, les souffrances et la mort de Jésus crucifié : *Nihil arbitratus sum me scire, nisi solum Jesum, et hunc crucifixum.* Et en demeurant parmi nous dans cette vallée de misères, et n'y pouvant plus souffrir, pour flatter en quelque façon cette grande inclination qu'il a de mourir, il contrefait continuellement sa mort, il meurt sans cesse mystiquement et par représentation; il est immolé à chaque moment au redoutable mystère de la messe, par un sacrifice sanglant en apparence, quoique non sanglant en effet : αὔτως θυόμενος, dit le premier concile de Nicée. C'est ce qui fait dire à S. Bernard qu'il n'y a rien qui nous témoigne mieux l'amour très ardent et excessif qu'il nous a porté que le calice d'amertume qu'il a daigné prendre pour notre salut.

Amour de tendresse. Les juifs, en le voyant pleurer au-

près du tombeau de Lazare, disaient entre eux : Voyez comme il l'aimait tendrement : *Ecce quomodo diligebat eum.* S'il montrait la compassion et la tendresse de son amour en répandant des larmes, combien plus en versant son sang et en le versant en si grande abondance ! S. Jérôme, voulant faire le panégyrique d'une âme éminente en sainteté, disait : Quand tous les membres de mon corps deviendraient des langues, je ne pourrais assez dignement célébrer ses louanges. Quand nous voulons exprimer une grande douleur, nous disons : Il faudrait verser des larmes de sang. C'est ce que Jésus-Christ fait au jardin pour pleurer dignement nos péchés et l'aveuglement qui nous les fait commettre; il change tous ses membres en yeux, et il répand des larmes de sang par toutes les parties de son corps, tant nos misères sont déplorables, tant sa douleur est excessive, tant son amour est tendre et passionné !

Amour de bienveillance. Quelques-uns se contentent de montrer leur amour par des compliments et par des offres de service : *Dicunt et non faciunt.* C'est un amour faux et supposé. Le vrai amour de bienveillance se montre en faisant, en donnant ou en endurant pour celui que l'on aime. Voulez-vous voir ce que Jésus a fait pour vous, regardez-le entre les mains de la Vierge. Voulez-vous voir ce qu'il a donné pour vous, regardez-le entre les mains du prêtre. Voulez-vous voir ce qu'il a enduré pour vous, regardez-le entre les mains des bourreaux. Qu'a-t-il fait pour vous ? il s'est fait homme, il s'est fait chair, il s'est fait enfant de deux ans, de deux jours et de deux heures; il s'est fait esclave et il s'est réduit au néant : *Formam servi accipiens, exinanivit semetipsum.* Ce qu'il a donné pour vous, c'est son corps, son âme, son sang, sa divinité, et cela avec tant de libéralité, qu'il lui semble quasi n'avoir rien donné : *Si dederit homo omnem substantiam, pro dilectione, quasi nihil despiciet eam.* Ce qu'il a enduré pour vous, ce sont des affronts très ignominieux, des supplices très longs et très rigoureux dans toutes les parties de son corps : *Sic Deus dilexit.* En doutez-vous encore ? pouvez-vous donc douter de la sincé-

rité et de la cordialité de son amour ? En voilà de bonnes preuves, autant de gouttes de sang qui coulent de ses sacrées plaies, autant de témoignages bien évidents de l'affection qu'il vous a portée ; autant de flétrissures qu'il y a en sa chair adorable, autant de bouches et de langues qui vous prêchent sa charité ; enfin, autant d'ouvertures qu'il y a en son corps, autant de fenêtres à travers lesquelles vous pouvez voir clairement sa dilection cordiale : *Patent tibi viscera pèr vulnera, patet arcanum cordis per foramina corporis.*

Amour appréciatif, amour d'estime et de préférence. Il vous a préférés aux anges, il n'a pas racheté les anges perdus qui étaient en si grand nombre, qui avaient une nature si noble et si excellente, qui n'avaient commis qu'un péché, qui l'eussent aimé si ardemment, qui lui eussent rendu de si grands services. Qu'en peuvent-ils dire ou penser ? quelle rage et quelle envie doivent-ils avoir contre nous ? Quel étonnement à la vue de notre ingratitude ! N'ont-ils pas sujet de dire à Jésus-Christ : Vous n'avez pas versé une seule goutte de votre sang pour nous, vous n'avez pas fait un pas, pas dit une parole, pas remué le doigt, pas donné un cheveu de votre tête pour nous, et vous répandez tout votre sang, vous suez, vous souffrez, vous priez et vous donnez votre vie pour ces vers de terre, pour ces perfides et dénaturés qui ne vous paient que d'ingratitude. Que dis-je, qu'il vous a préférés aux anges ? il vous a préférés à lui-même!

Vous faites moins de cas de sa volonté si sainte et si juste que de votre plaisir et que de votre passion. Et il a fait plus de cas de vous que de sa propre vie, si chère, si précieuse et si divine. Qui a jamais fait de même pour qui que ce soit ? Quel enfant a jamais voulu être attaché à un gibet pour son père! quel père pour son enfant ? quelle femme pour son mari, ou quel ami pour son ami ? et Dieu l'a fait pour les hommes : *Obstupescite cœli, quam indebita dilectio, quam gratuita miseratio, regem gloriæ pro despicatissimo vernaculo, imo vermiculo crucifigi!* dit S. Bernard ; et S. Augustin, (cap. 6. Medit.) tout ravi d'admira-

tion à la vue de ce mystère, dit : *O nate Dei! quo tua descendit humilitas! quo tua flagravit charitas! quo processit pietas! quo excrevit benignitas! quo tuus attigit amor! quo pervenit compassio!* Où pouvait descendre plus bas votre humilité ? où pouvait aller plus loin votre charité, et où pouvait s'étendre plus avant votre bonté incompréhensible ? Le Sage dit que vous avez fait toute chose avec nombre, avec poids et avec mesure, que vous avez mis des bornes à la mer, que vous pesez avec trois doigts la masse de la terre et que vous comptez le nombre des étoiles. Mais, en cette œuvre de votre amour, vous n'avez voulu mettre ni poids, ni nombre, ni mesure, vous avez passé toutes les bornes, vous êtes allé au-delà de toutes les espérances et de tous les désirs qu'on en pouvait avoir ; vous avez fait un excès que personne n'eût pu s'imaginer : *Loquebantur excessum; propter nimiam charitatem, vere nimiam.* Les anges s'en étonnent, ils demeurent saisis d'admiration en considérant cette merveille. Un Dieu fustigé ! un Dieu couvert de crachats ! un Roi des rois couronné d'épines ! Un Dieu pendu ! un Dieu attaché au gibet, pour des esclaves, des vers de terre et de chétives créatures, dont il n'a aucun besoin, dont il ne peut prétendre aucun profit, sachant bien qu'ils n'auraient qu'ingratitude pour un si grand bienfait ! Quel effort, quel transport, quel excès ! et s'il n'était Dieu, je dirais comme les païens : Quelle folie d'amour ! *Gentibus stultitiam;* mais il faut le dire : Quel excès de miséricorde ! Qu'avait-il à faire de ces vers de terre ? devait-il se soucier qu'ils périssent ou non ? Qui est-ce d'entre nous qui se met en peine si des fourmis sont contentes ou non ? Ne fallait-il pas une bonté qui ne fût rien moins qu'infinie pour ainsi humilier une si haute majesté, et la porter à cet excès de charité et de miséricorde ?

CONCLUSIO.

L. — (*Moralis exhortatio, etc. — 1° Scriptura.*) Après un amour si cordial, si gratuit et si excessif, vous ne l'aimeriez pas ! Si le moindre esclave avait fait de même pour

vous, il serait maître de votre cœur, et parce que c'est un Dieu qui l'a fait, vous lui refusez votre amour! ingrat que vous êtes! ingrat et, encore une fois, ingrat! et si je le répétais durant toute l'éternité, je ne le dirais pas encore assez pour exprimer dignement l'énormité de votre ingratitude! Allez, si vous êtes damné, ce sera bien votre faute; les Saints en seront bien aises, car vous le méritez plus que très justement.

Qui non diligit Dominum Jesum, anathema sit, dit S. Paul. Après ce que Jésus a souffert pour nous, si quelqu'un ne l'aime pas, qu'il soit anathème, maudit, excommunié et abhorré de toutes les créatures! Et si quelqu'un ne se contente pas de ne le pas aimer, mais est encore si ingrat que de l'offenser, que deviendra-t-il? quelle peine lui souhaitez-vous? Il ne l'ajoute pas, parce qu'on ne saurait lui souhaiter une peine aussi grande qu'il la mérite. Il faudrait un enfer tout nouveau pour venger une ingratitude aussi noire et aussi monstrueuse.

M. — (2° *Patribus.*) Car, comme dit S. Bernard, (tract. de diligendo Deo.) si Moïse, en parlant aux juifs qui n'avaient qu'une loi grossière et imparfaite, qui n'avaient point été rachetés par Jésus-Christ, leur disait: *Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde, etc.*, que devraient faire les chrétiens après l'incarnation, la rédemption et la passion du Sauveur? Ne devraient-ils pas brûler d'amour? Ne devraient-ils pas aimer Jésus au-delà de toutes leurs forces, de leurs pensées, de la portée et de l'activité de leurs cœurs: *Si totum me debeo pro me facto, quid addam nunc pro refecto, et refecto tali modo?*

N. — (3° *Comparatione.*) Dans la guerre qui fut en Italie entre Sylla et Pompée, deux enfants d'une même mère suivirent différents partis, comme il arrive assez souvent pendant les guerres civiles, si bien qu'un de ces soldats, pensant tuer son ennemi, tua son propre frère sans le connaître. Après le combat, en voulant le désarmer, tant pour avoir ses dépouilles que pour savoir qui était ce brave courageux qui s'était si bien défendu, il connaît que c'est

son propre frère, il le charge sur ses épaules, le porte en son quartier; il assemble quantité de branches, il en fait un bûcher comme il peut; il y met le corps du défunt, selon la coutume de ce temps-là; il y jette tout ce qu'il a de plus précieux, puis, regardant le ciel d'un œil pitoyable et qui s'entendait déjà avec la mort, il dit en fondant en larmes: Mon frère, je te demande pardon si, par ignorance, je t'ai donné la mort, tu connaîtras maintenant que, si j'ai été homicide, je n'ai pas été fratricide; et, en achevant ces paroles, il se planta le poignard dans le sein et se jeta dans le milieu des flammes. Ce fut un acte de folie selon le jugement de Dieu; mais ce fut l'image vivante d'un trait de profonde sagesse que Dieu demande de nous. Vous blasphémez le saint nom de Dieu, vous foulez aux pieds ses divins commandements; pauvre homme, pauvre homme! que vous êtes aveuglé! *Si cognovisses tu*, si vous aviez assez de lumières pour connaître la grandeur et l'excellence de celui que vous offensez, les biens qu'il vous a faits, les obligations que vous lui avez, les alliances qu'il a avec vous, le besoin que vous avez de lui, vous aimeriez mieux être brûlé tout vif que de le désobliger tant soit peu; vous mourriez de regret de l'avoir offensé, d'avoir mis à mort Jésus-Christ qui était votre frère, votre aîné et votre très affectionné: *Primogenitus in multis fratribus.*

Eh bien! la chose est faite, il faut y remédier le mieux qu'il sera possible. Toute la satisfaction que Jésus demande de vous, c'est que vous affligiez votre cœur par le regret pénétrant d'une vive componction, que vous vous mettiez avec lui sur le bûcher de la croix, que vous soyez tout enflammé du feu sacré de son amour: *Si amare pigebat, redamare non pigeat;* et que, si vous étiez retenu et négligent à le prévenir, au moins vous ne le soyez pas à lui rendre amour pour amour. Aimez-le donc comme il vous a aimé, d'un amour de tendresse, de bienveillance et de préférence.

O.—(4° *Instructionibus:* 1° *Amare Christum, etc.*) David ayant aimé tendrement Jonathas, fut tellement affligé

quand il apprit son décès, qu'il en fit des lamentations pitoyables; il se représentait avec douleur tout ce qui avait été aimable et agréable en sa personne. Si nous n'avons un cœur de diamant et des entrailles de tigre envers celui qui nous a tant aimés, quand nous voyons le crucifix, nous devons souvent adorer avec des tendresses particulières d'amour toutes les parties de ce corps précieux, qui ont été affligées pour notre rédemption. Et chacun de nous devrait dire : Je vous adore de tout mon cœur, chef adorable de mon Sauveur, que les puissances et les principautés célestes n'osent regarder sans frayeur ; et qui vous a ainsi couvert de cette couronne d'épines? Qui vous a ainsi défigurée, face agréable de mon Sauveur, modèle de parfaite beauté, objet des regards amoureux et de la béatitude des Saints? Et qui vous a ainsi ternis, yeux adorables de mon Sauveur, yeux de colombe, yeux très doux et très favorables, soleils des âmes choisies, sources de notre bonheur? Ouvrez-vous sur ce misérable : vous avez daigné vous ouvrir sur cet heureux supplicié qui était à votre main droite, je suis plus criminel que lui, jetez un regard de miséricorde sur mon extrême misère, vous pouvez m'en relever par un simple regard. Mon Sauveur, j'adore vos joues sacrées battues à coups de poingts, souffletées et couvertes de crachats pour mon salut; j'adore votre bouche sainte, qui n'a jamais été ouverte que pour la gloire de Dieu ou pour le salut des hommes, n'ayant pas une goutte d'eau, mais du fiel en votre soif extrême, en punition de mes sensualités ; j'adore vos bras innocents et votre corps précieux, garrottés et chargés de fers pour me délier de mes péchés; j'adore vos pieds et vos mains divines attachés à un bois funeste, pour détacher mon affection des biens terrestres et périssables, etc.

Mais cet amour de tendresse, cette dévotion sensible sert de peu, si nous n'aimons encore le Sauveur d'un amour de bienveillance; c'est s'amuser et se tromper soi-même que de se contenter de dire : J'honore beaucoup le Sauveur, je l'aime de tout mon cœur. Comme il nous a donné de bonnes preuves de l'amour qu'il avait pour nous, nous devons lui

témoigner le nôtre, non de bouche et par compliment, mais en faisant, en donnant et en souffrant pour l'amour de lui, comme il a fait pour l'amour de nous. Il faut regarder ce que vous pouvez faire, donner et endurer pour son service et pour vous rendre agréable à lui, instruire vos enfants, vos serviteurs et fermiers en sa crainte et en son amour, retirer votre prochain de sa mauvaise vie par vos bons avis et par vos remontrances, aider de votre conseil et de votre crédit les veuves et les orphelins qui ne peuvent fendre la presse et qui sont opprimés, retrancher telles et telles choses de vos superfluités pour en faire l'aumône, supporter patiemment l'humeur maussade et importune de votre mari, de votre belle-mère ou belle-sœur, pour l'amour de Dieu; voilà ce que c'est que l'amour de bienveillance.

Amour d'estime et de préférence. S'il est question de perdre votre procès, votre honneur, vos biens, les bonnes grâces de ce grand ou d'offenser Dieu, plutôt tout perdre que de commettre un seul péché, autrement vous n'aimez pas Dieu, vous n'avez point de vraie affection pour lui. Si vous retiriez en votre maison, et caressiez un exécrable parricide qui aurait attenté à la personne du prince, pourrait-on dire que vous aimeriez le prince? C'est le péché qui a mis à mort Jésus-Christ, et vous le recevez en votre cœur, et vous l'y conservez. Quand vous êtes en danger de succomber à la tentation, si Jésus était encore mortel, il serait ravi de souffrir et de mourir encore une fois, plutôt que de vous voir consentir au péché. La raison en est claire, car un enfant qui frappe sa poitrine parce qu'on a blessé son père, n'aimerait-il pas mieux la frapper de nouveau que de voir blesser son père une seconde fois? *Noli dare afflicto afflictionem novam, magis illum aggravant vulnera peccati tui quam vulnera corporis sui.*

P. — (2° *Vitare peccata*, *etc.* 1° *Avaritiam Judæ.*) Il y a principalement trois péchés que nous devons éviter, si nous aimons Jésus et si nous avons quelque tendresse et quelque compassion pour lui; péchés qui ont contribué plus immédiatement et plus efficacement à sa mort et à sa passion.

Les scribes et les pharisiens ne pouvaient rien contre lui sans le ministère et le concours de Judas, du peuple et de Pilate, qui ont commencé, continué et achevé de le perdre. Judas a commencé, en le livrant aux soldats; le peuple a continué, en poursuivant sa condamnation, et Pilate a achevé en prononçant la sentence de mort contre lui; Judas par avarice, le peuple par inconsidération, et Pilate par lâcheté et complaisance; trois péchés qui font qu'il est tous les ans à Pâques outragé derechef, et crucifié par les chrétiens dans la sainte communion; trois péchés qui font des Judas, des juifs et des Pilates à milliers en l'Eglise.

Judas le vendit aux juifs et livra le sang innocent pour une pièce d'argent. Si vous êtes avares, vous ne lui en faites pas moins : *Nihil est iniquius, quam amare pecuniam, hic enim et animam suam venalem habet :* (Eccli. 10. 10.) Il n'y a rien de si injuste que celui qui aime l'argent; il ne dit pas celui qui possède, mais celui qui aime l'argent; et S. Paul dit : *Radix omnium malorum cupiditas*, *φιλαργυρεία.* (1. Tim. 6. 10.) Qu'est-ce que l'amour de l'argent ou l'avarice? c'est être tout le jour rempli et occupé d'affaires temporelles, sans prendre le moindre loisir de penser à Dieu et à son salut.

Celui qui est frappé à ce coin vendrait le sang de Jésus-Christ pour de l'argent, comme un autre Judas, s'il en était besoin; il le montre bien, puisqu'il vend son âme qui est toute empourprée et teinte du sang de Jésus au baptême, en l'eucharistie et aux autres sacrements : *Hic enim et animam suam venalem habet.* C'est vendre votre âme au démon que de tromper en votre trafic, que d'être fourbe et déloyal à votre client, que de commencer ou poursuivre un procès que vous savez être injuste, que de vous parjurer ou user de supercherie pour avoir gain de cause, que de ne pas travailler fidèlement en votre métier, que de ne faire l'ouvrage qu'à demi, pour ceux qui ne s'y entendent pas, que de faire languir vos créanciers, les marchands ou les artisans, faute de payer vos dettes.

Ces injustices vous obligent à la restitution, et vous ren-

dent incapable d'absolution. Si vous ne la faites, elles font que vous communiez indignement comme Judas, que vous engagez comme lui votre âme à Satan : *Infelix mercator commisit peccatum, et amisit pretium.* N'a-t-il pas été bien malheureux, ce pauvre et malheureux sacrilége ? Il a commis le péché, et n'a pas retenu l'argent qu'il avait reçu pour sa peine : *Retulit triginta argenteos.* La même chose vous arrivera, vous commettez mille péchés par vos contrats usuraires, vos larcins, vos tromperies, vos injustices, et vous ne garderez pas longtemps le bien que vous en amassez. Repassez en votre mémoire toutes les maisons et les familles, (je ne dirai pas seulement de cette ville, mais de cette province et de ce royaume) à peine en trouverez-vous deux qui aient duré cent ans au-dessus de la fortune, dans leur grandeur et leur splendeur, excepté les princes du sang; encore y en a-t-il peu qui éclatent si longtemps. N'est-ce pas être fou que de s'obliger à des feux et à des tourments éternels, pour bâtir une fortune qui ne durera pas cent ans ?

Q. — (2° *Cæcitatem mentis in populo.*) *Infelix mercator amittit pretium, admittit peccatum.* Quoique le traître Judas eût ainsi livré Jésus-Christ entre les mains des soldats, il en eût été délivré, si le peuple n'eût importuné Pilate de lui faire son procès ; et le peuple le poursuit ainsi sans sujet, et sans autre raison que celle de son caprice. Le jour des Rameaux il le reçut dans la ville, avec des acclamations et des honneurs extraordinaires ; si vous eussiez demandé à la plupart de cette populace : Pourquoi allez-vous au-devant de lui? Parce que les autres y vont, vous eussent-ils répondu. Aujourd'hui ils crient importunément qu'il soit crucifié ; pour quelle raison faut-il le crucifier? Il n'y a point d'autre raison, sinon que nous le voulons ainsi: *Quid enim mali fecit? Crucifigatur.* Mais c'est répandre le sang innocent ; n'importe, que son sang soit sur nous et sur nos enfants ! Peuple, voilà votre vrai génie, voilà la cause la plus ordinaire de votre damnation ; vous faites vos actions aveuglément, à la volée et sans penser à ce que vous faites ;

ce qui est cause que vos bonnes œuvres ont fort peu de mérite devant Dieu, et que les mauvaises ont beaucoup de démérite et de blâme en son jugement. Vous allez à confesse, à la messe, à la sainte communion et à la prédication, ce n'est pas pour l'amour de Dieu, par dévotion ou par esprit de piété; mais parce que les autres y vont, parce que c'est la mode ou que c'est la coutume d'y aller à tel jour; c'est faire comme les animaux ou les moutons : quand l'un passe par un chemin, tous les autres vont après lui. Et ainsi vous ne faites jamais réflexion sur ce que vous allez faire; vous ne dites jamais : Si je vais à la messe ce doit être pour adorer Dieu, pour lui rendre mes devoirs ou le remercier de ses bienfaits, pour lui demander pardon de mes péchés, pour penser à sa passion et pour lui demander sa grâce; il faut donc que je m'occupe de ces saints exercices.

Vous allez à confesse ou à la communion, vous ne dites jamais : Ai-je la vraie repentance? ne me flatté-je point? n'y a-t-il point au fond de mon cœur quelque reste d'affection sensuelle, quelque reste de haine ou d'envie contre mon prochain, quelque secrète volonté de retourner à mes débauches après les fêtes? Si je communie indignement, je commettrai le péché de Judas.

Si votre maître, si un grand, si un homme puissant vous prie de porter faux témoignage, d'antidater une cédule ou de signer un faux contrat, vous le faites à l'aveugle, brutalement et à l'étourdie, comme ces buffles qui se laissent conduire par le nez; vous ne considérez pas le labyrinthe où vous vous jetez, que vous offensez Dieu, que vous blessez votre conscience, que vous engagez votre âme au diable, et que vous vous obligez à des restitutions que vous ne ferez jamais.

R. — (3° *Respectum humanum in Pilato.*) Pilate donc se sentant importuné, et entendant dire qu'il ne serait pas ami de César, s'il renvoyait Jésus absous, livre l'innocent à la volonté de ses ennemis; c'est le vice des grands et le piége de leur damnation; le respect humain, les faveurs et les complaisances mondaines, les condescendances et la

crainte de déplaire au monde. Et s'il n'en était ainsi, d'où viendrait ce proverbe si commun à la cour et dans le palais : Qu'il vaut mieux avoir une once de crédit, que douze livres de bon droit, proverbe qui n'est que trop vrai, comme on voit par expérience, car d'où vient que si un conseiller, un avocat, ou un procureur, a quelque affaire à démêler avec une veuve ou un villageois, le faible est toujours délaissé, et que chacun se met du côté du plus fort? Ce qui vous flatte, c'est que vous lavez vos mains comme Pilate : *Lavit manus coram populo; coram populo*, non pas *coram Deo.* Vous vous justifiez devant les hommes et non pas devant Dieu, lorsque vous avez tant d'excuses, tant de faux prétextes, de raisons apparentes et tant de beaux discours que vous feriez croire aux plus adroits que vous êtes le plus innocent du monde.

Innocens ego sum a sanguine justi hujus. Pense-t-il être absous pour dire qu'il est innocent et qu'il en lave ses mains? Pourquoi a-t-il l'autorité royale, c'est-à-dire la puissance et la justice en main? n'est-ce pas pour protéger les gens de bien et réprimer l'audace des méchants? Il fallait le délivrer avec main-forte, le mettre sous la sauve-garde du souverain, menacer ses ennemis de les châtier exemplairement s'ils lui faisaient ou disaient aucun mal. Application : Quand Dieu est offensé dans la ville, quand il se fait quelque désordre dans la justice ou la police, quand le rusé supplante le simple, quand le plus fort opprime le plus faible, et que le riche tyrannise le pauvre, si vous ne l'empêchez pas, en ayant le pouvoir en main, pensez-vous être justifié pour dire : Je m'en décharge, je n'en suis pas cause, je serais bien marri d'y avoir contribué ou coopéré tant soit peu? mais si je m'y voulais opposer, je désobligerais un grand, je me rendrais ennemi de mes plus proches, je me mettrais en danger d'être disgracié d'un tel. Pensez-vous, messieurs, que la justice de Dieu aura du respect humain comme vous, des complaisances mondaines et des acceptions de personnes comme vous. Dieu n'épargne pas son propre Fils, y a-t-il apparence qu'il vous épargne?

S.— (3º *Instructio.—Timere justitiam Dei.*) *Nolite flere super me, sed super vos ipsas flete :* Ne pleurez pas sur moi, mais pleurez sur vous, disait le Sauveur en allant au Calvaire; il parlait aux femmes dévotes qui le suivaient la larme à l'œil. Pensez donc ce qu'on doit dire aux âmes impies et pécheresses qui le déshonorent en le blasphémant? *Si in viridi hæc faciunt, quid fiet in arido?* Il ne dit pas seulement si Dieu est si sévère en ce monde qui est le lieu de sa miséricorde, que sera-t-il en enfer qui est le lieu de sa justice? mais il dit : Si Dieu est si sévère envers moi, que sera-t-il envers les autres? C'est-à-dire, que pour connaître la différence de ses douleurs dans sa mort et passion, et des nôtres dans la damnation, il ne la faut pas seulement peser par rapport à la différence des lieux, des bourreaux, de la durée et des autres circonstances; mais par rapport à la différence infinie qui est entre le Sauveur et nous; car comme sa personne sacrée est incomparablement plus grande et plus digne d'être considérée que des chétives créatures, ainsi ses souffrances sont moindres à la croix, que les nôtres dans les enfers si nous y sommes condamnés : *Si in viridi hæc faciunt....*

Jephté, ayant fait vœu de sacrifier la première chose qui viendrait au-devant de lui s'il remportait la victoire, sacrifia sa propre fille. Ceux qui virent cette fidélité à remplir son vœu pouvaient-ils penser qu'il n'eût pas immolé un bœuf ou un bouc, s'il les eût rencontrés? *Proprio Filio non pepercit.* Si le Dieu n'épargne pas son propre Fils, son Fils unique et bien-aimé, son Fils qui est très innocent et qui n'est que caution, que fera-t-il à des esclaves, à des criminels et à des créatures abominables? Hé! mon Dieu, où en sommes-nous? que faisons-nous et à quoi pensons-nous? Comment est-ce que le sang ne nous glace pas dans les veines, comment est-ce que les cheveux ne nous dressent pas à la tête, d'entendre seulement nommer le péché mortel? Comment est-ce que nous ne cherchons pas les profondes solitudes, les grottes et les cavernes du désert, ainsi que les premiers chrétiens, afin d'être hors des périls et

des occasions du péché qui sont dans le monde? *Laudavi mortuos;* heureux mille fois, mais mille et millions de fois heureux ceux qui sont hors de ce danger! Qui est-ce qui me ferait la faveur que je fusse en purgatoire jusqu'à la consommation des siècles, plutôt que d'être en danger de commettre le péché?

Pour éviter un si grand mal, suivons le conseil que saint Paul donne à tous les fidèles : *Recogitate eum qui talem adversus seipsum sustinuit à peccatoribus contradictionem :* Pensons et méditons sérieusement, contemplons, mais avec attention, celui qui a souffert pour nous de si grands combats; faisons comme S. Bernard en ce beau commentaire qu'il a fait sur ces paroles du Cantique : « Fasciculus myrrhæ dilectus meus mihi; *il disait :* Et ego, « fratres, ab ineunte mea conversione pro acervo merito- « rum quæ mihi deesse sciebam, hunc mihi fasciculum ex « omnibus amaritudinibus et anxietatibus Domini mei « colligere, colligare et inter ubera mea collocare, cu- « ravi : » Depuis que Dieu m'a fait l'honneur de me retirer du monde et de m'appeler à son service, connaissant que je n'avais point de propres mérites pour les présenter à Dieu, j'ai parcouru tous les mystères de la passion du Sauveur, ses douleurs, ses opprobres et ses amertumes; j'en ai fait un bouquet sacré que j'ai mis sur mon cœur; je les médite, je les rumine et les contemple l'un après l'autre alternativement. Faites comme lui; il n'y a rien de si agréable à Dieu, rien de si utile et profitable à notre salut, rien de si digne d'une âme chrétienne, que de méditer souvent ou du moins tous les vendredis, avec esprit de piété et de tendresse, les mystères de la passion, de les offrir au Père éternel pour l'expiation de nos crimes, de louer et remercier Jésus d'un bienfait si inestimable, de le suivre en esprit pas à pas, et de l'adorer en tous les lieux où il a été, au jardin, chez Anne, chez Caïphe, chez Pilate, chez Hérode et au Calvaire, d'admirer et d'honorer sa patience, son humilité, sa douceur, sa charité et les autres vertus qu'il a pratiquées, de nous résoudre à les imiter;

afin que par ce moyen nous nous rendions dignes de participer aux fruits que ses souffrances et ses humiliations ont mérités aux âmes choisies dans l'éternité bienheureuse.

Amen.

SERMON CXCI.

DE LA RÉSURRECTION DU FILS DE DIEU.

Hi omnes defuncti sunt, non acceptis repromissionibus.
Les anciens patriarches sont morts sans voir l'accomplissement des mystères qui nous étaient promis. (Hebr. 11. 13.)

Sur ce que la résurrection est appelée en l'Ecriture sainte une seconde naissance ou une régénération, le docte prélat de Milan, S. Ambroise (serm. 52. c. 4.) et après lui S. Augustin, prennent sujet de faire un beau parallèle entre le sépulcre de Joseph d'Arimathie et le très auguste sanctuaire du sein de Marie. Le sein de Marie était vierge et immaculé, et le sépulcre de Joseph était nouveau, personne n'y avait été inhumé. Jésus a reçu la vie dans le sein de Marie ; Jésus a repris la vie dans le sein du sépulcre ; Jésus sortit du sein de Marie sans intérêt de son intégrité; Jésus sortit du sépulcre sans rompre la pierre qui le tenait fermé. La vie que Jésus reçut en Marie était une vie périssable, tributaire aux incommodités, aux travaux et aux persécutions du monde, et la vie que Jésus a reçue au sépulcre est une vie glorieuse, exempte de toutes les bassesses et infirmités humaines. Jésus sortit du sein de Marie pour mourir douloureusement et honteusement sur la croix, et Jésus sortit du sépulcre pour vivre éternellement et régner à la droite du Père. Quoique cet heureux sépulcre ait tous ces avantages sur vous, ô sainte Vierge! néanmoins une circonstance vous relève incomparablement au-dessus de lui et des excellences de tout ce qui est créé au ciel et sur la terre, c'est que, ni ce tombeau, ni aucune autre créature n'a contribué tant soit peu à la régénération de Jésus-Christ, au lieu que vous avez coopéré, que vous avez contribué de votre sang pour sa génération ; votre substance virginale entre en la composition de son

corps saint et déifié ; c'est ce qui vous donne la qualité de Mère de Dieu, c'est ce qui vous fait bienheureuse et bénie entre toutes les créatures, c'est ce qui nous oblige de nous prosterner à vos pieds et de vous dire avec l'ange : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. A. *Verbum incarnatum est idea hominis in creatione, in reparatione et in glorificatione.*

Primum punctum. B. *Quis suscitavit Christum a mortuis ? Deus pater, et in hoc nos affecit magno beneficio, de quo grati esse debemus.*

Secundum punctum. C. *Quomodo suscitavit eum? Per communicationem maximæ gloriæ in claritate.* — D. *In agilitate.* — E. *In subtilitate.* — F. *In immortalitate.*

Tertium punctum. *Cur suscitavit eum?* G. 1° *Ut sit objectum beatitudinis nostræ corporalis.* — H. *In præmium meritorum ejus.*

Conclusio. I. *Moralis in eos qui non resurrexerunt spiritualiter.* — L. *In eos qui compati nolunt Christo, sed conglorificari.*

Pour parler méthodiquement et utilement du très glorieux mystère de la résurrection du Fils de Dieu, il en faut peser les circonstances qui sont trois principales. Premièrement, qui est-ce qui le ressuscite ? c'est son Père éternel. En second lieu, comment le ressuscite-t-il? par la communication d'une gloire ineffable. En troisième lieu, pourquoi le ressuscite-t-il? pour être l'objet de notre béatitude, et pour récompenser ses mérites. Ce seront les trois points de ce discours.

EXORDIUM.

A. — (*Verbum incarnatum, etc.*) Dieu ayant tiré du néant par une simple parole ce monde corporel et visible, et l'ayant diversifié d'une infinité de belles créatures ran-

gées chacune en son espèce, avec une économie et une disposition admirable, trouva bon d'y introduire l'homme et de le former avec plus de façon, comme le chef-d'œuvre de ses main, le spectateur et le paranymphe de ses ouvrages, le lieutenant de sa Majesté et le portrait de sa divine essence dans lequel il voulait raccourcir et réduire comme au petit pied, et lui-même et toutes ses œuvres. En ce dessein, il se résolut d'exercer en divers temps et selon les diverses occurences, trois sortes d'opérations très honorables et très avantageuses à sa créature bien-aimée. Il projeta de faire l'homme, de le refaire et de le perfectionner; et afin d'avoir en tout cela une très noble et très excellente idée, il délibéra de faire incarner son Fils, son Verbe divin, la splendeur de sa gloire et la figure de sa substance, de prendre et de proposer cet Homme-Dieu comme un modèle très parfait en la création, en la réparation et en la glorification de l'homme. En la création, Tertullien, Rupert et d'autres docteurs remarquent que Dieu tenant en ses mains le limon de la terre pour former le corps du premier homme et y répandre l'esprit de vie, donnait autant de regards à la sainte humanité que son Fils devait épouser en la plénitude des temps, qu'il formait de traits et de linéaments sur cette boue : « Quodcumque limus exprimebatur, Christus co-« gitabatur homo futurus, sic enim præfatio Patris ad Fi-« lium : Faciamus hominem ad imaginem et similitudi-« nem nostram; et fecit hominem Deus, id utique quod « finxit, ad imaginem Dei fecit illum, scilicet Christi. (*Tertul. lib. de Resurr. carnis.*) Ce sont les propres mots de Tertullien. Et parce que celui qui nous a faits sans nous, ne veut pas nous refaire sans nous, mais qu'il désire que nous y coopérions, il a proposé ce même Homme-Dieu comme un miroir et un original, sur lequel ces âmes choisies doivent toujours avoir les yeux collés, en la pratique de la vertu et la conduite de leur vie : *Quos præscivit et prædestinavit conformes fieri imaginis Filii sui.*

PRIMUM PUNCTUM. — *Quis suscitavit, etc.*

B. — (*Deus pater*, *etc*). Enfin, voulant perfectionner cet ouvrage et y mettre la dernière main, en glorifiant l'âme et le corps, il prend pour modèle son Verbe incarné qui est appelé *Primitiæ dormientium*, *Primogenitus mortuorum*, parce que Dieu son Père l'a ressuscité le premier de tous les hommes; il est vrai que le Lazare, le fils de la veuve, et quelques autres, au vieux et nouveau Testament, ont été ressuscités avant notre Sauveur, mais ç'a été avec obligation de mourir derechef. Et si être ressuscité, c'est passer de la mort à la vie, la seule résurrection de Jésus doit être appelée vraie et parfaite résurrection, parcequ'il a été retiré, non seulement de la mort actuelle, mais de la nécessité et du pouvoir de la mort, pour entrer en la vraie vie, qui est la vie glorieuse et immortelle.

Et quant à ce que saint Matthieu dit, (cap. 27. 52.) qu'en la passion de Jésus les monuments furent ouverts, et que plusieurs ressuscitèrent, S. Augustin, (ep. 99. ad Evodium) et après lui S. Thomas, (3. p. q. 53. a. 3. ad. 2.) tiennent qu'ils moururent derechef, parce que S. Paul, (Hebr. 11. 40.) parlant des justes de l'ancienne loi, dit que Dieu a voulu qu'ils nous attendent pour être consommés ensemble, c'est-à-dire pour recevoir la parfaite béatitude en même temps : *Ne sine nobis consummaretur;* et S. Pierre dit aux Juifs que ces paroles du psaume quinze : *Non dabis sanctum tuum videre corruptionem*, ne peuvent point s'entendre de David, puisqu'ils avaient parmi eux son sépulcre, ce qui ne concluerait pas si David eût été ressuscité quand S. Pierre disait ces paroles ; et le même saint ajoute au même lieu : (Act. 2. 24.) *Quem Deus suscitavit*, *solutis doloribus inferni ;* parce que la foi nous enseigne qu'il y a trois substances en notre Sauveur, le corps, l'âme et la divinité ; quand il mourut en croix, son âme alla aux Limbes des Pères, son corps fut mis dans le sépulcre, et sa divinité demeura toujours jointe au corps dans le tombeau, et à l'âme dans les limbes, que l'Ecriture appelle

enfer, c'est-à-dire lieu inférieur et souterrain. Cette âme sainte et déifiée y daigna descendre pour en retirer les âmes des saints patriarches et prophètes, qui y attendaient sa venue et leur rédemption. En quoi Jésus a montré qu'il n'est point d'avaricieux si altéré d'or et d'argent, qu'il est altéré des âmes; car si la cupidité des hommes a fait qu'ils ont fouillé jusqu'aux entrailles de la terre, pour en tirer l'or et l'argent, nul avaricieux n'a jamais été si avide d'or, que de creuser jusqu'au centre du monde, ni jusqu'aux portes de l'enfer; et l'âme de Jésus y est allée pour y chercher les âmes, qui sont ses trésors; mais son Père l'a ressuscité pour l'élever à sa gloire et le récompenser de sa charité, comme S. Pierre et S. Paul l'enseignent en plusieurs passages : S. Pierre aux actes, chapitre 3. 26. chapitre 4. 10, et chapitre 5. 10; et S. Paul aux chapitres 4. 8 et 10. de l'épître aux Romains. L'Ecriture publie cette vérité si haut et si souvent, parce que c'est un des plus grands bénéfices que nous ayons reçus de Dieu, pour en reconnaître et en estimer la valeur.

Souvenez-vous que l'homme qui pèche mérite de perdre la vie, l'être et tout ce qu'il peut avoir ou espérer au monde; il mérite non-seulement de mourir et d'être réduit en cendres, mais d'être anéanti pour jamais : *Misericordiæ Domini quia non sumus consumpti;* (Thren. 3. 22.) il ne dit pas *mortui;* car il n'y a point de loi plus raisonnable plus juste et plus conforme au sens commun que la loi de rigueur, que l'on appelle *pœnam talionis,* quand on vous condamne à perdre une main, un bras ou une jambe, si vous vous avez coupé une main, un bras ou une jambe à votre prochain : *Dentem pro dente*, *oculum pro oculo*. Or, le pécheur par l'inclination de son cœur, par la disposition de sa volonté, par la nature et la condition de son péché, tend à anéantir la Divinité, et à ôter la vie et l'être à son Créateur; donc la moindre peine qu'il mérite, est de perdre lui-même la vie et l'être pour jamais. Si je vous avais prêté un couteau, et que vous voulussiez vous en servir pour me tuer ou me blesser, la moindre vengeance que je pourrais exer-

cer contre vous, serait de vous ôter ce couteau, et de ne vous le prêter jamais; en cela personne ne m'accuserait d'injustice ni de discourtoisie. Dieu vous a prêté l'être et la vie, l'entendement et la volonté, les yeux, les mains et la langue, tous les autres membres du corps et les puissances de l'âme; la plus douce peine, la plus juste punition qu'il peut ordonner contre vous, serait de vous priver de tout cela quand vous êtes si ingrat que de vous en servir pour l'offenser. Or Jésus avait répondu pour tous les pécheurs, il s'était rendu leur caution, il s'était chargé de leurs dettes et avait contracté toute leur obligation. Il dit : *Quæ non rapui*, non pas *quæ non debui*, *tunc exsolvebam*. Il méritait de mourir et d'être anéanti; et si son Père l'eût laissé en l'état de la mort pour une éternité, et ne l'eût jamais ressuscité, il aurait usé de son droit, et n'aurait rien fait qui ne fût très juste, très raisonnable et très adorable.

Aussi nous voyons en l'Ecriture, que Jésus avant sa passion prie Dieu son Père de ne pas le laisser pour toujours en état de mort; il lui demande cela avec grande instance, humilité et ferveur, et il s'encourage lui-même à mourir volontiers, par l'espérance qu'il a que son Père le ressuscitera : *Caro mea requiescet in spe, quoniam non derelinques animam meam in inferno, nec dabis Sanctum tuum videre corruptionem.* (Psalm. 15. 9.) Paroles que David ne pouvait dire qu'en la personne de Jésus, comme S. Pierre le prouve; et au psaume 40. 11. : *Tu autem, Domine, miserere mei, et ressuscita me. Exaudi, Deus, orationem meam, et ne despexeris deprecationem meam. Tu, Domine, servabis me, redimes in pace animam meam.* (Psalm. 54. 1. 19.) Sur quoi S. Augustin, qui attribue à Jésus toutes les paroles des psaumes, déclare que : *Satagentis, solliciti, in tribulatione positi verba sunt ista. Quæ utilitas in sanguine meo, dum descendo in corruptionem?* (Psalm. 29. 10.) Et après sa résurrection, il remercie Dieu son Père, comme d'une singulière faveur, de ce qu'il a retiré son âme des limbes, et son corps du sépulcre, et

qu'il l'a ressuscité : *Exaltabo te, Domine, quoniam suscepisti me. Eduxisti ab inferno animam meam.* (Psalm. 29. 2. 4.) Et il estime tant cette grâce, il en est si reconnaissant, qu'il nous exhorte d'en remercier Dieu, de l'en louer et bénir, de l'aimer et de le glorifier : « Eduxisti ab inferno animam meam, salvasti me à descen« dentibus in lacum. Psallite Domino, Sancti ejus, et « confitemini memoriæ sanctificationis ejus ; *et au psaume* « 21. 24 : Qui timetis Deum, laudate eum ; universum « semen Jacob, glorificate eum. Quia astitit à dextris pau« peris, ut salvam faceret à persequentibus animam meam. » (Psal. 108, 31.)

C'est ce que plusieurs n'ont jamais fait, c'est à quoi plusieurs n'ont jamais pensé. Nos dévotions ne sont souvent que des productions d'amour-propre, des pratiques de pur intérêt et de retour sur nous-mêmes. Si nous prions Dieu, nous ne lui demandons que ce qui concerne notre profit temporel ou spirituel. Si nous lui rendons grâces, nous ne le remercions que des biens qu'il nous a faits ou de ceux qu'il a faits à notre famille ; c'est nous aimer nous-mêmes et notre salut; cela n'est pas défendu, mais après tout, cela est impur et imparfait. Si nous sommes vrais chrétiens et vrais disciples de Jésus, nous devons l'aimer plus que nous-mêmes, entrer dans ses sentiments, nous attacher à ses intérêts, et prier Dieu son Père pour l'avancement de sa gloire, pour l'exaltation de son nom et l'accomplissement de ses desseins; le remercier au moins une fois par jour, le matin quand on sonne l'*Angelus*, de ce qu'il a ressuscité son Fils, de ce qu'il lui a rendu la vie que nos péchés lui avaient ôtée, de ce qu'il l'a retiré du sépulcre, elevé et reçu à sa droite.

Je sais bien que Jésus disait en l'Evangile qu'il avait pouvoir de reprendre son âme, et qu'il ressusciterait son corps trois jours après sa mort, parce que ce miracle est un effet de la toute-puissance de Dieu, qui est commune au Père et au Fils ; mais je sais aussi que la résurrection de Jésus n'est pas un simple retour de la mort à la vie,

mais une entrée à sa vie glorieuse, qui consiste en deux points. Premièrement, à la réunion de l'âme avec son corps, orné de quatre qualités, que les théologiens appellent les quatre dots des corps glorieux, et dont saint Paul fait mention écrivant aux Corinthiens : (1. Cor. 15. 42.) la clarté, l'agilité, la subtilité et l'impassibilité, ou l'immortalité. Secondement, en la communication d'une gloire toute particulière et incomparable que son Père lui a donnée.

Considérons aujourd'hui la première, et demain, Dieu aidant, nous parlerons de la seconde.

SECUNDUM PUNCTUM — *Quomodo suscitavit eam?*

C. — (*In claritate.*) Si le soleil était cent fois plus lumineux qu'il n'est, quelle splendeur y aurait-il en ce monde ! Ne serait-ce pas un objet ravissant, et une chose agréable au dernier point que de le voir, pourvu qu'on le pût regarder fixement, sans être ébloui ni offensé ? Je vous dirai une chose merveilleuse, et je la prouverai par l'Ecriture sainte. Le corps adorable de Jésus est mille fois, un million de fois et cent millions de fois plus éclatant que le soleil. Après la résurrection, il y aura dans le ciel plus de cent mille millions de corps saints, de prophètes, d'apôtres, de martyrs, d'évêques, de religieux, de vierges et d'autres justes; le nombre en sera si grand, que, comme dit saint Jean l'évangéliste, personne ne peut le compter; chacun de ces corps glorieux sera aussi brillant que le soleil, c'est le Fils de Dieu qui le dit : *Tunc fulgebunt justi sicut sol, in regno Patris eorum.* (Matth. 13. 43.) Il parle de ce qui se fera après la résurrection, et par conséquent il ne l'entend pas seulement de la gloire que les anges bienheureux ont déjà, mais de celle des corps ressuscités. En ce temps-là saint Paul nous apprend que, comme entre les étoiles, les unes sont plus brillantes que les autres, ainsi entre les corps glorieux, les uns auront plus de clarté que les autres. Et comme le soleil est lui seul plus éclatant que la lune, et que toutes les étoiles ensem-

ble, ainsi il y aura dans le ciel un corps glorieux, plus brillant et plus étincelant que les corps de tous les saints ensemble : sans doute que ce sera le corps adorable de Jésus. Ainsi, quelle admirable splendeur, quelle ravissante beauté, quel contentement et félicité sera-ce que de le voir, particulièrement si nos yeux se trouvent fortifiés pour le regarder, sans être éblouis, comme ils le seront alors par leur impassibilité.

D. — (*In agilitate.*) L'agilité de ce corps précieux n'est pas moindre que la clarté. Clavius en sa sphère , et les autres astrologues font voir évidemment , par des démonstrations mathématiques , que si le Fils de Dieu était monté au ciel par un mouvement progressif et continu , semblable à celui d'un oiseau ou d'une flèche , il n'y serait pas encore arrivé , faisant tous les jours cent lieues françaises ; car pour arriver à la superficie qu'ils appellent convexe , ou à la partie supérieure du huitième ciel qui est le firmament où sont les étoiles , il faudrait deux mille ans , faisant cinquante lieues par jours , et encore autant pour le moins pour aller du firmament à l'empyrée ; car d'ici à la partie supérieure du firmament il y a quarante millions de lieues françaises , et d'ici au ciel empyrée quatre-vingt millions de lieues. Cependant il est assuré que le Sauveur fut au ciel empyrée au plus tard le jour de la Pentecôte , d'où il envoya le Saint-Esprit : *Ascendens super omnes cœlos , sedensque ad dexteram tuam, promissum Spiritum sanctum , in filios adoptionis effudit.* Donc quand il n'y serait arrivé que la veille de la Pentecôte , il fit huit millions de lieues par jour ; mais il n'y mit pas autant de temps , car depuis qu'une nuée l'eût dérobé à la vue de ses apôtres , il s'y transporta en moins de rien.

E. — (*In subtilitate.*) A cette grande vitesse de son corps; est jointe une subtilité merveilleuse par laquelle il pénétra dans les cieux, et il peut passer à travers toute sorte d'étendue corporelle , quelque épaisse et massive qu'elle soit. Outre le témoignage de S. Paul qui dit au lieu susallégué que le corps glorieux est spirituel , (1) c'est-à-dire

(1) Seminatur corpus animale , surget spirituale. (2. Cor. 15. 44.)

avantagé des qualités de l'esprit; on peut aisément le persuader à tout esprit tant soit peu raisonnable qui reçoit les principes de la foi. En effet, si le corps de Jésus-Christ n'était doué de cette grande vitesse et subtilité dont nous avons parlé, l'âme aurait sujet de se repentir de l'avoir pris; car il lui servirait d'obstacle et d'embarras, quand l'âme voudrait venir promptement du ciel sur la terre, et entrer dans la chambre fermée de quelqu'un de ses favoris pour converser avec lui, comme il arrive quelquefois, le corps la retarderait par sa pesanteur, et l'empêcherait d'entrer par sa solidité et son impénétrabilité.

F. — (*In immortalitate.*) Enfin, ce corps adorable est doué d'une si grande impassibilité et d'une si grande immortalité, qu'il ne l'a pas seulement pour lui, mais pour la communiquer à tous ceux qu'il lui plaît, et cela si aisément qu'il n'a qu'à dire une parole pour ressusciter tous les morts; car il dit en S. Jean : L'heure viendra en laquelle tous ceux qui sont dans les sépulcres entendront la voix du Fils de Dieu. (Joan. 5. 28.) Et ceux qui auront bien fait, ressusciteront pour vivre éternellement; ceux qui auront mal fait, pour être condamnés.

Ces quatre excellentes qualités conviennent au corps du Fils de Dieu, en tant que corps glorieux; mais en tant que corps déifié, en tant que corps subsistant en la divinité, il a bien une autre gloire, il est en la gloire de son Père, gloire suréminente, gloire surcéleste, gloire ineffable et gloire incompréhensible, comme nous le verrons un de ces jours, Dieu aidant. *Christus surrexit per gloriam Patris.*

TERTIUM PUNCTUM. — *Cur suscitavit eum?*

G. — (1° *Ut sit objectum, etc.*) Cette doctrine se rendra encore plus évidente, si nous contemplons la fin pour laquelle il a été à propos que Jésus fût ressuscité. Nous le pouvons considérer, ou en nous, ou en lui : *Dilectus meus mihi.* Il est à nous en tous les états de sa vie, tous ses mystères nous sont rapportés, il s'est incarné pour nous,

il a vécu pour nous, il est mort et ressuscité pour nous; j'oserai même bien dire, puisque de très puissantes raisons le persuadent, que si Dieu ne se fût incarné, il n'y eût point eu de corps de Dieu dans le ciel, et les hommes n'eussent pas été parfaitement bienheureux, puisque la félicité de l'homme consistant en la vue et jouissance de Dieu qui est l'unique objet de sa béatitude, rien autre que lui ne peut le contenter : *Satiabor cum apparuerit gloria tua.* (Psal. 16. 15.) L'homme n'est pas l'âme seulement, c'est tout le composé; c'est le corps et l'âme tout ensemble; il faut donc pour le rendre parfaitement heureux que la vue du corps soit contentée; rien de fini ne la peut rassasier : *Non saturatur oculus visu.* (Eccle. 1. 8.) Il faut donc que sa vue corporelle même ait pour objet une beauté infinie, un corps déifié, et le corps d'un Dieu pour objet. *Si mortui non resurgunt inanis est spes nostra*, dit S. Paul. S'il n'y a point de résurrection, nous sommes déchus de notre espérance. Comment est-ce que cela s'entend, puisque quand nous ne ressusciterions pas, notre âme ne laisserait pas de voir Dieu, et de jouir de lui; c'est que nous aspirons à une félicité parfaite, et que notre béatitude ne serait pas parfaite et accomplie, si nous ne voyions l'Homme-Dieu des yeux du corps, et si l'on ne nous pouvait dire : *Beati oculi qui vident quæ vos videtis.*

H. — (2° *In præmium meritorum ejus.*) Il faut donc que le corps du Sauveur soit avantagé d'une gloire et d'une beauté incompréhensible, afin que la vue corporelle des bienheureux s'y puisse arrêter sans dégoût une éternité tout entière, y trouvant toujours de nouvelles perfections à contempler et à admirer. Et puis Dieu reconnaît toujours ses élus au-delà de leur mérite : *Ultra condignum.* Il comble avec grand largesse la mesure de ses récompenses, par un excès de pitié : *Abundantia pietatis suæ, et merita supplicum excedit, et vota; mensuram bonam, et confertam, et coagitatam dabunt in sinum vestrum.* Puisqu'il est si libéral envers les autres, il ne l'est pas moins

envers son propre Fils. Puisqu'il récompense les autres au-delà de ce qu'il leur doit, il récompense son Fils pour le moins selon ses mérites ; or, ses mérites sont infinis ; la gloire donc qui est sa récompense doit être immense et infinie. C'est son corps qui reçoit cette gloire en sa résurrection, car son âme sainte a été bienheureuse dès le commencement de sa vie ; son corps s'est disposé à cette gloire, il l'a méritée par ses travaux, par ses humiliations et par ses souffrances ; c'est pour cette raison qu'il est comparé au phénix : *Sicut palma multiplicabo dies meos ;* en grec, *sicut phœnix, in nidulo meo moriar.* (Job. 29. 18.)

Voilà deux paroles bien différentes, mais alliées en la mort du phénix ; son tombeau est son nid, le lieu de sa mort est le lieu de sa naissance. Il est vrai que le soleil sert de père à cet oiseau, il couve et donne la fécondité à ses cendres par les douces influences de sa chaleur et de sa lumière, il en fait éclore un autre lui-même ; mais les bois aromatiques y sont nécessaires. Le phénix assemble un bûcher de bois de canelle, de baume, de romarin et d'autres bois de senteur ; il y allume du feu par le battement de ses ailes, il s'y brûle, s'y consume et s'y réduit en cendres, pour trouver en son décès la source de sa vie. Il est vrai que le Père éternel a ressuscité Jésus-Christ et qu'il l'a reproduit à la vie glorieuse par sa fécondité divine et par sa toute-puissance infinie ; mais Jésus y a beaucoup contribué, il l'a méritée, il s'y est disposé par ses souffrances, ses humiliations, sa patience et par les autres actes de vertus très parfaites et très excellentes qu'il a pratiquées en sa passion, comme autant de bois aromatiques qui ont composé le bûcher de la croix ; il est le premier né des morts et l'aîné des ressuscités; il est donc la règle, le modèle et le niveau de tous les autres. Aussi S. Paul dit-il : *Convivificavit nos in Christo et conressuscitavit*, *et consedere fecit in cœlestibus*, (Ephes. 2. 5. 6.) mais il ajoute : *Creati in Christo Jesu*, *in operibus bonis quæ præparavit Deus*, *ut ambulemus in illis.*

CONCLUSIO.

I. — (*Moralis, etc.*) Mais n'est-ce pas une grande confusion et une désolation pour vous, ô âmes pècheresses et impénitentes! que vous donniez sujet au Fils de Dieu de faire des plaintes contre vous et de vous dire tout le contraire de ce qu'il disait à son Père en sa résurrection? il lui disait en le remerciant : *Convertisti planctum meum in gaudium mihi, et circumdedisti me lætitia.* Et il a sujet de vous dire : *Convertisti gaudium meum in planctum mihi, et circumdedisti me tristitia.* Vous rabattez la joie de la résurrection, vous le privez du principal effet et du plus considérable fruit qu'il vous en demande; son Apôtre dit qu'il est ressuscité pour notre justification : il est passé de la mort à la vie pour nous ressusciter en l'âme et au corps, pour sanctifier nos âmes sur la terre et pour glorifier nos corps dans le ciel. Il peut dire comme S. Paul, mais en un sens spirituel : *Si mortui non resurgunt, inanis est spes nostra.* Et vous le privez de cette fin : il n'a pas autant de pouvoir sur vous qu'un prophète en eut autrefois sur un enfant trépassé.

Elisée (4. Reg. 4. 31.) voulant ressusciter l'enfant de la dévote Sunamite, lui envoya son serviteur Giézi avec son bâton, et lui commanda de le mettre sur le corps du défunt: ce que le serviteur ayant fait inutilement il revint à son maître, tout triste, et lui dit : *Non surrexit puer, non erat vox, neque sensus.* Le prophète y va en personne, et pour s'ajuster au petit corps de cet enfant, il raccourcit le sien ; je ne sais pas comment il fit, tant il y a qu'il le fit : il colla ses yeux aux yeux de cet enfant, sa bouche à sa bouche, ses mains à ses mains, et par ce moyen il lui rendit la vie. Le Fils de Dieu désirant vous ressusciter , vous a envoyé son serviteur, le prédicateur ou votre confesseur qui vous a mis devant les yeux le bâton de sa justice et la verge de ses menaces; mais en vain et sans aucun effet : *Puer non surrexit, non est vox, neque sensus.* Vous êtes demeuré mort, immobile et insensible, sans sentiment

de Dieu, sans appréhension de ses jugements et sans aucun mouvement pour la vertu ; il est venu à vous en personne et pour entrer en votre corps et en votre âme, pour se joindre intimement à vous, il semble s'être raccourci ; il s'est mis sous les apparences d'un peu de pain, pour vous rendre la vie ; mais en vain et inutilement, car vous demeurez toujours dans le même état, en état de mort spirituelle, en voie de mort éternelle. N'est-il pas vrai que vous êtes le même que vous étiez il y a un an ? N'est-il pas vrai que la communion de Pâques et les autres précédentes n'ont point fait de changement en vous, ne vous ont pas fait démordre d'un seul point de votre luxe, de vos vanités, ni de vos pointilles d'honneur ? que vous êtes aussi ambitieux, aussi attaché à vos intérêts, aussi avide des biens de la terre, aussi vindicatif, jureur et envieux que vous l'étiez il y a trois ans ? et que le Fils de Dieu a sujet de dire au regard de vous : *In vanum laboravi, sine causa consumpsi fortitudinem meam.*

L. — (*In eos qui compati nolunt, etc.*) Ne pensez pas être glorifié dans le ciel si vous n'êtes sanctifié sur la terre ; ne pensez pas aller à la vie glorieuse par d'autre voie que celle des souffrances, des mortifications et des vertus chrétiennes ; c'est l'unique voie que le Fils de Dieu a prescrite, que notre Sauveur a frayée et que les saints ont suivie. Ecoutez S. Paul et S. Barnabé : *Per multas tribulationes oportet nos introire in regnum Dei.* Ils ne disent pas qu'il serait bon, que c'est un conseil salutaire et un chemin plus assuré ; mais *oportet,* que c'est indispensable, une nécessité nécessitante et absolue de passer, non par deux ou trois, mais par plusieurs souffrances pour arriver au royaume de Dieu. Y a-t-il rien de plus clair, de plus ferme et de plus assuré que les paroles du Fils de Dieu qui dit : Que celui qui veut venir après moi renonce à soi-même, qu'il porte sa croix tous les jours et me suive ; mais de bonne foi, oseriez-vous dire que de vivre comme vous faites dans le monde, hanter les danses, les comédies, les lieux de débauche, les académies, les festins et autres divertissements, se soit renoncer à soi-même et porter tous les jours sa croix ?

Sequatur me, parce qu'il a frayé ce chemin. Il le dit à ses disciples le jour de sa résurrection : *Oportuit Christum pati, et ita intrare in gloriam suam ;* notez *oportuit*, il a été nécessaire que Jésus-Christ souffrît et qu'il entrât en sa gloire par ce moyen, en la gloire qui était à lui, à laquelle il avait tant de droits, à la gloire qui lui appartenait en qualité de Fils de Dieu par nature ; il a fallu qu'il ait souffert pour entrer en cette gloire, et vous penserez que sans rien souffrir pour dompter vos passions et sans vous mortifier, vous pourrez entrer en la gloire à laquelle vous n'avez aucun droit, en la gloire que vous avez si souvent déméritée, et à laquelle vous avez renoncé par tant de crimes ! Nous ne pouvons avoir cette gloire qu'en qualité d'héritiers de Dieu et de cohéritiers de Jésus-Christ ; (1) et son apôtre nous déclare que pour obtenir cette faveur il faut endurer avec Jésus-Christ. Nous ne serons pas plus privilégiés que ses parents, que ses favoris et que ses bien-aimés. S. Jacques et S. Jean lui demandant d'être assis en son royaume, il leur dit : Pouvez-vous boire le calice que je boirai et endurer ce que je dois souffrir pour entrer en la gloire que vous me demandez ? Tous les saints ont passé par là, tous ont été martyrisés, ou ils ont mené une vie fort austère, humble et pénitente, une vie détachée de l'affection des grandeurs du monde, des biens de la terre et des délices de la chair. S. Jean, en l'Apocalypse, (7. 14.) ayant vu leur assemblée, on lui dit qu'ils étaient venus d'une grande tribulation ; ils sont arrivés à bon port, donc ils ont tenu le bon chemin, et c'est une folie que de ne pas les suivre. Pesez de grâce ce raisonnement, et il vous convaincra si vous n'avez perdu la foi et le sens commun.

Nous voyons en l'Eglise deux différentes voies, deux vies différentes de ceux qui ont quelque désir de se sauver ; l'une, de ceux qui mènent une vie sainte, mortifiée, dévote, parfaite et fervente en bonnes œuvres ; l'autre, de ceux qui mènent une vie, non à la vérité criminelle, mais lâche, négligente

(1) Hæredes quidem Dei, cohæredes autem Christi ; si tamen compatimur, ut et conglorificemur. (Rom. 8, 17.)

et imparfaite; ils ne font pas de grands maux, mais ils ne font pas aussi beaucoup de bien; ils se contentent de garder les commandements de Dieu, de peur d'être damnés, mais ils veulent avec cela que leur amour-propre trouve toujours son compte; ils se traitent bien, ils passent leur temps en jeux, en promenades, en visites superflues et autres divertissements qu'ils appellent innocents; il ne font tort à personne, mais ils ne se mettent pas en peine si leur prochain est en nécessité et s'ils le peuvent assister. Tous ceux que nous savons assurément être sauvés, tous ceux que l'Eglise a canonisés, tous cenx que Dieu honore par des miracles, ont suivi la première voie; ils ont embrassé la perfection, tous, sans en excepter un seul; donc ce chemin-là est très assuré. Au contraire, pas un seul de ceux qui ont suivi la seconde voie n'est canonisé, pas un de ceux qui ont mené une vie commune et ordinaire n'a fait de miracles: je crois bien que plusieurs qui sont au ciel ne sont pas canonisés et ne font point de miracles, mais je n'en sais rien, cela est incertain, je ne suis pas obligé de le croire; donc, pour le moins, la voie qn'ils ont suivie, la vie commune qu'ils ont menée, est un chemin douteux et mal assuré, et n'est-ce pas une grande imprudence, une grande témérité, pour ne pas dire une folie, que de quitter le certain pour l'incertain en ce qui est de l'éternité: *Nulla satis magna securitas, ubi periclitatur æternitas.* On ne saurait avoir trop d'assurance en un sujet de si grande importance. Je prie notre Seigneur de nous faire la grâce de vivre si saintement que nous nous rendions dignes de cette résurrection immortelle et de l'éternité bienheureuse. *Amen.*

SERMON CXCII.

DE L'ASCENSION DU FILS DE DIEU.

Hi omnes defuncti sunt, non acceptis repromissionibus.
Les anciens patriarches n'ont pas eu le bonheur que nous avons, de voir l'accomplissement des mystères qui nous étaient promis. (Hebr. 11. 13.)

L'ASCENSION du Fils de Dieu est remplie de tant de merveilles, que l'Eglise, dans ses litanies, attribue à ce seul mystère l'épithète d'admirable : *Per admirabilem ascensionem tuam ;* et S. Augustin, au livre du symbole, après avoir fait paraître les richesses de son éloquence à expliquer aux catéchumènes les autres articles de notre foi, quand il est parvenu à celui de l'ascension, avoue son insuffisance et se contente de dire : *Ascendit in cœlum*, *credite ; sedet ad dexteram Dei*, *credite.* Suivant ce procédé, j'ai à vous proposer au premier point de ce discours ce que la foi nous enseigne de l'ascension de Jésus-Christ et de sa réception au trône et à la droite du Père ; en second lieu, l'Evangile de ce jour nous apprendra les marques pour connaître si nous serons quelque jour participants à la gloire : *O rex gloriæ*, *Christe*, *Domine virtutum, qui triumphator hodie super omnes cœlos ascendisti*, *ne derelinquas nos orphanos*, *sed mitte promissum Patris in nos.* C'est l'humble et dévote prière que faisait la petite famille de Jésus quand elle était encore en son berceau en attendant le Saint-Esprit dans le Cénacle de Jérusalem durant ces dix jours qui s'écoulèrent entre l'ascension et la pentecôte. Prière que nous devons vous adresser avec beaucoup plus de sujet, ô Jésus, roi de gloire et de majesté infinie ! L'Eglise primitive, composée de vos disciples, n'était alors orpheline que de père, puisque vous aviez laissé à votre place la glorieuse Vierge, votre Mère ; mais nous sommes orphelins de père et de mère, nous sommes privés de la présence visible de votre sainte humanité et de votre Mère bienheureuse : *Ne derelinquas nos orphanos !* Hélas ! ne nous laissez pas

tout à fait orphelins, envoyez-nous votre Saint-Esprit, qui éclaire notre entendement, qui échauffe nos volontés en votre amour, qui nous fasse la grâce de parler dignement de votre triomphante ascension, nous vous en prions par l'entremise de son épouse, votre Mère et notre reine, que nous saluons en disant : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. A. *Proponuntur difficultates circa illa verba:* Sedet a dextris Dei ; expedit vobis ut ego vadam, nisi abiero, Paracletus non veniet.

Primum punctum. B. *Solvuntur dictæ difficultates, et explicatur quomodo in ascensione Christus receptus sit in dextera, in throno et in gloria Patris.*

Secundum punctum. C. *Explicatio moralis verborum Christi in evangelio hujus diei :* In nomine meo demonia ejicient, etc.

Conclusio. D. *Paraphrasis illorum verborum :* Viri Galilæi, quid statis ?

EXORDIUM.

A. — (*Proponuntur difficultates, etc.*) Si nous considérons ce que le Fils de Dieu prédit de son ascension, ce que l'Evangéliste en écrit, ce que les Pères de la primitive Eglise en disent, nous y trouverons plusieurs grandes et difficiles questions qu'on n'a pas toujours assez coutume d'éclaircir et qui méritent néanmoins d'être bien éclaircies. Il vous est expédient que je m'en aille, dit Jésus-Christ à ses apôtres. Comment est-ce que cela peut être véritable ? Est-il expédient à un troupeau que le pasteur s'éloigne de ses ouailles ? *Ego sum pastor bonus.* Est-il expédient à un corps que le chef soit séparé de ses membres ? *Ipse est caput corporis Ecclesiæ.* Est-il expédient à une épouse que son époux fasse divorce avec elle ? *Quod Deus conjunxit, homo non separet.* Seigneur, c'est Dieu votre Père qui vous a lié à l'Eglise ; est-il expédient que vous qui êtes homme, mettiez la division dans un si heureux

mariage ? Si je ne m'en vais le Saint-Esprit ne viendra point à vous. Comment est-ce que cela s'entend? y a-t-il de l'antipathie ou de la mauvaise intelligence entre ces deux personnes divines, entre le Fils et le Saint-Esprit, entre la sagesse et l'amour du Père ? Quand nous considérons Jésus dans sa divinité, nous voyons qu'il est le principe et l'origine du Saint-Esprit. Quand nous considérons Jésus dans son humanité, nous voyons que le Saint-Esprit est sa cause et son principe ; y a-t-il de l'opposition et de la contrariété entre l'effet et la cause, entre la source et son ruisseau, que l'un ne peut venir à nous si l'autre s'en va ? Si vous m'aimiez, vous vous réjouiriez de ce que je m'en vais : *Gauderetis utique.* (Joan. 14. 28.) Quand un père de famille sort de sa maison pour un long voyage et qu'il voit sa femme toute triste et désolée, s'il lui disait : Mon cœur, vous ne m'aimez pas, car si vous m'aimiez, vous ne pleureriez pas, vous vous réjouiriez de mon départ, quelle conséquence serait-ce que cela? quel raisonnement ferait-il ? C'est la conséquence que Jésus tire quand il dit : *Si diligeretis me, gauderetis utique.*

Après que Jésus a ainsi prédit son ascension, l'Evangéliste la raconte ; mais il n'en dit que deux mots et pas davantage : *Assumptus est in cœlum, et sedet a dextris Dei;* voilà tout ce que les quatre évangélistes nous disent d'un si grand mystère. Celui-là serait bien ignorant dans les articles de la foi, qui ne saurait ce que Jésus disait à la Samaritaine, que Dieu est un esprit, un être pur et incorporel, exempt de toute composition matérielle ; comment est-ce donc que le Sauveur peut être assis à sa main droite? et s'il est assis en un trône, de quelle étoffe est-il ? est-ce de bois ou de marbre, d'or, d'argent ou de diamant ? Je sais bien qu'on a coutume de répondre que les apôtres ont bagayé avec nous et se sont accommodés à notre petite façon d'entendre et de parler, et que, par cette séance à la droite du Père, ils ont voulu exprimer l'égalité et la consubstantialité qui est entre le Père et le Fils. Quand nous voyons un gentilhomme, ou quelque autre, parler au roi, à genoux ou

tout droit, nous concluons que c'est un vassal ; mais si nous voyons un prince assis sur un trône auprès du roi et à sa main droite, nous disons que c'est un souverain. L'Evangéliste dit que Jésus est assis à la droite du Père, c'est-à-dire qu'il est souverain comme le Père, tout-puissant comme le Père et infini comme le Père, égal, coessentiel et coéternel au Père ; oui, mais Jésus, en tant qu'homme, n'est pas consubstantiel, ni coéternel à son Père, il est de même nature que nous, et néanmoins il est à la droite du Père, non-seulement en tant que Dieu, mais en tant qu'homme.

Car c'est la sainte humanité qui est dans la gloire du Père et assise sur son trône, et non-seulement quant à l'âme, mais encore quant au corps. S. Léon le dit en paroles très claires : *Æterni Patris in sinu recepta concessu illius gloriæ sociatur in throno cujus naturæ copulatur in Filio;* (Serm. 1. de ascensione.) et un peu après : *Ut non dubia fide, sed constantissima scientia teneatur illam naturam in Patris consedisse throno quæ jacuerat in sepulcro.* Vous diriez que la nature humaine de Jésus est sur le trône de Dieu et à la droite du Père, parce qu'étant comme entée et insérée en l'être de Dieu, dans la subsistance du Verbe, et ne faisant qu'un suppôt avec lui, elle est servie et révérée par les puissances et les principautés célestes, comme Dieu. Vous dites vrai ; mais cela n'épuise pas la difficulté; car cette sainte humanité est unie au Verbe et subsistante par son hypostase, dès le premier instant de sa conception, et néanmoins, à proprement parler, ce n'est que depuis le jour de l'ascension qu'elle est élevée à la gloire du Père et assise à sa droite. L'Eglise le dit au Canon de la messe : *Communicantes et diem sacratissimum celebrantes, quo Dominus noster unigenitus tuus unitam sibi fragilitatis nostræ substantiam, in gloria tuæ dexteræ collocavit.* Comment donc répondre à ces difficultés ?

PRIMUM PUNCTUM. — *Solvuntur, etc.*

B. — (*Explicatur quomodo, etc.*) Pour les éclaircir, il faut se souvenir qu'au mystère de l'incarnation, le Fils de Dieu, communiquant sa propre subsistance à l'humanité sainte, devait la rendre en même temps participante de toutes ses perfections et de tous les attributs dont une nature créée est capable et susceptible. Et, en effet, S. Paul (1. Cor. 15. 53.) nous enseigne qu'une âme bienheureuse reprenant son corps, et se réunissant à lui en la résurrection, lui communiquera toutes ses perfections; elle est agile, impassible, immortelle et lumineuse, et elle le rendra léger, impassible, immortel et resplendissant; il sera même spirituel, parce qu'elle est spirituelle, encore qu'il ne laisse pas d'être corps en son genre, en son espèce et en sa substance individuelle : *Seminatur corpus animale, surget spirituale, ubi volet spiritus, protinus erit et corpus.* (S. Aug.)

Car comme dans un mariage parfait, la femme n'épouse pas seulement la personne de son mari, mais sa noblesse, ses prérogatives et ses titres d'honneur; s'il est comte, duc ou prince, elle est comtesse, duchesse ou princesse, *mulieres coruscant radiis maritorum;* l'impératrice jouit des priviléges de l'empereur: (l. princeps. ff. de legibus) ainsi quand l'esprit de l'homme se réunira à sa chair, il lui communiquera toutes ses propriétés, et on dira en cet hyménée, ce qu'on disait au mariage du premier homme : Donnons-lui un parti qui lui étant semblable, lui soit en en aide, et non pas à charge : *Faciamus ei adjutorium simile sibi*, non pas *onus.* Le mariage du Verbe divin avec la sainte humanité, est beaucoup plus étroit et indissoluble, que le mariage de l'âme bienheureuse avec son corps; ainsi le Verbe remplit cette humanité sainte, il l'a possède, il l'actue et il la vivifie plus noblement, plus efficacement et plus absolument; il la pénètre plus intimement que l'âme ne fait le corps; il lui doit donc communiquer toutes ses propriétés. Une âme végétante pénétrant le tronc d'un petit arbrisseau, le fait vivre d'une vie de plante; une

âme sensitive animant le corps d'un agneau, le fait vivre d'une vie animale; une âme intellectuelle animant le corps d'un homme, le fait vivre d'une vie raisonnable; et le Verbe divin actuant l'humanité sainte, ne la fera pas vivre d'une vie divine? Ne lui doit-il pas communiquer ses propriétés et ses attributs, puisqu'il est uni à elle plus étroitement, plus intimement et plus noblement qu'aucune âme n'est à son corps, ni aucune forme à sa matière?

Cependant le Verbe divin, pour l'économie de notre salut et pour l'accomplissement de l'œuvre de notre rédemption, suspendit dans l'incarnation la communication d'une bonne partie de ses perfections; il arrêta pour un temps le flux et le cours de ses attributs, qui devaient couler en son âme et en son corps, et par un excès de bonté, et pour l'amour de nous, il opposa une digue à sa bonté et à l'amour qu'il avait pour son humanité, en se retenant de répandre en elle plusieurs perfections divines qui lui étaient dues. L'immortalité, l'impassibilité et la souveraineté sont des propriétés divines; mais si Jésus eût été immortel, comment serait-il mort pour nous? s'il eût été impassible comment aurait-il enduré pour nous? s'il eût été indépendant et souverain, comment nous eût-il donné un exemple d'obéissance, en se soumettant à sa sainte Mère? Mais au jour de l'ascension, le Verbe divin leva la digue, et fit une entière effusion et profusion de lui-même, de toutes ses grandeurs, excellences et perfections dont son humanité est capable.

C'est ce qu'il demandait à son Père la veille de sa mort, dans la dernière cène, quand il disait: *Et nunc clarifica me, tu, Pater, apud temetipsum* (non-seulement: *Apud mundum*) *claritate quam habui priusquam mundus esset apud te:* Mon Père, glorifiez-moi en vous de la gloire que j'avais en vous avant tous les siècles. Sur quoi S. Cyrille d'Alexandrie dit: Le Sauveur demande d'être glorifié, non d'une gloire accidentelle, mais de sa gloire propre et naturelle; et un peu plus bas: La gloire qu'il a toujours eue, en

(1) Petit clarificari non adventitia quadam gloria, sed propria et naturali; *et infra:* Gloriam ergo quam semper habuit ut Deus, ut homo petit. (S. Cyril. Al. l. 11. in Joan. c. 17.)

tant que Dieu, il la demande maintenant en tant qu'homme ; (1) c'est encore ce que S. Paul veut nous apprendre, quand il dit que toute la plénitude de la Divinité habite en lui corporellement ; (2) en lui, c'est-à-dire en son humanité, dit le même S. Cyrille.

Pesons toutes les paroles de l'Apôtre ; il dit que la Divinité habite dans la sainte humanité de Jésus, et non pas seulement la Divinité, mais la plénitude de la Divinité ; et non pas seulement la plénitude, mais toute la plénitude de la Divinité, ou selon le grec, de la Déité ; et qu'elle y habite corporellement, c'est-à-dire comme en son propre corps ; corporellement, c'est comme s'il disait : Elle y habite selon toutes ses dimensions, selon toute l'étendue et l'actualité de ses perfections.

Or, s'il était permis de faire quelque distinction mentale, entre les attributs divins, qui sont une même chose très simple, et y reconnaître quelque priorité, non de durée ou de nature, mais d'ordre selon notre faible et imparfaite façon de concevoir, nous dirions que la dernière perfection que le Père communique à son Fils en la génération éternelle, c'est la fécondité ou la puissance de produire avec lui, en unité de principe, la personne adorable du Saint-Esprit ; car en la grossièreté de notre petit raisonnement, nous concevons que le Fils peut produire le Saint-Esprit, et pour lui communiquer les attributs divins, il les doit avoir ; nous concevons donc qu'il les a reçus du Père : *In priori signo rationis*, avant que de les donner au Saint-Esprit, et que de produire cette troisième personne très adorable, *producere est perfecti*. C'est donc cette fécondité et cette puissance de produire et d'envoyer le Saint-Esprit, que le Verbe divin a communiquée à son humanité sainte, autant qu'elle en était capable ; de produire, dis-je, le Saint-Esprit dans le cœur des fidèles, et de l'envoyer à son Eglise, et il lui a communiqué cette fécondité toute la dernière, parce que c'est la dernière perfection qu'il a reçue de son Père, selon notre basse et faible façon de concevoir, ainsi que nous l'a-

(1) In ipso inhabitat omnis plenitudo divinitatis corporaliter. (Col. 2. 9.)

vons dit. Et c'est en ce sens qu'il disait à ses apôtres : *Nisi abiero, Paracletus non veniet ad vos.* C'est ce que son bien-aimé disciple enseignait en disant : (Joan. 7. 39.) *Nondum erat Spiritus datus , quia nondum erat Jesus glorificatus ;* c'est ce que l'Eglise chante en la Pentecôte : *Ascendens super omnes cœlos, sedensque ad dexteram tuam, promissum Spiritum Sanctum , in filios adoptionis effudit ;* comme si l'un et l'autre voulait dire : Jésus envoie le Saint-Esprit , mais c'est quand il est glorifié, quand il est au sein et dans la gloire de son Père, quand toute la plénitude de la divinité habite en lui , quand son humanité a reçu du Verbe la fécondité et les perfections divines, selon toute l'actualité dont elle était susceptible; et c'est ce qui nous doit réjouir en ce jour ; c'est ce qui rend ce mystère cher et précieux à Jésus, à la Vierge et à toute l'Eglise.

C'est aujourd'hui proprement que Jésus Homme-Dieu s'est assis à la droite du Tout-Puissant , c'est aujourd'hui qu'il a été reçu au trône de Dieu et qu'il est entré dans la gloire du Père. Il est assis, c'est-à-dire qu'il n'est plus sujet aux travaux, tributaire aux fatigues , assujetti aux misères et aux infirmités humaines. Il est à la droite du Tout-Puissant , c'est-à-dire qu'il a l'intendance et l'administration du ciel et de la terre , des hommes et des anges , du spirituel et du temporel. Quel honneur , quel bonheur pour nous de savoir et d'être assurés qu'un homme de même que nous, gouverne à présent toutes les créatures , qu'il a un pouvoir souverain , absolu et indépendant de faire tout ce qui lui plaît ! C'est lui qui distribue les charges , les offices et les bénéfices , les partis avantageux et les bons succès à qui bon lui semble ; c'est lui qui convertit les pécheurs, qui pardonne les péchés et qui sanctifie les fidèles ; c'est lui qui donne les grâces gratuites , les grâces prévenantes et la grâce sanctifiante, les dons du Saint-Esprit, les vertus infuses et tous les trésors spirituels qui peuvent enrichir une âme ; c'est lui qui envoie les apôtres , qui choisit les prélats et qui fortifie les martyrs , lui qui anime les prédicateurs , qui purifie les vierges , qui béatifie les prédestinés et qui

condamne les réprouvés ; c'est lui enfin qui a les clefs de la vie et de la mort, du paradis et de l'enfer.

Il est au trône de Dieu, c'est-à-dire qu'il est entré dans la réelle, dans l'actuelle et l'éternelle jouissance de son empire et dans l'exercice de sa souveraineté. Il en est la gloire du Père, c'est-à-dire qu'il a été reçu en la pleine, entière et parfaite possession de toutes les grandeurs de Dieu, qui sont convenables à ses mérites et à sa qualité d'Homme-Dieu.

Ce mystère était encore avantageux à la sainte Vierge, car le sentiment de l'Eglise et la piété des fidèles tient pour indubitable qu'elle est au ciel en corps et en âme. Si Jésus fût demeuré parmi nous sur la terre, jusqu'à la consommation des siècles, Marie eût été privée pendant tout ce temps-là d'une partie de sa félicité, c'est-à-dire de la vue du corps adorable de son Fils, qui est le plus beau, le plus agréable, le plus charmant et le plus ravissant de tous les corps, comme nous l'avons vu ci-dessus. Il disait donc à bon droit à la Vierge : *Expedit vobis ut ego vadam.* Il nous était aussi expédient à nous-mêmes, car il s'en va et ne s'en va pas; il nous quitte et ne nous quitte pas; il se sépare de nous et demeure toujours parmi nous, il demeure non-seulement parmi nous, mais avec nous, mais au milieu de nous, mais au-dedans de nous. Si Jésus ne fût pas monté au ciel, il n'eût pas institué l'eucharistie ; car il ne l'a instituée que pour suppléer au manquement de sa présence visible ; s'il fût demeuré parmi nous, il ne fût pas entré au-dedans nous, et quand bien il aurait institué le Saint-Sacrement, il ne nous eût pas donné une chair entièrement glorieuse, un corps doué de tant de gloire et de perfections divines que le sien; mais son corps étant maintenant au trône de Dieu, il est parfaitement glorieux quand il nous joint à lui et qu'il nous fait part de sa gloire : c'est ce qu'il disait à son Père en instituant l'eucharistie selon l'explication de S. Cyrille d'Alexandrie : *Claritatem quam tu dedisti mihi*, *dedi eis :* (S. Cyril. Alex. tract. 11. in Joan. cap. 27.) Je leur donne en ce sacrement une participation de la gloire que vous m'avez donnée et que vous me donnerez en me ressuscitant.

Finalement l'ascension de Jésus-Christ nous est très salutaire et très favorable ; elle nous est un sujet de grande consolation et de joie, parce qu'elle nous est un gage très certain et une espérance indubitable que nous pouvons aller après lui ; il disait à ses disciples : Je vais vous préparer le logis : *Vado parare vobis locum.* Et S. Léon dit : *Quo præcessit gloria capitis, eo vocatur et spes corporis.* L'histoire ecclésiastique nous apprend que Jésus-Christ montant au ciel de la montagne des Olives, laissa les marques de ses pieds sacrés imprimés sur la pierre d'où il s'éleva pour s'en aller ; et que les chrétiens ayant voulu faire une église au même lieu, il ne leur fut jamais possible de fermer la voûte à l'endroit par où il passa en montant au ciel. Pour nous apprendre que depuis son ascension le chemin du ciel est ouvert et frayé pour tous les fidèles qui y voudront suivre les traces et les vestiges qu'il nous a laissés ; c'est ce qu'il enseigne dans notre Evangile, en disant : *Qui crediderit et baptizatus fuerit, salvus erit :* Celui qui aura la foi et qui sera baptisé, sera sauvé.

SECUNDUM PUNCUM. — *Explicatio moralis, etc.*

C. — (*In nomine meo dæmonia ejicient.*) Et parce qu'il y a foi et foi, une foi morte, oisive et stérile, et une foi vive, animée, active ou féconde, et qu'il ne promet pas l'entrée du ciel à ceux qui n'ont que la foi morte, il nous donne des marques pour les reconnaître et les discerner l'une de l'autre, *Signa autem eos qui crediderint, hæc sequentur : In nomine meo, dæmonia ejicient, etc.* (Marc. 16. 17.) Ceux qui auront la foi chasseront les démons, parleront les langues nouvelles, écraseront les serpents, inposeront les mains sur les malades et les guériront.

S. Grégoire et S. Bernard rapportent qu'au temps de la primitive Église, la foi ayant besoin d'être arrosée par de fréquents miracles, comme un jeune arbrisseau, ces paroles s'entendaient au pied de la lettre et s'accomplissaient corporellement, mais que maintenant elles se doivent en-

tendre et qu'elles s'accomplissent spirituellement ; ce qui nous montre que Jésus-Christ a beaucoup plus sujet de nous faire les reproches qu'il faisait à ses apôtres en l'évangile de ce jour, avant que de monter au ciel : *Exprobravit incredulitatem eorum.*

On pense qu'il n'y a rien de si commun que la foi, cependant il n'y a rien de si rare que la vraie foi parmi les chrétiens. Vous avouerez cette vérité, si d'un côté vous considérez ce que c'est que la vraie foi et les signes que Jésus-Christ nous donne pour la connaître, et si d'autre part vous faites réflexion à la vie de la plupart de ceux qui se disent fidèles. Avoir la foi, c'est croire fermement ce que l'Ecriture et l'Eglise nous enseignent, c'est en être plus assuré et plus certain que de ce que nous voyons devant nos yeux, ou que nous touchons du doigt. *Dæmonia ejicient.* La foi nous enseigne que l'âme qui est en état de péché mortel est l'asile des démons, les esprits malins y font leur demeure : *Cecidit, cecidit Babylon et facta est habitatio dæmoniorum et omnis spiritus immundi.* (Apoc. 18. 2.) Vous êtes tombé très grièvement, vous le savez bien ; vous êtes une Babylone, il n'y a que confusion, que désordre et que dérèglement en votre âme et en votre corps; vous faites en secret des actions si infâmes, que si votre laquais le savait, vous mourriez de confusion. N'est-ce pas un grand désordre et un grand dérèglement en une maison quand le serviteur gourmande son maître, quand la servante commande à sa maîtresse ? En vous il y a l'esprit et le corps, l'âme et la chair ; qui est-ce qui est fait pour commander ? N'est-ce pas l'esprit ? n'est-ce pas l'âme ? Et qui est fait pour obéir ? N'est-ce pas le corps et la chair ? Et en vous le corps gourmande l'esprit, votre chair commande à votre âme, l'esprit qui est le maître voudrait aller à l'Eglise, à la grand'messe, au sermon et à vêpres ; le corps qui est le valet, vous porte aux lieux de plaisirs ; l'âme qui est la maîtresse voudrait prier Dieu, communier ou gagner l'indulgence, et la chair qui est la servante traîne l'ame aux promenades, aux danses et aux dissolutions. Vous êtes une

Babylone, vous menez une vie toute déréglée et désordonnée, vous êtes donc la demeure des démons ; allez où vous voudrez, aux champs, à la ville, de jour et de nuit, vous êtes toujours en compagnie et en très mauvaise compagnie ; car vous avez toujours non-seulement avec vous, auprès de vous, mais au-dedans de vous des esprits malins : *Facta est habitatio dæmoniorum*. Et Jésus-Christ dit : *Ingressi habitant ibi*.

Si votre enfant était possédé du diable en son corps, vous iriez vers un prêtre, vous auriez recours aux exorcismes, vous feriez votre possible pour le faire délivrer, parce que vous verriez les effets de sa possession. On ne voit que trop les effets de la vôtre dans ces blasphèmes, ces reniements, ces rages et ces colères, et dans cette arrogance contre votre mère, qui sont les vraies œuvres du démon. Entendez les possédés de Loudun ou de Louvier, vous verrez qu'ils parlent tous comme vous ; et quand on ne verrait pas des effets de votre possession, l'Ecriture déclare que vous l'êtes, étant en état de péché mortel : *Ingressi habitant ibi*. La foi fait croire ce qu'on ne voit pas, et le fait croire plus fermement que ce qu'on voit ; si vous aviez la foi, sitôt que vous avez consenti au péché mortel, vous croiriez être dans la possession du diable, vous auriez recours au prêtre, vous iriez à confesse, vous demanderiez l'exorcisme de l'absolution, pour chasser hors de vous un si mauvais hôte : *In nomine meo dæmonia ejicient*.

Linguis loquentur novis. Supposons qu'un homme indiscret soit avec vous à Paris, au Louvre ou au Palais-Royal, et que ne connaissant pas le roi, il parle mal de lui ou de ses courtisans en sa présence, ou qu'il dise des paroles inciviles et impertinentes, quand vous lui diriez : Le roi est ici, il entend tout ce que vous dites, s'il ne laissait pas de continuer ses mauvais discours, qu'en dirait-on ? ne dirait-on pas qu'il ne croit pas ce que vous lui dites ? Vous avez parlé mal de Dieu jusqu'à présent, en l'appelant faux témoin par vos injures, en blasphémant son saint nom ; vous avez parlé mal de ses officiers en médisant et en vous

moquant des âmes dévotes, en donnant des malédictions à votre femme, à vos enfants et à vos serviteurs, qui appartiennent à Jésus; vous avez proféré mille paroles sales, impudiques et insolentes. Votre père spirituel vous a dit en confession, ou le prédicateur au sermon : Dieu est partout, Dieu est présent à tout ce que vous faites, il vous regarde, il vous voit et il vous entend très distinctement, l'Ecriture l'enseigne, et vous continuez toujours à tenir les mêmes propos, sans doute il faut que vous ne croyiez pas ce qu'on vous dit, car, si vous aviez la foi de la toute présence et de l'immensité de Dieu, vous tiendriez bien un autre langage : *Linguis loquentur novis.*

Serpentes tollent, id est, *venenatas suggestiones extinguent*, dit S. Bernard. Ceux qui auront la foi étoufferont les serpents, dit le Fils de Dieu, c'est-à-dire les tentations, les inclinations vicieuses et les passions déréglées ; on les étouffe comme les serpents. Ceux qui veulent faire mourir un serpent, ne le prennent pas par la queue ni par le ventre, il lui écrasent la tête : *Ipsa conteret caput tuum.* Pour se rendre victorieux d'une tentation, il ne faut pas en attendre la fin ni le milieu, mais résister au commencement : *Principiis obsta.* Sitôt que vous apercevez que cette pensée d'impureté, de haine, d'envie ou de complaisance en vous-même, chatouille votre cœur, il faut en détourner votre esprit, vous donner à Jésus pour y renoncer, recourir à la Vierge, vous appliquer à quelque chose, autrement si vous attendez d'y résister, quand elle sera bien avant, vous la rejetterez et elle reviendra, comme quand on divise un serpent par le ventre, les deux parties séparées se rejoignent. Ainsi, la mauvaise habitude que votre enfant prend de dérober, de jurer ou d'être charnel, c'est un serpent ; si vous ne lui écrasez la tête, il le fera mourir. Au commencement, il ne dérobe que des fleurs, puis des fruits, des poires, des pommes ; après, des poules, des moutons, des chevaux, et enfin on l'attachera à un gibet pour ses larcins. Au commencement, il ne jure que sa foi, puis son âme et son Dieu, finalement il le blasphème et le renie. Il

dit des paroles de raillerie, vous n'en faites que rire, parce qu'il y a un peu d'esprit ; après, il dit des paroles à double entente, puis des paroles ouvertement déshonnêtes ; des paroles il passe aux actions; enfin il devient un Sardanapale, un corrompu et un libertin.

Si vous n'écrasez la tête du serpent, vous n'avez pas la vraie foi ; témoin la première femme, elle chancelle dans la foi, parce qu'elle écoute le serpent, et le serpent s'adresse à elle. Pourquoi Dieu vous a-t-il défendu de manger de ce fruit, lui dit-il ? c'est qu'il est piqué de jalousie, il craint que vous ne deveniez comme lui, il sait bien que si vous en mangiez, vous seriez comme de petits dieux. Sitôt que le serpent s'approcha, sitôt qu'il lui parla de transgresser le commandement, elle devait le renvoyer bien loin et s'enfuir promptement : mais elle écoute ses propositions, elle s'amuse à parlementer avec lui, parce qu'elle doute dans la foi : *Ne forte moriamur*, lui dit-elle. D'où vient ce peut-être ? Dieu n'a pas dit : *Forte morieris*. mais *Morte morieris*, assurément vous mourrez, etc. Quand un fripon ou quelque autre méchant homme vous tient des propos qui approchent de cent lieues de l'impureté, de l'injustice, du monopole, ou de quelque action noire, il faut le renvoyer avec colère et avec horreur : Allez, vous êtes un impertinent ! pour qui me prenez-vous ? êtes-vous bien si hardi que de me tenir ce propos ?

Super ægros manus imponent, et bene habebunt. Si vous avez été si imprudent et si malheureux que de manquer à ces devoirs, et que de tomber dans le péché, ne faites pas comme les frénétiques. Si un homme qui est atteint d'une grosse fièvre, ou de quelque autre maladie mortelle, ne voulait être ni purgé, ni saigné, ni recevoir aucun remède, vous diriez : Il est plus malade de l'âme que du corps, il a perdu l'esprit, il est frénétique, il ne croit pas être malade. Vous n'avez donc pas la foi, vous ne croyez donc pas ce que l'Ecriture enseigne du mauvais effet du péché, si vous ne tâchez d'y remédier par des satisfactions convenables, *super ægros manus imponent*. Ceux qui ont la

vraie foi, font de bonnes œuvres à proportion des péchés qu'ils ont commis, c'est imposer les mains sur les malades pour guérir les maladies. Vous avez été un orgueilleux, vous devez être plus humble que les autres. Vous avez été un intempérant, un avaricieux, vous devez jeûner, affliger votre chair, être libéral et charitable. Si vous ne faites ainsi, si vous vous contentez de vous être retiré du péché, de ne plus faire du mal sans vouloir faire le bien, on pourra vous dire comme les anges aux apôtres le jour de l'ascension: *Viri Galilæi, quid statis aspicientes in cœlum? hic Jesus qui assumptus est a vobis in cœlum, sic veniet quemadmodum vidistis eum euntem in cœlum.* (Act. 7. 11.)

CONCLUSIO.

D. — (*Paraphrasis, etc.*) *Viri Galilæi.* Galiléen veut dire voyageur; nous sommes pèlerins en ce monde; la terre n'est pas notre patrie, notre dernière retraite, ni notre demeure éternelle; c'est le ciel: *Non habemus hic civitatem permanentem, sed futuram inquirimus. Galilæi, quid statis?* Vous avez coutume de dire: Mais je ne fais tort à personne. je passe le temps sans offenser Dieu, je prends des divertissements innocents; c'est pour le moins vous arrêter. *Galilæi statis;* si vous êtes pèlerin pourquoi vous arrêtez-vous? les bons voyageurs ne s'amusent point, ne demandent qu'à s'avancer et à gagner du pays, ils n'ont point de repos qu'ils ne soient arrivés dans leur patrie. *Viri;* tant de petites filles, tant de jeunes religieux courent à grands pas après Jésus, et lui disent de parole et d'effet: *In odorem unguentorum tuorum currimus:* ils se hâtent de gagner le ciel, ils ne passent pas un jour ni une heure sans pratiquer quelque bonne œuvre, Et vous, homme fait, *viri*, vous, à l'âge de trente, quarante ou cinquante ans, vous vous arrêtez, vous vous amusez à des niaiseries, à des chimères et à des actions puériles. « Quid statis, quid hæretis, quid futuram in vobis glo-« riam non inquiritis? O viatores! via cœlorum nunc pa-

« tet, paradisi porta aperta est, non jam vos patrum lim-
« bus, sed angelorum cœtus expectat ; et statis ! labor
« modicus, et sempiterna lætitia ; pugna levis, corona per-
« tua ; vita brevis et vita longa, et ex hoc vitæ momento
« pendet æternitas : et statis ! » dit S. Thomas de Villeneuve. Le chemin du ciel est tout frayé, la porte du paradis est ouverte ; quand on sort de ce monde on ne va plus aux limbes des pères, mais au séjour des anges ; le travail qu'il y a dans la pratique de la vertu est fort petit, et la joie en sera très grande ; le combat est très léger, la couronne très excellente ; la vie présente est fort courte, et la vie future est éternelle ; de ce moment de vie que nous avons en ce monde, s'il est bien employé, dépend l'éternité du bonheur, et vous vous arrêtez ! *Statis ! Qui stat, videat ne cadat ; in via virtutis non progredi, regredi est.*

On ne peut jamais s'arrêter au chemin du ciel ; si on ne s'avance pas, on recule ; ce n'est qu'aux bienheureux que le Prophète dit : *Qui statis in domo Domini.* Mais le même Prophète dit à ceux qui sont ici-bas : *Beati immaculati in via qui ambulant in lege Domini ;* les saints qui sont au ciel peuvent bien s'arrêter, car ils sont au terme, à la fin et dans la patrie, mais ceux qui sont ici en chemin doivent s'avancer, *ascipientes in cœlum.* Pouvez-vous contempler le ciel sans en admirer la beauté ? Voyez qu'il est agréable en une nuit sereine ! cependant ce que vous en voyez n'est que le dehors, ce qui est au-dedans est tout autre chose : *Parte sui meliore latet.* Que sera-ce de le voir de près, d'y être reçu et de le posséder ? *Oculi sunt in amores duces, aspicitis et contemnitis, videtis et negligitis ; statis aspicientes.* Le ciel n'est pas seulement fait pour être regardé, mais pour être conquis ; on ne peut pas le conquérir en le contemplant, mais en travaillant ; les saints ne disent pas dans le ciel : *Veni, vidi, vici ;* mais ils disent après Jésus-Christ : *Vim patitur et violenti rapiunt illud,* on prend le ciel par force et à la pointe de l'épée, il faut se faire violence pour l'emporter.

Hic Jesus qui assumptus est a vobis in cœlum, sic,

veniet : Il ne s'en va pas pour toujours, il retournera quelque jour, et son retour sera semblable à son départ. En montant au ciel, il exerça envers son Eglise deux actes de justice : il la reprit et il la bénit, il lui fit des reproches et des gratifications. Il la reprit et lui fit des reproches : *Exprobravit incredulitatem eorum;* il la bénit et lui fit des gratifications : *Elevatis manibus benedixit eis, dedit dona hominibus. Exprobravit;* quelle justice, quelle rigueur, quelle sévérité ! il nous montre bien qu'il n'épargnera personne. Je vous laisse à penser comme il punira au jour de sa vengeance les adultères. les blasphèmes et les parjures, puisqu'il réprimande si aigrement ses apôtres d'avoir tant soit peu chancelé dans la foi de sa résurrection ! il les réprimande, dis-je, en même temps qu'il leur donne leurs dépêches pour négocier le salut des hommes et les fruits de sa passion ; il les reprend, mais il les bénit , *elevatis manibus benedixit eis,* il les comble de grâces, de vertus et de faveurs.

Sic veniet eis. Il se comportera à son retour comme il a fait à son départ. Tenez donc pour tout assuré que si vous faites le mal, ce que vous devez attendre de lui quand il viendra juger les vivants et les morts, ce sont des réprimandes, des reproches et des punitions effroyables ; mais si vous faites le bien, vous recevrez de lui des récompenses, des louanges, des joies, des délices et des bénédictions éternelles. *Amen.*

SERMON CXCIII.

DU DERNIER JUGEMENT. QU'IL Y EN AURA UN, ET POURQUOI.

Accedentem ad Deum credere oportet, quia est.
Celui qui s'approche de Dieu doit croire qu'il est juste. (Hebr. 11. 6.)

Comme la dévotion des Saints de l'ancien Testament consistait à demander et à attendre le premier avénement du Fils de Dieu, ainsi la consolation des âmes choisies en la loi de grâce, consiste à espérer et à attendre le second avénement. Pour en traiter à fond et fructueusement, il me semble à propos d'établir tous les discours que j'en ferai sur une vision mystérieuse que S. Jean l'Evangéliste nous rapporte au chapitre dixième de son Apocalypse. Il vit un ange puissant qui descendait du ciel, il avait l'arc-en-ciel sur sa tête, le visage éclatant comme le soleil, une robe de nuée, un livre ouvert à sa main, les pieds comme deux colonnes de feu, il fit entendre une voix comme le rugissement d'un lion, et jura par celui qui vit aux siècles des siècles qu'il n'y aura plus de temps. Cette vision nous enseigne cinq vérités très importantes que je dois étaler en cinq ou six prédications : en premier lieu, qu'il y aura un jugement ; en second lieu, qu'il sera sévère ; en troisième lieu, qu'il sera exact ; en quatrième lieu, qu'il sera inévitable ; en cinquième lieu, qu'il sera irrévocable. Le prophète Joel nous enseigne que le jugement universel se fera en la vallée de Josaphat, et nous apprenons de l'histoire ecclésiastique que cette vallée a été honorée de votre présence, ô sainte et bienheureuse Vierge ! c'est là où votre corps virginal fut inhumé par les apôtres, c'est là où il reçut la vie glorieuse et immortelle, c'est de là que vous êtes montée au ciel en corps et en âme, c'est là aussi où vous serez honorée à la face du ciel et de la

terre, c'est là où les hommes et les anges vous rendront les respects et les hommages qui sont dus à vos mérites, à votre souveraineté et à votre divine maternité. C'est ce que nous désirons faire par avance, nous prosternant à vos pieds et vous disant en toute humilité : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Punctum unicum. *Judicium futurum probatur :* A 1° *Scriptura.* — B. 2° *Ratione ut ostendat Deus suas perfectiones :* 1. *Potentiam.* — C. 2. *Sapientiam.* —D. 3. *Bonitatem.*

Conclusio *pathetica :* E. 1° *Pro electis.* — F. 2° *Contra reprobos.* — G. 3° *Pro omnibus.*

PRIMUM PUNCTUM. — *Judicium, etc.*

A. — (1. *Scriptura.*) Une des premières notions du christianisme et des plus importantes vérités que l'âme mondaine puisse apprendre, ou pour mieux dire, appréhender, car elle n'en doute pas si elle est fidèle, c'est qu'il y a un jugement, c'est-à-dire que la même Ecriture, la même Eglise, la même foi qui nous enseignent qu'il y a un Dieu et que le Fils de Dieu s'est incarné dans le sein d'une Vierge pour le salut des hommes, la même Ecriture, la même Eglise et la même foi nous obligent de croire que le même Sauveur descendra quelque jour du ciel en terre, plein de gloire et de majesté, pour juger les hommes, et leur fera rendre compte de tous les péchés qu'ils auront commis en ce monde, soit péché mortel, soit péché véniel, soit en public, soit en secret, de pensée, de parole, d'œuvre, d'omission, de coopération, ou en quelque autre façon que ce soit. Il ne faut qu'ouvrir la Bible pour trouver des passages exprès, plus clairs que le soleil, qui font voir cette vérité. En voici un qui en vaut plusieurs : *Omnes nos manifestari oportet ante tribunal Christi, ut referat unusquisque, prout gessit in suo corpore sive bonum, sive malum.* (2. Cor. 5. 10.) Belles paroles, mais il faut les peser avec un grand docteur pour en avoir le vrai sens : *Oportet sine excusa-*

tione, omnes sine exceptione, non sine procuratione, manifestari sine dissimulatione, ante tribunal Christi, sine tergiversatione, ut referat unusquisque prout gessit, sine appellatione.

Oportet. C'est indispensable, c'est une nécessité nécessitante et absolue ; il n'y a point d'excuse, il faut passer par là.

Omnes. Tous sans exception, hommes et femmes, grands et petits, pauvres et riches, rois et sujets, doctes et idiots, vertueux et vicieux, fidèles et infidèles ; tous, tous, sans exception.

Nos. Chacun de nous en particulier, en propre personne, sans procuration ; un prédicateur n'y pourra pas envoyer un de ses frères, une demoiselle n'y pourra pas envoyer sa suivante, ni un bailli son lieutenant, un président son secrétaire, un gentilhomme son laquais, un curé son vicaire, un évêque son official, un roi son ambassadeur, ni un pape son légat *a latere* ou son nonce apostolique, c'est un ajournement personnel, il y faut comparaître en personne, et non par procureur ou substitut.

Nos. Nous qui sommes ici, nous nous y trouverons, oui, vous qui me regardez ou qui m'entendez, vous y serez ; j'y serai aussi, vous m'y verrez, j'y serai présenté, j'y serai, dis-je, non comme héraut de la justice de Dieu, mais comme son criminel ; non pour prêcher le jugement, mais pour le recevoir ; non tonnant et criant en chaire, mais étonné, tremblant et collé contre terre ; non pour invectiver contre les péchés des autres, mais pour découvrir, accuser et condamner mes propres péchés !

Manifestari. Dieu fera le manifeste et l'apologie de tous les gens de bien, il fera voir leur innocence et l'injustice de ceux qui les persécutent, de ceux qui les ruinent de bien, d'honneur et de réputation.

Manifestari : φανερωθῆναι. Tout sera éclairé et découvert, on étalera devant le monde ces pensées extravagantes, ces desseins ambitieux, ces imaginations lascives, ces hypocrisies, ces fourberies, ces trahisons secrètes, ces adultères

commis en cachette, ces usures voilées, ces monopoles déguisés.

Ante tribunal Christi. Sans faux-fuyant, sans délai, sans défaut, moyennant dépens, sans se laisser condamner par contumace ou par forclusion.

Ut referat unusquisque prout gessit. Chacun remportera, non selon ce qu'il aura été, car Dieu n'aura point égard si vous avez été prêtre ou laïque, religieux ou séculier, confesseur ou laboureur, conseiller ou artisan ; non selon ce qu'il aura su, car Dieu n'aura point égard si vous avez bien appris les Maximes d'Aristote, la Somme de S. Thomas, l'Histoire de France ou de Rome, si vous avez bien su tous les secrets de la spiritualité et de la théologie mystique ; mais selon ce qu'il aura pratiqué : πρὸς ἃ ἔπραξεν·

Prout gessit in suo corpore. Non après sa mort, mais pendant sa vie, pendant que son âme était dans son corps ; non selon ce que les autres auront fait pour lui, mais selon ce que lui-même aura fait, soit bien, soit mal. Tenez donc pour tout assuré et n'en doutez aucunement : si vous faites le bien, si vous pratiquez la vertu, si vous êtes dévot, chaste, charitable, débonnaire et patient, vous remporterez le bien ; si vous faites le mal, si vous êtes vicieux, indévot, blasphémateur, querelleur, impudique, avaricieux, ivrogne et médisant, vous remporterez le mal, vous serez condamné et damné au jugement de Dieu : *Ut referat unusquisque, prout gessit*, *etc.*

B. — (2° *Ratione*, *etc.* 1. *Potentiam.*) Or, si vous me demandez pourquoi le Fils de Dieu, qui est si enclin à miséricorde et qui nous a rachetés si chèrement, a voulu désigner un jour pour tenir ses grandes assises et pour juger tous les hommes ; je réponds que tout ce qu'il fait, il le fait pour se faire connaître. On ne l'a pas connu quand il a créé le monde, puisqu'on l'a méconnu et méprisé quand il a racheté le monde : *In mundo erat et mundus per ipsum factus est*, *et mundus eum non cognovit.* Or, il peut se faire connaître et honorer en jugeant le monde : *Cognoscetur Dominus judicia faciens.* Qu'ainsi ne soit, souve-

nez-vous que nous adorons en Dieu trois perfections plus remarquables, qui sont comme le précis et l'abrégé de toutes les autres: sa puissance infinie, sa sagesse incompréhensible, sa bonté ineffable; et ce sont ces trois perfections qu'il fait paraître avec éclat quand il exerce sa justice en faisant le procès aux hommes. Comment un seigneur montre-t-il le pouvoir et l'autorité qu'il a sur ses vassaux? (D. Anselm. lib. 1. cur Deus homo, cap. 13. 14.) Comment un roi peut-il montrer la puissance et la souveraineté qu'il a sur ses sujets? N'est-ce pas en donnant des lois, en faisant des édits, en publiant des ordonnances? *Et regere imperio populos, et condere leges.* Vous voyez que quand Dieu donne la loi au peuple d'Israel, la première parole qu'il dit et la première raison qu'il apporte de son droit à l'obliger, c'est que *ego sum Dominus*, et dans ses prophètes à toute heure il est dit: *Hæc dicit Dominus.* Et il a cette raison en si grande recommandation, qu'en un seul chapitre du Lévitique, qui est le dix-neuvième, auquel il recommande à son peuple l'observance de ses commandements, il répète pour le moins quatorze fois cette parole *Ego Dominus*, je suis le Seigneur, c'est à moi de vous commander; mais de faire des commandements et de n'avoir pas le pouvoir de les faire garder, de publier des ordonnances et de les voir transgresser devant ses yeux, sans pouvoir châtier ceux qui les méprisent; c'est avoir un roseau pour sceptre, un chapeau de paille pour couronne et une sellette pour trône. Pour cela, quand on veut dire d'un grand qu'il est haut et puissant seigneur, on ne dit pas qu'il peut faire des commandements, mais on dit qu'il a haute, moyenne et basse justice, et les anciens magistrats de Rome, pour marque de leur autorité, quand ils allaient par la ville, faisaient porter devant eux des verges et une hache dont on coupe la tête aux malfaiteurs: *Quamvis præeant te consule virgæ*, car comme dit le jurisconsulte: Il n'est point de vraie juridiction sans contrainte; la puissance directive sert de peu sans la coercitive; en vain vous avez bon droit, s'il n'y a quelqu'un pour vous le maintenir: *Parum est jus*

esse, *nisi quis illud tueatur*. (L. Necessarium ff. de orig. ruris. l. Mandatam sibi ff. de officio ejus cui mandata est jurisdictio.) Et au psaume (9. 21.) où nous avons au texte latin : *Constitue*, *Domine*, *legislatorem super eos*, et au texte grec des Septante : κατάστησον, κύριε, νομοθέτην ἐπ' αὐτούς; le texte hébreu porte : *Pone*, *Domine*, *terrorem eis*. *Schita Adonai*, *mora laen*. Et le chaldéen : *Schavi*, *Adonai*, *de halta leon* : *Incute*, *Domine*, *timorem eis*. Deux textes disent : Seigneur, donnez-leur un législateur; deux autres textes disent : Donnez-leur de la crainte. Il veut signifier qu'un prince, pour bien policer son état, ne doit pas seulement donner des lois, mais qu'il doit les faire observer par la terreur des menaces.

Car supposons qu'il y ait un supérieur qui n'ait que la voie directive sans coercitive, un roi qui n'ait pas le pouvoir de faire garder ses ordonnances, un roi à qui chacun puisse dire impunément : Tous vos vassaux sont sujets volontaires, ils vous obéissent si bon leur semble, *populo das jura volenti*; vous faites de beaux commandements, mais on n'en fait rien si on ne veut; vos lois sont des toiles d'araignée, un petit souffle les dissipe. Quel roi serait-ce ? Ce serait un roi de carte et de paille, un roi de farce et de théâtre, ou, pour mieux dire, ce serait un faquin, un fantôme de royauté, le jouet de ses sujets, la risée des peuples voisins. Voilà le Dieu que vous pensez avoir, tout chrétien que vous êtes ; vous ne vous en apercevez pas ; mais il est véritable ; si vous aviez grièvement offensé le roi en sa présence, une seule fois entre votre vie, vous vous en mettriez fort en peine et à bon droit ; vous avez grièvement offensé Dieu en sa présence, à sa vue, et non pas une fois, mais plus de cent fois en votre vie ; vous avez foulé aux pieds ses commandements, vous avez méprisé ses volontés, vous avez attenté à sa vie et vous ne vous en mettez point en peine ; après que vous avez bien bu, juré, blasphémé et renié, vous vous mettez à rire, vous dormez à votre aise, vous jouez, vous mangez, vous buvez aussi gaîment que si vous n'aviez rien fait. Si vous aviez offensé le roi, vous vous en mettriez

en peine, parce que vous croiriez assurément en être châtié : vous avez offensé Dieu, et vous ne vous en mettez point en peine ; c'est donc que vous ne croyez pas en être châtié. *Ut quid irritavit impius Deum, dixit enim in corde suo : Non requiret.* Vous pensez donc que Dieu fait des lois, mais qu'on peut les violer impunément ; que Dieu fait des commandements, mais qu'on n'en fait rien si on ne veut ?

Quand l'occasion de faire quelque péché se rencontre, la volonté de Dieu et la vôtre sont en concurrence à qui aura le dessus ; si vous commettez le péché, votre volonté triomphe de celle de Dieu ; c'est comme si vous disiez à Dieu : Vous voulez que je fasse cela et je ne le veux pas faire ; vous ne voulez pas que je fasse cela, et je le ferai bon gré mal gré que vous en ayez ; vous ne voulez pas que je blasphème et que je m'enivre, et moi je veux blasphémer et m'enivrer ; vous ne voulez pas que j'abuse de cette fille, et j'en abuserai, soit que vous le vouliez ou non. A bas, à bas la volonté du Créateur, qu'elle soit supplantée, qu'elle soit supprimée et anéantie, et que la mienne prédomine, qu'elle ait le dessus, qu'elle règne et qu'elle soit effectuée ! Et qu'est-ce que cela, sinon déplacer Dieu de son trône, lui arracher son sceptre, lui enlever sa couronne et dire comme Lucifer et plus outrageusement même que Lucifer : *Exaltabo solium meum*, non pas *similis ero*, mais *superior ero Altissimo ?* Qu'est-ce que cela, sinon faire que Dieu soit le valet et vous le maître ; que le démentir, lui étouffer la parole en la bouche, quand il dit avec tant d'instance et si souvent : *Ego Dominus*, *Ego Dominus* ! Et que les choses en demeurent là, et que vous soyez impuni, et que vous ne souffriez rien contre votre volonté, ayant ainsi fait contre celle de Dieu, et que vous ne soyez pas humilié après vous être ainsi élevé, et que Dieu souffre d'être ainsi gourmandé de vous ; quelle apparence ! Où serait son autorité, sa puissance, sa souveraineté ? Oh ! non, vous ne le ferez pas menteur, encore que votre péché tende à lui ravir sa souveraineté ; vous ne serez pas cause qu'il

ne puisse dire avec vérité : *Ego Dominus*. Si sa supériorité ne se montre et n'est honorée par votre obéissance à ses ordres, elle sera honorée par la châtiment de vos désordres.

Ecoutez son prophète : *Erubescant, et conturbentur, et confundantur, et pereant, et cognoscant, quia nomen tibi Dominus; tu solus Altissimus in omni terra.* (Psal. 82. 18.) Ils connaîtront par expérience et à leurs dépens que vous êtes haut et puissant Seigneur, puisque vous avez haute et basse justice, et le même Dieu qui, donnant la loi dans le Lévitique, a répété si souvent : *Ego Dominus*, décrivant par Ezéchiel les peines qu'il prépare aux transgresseurs de la loi, répète pour le moins quarante fois cette parole : *Et scietis quia ego Dominus;* c'est encore pour cela que le jour du jugement est ordinairement appelé, non pas *dies Dei*, ni *dies Christi*, mais *dies Domini*, parce qu'en faisant justice, il montre qu'il est Seigneur; maintenant qu'il dissimule nos fautes, il semble n'être que serviteur : *Servire me fecisti peccatis tuis;* maintenant que sa miséricorde arrête le cours de sa justice, il semble être tout impuissant, et les esprits faibles s'imaginent que ce qu'on prêche de sa grandeur et de sa puissance, ce ne sont que des exagérations d'orateur pour épouvanter le monde. Vous entendrez une bouche d'enfer, un détestable blasphémateur qui prend son Dieu de tous côtés, et on ne lui oserait rien dire, parce que c'est un homme de qualité, et si quelqu'un est si hardi que d'ouvrir la bouche pour le reprendre, au lieu d'un blasphème il en vomira douze; un idiot qui entendra ces propos et n'en verra point de vengeance, dira peut-être en soi-même : Est-il possible que Dieu soit si puissant qu'on le prêche ? a-t-il son honneur si fort en recommandation, ou bien a-t-il les mains liées ? Attendez le jugement, et vous verrez la puissance de Dieu; il montrera en ce jour terrible que tous les grands et les puissants du monde ne sont que de petits vers en sa présence; que les rois et les potentats de la terre ne sont que des néants qu'il écrasera sous ses pieds, s'ils sont si osés que de l'offenser : *Confregit in die iræ suæ reges.*

On voit tous les jours en ce temps, que le chicaneur, et le trompeur suce le sang des pauvres gens, qu'il opprime les veuves et les orphelins; un esprit faible ou infidèle dira : Le Dieu des chrétiens, n'est-ce pas celui qui se glorifie en l'Ecriture d'être le père des orphelins, et le vengeur des torts qu'on fait aux veuves : *Patris orphanorum, et judicis viduarum;* (S. Bern. ep. 1.) comment endure-t-il donc qu'on fasse un si grand tort à ces orphelins et à cette pauvre veuve ? « Veniens veniet, qui judicata rejudicabit, qui illi-
» cite jurata confutabit, qui faciet judicium injuriam pa-
» tientibus, veniet, inquam, dies ille judicii, ubi plus va-
» lebunt pura corda, quam astuta verba, et conscientia
» bona, quam marsupia plena, quandoquidem judex ille,
» nec falletur verbis, nec flectetur donis. » Le juge viendra qui évoquera toutes les causes à lui, qui fera la revue des procès, qui récolera les témoins, qui convaincra les faussaires, qui débrouillera ces nuages, qui découvrira ces ruses de chicane, qui cassera ces arrêts injustes, et montrera que s'il a dissimulé pour un temps, ce n'était pas faute de puissance, mais un effet de patience. *Non amisit potentiam, sed exercet patientiam*, dit S. Augustin, *cognoscetur Dominus judicia faciens.*

C. — (2. *Sapientiam.*) Il montrera sa sagesse : *Sapientia est cognitio rerum per altissimas causas*, dit la théologie. Il montrera qu'il connaît très parfaitement tous nos péchés, qu'il en connaît la gravité par des principes très hauts et très relevés. Quand le pécheur aveugle pense offenser Dieu impunément, il fait comme la bécasse ; sitôt que la bécasse aperçoit le chasseur ou l'oiseau de proie, elle cache sa tête, et parce qu'elle ne voit personne, elle s'imagine que personne ne la voit, jusqu'à ce que l'expérience lui enseigne le contraire, quand elle sent fondre sur elle ou la dragée du fusil, ou la serre de l'oiseau. Ainsi, quand le pécheur est bien à couvert et en ténèbres, il pense que le Dieu du ciel est aussi aveugle que lui, il se persuade que personne ne voit son péché, il dit, ou de parole ou d'effet, ce qu'une âme débauchée disait au livre de l'Ecclé-

siastique : *Quis me videt? parietes cooperiunt me, tenebræ circumdant me, et nemo circumspicit me : quem vereor ?* (Eccli. 23.) Courage, et que pouvons-nous craindre, personne ne nous saurait voir, nous sommes entre quatre murailles, la nuit nous favorise, la porte est bien barricadée, les fenêtres sont fermées, le feu est couvert, la chandelle est éteinte, le mari est absent, tout le monde dort, nous ne pouvons être aperçu, que craindrons-nous de faire cet adultère ou de commettre ce larcin ? *Et non cognovit, quoniam oculi Domini, multo plus lucidiores sunt super solem, circumspicientes omnes vias hominum, et profundum abyssi, et hominum corda intuentes in absconditas partes :* Et il ne voit pas, l'aveugle qu'il est, que les yeux de Dieu sont plus lumineux que le soleil, qu'il voit aussi clair en plein minuit qu'en plein midi, qu'il se trouve présent à toutes nos actions, qu'il regarde de près toutes les voies et les ouvrages des hommes, et même que sa science le porte à faire l'anatomie de nos cœurs, qu'il découvre tous les plis et replis de nos âmes, qu'il sonde jusqu'au plus profond des secrets de nos intentions : *Oculi Domini, multo plus lucidiores sunt super solem.* Ces paroles du Sage nous fournissent la matière pour une belle comparaison, à laquelle le Fils de Dieu semble faire allusion en notre Evangile, quand il dit : *Videtis ficulneam, quoniam prope est æstas.*

N'avez-vous point remarqué allant par les champs en hiver, lorsque la terre est toute couverte de neige ? Vous voyez que toutes les choses ont une même face et une même apparence extérieure ; vous voyez que lorsqu'on ne peut rien discerner, il est fort aisé de se tromper. Ici vous penserez voir un arbre fruitier, et ce n'est qu'un chêne stérile ; là vous penserez apercevoir un beau parterre, et ce n'est qu'un fumier couvert de neige ; ici vous vous persuaderez trouver un beau chemin, et cependant c'est une fosse ; mais quand le printemps commence, quand l'été s'approche, et que le soleil de mars darde un peu vivement ses rayons, toute cette neige se fond, la terre reprend son

premier visage, chaque chose paraît avec sa propre couleur, on connaît les créatures telles qu'elles sont en effet; on se détrompe, et on voit clairement que c'est ici un chêne infructueux, et non pas un arbre fertile; que c'est ici un fossé, et non pas un chemin battu; que ce n'est pas là un parterre, mais un fumier couvert de neige. Le temps de cette vie, c'est un temps de frimats et de neige; c'est un temps d'hiver et d'obscurité : *Jam hyems transiit*, dit l'époux, quand l'âme fidèle sort de ce monde; en cet hiver elle ne connaît rien parfaitement, tout y est couvert, masqué, secret et caché; vous pensez qu'un tel est un parterre spirituel parsemé de toutes sortes de fleurs, que son âme est enrichie de beaucoup de vertus, et vous vous trompez; c'est un fumier rempli d'ordure, c'est un hypocrite et un dissimulé. Vous estimez un tel juste, équitable, homme de bien, sans fard et sans feintise, qui n'a point d'arrière pensée, avec lequel il fait bon traiter, et peut-être qu'il fait une fosse à son voisin, et qu'il le trahit lâchement; on croit que celui-là est semblable à un arbre fruitier, qu'il porte les fruits de beaucoup de bonnes œuvres; cependant ces actions qui éclatent tant, sont toutes corrompues par de sinistres intentions d'amour-propre, et de recherches de soi-même, c'est l'hiver, c'est l'hiver, c'est le temps de la neige, tout y est couvert; mais : *Oculi Domini multo plus lucidiores sunt super solem. Prope est æstas :* L'été s'approche, le jugement viendra, les yeux du Seigneur qui sont plus brillants que le soleil, fondront toute cette neige, découvriront tous ces secrets, feront paraître les hommes tels qu'ils sont, et non autre chose : *Nihil opertum quod non reveletur, neque absconditum quod non sciatur.* Vous pouvez bien tromper votre confesseur et nier hardiment le péché que vous avez fait, vous pouvez bien vous moquer de votre compagne qui a fait une faute devant le monde, et cacher aux yeux des hommes les autres impudicités que vous commettez secrètement, qui sont peut-être plus abominables que la faute qu'elle a faite; vous pouvez bien pallier l'usure et colorer d

beaux prétextes l'injustice du contrat que vous faites avec ce pauvre villageois, *sed oculi Domini multo plus lucidiores sunt*, *etc.* Dieu montrera qu'il n'était pas si aveugle que vous le pensiez.

Il fera voir sa science, sa sagesse et sa sagesse incompréhensible. Il fera voir qu'il connaît vos péchés, la gravité et l'énormité de vos crimes par des causes très hautes et très relevées, c'est-à-dire par la connaissances de ses divines perfections qui leur sont contraires et opposées : *Judicabit populos in æquitate ;* en hébreu *bemesarim, in rectitudinibus.* Il y a plusieurs sortes de droitures en Dieu ; ce sont ces divins attributs, qui sont les règles et les modèles de toutes nos actions. Mais nous traiterons, Dieu aidant, en quelque autre occasion, de cette belle vérité ; il faut du temps pour la bien développer.

D. — (3. *Bonitatem.*) La bonté aussi paraît en sa justice, et en la menace qu'il nous fait de ses châtiments épouvantables, elle y paraît avec plus de lustre et de splendeur que les deux autres perfections ; allons de lumière en lumière et vous verrez clairement cette vérité, par le raisonnement de trois grands personnages : S. Thomas, Tertullien et S. Augustin.

Ne m'avouerez-vous pas que le naturel du bien, c'est d'être contraire au mal ? que le propre de ce qui est bon, c'est de conserver le bien ? que le véritable effet de la bonté, c'est de ruiner la malice ? c'est sur cette vérité que se fondait l'argument du Lacédémonien. On louait un jour, en présence d'un habitant de Sparte, la bonté de Carilaüs, qu'on disait être si bon, qu'il pardonnait à tous les malfaiteurs ; et comment serait-il bon, dit-il, puisqu'il n'est pas contraire aux méchants ?

Or, quel plus grand bien y a-t-il au monde que la vertu, et quel plus grand mal que le vice ? ou pour mieux dire, y a-t-il quelque autre bien au monde que la vertu, y a-t-il quelque autre mal que le vice ? Je n'en veux point d'autre témoin que vous, dit S. Thomas ; qu'est-ce qui rend bonne une personne ? c'est le bien ; qu'est-ce qui la rend mau-

vaise? c'est le mal; et comme la blancheur la fait blanche, la noirceur la rend noire; quand un homme est noble, savant, riche, robuste, beau et bien fait, vous ne dites pas pour cela : Voilà un homme de bien; oui bien quand il est dévot, juste, chaste, sobre et charitable. Quand un homme est pauvre, ignorant, malade et lépreux, vous ne dites pas : Voilà un méchant homme; oui bien quand il est cruel, injuste, adultère, larron ou homicide. L'intention de Dieu, quand il nous menace de châtiment, c'est de nous obliger à la vertu, et de nous retirer du vice.

Tertullien (*l.* 2. *contra Marc. cap.* 13.) le montre par de puissantes raisons : « Timor judicii ad bonum, non ad « malum confert; non enim sufficeret bonum per seipsum « commendari jam sub adversario laborans; nam etsi com« mendabile per seipsum; non tamen conservabile, quia ex« pugnabile per adversarium, nisi vis aliqua præesset ti« mendi, quæ bonum, etiam nolentes, appetere, et custo« dire compelleret. Cæterum tot illecebris malis bonum ex« pugnantibus, quis illud appeteret quod impune contem« neret? quis custodiret, quod sine periculo amitteret? « mali viam latam, et multo frequentiorem legis, nonne « omnes illaberentur, si nihil in ea timeretur? Horremus « terribiles minas Creatoris, et vix a malo avellimur : quid « si nil minaretur? Hanc justitiam malum dices, quæ malo « non favet; hanc bonum negabis, quæ bono prospicit; « qualem Deum velles? qualem malles expediret, sub quo « delicta gauderent, cui diabolus illuderet? Illum bonum « judicares Deum, qui hominem posset magis malum fa« cere securitate delicti. » *Et ensuite :* « Quis boni auctor, « nisi qui et exactor? quis mali extraneus, nisi qui inimicus? « quis inimicus, nisi qui et expugnator? quis expugnator, « nisi qui et punitor? Sic totus Deus bonus est, dum pro « bono omnia est, sic denique omnipotens, quia et juvandi, « et lædendi potens. »

Le vice ayant tant d'amorces, tant d'appas et tant d'attraits, qui est-ce qui l'éviterait, s'il n'y avait point d'amertume? La vertu étant si difficile et laborieuse, qui est-

ce qui la désirerait si on pouvait la mépriser sans supplices ? qui est-ce qui la conserverait si on pouvait la perdre sans dommage? Le chemin du vice étant si large et si battu, qui est-ce qui n'y entrerait pas, s'il n'y avait point d'épines ni de crainte de supplice? Nous savons les horribles châtiments dont le Créateur menace les vicieux et à peine nous nous retirons du péché; pensez donc ce que nous ferions, s'il n'usait d'aucune menace! Oserez-vous dire que la justice de Dieu soit mauvaise, puisqu'elle ne favorise pas le mal? Pourrez-vous nier qu'elle ne soit bonne, puisqu'elle a soin de conserver le bien? Je vois bien ce que c'est; vous voudriez un Dieu qui n'usât d'aucune menace. Et quel Dieu serait-ce qui laisserait régner le vice? Pourrait-on dire que ce Dieu serait bon, lui qui serait cause que les hommes seraient plus mauvais par l'impunité de leurs crimes? Et comment peut-il mieux montrer qu'il est bon, et qu'il affectionne la bonté, qu'en nous contraignant d'être bons par la terreur des supplices? Je vois bien ce que vous désireriez, il me semble que je lis en votre cœur, je vois bien quel Dieu vous voudriez : un Dieu qui usât de menaces, afin de nous épouvanter, qui promît de nous châtier en cas que nous fussions mauvais, mais qui après cela ne tînt pas promesse; c'est-à-dire, dit S. Augustin, que vous voudriez un Dieu qui fût menteur, afin que vous fussiez impuni; un Dieu qui fût vicieux, afin de vous rendre vertueux; un Dieu qui commît le péché, pour vous empêcher de le commettre? *Numquid erit falsus promissor, ut tu sis impunitus peccator*, dit S. Augustin.

Il vous défend d'être parjure en justice ou ailleurs, de violer votre promesse en votre trafic, d'être faussaire en vos écritures; et en cas que vous le fassiez, il jure par son Evangile qu'il vous damnera éternellement. Si vous êtes parjure, vous violez vos promesses, vous êtes faussaire en votre écriture, et vous voudriez qu'il ne tînt pas la menace qu'il vous a faite, qu'il vous sauvât contre le serment qu'il a fait de vous damner. S'il se contentait des menaces sans en venir aux effets, que serait-ce? C'est que Dieu serait

parjure, pour vous empêcher d'être parjure ; il violerait sa promesse, pour vous empêcher de violer la vôtre ; il serait faussaire en son écriture, pour vous empêcher d'être faussaire en la vôtre. Non, non, il faut que Dieu montre qu'il est la bonté même et la bonté infinie ; or, il montre qu'il est la bonté même quand il montre qu'il n'a aucune part à la malice, et il n'a aucune part à la malice puisqu'il lui est contraire et ennemi ; il lui est ennemi, puisqu'il la persécute, et il la persécute puisqu'il la punit : *Sic totus Deus bonus est, dum pro bono omnia est;* ainsi Dieu est bon en tout ce qu'il est, puisque tout ce qu'il est ne tend qu'au bien : sa miséricorde à vouloir du bien, sa puissance à faire du bien, sa sagesse à disposer et à ranger le bien, sa justice à conserver et à protéger le bien. Ainsi quand il récompensera les vertueux au jour du jugement, il montrera qu'il est bon en fafavorisant le bien; et quand il damnera les vicieux, il montrera qu'il est bon en persécutant l'ennemi du bien.

CONCLUSIO.

E.—(*Pathetica : 1° Pro electis.*) Consolez-vous donc, ô âmes choisies ! consolez-vous et réjouissez-vous quand on parle du jugement : *Levate capita vestra, ecce enim appropinquat redemptio vestra.* Quelle consolation, quelle joie, quelle allégresse et quelle assurance pour vous, lorsque tout l'univers se bouleversera au son effroyable de la trompette, lorsque le juge sera dans un trône de gloire et de majesté, parmi les tonnerres et les éclairs ! Les rochers mêmes trembleront, et les peuples frémiront d'horreur, lorsqu'on verra les Hercule et les Alexandre, les César et les Pompée, les Platon et les Aristote, ces grands conquérants et ces savants du monde traînés comme des criminels devant le tribunal du juge, réduits à un extrême désespoir, n'osant pas seulement lever les yeux, attendant avec frayeur l'arrêt de leur condamnation ; alors, alors, si vous voulez me croire, si vous voulez un peu endurer ici et garder exactement les commandements de Dieu, alors, dis-je, vous rirez tout de bon ; oui, vous, pauvre

petit artisan, pauvre femme qui serez ici morte de faim, de soif, de froid, de chaud, de travail et de misère, vous qui aurez été la lie et le rebut du monde, l'objet de mille incommodités, vous rirez d'un ris tout céleste, vous serez rempli d'une solide assurance, vous reconnaîtrez celui que vous aurez si bien servi, et pendant que les autres trembleront, vous irez au-devant de lui : *Obviam Christo in aera ;* vous vous approcherez de lui avec confiance, disant avec une joie qui ne peut s'expliquer : Voici mon bon Maître qui a été crucifié, je crois que le voici ; oui assurément, voici mon Sauveur que j'ai aimé si ardemment ; regardez-le, âme mondaine, n'est-ce pas ici le Sauveur que vous avez tant méprisez ? alors vous vous moquiez de nous, vous nous appeliez des bigots, vous teniez à simplicité de pardonner les injures, d'endurer les affronts, de vous priver des plaisirs sensuels, de mortifier votre chair, de mépriser les biens temporels par l'espérance des biens éternels que vous estimiez incertains ; vous voyez bien maintenant si nous nous sommes trompés, vous le voyez par expérience.

O Dieu! quelle extrême faveur d'avoir si bien servi et si bien courtisé un roi qui est maintenant si honoré! Sacrés travaux, heureuses mortifications, hélas! que le peu de mal que vous m'avez fait est à présent divinement bien récompensé! Douces peines de mes austérités, hé! combien grandes et admirables sont les joies que vous m'enfantez! Alors, alors, ô âme chrétienne! vous me saurez bon gré de vous avoir averti d'une vérité si importante, et alors vous ressentirez les effets de cette parole de Jésus-Chrit en l'Evangile : *Levate capita vestra, ecce enim appropinquat redemptio vestra.* Ces corps si souvent courbés et humiliés devant Dieu, seront élevés et remplis de gloire ; alors vous marcherez la tête levée, vous serez justifiée des fautes dont on vous calomnie à cette heure, vous serez délivrée des persécutions qu'on vous a faites.

F. — (2° *Contra reprobos.*) Mais vous au contraire, ô âme mondaine! vous devez trembler et frémir, quand on

parle du jugement; vous devez considérer qu'il faudra rendre compte à un juge infiniment puissant, à la colère duquel personne ne saurait résister, à un juge infiniment sage et savant, qui perce à jour le fond du cœur, à la connaissance duquel vous ne sauriez dérober vos plus secrètes pensées : *Cujus oculi lincei sicut fallere nolunt, ita falli non possunt;* à un juge infiniment bon, qui est ennemi mortel de la malice, et qui est obligé par sa nature de détruire le péché.

G.—(3° *Pro omnibus.*) Ainsi donc, mes chères âmes, puisque Jésus-Christ a daigné se rendre notre avocat avant que d'être notre juge, puisqu'il a daigné par sa miséricorde nous donner conseil et nous enseigner comme nous devons éviter la rigueur de sa justice, écoutons ses divines paroles, et mettons en pratique ses instructions salutaires. Voici comme il conclut le sermon qu'il a fait du dernier jugement: *Attendite vobis ne corda vestra graventur in crapula et ebrietate, et curis hujus vitæ; vigilate itaque omni tempore orantes, ut digni habeamini fugere ista omnia et stare ante Filium hominis;* (Luc. 21. 34. 36. Prenez garde que vos cœurs ne soient appesantis par la gourmandise, par l'ivrognerie et par les soucis de cette vie; veillez donc en tout temps, et priez que vous soyez dignes d'éviter toutes ces choses, et d'être présentés sans crainte et confusion au Fils de Dieu en son jugement. Notez, *curis hujus vitæ.* Vous croyez que l'intempérance et l'ivrognerie de ces gens de débauche est bien infâme, et qu'elle les rendra bien honteux au jugement de Dieu; il est vrai, mais le Sauveur met au même rang les soins de cette vie; il ne dit pas seulement l'ambition, la curiosité insatiable, le désir ardent de s'agrandir et de s'enrichir, mais les soucis de cette vie, cette inquiétude, ce tracas, cet embarras de procès, de trafic et d'affaires temporelles; cette crainte que vous avez de manquer de choses nécessaires à la vie, appesantit votre cœur et vous couvrira de confusion en la présence du Fils de Dieu. Vous ne le croyez pas, mais il n'est rien de plus vrai; veillez donc et priez Dieu en tout temps, et

principalement en ce saint temps de l'Avent auquel l'Eglise célèbre et nous invite d'honorer le mystère ineffable de l'Incarnation, la venue du Fils de Dieu en ce monde pour nous racheter, sa demeure de neuf mois dans le sein de la Vierge, le traité de notre rédemption qu'il fit avec son Père au premier instant de sa vie; priez Dieu en ces jours beaucoup plus qu'aux autres jours, évitez les compagnies et les visites superflues; tenez-vous retirés et recueillis en l'honneur de la retraite du Sauveur dans les entrailles de la sainte Vierge; priez-le de vous rendre dignes de lui être présentés avec honneur en son second avénement et d'y recevoir les grands biens qu'il a préparés aux âmes choisies. *Amen.*

SERMON CXCIV.

QUE LE JUGEMENT SERA SÉVÈRE ET RIGOUREUX.

Accedentem ad Deum credere oportet quia est.
Celui qui s'approche de Dieu doit croire qu'il est juste. (Hebr. 11. 6.)

Hier notre Sauveur nous enseignait que la pensée du dernier jugement était un sujet de grande consolation pour les âmes dévotes et vertueuses, parce qu'alors elles marcheront la tête levée, elles seront justifiées des calomnies qu'on leur imposait, et affranchies des incommodités de cette vie caduque et misérable: *Levate capita vestra, ecce enim appropinquat redemptio vestra.* Aujourd'hui l'ange de l'Apocalypse, que S. Jean nous représente, apprendra aux âmes réprouvées que cette même pensée du jugement leur est un sujet de grande désolation, parce que le juge y sera très sévère, très rigoureux et impitoyable pour elles. J'ai lu dans l'Ecriture sainte que quand le roi Salomon s'assit en son lit de justice pour juger le peuple de Dieu, il fit dresser un trône royal, où il fit asseoir sa mère Bethzabée à la droite de sa majesté: *Positus est thronus matri regis, quæ sedit ad dexteram ejus.* (3. Reg. 2. 19.) Ce sage prince était la figure de votre Fils, ô sainte et bienheureuse Vierge! car quand Jésus-Christ, le vrai Salomon, sera assis au trône de sa gloire, pour juger les vivants et les morts, il vous associera à cet office, et ce n'est pas étonnant qu'il vous fasse cette faveur, puisqu'il la fera même à ses apôtres bien-aimés; les apôtres recevront cet honneur, parce qu'ils ont suivi Jésus-Christ pendant son séjour sur la terre: *Vos qui secuti estis me, sedebitis super sedes duodecim, judicantes tribus Israel.* Mais votre Fils vous fera cet honneur, parce que vous l'avez conçu, porté, nourri et élevé en votre sein virginal, que nous bénissons en vous saluant. *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. A. *Peccatum mortale esse plagam ex se insanabilem, probatur Scriptura, experientia, ratione.* — B. *Tamen quatuor modis sanari potest in hac vita.*
Primum punctum. C. *Peccator in judicio, non obtinebit veniam per misericordiam Dei.*
Secundum punctum. D. *Neque per merita Christi.*
Tertium punctum. E. *Neque per orationes Sanctorum.*
Quartum punctum. F. *Neque per pœnitentiam.*
Conclusio. *Exhortatio ad timorem judicii :* G. 1° *Scriptura.* H. 2° *Historia.*

EXORDIUM.

A. — (*Peccatum mortale, etc.*) *Insanabilis est fractura tua, pessima plaga tua :* (Jerem. 30. 12.) Votre blessure est incurable, et votre plaie absolument mortelle. C'est Dieu qui parle à l'âme pécheresse par le prophète Jérémie. Il est vrai, il n'est que trop vrai, que le péché mortel est un mal si extrême et si désespéré, que par la propriété de sa nature et par la condition de son être il est tout-à-fait incurable. Quiconque est si osé que d'offenser le Tout-Puissant, ne mérite aucun pardon ; il est indigne pour jamais, et de la grâce de Dieu, et de toutes les charités que cette bonté infinie peut faire à sa créature. Si nous consultons sur cela les trois principales lumières qui peuvent éclairer nos esprits : la parole de Dieu, l'expérience et la raison humaine, nous avouerons cette vérité avec tant de certitude, que nous ne penserons pas qu'on puisse la révoquer en doute.

Le savant Tertullien (lib. de pœnitentia) a doctement remarqué que Dieu en promettant pardon à l'âme qui fait pénitence, jure solennellement pour mieux assurer son dire : *Vivo ego, dicit Dminus, nolo mortem peccatoris.* Dieu n'a pas coutume du jurer dans son Ecriture, si ce n'est pour confirmer quelque vérité extraordinaire, sérieuse, impor-

tante et difficile à persuader. Est-ce une chose difficile à croire qu'un pécheur puisse obtenir son pardon ? Oui, il est difficile à croire à une âme qui conçoit ce que c'est que Dieu, ce que c'est que l'homme, ce que c'est que le péché, et ce que c'est que l'offense d'une chétive et abjecte créature contre une si haute, si excellente, si infinie et si adorable majesté. Il est difficile à croire à une âme qui a lu dans Job: *Verebar omnia opera mea, sciens quod non parceres delinquenti;* (Job. 9. 28.) à une personne qui a l'esprit de considérer l'expérience qui nous est proposée, l'exemple et la réprobation des esprits angéliques, qui étant les premières créatures de Dieu, étant si nobles, si savants, si adroits, si puissants, si bien faits et en si grand nombre, pour un seul péché mortel, et seulement un péché de pensée, ont été estimés au jugement de Dieu indignes de pardon et incapables de miséricorde ; car soit que nous considérions le péché dans sa propre essence et nature, soit que nous le considérions dans la personne qui le commet, dans la personne contre qui on le commet, ou selon la fin pour laquelle on le commet, nous verrons que le pécheur est indigne de toute grâce.

Tout péché mortel, de quelque genre ou espèce qu'il soit, est une ingratitude dénaturée ; car offenser volontairement et de propos délibéré un bienfaiteur très-libéral, qui vous a infiniment obligé, qui nous oblige continuellement sans interruption, et l'offenser au même temps qu'il nous conserve la vie, c'est une ingratitude monstrueuse. Et vous savez que l'ingratitude ne nous rend pas seulement indignes de recevoir aucun bien, mais qu'elle donne pouvoir à notre bienfaiteur de révoquer les donations que sa libéralité nous aurait faites : (Lege unica cod. de ingratis liberis.) *Retribuebant mihi mala pro bonis, sterilitatem animæ meæ.* Et partant de là, si vous dites que le pécheur peut compenser par de bons services les torts qu'il a faits à Dieu, et par cette satisfaction mériter les grâces et les faveurs qu'il a déméritées par son crime, on vous répondra que celui qui commet le péché est une créature, que toute créature est

esclave de son Créateur, qu'un esclave ne peut jamais satisfaire, en rigueur de justice, aux dommages qu'il fait à son maître, (L. rem. quæ nobis, ff. de acquirenda vel amittenda possessione, l. ancilla, ff. de furtis.) parce que tout ce qu'il a, tout ce qu'il acquiert, tout ce qu'il fait et tout ce qu'il est, appartient à son maître.

Et bien, direz-vous, quoique le pécheur ne puisse satisfaire à la dette et à l'obligation qu'il contracte en commettant le péché, Dieu la lui remettra gratuitement, il lui pardonnera par sa miséricorde, comme on fait grâce à plusieurs criminels qui méritaient les gibets et les roues; mais l'offense d'une créature contre son Créateur, est un attentat d'un sujet contre son prince souverain, c'est un crime de lèse-majesté divine, et aux criminels de lèse-majesté, on ne donne point de grâce, dit la loi *quisquis*. (cod. ad legem Juliam majestatis.) Bref, quand la qualité de l'offense, la condition servile de celui qui la commet, et la souveraineté de la personne offensée ne rendraient pas le pécheur indigne de toute grâce, la fin pour laquelle il commet le péché l'en rend tout-à-fait indigne, car un prodigue est toujours mineur, dit la loi première. (ff. de curatoribus, furioso, et aliis extra minores dandis.) Elle défend de lui prêter de l'argent, ou les biens qu'il pourrait dissiper; et n'est-ce pas être bien prodigue, n'est-ce pas une profusion extraordinaire et insupportable de perdre la grâce de Dieu pour une fumée d'honneur, pour une pièce d'argent et pour une volupté de bête brute?

B. — (*Tamen quatuor modis*, *etc.*) Mais ce qui me console en ce sujet, c'est que le prophète nous commande d'annoncer les inventions de Dieu, de publier ses artifices à toutes les nations du monde : *Notas facite in populis adinventiones ejus. Annunciate inter gentes studia ejus*. Dieu est appelé par S. Paul, φιλάνθρωπος, amateur des hommes. L'amour est ingénieux et inventif à l'excès, il s'efforce et s'étude de faire du bien à ceux qui ne le méritent pas. La loi éternelle portait que toute créature qui aurait perdu la grâce de Dieu par le péché, en serait à

jamais incapable ; mais *quis legem dat amantibus, major lex amor est sibi.* L'amour que le Seigneur a bien voulu porter aux hommes, l'a porté à rechercher en lui-même des inventions pour éluder cette loi, très juste et très heureuse fraude. Les jurisconsultes, qui sont comme les yeux et la lumière de la république, découvrent quatre principales voies par lesquelles on tâche de frauder une loi, et d'en éviter l'obligation. (De contractu ad alium contractum; de contractu ad eumdem contractum; sed alio modo, de persona ad personam, de re ad rem.) Il faut expliquer cela par des hypothèses.

Premièrement, la loi défend au mari de donner des choses de grande importance à sa femme; et s'il le fait, elle casse et met à néant la donation, de peur qu'il ne s'appauvrisse par un excès d'amour. Un mari qui a envie de donner un héritage à sa femme, que fait-il pour frauder cette loi ? Il ne lui donne pas l'héritage, mais il le lui vend, et puis il lui en rend secrètement l'argent; n'est-ce pas bien le lui donner ? (l. si sponsus, §. circa, ff. de donationibus inter virum et uxorem.) Secondement, (de contractu ad eumdem contractum, sed alio modo.) la loi défend à une femme de servir de caution à son mari, auquel on ne veut rien prêter, si la femme ne s'y oblige, parce qu'elle est plus riche que lui. Que fera-t-elle ? elle se fait la débitrice principale, elle emprunte elle-même l'argent en son propre et privé nom, et donne son mari pour caution, encore que ce soit pour lui qu'elle l'emprunte. En troisième lieu, (de persona ad personam) la loi défend de faire donation à votre femme; mais elle ne le défend pas à votre mère, ni à votre ami. Ce que vous voulez donner à votre femme, donnez-le à votre mère ou à un ami fidèle, et obligez-les de le donner à votre femme; c'est le même Ulpian qui marque ce stratagème dans la loi *si sponsus.* En quatrième lieu, (de re ad rem.) la loi vous défend de prêter de l'argent à un fils de famille ou à un prodigue, mais elle ne défend pas de lui prêter du blé pour sa nourriture; avez-vous envie de lui faire avoir de l'argent ? prêtez-lui du blé ou du vin, il le vendra

et en fera de l'argent. Julien dans la loi *item si filius ;* (§. mutui, ff. de senatus-consulto macedoniano.) en tous ces cas et semblables, *fraus legis evacuat id quod sequitur ex facto.*

Or, Dieu qui a une bonté et une miséricorde infinie pour nous, trouve des inventions de frauder sa loi, et en toutes ces quatre manières que nous venons de dire. Premièrement, il nous fait miséricorde pour quelque aumône que nous faisons, il veut que nous exercions la charité envers le prochain pour acheter sa miséricorde : *Date, et dabitur vobis; beati misericordes, quoniam misericordiam consequentur.* Mais au reste quand nous avons fait la charité, et que par ce moyen il nous a donné sa grâce et le droit à l'héritage du ciel, il nous rend le prix, il nous rembourse ce que nous avons donné: *Centuplum accipiet*, dit-il, *in hoc mundo:* En ce monde il sera remboursé, et il achètera le ciel : *Vitam æternam possidebit.* En second lieu, Jésus-Christ ne pouvant être débiteur principal pour aucun péché, et désirant payer nos dettes par un stratagème tout contraire, mais par un amour semblable et même bien plus grand que celui de cette femme qui se rend débitrice principale, il se fait notre caution, il répond pour nous et paie nos dettes. Troisièmement, nous sommes indignes de ses grâces, mais sa Mère, ses saints et ses amis n'en sont pas indignes; il les leur donne pour nous les donner, il les leur communique pour nous en faire part. En quatrième lieu, enfin, voyant que nous avons été prodigues de sa grâce, ou que nous l'avons dissipée pour une fumée d'honneur, pour une volupté criminelle, ou pour quelqu'autre bagatelle, et que la loi de sa justice requiert qu'on ne donne plus une chose si précieuse à celui qui l'a si peu estimée, il nous donne la vie, la santé, le loisir, les biens et les occasions de pratiquer la vertu, afin que par des pénitences et d'autres bonnes œuvres, nous rachetions cette grâce perdue. En un mot, il y quatre principales villes pour le refuge de l'âme pècheresse, quatre principaux moyens par lesquels elle peut obtenir pardon de ses péchés en cette vie: la miséricorde de

Dieu, les mérites de Jésus-Christ, l'intercession des Saints, la pénitence, la mortification ; mais toutes ces planches seront rompues au jour du jugement.

PRIMUM PUNCTUM.

C. — (*Peccator in judicio, etc.*) C'est ce que notre ange lui enseigne par tout ce qui l'entoure. Premièrement, il a l'arc-en-ciel sur la tête : *Iris in capite ejus.* Il n'y a guère de personnes qui ne sachent que l'arc-en-ciel est le symbole de la miséricorde ; car après que Dieu eût abîmé le monde par les eaux du déluge, il voulut renouer la paix avec le juste Noé, et pour l'amour de lui, avec tout le monde, en promettant de ne jamais plus noyer l'univers par un cataclisme général, pour marque et signal de cette alliance, pour mémorial de la bonté dont il voulait user envers les hommes, il donna l'iris ou l'arc-en-ciel : *Arcum meum ponam in nubibus, et recordabor fœderis mei.* L'iris, c'est un arc il est vrai ; mais c'est un arc qui n'a point de flèches ; l'iris est donc le symbole de la miséricorde. En ce monde-ci, Dieu a l'arc-en-ciel autour de lui pour le voir souvent, et se souvenir de sa miséricorde ; c'est ainsi qu'il apparut à S. Jean, quand il voulut lui montrer la miséricorde dont il use envers nous pendant le temps de cette vie : *Iris erat in circuitu sedis.* (Apoc. 4. 3.) Mais au jugement il le mettra sur sa tête, *iris in capite ejus*, pour ne pas voir, pour ne pas s'en souvenir : que je me tourne de quelque côté que je voudrai, je ne verrai pas ce qui est sur ma tête. Dieu au jugement aura l'arc-en-ciel sur sa tête, c'est-à-dire qu'il l'ôtera de devant ses yeux, et mettra en oubli sa miséricorde.

Entendez parler l'âme pécheresse, vous verrez que son refrain ordinaire, c'est de dire : Dieu est bon, Dieu est miséricordieux, Dieu me pardonnera. Vous dites qu'il vous pardonnera, et il dit que non. Qui le doit mieux savoir de vous deux ? et à qui devez-vous plutôt croire, ou à votre amour-propre qui vous flatte, ou à la parole de Dieu qui doit vous juger ? Il vous déclare, il vous assure, il vous

répète pour le moins quatre fois par un seul prophète, qu'il ne vous pardonnera pas et ne vous fera pas miséricorde : *Non miserebor et non parcet oculus meus.* (Ezech. 5. 11. — 7. 4. — 8. 18. — 9. 10.) Il dit *oculus*, parce qu'on a plus de pitié des misères qu'on voit devant ses yeux ; cependant il verra vos misères et n'en aura pas pitié. Quelle conséquence infernale et quel enthymème diabolique est-ce ceci ? Dieu est bon, donc il faut lui être mauvais ; Dieu est miséricordieux, donc il faut lui être cruel. C'est comme si vous disiez : Cet homme est un homme de bien, il ne fait tort à personne, il gagne sa vie doucement à la sueur de son visage, donc il faut lui porter envie, le blâmer, le calomnier et lui susciter quelque mauvaise affaire. Oui, Dieu est bon et miséricordieux, et c'est en cela que votre malice est extrêmement énorme et injuste, d'outrager un Dieu que vous savez qui est si bon. Dieu est bon, donc il faut lui faire le plus grand mal que je pourrai ; Dieu me pardonnera aisément, donc il faut l'offenser librement. Cette conséquence est si injuste, si monstrueuse et si déraisonnable, que quand Dieu serait meilleur que vous ne pensez, cette bonté l'obligerait à ne vous point pardonner ; et quand bien il vous pardonnerait et vous ouvrirait les portes du ciel, vous n'oseriez pas y entrer sans vous être vengé de vous-même ; vous connaîtriez au sortir de ce monde une si grande injustice, une malice si noire en cette conséquence, que vous vous déchireriez vous-même, vous prieriez Dieu de venger votre ingratitude dénaturée, vous vous jetteriez plutôt dans les enfers, que d'entrer au ciel sans avoir payé cette faute.

Quand un criminel est poursuivi par la justice, s'il se réfugie dans une église, il est dans un lieu d'assurance, d'où il n'est pas permis de le retirer ; mais le droit-canon dit expressément que s'il a péché dans l'église ou contre l'église, il ne jouit pas de ce privilége : *Non gaudet hoc privilegio qui peccavit in ecclesiam.* (c. ult. de immunit. eccl.) L'asile le plus assuré où les âmes pécheresses peuvent avoir recours pour éviter la justice de Dieu, c'est sa misé-

ricorde infinie ; mais vous perdez ce privilége, et vous vous rendez indigne de sa protection, si vous l'offensez, comme vous faites très grièvement quand vous vous en servez pour commettre plus hardiment et plus licencieusement le péché.

Dieu est miséricordieux, vous dites vrai ; mais vous ne dites pas tout. La même Ecriture qui vous dit que Dieu est miséricordieux, la même Ecriture vous dit que Dieu est juste, et qu'il est aussi juste que miséricordieux, c'est-à-dire infiniment juste ; il faut connaître et conjecturer la grandeur de sa main gauche, par la grandeur de sa main droite ; l'infinité de l'un de ses attributs par l'infinité de l'autre ; ses perfections sont égales, mais il a choisi deux temps pour montrer ses deux perfections : le temps de cette vie pour la miséricorde, le temps, ou pour mieux dire, l'éternité de l'autre vie, pour faire paraître sa justice. Dieu est miséricordieux ? oui, et plus que vous ne dites et que vous ne pensez ; car à la vérité c'est une miséricorde incompréhensible qu'il vous supporte si longtemps avec votre méchante vie, qu'il endure vos blasphèmes, vos adultères et vos injustices ; mais c'est ce qui me fait connaître la grandeur de sa justice : car s'il est ici si miséricordieux qu'il n'exerce point de justice, tenez pour tout assuré qu'il exercera aussi quelque jour sa justice sans aucune miséricorde : *Quis non timebit te, Domine, quoniam pius es ?* dit l'Apocalypse.

Quand Dieu châtie nos péchés en ce monde, quelque grand fléau et punition qu'il envoie, la miséricorde est toujours mêlée parmi la justice, et même il y a toujours plus de miséricorde que de justice : *Calix in manu Domini plenus mixto.* Il mêle toujours le doux avec l'amer, le miel avec le fiel, le sucre avec l'absynthe. C'est ce qui fut admirablement bien représenté au déluge, comme l'a remarqué Origène, après que le ciel eût épuisé toutes ses eaux, et que les sources des abîmes furent fermées : Noé lâcha hors de son arche une belle colombe, laquelle trouvant sur la terre un olivier vert, en cueillit un rameau et le

rapporta aussitôt en l'arche ; il est assuré que les eaux du déluge avaient été si rapides et si orageuses, qu'elles avaient renversé tous les arbres et ruiné toutes les plantes, comment est-ce donc que la colombe put trouver ce bel olivier ? Ce fut, dit Origène, par permission divine, pour nous apprendre que pendant cette vie mortelle, quelque affliction qu'il nous envoie, encore qu'il nous paraisse bien fâché, et qu'il semble nous ensevelir dans les eaux de la tribulation, néanmoins si nous savons jeter hors de l'arche de notre cœur un gémissement de colombe, un soupir de vraie repentance, nous trouverons parmi les effets de la justice de Dieu l'olive de sa miséricorde ; mais tout cela n'est que pour cette vie, car au jour du jugement point d'olive, point d'espérance, point de miséricorde.

En Zacharie, (14. 4.) il est dit qu'au jour du jugement, la montagne des Olives sera fondue et mise en pièces, et qu'une partie sera jetée au septentrion, l'autre au midi : *In illa die scindetur mons Olivarum ex media parte sui ; et separabitur medium montis ad aquilonem, et medium ejus ad meridiem.* Quelques docteurs disent que cette montagne des Olives, signifie l'âme chrétienne qui est ointe aux sacrements de baptême, de confirmation et d'extrême-onction, où l'huile d'olive est employée ; et que cette montagne sera brisée, c'est-à-dire que l'âme qui aura perdu la grâce de Dieu, reçue par les sacrements, sera tourmentée dans les enfers, et lancée tantôt au septentrion d'un extrême froid, tantôt au midi d'une excessive chaleur : *Ad nimium calorem transeat ab aquis nivium.* (Job. 24. 19.) Mais il y a une autre explication de ce passage qui revient mieux à mon sujet.

Le prophète Joel (3. 2.) dit, et l'Eglise l'enseigne ordinairement, que le jugement universel se fera dans la vallée de Josaphat, cette vallée est auprès de la montagne des Olives ; l'olive est le symbole de la miséricorde ; donc quand il est dit qu'on ôtera au jour du jugement la montagne des Olives, et qu'on la jettera bien loin, c'est donner à entendre qu'en ce jour de justice toute sorte de miséri-

corde sera comme éclipsée. Vous méprisez en cette vie l'olive de la miséricorde que Dieu vous présente pour guérir les plaies de vos péchés ; vous ne faites aucun cas de tant de sermons, de prières et d'inspirations que Dieu vous envoie pour vous convertir ; vous vous moquez de ceux qui s'en servent ; eh bien ! vous en demanderez quelque jour, et ils vous seront refusés. Et comme nous voyons qu'il n'y a rien qui nourrisse mieux le feu, et qui le fasse mieux brûler que l'huile d'olive, ainsi l'huile de la miséricorde que vous méprisez maintenant, allumera pour vous et embrasera le feu de l'enfer. Plus vous recevrez de grâces en ce monde, plus vous pouvez entendre de prédications, plus vous avez de commodités de vous confesser, et plus grièvement vous serez punis et châtiés ; ce ne sera plus pour vous qu'on dira ces paroles du prophète : *Apud Dominum misericordia*, et encore moins ce qu'il ajoute, *et copiosa apud eum redemptio.*

SECUNDUM PUNCTUM.

D. — (*Neque per merita Christi.*) Le second moyen que nous avons d'obtenir pardon en cette vie, c'est de dire comme S. Bernard : (et ces paroles seront mieux en notre bouche que dans la sienne) Il est vrai que je ne mérite pas le paradis et que je l'ai souvent démérité ; mais mon Sauveur le mérite bien, il le possède à double titre ; il en jouit en tant que Fils de Dieu par nature, son vrai et légitime héritier, et il le possède en tant qu'il l'a acheté chèrement par les travaux de sa vie, par les mérites de sa mort et par le prix de son sang adorable ; il se contente d'un de ces droits, le premier titre lui suffit ; il m'a quitté, remis, cédé et transporté le second. Voilà une très bonne prétention et un excellent plaidoyer ; mais nonobstant cela, si nous sortons de ce monde avec un seul péché mortel, le prophète nous dit : *Non dabit Deo placationem suam* : Que le Fils de Dieu n'offrira pas à son Père pour notre rançon le prix inestimable de son précieux sang qu'il a répandu à la croix.

S. Jean dit que l'ange de l'Apocalypse avait la face brillante comme le soleil : *Facies ejus erat sicut sol;* et au chapitre premier, il dit qu'elle était ardente comme le soleil du midi : *Sicut sol lucet in virtute sua.* Celui-là serait bien faible dans l'intelligence de l'Ecriture sainte qui ne saurait pas que par la face de Dieu on entend le Verbe incarné. *Ostende nobis faciem tuam, et salvi erimus,* disaient les anciens patriarches envoyés par le Messie; car comme par la face on connaît les humeurs et les inclinations de l'homme, ainsi par la sainte humanité nous avons connu les attributs et les perfections de Dieu. Cette sainte humanité, au jour du jugement, sera ardente comme le soleil du midi. Quand le soleil est à l'orient ou au couchant, il est agréable à la vue, on le regarde aisément, mais quand il est au midi en été, vous ne pouvez pas le regarder, il vous éblouit la vue, il brûle et enflamme tout dans la zone torride; il fait voir les plus petits atomes qui sont dans une chambre : *In meridiano sol exurit terram, et in conspectu ardoris ejus quis poterit sustinere?* (Eccli. 43. 3.) Pendant que nous sommes en ce monde nous pouvons contempler et adorer le soleil de justice à l'orient de sa naissance, à l'occident de sa mort et de sa passion, et dans les autres mystères de sa vie, et nous prévaloir de ses mérites; mais au jour du jugement il sera à son zénith et à son apogée; *quis stabit ad videndum eum?* Au lieu que vous espérez du secours de la sainte humanité, elle sera si épouvantable pour les pécheurs que ce sera un tourment de la regarder; elle fera voir les plus petites souillures des consciences. *Qui non noverunt Deum et qui non obediunt Evangelio, pœnas dabunt in interitu æternas a facie Domini,* dit l'Apôtre : (2. Thess. 1. 8.) La face du Seigneur tourmentera éternellement ceux qui ne connaissent pas Dieu et qui n'obéissent pas à l'Evangile. Au lieu d'adorer la sainte mort du Fils de Dieu, de vous en servir pour votre salut, vous la blasphémez; vous pourriez offrir son précieux corps pour la rançon de vos péchés, en entendant la messe tous les jours sans vous beaucoup incommo-

der, vous pourriez vous appliquer les mérites de son sang par les sacrements et les indulgences, et vous les négligez pour ne vouloir pas quitter une femme débauchée ou rendre un peu du bien d'autrui. Un jour viendra, et plus tôt que vous ne pensez, qu'il vous faudra quitter et cette femme, et ce bien d'autrui, et tout ce qui est en ce monde; et il n'y aura ni messe, ni indulgence, ni sacrements, ni sacrifices, ni mérites de Jésus-Christ qui vous servent le moins du monde.

TERTIUM PUNCTUM.

E. — (*Neque per orationes Sanctorum.*) ***Frater non redimit***, *redimet homo?* Si Jésus-Christ ne veut pas alors nous délivrer, qui osera l'entreprendre? et s'il est contre nous, qui est-ce qui sera pour nous? ***Frater non redimet.*** Jésus qui est notre frère, *frater fere alter*, auquel nous coûtons si cher, auquel nous appartenons par tant de titres, ne nous rachètera point, *redimet homo?* y aura-t-il homme au monde qui puisse nous racheter? Notre ange nous dit que nous ne pourrons pas avoir pour troisième refuge l'intercession des Saints, car il a une robe de nuée · *Angelum fortem amictum nube.* Par les nuées en l'Ecriture sainte sont représentés les Saints et les amis de Dieu: *Qui sunt isti, qui ut nubes volant?* (Isai. 60. 8.) Et la Sainte des saintes, la Reine des bienheureux est comparée à une nuée légère : *Ecce Dominus ascendet super nubem levem et ingredietur Ægyptum.* Quand nous avons offensé Dieu en ce monde et qu'il désire nous pardonner, il fait que quelque Saint s'oppose à sa colère, comme les nuées tempèrent l'ardeur du soleil; ainsi il commanda aux amis de Job de s'adresser à ce saint homme et de le supplier de prier Dieu pour eux, et qu'il leur pardonnerait pour l'amour de son serviteur : *Ite ad servum meum Job et orabit pro vobis, et faciem ejus suscipiam ut non imputetur vobis stultitia;* mais en parlant du jugement et de la vigne réprouvée, il dit : *Mandabo nubibus meis, ne pluant super eum :* Je recommanderai à mes Saints

qu'ils ne distillent aucune goutte de rosée, qu'ils ne fassent aucune grâce à cette âme réprouvée.

Non, ne vous y trompez pas; il n'y aura au jour du jugement, ni S. François, ni S. Jean, ni S. Joseph, ni même la sainte Vierge, qui ait le vouloir et le pouvoir de vous délivrer des mains de la justice de Dieu. Le Psalmiste l'enseigne en termes exprès : *Tu remisisti impietatem peccati mei, pro hac orabit ad te omnis sanctus in tempore opportuno :* (Ps. 31. 5.) Mon Dieu, dit-il, maintenant que c'est le temps opportun et commode, le temps acceptable et le jour de salut, tous les Saints vous invoquent et recourent à votre clémence pour obtenir le pardon de mon iniquité ; mais au jour du jugement, en ce déluge universel, lorsque vous ferez éclater votre courroux, que vous ouvrirez les cataractes de votre vengeance, alors il n'y aura aucun saint qui prenne la hardiesse d'ouvrir seulement la bouche, ou qui même ose s'approcher pour vous parler en ma faveur : *Verumtamen in diluvio aquarum multarum, ad eum non approximabunt.* Souvenez-vous, messieurs, que dans la parabole des noces que Jésus rapporte en S. Matthieu, lorsque ce misérable qui était entré au festin sans la robe nuptiale fut livré aux bourreaux pour être jeté dans les ténèbres extérieures, il n'y eut pas un seul des conviés qui dit une seule parole pour son excuse ; souvenez-vous qu'Abraham, invoqué par le mauvais riche, lui refusa tellement toute sorte de secours, qu'il ne lui accorda pas même une goutte d'eau. Cependant Abraham était une de ces nuées, et Dieu lui commande de ne pas distiller une seule goutte de rosée sur le riche réprouvé : *Mandabo nubibus meis ne pluant.* Souvenez-vous de ce que Dieu dit que, quand Noé et Daniel se mettraient en peine de prier pour leurs enfants, ils ne seraient pas exaucés.

Il y a bien plus, non seulement ils ne nous aideront pas, mais ils se réjouiront de notre punition ; non seulement ils ne s'opposeront pas à Dieu par leurs prières, mais ils se joindront à lui et lui demanderont vengeance contre nous ; non seulement ils ne seront plus nos avocats, mais ils seront

nos juges qui nous condamneront : *Lætabitur justus cum viderit vindictam : Exaltationes Dei in gutture eorum, et gladii ancipites in manibus eorum.* (Psal. 149. 6.) Ecoutez ceci, hérétiques ! vous ne voulez pas avoir les Saints pour avocats ? Non, vous ne les aurez pas, vous n'en êtes pas dignes, mais vous les aurez pour juges et ils vous condamneront. Voyez de grâce votre erreur, il vous semble que nous faisons trop d'honneur aux Saints de les prendre pour nos avocats. Jésus-Christ leur en fait bien davantage, il nous les donne pour juges; lequel vaut-il mieux être juge ou être avocat ? *Sancti de hoc mundo judicabunt, fulgebunt justi, judicabunt nationes.* (1. Cor. 6. 2.- Sap. 3. 7.) L'Ecriture dit que Jésus est notre avocat, là-dessus vous dites que c'est lui faire tort et déroger à cette qualité, de reconnaître d'autres avocats. La même Ecriture dit que Jésus est juge et que toute l'autorité de judicature lui est donnée avec tant de singularité que le Père même ne juge personne : *Pater non judicat quemquam, sed omne judicium dedit Filio.* (Joan. 5. 22.) Et néanmoins la même Ecriture ne pense point faire tort à Jésus, ni déroger en rien à cette qualité, en assurant que les Saints sont nos juges. Les Saints nous jugeront, ils auront donc la connaissance de nos actions, de nos paroles, de nos pensées et de nos intentions, autrement ils seraient mauvais juges de juger sans connaissance de cause; et si Dieu leur fait savoir nos plus secrètes intentions, qui sont du ressort de sa science divine, pourquoi ne peut-il pas leur faire savoir nos prières et nos oraisons ?

Vous répondez à cela qu'ils jugeront comme témoins qui déposeront contre nous. Pauvres gens que vous êtes ! où avez-vu que les témoins fussent assis ? Or, les saints apôtres seront assis et nous jugeront, et seront assis sur des trônes, comme assesseurs de sa divine Majesté : *Cùm sederit Filius hominis in sede majestatis, sedebitis et vos.* Notez : *Et vos super sedes duodecim, super duodecim thronos.* (Matth. 19. 28.) Et cependant S. Paul a-t-il été témoin du péché que les anges ont commis quatre

mille ans avant qu'il fût au monde. Et cependant il assure qu'il jugera les anges : *Nescitis quoniam angelos judicabimus?* (1. Cor. 6.3.) Vous avez beau faire, vous ne sauriez l'empêcher. S. Pierre sera votre juge, vous ne voulez pas qu'il vous juge en ce monde et qu'il vous donne l'absolution au tribunal de la miséricorde, qui est le sacrement de pénitence; lui et les autres Saints vous jugeront et vous condamneront au tribunal de rigueur au dernier jugement.

C'est ce que signifie notre ange par sa robe de nuée. Les nuées représentent les Saints, ainsi que nous l'avons dit. Les Saints seront la robe de Jésus-Christ, c'est-à-dire qu'ils se joindront à lui comme la robe est jointe au corps qu'elle revêt; ils ne s'opposeront plus à lui par leurs prières, ils prendront son parti, ils épouseront ses querelles, ils entreront dans ses pensées et desseins, ils n'auront point d'autres intérêts que les siens, et comme ils verront que la justice de Dieu demandera d'être honorée par le supplice des malfaiteurs, ils s'en réjouiront sans cruauté. Comme Dieu n'est pas cruel quand il punit, et comme on voit que quand un exécrable parricide a attenté à la vie de son roi, tous les sujets qui sont fidèles à leur prince et qui l'aiment sincèrement, voudraient avoir déchiré ce misérable et se réjouissent de le voir conduire au supplice, et par conséquent, ô âmes mondaines! pleurez, mais pleurez amèrement à la mort de vos parents et amis; pleurez, dis-je, et pour eux et pour vous. Quand votre père, votre mère ou vos autres amis viennent à mourir, vous pleurez inconsolablement, et ils vous semble que vos larmes ne s'épuiseraient jamais, si vous n'aviez l'espérance de les revoir quelque jour après la résurrection, et de jouir encore une fois de leur douce et agréable familiarité. Or, ne pensez pas avoir cette consolation, si vous ne gardez exactement les commandements de Dieu; car si vous mourez en état de péché mortel, ou votre père sera damné ou il sera sauvé; s'il est damné avec vous, vous vous entre-maudirez, vous vous entre-mangerez; s'il est en paradis, il vous confondra devant tout le monde, il vous jugera, il vous condamnera, il demandera à Dieu vengeance contre vous et

se réjouira de vos peines : *Lætabitur justus, cum viderit vindictam.* Et puis vous vous étonnerez que je prêche tant du jugement et de l'enfer, c'est que je désire vous empêcher d'y aller, puisque je ne pourrai pas vous en retirer, si vous y êtes une fois.

Méditant quelquefois sur l'enfer et le jugement, et tombant sur ce point que les bienheureux n'auront point pitié des damnés, il me semblait quasi que cela me serait impossible, et je disais encore ce matin en moi-même : Mon Dieu, si j'avais quelque jour cette grâce que j'ai souvent déméritée, d'être bienheureux au ciel, et que je visse quelqu'un de mes chers auditeurs, ou de mes bons amis qui fussent en enfer, se pourrait-il bien faire que je n'en eusse point de pitié? Il me semblait que cela me serait impossible; mais voyant que la foi me l'enseigne, je me suis résolu à vous empêcher d'y aller, et plût à Dieu qu'il ne fallût que de mon sang pour cela, je le répandrais volontiers; mais comme il serait inutile, je me résous à vous tant prêcher cet enfer, que je vous empêcherai d'y tomber si je puis, puisque je ne pourrai vous en retirer si une fois vous y êtes précipité. Faites-en de même, pères et mères! vous ne pourrez au jour du jugement empêcher vos enfants d'être condamnés s'ils le méritent, vous ne pourrez les racheter de l'enfer s'ils y vont; mais vous pouvez bien maintenant les empêcher d'y aller, châtiez-les quand ils jureront ou maudiront. Enfants qui aimez vos parents, vous ferez célébrer beaucoup de messes, vous direz des chapelets et des offices, vous ferez des aumônes pour leurs âmes après qu'ils seront trépassés, vous ne ferez en cela que votre devoir; mais s'ils sont en enfer, tout cela ne leur servira de rien; s'ils sont damnés même pour vous avoir maudits, vos prières ne leur profiteront pas. Faites mieux, honorez-les maintenant, obéissez à leurs commandements, afin qu'ils ne se damnent pas en vous maudissant et blasphémant; maintenant qu'ils sont en vie et en voie de salut, faites célébrer des messes, dites des chapelets, donnez des aumônes pour leur conversion.

QUARTUM PUNCTUM.

F. — (*Neque per pœnitentiam.*) Oui, mais dira l'âme mondaine, le prophète n'a-t-il pas dit que Dieu ne dédaigne point le cœur contrit et humilié : *Cor contritum et humiliatum Deus non despiciet;* c'est la quatrième et la dernière porte pour laquelle on peut espérer le pardon, mais elle sera encore fermée au jour de l'indignation ; car les pieds de notre ange sont des colonnes de feu : *Pedes ejus tanquam columna ignis.* Le dernier remède et l'asile d'une âme qui a commis de grands péchés et qui semble être proche du désespoir, c'est de s'en prendre à ses yeux, d'avoir recours aux larmes, de pleurer amèrement ses péchés, de briser son cœur de contrition, et, en cette disposition, de se jeter aux pieds de Jésus-Christ. C'est ce que fit sainte Madeleine, et elle s'en trouva bien, elle entendit et reçut de la bouche du Sauveur même cette sentence favorable : Plusieurs péchés lui sont pardonnés. L'âme réprouvée n'en pourra pas faire de même, ce refuge lui sera encore interdit ; les pieds sacrés du Sauveur sont deux colonnes de feu que vous n'oserez toucher ni approcher, qui feront trembler les pécheurs, qui tariront la source de leurs larmes et qui ne leur feront pas la moindre grâce de pleurer. Vous pourriez à présent par quelques larmes de vraie contrition, et en confessant vos péchés à un seul prêtre, les effacer et en avoir pardon; mais alors, quand vous répandriez autant de larmes qu'il y a d'eau dans la mer, quand vous feriez une confession générale à la face de tout l'univers, vous n'obtiendriez pas miséricorde pour cela. Pourquoi remettez-vous donc à un temps si hors de saison une affaire d'aussi grande importance ?

CONCLUSIO.

G.—(*Exhortatio, etc.* 1° *Scriptura.*) Le Fils de Dieu, en prêchant le jugement, se douta bien que plusieurs auraient peine à le croire ; voilà pourquoi il ajouta à la fin de son sermon : *Cœlum et terra transibunt, verba autem*

mea non prœteribunt. Le ciel et la terre périront plutôt qu'une seule parole de ce que je vous prédis manque d'être effectuée. Il n'avait pas coutume de conclure ainsi ses autres prédications, mais il avait dit des choses si effroyables et si extraordinaires du jugement, qu'il pensa que plusieurs n'y ajouteraient pas foi, sans cette protestation. Et S. Paul, en prêchant la justice de Dieu et de son jugement, en dit des choses si épouvantables que celui à qui il parlait, qui n'était pas une femmelette craintive, mais un gouverneur de province, et qui était infidèle, ne croyant pas ce qu'on en disait, en fut néanmoins effrayé : *Disputante autem illo de justitia, et de judicio futuro, tremefactus est Felix.* Que devrions-nous donc faire nous autres chrétiens qui devons être prêts à mourir plutôt que de douter tant soit peu de ce que le Fils de Dieu et ses apôtres en ont dit !

H.—(2° *Historia.*) Ecoutez ce que fit autrefois un religieux qui avait vu un petit échantillon de la rigueur du jugement ; c'est S. Jean Climaque, témoin oculaire, qui le rapporte, et ceux qui n'ont pas les œuvres de ce saint pourront voir ceci dans un livre que je souhaiterais qui fût souvent dans les mains de mes auditeurs, la grande Guide des Pécheurs de Grenade; je vous conseille de le lire et le relire attentivement,

Nocturna versate manu, versate diurna.
(Horat. Art. poet. v. 269.)

Assurément vous en serez touchés.

S. Jean Climaque (gradu 6 sub finem), dans son Echelle spirituelle, dit que dans la solitude du mont Oreb, il y avait un anachorète qui ne vivait pas saintement, ni conformément à sa profession, qui s'appelait Hézique. La miséricorde de Dieu voulut faire une chose extraordinaire en lui ; il tomba malade, et, étant presque réduit à l'agonie, il fut ravi en extase l'espace d'une heure, en sorte que nous le pensions mort, dit S. Jean Climaque qui s'y trouvait présent avec d'autres solitaires. Pendant ce ravissement, il vit un petit rayon de la rigueur et de la sévérité du jugement de Dieu,

et, étant revenu à lui, il pria tous les religieux qui étaient là de sortir de sa cellule, et l'ayant incontinent fermée, il la fit murer et y demeura le reste de sa vie qui dura douze années, ne parlant à personne et ne vivant que d'un peu de pain et d'eau qu'un religieux lui apportait à sa fenêtre. L'historien ajoute : Nous allions quelquefois l'épier et regarder secrètement par sa fenêtre pour voir ce qu'il faisait, et nous voyions qu'il demeurait toujours étonné, assis et ruminant en soi-même ce qu'il avait vu dans ce ravissement, et il y avait tellement l'esprit attaché qu'il regardait toujours en un même endroit, comme un homme tout éperdu et hors de soi, et on voyait couler continuellement de ses yeux une grande quantité de larmes. Quand on vit l'heure de sa mort approcher, qui fut douze ans après, les religieux rompirent la porte de sa chambre, et, s'approchant de lui, le prièrent avec grande instance de leur dire quelque parole d'édification, et surtout de leur conter quelque chose de ce qu'il avait vu en son extase, à quoi il ne fit point d'autre réponse précisément que ces deux paroles : Je vous dis en vérité, mes pères, que si les hommes savaient combien le passage de la mort et le jugement de Dieu sont épouvantables, ils se garderaient bien de pécher, et là-dessus il expira. Je ne crois pas qu'un homme tant soit peu raisonnable puisse douter de la vérité de cette histoire, puisque c'est un saint qui l'a rapportée, non par ouï-dire, mais comme témoin oculaire.

Messieurs, je n'ai pas vu en extase la sévérité du jugement ; mais je la sais par une autre voie plus assurée que toute vision ou révélation particulière, par l'Ecriture sainte, et je vous dis en vérité que si vous saviez et que si vous vouliez méditer un peu attentivement ce qu'elle en dit, vous vous garderiez bien de jamais commettre un péché mortel. A quoi pensez-vous donc, si vous ne pensez à ceci ? ne voulez-vous pas, au moins une fois en votre vie, prendre soin de vous-mêmes et pourvoir à une chose qui vous touche de si près et qui est de si grande conséquence ? Vous savez qu'il vous faut un de ces jours comparaître devant le tribunal de

Jésus-Christ, vous savez assurément qu'il ne laissera aucun péché impuni, vous savez que vous en avez tant commis en votre jeunesse et vous n'en avez point fait de pénitence qui mérite qu'on en parle ; que pensez-vous donc devenir ? Voulez-vous toujours négliger les belles occasions que vous avez de faire votre salut ? Croyez-moi, si vous êtes sages, songez, dès aujourd'hui, sans attendre davantage, consultez en vous-mêmes comment vous ferez pour apaiser la colère de Dieu et être assurés en son jugement : *Ut possitis stare ante Filium hominis ?* Vous dites en vous-mêmes : Jésus-Christ me promet miséricorde si je la fais à mon prochain ; et comment la pourrai-je faire ? Il me faut dorénavant une fois ou deux fois par semaine aller voir quelques pauvres malades, leur porter quelque aumône, leur envoyer quelque viande de ma table et dire à mes gens qu'ils s'informent où il y aura quelques pauvres, et qu'ils me fassent souvenir tous les mardis, les vendredis ou d'autres jours, de les aller voir, ou de leur porter quelque chose.

Vous dites peut-être en vous-mêmes : Je n'ai pas le moyen de faire la miséricorde corporelle pour obtenir la miséricorde de Dieu ; mais n'avez-vous pas le moyen d'exercer la spirituelle ? Ne pourriez-vous pas pardonner pour l'amour de Dieu à celui qui vous a si désobligés ? Ah ! oui, je veux me vaincre en cela, lui parler le premier, le saluer, lui faire du bien ; dites donc en vous-mêmes : Je veux me lever plus matin pour ouïr la messe tous les jours, et les fêtes en ouïr deux ou trois pour satisfaire à mes péchés par cet adorable sacrifice. Je veux m'enrôler dans le saint-rosaire, dire mon chapelet tous les jours ; je veux choisir quelques patrons entre les saints, les honorer et les invoquer tous les jours. Dites : Je veux consulter avec mon confesseur quelle pénitence je pourrai faire, si je pourrai quelquefois la semaine jeûner, ou porter le cilice ou la ceinture, ou, si je ne le puis pas, je me veux contraindre à servir avec humilité ma belle-mère, ma belle-sœur, cette autre personne qui m'a désobligé, pour qui j'ai tant de répugnance. Mais faites cela maintenant sans attendre plus longtemps ; dès aujourd'hui,

maintenant que vous avez le loisir, la santé, les forces et la commodité de faire des austérités; maintenant que le moindre Saint peut obtenir de Dieu grâce pour vous, maintenant que les mérites de Jésus-Christ vous peuvent être appliqués fructueusement, maintenant que c'est le temps et la saison de miséricorde, maintenant que Dieu vous ouvre toutes les portes de sa grâce pour vous ouvrir ensuite celle de sa gloire éternelle. *Amen.*

SERMON CXCV.

QUE LE JUGEMENT DERNIER SERA EXACT ET PONCTUEL,

Accedentem ad Deum credere oportet, quia est.
Celui qui s'approche de Dieu doit croire qu'il est juste. (Hebr. 11. 6.)

La troisième vérité que l'âme mondaine doit apprendre sur le jugement universel; c'est qu'il sera très exact, c'est-à-dire qu'il y faudra rendre compte ponctuellement de tous les péchés que nous avons commis en toute notre vie, de quelque façon que ce soit. Cette vérité nous est enseignée par ce livre ouvert que notre ange de l'Apocalyse tient en sa main : *Habebat in manu sua libellum apertum.* Il nous faut premièrement voir quel est ce livre, et puis parler des sept feuillets qu'il contient; nous commencerons à lire les trois premiers. C'est de ce livre que l'Eglise parle, après S. Bonaventure, en l'office des morts, quand elle dit : *Liber scriptus proferetur, in quo totum continetur, unde mundus judicetur;* ajoutons-y ce que l'Eglise chante : *Recordare, Jesu pie! quod sum causa tuæ viæ, ne me perdas illa die?* Sauveur Jésus! souvenez-vous, s'il vous plaît, que nous sommes causes de votre premier avénement; hélas! ne nous perdez pas au second, ne permettez pas qu'il soit dit que vous ayez semé avec tant de sueurs, et qu'un autre fasse la récolte; ne permettez pas que la peine que vous avez prise pour nous racheter soit inutile et perdue pour nous : *Qui venisti redimere perditos, noli perdere redemptos.* Et vous, bienheureuse Mère, souvenez-vous que nous sommes causes, ou, au moins, occasions, que vous êtes Mère de Dieu. S'il n'y avait point de pécheurs, il ne faudrait point de rédempteur; s'il n'y eût point eu de rédempteur, il n'y eût point eu d'Homme-Dieu; s'il n'y avait point d'Homme-Dieu, il n'y aurait point de Mère de Dieu : *Non repellas peccatores sine quibus nunquam*

fores, tanto digna Filio; nous vous disons cela avec un de vos grands serviteurs, et nous vous saluons avec l'ange : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Primum Punctum. A. *Liber scriptus unde mundus judicabitur, et memoria Dei :* 1° *Scriptura.* — B. 2° *Patribus.* — C. 3° *Ratione.* — D. 4° *Responsione ad objectionem.*

Secundum punctum. *Tria prima folia hujus libri :*

Primum continens peccata interna concupiscentiæ voluntariæ : 1° *Scriptura.* — E. 2° *Patribus.* — F. 3° *Rationibus.* — G. 4° *Comparatione.*

Secundum folium continens peccata secreto commissa : 1° — H. *Scriptura.* 2° — I. *Patribus.* 3° — *Ratione.* 4° — L. *Exemplo.*

Tertium folium continens alia peccata mortalia : 1° — M. 2° *Scriptura.* N. — *Patribus.* — 3° O. *Ratione a posteriori.* — P. 4° *Historia.*

Conclusio. Q. *Intrandum per angustam portam*

PRIMUM PUNCTUM. — *Liber scriptus, etc.*

A. — (1° *Scriptura.*) Ce n'est pas seulement dans la loi évangélique qu'on a fait savoir aux hommes que tous leurs péchés sont soigneusement enregistrés en un livre pour leur en faire rendre compte, et à l'heure de leur mort et au jugement universel qui se fera à la fin des siècles. Longtemps avant la venue du Fils de Dieu en ce monde, le Créateur en avait averti son peuple par le prophète Jérémie : *Peccatum Juda scriptum est in libro, stylo ferreo, in ungue adamantino.* (Jerem. 17. 1.) Les péchés de mon peuple sont écrits en un livre. Ce livre n'est pas de papier, parce qu'on pourrait le brûler, il n'est pas de pierre ni de marbre, on le pourrait briser et rompre les lettres ; il est de diamant : *In ungue adamantino ;* diamant qui ne peut être brûlé par le feu, ni brisé par le fer, ni consumé par le temps, diamant qui s'appele *ada-*

mas, c'est-à-dire indomptable, diamant qui a pour devise *semper idem*, toujours le même. Et ce livre est écrit, non avec une plume ordinaire, non avec un pinceau, car on pourrait effacer les lettres, mais avec une plume de fer qui grave bien avant, avec un burin d'acier qui imprime bien profondément les caractères : *Stylo ferreo.* Ce livre sera produit au dernier jugement pour y étaler et faire voir à la face de l'univers les mérites et démérites de chacun : *Nonne hæc condita sunt apud me, et signata in thesauris meis ?*

B. — (2° *Patribus.*) Les saints Pères nous font remarquer en l'Ecriture sainte une naïve image de ceci. Il est dit au livre d'Esther (6. 1.) que le roi Artaxerxès, autrement nommé Assuérus, ne pouvant reposer une nuit, se fit apporter les annales de ce qui s'était passé en son royaume les années précédentes. Et comme il eût remarqué par la lecture de ce livre que le fidèle Mardochée lui avait rendu un bon service, découvrant une conjuration qu'on avait faite contre lui, il le combla d'honneurs et de gloire, et fit attacher à une potence le cruel et ambitieux Aman qui voulait opprimer cet innocent. Ce fut un trait de grande justice que le texte sacré nous déduit, comme une figure qui nous apprend qu'à plus forte raison le Roi des rois, très juste et très adorable juge, produira quelque jour en son jugement les chroniques de tous les siècles, un livre où seront écrits les péchés de tous les hommes, pour les en punir très rigoureusement s'ils ne les ont effacés par une vraie et légitime pénitence. Bon Dieu ! quel est ce livre admirable qui a des feuillets comme des diamants, les caractères si bien gravés, et qui peut contenir tant de diverses choses, comme sont les actions, les paroles, et même les pensées de tous les hommes ? Ce livre n'est autre que la mémoire de Dieu ; mémoire si heureuse, si ferme, si fidèle et de si bonne garde, qu'elle a en réserve tout ce qui s'est passé au monde depuis le commencement des siècles, sans que rien puisse jamais en être effacé : *Imperfectum meum viderunt oculi tui, et in libro tuo omnes scribentur.* (Ps. 138. 16.)

L'âme mondaine ne peut pas croire ceci, elle s'imagine que ce sont des exagérations, elle dit en l'ecclésiastique : *Quem vereor ? dilectorum meorum non memorabitur Altissimus.* (Eccli. 23. 26.) Pourquoi craindrai-je de commettre ce péché ? je suis grand et puissant seigneur, personne n'oserait prendre la hardiesse de m'en reprendre ; je suis ingénieux et adroit pour déguiser l'injustice de ce contrat, pour falsifier ce testament, en telle sorte qu'on n'en pourra pas découvrir ni prouver la fausseté. Quant à ce qu'on me dit que Dieu me demandera compte, et s'en vengera au dernier jugement, ce sont des terreurs paniques, il faudrait qu'il eût une étrange mémoire pour se souvenir de tant de pensées, de tant de paroles, de tant d'actions qui se sont faites, et qui se feront depuis le commencement des siècles jusqu'à la fin. Vous vous trompez, il est aussi impossible que Dieu mette en oubli vos péchés, comme il est impossible qu'il ne soit pas Dieu ; si Dieu peut perdre son être, et cesser d'être Dieu, il peut oublier vos péchés, mais comme l'un est impossible, l'autre aussi ne peut pas se faire ; il n'est rien de si aisé à prouver, rien de si clair que cette démonstration de S. Thomas. (1. p. q. 14. art. 15.)

C. — (3° *Ratione.*) La connaissance de Dieu et sa mémoire sont une même chose avec son être ; car tout ce qui est en Dieu, est Dieu, il n'y a point d'accident, point de composition en lui, donc sa connaissance est aussi immuable et invariable que son être, donc ce qu'il a une fois connu, comme il a connu infailliblement vos péchés, il ne peut pas ne plus les connaître, comme il ne peut perdre sa divinité, et cesser d'être ce qu'il est. S'il en est ainsi, me dira quelqu'un, on pourra reprendre David de ce qu'il prie souvent Dieu de ne pas se ressouvenir de ses péchés : *Ne memineris iniquitatum nostrarum antiquarum.* Que faites-vous, saint Prophète ! il semble que priant Dieu de mettre en oubli vos péchés, vous oubliez votre théologie, vous lui demandez une chose impossible ; ne savez-vous pas que sa souvenance est une même chose

avec son être, aussi ferme et immuable que sa divinité ? Il sait bien ce qu'il dit, car le même Dieu, par le prophète Ezéchiel (18. 22.) assure que si le pécheur se retire de sa mauvaise vie, et se convertit à lui par une vraie pénitence, faisant justice et jugement contre soi, il mettra en oubli ses crimes.

D. — (4° *Responsione ad objectionem.*) Je réponds à cette difficulté que l'Ecriture sacrée, pour s'accommoder à la faiblesse de notre esprit, et à notre petite façon d'entendre et de parler, attribue plusieurs choses à Dieu qui ne lui conviennent pas proprement, mais seulement par rapport et analogie à ce qui se passe parmi les hommes ἀνθρωποπαθῶς, dit la théologie positive, *effectu, non affectu*, dit la scholastique ; je l'explique :

Il est dit en la Genèse, que Dieu voyant les grands péchés qui se commettaient au monde, se repentit d'avoir fait l'homme. Les prophètes disent souvent que Dieu s'est mis en colère, et même en fureur contre son peuple, ce n'est pas à dire qu'il puisse être touché de repentance, transporté de colère, ou d'autres passions : se serait avoir un trop bas sentiment de cette très haute, très heureuse et très parfaite Majesté, que d'avoir ces pensées ; mais c'est que Dieu se comporta envers les hommes comme un homme qui se repent, comme un homme qui est en colère ; celui qui se repent d'avoir fait quelque chose, la défait et la met en pièces ; celui qui est en colère et en furie, châtie rigoureusement ceux qui ont fait la faute, ainsi, parce que Dieu défit les hommes par le déluge universel, Moïse dit qu'il se repentit de les avoir faits ; parce qu'il châtia très sévèrement les idolâtres, les prophètes disent qu'il se mit en grande colère contre eux, et parce que celui qui a oublié une injure ne s'en venge pas, Dieu dit qu'il mettra en oubli les péchés effacés par une vraie pénitence, c'est-à-dire qu'il ne les punira pas.

Mais écoutez, ô âmes pénitentes, écoutez une vérité qui, étant bien persuadée à une âme de bonne trempe, est capable de la faire pleurer inconsolablement. Je ne m'é-

tonne plus de ce que sainte Madeleine, ayant reçu indulgence plénière et absolution générale de tous ses péchés, par la bouche du Fils de Dieu, ne laissa pas de les pleurer dans une grotte, le reste de sa vie; je m'étonnerais si elle avait fait autrement. Si vous avez jamais fait un seul péché mortel; répandez, si vous pouvez, autant de larmes qu'il y a d'eau dans la mer, jeûnez tous les jours au pain et à l'eau, portez la haire et la chaîne de fer jour et nuit; faites des confessions générales à tous les jubilés; il est vrai que Dieu vous récompensera de toutes ces bonnes œuvres, qu'il vous pardonnera, et qu'il ne vous punira pas pour ce péché, mais tant il y a qu'il ne l'oubliera point, qu'il ne saurait le faire, et qu'il s'en souviendra durant toute l'éternité. Tant que Dieu sera Dieu, il aura devant les yeux cette lâcheté, cette action honteuse, et ce péché infâme que vous avez commis. O mon Dieu! que vous avez grand sujet de me dire par votre prophète : *Deduc quasi torrentem lacrymas tuas, non taceat pupilla oculi tui!* Que j'ai grand sujet de pleurer très abondamment et très amèrement, pour avoir commis tant de péchés, tant d'actions abominables, qui seront l'objet de votre vue et de votre souvenance actuelle, en toute l'étendue des siècles; heureux mille fois, mille et million de fois heureux celui qui n'a jamais rien fait d'indigne de paraître si longtemps aux yeux divins d'une aussi haute, aussi pure et aussi sainte Majesté que la vôtre!

SECUNDUM PUNCTUM. — *Tria prima folia*, *etc.*

Ce livre donc où sont enregistrés tous les péchés des hommes, et qui sera produit contre nous au jour du jugement, contient sept feuillets; mais parce que je serais trop long de le feuilleter tout entier pendant le reste de ce discours, je me contenterai d'en lire aujourd'hui les trois premiers feuillets, remettant les quatre autres à demain. Au premier feuillet seront écrits les crimes intérieurs, les péchés qu'on a commis au fond de l'âme sans les produire au-dehors, les désirs de vengeance, les rages d'envie et de haine,

les pensées impures volontaires, les jugements téméraires, avec les mépris du prochain.

E. — (*Primum. 1° Scriptura.*) *In cogitationibus impii interrogatio erit, quoniam rerum illius testis est Deus, et cordis illius scrutator est verus*, dit le Sage, (Sap. 1. 9. 6.) et l'Eglise après lui : *Deus cui omne cor patet, et omnis voluntas loquitur.* On examinera le pécheur sur ses pensées, car Dieu sonde les consciences, perce à jour le fond du cœur, entend aussi distinctement l'inclination de votre volonté que la parole de votre bouche, il voit aussi clairement vos dispositions intérieures que vos actions extérieures. Le Fils de Dieu dit en l'Evangile que celui qui regarde une femme pour la convoiter, a commis le péché devant Dieu en son cœur ; il ne dit pas pour la tenter ni pour la déshonorer, mais pour la convoiter, parce que bien que vous n'ayez point de volonté d'en venir à l'action, si vous vous arrêtez volontairement au plaisir de la pensée et de la concupiscence, vous commettez un péché.

F. — (2° *Patribus.*) Ecoutez S. Augustin : « Totus « homo damnatur nisi hæc, quæ sine voluntate operandi, « sed tamen cum voluntate, animum talibus oblectandi so- « lius cogitationis sentiuntur esse peccata, per mediato- « ris gratiam remittantur : » (S. Aug. l. 12. de Trinit. c. 12, sub. finem.) L'homme sera damné s'il n'obtient par la grâce de Jésus-Christ le pardon des péchés qu'il a commis, prenant plaisir aux mauvaises pensées sans aucune volonté de venir à l'œuvre. S. Thomas en dit tout autant quand il traite à fond cette question. (1. 2. q. 74. a. 8.) Les commandements de Dieu, dit-il, sont donnés dans la forme la plus courte et la plus succincte qu'il est possible ; il ne défend pas un même péché en deux divers commandements ; or, il défend l'adultère et la volonté de le commettre au sixième commandement, comme au cinquième, il défend l'homicide et la volonté de tuer, et il défend la concupiscence au neuvième ; ce sont donc deux péchés distincts et différents.

G. — (3° *Rationibus.*) Le même S. Augustin, au livre

des noces et de la concupiscence, en apporte la raison *a priori*. Ce n'est pas seulement notre volonté qui doit être sujette à Dieu et à sa divine loi, c'est l'âme avec toutes ses puissances et ses facultés. Le prophète ne dit pas : *Nonne Deo subjecta erit voluntas mea*, mais *anima mea;* et Dieu en la loi dit : Tu aimeras ton Dieu de toute ton âme, et le Psalmiste dit : *Benedic, anima mea, Domino, et omnia quæ intra me sunt, nomini sancto ejus.* La sensualité corrompue par le péché se révolte contre la loi de Dieu, et c'est un vice en l'âme comme c'est une défectuosité au corps d'être boiteux ; c'est un péché en acte et non en coulpe : *Actu, non reatu.* Mais Dieu n'impute pas à péché cette rébellion, parce que la sensualité n'est pas une puissance libre. Quand donc la volonté consent à la délectation de la concupiscence, elle consent à la rébellion, et alors la mauvaise inclination de la sensualité commence à être volontaire, et par conséquent criminelle. Si un enfant de trois ans disait des injures au roi, on ne le punirait pas, on aurait égard à ce qu'il n'a pas l'usage de raison ; mais si la mère qui le porte et qui en a la conduite ne l'en empêchait pas, pouvant le faire, elle serait criminelle, et on la punirait.

S. Chrysostôme donne une autre raison pour laquelle la délectation morose est un péché principalement en matière d'impureté. C'est, dit-il, parce qu'elle est une disposition qui nous met en danger de consentir à quelque mauvaise action. Pour l'intelligence de ceci, il est bon de savoir qu'on propose en théologie une belle question sur la bonté et la malice des actions humaines. On demande si cette bonté ou malice de l'action est premièrement en l'acte extérieur de l'œuvre, et puis en l'acte intérieur de la volonté, ou au contraire. S. Thomas (1. 2. q. 20. a. 1.) répond avec distinction : Si l'acte est de soi indifférent, ni bon ni mauvais de sa nature, sa bonté ou malice est premièrement en l'acte intérieur, et de là se répand en l'extérieur ; car une action indifférente n'est bonne ou mauvaise qu'à cause de la fin à laquelle elle est référée, et c'est le propre de la volonté de

prétendre à la fin. Etudier, c'est une chose de soi indifférente, bonne si on étudie pour servir l'Eglise, mauvaise si c'est pour nuire au prochain. Quand j'étudie, mon action extérieure n'est bonne ou mauvaise que par la bonté ou la malice de mon cœur qui prétend une bonne ou mauvaise fin ; mais quand l'action est bonne ou mauvaise de son chef, par son objet et sa circonstance, alors la bonté ou la malice de l'action est premièrement en l'œuvre extérieure, et de là se communique à l'intérieure. C'est bien fait de vouloir donner l'aumône, parce que c'est bien fait de donner l'aumône ; c'est un péché de vouloir blasphémer, parce que le blasphème est de soi mauvais et criminel ; et en ce cas, dit S. Thomas, la volonté n'est bonne ni mauvaise que par rapport et par analogie, en tant qu'elle est cause de l'œuvre extérieure qui est bonne ou mauvaise, ou qu'elle l'a pour son objet, comme une médecine est saine, non d'elle-même, mais par rapport à la santé dont elle est la cause. Or, la délectation morose est une disposition et un acheminement à l'acte du péché ; elle est donc mauvaise par rapport et par analogie, de même que vous ne craignez pas seulement que votre enfant se blesse, mais vous lui défendez de tenir un couteau, parce que s'il le tient longtemps, il s'en blessera. Ainsi, dit S. Chrysostôme, Dieu ne vous défend pas seulement l'acte extérieur du péché et la volonté de le commettre qui est évidemment une plaie mortelle à l'âme, mais encore la concupiscence volontaire, c'est-à-dire la pensée de l'objet illicite et l'arrêt et l'amusement de l'esprit au plaisir de cette pensée : *Concupiscentia cum conceperit parit peccatum.*

H. — (4° *Comparatione.*) Un saint prélat de notre temps explique ceci par une autre comparaison : supposons qu'il y ait à N. une personne mariée qui soit une vraie Suzanne, c'est-à-dire très belle quant au corps et très chaste quant à l'âme. Un gentilhomme impudique la veut porter à quelque faute, il lui envoie une de ces misérables femmes, ces suppots du démons et les instruments de la concupissence. A la première parole qu'on lui dit : Allez, vous êtes

une impudente ! pour qui me prenez-vous ? êtes-vous bien si hardie que d'ouvrir la bouche pour me tenir ces propos ? si vous m'en dites jamais un seul mot, je vous apprendrai si c'est à moi qu'il faut s'adresser. Quand elle retourne une autre fois, elle lui donne deux bons soufflets pour sa peine, et autant de fois qu'elle lui en parle, elle la renvoie de la sorte. Quand cette perdue viendrait cent fois par jour, le mari de la dame ne trouvera pas cela mauvais en sa femme ; au contraire, il louera sa fidélité, sa chasteté, sa générosité. Mais si elle prenait plaisir à ouïr les discours de cette vieille, bien qu'elle soit résolue de plutôt mourir que de faire une faute, si elle s'amusait à parler et entendre parler de la noblesse, de la beauté et de la bonne grâce de ce gentilhomme ; si elle permettait d'en être muguetée et cajolée, son mari le trouverait très mauvais et la maltraiterait, et avec raison : premièrement, parce que ces amusements refroidissent l'amour qu'elle doit à son mari ; en second lieu, on lui dirait : Bien que vous soyez résolue à présent de plutôt mourir que de trahir votre honneur, tant il y a que vous êtes femme, faible, fragile et fautive, votre cœur s'amollira petit à petit, il se gagnera avec le temps, et enfin vous succomberez. Notre âme est l'épouse de Jésus-Christ, quand elle est en sa grâce. Satan veut la séduire et la corrompre ; pour cela il se sert de notre chair, cette vieille perdue, qui nous livre mille assauts. Si l'âme rejette et renvoie bien loin ces pensées, si elle se fâche contre sa chair, la macère et mortifie, si elle s'en plaint à son Epoux en l'oraison *Domine vim patior*, si elle le dit à son confesseur, elle ne déplaît pas à Dieu ; au contraire, elle est digne de gloire et de récompense ; mais si elle se laisse chatouiller par la tentation, si elle s'amuse à parlementer avec elle, si elle s'arrête et se plaît à penser au mal, et à dire : Oh qu'il ferait bon ! elle déplaît à Dieu et l'offense ; car, premièrement cela ternit et souille sa pureté, émousse la pointe de sa charité et refroidit sa ferveur. Vous savez qu'après telle secousse et tentation, vous êtes comme un vaisseau qui a été longtemps battu de l'orage ; peut-être qu'il n'est pas coulé à

fond, mais il est à demi-brisé et quasi tout-à-fait inutile ; vous n'êtes pas si propre à l'oraison, à la contrition, à la communion ; secondement, quelque résolu et hardi que vous soyez, tôt ou tard vous tomberez, ville qui parlemente est à demi-rendue ; les pensées vous affaiblissent, et quand elles sont volontaires, elles bannissent de votre cœur le Saint-Esprit qui ne veut reposer que parmi les roses et les lis, non dans la boue et dans l'ordure. Etant ainsi affaibli et privé du secours de Dieu, quand l'occasion se présentera vous succomberez aisément. C'est pourquoi, jeunes gens, si vous êtes sages, ne croupissez pas au lit, quand vous ne dormez plus ; le corps est échauffé ; Satan ne dort pas plus que vous ; l'oisiveté qui est son oreiller, vous fournit de mauvaises pensées, sortez promptement hors du lit, et mettez-vous à prier Dieu, puis appliquez-vous à quelque exercice, autrement la tentation vous portera à faire des choses que peut-être vous ne confessez pas ; et sitôt que pendant la journée quelque mauvaise pensée tombe dans votre cœur, ne vous amusez point à la considérer ou à la combattre, mais rejetez-la sur-le-champ, comme vous secouez un charbon aussitôt qu'il est tombé sur votre main. En voilà assez pour le premier feuillet.

I. — (*Secundum folium continens, etc. : 1° Scriptura.*) Au second seront écrits les péchés commis en secret, que l'on cache à la connaissance des hommes ; ce livre les découvrira et les étalera à la face de l'univers. Dieu dit par ses prophètes : Je révèlerai votre ignominie, je ferai voir vos actions honteuses et abominables, je découvrirai ces crimes qui se font à l'écart et en ténèbres. (1) Ces menaces que Dieu fait par ses prophètes, doivent convertir les hypocrites, autrement l'exécution leur en sera très fâcheuse et très sensible ; il n'y a point de maladie spirituelle plus désespérée et plus incurable que les péchés que nous commettons en cachette ; il n'y en a point de plus difficiles à

(1) Revelabo pudenda tua, et ostendam gentibus nuditatem tuam, et regnis ignominiam tuam, et contumeliis te afficiam. (Nahum. 3. 5. — Isa. 47. 3. — 1. Cor. 4. 5.)

être convertis que ceux qui cachent leurs faiblesses à leurs supérieurs ou directeurs : *Quod ignorat medicina, non curat*, dit le concile de Trente, ce que le Saint-Esprit explique par une comparaison familière, mais bien naïve : *Ephraim factus est panis subcinericius, qui non reversatur*. (Ose. 7. 3.) Quand un pain se cuit dans le four à la vue du maître, ou de celui qui en a la charge, sitôt qu'il commence à se noircir, on s'en aperçoit, on le retourne, on empêche qu'il n'achève de se brûler ; mais quand il est sous la cendre, il se durcit, se brûle et se consume sans qu'on y prenne garde, ni sans qu'on le retourne. Quand une âme mondaine ou séculière se dérègle, son curé, ses parents, ses amis, ses voisins la remarquent, la reprennent, la corrigent et procurent qu'elle se retourne et convertisse.

Mais si une âme qui est couverte sous la cendre, qui porte l'habit ou qui fait profession d'une vie austère et pénitente, se déborde et cache ses défauts à ses supérieurs, c'en est fait, elle est perdue, ses passions la noircissent, l'endurcissent, la brûlent, la consument entièrement sans ressource :

Vulnus alit venis, et cæco carpitur igni. (Virg. Æn. 4. v. 2.)

Qui abscondit scelera sua, non dirigitur ; qui autem confessus fuerit, et reliquerit ea, misericordiam consequetur : (Prov. 28. 13.) Celui qui cache ses faiblesses et ses péchés ne peut être redressé ni adressé au chemin du salut. Comment est-ce qu'un médecin peut guérir une maladie cachée et inconnue ? *Initium bonorum operum, est confessio malorum operum*, dit S. Augustin. Le commencement d'une vie sainte et vertueuse est de reconnaître et d'avouer vos misères et vos chutes.

L. — (2° *Patribus*.) Tous les pères spirituels sont d'accord que la principale raison pour laquelle Dieu permet qu'une âme chrétienne soit tentée et succombe quelquefois à la tentation, c'est pour l'humilier. Si donc vous vous humiliez jusqu'à ce point, que de vous découvrir à vos supé-

rieurs et d'être content que ceux qui vous avaient en grande estime, connaissent que vous êtes misérable, fragile, vicieux et sujet à de grands péchés, cette humilité attire sur vous la miséricorde de Dieu qui donne sa grâce aux humbles ; elle est cause qu'il fait cesser la tentation, ou qu'il vous donne des forces pour y résister. Vous donnez sujet à vos supérieurs de reconnaître les embûches du diable, de vous découvrir ses artifices, de vous retirer des piéges qu'il vous a dressés, de vous arracher aux occasions du péché, de prier Dieu pour vous obtenir par ses prières, par ses sacrifice et pénitences votre conversion.

M. — (3° *Ratione.*) Si vous découvriez humblement à votre provincial ou au visiteur, cette lourde faute que vous avez faite, qu'en serait-il ? Il aura mauvaise opinion de vous, je le veux, ne faut-il pas que vous soyez humilié, puisque vous êtes tombé ? Est-ce la raison que vous soyez pécheur et honoré tout ensemble ; il remédiera à votre mal, il vous enverra à cinquante lieues d'ici, vous serez hors de l'occasion, vous commencerez une vie toute nouvelle. Si vous déclariez à votre père ou à votre confesseur ce péché déshonnête que vous avez commis par fragilité, il vous aiderait à sortir de ce labyrinthe, il vous conseillerait ce qu'il faut faire et dire à ce fripon qui vous a séduite ; mais vous cachez votre crime, crainte d'un peu de confusion, vous y persévérez ; ce jeune homme vous laisse là et gagne au pied, vous étouffez votre fruit, vous tombez entre les mains de la justice, vous devenez l'opprobre et la honte de votre parenté.

N. — (4° *Exemplo.*) C'est un style assez ordinaire à la justice de Dieu, que si nous faisons quelque chose contre l'obéissance que nous devons à ses commandements, quand nous pensons être plus cachés, c'est alors qu'il nous découvre et qu'il fait savoir notre malice aux hommes. David, qui le croirait ? oui David, ce grand prophète, cet homme qui était selon le cœur de Dieu, succomba lâchement à la tentation de la chair par une œillade inconsidérée qu'il jeta sur une femme bien éloignée, mais qui n'était pas bien

couverte, tant la fragilité de l'homme est grande, tant les femmes sont dangereuses à l'homme! Et elles sont si incrédules, qu'elles n'en veulent rien croire. Comme il était en grande réputation parmi son peuple, il eut tous les désirs du monde de cacher son péché, et de faire croire que l'enfant que Bethsabée conçut de lui, était de son mari Urie, il fit tout son possible à cet effet; il semble que cela n'était pas malaisé à un roi qui avait perdu la crainte de Dieu, et qui pouvait prendre pour règle de ses actions, cette maudite maxime de Caracalla : *Quod libet, licet*, et néanmoins il n'en put venir à bout; car Dieu lui envoya le prophète Nathan, qui lui dit de sa part : *Tu fecisti abscondite; ego autem faciam verbum istud in conspectu omnis Israel, et in conspectu solis hujus.* Ingrat que vous êtes, vous m'avez offensé après tant de bienfaits, et vous pensez être impuni! vous vous êtes persuadé que votre couronne, et la licence qu'elle vous donne parmi les hommes de faire tout ce que bon vous semble, vous fournirait assez de moyen et d'artifice pour cacher votre méchanceté : sachez que je la ferai savoir à toute la Judée, à toute la Palestine, à tout l'univers, et à tous les siècles à venir; on saura que David, ce roi si renommé, ce monarque si sage, ce prophète si éclairé de Dieu, a été un adultère, un traître et un homicide. Je ne suis pas Nathan, je ne suis pas prophète, mais je suis ici de la part du même Dieu qui envoya Nathan et qui envoyait anciennement les prophètes, et je vous dis de même que Nathan : Femmes impudiques, vous vous imaginez que votre déshonnêteté sera bien cachée, parce que vous la commettez entre quatre murailles, à la faveur de la nuit, en l'absence de votre mari; je vous déclare de la part de Dieu, qu'il la fera savoir quelque jour à votre mari, à votre père et votre mère, à votre frère, sœur, parents, amis, et à vos ennemis : *In conspectu solis hujus.* Si vous ne me voulez croire, parce que je ne suis pas prophète, croyez au prophète Isaïe, qui vous dit : *Revelabitur ignominia tua, et videbitur opprobrium tuum.* (Isa. 47. 3.) Votre ignominie sera re-

vélée, vos actions honteuses seront découvertes. O mon Dieu ! quelle honte, quelle confusion ! je ne m'étonne plus de ce que Jésus-Christ nous assure que les pécheurs prieront les montagnes de tomber sur eux pour les mettre à couvert de cet honte, car ils appréhendent si fort un peu de confusion en cette vie qu'ils aiment mieux commettre des sacriléges à douzaines, et s'engager à la damnation, que de découvrir leurs péchés au sacrement de pénitence, que sera-ce de les voir étalés aux yeux de l'univers ? A présent vous ne souffririez la honte qu'en présence d'un seul homme, alors vous la souffrirez devant des millions de personnes; ici, en présence d'un homme qui ne vous prête que l'oreille, là, en présence de ceux qui auront les yeux collés sur vous; ici, en présence d'un homme qui a des tendresses pour vous, et qui vous porte compassion ; là, en présence de ceux qui vous feront des réprimandes, des reproches et des invectives.

O. — (*Tertium folium continens alia peccata : 1° Scriptura.*) Tournons ce feuillet et voyons le troisième. Après les péchés intérieurs, qui seront écrits au premier feuillet, après les péchés commis en cachette, qui seront couchés au second, on verra au troisième feuillet tous les autres péchés mortels qu'on aura commis par œuvre extérieure en quelque manière que ce soit, et nous en serons jugés avec tant de sévérité que s'il ne s'en trouve un seul qui n'ait pas été effacé par une vraie pénitence, il suffira pour nous faire condamner au feu avec les anges réprouvés. Ne pensez pas qu'il faille tant de blasphèmes, tant d'adultères, tant de sacriléges, et autres péchés énormes, et en grand nombre, pour être damné, il n'en faut qu'un seul, un seul péché mortel, et des moindres. Dieu dit par Ezéchiel : (18. 24.) Si le juste fait banqueroute à la vertu, et commet l'iniquité, on mettra en oubli toutes les bonnes œuvres qu'il avait faites, et il mourra dans son péché.

P. —(2° *Patribus.*) L'esprit malin se comporte envers plusieurs comme les enfants envers un oiseau vivant qu'ils auront pris, dit Théophilacte après S. Chrysostôme. Vous

verrez quelquefois un enfant qui, ayant pris un oiseau, le laisse voler tant soit peu et lui permet de courir sur la terre pour prendre sa nourriture; vous diriez qu'il l'a mis en liberté; non, car il le tient attaché par un filet, et il le rappelle quand bon lui semble. Le démon vous permettra bien de faire tant de bonnes œuvres que vous voudrez, de prendre votre nourriture spirituelle, communier tous les mois, entendre les sermons, dire votre chapelet et faire des aumônes, il ne s'en soucie pas pourvu qu'il vous tienne par un filet, par un péché mortel, par une mauvaise habitude de jurer ou de médire, par une rancune que vous gardez contre votre prochain, par quelque bien d'autrui que vous retenez injustement.

Saint Augustin dit fort bien : Voilà un de vos parents qui est mort pulmonique; si les chirurgiens l'ouvrent après la mort, vous direz : Il avait le cœur si entier, le foie si sain, les yeux, les mains et les pieds sans aucune blessure; comment est-ce qu'une seule partie malade a été plus capable de le faire mourir, que tant de parties saines de le faire vivre ? C'est que *bonum ex integra causa, malum ex quolibet defectu.*

Q. — (3° *Ratione à posteriori.*) Et de là vient, dit saint Chrysostôme, qu'il y a si peu de gens sauvés, comme le Fils de Dieu le déclare pour le moins en trois passages de l'Evangile, (Matth. 20. 16 — Matth. 22. 14. — Luc. 13. 24.) parce qu'il y a fort peu de gens qui s'abstiennent entièrement de tout péché mortel, fort peu qui disent avec vérité : Décidément je veux me sauver à quelque prix que ce soit, quoi qu'il me faille faire, quitter ou endurer. Les uns ne sont point injustes, mais sont adonnés à l'impureté; d'autres sont chastes, mais sont blasphémateurs ou jureurs; celui-ci ne jure point, mais il est vindicatif : cet autre pardonne volontiers, mais il est attaché aux biens de la terre.

R. — (4° *Historia.*) Ecoutez une histoire qui est encore plus épouvantable que celle que nous disions hier; c'est le même auteur qui la rapporte, non pas par ouï dire;

mais comme témoin oculaire, car il y était présent, et c'est un Saint qui ne voudrait pas mentir ; c'est S. Jean Climaque, en son Echelle spirituelle. (Gradu 7, sub finem.) Ceux qui n'ont pas son livre pourront trouver cette histoire dans la Guide des Pécheurs de Grenade, que je vous recommande de rechef de tout mon cœur, comme un des meilleurs livres que ceux qui sont en état de péché puissent lire ; et à ceux qui sont déjà convertis, je leur conseille de lire souvent le Mémorial du même Grenade, où ils apprendront solidement tout ce qu'il faut faire pour être bon chrétien. S. Jean Climaque donc rapporte que, de son temps, un religieux nommé Etienne, qui demeurait au désert et avait passé plusieurs années dans un monastère, s'y était rendu éminent pas ses jeûnes et par ses larmes, et y avait enrichi son âme de plusieurs autres insignes vertus; mais, ayant un grand amour pour la vie solitaire et érémitique, il se retira dans une cellule, vers la descente de la montagne d'Oreb, où le prophète Elie fut autrefois honoré de la vue de Dieu ; et depuis, cet homme vraiment illustre, voulant embrasser une pénitence encore plus austère et laborieuse que celle qu'il pratiquait, se retira au quartier des anachorètes, nommé Siden, et y vécut durant plusieurs années dans la plus étroite et la plus sévère discipline, car le lieu était dépourvu de toutes consolations humaines et presque inaccessible à tous les hommes, étant éloigné d'environ soixante et dix milles de toute sorte de bourgade. Mais ce bon vieillard revint vers la fin de sa vie à sa première cellule, qui était à la sainte montagne d'Oreb, dont nous venons de parler, où il avait avec lui deux disciples de la Palestine qui étaient fort pieux, et qui s'y étaient retirés un peu avant qu'il y retournât. Quelques jours après il tomba malade de la maladie dont il mourut ; la veille de sa mort il fut ravi en esprit, et, ayant les yeux ouverts, il regardait à droite et à gauche des deux côtés de son lit, et, comme s'il eût vu des personnes qui lui fissent rendre compte de ses actions, il répondait si haut que tous ceux qui étaient présents l'entendaient, et il leur disait tantôt : Oui, je le confessse cela est vrai; mais j'ai

jeûné tant d'années pour expier cette faute; tantôt il disait : Non , cela n'est pas vrai, il est certain que vous mentez , je ne l'ai point fait ; et tantôt: Pour cela, je le confesse, vous dites vrai ; mais j'en ai pleuré, mais j'en ai fait pénitence par plusieurs services que j'ai rendus aux religieux; puis il disait de nouveau: Cela n'est point vrai, vous êtes des imposteurs; mais sur d'autres occasions, il disait : Cela est vrai , et je n'ai rien à dire touchant ce point, sinon que Dieu est miséricordieux ; et là-dessus il rendit l'âme, laissant les assistants incertains de l'issue du procès, ou de son salut, ou de sa damnation.

Jusqu'ici ce sont les propres paroles de S. Jean Climaque; mais qu'en dites-vous , qu'en pensez-vous, mon cher auditeur ? Ne voulez-vous jamais penser à vous, ne voulez-vous jamais dire comme ce saint roi : *Quid dicam*, *aut quid respondebo*, *cum ipse fecerim ?* Que direz-vous quand vous serez présenté au jugement de Dieu ? Oui, assurément vous y serez présenté , et plus tôt que vous ne pensez. Répondez à présent à ce que vous répondrez quand vous vous y trouverez. On vous accuse d'avoir souvent juré le saint nom de Dieu et de l'avoir renié, quelle pénitence en avez-vous faite ? vous avez récité quelques chapelets , voilà une belle pénitence ! et du temps des apôtres, pour avoir renié une seule fois, on faisait six ou sept ans de rigoureuse pénitence. On vous accuse d'avoir été mille et mille fois désobéissant et rebelle à vos père et mère ; quelle satisfaction en avez-vous fait, je ne dirai pas à la justice de Dieu, mais à vos père et mère? On vous accuse de vous être vautré dans toute sorte d'impuretés, d'avoir jeté mille regards impudiques, d'avoir commis des attouchements déshonnêtes , des adultères , et d'avoir convoité en votre cœur , contre la défense de la loi de Dieu , les femmes mariées , les vierges , vos parentes et même les plus proches : *Quid dices* , *aut quid respondebis*, *cum ipse feceris ?* Que répondrez-vous à cela, l'oserez-vous nier? Votre conscience vous en accusera et la confusion qui vous en couvrira le front le témoignera contre vous. On vous accuse de vos gourmandises,

de vos ivrogneries, de vos débauches si excessives; combien de fois avez-vous jeûné pour cela? combien de fois avez-vous porté le cilice? combien de fois avez-vous macéré votre chair qui, par ses sensualités, vous a fait commettre tant de péchés? on vous accuse d'avoir ruiné les pauvres villageois par vos contrats usuraires et tyranniques, de leur avoir vendu à crédit beaucoup plus que la chose ne valait, d'avoir acheté leur bien beaucoup moins que le prix ordinaire, d'avoir sucé le sang de la veuve et de l'orphelin par vos ruses de chicane, d'avoir fait votre maison des dépouilles de tant de pauvres : *Quid dices, aut quid respondebis cum ipse feceris?* Que répondrez-vous à cela? Si vous dites qu'il n'en est rien, *lapis de pariete clamabit*, les murailles de votre chambre qui sont toutes cimentées du sang des personnes oppressées crieront hautement et déposeront contre vous. Que pensez-vous devenir? pensez-vous avec tant de péchés, avec si peu ou point de pénitence, être plus favorablement traité que ces religieux après une si sainte vie, après quarante ans d'austérités et après avoir fait des miracles? Vous direz : Dieu est miséricordieux, je demande miséricorde; il ne sera plus temps, il faut le dire à présent.

CONCLUSIO.

S. — (*Intrandum per angustam portam.*) Suivez donc le conseil que le Fils de Dieu nous a donné, quand il nous a avertis qu'il y a fort peu de gens sauvés, parce que fort peu de gens s'abstiennent de tout péché mortel : *Contendite intrare per angustam portam; contendite.* Tachez de faire votre salut, non lâchement, négligemment et par manière d'acquit, mais avec ardeur, avec effort et avec contention; regardez votre salut comme l'affaire de la plus grande importance que vous puissiez avoir en ce monde, rompez avec qui que ce soit, sortez de cette maison, quittez cet état, cet office et ce bénéfice qui vous est occasion de péché; sortez de la ville, du pays et du monde, jetez-vous dans un cloître, éloigné de la conversation des séculiers, s'il est nécessaire : *Contendite*, ἀγωνίσεστε. Combattez con-

tre cette mauvaise coutume que vous avez de jurer, contre cette tentation d'impureté et contre votre humeur colérique : *Nondum usque ad sanguinem restitistis ; omnis qui in agone contendit, ab omnibus se abstinet.*

Entrez par la porte étroite, *intrate ;* vous vous répandez tout au-dehors, vous vous jetez tout à l'extérieur, jamais au-dedans, pour examiner vos dispositions intérieures, les affections secrètes de votre cœur et les intentions qui sont nécessaires pour rendre vos actions parfaites ; cependant *regnum Dei intra vos est.*

Intrate per angustam portam, non par le grand chemin, par la voie large et spacieuse où l'on marche librement et aisément, où chacun s'égare et se promène, mais par la voie étroite, par la petite porte où l'on est pressé et incommodé, où peu de gens passent. Peu de gens s'abstiennent de toute sorte de jurements, abstenez-vous-en ; peu de gens jeûnent le carême, jeûnez-le ; il y a peu de gens qui règlent leur vie, qui ne se mêlent de critiquer celle d'autrui, ne le faites pas ; peu de gens endurent les injures et prient pour ceux qui les persécutent, faites-le ; peu de gens font pénitence, faites-la. Cela vous incommode un peu, je crois bien ; si la porte du ciel n'incommodait, elle ne serait pas porte du ciel ; elle ne serait pas étroite ; on ne saurait passer par une porte étroite sans être incommodé, ni aller au ciel sans retrancher de vos aises et petites commodités ; on ne saurait passer par de petites portes sans se baisser, ni aller au ciel sans vous humilier, sans soumettre votre jugement à celui de l'Eglise, votre opinion à celle de votre père, votre volonté à celle de votre mère et votre service à celui à qui vous le devez ; mais aussi, si vous gagnez cela sur vous, vous vous ferez écrire au livre des prédestinés ; après avoir été humilié, vous serez exalté ; après avoir été incommodé, vous serez à votre aise, et après avoir combattu, vous serez couronné. *Amen.*

SERMON CXCVI.

SUITE DU MÊME SUJET. QUE LE JUGEMENT SERA EXACT.

Accedentem ad Deum credere oportet, quia est.
Celui qui s'approche de Dieu doit croire qu'il est juste. (Hebr. 11. 6.)

Une grande partie de ceux qui ne se confessent qu'à Noel et à Pâques, semblent vouloir imiter ce monarque de Babylone, dont il est parlé au chapitre second de la prophétie de David. Nabuchodonosor ayant fait un songe mystérieux qui le mettait en grande peine, fit assembler tous les devins, les mages et les prêtres de ses dieux, et leur dit : Devinez ce que j'ai songé et expliquez-moi ce que mon songe signifie. Sire, répondirent-ils, que votre majesté nous dise, s'il lui plaît, son songe et nous lui en donnerons la solution; mais de deviner ce qu'elle a songé, il n'y a homme au monde qui ait le pouvoir de le faire. Ainsi plusieurs de ceux qui se confessent peu souvent, ne veulent pas seulement qu'on leur donne l'absolution de leurs péchés, mais ils veulent encore que le confesseur devine ce qu'ils ont fait, ce qu'ils ont dit et ce qu'ils ont pensé. Monsieur, disent-ils, interrogez-moi, s'il vous plaît, je ne sais pas ma confession ; comme si le confesseur était un devin ou un prophète. Afin que vous ne tombiez plus en cet inconvénient, je vous fais présent en ce sermon d'un petit manuel de confession, d'un livre de sept feuillets où sont écrits tous les péchés, desquels nous nous devons accuser. C'est ce livre que notre ange de l'Apocalypse porte en sa main, c'est ce livre que nous commençâmes hier de lire, le livre où sont enregistrés tous les péchés dont on nous demandera compte au jour terrible du jugement, livre qui enseigne à l'âme mondaine que le jugement ne sera pas seulement sévère et rigoureux, mais encore extrêment exact et ponctuel. Quand je pense à la sévérité des jugements de votre Fils, ô très sainte Vierge ! je me sens

porté à vous dire ce que l'Eglise dira un de ces jours au Père éternel, puisque votre maternité divine est une participation et une expression de sa très adorable paternité : *Præsta, quæsumus, ut Unigenitum tuum quem redemptorem læti suscipimus, venientem quoque judicem securi videamus; Dominum nostrum Jesum Christum :* Faites, s'il vous plaît, par vos intercessions que nous nous préparions si soigneusement au compte que nous devons rendre, que nous puissions regarder votre Fils avec assurance, quand il viendra de la droite du Père pour juger les vivants et les morts, comme nous le recevons avec joie en qualité de Rédempteur, quand il vient de votre sein virginal que nous bénissons. *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. A. *Differentia inter peccatum mortale et veniale, opinio Gersonis circa hoc.*

Primum punctum. *Quartum folium libri Apocalypsis continens peccata venialia :* B. 1° *Scriptura.* — C. 2° *Patribus.* — D. 3° *Ratione.* — 4° E. *Exemplis.*

Secundum punctum. *Quintum folium continens peccata aliena :* F. 1° *Scriptura.* — G. 2° *Patribus.* — H. 3° *Inductione.*

Tertium punctum. *Sextum folium continens peccata omissionis :* I. 1° *Scriptura.* — L. 2° *Patribus.* — M. 3° *Inductione.*

Quartum punctum. *Septimum folium continens bona opera perfecta :* N. 1° *Scriptura.* — O. 2° *Patribus.* — P. 3° *Comparatione.*

Conclusio. Q. *Exhortatio ad timorem judicii divini, et ad pœnitentiam, ex S. Bern.*

EXORDIUM.

A. — (*Differentia, etc.*) C'est une vérité de foi catholique et hors de contestation en théologie, que le péché véniel ne rompt pas l'amitié que nous avons avec Dieu, ne

nous prive pas de sa grâce et ne nous engage pas aux peines éternelles, comme fait le péché mortel ; mais c'est une difficulté bien épineuse dans l'école, et qui met fort en peine les docteurs d'expliquer d'où vient donc cette grande différence qui est entre le péché mortel et le péché véniel, et en quoi elle consiste. L'ange de l'école, S. Thomas, (1. 2. a. q. 38. a. 1.) pour donner quelque éclaircissement à cette difficulté, fait un beau raisonnement : Il en est de la dernière fin, dit-il, par rapport aux actions humaines et aux choses de pratique, comme des premiers principes par rapport aux sciences et aux choses spéculatives. Le premier principe dans une science est le soleil qui donne la lumière à toutes les conclusions, c'est le premier mobile, le principal ressort, la maîtresse roue qui conduit toutes les vérités. La dernière fin en la vie humaine, c'est le timon et le gouvernail qui conduit, qui dirige et qui ordonne toutes les actions. Et comme l'erreur qui se commet dans les premiers principes est de très grande importance et devient comme irrémédiable, ainsi la faute qui se commet contre la dernière fin est irréparable et sans remède. Quand un homme a erré contre les conclusions d'une science, on le redresse par le principe ; mais s'il erre contre le premier principe, par quel autre principe pourra-t-on le convaincre ? Un hérétique qui ne recevrait ni l'Ecriture, ni l'autorité de l'Eglise, ne pourrait pas être converti sans un miracle extraordinaire, parce que l'Ecriture et l'Eglise sont les principes de notre foi : *Contra negantem principia, non est disputandum.* Il en est de même de la dernière fin par rapport à la vie. Le péché mortel est irréparable en soi, parce qu'il éteint la charité, et c'est le propre de la charité de tendre à la fin et d'y rapporter nos actions dans la vie chrétienne, comme c'est le propre de la prudence de rapporter tout à la fin dans la vie humaine et morale. Le péché véniel n'est pas une faute en soi irréparable, parce qu'il n'étouffe pas la charité, il en émousse seulement la pointe, il en ternit le lustre et l'éclat, il en refroidit la ferveur, mais il ne la fait pas mourir. Quand nous avons commis un péché véniel, nous n'avons pas besoin du sacre-

ment de pénitence, ni de grâce extraordinaire; la charité qui est en nous et une grâce ordinaire peuvent l'effacer et guérir, comme le premier principe corrige l'erreur de la conclusion. Mais, quand nous avons commis un péché mortel, il n'est pas possible de nous en relever par aucune chose qui soit en nous, puisque la charité n'y est plus; et nous demeurons éternellement en cet état, si nous n'avons un secours du dehors, une grâce particulière et une assistance extraordinaire par quelque sacrement ou par quelque autre voie. Tout ce discours est véritable et solide, mais il ne résout pas la difficulté; car c'est ce qu'on demande : D'où vient que le péché mortel étouffe la charité, et que le véniel ne l'éteint pas? d'où procède cette grande différence et ces deux effets si contraires, que l'un nous sépare de Dieu pour jamais, tandis que l'autre ne nous en sépare pas?

N'est-ce point ce qu'a dit Scot, que le péché véniel est celui qui ne se commet que contre les conseils du Fils de Dieu, et le mortel contre ses commandements? Non, car l'Ecriture le contredit; elle enseigne qu'on peut faire quelque chose contre les conseils de l'Evangile sans aucun péché, pourvu qu'on ne méprise pas expressément et formellement le conseil. S. Paul conseille la virginité, et au même lieu il dit que ceux qui se marient ne pèchent pas pour cela : *Si acceperis uxorem, non peccasti; si nupserit virgo, non peccavit.* (1. Cor. 7. 28.)

N'est - ce point ce qu'a dit Cajetan, que le péché mortel est celui qui se commet contre Dieu, qui est la dernière fin, et le véniel contre les créatures, qui ne sont que les moyens? Non, car nous savons par la théologie que plusieurs péchés qui se commettent contre Dieu ne sont que véniels, ou faute de pleine délibération, ou par la légèreté de la matière, comme une pensée de blasphème sans un consentement bien parfait, ou de jurer sans nécessité et avec vérité; au contraire plusieurs péchés commis contre la créature ne sont pas véniels, mais mortels, comme de tuer, dérober, et le reste.

N'est-ce point ce qu'ont dit Conrad et Alexandre d'Ales, que le péché mortel est celui qui se commet contre le commandement, le véniel se commet outre le commandement ou hors du commandement : *Contra legem et prœter legem ;* mais qui leur a dit que dérober deux ou trois sous n'est pas contre la loi de Dieu. Dieu ne nous défend-il pas absolument le larcin ? *Qui non est mecum, contra me est.*

Pour ces raisons et autres semblables, le docte et dévot chancelier de Paris, Jean Gerson, (3. parte operum, lect. 1. de vita spirituali conclusione 1.) et avec lui quelques autres docteurs célèbres tiennent une opinion qui nous oblige bien à la miséricorde de Dieu et à redouter toute sorte de péché, même le véniel qui est commis de propos délibéré. Il dit qne cette différence qui est entre le péché véniel et le mortel n'est pas spécifique, essentielle et, comme on parle à l'école, intrinsèque, mais accidentelle et externe ; qu'elle ne vient pas de leur chef, de leur nature et condition, mais de la seule volonté et miséricorde de Dieu ; il dit enfin que le péché véniel à la vérité est plus petit en soi et moins injurieux à Dieu que le mortel, mais que, tout petit qu'il est, si on le considère en son essence et dans la propre condition et qualité de sa nature, quand il est commis volontairement et avec pleine délibération, il nous sépare de Dieu pour jamais, nous engage à des peines éternelles, et que la seule cause pourquoi en effet il ne nous met pas en la disgrâce de Dieu et ne nous oblige pas à l'enfer, c'est la miséricorde divine, qui ayant pitié de nous, eu égard à notre fragilité, ne nous l'impute pas à si grande peine.

Car premièrement, il est assuré que Dieu nous peut justement punir de mort temporelle pour un péché véniel. Nous voyons dans l'Ecriture qu'il a puni de mort des péchés qui nous sembleraient fort petits. Qui eût dit que c'eût été un grand péché et digne de mort de recueillir un peu de bois un jour de fête, comme fit ce pauvre garçon au livre des Nombres; (Num. 15. 3. 2.) de manquer à une cérémonie du sacrifice, comme Nadab et Abiu, de

retenir quelque meuble du sac d'une ville qu'on mettrait à feu et à sang, comme Acham ? Or, quand Dieu punit un péché véniel par une mort corporelle, c'est une peine qui de soi est éternelle, car il n'est pas obligé de ressusciter le pécheur, il pourrait le laisser à jamais dans cet état de mort, et en ce cas, il porterait justement une punition éternelle, et par conséquent infinie, pour un péché véniel.

En second lieu, Dieu peut très justement anéantir une créature en punition d'un seul péché véniel, et en ce cas elle serait séparée de Dieu pour jamais ; il peut même sans l'anéantir la punir d'une peine éternelle, et encore en ce cas il la punirait moins qu'elle ne mérite, *citra condignum*, la punition étant moindre que la faute ; car il est assuré que tout mal de peine, quelque grand et excessif qu'il soit, est toujours moindre que le plus petit mal de coulpe, autrement il serait permis de commettre un petit péché pour éviter une très grande peine.

En troisième lieu, on dit en bonne théologie que nul n'est capable d'acquiter la dette de quelque péché que ce soit, si la satisfaction n'est acceptée de Dieu. Les docteurs le disent des mérites de Jésus-Christ quand ils en traitent à fond en la troisième partie de S. Thomas, et Dieu n'est pas obligé d'accepter aucune satisfaction ; il pourrait donc justement refuser le paiement qu'une créature, ou même son Fils, lui présenterait pour la dette d'un péché véniel ; et en ce cas la créature demeurerait pour jamais endettée, et par conséquent à jamais obligée à porter la peine de ce péché véniel. Il le pourrait, mais il ne le fait pas ; sa miséricorde l'induit à ne pas nous traiter selon toutes les rigueurs de sa justice. *Dulcis et rectus Dominus : dulcis quia perire non patitur, rectus quia punire non obliviscitur ;* il est miséricordieux, pour cela il ne nous oblige pas à une peine éternelle pour des péchés véniels ; il est juste, et pour cela il en demande compte. Il n'en laisse échapper aucun sans punition.

PRIMUM PUNCTUM. — *Quartum folium*, *etc.*

B. — (1° *Scriptura.*) Et ce sont ces péchés qui seront écrits au quatrième feuillet du livre que notre ange de l'Apocalypse tient dans sa main : les petits mensonges, les médisances ou les moqueries du prochain en choses de peu d'importance, les paroles ou les actions inutiles. Bon Dieu ! qui le croirait ? que notre juge soit si sigoureux qu'il fasse rendre compte à ses créatures d'une parole inutile ! Si les prédicateurs le disaient sans avoir l'Evangile en main, ne crierait-on pas après eux comme après des imposteurs ? et néanmoins l'Evangile le dit, et c'est un article de foi, et le Juge même des vivants et des morts nous en assure avec serment. S'il y avait un seigneur qui fût si exact envers ses serviteurs qu'il leur fît rendre compte jusqu'à une épingle, jusqu'à un fer d'éguillette, que feraient ses serviteurs ? quel soin auraient-ils de ne rien perdre ? avec quelle crainte garderaient-ils la vaisselle d'or et d'argent, les tapisseries et autres meubles précieux ? Combien donc étonné et hors de lui-même sera le pauvre chrétien, quand on lui demandera compte et qu'il se verra condamné à quelque peine pour une telle parole qu'il dit en tel jour et en telle année, parce qu'elle ne servait de rien et ne profitait à personne ! Je vous dis en vérité, dit Jésus-Christ, (Matt. 12. 36.) que les hommes rendront compte au jugement de toutes les paroles oiseuses qu'ils auront dites. Et que feront donc les blasphémateurs ? quel châtiment leur imposera-t-on ? que deviendront les médisants, les impudiques et les calomniateurs ? Si c'est un article de foi qu'on sera puni pour une parole inutile proférée à la volée, quelle punition pour les jurements et les blasphèmes qui déshonorent le Créateur ? pour les détractions qui blessent l'honneur du prochain ? pour les paroles déshonnêtes qui souillent la pureté ? Si l'on répètera une parole perdue, comment demandera-t-on compte de tant d'années qu'on perd si souvent et si aisément ?

C. — (2° *Patribus.*) S. Jérôme, dans l'épître à

Népotien, apporte la raison de cette vérité. Ce que Dieu prétend en toutes ses œuvres, c'est la preuve et manifestation de ses divins attributs. Comme en créant le monde, il veut montrer sa toute-puissance, en conservant le monde, sa providence; ainsi, en jugeant le monde, il veut montrer sa justice : *Cognoscetur Dominus judicia faciens.* Et comme sa puissance se montre mieux dans la production des plus petites créatures, sa providence, en la conservation et dans la conduite des plus petits animaux, ainsi sa justice paraît avec plus d'éclat dans la punition des plus légères fautes. Si Dieu vous eût consulté, quand il eut le dessein de créer le monde, vous lui eussiez dit : Produire de grandes et nobles créatures, voilà qui est bon et honorable pour vous; mais quelle nécessité d'en créer de si petites, des fourmis, des moucherons et des cirons? ils sont indignes d'être l'ouvrage de vos mains. Si Dieu vous faisait entrer dans le conseil privé de sa providence pour y dire votre avis : Conservez à la bonne heure, et conduisez les globes célestes, les astres et les éléments, lui diriez-vous; mais de vous amuser à avoir soin de mille chétives créatures, ce serait trop vous abaisser. Et toutefois, le sage le loue de ce qu'il a créé les petites choses, et sa puissance est plus admirée dans la création des moucherons et des fourmis, que dans celle des aigles et des éléphants. Et Jésus relève autant sa providence en ce qu'il a soin des petits moineaux, que David en ce qu'il nourrit des lionceaux. Ainsi sa justice se fait admirer et redouter, en ce qu'il ne punit pas seulement les grands crimes, mais les fautes les plus légères.

D. — (3° *Ratione.*) Rien de souillé ne peut entrer dans le ciel, dit l'Apocalypse, rien d'impur ne peut être reçu dans la demeure de Dieu, en présence de celui qui est la pureté même, en signe de quoi il défendait bien expressément à son peuple de laisser la moindre ordure dans le camp d'Israel, ni tout autour, parce que, dit-il, le Seigneur votre Dieu est au milieu de votre camp : *Dominus enim Deus tuus ambulat in medio castrorum.*

(Deut. 23. 14.) Le péché véniel est une ordure, une tache, il faut donc que l'âme choisie, avant que d'entrer au ciel, en soit nettoyée, ou par des pénitences et des afflictions de cette vie, ou par les décrets de la justice de Dieu en l'autre monde.

E. — (4° *Exemplis.*) Nous voyons même dans l'Ecriture que cette justice divine a puni de grands Saints par plusieurs adversités temporelles, longues et sensibles, pour les petits péchés que personne n'évite en cette vie. La Genèse nous apprend que les enfants de Jacob vendirent par envie leur frère Joseph, et firent accroire à leur père, qui l'aimait comme son cœur, qu'une bête sauvage l'avait dévoré ; il demeura en cette croyance, et dans l'extrême tristesse qu'il en avait, pour le moins l'espace de neuf ans, sur quoi S. Augustin dit : (serm. 82. de tempore.) N'est-ce pas une merveille digne de grande admiration, que Dieu, qui apparaissait si souvent à ce saint patriarche, ne l'ait pas détrompé, ne lui ait pas révélé que son fils Joseph n'était pas mort, pour le retirer de cette désolation ; et ce qui augmente l'étonnement, c'est que Joseph même pouvait fort aisément le consoler et le combler de joie. Il n'y avait qu'environ cent cinquante lieues d'Egypte au lieu où était Jacob, plusieurs allaient et venaient de l'un à l'autre, Joseph pouvait aisément envoyer un courrier à son père, ou lui mander par un mot de lettre : Mon père, ne vous attristez pas de mon absence, je me porte bien, grâces à Dieu, et la Providence divine m'a fait vice-roi d'Egypte. Cependant il ne lui mande rien, mais il le laisse pour le moins sept ans dans cette affliction de cœur, et même il l'augmente pendant quelque temps, en l'obligeant à lui envoyer son cher Benjamin. C'est, dit S. Augustin, qu'il avait commis quelques péchés, mais bien petits et bien légers, sans lesquels les Saints ne vivent pas en ce monde, et Dieu l'en voulut purifier par le purgatoire de ces afflictions ; ainsi le pauvre Lazare fut nettoyé de ses petites fautes par l'extrême pauvreté, la famine et les ulcères qu'il endura jusqu'à la mort.

SECUNDUM PUNCTUM. — *Quintum folium, etc.*

F.—(1° *Scriptura.*) Au cinquième feuillet seront écrits contre nous tous les péchés d'autrui, auxquels nous aurons contribué. Bienheureux celui à qui Dieu n'a point imputé de péché, dit le Psalmiste ; il n'en parle qu'au nombre singulier et non pas au pluriel, comme quand il parle de ceux à qui leurs propres iniquités seront remises, parce que le nombre de ceux à qui on ne peut imputer aucun péché est fort petit. S. Paul, (Rom. 1. 32.) ayant repris les païens des énormes péchés qu'ils commettaient, ajoute que non-seulement ceux qui les commettent sont dignes de mort, mais encore ceux qui y consentent.

G. — (2° *Patribus.*) Pour cela, dit S. Augustin, (lib. 1. de Civit. cap. 9.) vous ne devez pas vous étonner et encore moins murmurer contre Dieu ou l'accuser d'injustice, si, dans une affliction publique, ceux qui vous semblent justes et innocents sont enveloppés dans la peine avec les méchants et les criminels. Etes-vous assuré que ceux que vous pensez être innocents n'ont point pris part aux crimes des autres.

H. — (3° *Inductione.*) Nous pouvons être punissables du péché de notre prochain pour y avoir contribué en trois temps, ou avant qu'il le commît, ou quand il le commettait, ou après qu'il l'a commis. Nous sommes souvent coupables d'un péché avant qu'il se commette, quand nous en donnons le mauvais exemple : *Vestigia pedum meorum considerasti*, dit Job ; (13, 27.) sur quoi S. Grégoire dit : *Possunt per pedum vestigia quædam male acta signari. Nam pes in corpore est vestigium in via, et plerumque dum quædam prava agimus, intuentibus hæc fratribus exemplum malum præbemus.* (S. Greg. lib. 11. moral. cap. 25. sub initium.) Dieu considère les traces de nos pieds, dit Job, c'est-à-dire qu'il ne voit pas seulement nos péchés, mais qu'il en examine les suites, les effets et les mauvais exemples que nous en laissons après nous, dit S. Grégoire ; vous jurez souvent en présence de vos enfants,

ou vous parlez avec estime des grandeurs du monde, des richesses de la terre, des commodités et prospérités temporelles ; ils s'accoutument à jurer, vos discours leur mettent en tête la vanité, l'ambition, l'attachement au bien du monde et la pente aux plaisirs sensuels. Dieu vous punira de tous les jurements, de tous les péchés d'orgueil, d'avarice et de sensualité qu'ils commettront par vos mauvais exemples ou par votre négligence à les en corriger.

Quand le péché se commet par un autre, vous en êtes coupable, si vous en donnez l'objet, ou le sujet, ou le moyen; vous vous mettez d'une manière immodeste : Dieu vous fera voir au jour de son jugement que vous avez été cause de plusieurs fornications, adultères, incestes et sacriléges, que ceux qui vous ont regardée ont commis en leur cœur devant Dieu. Vous donnez du vin dans votre hôtellerie à ceux que vous voyez qui en ont assez et qui s'enivreront s'ils en prennent davantage, et non-seulement vous leur en donnez, mais vous leur présentez des viandes qui irritent la soif; vous ne vous souciez pas que Dieu soit offensé ou non, pourvu que vous fassiez débit de votre vin et que vous gagniez; vous serez responsable de l'intempérance, des blasphèmes, des malédictions et des querelles que ces ivrognes commettront. Vous donnez le bal ou vous prêtez votre salle pour le faire; Dieu vous demandera compte de toutes les œillades illicites, de toutes les vaines complaisances, délectations moroses, jalousies, moqueries, discours de raillerie, inimitiés et dissensions qui en arriveront. Après que le péché est commis, il nous est imputé si nous l'approuvons, si nous ne témoignons pas qu'il nous déplaît, si nous n'évitons la fréquentation de celui qui l'a commis pour lui en donner de l'horreur. *Quid nobis proderit non damnari pro proprio peccato, si damnamur alieno ?* Que nous servira de n'être pas damnés pour nos propres crimes, si nous sommes damnés pour les crimes des autres ? dit le cardinal Pierre Damien.

TERTIUM PUNCTUM. — *Sextum folium, etc.*

I. — (1° *Scriptura.*) Et nous pouvons ajouter : A quoi nous servira de n'être pas damné pour des péchés de commission, si nous sommes damnés pour des péchés d'omission ? ils seront écrits au sixième feuillet et seront cause de la damnation de plusieurs ; il n'en faut point d'autre preuve que les paroles expresses de la sentence du Juge : Allez, maudits, au feu éternel, car j'ai eu faim, j'ai eu soif, et vous ne m'avez point donné à manger, et vous ne m'avez point donné à boire ; j'ai été nu et vous ne m'avez pas revêtu, etc. Et si l'on est condamné pour n'avoir pas donné la nourriture corporelle, combien plus pour n'avoir pas donné la spirituelle, la vie de l'âme étant plus importante mille fois que celle du corps. Si ceux qui refusent le pain matériel à de pauvres étrangers seront si grièvement punis, que deviendront les pasteurs, les prélats et les pères de famille qui ne donnent pas le pain de la parole de Dieu à leurs paroissiens, à leurs enfants et à leurs domestiques. Vous savez ou vous devez savoir que la plus grande partie de vos gens ne savent pas les mystères de la foi, l'incarnation du Fils de Dieu, ni ce qu'ils reçoivent quand ils communient, et qu'ils ne peuvent être sauvés sans le savoir. Ne pensez-vous pas qu'on vous en demandera compte ? *Si non pavisti, occidisti*, dit S. Ambroise.

L. — (2° *Patribus.*) Et quand S. Augustin (lib. 1. de Civ. c. 8.) nous a dit que les justes sont enveloppés avec les méchants dans le même châtiment, parce qu'ils ont contribué à leurs crimes, il s'explique en disant que c'est par leur négligence ou timidité à reprendre, à instruire, à redresser et avertir le prochain égaré. Et il dit ailleurs : *Si negligis corrigere, pejor eo factus es, qui peccavit.* (S. Aug. serm. 16. de verbis Domini, sub initium.) Si vous ne reprenez pas celui que vous êtes obligé de reprendre, vous êtes plus coupable que lui, et encore plus si vous ne l'empêchez pas, pouvant le faire. Vous êtes magistrat dans une paroisse, vous pourriez empêcher les danses le dimanche, comme les

ordonnances royales que vous avez juré d'observer vous le commandent, et vous n'en faites rien ; vous verrez qu'on aura écrit contre vous toutes les mauvaises pensées, les folâtreries impures, les paroles à double entente, les disputes et les rancunes qui s'y seront engendrées.

M. — (3° *Inductione.*) Et non-seulement nous rendrons compte des mauvaises œuvres que les autres auront faites par notre omission, mais encore des bonnes œuvres que nous n'aurons pas faites : *Scienti bonum, et non facienti peccatum est illi.* Celui qui sait le bien et qui ne le fait pas commet un péché, dit S. Jacques. (4. 17.) On vous fait garder la maison un jour de fête, pendant la grand'messe et les vêpres, vous pourriez dire deux ou trois chapelets pour gagner l'indulgence du rosaire, vous aimez mieux vous tenir dans la rue à regarder les passants ou à folâtrer avec quelqu'un ; vous verrez à l'heure de votre mort si vous n'aurez pas grand regret de cette perte : *Vœ qui cogitatis inutile.* (Mich. 2.) Vous pourriez entendre le sermon pour apprendre ce qui est de votre salut et de la perfection chrétienne, vous aimez mieux vous divertir au jeu ou au cabaret, si c'est un jour de fête, et un jour ouvrier vous plaindriez une heure de temps qu'il faudrait retrancher de votre travail, et vous n'en plaignez pas tant d'autres que vous perdez inutilement ; vous rendrez compte de toutes les bonnes paroles que le prédicateur a dites, de tout le temps qu'il a employé devant Dieu pour se préparer, de toutes les bonnes pensées que Dieu vous eût données. Peut-être que la prédication que vous avez perdue était celle qu'il avait destinée à votre conversion.

On vous dira comme à Balthazar : *Appensus es in statera et inventus es minus habens*, on vous a mis dans la balance, vous avez été trouvé trop léger, beaucoup de bonnes œuvres vous manquent, *inventus es minus habens*, eu égard aux bienfaits que je vous ai faits, aux grâces que vous avez reçues ; je vous ai donné un corps assorti de tous ses membres, une âme douée d'un bel esprit et de bon jugement, où est l'usage que vous en avez fait, où est la re-

connaissance, l'honneur et le service que vous m'en avez rendus ? Je vous ai fait chrétien, catholique, enfant de mon Eglise, voilà un tel qui a vécu au fond de la Turquie et qui a fait de meilleures œuvres que vous. Voilà un tel catholique en Hollande, en Angleterre, qui entretenait un prêtre à ses dépens pour avoir la messe, qui se mettait en danger d'être condamné à une grosse amende ; voilà une villageoise qui faisait une grande lieue chaque premier dimanche du mois pour aller au rosaire, qui allait bien loin de son logis pour gagner une indulgence. Vous aviez la messe, le rosaire ou le jubilé à votre porte, et vous l'avez négligé. Voilà une petite fille, une simple ouvrière, qui faisait tous les jours oraison mentale, qui avait ses exercices réglés, qui se tenait recueillie toute la semaine, parce qu'elle communiait tous les dimanches ; et vous, qui disiez la messe tous les jours, vous avez mené une vie indévote, profane, déréglée et dissolue.

Inventus es minus habens, eu égard aux charges, aux offices et aux obligations que vous aviez, étant père de famille. Il est vrai que vous avez eu soin de faire étudier vos enfants ou de leur faire apprendre un métier ; mais vous avez négligé de leur apprendre à prier Dieu soir et matin, à se confesser avec un vrai repentir, à communier bien dévotement, *minus habens.* Vous avez eu soin d'enseigner à vos filles les compliments et les civilités mondaines, non pas de prendre garde si elles ne fréquentaient point quelqu'un qui pût ternir leur pureté, *minus habens.* Etant magistrat, vous deviez avoir grand soin de la police, que rien ne manquât pour le temporel ; vous y avez manqué, *minus habens ;* car vous n'avez pas eu soin d'empêcher les brelans, les comédies, les lieux de débauches, les blasphèmes, les ivrogneries dans les cabarets, ni d'ouvrir les boutiques aux jours de fête.

Inventus es minus habens, beaucoup de bonnes œuvres vous manquent, eu égard à la gloire qui vous était préparée. Cette récompense était le trésor caché dans le champ, un homme bien avisé devait vendre tout ce qu'il avait pour

acquérir ce trésor ; c'était la pierre précieuse au-delà de toute estime, un sage marchand la devait acheter au prix de tous ses biens, *dedit omnia sua*, *omnia ;* vous n'en avez donné qu'une partie, *inventus es minus habens ;* vous avez donné vos biens en aumône et non pas votre corps par la chasteté, *minus habens ;* vous avez donné votre corps par la continence, mais non pas vos biens par la charité, *minus habens ;* vous avez donné votre corps et vos biens et non pas votre esprit pour le captiver et soumettre à la foi, *minus habens ;* vous avez soumis votre esprit aux articles de la foi, mais non pas votre volonté à vos supérieurs, à l'amour de vos ennemis et à la charité envers tous vos prochains, *minus habens.* Ne pensez pas que ce manquement de bonnes œuvres ne fasse que vous priver seulement de couronnes plus grandes dans le ciel, il vous dispose et vous achemine à l'enfer.

QUARTUM PUNCTUM. — *Septimum folium*, *etc.*

N. — (1° *Scriptura.*) Car tout arbre qui ne porte pas de bons fruits sera coupé et jeté au feu, dit S. Jean Baptiste, et le Fils de Dieu après lui ; notez qu'ils disent de bons fruits : *Fructum bonum*, (Matth. 3. 10. — 7. 19.) pour nous apprendre une autre vérité : *Bonum ex integra causa ; malum ex quolibet defectu.* Les œuvres qui paraissent bonnes et qui ont quelque manquement ne sont pas véritablement bonnes et seront écrites au septième et dernier feuillet, auquel seront enregistrées toutes les bonnes œuvres qu'on aura faites avec imperfection, qui se trouveront mêlées de quelque impureté d'intention, d'amour-propre, de secrète vanité ou de quelques autres circonstances vicieuses : *Cum accepero tempus, ego justitias judicabo ;* Quand je tiendrai mes grands jours, je jugerai même les œuvres justes : *Quid faciet de injustis judiciis, qui ipsas quoque justitias judicabit*, dit S. Bernard ? que fera-t-il des jugements téméraires ? comment punira-t-il les procès injustes, les oppressions des pauvres,

les injures qu'on fait aux veuves et aux orphelins, puisqu'il jugera même les bonnes œuvres ?

O. — (2° *Patribus.*) *Scrutabor Jerusalem in lucernis.* Je rechercherai de bien près l'âme dévote, et afin de ne laisser aucun repli, si je n'y vois clair, j'allumerai une chandelle : *Quid in Babylone tutum si in Jerusalem manet scrutinium*, dit le même S. Bernard ? Comment éplucherа-t-on l'âme réprouvée, signifiée par Babylone ; si on examine l'âme dévote avec tant de rigueur, l'âme dévote, dis-je, signifiée par Jérusalem ? Soyez donc humbles, âmes dévotes, tenez-vous humbles et ravalées, concentrez-vous en votre néant, n'ayez point d'opinion favorable de vous, quelque belle apparence qu'aient vos œuvres, car les yeux de ce grand juge sont bien plus éclairés que les vôtres, ils sont bien plus perçants, ils pénètrent bien mieux le centre de nos âmes que nous-mêmes ; et il arrive souvent que nous pensons avoir fait des merveilles, avoir exercé quelque bonne œuvre, avoir pratiqué quelque acte de charité, d'humilité, de patience ; il nous semble que Dieu nous en doit de reste, et peut-être que cette action est toute impure, tout infectée et imparfaite devant Dieu, et qu'elle mérite plutôt du châtiment que de la récompense.

P. — (3° *Comparatione.*) Les enfants et les idiots admirent quelquefois une image qui paraît belle, bien peinte et bien accomplie ; mais quand un peintre la regarde, il y remarque plusieurs fautes et n'en fait aucune estime. Nos bonnes œuvres ressemblent souvent à une pierre qu'on nomme chrysolithe ; la nuit elle est brillante et éclatante, elle jette un feu merveilleux, mais de jour elle perd sa beauté, elle est toute pâle, sombre et obscure. Maintenant, pendant cette vie qui n'est proprement qu'une nuit, la moindre bonne œuvre reluit et éclate ; on admire, on loue et on prise votre chasteté, votre patience et votre charité ; mais quand le jour viendra : *Dies Domini, dies Domini !* ce jour qui manifestera toutes choses, peut-être que toutes les bonnes œuvres perdront leur éclat, paraîtront imparfaites, remplies d'amour-propre et de recherche de soi-même, sans droite in-

tention, sans amour de Dieu et sans les autres circonstances requises. Voilà pourquoi tous les plus grands Saints ont extrêmement redouté ce dernier jour du jugement, parce qu'ils savaient bien que ce grand Dieu trouve des fautes où nous n'en voyons point, et que les étoiles qui nous paraissent si lumineuses s'éclipsent et sont effacées à la présence du soleil.

CONCLUSIO.

Q. — (*Exhortatio ad timorem judicii, etc.*) S. Jérôme faisait pénitence dans un monastère du désert, où l'on vivait si austèrement qu'on tenait pour délicatesse de manger quelque viande cuite; ce n'était qu'aux malades qu'on donnait cette permission. Il y passait quelquefois les semaines entières à pleurer continuellement et à frapper rudement sa poitrine, sans boire ni manger aucune chose, et, après tout cela, il nous assure que toutes les fois qu'il pensait au jugement, il frissonnait d'horreur, que le sang lui glaçait dans les veines et que les cheveux lui dressaient à la tête. David était selon le cœur de Dieu, il avait reçu le pardon de ses péchés, un prophète de la part de Dieu lui avait apporté sa grâce, et néanmoins la prière qu'il fait avec plus de ferveur, c'est que Dieu n'entre pas en jugement avec lui : *Non intres in judicium cum servo tuo, Domine.* S. Paul aussi, ce grand apôtre, ce vaisseau de choix et d'élite, dit : *Nihil mihi conscius sum, sed in hoc non justificatus sum;* la conscience ne me reproche point de péché que j'aie fait, et pour cela néanmoins je ne me tiens pas assuré, je ne dis pas que je sois juste. Et pourquoi? *Qui autem judicat me, Dominus est;* c'est que c'est à Dieu à me juger.

Il faut donc de trois choses l'une, messieurs, ou que la crainte de ces saints personnages fût vaine et puérile, ou que nous ayons moins de péchés qu'ils n'avaient, ou que nous soyons tout-à-fait stupides et insensés de ne point craindre ce qu'ils ont si fort redouté. Que leur crainte fût frivole et légère, je n'oserais pas seulement le penser sans un horrible blasphème, car ils étaient les amis de Dieu,

conduits par le Saint-Esprit et éclairés de la lumière céleste. De penser que nous soyons plus innocents qu'ils n'étaient, ce serait une folie et une arrogance insupportable. Il faut donc dire que c'est le malin esprit et nos énormes péchés qui nous ont charmés et ensorcelés, qui nous ont rendus insensibles jusqu'au point que nous ne craignons pas, après tant de grands Saints, une chose si terrible.

Non, messieurs, je ne veux plus faire instance sur la crainte très raisonnable de ces Saints, je ne veux point alléguer les paroles épouvantables que S. Arsène, S. Agathon et S. Hilarion dirent sur la fin de leur vie ; l'âme mondaine répondrait que c'était une terreur panique, qu'ils étaient trop timides et trop scrupuleux ; je veux alléguer la parole de celui à qui on ne peut rien repartir. Le Saint-Esprit par la plume du prince des apôtres, (1. Petr. 4. 18.) dit que le juste, oui le juste, (il ne dit pas celui qui pense être juste, mais celui qui est juste et qui n'a point de péché mortel) à grand'peine sera sauvé : *Justus vix salvabitur*. Que deviendront donc les blasphémateurs, les adultères, les usuriers et les faux témoins ? Où est notre foi, où est notre esprit, où est notre jugement de ne point appréhender une chose si digne d'appréhension ? De dire que l'apôtre prononce un mensonge pour nous épouvanter, ou de le penser seulement, ce serait un blasphème ; et de voir combien peu cette parole nous touche, c'est un prodige qui mérite des larmes : *Justus vix salvabitur*. Je ne puis m'empêcher de méditer cette proposition : Avec grand'peine le juste sera sauvé. Qui est-ce qui me pourrait dire si je suis juste? Hélas! je n'en sais rien, aucune âme du monde ne m'en saurait assurer ; je suis bien certain d'avoir commis le péché, mais je ne sais si jamais j'en ai eu une vraie repentance, telle que Dieu la demande de moi ; mais quand je serais assuré d'être juste, avec grand'peine je serai sauvé.

Pour mieux assurer notre salut, disons comme S. Bernard, (Serm. 55. in cant.) et faisons comme lui : « Si nos« metipsos dijudicaremus, non utique judicaremur, ait « Apostolus, bonum judicium quod me illi districto divi-

« noque judicio subtrahit et abscondit, volo vultui iræ ju-
« dicatus præsentari, non judicandus. Spiritualis homo
« omnia dijudicat, et ipse a nemine judicatur. Judicabo
« proinde mala mea, judicabo et bona : mala melioribus
« curabo corrigere actibus, diluere lacrymis, punire jeju-
« niis, cæterisque sanctæ laboribus disciplinæ ; in bonis de
« me humiliter sentiam, dabo operam nec lolia pro granis,
« nec paleas cum granis afferre : » Dieu ne nous jugerait pas si nous nous jugions nous-mêmes, dit S. Paul ; ce jugement nous est très salutaire, puisqu'il nous exempte du sévère jugement de Dieu. Je veux faire en sorte qu'étant présenté au tribunal effroyable de Dieu, je sois déjà tout jugé, et que je n'aie pas besoin d'être jugé. L'homme spirituel n'est jugé de personne, dit le même apôtre, parce qu'il s'est déjà jugé lui-même, dit S. Bernard, et que, comme dit le prophète, Dieu ne juge pas, c'est-à dire qu'il ne punit pas deux fois un même crime. (1) J'examinerai donc mes péchés, et j'examinerai aussi mes bonnes œuvres, je tâcherai de corriger mes fautes par de meilleures actions, de les effacer par des larmes, et de les punir par des jeûnes et autres pratiques de pénitence. Examinant mes bonnes œuvres, je m'humilierai devant Dieu, craignant d'offrir à Dieu de l'ivraie au lieu de froment, de la paille parmi le bon grain ; (Nahum. 1. 10.) c'est-à-dire des actions vicieuses au lieu des vertueuses, ou des bonnes œuvres mêlées d'imperfections, et gâtées de quelques mauvaises circonstances. Demandons à Dieu ces saintes dispositions, prions-le de nous faire la grâce que nous nous jugions si rigoureusement en ce monde, qu'il ait sujet de nous juger favorablement en l'autre, et de nous adjuger l'hérédité céleste, par les mérites de son Fils bien-aimé Jésus-Christ, notre Seigneur, auquel soit honneur, gloire, louange et bénédiction en tous les siècles des siècles. *Amen.*

(1) Non consurget duplex tribulatio. *Alia littera habet*, non judicat Deus bis in ipsum. (Nahum, 1, 9.)

SERMON CXCVII.

QUE LE JUGEMENT SERA TERRIBLE ET INÉVITABLE.

Accedentem ad Deum credere opportet quia est.
Celui qui s'approche de Dieu doit croire qu'il est juste. (Hebr. 11. 6.)

Pour faire germer en nos cœurs une sainte et salutaire crainte des jugements effroyables de Dieu, le Saint-Esprit dans l'Ecriture se sert de diverses comparaisons, afin de nous exprimer la rigueur de notre Juge et la sévérité de la sentence qu'il prononcera à la fin des siècles contre les âmes réprouvées ; quelquefois il la compare à un tourbillon qui terrasse les hommes, qui arrache les arbres et démolit les édifices : *Ecce turbo dominicæ indignationis venit ;* d'autres fois il la compare au carreau et au feu du ciel qui fond les métaux, qui calcine les marbres, qui renverse et qui désole tout ce qu'il rencontre : *Si acuero ut fulgur gladium meum.* Mais la plus ordinaire comparaison qu'il propose est celle du lion rugissant, en Isaïe, (31. 4.) en Osée, (13. 7.) en Amos ; (chap. 3. 8.) et notre ange de l'Apocalypse qui représente, comme nous avons vu, le Fils de Dieu venant juger les hommes, fait retentir sa voix comme le rugissement d'un lion : *Clamavit sicut leo cum rugit ;* ce qui enseigne à l'âme mondaine que le dernier jugement ne sera pas seulement sévère et rigoureux, exact et ponctuel comme on nous l'a appris ces jours passés, mais qu'il sera terrible et inévitable.

Entre les signes du zodiaque que le soleil visite en faisant sa carrière annuelle, il y en a un qui s'appelle la vierge, signe qui est situé entre le lion et la balance : *Sunt aries, taurus, gemini, cancer, leo, virgo, libraque, scorpius, arcitenens, etc. ;* et les astrologues disent que quand le soleil entre en ce favorable signe, il adoucit les chaleurs qui nous brûlaient pendant les jours caniculaires. C'est vous, ô

sainte et bienheureuse Mère ! qui êtes ce doux signe, c'est vous qui êtes le signe de la vierge, c'est vous qui êtes ce grand signe qui apparut au ciel : *Signum magnum apparuit in cœlo, mulier amicta sole.* Hé ! de grâce, mettez-vous entre le lion et la balance, entre la colère de votre Fils et l'examen de nos démérites ; car si le soleil de justice vous regarde tant soit peu, quand il serait aussi violent que le soleil d'été, il nous sera doux et favorable. C'est de quoi nous le supplions par l'entremise de vos prières, que nous implorons en vous saluant. *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. A. *Christus in primo adventu fuit agnus, in secundo erit leo.* — B. *Propter quatuor proprietates leonis quæ conveniunt Christo judici :* 1° *Dormit apertis oculis.* —C. 2° *Ulciscitur sine acceptione personarum.*—D. 3° *Placari potest antequam prædam rapiat, sed non postea.* — E. 4° *Terribiliter rugit*

Conclusio. F. *Paraphrasis illorum verborum :* Ite, maledicti, etc.

EXORDIUM.

A. — (*Christus in primo, etc.*) Le bien-aimé disciple et secrétaire-d'état de Jésus-Christ, l'évangéliste S. Jean, au chapitre cinq de ses divines révélations, nous rapporte qu'il entendit un jour une voix qui lui dit : Venez ici, et je vous ferai voir des merveilles. Il s'approche, il voit un agneau au milieu de vingt-quatre vieillards, et l'un de ces vieillards lui dit : Enfin, enfin, il est victorieux le lion de la tribu de Juda : *Vicit leo de tribu Juda.* Qu'est-ce à dire ceci, messieurs ? n'y a-t-il pas de la contradiction ? S. Jean voit un agneau, et le vieillard lui dit que c'est un lion ; S. Jean dit : *Vidi agnum*, le vieillard dit : *Vicit leo.* Rien de plus doux qu'un agneau, rien de plus furieux qu'un lion ; rien de plus paisible qu'un agneau, rien de plus guerrier qu'un lion ; rien de plus timide qu'un agneau, rien de plus

terrible qu'un lion. Beau mystère, messieurs ! Quand l'Evangéliste eut cette vision, il était encore de ce monde ; ce bon vieillard qui lui parle, c'est un homme de l'autre monde. S. Jean qui est en cette vie voit Jésus en forme d'Agneau, le vieillard qui est de l'autre monde le qualifie de lion, pour nous apprendre qu'en ce monde, qui est le lieu et le temps de la miséricorde, Jésus-Christ est doux comme un agneau, il nous attend à la pénitence, il dissimule nos péchés, il nous les pardonne aisément ; mais en l'autre vie, qui est le temps de la justice, il sera furieux comme un lion. S. Jean-Baptiste le voyant en son premier avénement, dit que c'était un agneau : *Ecce Agnus Dei, ecce qui tollit peccata mundi ;* notre ange de l'Apocalypse le représentant en son second avénement, dit que c'est un lion : *Clamavit sicut leo cum rugit.*

B. — (*Propter quatuor*, *etc. Dormit*, *etc.*) Le Fils de Dieu venant au jugement est très bien comparé à un lion, à cause de quatre qualités et propriétés du lion qui lui conviennent très parfaitement.

En premier lieu, les naturalistes disent que le lion ne dort point, ou s'il dort c'est toujours les yeux ouverts ; il ne ferme jamais les paupières. Le croiriez-vous bien que l'âme mondaine soit si attachée à ses plaisirs, et si accoquinée aux biens de la terre, que pour en jouir plus à son aise, sans aucune épine de remords, ayant appris que Dieu ne peut rien oublier de ce qu'il sait, elle se fait accroire qu'il dort, elle se persuade qu'il ne voit pas son péché : *Viduam et advenam interfecerunt, et pupillos occiderunt, et dixerunt : Non videbit Dominus, nec intelliget Deus Jacob.* (Ps. 93. 67.) Il semble que l'âme pècheresse pourrait avoir quelque raison apparente pour se flatter en cette tromperie, et trouver quelque partisan qui soutiendrait son opinion ; premièrement le Prophète dit : *Mundi sunt oculi tui, Domine, et ad iniquitatem aspicere non poteris.* (Habac. 1. 13.) Peut-on voir quelque chose sans la regarder ? Dieu étant la sainteté, la pureté même, est si contraire au péché, il l'abhorre, et déteste si fort l'iniquité,

qu'il ne saurait la regarder, dit le texte sacré. Secondement, tout ce que Dieu voit, il le voit en son essence et par son essence; car, dit S. Thomas (1. p. q. 14. a. 4.), en tout ce que Dieu voit et comprend, l'entendement qui connaît, l'objet qui est connu, l'espèce intellectuelle par laquelle il entend, et l'acte d'intelligence, sont une même chose en Dieu, à savoir, sa substance divine très unique et très simple; autrement il y aurait en lui quelque composition, et par conséquent de l'imperfection; car si l'objet, ou l'espèce, ou l'acte étaient distingués de l'entendement, l'entendement serait informé et revêtu, et par conséquent ennobli. Or, le péché n'est pas en l'essence de Dieu, ni actuellement, ni virtuellemeut, ni formellement, ni éminemment, ni en aucune autre manière.

Nonobstant cet argument, la foi, l'expérience et la raison nous enseignent que Dieu voit le péché, qu'il le connaît clairement, et qu'il le prévoit avant qu'il arrive : *Delicta mea a te non sunt abscondita;* (Ps. 68. 6.) *tu cognovisti sessionem et resurrectionem meam; omnes vias meas prævidisti;* (Ps. 138. 2. 4.) *malum coram te feci.* (Ps. 50. 7.) Quant à ce que le Prophète dit que Dieu ne peut regarder l'iniquité, cela s'entend d'un regard d'approbation, d'agrément et de complaisance. L'expérience a montré que Jésus-Christ a prédit de point en point le péché de S. Pierre, la destruction de Jérusalem et la persécution des tyrans contre l'Eglise. Or, pour entendre la manière en laquelle Dieu voit le péché, et pour répondre aisément en un mot à l'objection proposée, vous vous ressouviendrez qu'en chaque péché mortel on peut considérer deux choses, le matériel et le formel; le matériel c'est ce qui est de physique, de réel et de positif, à savoir : l'action en tant qu'action; le formel c'est ce qui est de moral et de privatif, à savoir : l'absence de la bonté, le manquement et la privation de la perfection qui est due à l'action. Quant à ce qui est de matériel et de positif au péché, Dieu le voit positivement en soi et par soi-même, et il y contribue, car il concourt et coopère à l'action en tant qu'action. Le moral

et le formel du péché n'est pas un effet, mais un défaut; ce n'est pas un être, mais une privation d'être; et Dieu voit cela comme nous voyons les privations; nous les voyons négativement, en tant que nous ne voyons pas la forme et perfection opposée. Quand à onze heures du soir vous mettez la tête à la fenêtre, vous dites : Je vois bien qu'il est nuit close. Vous le voyez bien! peut-on voir quelque chose sans lumière? s'il est nuit close il n'y a point de lumière; portez-vous une chandelle pour voir la nuit? non. Qu'est-ce à dire donc que vous voyez la nuit? c'est-à-dire que vous ne voyez aucun jour. La lumière par laquelle Dieu voit toute chose, c'est sa divine essence; mais il n'est pas besoin que le péché soit en cette essence de Dieu pour être vu, comme il n'est pas besoin que la nuit soit au jour pour être vue; et si le péché était en l'essence de Dieu, non-seulement il ne serait pas vu, mais il ne serait pas péché; comme si les ténèbres étaient en la lumière, non-seulement elles ne seraient pas vues, mais elles ne seraient pas ténèbres; et si la nuit était au jour, elle ne serait pas nuit.

Quand en un concert de musique une partie se tait par ignorance, le maître dit : J'ai bien ouï qu'un tel s'est tû. Il a bien ouï! quoi, le silence est-il l'objet de l'ouïe, peut-on ouïr un homme qui ne dit mot? non; mais il a entendu qu'il s'est tû, en tant qu'il n'a pas ouï l'harmonie qui eût été, si toutes les parties eussent fait le concert. Dieu donc voit nos péchés et nos imperfections par sa divine essence, dit S. Thomas, parce que son essence est la règle de toute sorte de justice, et ne voyant pas en nos actions la droiture qui y est requise, il voit qu'il y a du déréglement et du péché; comme un joueur d'instrument, par la science de son art, connaît qu'une telle corde de son luth fera quelque faux accord, parce qu'il voit qu'elle est humide, ou qu'elle n'est pas bien tendue. C'est donc faux ce que disent les impies : *Non videbit Dominus, nec intelliget Deus Jacob.* Non, non, ne vous y trompez pas, âmes mondaines; Dieu voit vos iniquités, et il les voit avec tant de clarté, tant d'exactitude et tant de pénétration, que sa divine essence lui sert

de flambeau et de lumière pour les voir, et cette pensée vous doit être une puissante bride pour réfréner vos convoitises dans l'occasion du péché. Mon Dieu, la belle réponse que je vois sur ce sujet en l'Ecriture sainte, au chapitre troisième de Daniel.

Il est dit qu'il y avait à Babylone une jeune dame si belle de corps et d'âme, qu'il semblait que la nature et la grâce eussent concerté ensemble pour la rendre le modèle des plus parfaites et accomplies. L'Ecriture remarque en passant qu'elle était aussi vertueuse, parce que ses père et mère l'avaient instruite dès sa jeunesse, non à savoir bien danser, bien parler, courtiser, ou jouer aux cartes, mais en la loi de Dieu. Deux vieillards d'entre les juges du peuple furent en même temps passionnés pour elle. Jérémie (cap. 29. 21.) dit qu'ils s'appelaient Achab et Sédécias. Ils l'épièrent un jour pour accomplir le mauvais dessein qu'ils avaient projeté, et l'ayant trouvée toute seule dans son jardin, ne pensant à rien moins qu'à cela : *Ecce*, lui dirent-ils, *ostia pomarii clausa sunt*, *et nemo vos videt :* Vous voyez bien que les portes du jardin sont fermées, et qu'il n'y a personne ici, il faut donc que vous consentiez à notre volonté, ou autrement nous vous accuserons de vous avoir surprise en adultère avec un jeune homme, et nous vous ferons condamner à la mort ; ainsi il faut vous résoudre à contenter notre désir, puisque votre mari ni vos servantes n'y sont pas, et que personne ne nous voit. Personne ne vous voit, Achab ! et Sédécias ne vous voit-il pas ? personne ne vous voit, Sédécias ! et Achab ne vous voit-il pas? Ne se pourra-t-il pas faire qu'ayant un jour quelque dispute ensemble, vous vous reprocherez cette méchanceté. Personne ne vous voit, Achab et Sédécias ! et Susanne ne vous voit-elle pas ? personne ne vous voit ! votre conscience, qui vaut mille témoins, ne vous voit-elle pas ? personne ne vous voit ! ce grand Dieu, le juge des juges, ne vous voit-il pas ? Vous qui êtes juges, et qui savez la loi, ignorez-vous cette parole d'un grand justicier : *Deus stetit in synagoga deorum*, *in medio autem deos diju-*

dicat; angustiæ sunt mihi undique, si enim hoc egero mors mihi est, si autem non egero, non effugiam manus vestras? Hélas! dit cette chaste colombe au milieu de ces deux vautours, je suis dans une étrange conjoncture, et de quelque côté que je me tourne, je suis extrêmement en peine; il faut mourir quoi que je fasse, car si je consens à votre volonté, je commettrai un péché mortel, et j'ai appris en la loi de Dieu que le péché c'est la mort de l'âme : *Si hoc egero, mors mihi est;* que si je vous contente, vous me ferez mourir honteusement. Mais il vaut mieux tomber entre vos mains, et mourir innocente par la main d'un bourreau, que d'offenser Dieu en sa présence, lui qui voit tout, qui sait tout, et qui ne dort point : *Melius est mihi incidere in manus vestras, quam peccare in conspectu Domini.*

Voyez qu'elle est bien mieux avisée, toute simple femme qu'elle est, que ces deux vieillards aveuglés, qui étaient des juges du peuple. Ils lui avaient dit : *Nemo nos videt*, personne ne nous voit; et elle répond sagement : Pardonnez-moi, Dieu nous voit. Encore que mon mari soit absent, Dieu néanmoins est ici présent; bien que mes servantes n'y soient pas, nos anges gardiens y sont; bien que les portes du verger soient fermées, les yeux du Seigneur ne sont pas fermés, il voit tout, il ne dort jamais. Non, non, âmes pècheresses, ne le pensez pas, votre juge ne dort point, il sait bien ce que vous faites, et bien qu'il semble dormir, c'est comme le lion, les yeux ouverts; il dissimule pour un temps, il souffre et vous attend à la pénitence, il ne venge pas le tort que vous faites à votre pauvre servante, en lui retenant ses gages ou une partie, sur un je ne sais quel prétexte. Il ne répond point maintenant aux plaintes que lui font les pauvres et les âmes du purgatoire, de ce que vous n'exécutez pas les legs pieux de votre père; il semble qu'il n'écoute pas les pleurs de votre pauvre mère que vous traitez cruellement, ni les soupirs de cette fille infortunée que vous avez abusée; mais il dira au jour du jugement : *Propter miseriam inopum et gemitum pau-*

perum excitatus est, tanquam dormiens Dominus. Il dort maintenant, il est vrai, il dissimule nos fautes, parce que c'est le temps de miséricorde; mais il montrera un jour que c'est comme le lion, les paupières ouvertes, voyant clairement ce qui se fait dans le monde.

C. — (2° *Ulciscitur sine acceptione, etc.*) La seconde propriété du lion, c'est que, comme Pline l'a remarqué, il n'a point acception de personne; si quelqu'un l'a blessé, il le reconnaîtra et le choisira entre une grande multitude de peuple, il l'attaquera, il l'étouffera et le mettra en pièces, sans avoir égard s'il est grand ou petit, homme ou femme, bien habillé ou mal vêtu. Ainsi en fera le juge des vivants. Les lois de ce monde qui proposent des peines aux criminels, disait Anacharsis, sont semblables aux toiles d'araignée; les grosses mouches les rompent et passent à travers, les petits moucherons y demeurent empêtrés. Les petits larronneaux que vont furetant çà et là pour vivoter de larcins, pourrissent dans les prisons et passent leurs jours à la chaîne; mais les grands et insignes voleurs qui ruinent et dépouillent les pauvres, au vu et au su de tout le monde, passent leur vie en délices, disait Caton dans Aulu-Gelle. Il n'est pas ainsi des commandements de Dieu et de sa justice effroyable; elle n'a acception de personne, elle enveloppe en la peine tous ceux qui se trouvent en la coulpe : *Scuta comburet igni*, dit le Prophète royal; Dieu en ce jour du jugement mettra au feu tous les boucliers. Les grands et les puissants du monde pensent que leurs états, leurs offices, leurs dignités et leurs préséances leur serviront de bouclier contre la colère de Dieu pour n'être pas puni de lui, comme cela leur sert de bouclier pour n'être pas repris des hommes. Les prélats, les cardinaux, les rois, les princes et les potentats de la terre pensent que leurs tiares, que leurs chapeaux rouges, leurs diadèmes et leurs couronnes, leurs sceptres ou leur pourpre leur serviront de bouclier et les mettront à couvert de la vengeance de Dieu: *Scuta comburet igni.* Les docteurs et les avocats, les prédicateurs et les orateurs

pensent que par leur babil ils pourront séduire le juge et le gouverner aussi aisément qu'ils gouvernent les peuples : *Scuta comburet igni.* Les riches marchands et les banquiers avaricieux se persuadent que leurs grands biens leur serviront d'écu et de bouclier pour se garantir du jugement et corrompre le Juge avec de l'argent : *Scuta comburet igni.* Dieu au jour du jugement jettera dans le feu et brûlera irrémissiblement et tiares, et chapeaux rouges, et mitres,et crosses, et diadêmes, couronnes, sceptres et robes d'écarlate , éloquence, richesses , banquiers , marchands, prédicateurs, avocats et docteurs, princes et rois, empereurs et cardinaux, et tous autres quels qu'ils soient, qui se trouveront avoir commis un seul péché mortel et ne l'avoir pas effacé par une légitime pénitence. Et tant s'en faut qu'il ait égard à toutes ces grandeurs et ces états du monde, qu'au contraire il les punira plus rigoureusement : *Potentes potenter tormenta patientur, exiguo conceditur misericordia.* (Sap. 6. 7.) Savez-vous bien, dit le Saint-Esprit, à qui Dieu fera miséricorde ? Aux pauvres mendiants, aux simples femmelettes, aux petits villageois, aux artisans , aux idiots, aux âmes humbles, craintives et souples aux commandements de Dieu. Les pauvres gens qui craignent Dieu et qui, aussitôt qu'on leur dit : Ce n'est pas bien fait que de faire telle chose : Ha ! disent-ils, je n'en savais rien, je ne le ferai donc plus ; voilà ceux à qui Dieu pardonnera ; mais les grands et les puissants du monde, qui font tout impunément, qui ne veulent être repris de personne, qui se vantent et se glorifient de leurs péchés, ce sont ceux-là que Dieu punira : *Potentes potenter tormenta patientur.*

La venue de Jésus-Christ au jugement est comparée en l'Ecriture à l'éclair : *Sicut erit fulgur ab oriente in occidentem , sic erit adventus Filii hominis.* (Matt. 24. 27.) *Si acuero ut fulgur gladium meum.* (Dunt. 32. 49.) La sentence de condamnation qu'il prononcera est comparée à la foudre. L'expérience nous fait voir que la foudre a une propriété admirable ; c'est que quand elle

tombe du ciel, elle ira fondre l'épée d'un gentilhomme à son côté, sans intéresser le fourreau, elle brisera les os d'un homme et ne fera point de mal à la chair ; on trouvera un homme mort au milieu des champs, on ne saura qui l'a tué et l'on ne verra au-dehors aucune blessure, c'est que le feu du ciel lui a rompu les os. Ainsi le tonnerre fondra quelquefois l'argent d'un marchand dans sa bourse sans endommager sa bourse. Les naturalistes en rendent la raison et disent que le feu du ciel est de ce naturel qu'il attaque toujours ce qui lui résiste et laisse sans dommage ce qui lui cède. Et comme les os de l'homme, l'épée du soldat et l'argent du marchand lui résistent, il se prend à eux et les brise ; mais parce que la chair, la bourse, le fourreau, qui sont mous lui cèdent, il ne leur fait point de mal. Il en est de même de la vengeance de Dieu comme du feu du ciel ; car si le feu du ciel est l'instrument de la vengeance de Dieu, elle attaque ceux qui lui résistent et elle pardonne à ceux qui lui sont souples.

Vous savez que les paroles déshonnêtes déplaisent à Dieu, qu'elles sont indignes de la bouche d'un chrétien qui a l'honneur de recevoir Jésus en la sainte communion ; et néanmoins vous en dites, et vous en dites de plus impudiques quand vous voyez qu'une vierge chaste ou qu'une âme dévote est en votre compagnie ! ce sera à vous que Dieu s'adressera. On vous prêche si souvent que de parler des fautes d'autrui est un péché qui offense Dieu et qui ne vous sert de rien, et vous faites trophée de la faute de cette pauvre fille, vous la ballottez partout, vous vous en moquez et vous en faites des railleries. Dieu lui pardonnera cette faute qui l'humilie, et punira votre péché de malice. On vous prie si souvent de vous corriger de vos jurements, vous n'en faites rien, vous résistez à tant de semonces ; et si quelqu'un vous avertit quand vous jurez, pour un blasphème vous en prononcez trois. Ce sera vous que Dieu attaquera, quand vous seriez au milieu de cent mille justes, si vous êtes si osé que d'offenser ce grand Dieu ; il vous reconnaîtra, il vous choisira entre les autres, il vous

mettra en pièces et vous enverra en enfer : *Sicut leo cum rugit.*

D. — (3° *Placari potest*, *etc.*) La troisième propriété du lion, c'est que quand il ne tient pas encore la proie, quoiqu'il soit extrêmement irrité, on peut néanmoins l'apaiser ; mais quand il a une fois le gibier entre ses pattes, il est impossible de le lui arracher. Quand il vient à vous les yeux étincelants, jetant le feu par la gueule et portant la mort entre ses griffes, vous pouvez l'apaiser en quatre manières, au rapport de Pline, de Solin, et des autres naturalistes. Premièrement, en vous humiliant devant lui, jetez-vous en terre et prosternez-vous à ses pieds; il faudra qu'il soit extrêmement irrité ou pressé d'une étrange faim, s'il ne vous pardonne, car il a le cœur si généreux que quand il voit son ennemi abattu, il le tient pour suffisamment combattu :

Corpora magnanimo satis est prostrasse leoni.

En second lieu, on peut l'apaiser par le feu ; montrez-lui des torches ardentes, il s'adoucira et se retirera en arrière :

Ardentesque faces irato ostende leoni.

En troisième lieu, par le chant du coq ; quand il entend chanter le coq, il a peur et se retire : *Galli leonibus terrori sunt*, disait un brave Français. En quatrième lieu, quand vous le rencontrez, si vous lui jetez un sac ou un manteau sur les yeux, il s'effraie, et, se trouvant embarrasé, il s'arrête ; mais quand il a une fois la proie entre ses dents, vous avez beau faire, vous ne la lui ôterez pas. Et les naturalites remarquent un merveilleux stratagème de cet animal, c'est quand il court par les champs, il cache et resserre ses griffes de peur de les user et d'émousser leurs pointes en marchant, et ainsi quand il veut s'en servir, elles sont comme toutes neuves et bien pointues.

Voilà la naïve image du grand Juge des vivants : *Sicut*

leo cum rugit. Maintenant qu'il n'a pas encore la proie entre ses mains, maintenant que vous n'êtes pas encore entre les mains de sa justice, bien qu'il soit grandement courroucé, vous pouvez l'apaiser par les mêmes manières, par lesquelles on apaise le lion. Aux Actes des apôtres, S. Pierre ayant fait une puissante prédication qui émut tous ses auditeurs, ils lui dirent : *Quid faciemus :* que ferons-nous? Voilà un bon effet, voilà comme il faut faire, et non pas regratter les ordures passées, mais aviser à ce qu'on fera dorénavant pour arrêter la vengeance du ciel. Avez-vous beaucoup offensé Dieu, craignez-vous que la grièveté des péchés de votre vie passée ne vous mettent en danger de damnation, humiliez-vous devant Dieu, prosternez-vous aux pieds de sa miséricorde, disant avec le Prophète royal : *Recordare quoniam pulvis sumus*, ou avec le saint homme Job : *Contra folium quod vento rapitur, ne ostendas potentiam tuam, et stipulam siccam ne persequaris :* Mon Dieu, si vous avez égard à mes péchés, je mérite mille enfers; mais quel honneur aurez-vous de vous prendre à une si chétive créature, ne daignez pas vous mettre en colère contre un peu de boue; quelle gloire aurez-vous de poursuivre une poignée de cendre et un brin de paille? C'est tout ce que je puis de moi-même que de commettre le péché, et que de retomber au néant duquel j'ai été tiré. Mais ne dites pas seulement cela du bout des lèvres, dites-le du fond du cœur, avec une vive appréhension de votre indignité, par un vrai sentiment de votre néant : ne faites pas comme ces gens qui après avoir fait semblant de s'humilier devant Dieu, jettent le feu par la bouche, si retournant au logis, ils trouvent qu'on ait manqué au moindre de leurs commandements.

Ou en second lieu, les torches ardentes, le feu de l'amour de Dieu et du prochain, arrête la vengeance divine. Excitez-vous à aimer ardemment le Fils de Dieu qui vous a attendu à la pénitence, qui vous a donné le pardon de vos péchés, quant à la coulpe par l'absolution. Dites comme

le roi pénitent : Mon âme, louez le Seigneur, et que tout ce qui est en moi le bénisse ; il a eu pitié de moi et a guéri mes infirmités.

C'est par cette voie que sainte Madeleine a été justifiée ; plusieurs péchés lui ont été remis, parce qu'elle a beaucoup aimé. La charité aussi envers le prochain y aide beaucoup, quand vous pratiquez ce conseil que le prophète Daniel donne à Nabuchodonosor : Rachetez vos péchés par vos aumônes, et cet avertissement de notre Sauveur : Pardonnez et l'on vous pardonnera, donnez et l'on vous donnera.

Ou en troisième lieu, il s'apaise comme le lion au chant du coq. Si vous vous réveillez la nuit ou de grand matin comme le coq, dérobant à votre sommeil quelque temps pour prier Dieu, pour lui demander pardon et pleurer vos fautes passées, vous gagnerez ses bonnes grâces et vous obtiendrez pardon : *Qui mane vigilaverint ad me, invenient me.* Finalement il s'apaise par le sac de la pénitence ; si vous endossez le cilice, si vous portez la haire, si vous couchez sur la dure, si vous jeûnez austèrement, ou si vous faites d'autres mortifications, vous satisferez à sa justice. Mais tout cela est pour cette vie, quand Dieu n'a pas encore la proie entre ses mains ; mais après la mort vous aurez beau prier Dieu, pleurer, vous humilier devant lui et faire pénitence, tout cela ne servira de rien : *Videte quod ego sim solus, et non sit qui de manu mea possit eruere, intelligite hæc qui obliviscimini Deum, nequando rapiat et non sit qui eripiat.* Il est vrai qu'il tarde un peu à faire justice aux pauvres gens ; il semble à cette veuve qu'il y a si longtemps que cet homme jouit de son bien le plus injustement du monde ; il semble à cette orpheline qu'il y a si longtemps que sa belle-mère l'afflige iniquement ; il semble à ce villageois qu'il y a si longtemps qu'on le tient en procès, et Dieu n'en fait point de justice ; c'est que Dieu fait comme le lion, qui resserre la griffe afin qu'ensuite elle soit plus pointue ; il tient longtemps son épée dans le fourreau sans en faire usage, afin que le tranchant soit ensuite plus affilé ; il lève le bras de fort loin,

afin que le coup qu'il donne en soit plus rude et plus pesant : *Tarditatem supplicii gravitate compensat.* C'est comme un torrent qui est arrêté longtemps par une digue ; quand cette barrière est rompue, il se déborde avec tant d'impétuosité qu'il renverse tout ce qu'il rencontre, il vous étourdit et vous épouvante par le bruit qu'il fait : *Ardens furor ejus, spiritus ejus sicut torrens inundans.* (Isa. 30. 27.) La miséricorde de Dieu s'oppose maintenant comme une digue à sa justice ; l'intercession des Saints, les prières de l'Eglise, les mérites des gens de bien qui sont avec vous, le peu de bonnes œuvres que vous faites, sont des chaussées qui arrêtent le cours de cette divine vengeance ; et parce que vous ne voyez point de punition, vous lâchez la bride à toute sorte de dissolutions, vous commettez une infinité de péchés, grands et petits, mortels et véniels, de pensée, de parole et d'œuvre ; hier vous commîtes une impureté, aujourd'hui un blasphème, demain une médisance : tout cela s'assemble et fait un tas en la présence de Dieu, et enfin cela grossira tant, qu'au jour du jugement la vengeance du ciel rompra toutes ces barrières ; il n'y aura ni Saints, ni Vierge Marie, ni larmes, ni repentances, ni belles promesses, ni bonnes résolutions qui mettent obstacle au cours de la justice divine ; elle se débondera sur vous avec tant de violence et d'impétuosité, qu'elle enlèvera toutes les planches de la miséricorde et toutes les espérances du pardon. Ce sera une frayeur insupportable d'entendre seulement l'arrêt de votre condamnation.

E. — (4° *Terribiliter rugit.*) Et c'est la quatrième et la dernière propriété du lion, que quand il se réveille il fait un rugissement si effroyable, que tous les animaux qui l'entendent en frémissent de frayeur, et même quelques-uns en meurent de peur. Et qui sera celui qui pourra entendre sans frissonner de crainte l'éclat de ce tonnerre épouvantable : Allez, maudits, au feu éternel. Job, tout saint qu'il était, appréhendait si fort cette sentence et la vue du Fils de Dieu courroucé, qu'il désirait plutôt être caché en

enfer que d'entendre prononcer cet arrêt : *Quis mihi hoc tribuat, ut in inferno protegas me, donec pertranseat furor tuus?* Adam avait seulement mangé une pomme, contre le commandement de Dieu, et néanmoins il redoutait tellement sa rencontre, que bien que Dieu l'appelât avec grande douceur et débonnaireté : *Adam, ubi es?* il s'enfuyait et allait se cacher. Que sera-ce donc de voir ce Juge en l'ardeur de sa colère, après l'avoir si souvent blasphémé, injurié, outragé, et après avoir foulé aux pieds ses commandements? Imaginez-vous quelle frayeur peut avoir un prisonnier qui se sent criminel, et qui n'attend qu'un arrêt de mort quand il entend ouvrir la prison, et que le juge y entre accompagné des huissiers et du greffier pour lui prononcer sa sentence. Et qu'est-ce cette frayeur en comparaison de celle dont je traite? Ce criminel attend une sentence de mort qui se fera en une heure, il voit le juge entrer comme à regret et avec compassion; et vous verrez un juge tout enflammé de colère, un juge qui est votre partie adverse, un juge qui vous maudira, qui vous condamnera à un supplice qui n'a point de fin. *Ecce turbo dominicæ indignationis venit, et in novissimo intelligetis,* dit Jérémie. Cette sentence sera prononcée contre vous un de ces matins, mon cher auditeur; et alors vous verrez, mais il ne sera plus temps, vous verrez la vérité de ce que vous ne voulez pas croire, vous ferez comme Crésus, mais trop tard aussi bien que lui.

Le sage Solon lui avait prédit que son ambition le perdrait, il n'en croyait rien quand Solon l'en avertissait; enfin quand il fut tombé entre les mains de son ennemi, dans une cruelle captivité, emprisonné comme un oiseau dans une cage de fer, et puis mis sur le bûcher pour être brûlé, il s'écriait : Oh! Solon, Solon, que tu m'as bien prédit la vérité! Maintenant que je vous prêche, peut-être ne croyez-vous pas la moitié de ce que je dis, ou si vous le croyez vous n'y pensez pas, vous ne l'appréhendez pas, vous laissez écouler cela de votre mémoire comme une chose indifférente et qui ne vous touche point; tout cela n'opère aucun

changement en vous. Eh bien ! vous n'aurez point d'excuse alors, ce ne sera pas la faute de Dieu, un bon averti en vaut deux. Un de ces matins quand vous vous trouverez au jugement de Dieu, que vous vous verrez condamné pour vos jurements, vos adultères, vos rancunes, et vos cruautés pour les pauvres, vous direz : O prédicateur, ô prédicateur, que tu as été un vrai prophète, que tu m'as bien prêché la pure vérité ! oh ! si j'eusse ajouté foi à tes véritables paroles ! *In novissimo intelligetis*, vous le connaîtrez un de ces jours, mais il ne sera plus temps : *Ecce turbo dominicæ indignationis venit*. Quel tourbillon, quelle tempête, quel éclat de tonnerre, quel torrent impétueux et quel rugissement de lion sera cette voix : Va-t'en, maudit, au feu éternel qui est préparé au diable et à ses anges ! autant de paroles, autant de foudres et d'anathèmes : *Ite, maledicti, in ignem æternum.*

CONCLUSION.

F. — (*Paraphrasis. etc.*) Retire-toi d'ici, âme réprouvée! je te bannis à jamais de mon paradis et de ma grâce ; va-t'en, brebis égarée, je ne serai plus ton pasteur ; va-t'en, serviteur rebelle, je ne serai plus ton bon maître ; va-t'en, enfant dénaturé, je ne serai plus ton père ; va-t'en, épouse adultère, je ne serai plus ton époux ; va-t'en, créature ingrate, tu n'auras jamais aucune part à mon royaume, ni à mes délices, ni à mon amitié, ni à ma compagnie, ni à ma sauve-garde, ni à aucune chose qui m'appartienne. Ma Mère ne sera plus ton avocate, mes anges ne seront plus tes gardiens, mes saints ne seront plus tes protecteurs, mon ciel ne tournera plus pour toi, mon soleil ne brillera plus sur toi, ma terre ne te soutiendra plus, mon eau ne t'abreuvera plus, mon air ne te rafraîchira plus, mon feu ne t'éclairera plus, mes créatures ne te serviront plus.

Va-t'en, maudite, je te souhaite toute sorte de mal, je t'excommunie à jamais, je t'anathématise pour toujours, je te foudroie de la sentence de la malédiction éternelle. Tu seras maudite en ton entendement, qui n'aura jamais au-

cune bonne pensée ; maudite en ta volonté, qui enragera à jamais d'un dépit désespéré ; maudite en tes yeux, qui ne verront jamais aucune lumière ; en tes oreilles, qui n'entendront jamais la musique harmonieuse des anges ; maudite en ta bouche, qui n'aura jamais une seule goutte d'eau ; en tes pieds et tes mains, qui seront à jamais garrottés ; en la chambre où tu habiteras, qui ne sera qu'une fournaise ; en la compagnie que tu auras, qui ne sera que de démons ; maudite en tout ce qui te pourra arriver. Va-t'en, maudite, au feu, où tu n'auras pour logis qu'une prison, pour lit que des brasiers, pour robe que des flammes, pour viande que des serpents, pour breuvage que de l'absynthe, pour musique que des blasphèmes, et pour repos que des tortures. Va-t'en au feu éternel qui durera à jamais, qui brûlera sans éclairer, qui fera mourir sans consumer ; tant que je serai Dieu, je serai ton ennemi ; tant que ce feu sera feu, ce sera le bourreau de ton âme ; tant que l'éternité sera longue tu demeureras en cette peine. Va-t'en au feu qui est préparé au diable et à ses anges ; je ne l'avais pas préparé pour toi, c'est à regret et à contre-cœur que je t'y envoie.

Je proteste devant Dieu, mon Père, j'appelle mes anges à témoins que je t'ai fait une infinité de grâces très grandes et très particulières que je n'ai pas faites à plusieurs autres. Voilà les plaies que j'ai reçues pour te faire chrétien et catholique ; voilà mon côté ouvert, d'où sont sortis les sacrements que tu as si souvent profanés ; voilà les mamelles de ma Mère que j'ai souvent regardées pour avoir pitié de toi ; voilà mes anges et mes saints que j'ai souvent exaucés quand ils me priaient pour toi ; tu sais bien que je t'avais logée en une ville bien catholique, où rien ne pouvait te manquer pour faire aisément ton salut ; je t'ai délivrée si souvent de la mort soudaine et d'autres accidents, je t'ai attendue si longtemps à la pénitence, je t'ai appelée si tendrement par mes inspirations, je t'ai avertie si sérieusement par mes prêtres et prédicateurs. Voilà un tel et une telle qui ont été en la même ville, en la même église, qui ont suivi la même vocation, qui ont eu la même fortune que toi, qui ont profité de mes

grâces et tu en as abusé. Va, ingrate! va, maudite et désespérée! va, malheureuse et infortunée! sors de ma présence que je ne te voie plus; mon paradis n'est pas pour toi, tu ne verras jamais ma face, je n'aurai jamais pitié de toi! Mon cher auditeur, voilà une ombre, mais bien petite, de la sentence qui sera prononcée contre vous, peut-être avant que Noël arrive, si vous êtes si obstiné que de persévérer en votre péché. Pensez-y, si vous êtes sage, pensez-y devant Dieu, auquel soit honneur, gloire, louange, bénédiction en tous les siècles des siècles. *Amen.*

SERMON CXCVIII.[1]

QUE LE JUGEMENT SERA IRRÉVOCABLE.

Accedentem ad Deum credere oportet quia est.
Celui qui s'approche de Dieu doit croire qu'il est juste. (Hebr. 11. 6.)

Vidi angelum fortem descendentem de cœlo, et juravit per viventem in sæcula sæculorum, quia tempus non erit amplius.
J'ai vu un ange puissant qui descendait du ciel, et il jura par celui qui vit dans les siècles des siècles, qu'il n'y aura plus de temps. (Apoc. 10. 6).

Le prophète Moïse en conduisant le peuple d'Israel dans la terre de promission, rencontra en son chemin une roche de laquelle il voulut faire sortir une fontaine d'eau vive ; à cet effet il prit en main sa verge miraculeuse, et frappant une fois cette pierre, il n'en put pas retirer une goutte· mais ayant redoublé le coup et frappant le roc pour la seconde fois, on en vit rejaillir l'eau avec si grande abondance qu'il semblait que la roche était convertie en rivière: *Qui convertit petram in stagna aquarum, et rupem in fontes aquarum.* Les prédicateurs évangéliques qui annoncent la parole de Dieu dans toutes les contrées de la terre, sont autant de Moïses qui conduisent le peuple chrétien au ciel de promission par le désert de ce monde ; s'ils rencontrent en leurs chemins le cœur endurci d'une âme pècheresse, ils doivent le frapper fortement avec la verge des menaces divines. C'est ce que j'ai fait jusqu'à présent, en touchant le cœur obstiné du pécheur avec la menace du dernier jugement ; il faudra que ce cœur soit plus endurci que la pierre, plus pétrifié que la roche, s'il ne fait à ce sixième coup ce que le roc du désert fit à la seconde atteinte. Sainte et bienheureuse Vierge, j'apprends de l'Histoire de votre vie, que vous fîtes autrefois avec votre seule parole le même miracle que Moïse avait fait avec sa verge miracu-

(1) Ce sermon est le sixième du Jugement universel.

leuse : que vous fites sortir de la grotte de Bethléem une fontaine d'eau pour satisfaire aux besoins de votre divin Enfant. Nos pensées et nos affections sont les langes et les drapeaux dans lesquels le Fils de Dieu doit être enveloppé dans la sainte communion ; nous avons besoin , pour les laver , des larmes d'une vraie pénitence. *Loquimini ad petram*, parlez à la pierre de notre cœur, amollissez son endurcissement par une sainte impression de la grâce divine, faites-en sortir une fontaine d'eau vive qui nettoie nos impuretés : à cet effet nous vous disons : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. A. *Cum homines possint falli , eorum judicia sæpe annihilantur aut reformantur ; Dei autem judicia non sic.* —B. *Angelus licite jurat.*

Primum punctum C. *Post judicium tempus meriti non erit amplius, ergo dum tempus habemus, operemur bonum.*

Secundum punctum. D. *Sententia Christi judicis , nec appellatione, nec alia via vitari poterit.* —E. *Sed in æternum manebit.*

Conclusio. F. *Assidua meditatio judicii consulitur.*

EXORDIUM.

A. —(*Cum homines possint falli, etc.*) Il y a une grande différence entre la justice de Dieu et la justice des hommes, messieurs; dans la justice des hommes, il peut se faire qu'un juge condamne un innocent, donne le tort à qui a le droit , et le droit à qui a le tort , sans blesser sa conscience, sans cesser d'être juste, équitable et irréprochable. Aristote a fort bonne grâce de comparer la justice à ce bel astre qui s'appelle *Vesper.* Cette étoile qui participe du jour et de la nuit est avant-courière de la lumière du jour et des ténèbres de la nuit. Le matin elle s'appelle Lucifer: *Phosphorus*, porte-lumière; le soir elle s'appelle Vesper, *Vesperus*, porte-ténèbres. La jusice des hommes en est de même , elle est dans le jour et dans la nuit , dans la clarté

et dans l'obscurité, dans la lumière et dans les ténèbres. Toutes les causes qui se plaident et qui se sont jamais plaidées ne roulent que sur deux questions comme sur deux pôles et pivots : sur la question de droit et sur la question de fait. Dans la question de droit, un juge savant et judicieux est ordinairement dans la clarté, il est phosphore et porte-lumière ; il voit clair dans le droit des parties ; mais dans la question de fait, le juge le plus éclairé est toujours dans les ténèbres, quand ce serait un aréopagite, parce qu'il juge non selon ce qu'il voit, mais selon ce qu'il entend ; non suivant sa propre science, mais sur la conscience des témoins; non selon les conjectures, mais selon le rapport et le témoignage de ceux qui déposent. Si après cela il condamne un innocent, il fait une chose injuste, mais non pas injustement ; le juge a fait son devoir, toute la faute de l'injustice en est imputée aux témoins.

Les anciens disaient que Tirésias, roi de Thèbes, était un prophète de la gentilité, un devin qui prédisait les choses à venir, qu'il connaissait par le vol des oiseaux et par les entrailles des animaux sacrifiés, non qu'il vît le vol des oiseaux ou l'intérieur des animaux, car il était aveugle; mais c'est qu'il avait toujours auprès de lui sa fille Manto, qui lui rapportait le vol des oiseaux, et sur cela il prononçait ses oracles. Si sa fille lui rapportait mal, et si ses prophéties ne se trouvaient pas véritables, la faute n'en était pas à lui, mais à sa fille. Nous pouvons comparer la justice à ce docte aveugle, puisque les Egyptiens peignaient leurs juges ayant les yeux sillés ou voilés ; ils ne peuvent voir ou savoir au vrai ce qui se passe, ils n'ordonnent rien sinon sur ce qu'on leur rapporte, sur ce qui résulte du dire des parties et des témoins. Si dans la condamnation il arrive quelque méprise, elle doit être imputée aux témoins et non au juge.

De plus, dans la question de droit il peut y avoir manquement d'équité sans que le juge soit injuste. Tous les arrêts que l'on donne sur la question de droit n'ont point d'autres règles que les lois et les ordonnances du prince; la loi est

une règle morte, muette, ambiguë, obscure et flexible, qu'on peut plier d'un côté et d'autre , et interpréter en plusieurs sens, non-seulement divers ou différents, mais opposés et contraires. On voit par expérience que non-seulement deux docteurs, mais qu'un même docteur en divers temps donne diverses interprétations à une même ordonnance. Papinien, ce grand jurisconsulte que les empereurs en leurs constitutions ne nomment guère sans un titre d'honneur , à souvent varié en ses décisions , comme dit Justinien en la loi finale, (§. Sed cum in secundum, Cod. de furtis et servo corrupto.) et lui-même le confesse, (l. si venditor §. finali, ff. de servis exportandis.) et ainsi la justice humaine est toute dans les ténèbres , il n'en est pas de même de la justice de Dieu. Dans la question de droit , il peut se tromper soi-même ; dans la question de fait, il ne peut être trompé par autrui. Son trône et son lit de justice sont comparés par les prophètes, non à l'étoile du jour et de la nuit, mais à l'astre du jour, au soleil , père des lumières : *Thronus ejus sicut sol.* Dans la question de droit, il a pour règle de ses décisions, non pas une loi morte et ambiguë, non pas l'avis inconstant des docteurs , mais sa vérité ferme , constante , inviolable et éternelle : *Veritas Domini manet in æternum.* (Ps. 116. 2.) Dans la question de fait , il ne juge pas sur le rapport d'autrui , il ne forme pas ses arrêts sur la simple déposition de quelques témoins qu'on peut aisément corrompre , mais sur le fidèle rapport de ses yeux qui voient tout , qui percent , qui pénètrent et qui éclairent les plus obscures ténèbres de la malice des hommes.

De cette grande différence qui est entre la justice de Dieu et la justice des hommes, en procède une autre remarquable : c'est que la justice des hommes étant sujette à faillir, à tromper ou être trompée , elle est aussi sujette à la correction; elle ne prononce point d'arrêts qui ne puissent être réformés , ou changés, ou adoucis, ou même cassés et mis au néant. Mais les arrêts de la justice de Dieu sont irrévocables, éternels et inviolables : il n'y a personne qui les

puisse changer ou altérer tant soit peu : encore moins peut-on en éviter l'exécution, ni par appel, ni par requête civile, ni par revue de procès, ni en quelque autre manière que ce soit. Et c'est la dernière vérité que nous enseigne notre ange de l'Apocalypse, quand il lève la main en haut, et jure solennellement, par celui qui vit dans les siècles des siècles, qu'il n'y aura plus de temps : *Levavit manum suam, etc.*

B. — (*Angelus licite jurat.*) Avant que d'expliquer les secrets qui sont renfermés dans le jurement de cet ange, il est, ce me semble, à propos de répondre, en passant, à une objection que quelqu'un me fait tacitement. Mon Père, dit-il, n'est-il pas vrai qu'il ne s'est guère passé de jour, que vous ne nous ayez recommandé avec ardeur et instance de ne point jurer du tout, *nolite omnino jurare?* et néanmoins cet ange de l'Apocalypse jure, et jure si solennellement, et jure par paroles et par signes ; il lève la mains au ciel, et dit que par celui qui vit aux siècles des siècles, il n'y aura plus de temps : ne nous avez-vous pas dit que cet ange représente la personne du Fils de Dieu, notre Sauveur ? et si le Fils de Dieu nous a défendu de jurer, pourquoi jure-t-il lui-même ? Il semble qu'il nous scandalise, il commande une chose et fait tout le contraire. S. Ambroise répond qu'il n'y a point d'inconvénient que Dieu jure parce qu'il ne peut se parjurer : « Noluit Dominus te jurare, ne pejeres; « juravit ipse Dominus, quia non pœnitebit eum : juret « ergo ille quem sacramenti sui pœnitere non potest, tu « vero noli usurpare exemplum juramenti, qui implendi « juramenti non habes potestatem. » Dieu est la vérité infaillible, qui ne peut tromper ni être trompé ; il est la science infinie, qui sait assurément tout ce qui est et tout ce qui n'est pas ; il est la sagesse éternelle, qui ne peut rien faire que mûrement et avec considération ; il est la puissance essentielle, qui peut accomplir tout ce qu'il dit, sans qu'aucun accident l'en puisse empêcher, *non est qui possit resistere voluntati ejus.* Quand il lui plaît de jurer, il ne se met en aucun danger de se parjurer ; mais la créature, quelle qu'elle soit, qui jure sans être autorisée

de Dieu, se met en danger de jurer faux, parce qu'elle peut se tromper elle-même, ou être trompée par autrui ; elle peut croire assurément une chose qui n'est pas, elle peut jurer inconsidérément et avec précipitation ; et si elle promet quelque chose avec serment, quoiqu'elle ait volonté de l'accomplir, elle en peut être empêchée par mille accidents imprévus qui arriveront ; elle ne peut donc jurer qu'elle ne coure risque de jurer sans vérité, sans discrétion, ou sans nécessité.

Notre ange donc de l'Apocalypse jure dans la personne du Fils de Dieu ; mais son jurement est tellement assorti de toutes les qualités nécessaires, qu'il n'y a rien à redire. Il jure avec révérence, car il lève la main en haut, comme en disant qu'il appelle à témoin celui qui règne dans le ciel : il jure avec vérité, car, comme nous le verrons tantôt, ce qu'il dit est très véritable : il jure avec nécessité, parce qu'il sait bien que l'âme mondaine est si aveugle, si incrédule, et si peu soigneuse de son salut, que nonobstant le témoignage de l'Écriture sainte, nonobstant l'autorité des saints Pères, nonobstant la foi de toute l'Eglise, nonobstant les miracles et les révélations, elle ne peut croire ou ne peut concevoir qu'il y a un jugement ; ou s'il y en a un, elle ne peut se persuader que la sentence sera définitive et irrévocable. Pour cela, notre ange de l'Apocalypse, afin de lui ôter tout sujet d'incrédulité, ajoute à la parole de Dieu un serment solennel, jurant par celui qui vit dans les siècles des siècles, qu'il n'y aura plus de temps, *juravit per viventem, etc.* Ces paroles, qu'il n'y aura plus de temps, peuvent avoir deux interprétations, toutes deux conformes à l'intention de l'ange, toutes deux véritables, toutes deux très importantes, si l'on explique ce mot de temps, ou selon la philosophie, ou selon la théologie.

PRIMUM PUNCTUM. — *Post judicium, etc.*

C. — (*Ergo, dum tempus habemus, etc.*) La première explication est que ces paroles, *tempus non erit amplius*, signifient qu'après le jugement, soit particulier,

soit général, il n'y aura plus de temps de mériter. *Tempus*, disent les philosophes, *est numerus motus :* le temps, c'est la mesure du mouvement. Pendant cette vie, on compte tous nos bons mouvements, toutes nos saintes affections, toutes nos œuvres de charité ; nous ne faisons pas un pas pour l'amour de Dieu qui ne soit enregistré et mis en ligne de compte, pour être récompensé : *Tu quidem gressus meos dinumerasti.* (Job. 14. 16.) En l'Histoire ecclésiastique, il est dit qu'un saint anachorète avait dressé sa cellule au fond d'un désert, bien loin de toute sorte de ville et de village, afin d'être dispensé de toute sorte de conversation humaine, et de toute occasion de péché même véniel, comme un autre S. Jean-Baptiste, *ne levi saltem maculare vitam famine posset.* Pour avoir un peu d'eau, il lui fallait faire deux lieues, parce que la fontaine était loin de sa cabane d'une lieue. Y allant un jour quérir de l'eau pendant les chaleurs de l'été, et se sentant las et fatigué du chemin, il méditait de changer sa cellule pour être plus proche de la fontaine. Comme il était en cette pensée, il entendit une voix derrière lui, qui disait: Un, deux, trois, quatre, cinq ; voyons, dit-il, en lui-même, qui est-ce qui est ici dans cette solitude ? il tourne la tête et ne voit rien. Il poursuit son chemin, et la voix continue de compter, six, sept, huit, neuf. S'étant tourné une seconde et troisième fois, il aperçut un ange en forme d'un jeune homme tout éclatant de gloire, qui lui dit : Ne craignez pas, serviteur de Dieu ; je suis votre ange gardien, je suis toujours auprès de vous, et ce que vous entendez que je compte, ce sont vos pas, pour vous en récompenser, parce que vous les faites pour l'amour de Dieu, et pour être éloigné de tout ce qui le peut offenser. Puisque cela est ainsi, répondit le religieux, je changerai ma cabane, non pas pour l'approcher, mais pour l'éloigner, afin que je mérite davantage. Pensez si les pas qu'on fait pour aller après le Saint-Sacrement, pour visiter les malades, ou pour aller à la sainte messe, ne seront pas comptés et récompensés.

Mais après le jugement, *tempus non erit amplius ;*

nous ne serons plus dans la voie du salut, nous serons au terme et dans la patrie ; on ne comptera plus nos bons mouvements, on ne pèsera plus nos saintes pensées, on ne mesurera plus nos pieuses affections. Ecoutez ceci, âmes dévotes, car il vous touche autant que les autres ; faites du bien en ce monde tant que vous le pourrez, jeûnez, priez, donnez l'aumône, et visitez les pauvres pendant cette vie, car après le jugement, ou général, ou particulier, il n'y aura plus de mérite ; vous aurez beaucoup de bonnes pensées en purgatoire, ou en paradis, vous y ferez beaucoup d'actes d'amour de Dieu, d'adoration et de zèle pour son honneur, mais cela sans mérite, parce que *tempus non erit amplius. Quodcumque facere potest manus tua, instanter operare :* (Eccle. 9. 10.) Hâtez-vous promptement de faire tout le bien que vous pouvez ; car après cette vie toutes les bonnes œuvres qu'on fera, ne profiteront point pour mériter. Une petite prière jaculatoire que vous faites, un *Ave*, *Maria* que vous dites, quand l'horloge sonne, une petite calomnie que vous souffrez pour l'amour de Dieu, vous mérite plus pour l'éternité, que toutes les bonnes pensées que vous aurez, que tout l'hommage que vous rendrez à Dieu, et que tous les cantiques de louanges que vous direz au ciel durant les siècles des siècles.

N'avez-vous jamais considéré la grande folie et la stupidité des Egyptiens du temps du patriarche Joseph ? Pharaon (Genes. 41. 2.) eut un songe mystérieux : il vit en dormant sept vaches extrêmement grasses et replètes, et puis sept autres maigres et défaites, et il vit que les maigres avaient dévoré les grasses. Il aperçut encore sept épis de blé pleins et bien nourris, et sept autres vides, et qui n'avaient que de la paille; que cependant les vides avaient flétri et consumé ceux qui étaient pleins. On consulta là-dessus tous les devins et les sages d'Egypte, et personne n'en sut donner l'interprétation que le patriarche Joseph qui, par esprit de prophétie, expliqua ce songe de la part de Dieu. Il dit donc que ces sept vaches grasses et que ces sept épis pleins de blé représentaient sept années de grande ferti-

lité, qui devaient bientôt commencer ; que les sept vaches maigres et que les sept épis vides signifiaient sept autres années si stériles, et qui rapporteraient si peu, qu'elles consommeraient en peu de temps la fertilité des premières. Cela fut prophétisé et fut exécuté. Les premières années furent si abondantes, que l'Ecriture sainte en parle comme par hyperbole ; la quantité de blé, dit-elle, égalait celle du sable de la mer, et il y avait du froment sans mesure. Le roi, par le conseil de Joseph, en fit des greniers par toutes les villes. Ces pauvres Egyptiens furent si incrédules ou si paresseux à recueillir ce grain et à en faire provision, qu'à la fin des sept années de fertilité, quand les autres sept années commencèrent, la première année de stérilité, ils n'avaient déjà plus de grain, il vinrent à Pharaon en disant : Sire, donnez-nous à manger, autrement vous n'aurez plus de sujets, car nous mourons de faim. Ils furent tellement pressés de la famine, qu'ils vendirent au roi leurs troupeaux et leurs héritages, leurs femmes et leurs enfants, pour avoir tant soit peu de blé ; et les enfants d'Israel même, vinrent tout exprès d'un pays bien éloigné, pour acheter du grain en Egypte, pendant cette disette qui désolait toute la terre. Or, je vous demande maintenant quel regret, quelle repentance, quel crève-cœur et quelle colère contre eux-mêmes devaient avoir ces pauvres Egyptiens, en se souvenant de la fertilité et de l'abondance des années passées ? Ne devaient-ils pas dire en eux-mêmes : Hé ! infortunés que nous sommes, c'est bien justement que nous souffrons cette disette ; combien cher et précieux nous serait maintenant ce que nous avons tant méprisé ! Si nous eussions eu l'esprit de faire provision de blé, quand il était en si grande abondance, nous n'en serions pas privés à cette heure ; nous en nourririons nos familles, nous en vendrions à nos voisins, nous nous enrichirions pour toute notre vie. Si nous n'eussions pas été en Egypte, si nous n'eussions pas vu ce que nous avons vu, nous aurions un peu d'excuse ; mais ayant ouï les paroles de Joseph, ayant appris sa prophétie, ayant vu comme

les gens du roi faisaient des amas de blé, pendant les années d'abondance, et ayant négligé de faire la récolte, nous sommes inexcusables. N'est-il pas vrai que ces Egyptiens en manquant à une si belle occasion étaient bien dépourvus de prudence, de jugement et de sens commun? et nous encore plus qu'eux, et nous encore davantage.

C'est maintenant le temps de la récolte, la saison favorable de faire une riche moisson, les années de cette vie sont les années de fertilité, nous pouvons nous mettre à notre aise et nous charger de richesses pour cent mille millions d'années; un verre d'eau froide donné à un pauvre, deux ou trois pas pour visiter un malade, un petit mot d'instruction donné au prochain pour l'amour de Dieu, nous acquièrent des couronnes pour une éternité, et nous négligeons ces belles occasions pour nous amuser à des bagatelles; quel regret aurons-nous après cette vie! n'aurons-nous pas sujet de nous fâcher contre nous-mêmes, de nous venger de notre négligence? et ne dirons-nous pas que c'est bien mérité, si nous nous trouvons dans la pauvreté, après avoir méprisé tant d'occasions d'acquérir des richesses? Malheureux que je suis, dirons-nous alors! si je n'eusse pas vécu où j'ai vécu, si je n'eusse pas vu ce que j'ai vu, si je n'eusse pas ouï ce que j'ai ouï, si je fusse né au milieu de la Barbarie, sans foi, sans loi, sans lumière et sans instruction, je serais excusable; mais étant né de parents catholiques, ayant reçu la foi de l'Eglise, ayant entendu les prédicateurs qui m'avertissaient que le temps après la mort était un temps de stérilité, ayant vu les exemples des âmes dévotes parmi lesquelles je vivais, qui se hâtaient de faire de bonnes œuvres, et ayant été aussi paresseux que possible, je suis sans excuse, je mérite d'être pauvre le reste de l'éternité. Suivons donc le conseil que nous donne le Saint-Esprit: *Dum tempus habemus, operemur bonum.* Les anges, pour gagner le ciel, n'ont point eu de temps, ils n'ont eu qu'un moment; leur voie, leur occasion de mérite, et la saison de leur récolte, n'a été que d'un seul instant; nous, par

une faveur particulière, avons tant d'heures, tant de jours, tant de semaines et tant d'années, si nous les négligeons, nous en désirerons quelque moment après la mort, et il nous sera refusé ; car l'ange nous assure avec serment qu'il n'y aura plus de temps : *Tempus non erit amplius.*

SECUNDUM PUNCTUM. — *Sententia Christi, etc.*

D. — (*Nec alia via vitari poterit.*) La seconde explication est qu'après le jugement, soit particulier, soit universel, le temps acceptable et les jours de salut seront finis, et que la sentence de condemnation prononcée contre les réprouvés portera son effet sans ressource. Dans la justice de ce monde, soit temporelle, soit spirituelle, il y a toujours quelque remède, quelque ressource, quelque espérance : dans la temporelle, il y a appel ; dans la spirituelle, il y a quelque espèce de requête civile : *Mihi autem pro minimo est ut a vobis judicer, aut ab humano die ; qui enim judicat me, Dominus est, nolite ante tempus judicare :* (1. Cor. 4. 3. 4.) Ne jugez pas sur les simples apparences, attendez le jugement où l'on verra toutes les pièces ; car si vous jugez à la volée, on réformera votre sentence. Vous pensez que cette demoiselle est remplie de vanité, parce qu'elle est bien parée, peut-être elle porte la haire comme sainte Cécile, sous la soie ; vous pensez que c'est par ambition qu'un tel homme brigue cette charge, et c'est peut-être pour rendre quelque bon service à Dieu et à l'état. Je ne me soucie pas, dit S. Paul, d'être jugé de vous ou par la justice des hommes, parce qu'il y a appel comme d'abus, qu'on réformera leur sentence, qu'on la cassera et qu'on la mettra au néant : *Ego justitias judicabo*, il évoquera les causes devant lui, il fera une revue des procès, il récolera les témoins, il convaincra les faussaires, il cassera et mettra au néant les sentences et les arrêts injustes, il débrouillera les ruses de la chicane, il condamnera à l'amende les mauvais juges.

Jésus-Christ dans sa passion dit un petit mot bien mystérieux : *Verumtamen amodo videbitis Filium homini*

sedentem a dextris virtutis Dei, et venientem in nubibus cœli. (Matth. 26. 64.) Il semble que cette parole *verumtamen* est ici fort mal employée, c'est une particule adversative et il en fallait une confirmative : *Dic nobis, si tu es Christus... Tu dixisti*, ou, selon S. Marc : *Ego sum.* (14. 62.) Au lieu d'ajouter : *Imo etiam videbitis;* il dit *verumtamen.* Caïphe lui demande : Etes-vous le Fils de Dieu ? Il répond : Je le suis. Au lieu d'ajouter : Et même vous me verrez quelque jour juger tous les hommes; il dit : Et toutefois vous me verrez juger tous les hommes. Il y a en ce mot un secret d'une grande conséquence, car toutes ses paroles sont paroles de vie en tout temps, mais principalement quand il va à la mort ; car il y va pour nous donner la vie. Cette parole, *verumtamen*, ne se joint pas à ce qu'il a dit précédemment, mais à ce que ses juges font présentement. Il veut leur apprendre, et à tous les gens de justice, que, dans les occasions et les tentations qui se présentent de commettre quelque injustice, il y a un *verumtamen*, une particule adversative, une partie adverse qui doit s'opposer à leur passion, les contenir en leur devoir et les empêcher de blesser leur conscience par quelque supercherie. C'est la pensée des jugements de Dieu, c'est la crainte de la justice, c'est l'assurance certaine qu'ils doivent avoir que Dieu ne laissera pas impuni le moindre défaut qu'ils commettront par malice, par ignorance ou par inconsidération, ou en quelque façon que ce soit. Je pourrais gagner les bonnes grâces d'un grand dont la faveur et l'appui seraient nécessaires à mes desseins; *verumtamen*, mais si je trahis mon devoir pour acquérir ses bonnes grâces, j'encourrai la disgrâce de Dieu. Je pourrais acquérir cette terre par une ruse de chicane; mais si je vais contre ma conscience je perdrai l'héritage du ciel. C'est le frein que l'Ecriture donne toujours aux gens de justice pour les empêcher de mal faire, et fort à propos, car qu'y a-t-il de plus propre pour vous remettre devant les yeux la justice de Dieu que la justice des hommes qui en est un rayon, une image et un écoulement ? *Erudimini qui judicatis ter-*

ram, servite Domino in timore. (Ps. 2. 10.) Quelque grand et puissant que vous soyez, servez le Seigneur avec crainte, en vous souvenant que quand vous seriez roi vous n'êtes pas souverain; et ailleurs, avant que de dire : *Usquequo judicatis iniquitatem?* il dit : *Deus stetit in synagoga deorum, in medio autem deos dijudicat;* (Ps. 81. 1.) et au livre de la Sagesse : *Data est a Domino potestas vobis, qui interrogabit opera vestra, et cogitationes scrutabitur,* (Sap. 6. 4.) et un peu plus bas : *Horrende et cito apparebit vobis, quoniam judicium durissimum his qui præsunt, fiet.* (Ibidem, vers. 6. 6.) Le Seigneur est au milieu des juges et il leur fait leur procès; celui qui vous a donné l'autorité de juger les autres examinera vos œuvres et vos pensées; ce sera pour vous une frayeur extrême que de le voir seulement quand il viendra vous juger; c'est pourquoi *esto consentiens adversario tuo, dum es in via cum eo, ne tradat te judici :* (Matth. 5. 25.) Accordez-vous avec votre partie, autrement vous serez présenté au juge qui vous livrera au bourreau, dit le Fils de Dieu en l'Evangile. Cette adverse partie, dont il vous conseillera de suivre les avis, c'est cette souvenance des jugements de Dieu, c'est cette particule adversative, c'est ce *verumtamen.*

Amodo videbitis. Il leur dit *amodo*, parce que l'action injuste qu'ils commettent maintenant détermine leur réprobation et les oblige irrévocablement à la sentence de condamnation qu'ils recevront au jugement de Dieu. Ainsi il arrive quelquefois qu'une méchanceté noire, qu'une injustice manifeste, qu'une oppression de quelque pauvre, vous précipite sans ressource à la damnation éternelle. Dès ce temps-là Dieu prend le dessein de vous réprouver et vous délaisse pour jamais; il vous laisse tomber de péché en péché, il se résout de ne plus vous donner de grâce efficace, et vous abandonne à la tyrannie de vos passions effrénées.

La justice spirituelle de ce monde, c'est le tribunal de la pénitence, c'est en dernier ressort et définitivement :

Nec in solvendis aut ligandis quorumcumque causis, aliud unquam ratum erit in cœlo, quam quod Petri placuerit arbitrio, dit S. Léon. Il y a néanmoins quelques voies pour changer la sentence de ce tribunal; on y peut présenter une espèce de requête civile, être reçu à fournir les pièces qui manquaient et faire révision de procès. Si vous avez manqué de repentance nécessaire à votre confession, si vous n'avez pas eu la volonté de restituer le bien mal acquis, ni de quitter l'occasion du péché, si vous avez caché à votre escient un péché mortel, vous êtes condamné; mais tant que vous êtes en cette vie il y a du remède, vous pouvez présenter requête, demander d'être ouï derechef, retourner à confesse deux ou trois fois, en fournissant les pièces nécessaires, en apportant les dispositions qui vous manquaient auparavant; on change la première sentence et on vous donne l'absolution.

E. — (*Sed in æternum manebit.*) Mais dans l'autre vie, après le jugement, *tempus non erit amplius*, la sentence de condamnation que Jésus-Christ aura fulminée contre les réprouvés sera exécutée sans retour, sans appel et sans autre ressource; elle leur demeurera à toute éternité.

Mais voyez, je vous prie, le stratagème et l'artifice de l'esprit malin; il veut nous ôter l'appréhension de l'éternité, qui est la plus forte bride que nous puissions avoir pour nous contenir dans notre devoir. A cet effet, il persuade aux idiots que quand ils auront demeuré quelque temps en enfer, Dieu aura pitié d'eux, et que la sainte Vierge, ou quelque autre Saint, priera tant Dieu pour eux, qu'ils seront délivrés. Fable, fable, plus fable que les fables d'Esope. Mes chers auditeurs! retenez un mot qui vous sera salutaire, pour savoir ce qui est de votre salut et ce que vous devez devenir; tenez-vous-en à ce qu'en dit l'Ecriture sainte et l'Eglise catholique, qui sont deux colonnes de vérités. Tout ce qu'on vous dira contre ce qu'enseigne l'Ecriture sainte, dites que ce sont des fables, qui que ce soit qui vous le dise, quand même ce serait un ange du

ciel, dit l'apôtre S. Paul; et puisque l'Evangile et l'Eglise nous prêchent si souvent que chacun remportera selon qu'il se sera comporté en son corps, soit bien, soit mal, et que Dieu rendra à chacun selon ses œuvres, soyez assuré que si vous faites beaucoup de bien vous en recevrez beaucoup; si vous faites de grands maux et en grand nombre, vous aurez de grandes punitions et en grand nombre. Si quelque histoire dit autrement, c'est un roman et non une histoire. Tout ce qui est contraire à la parole de Dieu ce n'est que fable et illusion; et si quelqu'un vous dit qu'une âme sortie de ce monde en état de péché mortel, aura été retirée de l'enfer par les prières de la Vierge ou de quelque autre bienheureux, il vous trompe et vous conte des fables, puisque l'Eglise enseigne le contraire. Ecoutons un peu et examinons cette belle histoire de Trajan, qui est si souvent à la bouche de ceux qui veulent se flatter, pour n'entrer pas en appréhension de l'éternité malheureuse.

Ils disent que l'empereur Trajan était vraiment homme de bien, et un prince très débonnaire, et qu'anciennement, aux acclamations qu'on faisait à un empereur, on lui souhaitait qu'il fût *felicior Augusto, melior Trajano;* qu'il était si bon et si humain, qu'allant à la guerre contre les Daces, une pauvre veuve s'adressa à lui, et lui demanda justice; il descendit de cheval pour mieux ouir ses griefs. Elle se plaint qu'on lui avait assassiné malheureusement un fils unique qu'elle avait; l'empereur lui promet de lui faire faire justice au retour de son voyage, qu'elle ait un peu de patience, et en attendant cela, il lui laisse en ôtage son propre fils, pour gage de la promesse qu'il lui fait. S. Grégoire, plusieurs années après, c'est-à-dire cinq cents ans depuis, car Trajan mourut le onze d'août, l'an cent dix-neuf, et S. Grégoire vivait l'an six cents; S. Grégoire, disent-ils, allant en procession par la ville de Rome, et passant par une place qu'on appelait la place de Trajan, entre les autres colonnes, statues et monuments de l'antiquité qui y étaient, il en vit une où Trajan était représenté mettant pied à terre pour faire justice à cette veuve, et que

le Saint touché de compassion envers un prince si débonnaire, pria pour le salut de son âme, et qu'un ange lui apparut et lui dit que Dieu l'avait exaucé, en l'avertissant néanmoins qu'il ne présumât plus de présenter à Dieu de semblables prières. Autant de paroles en cette histoire, ou pour mieux dire en ce conte, et autant de mensonges, autant de fables ; aussi ce ne sont que les ignorants qui croient cela. Ceux qui ont lu et examiné les histoires, tant sacrées que profanes, se moquent de ses rêveries.

On dit que Trajan était très débonnaire, cela est faux : il a élevé contre l'Eglise la troisième persécution, il a fait mourir très cruellement plusieurs chrétiens, et entre autres S. Clément, disciple de S. Pierre. Il était grand homme de bien, cela est faux : vous lirez dans Dion Cassius, le plus illustre écrivain de ce temps-là, qu'il était adonné au péché détestable de sodomie ; vous lirez dans Spartien, qu'il était si attaché à cette impudicité dénaturée, qu'il n'épargna pas même son cousin Adrien, duquel il abusait incestueusement ; vous lirez dans le traité des Césars que l'empereur Julien a fait, qu'il était si débordé et si licencieux en cela, que Julien décrivant fabuleusement son entrée au banquet des dieux, dit qu'on ne l'y reçut pas sans avoir auparavant pourvu à la sûreté du jeune Ganimède, que ce prince impudique eût corrompu par ses impuretés, si on n'y eût mis ordre. Je vous laisse à penser si S. Grégoire eût voulu prier pour le salut d'un homme mort, qui avait été adonné à ce péché abominable, sachant par l'Ecriture sainte que ceux de Sodome sont damnés pour ce péché, et que le grand patriarche Abraham priant pour eux pendant qu'ils étaient en vie, qui est le temps de miséricorde, ne fut pas exaucé. Ils disent que Trajan descendit de cheval pour ouïr les plaintes de cette veuve, cela est faux : car ni Dion, historien de sa vie, ni Xiphilin qui l'a abrégée, ni Pline le Jeune qui a fait un panégyrique, c'est-à-dire une harangue en l'honneur de ce prince, ni tous les autres écrivains de ce temps-là et de plus de cinq cents ans après, n'ont parlé de cette histoire. Est-il

croyable qu'ils eussent voulu omettre ce qui eût été le plus signalé dans sa vie, et le plus glorieux à ce prince ? Ils disent que Trajan donna son propre fils en ôtage à cette veuve, cela est très faux : car Trajan n'eut jamais d'enfant, pas même adoptif, excepté Adrien son cousin, qu'il adopta longtemps après la guerre des Daces, un peu avant que de mourir. Ils disent que S. Grégoire en allant par la place de Trajan, vit le monument qui représentait cette histoire, entre les autres statues qui étaient en cette place ; cela est encore faux : car le même S. Grégoire, dans l'homélie dix-huitième sur Ezéchiel, (livre 2. chap. 1. des dialogues.) dit que de son temps on ne voyait plus de colonnes, de statues, ni de monuments sur la place de Trajan, parce que tout cela avait été ruiné par les ravages et les incursions des Goths et des Vandales. Ils disent que S. Grégoire pria pour l'âme de Trajan, et qu'il la délivra, cela est faux : car ni les archives de Rome ni les histoires de ce temps-là n'en font mention ; et Jean Diacre, historiographe de la vie de S. Grégoire, confesse qu'on n'a point de témoignage de cette histoire, sinon quelque bruit qui en courait en Angleterre, qui est bien éloignée de Rome, où l'on disait que cela était arrivé. Et le même S. Grégoire, livre sixième du registre, épitre quatorzième, condamne comme hérétique tous ceux qui oseraient croire que Jésus-Christ descendant aux limbes ait délivré des enfers quelques âmes de ceux qui y étaient. Je vous laisse à penser s'il eût voulu entreprendre de faire ce qu'il savait n'avoir pas été fait par le Fils de Dieu même, au sortir de sa passion.

Voyez que de faussetés, et d'absurdités on reçoit, quand on se sépare des sentiments de l'Eglise. Ainsi quelqu'un ayant très mal vécu, et étant mort en péché mortel, le diable par un même artifice, et pour la même fin pour laquelle il a forgé cette histoire, prend quelquefois la forme de ce détestable défunt, apparaît à quelqu'un de ses amis, implore le secours de ses prières et de ses bonnes œuvres, afin qu'on croie qu'il est en purgatoire et en voie

de salut, et pour qu'on offense Dieu plus hardiment, par l'espérance qu'on a d'être sauvé, puisqu'un si méchant homme a bien obtenu miséricorde. Tenez donc pour assuré, et n'en doutez aucunement, quelque apparition, quelque histoire ou révélation qui soit contraire, tenez pour assuré, puisque l'Ecriture et l'Eglise l'enseignent de la part de Dieu, que toute âme sortie de ce monde avec un seul peché mortel, est condamnée définitivement aux enfers, et qu'elle y demeurera éternellement. Oh ! si ce mot pouvait entrer en votre appréhension, si ce grand *à jamais* pouvait être reçu en votre cœur, y faire sa demeure, y être pesé et considéré murement, il ne faudrait point d'autre prédicateur pour vous convertir. Eternité, qu'est-ce à dire ? C'est-à-dire sans fin, sans pause, sans interruption, et toujours à recommencer. On a coutume d'en donner quelque teinture par cette supposition qui n'est que trop véritable.

Supposons que cette Eglise soit pleine de grains de millet ; c'est trop peu dire : supposons que toutes vos chambres, vos caves, vos greniers, et vos granges en soient pleines ; c'est trop peu dire : supposons que tout le vide qui est entre le ciel et la terre, soit rempli de grains de millet, et que Dieu dise à une âme damnée : Je veux vous faire une grâce, je veux que de cent mille ans en cent mille ans un oiseau mange un de ces grains; et quand il aura tout mangé, je vous retirerai de l'enfer. Ne vous semble-t-il pas que ce serait se moquer de vous que cela ? Tenez pour assuré, car il n'est rien de plus vrai, que cette âme tiendrait cela à très grande faveur, et s'en réjouirait plus que vous ne vous réjouiriez si l'on vous faisait roi de France, ou monarque de tout le monde ; car quand elle y aura demeuré aussi longtemps, elle n'aura rien fait, il faudra recommencer comme au premier moment. *Horrendum est incidere in manu Dei viventis :* C'est un chose terrible de tomber entre les mains de Dieu ; et pourquoi ? parce qu'il est toujours vivant ; et tant qu'il sera vivant, l'âme damnée sera dans les tourments. Ce n'est pas une chose horrible de tomber entre les mains d'un tyran, d'un juge,

ou d'un bourreau, parce qu'enfin ils meurent tôt ou tard, et avec eux les tourments qu'ils font endurer finissent; mais tomber entre les mains de Dieu, c'est une chose effroyable, parce qu'il ne meurt point, et les supplices qu'il fait endurer, ne finissent jamais dans les enfers. Et pour nous faire appréhender cette vérité, notre ange de l'Apocalypse ne jure pas par le Dieu du ciel, le Dieu des armées, ni le Dieu tout-puissant; mais il jure par celui qui vit aux siècles des siècles, parce que Dieu n'est pas aussi redoutable en ce qu'il est tout-puissant, tout juste, et tout sévère, comme en ce qu'il est vivant aux siècles des siècles, et que les supplices des damnés dureront aussi longtemps que sa vie.

CONCLUSIO.

F. — (*Assidua meditatio, etc.*) Et ainsi le meilleur conseil qu'on vous puisse donner pour les éviter, c'est de faire ce que notre ange commanda à S. Jean l'évangéliste: il lui présenta le livre qu'il tenait en sa main, et lui commanda de le manger; et je désire que ceux qui m'ont entendu en ces discours, mâchent, ruminent, s'incorporent ce livre du jugement, c'est-à-dire, messieurs, je prie chacun de vous de faire une petite retraite de quelques jours, pour vous préparer au jugement, de faire une revue sur votre conscience, vous mettre dans le même état où vous vous voudriez être quand vous serez présentés au tribunal épouvantable du Fils de Dieu, dire en vous-mêmes: Si je mourais d'ici à quinze jours, de quoi est-ce que Dieu me pourrait demander compte, quel sujet aurait-il de me condamner? Si je ne fais pas mon devoir en ma cure, plusieurs de mes paroissiens ignorent les mystères de la foi par ma faute, je donne l'absolution à plusieurs qui en sont indignes, et qui retombent toujours aux mêmes péchés, qui n'évitent pas les cabarets, les brelans, les danses, et les débauches; je ne paie pas mes dettes, je laisse languir les pauvres artisans, les marchands, et les serviteurs qui m'ont donné leur bien et leur peine; j'ai

acheté le bien de ce pauvre homme pour beaucoup moins qu'il ne valait ; je n'ai pas payé aux hôpitaux et à l'église les legs pieux que les défunts m'ont commandé ; je ne suis pas en bonne intelligence avec un tel de mes parents ; je ne suis pas capable de l'office que j'exerce, j'y commets beaucoup de fautes par ignorance : il faut que je mette ordre à tout cela. C'est ainsi qu'en ont fait tous les Saints et tous nos bons religieux ; c'est ainsi qu'en doivent faire tous ceux qui désirent sortir à leur honneur, du compte qu'ils rendront au jugement de Dieu, et y recevoir le partage des âmes prédestinées, en l'éternité bienheureuse. *Amen.*

SERMON CXCIX.

DU SAINT-ESPRIT.

Hi omnes defuncti sunt, non acceptis repromissionibus.
Les anciens patriarches sont morts sans voir l'accomplissement des mystères qui nous étaient promis. (Hebr. 11. 13.)

Il est rapporté au chapitre dix-neuvième des actes des Apôtres que S. Paul entrant un jour en la ville d'Ephèse et y trouvant quelques fidèles, leur demanda : Avez-vous déjà reçu le Saint-Esprit? (Act. 19. 1.) et ils répondirent : Nous ne savons pas seulement s'il y a un esprit. Si on faisait aujourd'hui la même question à plusieurs chrétiens, ils pourraient faire la même réponse, ou au moins ils pourraient dire : Nous ne savons pas ce que c'est que le Saint-Esprit. Pour bannir bien loin de cet auditoire une ignorance si pernicieuse, avant que de traiter des œuvres appropriées au Saint-Esprit, il me semble à propos de vous parler de sa très adorable et très aimable personne. Ce sera en vous expliquant les trois noms que l'Ecriture sacrée et les docteurs de théologie lui attribuent, l'appelant l'Esprit, l'Amour et le Don du Père et du Fils.

Toutes les âmes dévotes sont la demeure du Saint-Esprit, mais vous êtes son jardin de délices, ô sainte et bienheureuse Vierge! *Hortus conclusus, soror mea sponsa.* Les autres en sont le cabinet, vous en êtes le trône : *Ponam in te tronum meum;* les autres en sont le temple, vous en êtes le sanctuaire : *Sacrarium Spiritus Sancti;* les autres ont des écoulements et participations de sa grâce, vous en avez la plénitude; car votre ange ne craignit point de vous nommer pleine de grâce, quand il vous salua par ces paroles : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. A. *Solvuntur quædam quæstiones circa habitationem Spiritus Sancti, in anima justi.*

Sermo explicat tria nomina tertiæ personæ sanctæ Trinitatis.

Primum nomen. B. *Spiritus Sanctus; rationes cur ita vocetur.*

Secundum nomen. C. *Amor, cujus præcipuus effectus est incarnatio; unde comparatur linguæ* — D. *Documentum morale ex hac doctrina sumptum.*

Tertium nomen. E. *Donum; quod est* 1° *Primum et causa aliorum* — F. 2° *Magis necessarium.*—G. 3° *Magis pretiosum.*

Conclusio. H. *Moralis.*

EXORDIUM.

A. — (*Solvuntur quædam quæstiones, etc.*) L'histoire grecque nous apprend que le philosophe Chrysippe, ne pouvant trouver la cause du flux et du reflux qu'il admirait en la mer, aima mieux mourir à toute chose que de vivre avec l'ignorance d'une seule, et se jeta en ce gouffre disant : *Chrysippus non potest habere Euripum, Euripus habeat Chrysippum.* Le mystère ineffable de la procession est un abîme sans fond, c'est un océan si vaste et si profond, que tous les entendements humains et tous les esprits angéliques n'y perdent pas seulement terre, mais s'y perdent encore eux-mêmes. Quel est l'esprit qui pourrait expliquer, qui pourrait comprendre et concevoir ce flux, cet écoulement, cette effusion, ce transport, cette extase d'amour et de dilection du Père éternel envers son Fils, ce reflux, ce retour, ce rejaillissement, cette réfusion, cette réflexion d'ardeur et de charité du Fils éternel envers son Père; cet amour personnel et subsistant, qui est le centre, le nœud, le lien, le repos, le don, l'esprit du Père et du Fils. Vu donc que c'est le propre de notre entendement d'apporter et de loger en soi son objet, au lieu que notre volonté se

porte, se plonge et se transforme en ce qu'elle aime. Oh! que je serais heureux! si je pouvais aujourd'hui, non par dépit et désespoir, comme cet ancien, mais par amour et affection, me jeter dans ce gouffre, me plonger en cet abîme, me perdre heureusement dans ce mystère!

N'attendez donc pas, messieurs, que je vous décide ici ces questions. Pourquoi le Saint-Esprit, étant produit par le Père, comme par un principe, vivant de même substance que lui, n'est pas néanmoins son Fils; pourquoi, étant produit par la volonté qui est essentielle, c'est-à-dire commune aux trois personnes, la spiration ne lui est pas appropriée; pourquoi on connaît en la personne du Père deux notions, la paternité et l'innascibilité qui exprime qu'il n'est produit de personne; et on ne reconnaît pas aussi au Saint-Esprit deux notions, la procession passive et une autre qui exprime qu'il ne produit et n'engendre personne; pourquoi la relation de principe que le Père a au regard de son Fils, à savoir la paternité, constitue une personne divine, et la relation de principe que le Père et le Fils ont au regard du Saint-Esprit, à savoir la spiration commune, ne constitue point de personne; et mille autres qu'on agite tous les jours en l'école, souvent avec beaucoup de bruit et peu de fruit, beaucoup de subtilité et peu d'utilité.

Mais pour bien éclaircir nos mystères aux chrétiens qui n'en sont pas bien instruits, il est à propos de répondre à quelques difficultés que l'esprit humain peut proposer sur ce que l'Eglise enseigne: que les âmes dévotes sont la demeure et le temple du Saint-Esprit, et que celles qui sont en état de péché mortel, en sont dépourvues et privées. Premièrement, Dieu n'est-il pas en tout lieu par essence, par présence, par puissance? ne remplit-il pas le ciel et la terre? comme il dit par Isaïe: *Cœlum et terram ego impleo;* et le poète dit: *Jovis omnia plena;* n'est-il pas intime à toute créature et plus intime que le fond et le centre de son être? *Intimo nostro intimior*, dit S. Denis aréopagite. Or, le Saint-Esprit est vrai Dieu, il est la troisième personne de la sainte Trinité, même Dieu que les deux autres; il est

donc immense, infini, en tout lieu par essence, présence, puissance. Et le Sage dit de lui en particulier, qu'il remplit le rond de la terre : *Spiritus Domini replevit orbem terrarum;* il remplit donc l'âme pécheresse, il est au fond, au centre et au plus intime de son être.

En second lieu, si l'âme qui est en la grâce de Dieu, est la demeure du Saint-Esprit, il réside au cœur de ceux qui ont reçu le baptême, puisqu'on reçoit la grâce de Dieu par ce sacrement. D'où vient donc qu'après le baptême on reçoit le sacrement de confirmation, et qu'on dit que son propre effet est de donner le Saint-Esprit? D'où vient que S. Pierre et S. Jean allèrent tout exprès en Samarie, pour donner le Saint-Eprit par l'imposition des mains, à ceux qui étaient déjà baptisés du baptême de Jésus-Christ? pourquoi est-ce que le texte sacré dit que le Saint-Esprit n'était pas encore venu en aucun de ces nouveaux baptisés? *Nondum enim in quemquam illorum venerat, sed baptizati tantum erant in nomine Domini Jesu.*(Act. 8. 16.)

En troisième lieu, si le Saint-Esprit réside et préside au cœur de l'âme juste, il était en l'âme des apôtres avant la passion du Sauveur, puisqu'ils étaient baptisés, ils avaient communié, le Fils de Dieu leur avait dit : Mon Père vous aime, vous êtes mes amis, vous êtes purs et nets. Comment est-ce donc que le Saint-Esprit vint en eux le jour de la Pentecôte, puisqu'il y était déjà auparavant.

En quatrième lieu, personne ne donne ce qu'il n'a pas. Si l'âme pècheresse est privée du Saint-Esprit, comment est-ce qu'un évêque qui est en état de péché mortel, le peut donner à ceux qu'il fait prêtres, leur disant : Recevez le Saint-Esprit : à quiconque vous remettrez les péchés, ils seront remis?

Enfin, le Père est un esprit, et il est saint; il est donc le Saint-Esprit, et semblablement le Fils, qui est très saint, et qui est un Esprit, *Deus spiritus est.* (Joan. 4. 24.) On répond à tout ceci, que le Saint-Esprit étant vrai Dieu, et par conséquent immense, infini, est en tout le monde, non y étant contenu, mais le contenant et le conservant; car le

Sage ayant dit : *Spiritus Domini replevit orbem terrarum*, il ajoute : *Et hoc quod continet omnia.* Mais il est en l'âme du juste d'une manière toute particulière, l'animant, le régissant, le vivifiant comme l'âme de son âme, l'esprit de son esprit : et l'on dit qu'il est envoyé, donné ou communiqué à diverses créatures, selon les divers effets qu'il opère en elles ou par elles. Il nous est donné au baptême, pour nous sanctifier, pour nous faire chrétiens, membres de Jésus-Christ, enfants de Dieu et de l'Eglise. Il nous est donné en la confirmation, pour nous perfectionner, pour nous fortifier et pour nous faire soldats du Fils de Dieu ; et il fut donné aux apôtres le jour de la Pentecôte, pour les mêmes fins, ce qui parut à vue d'œil : car au lieu qu'auparavant ils étaient si timides, qu'ils tremblaient à la voix d'une simple servante, ils devinrent si forts et si courageux par la vertu du Saint-Esprit qui survint en eux, qu'ils prêchaient hardiment l'Evangile en plein consistoire, et en l'assemblée de leurs ennemis. Je dis, qui survint en eux ; car le Fils de Dieu leur promettant sa venue, leur disait : Vous recevrez la vertu du Saint-Esprit, non pas qui viendra, mais qui surviendra en vous, parce qu'il y était déjà; et il y survint pour les fortifier. Il n'est pas en l'âme d'un évêque qui est en état de péché, pour la sanctifier; mais il est pour opérer par son entremise. On ne donne jamais, comme cause principale, ce qu'on n'a pas ; mais on peut le donner comme cause instrumentelle. La plume donne au papier les caractères qu'elle n'a pas, parce qu'elle est l'instrument de l'écrivain ; l'évêque ou le prêtre qui est en péché, donne la grâce de Dieu par les sacrements, parce qu'il est l'instrument du Saint-Esprit, qui est la cause principale.

Mais ce serait mieux fait de répondre à toutes ces difficultés, comme S. Augustin ; quand on lui demande d'où vient que la production du Saint-Esprit est appelée procession, non pas génération, comme celle du Verbe, il dit : Je n'ai pas assez de puissance ni de suffisance pour l'expliquer : *Distinguere autem inter illam generationem et istam processionem nescio, non valeo, non sufficio.* Il est vrai

que le Père éternel est un esprit, très saint, et le Fils semblablement; mais on approprie particulièrement ce nom à la troisième personne de la très adorable Trinité, parce que son émanation et si éloignée de nos pensées et de nos expressions, qu'il n'y a point de langage, en toutes les nations du monde, qui puisse exprimer sa personne, par faute de nom propre, l'Ecriture lui attribue le nom d'Esprit.

B. — (*Primum nomen : Spiritus Sanctus.*) Premièrement, parce que nous avons coutume d'appeler esprit les choses desquelles nous ignorons l'origine et la manière dont elles se produisent, comme le vent, les spectres, les anges, l'âme raisonnable; et nous sommes fort ignorants en ce qui est de la production et de la procession du Saint-Esprit. En second lieu, on lui approprie un nom qui est commun au Père et au Fils, parce qu'il est l'union, l'amour et l'esprit du Père et du Fils. En troisième lieu, c'est pour montrer qu'il est produit par voie d'amour; car l'amour n'est autre chose qu'un transport, un mouvement, une saillie, et, pour parler en termes de l'école, une spiration de la volonté envers la chose aimée. En quatrième lieu, parce qu'il est l'esprit de notre esprit, l'âme de notre âme, la vie de notre vie; et en cette qualité, il daigne exercer envers notre âme tous les offices que notre âme exerce envers notre corps. L'âme raisonnable donne au corps les vies des créatures inférieures, et une par-dessus la vie végétante, la sensitive, la raisonnable : le Saint-Esprit donne ces trois vies à l'âme où il habite, et une par-dessus.

La plante croît, se nourrit, cherche le soleil pour se perfectionner, s'élève à cet effet, et s'étend du côté qu'il brille, produit des fleurs et des fruits : l'âme qui a le Saint-Esprit, va croissant de jour en jour, s'élève en la méditation vers le Soleil de justice, pour être fécondée de ses influences, produit les fleurs des saints désirs, et les fruits des bonnes œuvres; elle a une vie sensitive, l'usage des sens intérieurs; elle voit les mystères de la foi bien plus clairement que les âmes mondaines; elle écoute ce que le Seigneur lui dit en

son cœur ; elle goûte combien il est doux et suave ; (1) elle a une vie intellectuelle, par les dons de sapience, d'entendement, de science, de conseil, dont elle est douée ; et outre ce, elle a une quatrième vie, une vie divine, vie de Jésus-Christ dont elle a l'esprit comme un de ses membres : *Qui non habet spiritum Christi, hic non est ejus.*

C. — (*Secundum nomen : Amor.*) L'Eglise a encore approprié au glorieux Saint-Esprit le nom d'amour et de charité, parce qu'il est produit par voie de volonté, par l'amour et dilection mutuelle du Père éternel vers son Fils, et du Fils bien-aimé vers son Père. Et voici une remarque digne d'admiration et de réflexion toute particulière. Nous voyons ordinairement qu'il n'est rien de si fécond, rien de si communicatif que l'amour ; et le Saint-Esprit qui est amour, ne produit rien en la Trinité, il y est stérile et infécond. Je lui demande humblement excuse, si nous nous servons d'un terme si bas et si grossier, en parlant d'un mystère si haut ; mais sa stérilité est aussi admirable, aussi aimable, aussi divine et adorable, que la fécondité du Père : car il est stérile, parce qu'il est le centre qui arrête, qui termine, qui comble heureusement en soi toutes les émanations et productions divines, Κέντρον γενέτου, κέντρον δὲ χορου, dit le docte Synésius (hymno 4. versu 99.) il est l'abîme et le trésor qui épuise par la plénitude de son acte, toute la puissance que Dieu a d'opérer et de produire en soi-même ; et ce qui est merveilleux, il est très fécond, très actif et opératif hors de la divinité ; il produit l'Homme-Dieu, il est auteur de l'incarnation, il concerte le sacré mariage, le saint et heureux hyménée de la divinité avec l'humanité ; il forme le corps adorable de Jésus ; il crée son âme très sainte, il joint et unit la personne du Verbe à ce corps et à cette âme ; et voilà le principal et plus signalé effet du Saint-Esprit ; voilà son plus excellent ouvrage, ou pour mieux dire, son chef-d'œuvre, l'Homme-Dieu, l'incarnation du Verbe, la déification de la nature humaine : voilà pourquoi il est venu en forme

(1) Audiam quid loquatur in me Dominus Deus. (Ps. 84. 9.) Gustate et videte quoniam suavis est Dominus. (Ps. 23. 9.)

de langue. Belle pensée de S. Augustin, de S. Bernard et de Rupert : Quel est l'usage de la langue, quelle est sa vraie fonction, sa propre action? c'est d'étaler et produire en dehors le verbe mental : vous aviez en l'esprit une belle pensée, une haute et riche conception, il n'est rien de si spirituel, rien de si invisible, rien de si secret et caché, votre langue la fait savoir, elle la rend sensible. Par quel moyen? elle l'incorpore, la revêt d'une voix articulée, d'une parole vocale : Le Fils de Dieu en sa divinité, était le Verbe mental du Père, le terme et le fruit de sa pensée, immatériel, invisible, éternel, *cogitatio pacis in mente Patris*, dit S. Bernard; le Saint-Esprit en la plénitude des temps, l'a rendu visible et corporel, l'a joint et uni à la chair, l'a couvert de notre nature, pour le rendre l'objet de nos sens et de notre conversation, *in terris visus est, et cum hominibus conversatus est.* Par la fécondité du Père et du Fils, une même essence est commune à trois subsistances; par la fécondité du Saint-Esprit, une même subsistance est commune à trois essences, au corps, à l'âme, à la divinité de Jésus.

D. — (*Documentum morale, etc.*) De cette solide vérité, qui est fondée sur les plus augustes mystères de notre foi, nous devons tirer une belle instruction pour les mœurs, et c'est que tout l'amour que nous pouvons avoir envers Dieu, lui est stérile et infructueux, mais il doit être fructueux et profitable à notre prochain. Quand vous auriez autant de cœurs qu'il y a de grains de sable en la mer, et quand tous ces cœurs seraient aussi enflammés d'amour envers Dieu, que les plus ardents séraphins, tout cet amour n'ajouterait pas un petit brin de surcroît à la béatitude et félicité essentielle de Dieu; vous pourriez toujours dire : *Servi inutiles sumus*, et néanmoins la charité fait de grandes choses où elle est : *Magna operatur ubi est, et si non operatur, nec est : Si diligis me, pasce oves meas.* Notre amour qui est stérile envers Dieu, doit être fécond et utile au prochain, et sa fécondité consiste et doit être employée à communiquer la divinité à celui que nous aimons. Quand nous aimons le prochain, et que par cet

amour nous ne lui désirons, et procurons que les biens de la terre, les richesses, la santé, les prospérités temporelles, cet amour n'est que naturel, non divin, ce n'est pas un amour de charité : la charité chrétienne et surnaturelle est de souhaiter et procurer au prochain selon notre pouvoir, la jouissance de Dieu, qui est sa dernière fin et souveraine béatitude ; car la charité loge en notre cœur, le Saint-Esprit dit : *Charitas Dei diffusa est in cordibus nostris per Spiritum Sanctum, qui datus est nobis;* et l'inclination du Saint-Esprit est de communiquer par amour la divinité aux créatures, comme le Père et le Fils la communiquent dans elle-même par nécessité de nature.

E. — (*Tertium nomen : Donum... 1° primum, etc.*) De ce deuxième nom que l'Eglise attribue au Saint-Esprit procède le troisième qui est celui de Don, *donum Dei altissimi.* Il est le premier don que Dieu ait fait aux créatures et la cause de tous les autres. La donation est une action gratuite et libérale ; ce qui se fait gratuitement se fait par amour : ainsi l'amour est le premier don qu'on peut faire à quelqu'un, et quand le Père éternel nous a donné son Fils unique en l'incarnation, il nous a premièrement donné son amour, et il ne nous a donné son Fils que par son Saint-Esprit et par son amour : *Conceptus est de Spiritu Sancto : sic Deus dilexit mundum, ut Filium suum unigenitum daret.* Vous voyez donc que les deux premiers noms qui sont appropriés au Saint-Esprit le rapportent au Père et au Fils ; mais celui de don le rapporte aux créatures, non à toutes sortes de créatures, mais seulement aux spirituelles et intelligentes. Le don dit rapport à celui qui donne et à celui à qui il est donné ; (Hæc ex divo Thoma ; 1. parte.) rien ne peut être donné qu'à celui qui peut avoir : avoir quelque chose, c'est pouvoir s'en servir ou en jouir ; il n'y a que les créatures raisonnables et intellectuelles qui peuvent jouir d'une personne divine, les autres créatures peuvent recevoir le mouvement du Saint-Esprit, mais elles n'en peuvent avoir jouissance. Le Saint-Esprit donc, en qualité de don, ne dit relation qu'aux hommes et aux anges,

et ce don est le premier, le plus nécessaire, le plus excellent de tous les dons que Dieu nous ait jamais faits et qu'il nous puisse faire. Il est le premier et la cause de tous les autres ; car il y a grande différence entre l'amour de Dieu et l'amour des hommes. Quand nous aimons quelqu'un, c'est parce que nous reconnaissons en lui quelque bonté, quelque beauté ou autres perfections. L'amour de Dieu ne suppose pas son objet en la créature, mais il le pose. Dieu ne nous aime pas d'un amour de bienveillance, parce que nous sommes bons ; mais nous sommes bons parce qu'il nous aime : *Amavit eum Dominus et ornavit eum : Spiritus Domini ornavit cœlos.*

F. — (2° *Magis necessarium.*) Ce don est si nécessaire que sans lui tous les autres bienfaits servent de fort peu : l'œuvre de la création est appropriée à la personne du Père, l'incarnation à la personne du Fils, la sanctification à la personne du Saint-Esprit : les deux premiers bénéfices nous sont inutiles sans le troisième. En la création on nous a donné l'être, on a produit et destiné à notre service toutes les créatures de cet univers. Mais notre Sauveur nous dit : Que profiterait à l'homme quand il aurait acquis tout le monde, s'il vient à perdre son âme ? et il la perdra infailliblement, si le Saint-Esprit ne la sanctifie. L'incarnation et la mort du Fils de Dieu ne nous serviraient de rien sans la venue de cet Esprit divin ; les tourments de Jésus lui auraient donné la mort et ne nous auraient pas donné la vie, sa sueur au jardin serait tombée en terre sans aucun fruit, il aurait pu satisfaire sans nous mettre en grâce. Un roi offensé de son vassal peut recevoir de lui ses satisfactions, sans le recevoir et le remettre en son premier état, sans lui rendre les priviléges qu'il avait perdus : les satisfactions de Jésus sont infinies et ne servent de rien aux anges réprouvés, parce qu'elles n'ont été offertes ni reçues à leur intention. Quand je vois le Sauveur en la crèche et au Calvaire, je ne sais si c'est seulement pour satisfaire ou pour nous rendre les droits perdus par le péché ; quand il ressuscite, je ne sais si c'est pour récompense de sa mort ou pour nous

donner la vie ; quand il monte au ciel, je ne sais si c'est pour donner un lieu convenable à son corps ou pour nous préparer la place ; mais quand il nous envoie le Saint-Esprit pour nous sanctifier, il est bien certain que nous rentrons en grâce et qu'il nous applique ses mérites : *Signavit nos, et dedit pignus Spiritus*, dit saint Paul ; (2. Cor. 1. 22.) et le bien-aimé disciple : *In hoc cognoscimus quoniam in eo manemus, et ipse in nobis : quoniam de Spiritu suo dedit nobis* (1. Joan. 4. 13.)

G. — (3° *Magis pretiosum.*) Quelle admirable faveur et quelle incomparable grâce, que Dieu daigne nous donner son esprit, son amour, son cœur divin et adorable ! Si l'on donnait à un philosophe l'esprit d'Aristote ou de Platon, à un orateur l'esprit de Cicéron ou de Démosthène, à un médecin l'esprit d'Hippocrate ou de Galien, et à un théologien l'esprit de saint Thomas ou de saint Augustin, ne serait-ce pas une singulière faveur ? *Si scires donum Dei*, ô âme chrétienne ! *Si scires donum Dei*, ô âme devote ! si vous saviez quel est celui qui vous est donné, si vous aviez la lumière pour connaître le prix et la valeur de la donation qui vous est faite ! On vous donne le Saint-Esprit et non pas l'esprit d'Aristote, de Cicéron, d'Hippocrate, mais l'esprit de Dieu, l'esprit du Verbe, l'esprit de vérité, de sapience, de sainteté et d'amour du Père et du Fils ? Pouvez-vous manquer d'être agréable au Père, ayant en vous l'amour que son Fils lui porte ? Quand on a le cœur d'une personne, on a tout. Si vous êtes en état de grâce, vous avez le cœur de Dieu ; car, à proprement parler, le Saint-Esprit est le cœur de Dieu. *O Pater miserorum ! ut quid apponis erga eos cor tuum ? scio, scio, ubi est thesaurus tuus, ibi est cor tuum :* O Père des miséricordes et Père des misérables ! comment daignez-vous leur donner votre cœur ? c'est que les âmes choisies sont votre trésor et que vous mettez votre cœur où est votre trésor. *Quid retribuam Domino ?*

CONCLUSIO.

H.—Quelle reconnaissance, quel retour et quelle revanche pourrons-nous prendre ? L'amour ne se paie que par amour ; rien ne correspond à un cœur qu'un autre cœur ; et quel cœur peut correspondre au cœur de Dieu ? Quel amour pourrait répondre à son amour ? Un grand docteur élevé à la contemplation de ce mystère s'écriait par un enthousiasme et une sainte extravagance d'amour : Si j'eusse assisté à la création du monde et que j'eusse su cette donation que Dieu devait faire aux hommes, il me semble que j'eusse désiré qu'il eût donné un million de cœurs à chaque bestiole qui marche ou qui rampe sur la terre, à chaque oiseau qui vole en l'air et à chaque poisson qui nage dans les eaux, et qu'il les eût tous remplis de son amour, et qu'il eût fait ces cœurs plus enflammés et plus ardents que les cœurs des séraphins. Ne le désireriez-vous pas, messieurs, ne voudriez-vous pas être tout cœur, ne souhaiteriez-vous pas avoir autant de millions de cœurs qu'il y a de gouttes d'eau et de grains de sable en la mer, ne les voudriez-vous pas rapporter, consacrer, consommer en amour pour Dieu ! Et que serait-ce en comparaison du cœur de Dieu qu'il nous a donné ? ce serait moins qu'un grain de poussière comparé à tout ce qui est au ciel et sur la terre ! Non, il ne vous en demande point tant, il ne vous en demande qu'un seul, il ne demande que celui que vous avez ; mais il le veut tout avoir, il le veut avoir à quelque prix que ce soit, il vous commande de le lui donner : *Fili ! præbe mihi cor tuum !* et si vous le lui refusez, il vous damnera éternellement.

Vous n'avez qu'un cœur, qu'un très pauvre et très petit cœur, et vous le lui refusez, ingrat que vous êtes, après qu'il vous a donné le sien ! Non, votre cœur n'est pas à Dieu, vous le savez bien ; il est à une vanité, à un fripon, à une affétée, à une folle passion, à une volupté honteuse. Quelle effroyable ingratitude de ne pas aimer Dieu, après un don si précieux ! quelle monstrueuse malice que d'offenser le Saint-Esprit qui est le dernier effort de la bonté de

Dieu et la consommation de tous les biens qu'il nous a faits! car, comme en la Trinité il est le centre du Père et du Fils, le terme des effusions et des communications divines; ainsi hors de la Divinité il est le terme et le *nec plus ultra*, le centre et la consommation de toutes les libéralités et donations de Dieu envers nous.

Son Ecriture nous apprend qu'on l'offense en diverses manières, ou en lui résistant, ou en l'attristant, ou en lui faisant affront, ou en l'écoutant. S. Etienne disait aux juifs : *Vos semper Spiritui Sancto resistitis*, (Act. 7. 51.) vous résistez toujours au Saint-Esprit. Quand vous sentez je ne sais quoi en votre intérieur qui vous dit : Tu es en mauvais état, tu ne fais pas bien de retenir ce bien qui ne t'appartient pas, de poursuivre ce procès qui n'est qu'une chicane, de décharger de tailles les gens qui sont riches pour en accabler les pauvres, et si tu meurs en cet état, tu seras damné infailliblement sans autre forme de procès; c'est le Saint-Esprit qui frappe à la porte de votre cœur; il semble qu'il n'a rien autre chose à faire, tant il est assidu et affectionné à vous solliciter par ses inspirations. Si vous ne consentez pas à ses semonces, vous lui résistez; quand vous y avez consenti et qu'il est entré dans votre âme, vous l'attristez et vous l'affligez, si vous commettez le péché véniel volontairement et de propos délibéré, ou si vous négligez de l'adorer souvent en votre cœur, de l'entretenir et de lui faire la cour par des actes d'amour et de dévotion, de le consulter en vos entreprises.

Ipsi vero afflixerunt Spiritum Sancti ejus. (Isai. 63. 10.) Quand un grand seigneur est logé dans votre maison, vous le désobligez si vous ne lui tenez jamais compagnie, si vous dites plusieurs paroles ou si vous faites plusieurs incivilités qui lui déplaisent; *omnis sermo malus ex ore vestro non procedat, et nolite contristare Spiritum Sanctum.* Ainsi vous faites un affront à Dieu quand vous le chassez honteusement de votre âme par le consentement à un péché mortel, pour y recevoir l'esprit malin qui est son rival et son ennemi juré : *Spiritui gratiæ contumeliam fecerit.*

(Heb. 10. 29.) Vous l'étouffez et l'éteignez en votre cœur quand vous commettez des péchés qui lui sont directement opposés, comme quand vous présumez de la miséricorde de Dieu et d'avoir pardon de vos péchés sans faire pénitence, quand vous êtes marri des vertus de votre prochain qui sont les œuvres du Saint-Esprit, ou que vous tâchez de les ruiner, vous moquant de ceux qui prient Dieu, qui fréquentent les sacrements, qui demeurent longtemps à l'église, que vous appelez bigots, ou quand vous combattez la vérité connue, vous savez bien que c'est la pure parole de Dieu qu'on vous prêche, et vous la contredisez; c'est éteindre en vous le Saint-Esprit, c'est agir contre cet avertissement de S. Paul: *Spiritum nolite extinguere.*

Je finirai donc ce discours comme je l'ai commencé, en vous faisant la question que l'Apôtre faisait aux Ephésiens: Avez-vous reçu le Saint-Esprit? Si vous me répondez comme ils firent: Nous ne savons pas seulement s'il y a un Saint-Esprit, ou nous ne savons ce que c'est que le Saint-Esprit, je vous dirai: *In quo ergo baptisati estis?* N'est-ce pas une ignorance bien répréhensible de ne le pas connaître, ayant été baptisés en son nom, marqués de son caractère et sanctifiés par sa grâce? Si vous ne l'avez pas reçu à votre confession de Pâques, elle a été un sacrilége, car tous les sacrements de l'Eglise qui sont dignement reçus, donnent la grâce sanctifiante, et répandent en nous le Saint-Esprit; si vous l'avez reçu, où est la charité, la paix, la patience, la bonté et la débonnaireté qui en sont les fruits? où est la sapience, la piété et la crainte de Dieu qui en sont les dons?

Or donc, puisque nous sommes si faibles et si misérables, que pour obtenir sa grâce nous avons besoin d'une autre grâce, demandons-la lui instamment, humilions-nous beaucoup en sa présence, reconnaissons notre faiblesse et la puissance de sa grâce. Il est venu en forme de feu; le feu ne peut brûler du bois et lui communiquer sa forme, si le bois n'y est disposé, s'il est vert ou froid et humide. Mais il arrive d'ordinaire que le feu introduit lui-même les dis-

positions nécessaires, qu'il surmonte et chasse du sujet les qualités qui lui sont contraires : ainsi, puisque le Saint-Esprit ne doit pas entrer en notre âme sans notre libre consentement, ni sans les dispositions convenables à un tel hôte, puisque nous sommes si endurcis que nous lui refusons l'entrée et que nous n'avons pas seulement de l'indisposition et de l'indignité, mais de l'opposition et de la contrariété à sa grâce, prions-le de rompre tous ces empêchements, de vaincre notre rébellion et d'introduire en nous par sa miséricorde les dispositions nécessaires, de s'ouvrir lui-même la porte, d'entrer victorieux en notre âme et d'en faire un digne sanctuaire où il puisse habiter en ce monde par sa grâce, et en l'autre par sa gloire. *Amen.*

SERMON CC.

DE L'EOUVRE ATTRIBUÉE AU SAINT-ESPRIT, QUI EST LA SANCTIFICATION DES AMES PAR LES SACREMENTS ; DES CAUSES, DE LA NATURE ET DES EFFETS DES SACREMENTS EN GÉNÉRAL.

Hi omnes defuncti sunt, non acceptis repromissionibus.
Les anciens sont morts sans recevoir les promesses qui étaient faites pour la loi de grâce. (Hebr. 11. 13.)

Comme l'œuvre de la création est attribuée à la personne du Père, l'œuvre de la rédemption à la personne du Fils ; ainsi la sanctification des âmes est attribuée au Saint-Esprit, parce que c'est un effet d'amour et de bonté particulière. La voie la plus ordinaire dont il se sert pour cet œuvre, c'est l'administration des sacrements, qui sont les instruments de sa grâce, les canaux et les conduits de ses bénédictions. Avant que de parler de chacun d'eux en détail et en particulier, il est bon d'en traiter en général et de considérer ce qui est commun à tous les sacrements en la loi de grâce et en l'Eglise catholique. La grâce de Dieu ne nous y est donnée que par la communication des mérites de Jésus-Christ et des fruits de la rédemption, et ces mérites sont à vous, ô sainte et bienheureuse Vierge ! votre Fils ne nous pouvait racheter en bonne forme sans votre aveu et votre consentement ; car il vous appartenait, il était à vous, parce que vous étiez sa Mère, et parce que vous l'aviez acheté du Père éternel, dans la purification pour le prix de cinq sicles: *Quod emis possis dicere jure tuum.*

Jésus pouvait dire de vous ce que S. Bernard disait de lui : *Totum quod sum, Mariæ sum, et quia fecit et quia redemit.* Aussi le saint Evangéliste qui a couché par écrit le traité de notre rédemption, n'a pas oublié de déclarer que vous y étiez présente, que vous approuviez tout ce qui se

faisait, et que vous y consentiez : *Stabat juxta crucem Jesu mater ejus.* Soyez, s'il vous plaît, auprès de nous par votre grâce, afin que nous en discourions fructueusement pour le salut de vos serviteurs. Nous vous saluons à cette intention : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Sermo docet causam, essentiam, effectus Sacramentorum in genere.

Primum punctum. A. *Causa instituens, est Christus qui in hoc probat suam potentiam.* — B. *Sapientiam.* — C. *Bonitatem.*—D. *Justitiam.*—E. *Providentiam.*

Secundum punctum. F. *Sacramenti essentia est esse signum gratiæ quod habet magnam convenientiam cum auctore, subjecto et effectu sacramenti.*

Tertium punctum. *Sacramenti novæ legis effectus est :* G. 1° *Gratia habitualis.* — *H. Gratia actualis.*

Conclusio moralis. I. *Sacramenta administranda reverenter, valide et fructuose.*

PRIMUM PUNCTUM. — *Causa instituens, etc.*

A. — (*Suam potentiam.*) Pour ne pas perdre le temps en exordes superflus, j'entre d'abord au sujet que j'ai proposé, et je vous fais voir quelles sont les causes, la nature et les effets des sacrements de la loi nouvelle. La cause efficiente qui a institué les sacrements, c'est Jésus-Christ notre Seigneur, vrai Dieu et vrai homme : *Auctor sacramentorum quis est, nisi Dominus Jesus ? de cœlo ista sacramenta venerunt*, dit S. Ambroise; (lib. 4. cap. 4. de sacramentis.) et le Saint-Esprit, oracle de vérité, dit par la bouche de son épouse assemblée au concile de Trente : *Si quis dixerit sacramenta novæ legis non fuisse omnia a Christo Domino instituta, anathema sit.* (Sess. 7. Canone primo.) Jésus a donné à ses apôtres et à son Eglise, la commission d'instituer les fêtes, les jours de jeûne et les cérémonies de l'office ; mais l'institution des sacrements ,

il se l'est réservée privativement à tout autre ; c'est lui seul qui les a projetés et établis immédiatement ; c'est lui qui les a légués aux fidèles , comme la plus riche possession de sa succession , les trésors de son épargne , les finances de son état, les réservoirs de ses mérites, les canaux de ses grâces, les instruments de ses largesses, les chefs-d'œuvre de ses mains, les preuves authentiques de sa divinité, oui, de sa divinité.

Car dans l'institution et l'administration des sacrements, Jésus montre évidemment qu'il est Dieu, puisqu'il y exerce et fait paraître des perfections toutes divines : sa puissance , sa sagesse, sa bonté, sa miséricorde , sa justice et sa providence infinie. Sa puissance ! Pour en admirer la merveille, il faut supposer ce que nous dirons tantôt , et qui est reçu de tous les théologiens sans aucune contestation , que tous les sacrements de l'Eglise chrétienne confèrent la grâce sanctifiante , et que cette grâce est toujours accompagnée des sept dons du Saint-Esprit, des vertus infuses et des habitudes surnaturelles, comme l'âme de ses puissances et facultés, et que cette grâce sanctifiante avec ses apanages est un nouveau monde , un monde spirituel, un monde surnaturel , le monde du second Adam et le monde de Jésus ; monde qui n'est pas seulement plus noble et plus excellent que tout ce qu'il y a de plus rare et de plus précieux au monde corporel que nous voyons , mais aussi qui est plus digne et plus relevé que tout l'être naturel des hommes et des anges. Admirez donc la puissance de Jésus-Christ , qui se sert des éléments du monde corporel pour produire la grâce, qui est un monde spirituel, céleste et surnaturel !

On dit ordinairement en philosophie, qu'aucune créature, quelque noble et éminente qu'elle soit , ne pouvait servir d'instrument au Créateur , pour tirer du néant une autre créature ; qu'un séraphin ne peut créer , pas même instrumentalement une goutte d'eau , ou un seul grain de sable. Changez maintenant de langage, et louez le pouvoir de Jésus-Christ, qui se sert de si chétives créatures, pour en produire de si excellentes ; de créatures matérielles , pour en

produire de spirituelles, de créatures mortes et inanimées, pour créer une vie divine : *Creati in Christo initium creaturæ ejus, nova creatura ;* qui se sert des éléments qui sont au plus bas étage de la nature, pour produire ce qui est plus haut et plus excellent que tout ce qui est dans la nature ; qui se sert d'un peu d'eau, d'huile et de baume, pour produire la grâce, qui est une participation et une émanation de l'être, de la nature et de la vie de Dieu même, et pour la produire, non par une causalité morale et métaphorique, mais par une influence et activité réelle, vraie, physique et effective.

Je vous supplie, messieurs, de considérer que de livres, que de maîtres, que d'études et que de veilles il faut pour rendre un homme savant ; que d'années, de réflexions, de conversations et d'expériences pour rendre un homme prudent ; que d'actions, de travaux, de combats et de victoires sur soi-même il faut pour rendre un homme vertueux ! Et qu'est-ce qu'être savant, prudent et vertueux ? c'est avoir une habitude de science, de prudence, de patience ou de quelque autre vertu. Et voilà que Jésus-Christ sans lecture, sans étude et sans travail, par deux ou trois gouttes d'eau, répand en l'âme d'un enfant qu'on baptise, les habitudes de science, de patience, de prudence et de mille autres vertus : *Requiescit super eum Spiritus Domini, spiritus sapientiæ.* Et nous dirons un de ces jours pourquoi ces habitudes ne paraissent pas et ne produisent rien quand cet enfant est devenu grand ; mais tant il y a que si nous pouvions voir des yeux du corps ce qui se passe en son âme, quand il est baptisé, ou en l'âme d'un pénitent quand il est absous, nous en serions surpris, nous nous écrierions avec S. Augustin : *Unde tanta virtus aquæ, ut corpus tangat et cor abluat ?* et nous voudrions aller au bout du monde pour voir baptiser un enfant ou absoudre un pénitent.

En effet, supposé qu'il y eût un peintre si habile et si excellent maître, qu'avec deux ou trois gouttes de détrempe, et que par un seul coup de pinceau, il fît un tableau par-

fait, achevé, avec une belle variété de personnages, de paysages et de draperies, on admirerait son industrie; cependant ce serait bien peu de chose en comparaison de ce que je dis. Voilà un enfant qui sort du sein de sa mère, son âme est une table d'attente, une toile qui n'est pas encore imprimée, ou, pour mieux dire, qui est charbonnée et horriblement gâtée par le péché originel; on le porte aux fonts baptismaux; à mesure qu'on répand sur son corps deux ou trois gouttes d'eau, on imprime en son cœur les couleurs des sept dons du Saint-Esprit, des vertus théologales et cardinales, le don de sapience, d'intelligence, de science, de conseil, de force et de crainte de Dieu, les habitudes de la foi, de l'espérance et de la charité, celles de prudence, de justice, de force et de tempérance, et les vertus de religion, d'humilité, de chasteté, de libéralité, d'obéissance, de patience et autres semblables.

B. — (*Sapientiam.*) Il montre en ceci sa sagesse, qui dispose de tout suavement, et qui conduit ses créatures à leur dernière fin par des moyens convenables et proportionnés à leur nature, qui s'ajuste et qui s'accommode à la constitution et à la condition de chacun. *Si incorporeus esses, unda et incorporea tibi dedisset ipse dona; sed quia anima corpori conserta est, in sensibilibus intelligibilia tibi præbet:* (S. Chrysostom. hom. 83. in Matth.) Si vous n'aviez point de corps, si vous étiez une intelligence séparée comme les anges, Dieu vous ferait ses largesses purement, spirituellement et invisiblement: mais parce que votre âme est enveloppée dans un corps terrestre et matériel, Dieu incorpore sa grâce en des éléments matériels et dans des signes sensibles.

C. — (*Bonitatem.*) Il exerce sa bonté *solvens maledictionem, dedit benedictionem*, au lieu que par la malédiction fulminée contre le premier homme et sa postérité, dans le paradis terrestre, les éléments et les autres créatures corporelles sont devenus pour nous des amorces de péché, des pierres d'achoppement, et des piéges qui nous perdent: *Creaturæ Dei factæ sunt in tentatio-*

nem animabus hominum, et in muscipulam pedibus insipientium. Par la bénédiction de Jésus, elles sont en son Eglise la matière des sacrements ; les canaux de sa sainte grâce, les organes de notre sanctification, et les instruments de notre salut.

D. — (*Justitiam.*) Et comme il est miséricordieux et très juste tout ensemble, en nous faisant miséricorde, il exerce sa justice en ce que l'homme par le péché s'étant injustement élevé contre Dieu, qui est infiniment au-dessus de lui, il est justement puni et humilié, en se voyant obligé et comme contraint de recevoir son salut par des créatures corporelles qui sont au-dessous de lui.

E. — (*Providentiam.*) L'homme étant naturellement enclin au tracas, et se répandant volontiers au-dehors, la providence de Dieu a prévu en lui cette imperfection, et l'a pourvu de sacrements, qui consistent en des actions extérieures, afin d'occuper sa dévotion sensible, de peur qu'il ne l'exerçât en des actions superstitieuses, et contraires à la vraie et solide religion.

Bref, Dieu est l'unité même, et il est venu en ce monde pour réduire tout à l'unité, *ut filios Dei, qui erant dispersi, congregaret in unum, ut omnes unum sint.* (Joan. 11. 52. – 17. 21.) Si bien que les fidèles étant dispersés en diverses provinces, royaumes, nations et coutumes du monde, pour les rendre uniformes dans l'exercice de piété et du culte divin, pour les unir et lier en une même religion, même société et même Eglise, il a fallu qu'ils rendissent leurs devoirs à Dieu, et qu'ils reçussent de lui ses faveurs par des actions extérieures, communes à tous les peuples, instituées et autorisées par le Sauveur et souverain de tous. *In nullum nomen religionis, seu verum, seu falsum coadunari homines possunt, nisi aliquo sacramentorum visibilium consortio colligantur*, dit S. Augustin, (Tom. 7. lib. 19. contra Faustum, cap. 11.)

Or Jésus-Christ n'est pas seulement l'auteur et l'instituteur des sacrements, il en est encore le dispensateur qui daigne les conférer et administrer à chacun de vous

les conférer, dis-je, non-seulement comme cause universelle et générale, mais aussi comme cause particulière et spéciale, dont les prêtres ne sont que les instruments.

SECUNDUM PUNCTUM.—*Sacramenti essentia, etc.*

F. — (*Quod habet magnam convenientiam. etc.*) La nature et l'essence du sacrement, c'est d'être un signe visible de la grâce divine et invisible, *invisibilis gratiæ signum visibile;* sur quoi vous devez apprendre qu'il y a deux grandes différences entre les signes que les hommes établissent, et les signes que Jésus a institués. 1° Les signes que les hommes instituent, n'ont pour l'ordinaire aucune ressemblance avec les choses signifiées, et ne les notifient que parce que les hommes l'ont ainsi ordonné, *signa mere ex instituto, et ad placitum.* On sonne une cloche pour signifier qu'on va dire la messe, il n'y a point de ressemblance entre le signe et la chose signifiée, entre le son de la cloche et la sainte messe; on pend du lierre devant une maison, pour dire qu'il y a du vin à vendre, il n'y a point de ressemblance entre le lierre et le vin. 2° Les signes que les hommes instituent pour l'ordinaire, n'opèrent rien, ils montrent la chose, mais ils ne la produisent pas; le son de la cloche fait savoir qu'on va dire la messe, mais il ne la fait pas dire; le lierre montre qu'il y a du vin à vendre en une maison, mais il n'y met pas le vin. Il en est tout autrement des signes que Jésus institue. S. Paul dit qu'il est la puissance et la sapience de son Père : *Christum Dei virtutem et sapientiam*, parce qu'il est la sapience éternelle : il a institué les sacrements avec une sagesse admirable; et parce qu'il est la puissance infinie, il leur a communiqué une vertu très efficace. Le propre des sacrements, c'est d'être signe des grâces, et ils ont très grand rapport avec l'auteur de la grâce, avec le sujet de la grâce, et avec l'effet de la grâce. Ce passage est parfaitement beau et lumineux, aussi est-il du Docteur angélique. (3. p. q. 60. art. 6. in. corp.)

L'auteur de la grâce c'est Jésus Homme-Dieu, et le

sacrement le représente très naïvement ; car comme Jésus-Christ n'est qu'un saint et admirable composé du Verbe divin, qui est la parole éternelle, et de la nature humaine, ainsi le sacrement n'est qu'un composé de la parole du prêtre, et de l'élément matériel : *Accessit Verbum divinum ad humanitatem, et factus est Christus : accidit verbum ad elementum, et fit sacramentum.* Le sujet de la grâce, c'est l'homme qui la reçoit, il est composé de corps et d'âme ; la matière du sacrement est appliquée à son corps, et la forme qui consiste en paroles enseigne, excite, anime la foi et la dévotion de son âme ; les effets de la grâce sont différents, et sont très bien représentés par la diversité des signes extérieurs des sacrements de l'Eglise. L'effet de la grâce baptismale, c'est de nettoyer l'âme de l'enfant de la tache du péché originel, c'est de rafraîchir et de tempérer les ardeurs de la concupiscence : et qu'y a-t-il de plus propre pour représenter ses effets que l'eau ? et l'effet de la grâce en l'Eucharistie, c'est de nourrir et d'alimenter notre âme ; et qu'y a-t-il de plus propre pour signifier cette nourriture que les espèces du pain ? Il en faut dire de même des autres sacrements, comme nous le verrons, Dieu aidant, quand nous traiterons de chacun en particulier et en détail ; contentons-nous aujourd'hui d'apprendre que les sacrements sont des signes pratiques, efficaces et opératifs, qui produisent la grâce qu'ils signifient.

TERTIUM PUNCTUM. — *Sacramenti novæ legis, etc.*

G. — (1° *Gratia habitualis.*) Ce mot de grâce dans l'Ecriture et au langage des fidèles, se prend en diverses manières. 1° Il se prend quelquefois pour tous les biens que Dieu nous fait, même en l'ordre de la nature, comme quand nous disons : Dieu m'a fait la grâce de gagner mon procès, de me guérir de telle maladie. 2° D'autres fois il se prend pour les dons gratuits, ou grâces qu'on appelle gratuitement données, parce qu'elles ne se donnent pas par les mérites, ni pour le profit de celui qui les re-

çoit, mais pour le profit de l'Eglise et des fidèles, comme le don de prophétie, le don de prêcher, et le don de faire des miracles.

Cependant ce n'est en aucune de ces deux manières que se prend le mot de grâce au traité des sacrements. Il se prend donc, 3° pour la grâce habituelle et sanctifiante, cette grâce qui est le plus grand bien, le plus riche et précieux don que Dieu puisse faire à une pure créature; c'est une très excellente qualité qui nous fait enfants du Père éternel, frères et cohéritiers de Jésus-Christ; temples vivants du Saint-Esprit, seigneurs et propriétaires du ciel empyrée; participants et associés à la nature divine, dit S. Pierre : *Divinæ consortes naturæ.* Associés : voilà un grand mot, qui le saurait bien peser? Elle s'appelle habituelle, parce qu'elle demeure toujours en nous, comme une habitude, même quand nous dormons, jusqu'à ce que nous la perdions par un péché mortel; elle se nomme sanctifiante et justifiante, parce qu'elle nous rend saints et justes devant Dieu, et il faudrait, non un demi-sermon, mais des Avents et des Carêmes entiers pour en expliquer l'excellence; l'occasion se présentera quelque jour, Dieu aidant, d'en traiter tout exprès et à fond.

4° La grâce actuelle est un bon mouvement, une lumière intérieure, une secrète inspiration, un secours, et une assistance particulière, une motion du Saint-Esprit, par laquelle il nous engage, et nous excite, et nous aide à nous relever du péché, ou à pratiquer quelque vertu. C'est un article de foi déclaré par le concile de Trente (sess. 7. can. 6.) que tous les sacrements de l'Eglise chrétienne donnent la grâce sanctifiante à tous ceux qui les reçoivent dignement. S'il y avait un confesseur si riche et si libéral, qu'il donnât cinq ou six pistoles à tous ceux qui iraient à confesse à lui, et autant de fois qu'on y irait, qui est-ce qui n'y irait pas? ne serait-il pas accablé de peuple? Vous n'êtes pas chrétien si vous ne croyez fermement que toutes les fois que vous vous confessez, ou que vous recevez un autre sa-

crement, comme il faut, vous acquérez un plus grand trésor que si l'on vous donnait mille pistoles, oui dans la balance du jugement de Dieu; et dans l'estime des hommes sages, un seul degré de grâce est plus précieux, de plus grande valeur que toutes les richesses des Indes et que l'épargne de tous les rois, parce que la grâce est d'un ordre supérieur à tous les biens de la nature. On n'en dispute point en théologie; cela passe pour une vérité constante et avouée de tous sans aucune contestation. *Bonum universi est majus quam bonum particulare unius, si accipiatur utrumque in eodem genere : sed bonum gratiæ unius maius est quam bonum naturæ totius universi.* (S. Thom. 1. 2. q. 113. a. 9. ad. 2.)

Or, par les sacrements, vous ne recevez pas un seul degré de grâce, mais plusieurs. En Isaïe on vous dit : *Haurietis aquas in gaudio de fontibus Salvatoris.* Notez *haurietis*, notez *de fontibus;* il ne dit pas *recipietis, dabitur vobis*, mais *haurietis;* il ne dit pas *de promptuariis, de thesauris*, mais *de fontibus.* S'il disait : Vous recevrez des grâces, vous pourriez penser que vous n'en recevriez qu'autant qu'on voudrait vous en donner; il dit : Vous en puiserez vous-même, vous en prendrez autant que vous en voudrez. La mesure des grâces que vous recevez dans les sacrements, n'est pas à la volonté du prêtre qui les confère, ce n'est pas la main de Jésus-Christ, quoique très libérale, c'est votre volonté, c'est votre main, c'est votre disposition, c'est vous-même qui les puisez : *Haurietis de fontibus, non de thesauris.* Quand on prend dans un trésor, c'est avec un peu de réserve et de retenue, parce qu'on pense qu'il diminue, et s'épuise petit à petit; mais une source donne toujours de l'eau autant qu'on en peut prendre. C'est ce que la théologie enseigne, quand elle dit que les sacrements opèrent comme les causes naturelles et physiques, non pas comme les libres et les volontaires, c'est-à-dire de tout leur effort et selon la disposition du sujet; la mesure de la plus grande ou plus petite quantité d'eau que vous puisez en une fontaine, n'est pas dans la fontaine même,

mais dans la grandeur ou petitesse du vaisseau avec lequel vous la puisez. Ainsi, la mesure de la plus grande ou plus petite abondance de grâces que vous recevez aux sacrements, n'est pas dans les sacrements mêmes, mais dans la plus grande ou plus petite disposition que vous y apportez : si vous vous en approchez avec beaucoup de foi, d'attention, de contrition, d'humilité, de dévotion, de ferveur et d'amour, vous y recevrez beaucoup de grâces ; si vous vous en approchez avec peu de disposition, vous recevrez peu de grâce. Et de là vient qu'il est plus utile de se confesser et de communier une seule fois avec grande dévotion, que cinq ou six fois avec fort peu de disposition : comme on puise plus d'eau une seule fois en la fontaine, quand on y va avec une grande cruche, que si on y allait cinq ou six fois avec une cuiller ou un verre.

H.—(2° *Gratia actualis.*) Or, nos sacrements ne donnent pas seulement la grâce habituelle et sanctifiante ; autrement ce serait en vain que Jésus-Christ en aurait institué plusieurs : il n'en eût fallu qu'un, et le réitérer plusieurs fois. Mais ils donnent aussi des grâces actuelles et auxiliaires, qui nous aident à obtenir la fin pour laquelle chaque sacrement a été institué. Je m'explique. Quand vous recevez les saints ordres en bon état, et avec la disposition qu'il faut, dans la grâce sanctifiante que vous recevez est enclose une cédule et promesse que Dieu vous a faite de vous donner des grâces actuelles, pour bien vous acquiter de l'office divin, instruire le peuple, administrer les sacrements, et faire les autres fonctions ecclésiastiques auxquelles les saints ordres vous appliquent et consacrent. Quand vous vous mariez en bon état, et chrétiennement, dans la grâee sanctifiante que vous recevez est contenue une promesse que Dieu vous fait de vous donner, dans les occasions, des grâces actuelles et auxiliaires, pour vivre en paix avec votre mari, pour bien élever vos enfants, pour résister aux tentations d'adultère, et pour pratiquer les autres vertus auxquelles le mariage vous oblige.

En quoi vous voyez le grand tort que vous vous faites,

quand vous recevez les sacrements en mauvais état, et indignement; car vous vous privez d'une infinité de grâces que Dieu se serait obligé de vous donner le reste de votre vie, comme des suites et des apanages de la grâce que vous eussiez reçue, et que vous avez perdue par votre faute. Par exemple, vous vous mariez à la manière des païens, en état de péché mortel, rempli de pensées impures et d'affections charnelles; vous vous privez des grâces que Dieu vous aurait faites toute votre vie, pour vivre paisiblement, honnêtement et chrétiennement en votre famille. Et si vous me demandez : Ne recouvre-t-on jamais les grâces sacramentelles, quand on les a perdues ? je n'en sais rien, la théologie n'en dit rien de certain, l'Ecriture n'en parle point; cela n'est assuré d'aucun sacrement, sinon du baptême, qu'il produise son effet, quand l'empêchement à la grâce est levé par la pénitence.

CONCLUSIO.

I.—(*Moralis*, *etc.*) Apprenons des trois vérités qui nous ont été proposées en ce discours sur les sacrements, que nous devons avoir grand soin d'y assister dévotement, de les administrer validement, et de les recevoir fructueusement. Nous avons vu au commencement, que Jésus ne les a pas seulement institués, mais que c'est celui qui les fait et les confère; oui, lui-même en propre personne. C'est lui qui baptise cet enfant, qui marie ces deux personnes; et où est le respect que vous lui devez? comment osez-vous assister à ce baptême, ou à la célébration de ce mariage, sans crainte, sans frayeur, et sans esprit de piété? comment osez-vous y commettre des irrévérences, des insolences, pour ne pas dire des impudences?

Les sacrements sont des signes sensibles, ce n'est pas assez de dire les paroles sacramentelles en notre esprit, il faut les prononcer de bouche, distinctement, mot à mot, sans bégayer, sans en oublier, sans en supprimer une seule; il ne faudrait que le manquement d'une syllabe seule pour rendre le sacrement nul.

Le prophète Jerémie dit à une âme endurcie : *Curationum utilitas non est tibi , insanabilis fractura tua, pessima plaga tua.* (Jérém. 30. 13.) Quand les remèdes sont inutiles à un malade, c'est mauvais signes, il est désespéré et les médecins l'abandonnent. Quand une âme ne profite pas des sacrements, quand on ne voit point de changement après tant de confessions et de communions , c'est une marque que le cœur est bien envenimé, c'est être perdu sans ressource. Plutarque rapporte qu'un ancien philosophe nommé Stratonicus, voyageant par plusieurs provinces pour apprendre ce qu'il y avait de plus signalé , passa par une ville où la plus grande partie des bourgeois étaient fort mal faits, ils avaient la gorge enflée, la couleur pâle, la face décharnée. Là, se trouvant altéré, il s'approche d'une fontaine où il voit plusieurs personnes , il leur demande : Cette eau est-elle bonne ? quelqu'un lui répond : Vous le voyez bien, puisque tant de gens y viennent. C'est à cela même , dit-il , que je connais qu'elle n'est pas bonne , vu que tant de gens en boivent et que si peu en profitent. Que peuvent dire les infidèles quand ils confrontent et considèrent notre doctrine et notre vie, nos églises et nos maisons , nos sacrements et nos déportements? Ne sommes-nous pas causes qu'ils prennent sujet de mépriser nos mystères , de les décrier, et de dire que ce ne sont que des illusions et de pures grimaces, quand d'un côté ils voient tant de gens recevoir les sacrements que nous disons être institués pour nous sanctifier, et qu'ils voient d'autre part que si peu de gens s'y sanctifient?

D'où vient ceci, messieurs? quelle est la cause de ce déplorable malheur? Nos sacrements sont des sources d'eau vive : *Aquæ de fontibus Salvatoris;* nous nous y baignons si souvent, et nous sommes cependant toujours si sales ? Nos sacrements sont des trésors où Jésus-Christ a ramassé tous ses mérites ; d'où vient que nous nous en approchons si souvent et que nous demeurons toujours si pauvres ? Nos sacrements sont des médecines très salutaires et efficaces ; d'où vient que nous les prenons si souvent et que nous sommes toujours si malades ?

S. Pierre répond à la première question, (2. Petr. 2. 22.) le prophète Aggée à la seconde, et Jérémie à la troisième : *Sus lota in volutabro ;* faites qu'un pourceau se baigne en la fontaine la plus claire et la plus cristalline qui soit au monde, au lieu de s'y laver il la troublera, il en fera un bourbier et il s'y souillera davantage. Nos sacrements sont si saints qu'ils ne peuvent être souillés ; mais s'ils le pouvaient être, ils le seraient tous les jours ; ils ne le sont pas en eux-mêmes, mais ils le sont pour nous ; ils deviennent des bourbiers où nous nous salissons de plus en plus. Vous êtes une bête immonde et non pas un chrétien, quand vous vous mariez ; car vous n'avez aucun soin de prendre des intentions chrétiennes pour bien recevoir le sacrement que S. Paul appelle grand sacrement ; vous ne vous mariez pas pour donner des enfants à Jésus et à son Eglise, pour laisser après vous des personnes qui louent et qui servent Dieu en ce monde au lieu de vous ; vous n'avez que des pensées brutales, des inclinations de bêtes ; des affections et des paroles sales ; d'une fontaine d'eau vive vous en faites un bourbier fangeux : *Qui in sordibus est, sordescat adhuc.* Vous communiez à Noel et à Pâques sans payer vos créanciers et les pauvres artisans qui en sont incommodés, sans quitter le procès que vous poursuivez injustement contre votre prochain, ou cruellement contre votre mère, sans être parfaitement réconcilié avec votre parent et votre voisin, sans quitter la fréquentation de cet homme à qui vous permettez tant de privautés illicites ; au lieu de vous sanctifier par le sacrement, vous en devenez plus immonde.

Ponite corda vestra super vias vestras, seminastis multum, et intulistis parum ; comedistis, et non estis satiati, et qui mercedes congregavit, misit eas in sacculum pertusum, dit le prophète Aggée. (1. 5.) Vous jetez si souvent en votre cœur cette semence divine, le froment des élus, et vous en moissonnez si peu de fruit, vous mangez si souvent le pain des anges et vous en êtes si peu nourri et fortifié, vous êtes toujours imparfait, impatient, impitoyable aux pauvres et paresseux aux bonnes œuvres ;

c'est, dit ce grand Saint, que vous puisez de l'eau dans un crible, vous jetez des pistoles dans un sac plein de trous, vous vous approchez de la sainte table et des autres sacrements, avec un cœur tout percé de distractions, tout déchiré de pensées terrestres, d'affections mondaines; la veille de la communion, au lieu de vous préparer, au lieu de visiter les pauvres, de faire abstinence, de lire Grenade ou quelque autre bon livre, vous allez en compagnie où vous prenez des divertissements mondains; vous passez tout le soir à jouer; le jour de la communion, au lieu de vous lever matin et de beaucoup prier, vous vous levez à sept heures, vous vous amusez à vous ajuster; étant à l'église, vous pensez plus à vos atours et à la vanité, ou au ménage et aux affaires temporelles; est-ce merveille si la communion ne produit pas en vous les tendresses, les douceurs intérieures, la ferveur d'amour et les vertus solides qu'elle a coutume de produire dans les âmes qui s'y disposent avec beaucoup de soin et de diligence?

Quare factus est dolor meus perpetuus, *et plaga mea desperabilis renuit curari? Facta est mihi quasi mendacium aquarum infidelium*, dit Jérémie. (15. 18.) Les remèdes que vous prenez, vous sont inutiles; les médicaments qu'on vous applique, ne vous servent de rien; nonobstant tant de sacrements, de confessions et de communions que vous recevez, vous êtes aussi imparfait que vous étiez il y a dix ans: c'est que vous êtes malade à l'extrémité, votre blessure est quasi désespérée. Comment cela? S. Augustin n'a-t-il pas dit qu'au Médecin tout-puissant il n'y a point de mal incurable: *Omnipotenti Medico nullus langor insanabilis occurrit?* Oui, mais il a ajouté *tantum curari te sine*, pourvu que vous permettiez qu'on vous panse. Vous avez coutume de dire: Il n'y a pire sourd que celui qui ne veut pas entendre; et je dis aussi, qu'il n'y a pire malade que celui qui ne veut pas être pansé. Vous voulez bien qu'on applique un emplâtre sur la plaie; mais vous ne voulez pas qu'on y applique la sonde, ni qu'on y mette une tente. Vous vous confessez d'avoir eu de mauvaises

pensées ; si votre confesseur vous demande qu'elle en est la cause, n'est-ce point que vous êtes trop familière avec un jeune homme, ou avec une fille? Il est trop curieux, dites-vous, il en demande trop. Vous vous confessez d'avoir été au bal, d'avoir perdu le temps au jeu, à vous ajuster ; s'il vous refuse l'absolution en cas que vous ne lui promettiez pas de vous en abstenir : Il est trop scrupuleux, un autre me la donnera bien. Vous vous confessez d'avoir retenu de l'étoffe, ou d'avoir blasphémé le saint nom de Dieu, et d'avoir hanté les cabarets ; s'il vous dit : Il y a trois, quatre, cinq ans que vous faites ce métier, allez rendre l'étoffe, donnez quelque chose aux pauvres toutes les fois que vous jurerez, refusez d'aller au cabaret, et puis je vous absoudrai quand on verra un peu d'amendement en vous : vous vous fâchez, vous dites qu'il est trop rude, rigoureux et austère ; vous n'y retournez plus, vous détournez vos compagnes ou vos amis d'y aller. Ne va pas à un tel père, leur dites-vous, il te défendra d'aller aux assemblées, de jouer aux cartes, de lire des romans, d'entrer aux cabarets. Donc, quand vous vous en confessiez, vous n'aviez pas dessein de vous en amender, vous ne vouliez pas être guéri ? Vous ne voulez pas qu'on vous panse la plaie, mais qu'on la couvre seulement avec un emplâtre ; *curationum utilitas non est tibi.*

C'est ce qui vous rendra extrêmement coupable au jugement de Dieu, et ce qui vous fera mourir de regret à l'heure de votre mort, de voir que vous avez eu des remèdes si salutaires, et que vous aurez si fort négligé de vous en prévaloir. Sachez que les sacrements de l'Eglise sont des talents, talents très précieux et de valeur inestimable, mais qui nous sont donnés avec obligation d'en profiter. En S. Matthieu, (25. 14.) Jésus se compare à un père de famille qui donne des talents à ses serviteurs, à l'un cinq, à l'autre deux, et un seul à un autre, et il leur dit : Faites-les profiter jusqu'à mon retour, *negotiamini dum venio.* Au bout de quelque temps il trouva que celui qui n'en avait reçu qu'un, n'en avait pas trafiqué ; il ne l'avait pas perdu, mais il n'en avait pas profité. Il dit : Prenez-moi ce serviteur inutile et qu'on

le jette pieds et poings liés au fond d'une basse-fosse; là il y aura des pleurs et des grincements de dents. Et que lui aurait-on donc fait, s'il eût perdu son talent? que lui aurait-on fait, s'il en eût reçu et perdu trente, quarante, cinquante? Et que nous dira-t-on? que nous fera-t-on, d'avoir abusé de cent, deux cents, trois cents confessions et communions, que nous avons reçues, ou que nous pouvions recevoir en notre vie? Celui qui se confesse et communie tous les huit jours, reçoit cent quatre sacrements par an; ce qui fait plus de mille talents en dix ans; et où est le trafic? où est le bon usage, le profit, l'avancement en la vertu que nous avons faits? *Ibi erit fletus, et stridor dentium.* Quels pleurs, quels regrets, quels déplaisirs, quels grincements de dents, et quelle colère contre nous-mêmes aurons-nous d'avoir perdu par notre pure faute des occasions si belles, si bonnes, si faciles et si fréquentes de faire notre salut, d'avancer dans la vertu, de nous charger de mérites, et de nous enrichir pour l'éternité!

Vous savez que les anciens empereurs de Rome, quand ils faisaient leur entrée triomphante en la ville, à leur avénement à la couronne, ou après une insigne victoire, avaient coutume de jeter parmi le peuple des pièces d'or ou d'argent. Il y en eut un qui, étant plus libéral et plus ingénieux que les autres, au lieu de pièces d'or, fit jeter de petits billets de papier; la plupart du peuple s'en moquait, et ne daignait pas les recueillir, mais les foulait aux pieds, disant: Voilà un bel empereur, bien digne de gouverner, nous avons bien affaire de papiers; quelques-uns mieux avisés en ramassèrent tant qu'ils purent, et trouvèrent qu'il y avait écrit en l'un dix écus, en l'autre trente écus, ou quarante écus; et portant ces billets à l'intendant des finances, ils en recevaient sur-le-champ la somme qui y était écrite. Or je vous demande, n'est-il pas vrai que ceux qui avaient méprisé ces largesses, avaient grand sujet de déplaisir et de reproche contre eux-mêmes? Mal avisé que j'ai été, il n'y avait qu'à me baisser, et à ramasser cinq ou six billets, pour me mettre à mon aise toute ma vie, et cependant je

l'ai négligé par bêtise. En l'ancien Testament Moïse promettait et donnait, de la part de Dieu, des biens de la terre à foison : *Bona terræ comedetis;* le peuple juif les recueillait avec grande avidité. Jésus-Christ les a estimés trop peu de chose pour les donner aux chrétiens : au lieu de ces bien caducs, il leur a laissé les sacrements; vous les méprisez parce qu'ils ont fort peu d'apparence; vous n'en ressentez pas les effets admirables, vous ne vous souciez pas de vous confesser et communier, vous vous moquez de ceux qui le font. Quand vous serez en l'autre vie, vous blâmerez votre folie d'avoir perdu de si bonnes et belles occasions de vous enrichir pour une éternité; au lieu que les gens de bien se réjouiront, admireront leur bonheur, et reconnaîtront leur sagesse de les avoir reçus souvent et dignement, parce qu'ils verront que ces sacrements, qui semblaient si peu de chose, étaient des mereaux, des brevets, et des promesses très infaillibles et assurées de gloire inestimable, incompréhensible et infinie, qu'ils possèderont dans le ciel en tous les siècles des siècles. *Amen.*

SERMON CCI.

COMMENT IL FAUT ADMINISTRER LES SACREMENTS.

Hi omnes defuncti sunt, non acceptis repromissionibus. (Hebr. 11. 13.)

Puisque c'est le Fils de Dieu qui a institué les sacrements et qu'il daigne lui-même y être le principal agent et nous y donner des grâces si excellentes et si utiles, comme nous l'avons vu, il importe beaucoup de nous y comporter comme il faut, c'est-à-dire de les administrer saintement, respectueusement et validement; et par conséquent de vous y honorer et invoquer de tout notre cœur, ô sainte et bienheureuse Vierge! Vous êtes comparée en l'Ecriture à diverses plantes médicinales et odoriférantes, au rosier, à l'olivier, à l'arbre de la myrrhe et du baume : *Quasi plantatio rosæ, sicut oliva fructifera, sicut cynnamomum et balsamum, quasi myrrha electa;* parce que les diverses grâces que nous recevons aux sacrements pour remèdes de nos péchés et pour servir de bonne odeur à l'Eglise, nous doivent venir de votre Fils, par vos intercessions, que nous implorons dévotement, en vous saluant avec l'ange : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. A. *Administratio sacramentorum est actio hierarchica, theandrica, excellentissima.*

Primum punctum. *Ministranda sancte nempe a Sanctis :* — 1° B. *Scriptura.* — C. 2° *Patribus.* — D. 3° *Rationibus.*

Secundum punctum. *Ministranda reverenter, observando rubricas :* — E. 1° *Scriptura.* — F. 2° *Rationibus.* — G. 3° *Exemplo.*

Tertium punctum. *Ministranda valide; invaliditas*

oriri potest : — H. 1° *Ex parte ministri.* — I. 2. *Ex parte recipientis.*

Conclusio. L. *Paraphrasis illorum verborum :* Quis, putas, est fidelis servus?

EXORDIUM.

A. — (*Administratio sacramentorum, etc.*) De toutes les saintes fonctions que les personnes sacrées exercent en l'Eglise, après la célébration des redoutables mystères, la plus noble, la plus excellente, la plus divine, et la plus importante à la gloire de Dieu et au salut des âmes, c'est l'administration des sacrements. C'est le vrai acte et le propre effet de notre caractère ; car un simple clerc peut chanter au chœur, catéchiser, prêcher et excommunier : mais il n'y a que celui qui a le caractère de la prêtrise, qui puisse consacrer, absoudre, et donner l'extrême-onction ; un autre ne peut pas le faire, même avec la permission du Saint-Père et de l'Eglise universelle. L'administration des sacrements est la vraie action hiérarchique, c'est-à-dire, propre au supérieur sacré, et à celui qui a charge d'âmes ; car celui qui n'est pas curé, ne peut licitement administrer aucun sacrement, s'il n'en a la permission et le pouvoir délégué de celui qui a charge d'âmes. Ce n'est qu'aux pasteurs que l'Apôtre a dit : *Pascite gregem qui in vobis est ;* et la plus salutaire pâture du troupeau de Jésus, ce sont les sacrements de l'Eglise. Cette fonction donc étant l'effet du caractère et une action hiérarchique, c'est proprement Jésus-Christ qui la fait, c'est lui qui y agit et opère principalement ; il y opère, dis-je, non-seulement par un concours général, et comme cause universelle, ainsi qu'il le fait à toutes nos bonnes œuvres, mais aussi comme cause particulière, dont le prêtre n'est que l'organe et l'instrument.

Remarquez bien, messieurs, cette différence, car elle est très signalée et très digne de réflexion : quand je parle ou que je marche, Dieu concourt à ces mouvements comme une cause universelle ; mais en toutes ces actions et autres

semblables, à proprement parler, je ne suis pas l'instrument de Dieu; je suis la cause principale, cause seconde, cause particulière, et j'ai besoin du concours de la cause première et universelle; tant il y a néanmoins que je suis cause principale, et non instrumentale. Mais dans les actions hiérarchiques, en l'administration des sacrements, je ne suis que l'instrument de Jésus-Christ. Jésus n'agit pas avec moi, mais par moi; je ne produis pas la grâce avec lui, mais sous lui, par sa conduite, par son mouvement, par son impression et par son influence, comme la plume en la main de l'écrivain, comme l'aiguille en la main du tailleur, comme le marteau en la main du maçon. Je ne dis pas en consacrant : Ceci est le corps de Jésus-Christ; mais : Ceci est mon corps. Il est donc clair que ce n'est pas moi qui parle, autrement cela serait faux. Et Jésus parlant de la consécration, en parle bien autrement que des autres actions; car ayant lavé les pieds à ses apôtres, il leur dit : *Exemplum dedi vobis, ut quemadmodum ego feci, ita et vos faciatis;* je vous ai donné l'exemple, afin que vous fassiez comme moi. Ayant consacré son corps en la cène, il ne dit pas : *Ita facite*, faites le semblable, mais : *Hoc facite*, faites ceci, faites le même que je fais; parce que celui qui consacra alors, est encore lui-même qui consacre tous les jours, dit S. Chrysostôme.

D'où S. Augustin prend sujet d'accorder deux passages qui d'ailleurs sembleraient contraires et difficiles à entendre : S. Jean dit au chapitre troisième, que Jésus-Christ vint en Judée, et qu'il y baptisait, et au chapitre suivant, il dit que Jésus ne baptisait pas. Comment est-ce que ces deux paroles s'accordent : Jésus baptisait, et Jésus ne baptisait pas? ce sont deux propositions contradictoires, elles sont toutes deux vraies. Jésus ne baptisait pas, cela est vrai; car en effet, il ne baptisait pas lui-même immédiatement; et Jésus baptisait, cela est encore vrai : car quand ses disciples baptisaient, ce n'étaient pas proprement eux qui baptisaient, c'était Jésus-Christ par leur entremise, et qui que ce soit qui baptise, le baptême est toujours bon

et également valide, parce que c'est Jésus-Christ qui baptise : *Petrus baptizet, hic est qui baptizat : Paulus baptizet hic est qui baptizat : Judas baptizet, hic est qui baptizat.* De là vient que l'administration de chaque excellentissime sacrement est une action d'un prix infini, d'une valeur et divinité incompréhensible, parce que c'est une action de l'Homme-Dieu ; et si Jésus-Christ était encore en état de mérite, comme il l'était sur terre, il mériterait infiniment toutes les fois qu'on administre un sacrement, parce que c'est son action, et que c'est l'action d'une personne qui a une excellence infinie.

PRIMUM PUNCTUM. — *Ministranda sancte, etc.*

B. — (1° *Scriptura.*) Cette considération nous oblige à vivre saintement en tout temps, afin d'être toujours disposé à les conférer dignement, et avec la sainteté qu'ils demandent de nous, et que Jésus, qui en est l'auteur et la cause principale, mérite. *Mundamini qui fertis vasa Domini*, disait-on aux anciens Lévites ; combien plus sommes-nous obligés d'être purs et nets, nous qui sommes les vaisseaux et les instruments du Seigneur ? Si quelqu'un se servait d'un calice à des usages profanes, pour boire dans un lieu de débauche, ou dans une maison séculière, on l'estimerait impie, on dirait que c'est un sacrilége : ce calice serait profané, et perdrait sa consécration, parce qu'être consacré, c'est être tiré de l'usage commun, pour n'être destiné qu'au service de Dieu. Nous sommes consacrés à Dieu beaucoup plus sans comparaison que ce calice : car la consécration de ce calice ne met rien de réel en lui, ce n'est qu'une dénomination externe, fondée en l'action précédente, par laquelle on l'a consacré ; au lieu que nous sommes sanctifiés par l'infusion du Saint-Esprit, par l'impression d'un caractère vrai, réel, physique et ineffaçable, qui est une émanation et une participation du sacerdoce de Jésus-Christ, et du caractère substantiel et personnel qui est en lui, qui n'est autre chose que la substance divine. N'est-ce donc pas nous profaner, nous dégrader en quelque

façon, et outrager notre consécration, que de nous employer à des actions séculières, mondaines, vicieuses et déréglées, qu'on nous voie dans un cabaret, dans les foires, les comédies, et les jeux publics?

Nous avons si grand soin de conserver l'eau des fonts baptismaux que nous la tenons enfermée à la clef. Dieu même fait un miracle continuel en sa faveur, la préservant de corruption. Nous sommes consacrés à Dieu, nous sommes les instruments de sa grâce, nous coopérons à la sanctification des âmes beaucoup plus noblement et plus excellemment que l'eau des fonts; nous avons été consacrés au baptême, en la confirmation et en la réception des ordres; nous sommes les causes non pas matérielles, mais efficientes de la grâce, les instruments vivants de Jésus-Christ, non en un sacrement seulement, mais en plus de quatre. Satan est ravi de nous souiller, il fait trophée d'avoir à son service et d'employer à ses mauvais desseins ce qui était tout référé et destiné au culte de Dieu: ce qui nous doit obliger à veiller soigneusement sur nous, à nous garder de la corruption du péché, et prier Dieu qu'il nous en préserve; comme il préserve cette eau, et à nous tenir retirés comme nous enfermons cette eau, et à nous séparer des compagnies mondaines et des conversations superflues.

C. — (2° *Patribus.*) Saint Chrysostôme pesant ces paroles de S. Paul: *Sic nos existimet homo ut ministros Christi*, dit fort bien: C'est l'honneur d'un grand prince que ses serviteurs soient toujours bien couverts, en bon ordre, polis et civilisés, lors même qu'ils ne le servent pas actuellement: si on les voit dans les rues, ou en compagnie, tout déchirés, incivils et décontenancés, bien qu'ils ne soient pas à sa suite, ce lui est un déshonneur et un sujet de confusion. Quoique nous ne soyons pas à l'Eglise, que nous ne disions pas la messe, que nous n'administrions aucun sacrement, nous sommes toujours serviteurs de Dieu, et ministres de son état; notre caractère nous donne cette qualité en tout temps: car il ne dit pas seulement *ministrantes Christo*, mais *ministros Christi.* Si nous

sommes déréglés, vicieux, mal morigénés en quelque temps et en quelque lieu que ce soit, nous faisons tort à Jésus-Christ.

D. — (3° *Rationibus.*) Nous sommes les dispensateurs de ses mystères, les causes instrumentales et productives de sa grâce, et même de son précieux corps : *Corpus Christi sacro ore conficiunt.* Il se sert de nous comme d'organes et d'instruments en ses actions divines; ne faut-il pas qu'il y ait quelque rapport, quelque convenance et proportion entre l'instrument et la cause principale ? Si un religieux ou un ecclésiastique avait le don des miracles, la grâce de guérir les malades, de ressusciter les morts, de délivrer les possédés, il serait honoré et respecté de tout le monde; mais si avec tous ces dons il menait une vie dissolue et débauchée, quel scandale serait-ce, quelle difformité monstrueuse, quel tort ferait-il à son ministère, et combien serait-il blâmé ? Et qu'est-ce que le don des miracles, en comparaison du pouvoir que nous avons ? N'est-ce pas beaucoup plus, de chasser les démons du cœur que de les chasser du corps; de guérir les maladies spirituelles plutôt que les corporelles; de produire le corps vivant de Jésus-Christ que de ressusciter un corps mort ? Ayant un pouvoir si excellent, des fonctions si saintes et si divines, quand nous nous ravalons à des actions basses, viles, scandaleuses et brutales, quel tort faisons-nous à notre profession ? quels châtiments ne méritons-nous pas ? certes de très grands et en très grand nombre.

Car le prêtre qui est obligé d'administrer les sacrements, et qui est sujet à quelque péché mortel, avale l'iniquité comme l'eau, commet des sacriléges à centaines, et tombe en des précipices effroyables; car étant en état de péché, il peut être requis en mille occasions d'administrer quelques sacrements, de baptiser un enfant, de donner l'extrême-onction à un malade, d'ouïr en confession un homme qui se meurt; comment fera-t-il pour le faire dignement? Ira-t-il à confesse ? il n'en à pas le loisir, il est pressé, il n'a pas toujours un confesseur à sa commodité.

Fera-t-il un acte de contrition ? mais il n'est pas si aisé de le faire : la parfaite contrition est fort rare, et notre volonté n'est pas sitôt changée et détournée du péché qu'elle a commis depuis peu. Il va faire ce sacrement avec peu de repentir et un faible propos de s'amender ; une autre fois sans y faire réflexion, une autre fois avec volonté d'y persévérer ; enfin il dit la sainte messe, et administre les sacrements avec des sacriléges horribles, et il devient un cœur endurci.

Cette grâce habituelle est bien nécessaire pour nous disposer et pour nous rendre capables de conférer ce sacrement sans sacrilége, mais puisque Jésus-Christ est très saint en toutes ses œuvres, *sanctus in omnibus operibus suis*, et que nous avons l'honneur d'être ses instruments en une opération si sainte, nous devons tâcher d'être saints, lorsque nous administrons actuellement quelque sacrement que ce soit. Or, être saint, c'est être séparé de tout être créé, pour être tout-à-fait référé et appliqué au Créateur. Quand Moïse était avec Dieu sur la montagne, pour recevoir de lui les tables de la loi, aucune bête, ni même aucun homme n'en devait approcher, sous peine de la vie : *Qui tetigerit montem, morte moriatur, sive bestia, sive homo.* Nous sommes en l'Eglise avec Dieu pour recevoir de lui et communiquer de sa part sa grâce divine, qui est bien plus que la loi, et qui est nécessaire pour garder la loi ; nous devons bannir loin de nous, non-seulement toute affection brutale et sensuelle, mais encore toute pensée humaine et terrestre : car ce serait une avarice bien criminelle et une espèce de simonie mentale que de prétendre quelque lucre temporel en l'administration des sacrements, que de se dépêcher en entendant les confessions, afin d'en entendre un plus grand nombre et gagner davantage. C'est une distraction vicieuse de s'amuser à faire réflexion sur la qualité, les habits, la beauté, et la bonne grâce de ceux qui se confessent, ou qui assistent à quelque sacrement ; et les curés doivent instruire de longue main leurs paroissiens à venir à confesse et à la sainte ta-

ble, assister au baptême et à l'administration des autres sacrements, avec tant de respect, de silence, de révérence, en habit si modeste, et les femmes si bien couvertes, qu'elles ne puissent apporter aucune distraction au prêtre qui les confère.

La montagne était toute couverte de brouillards, quand Moïse était avec Dieu, pour lui dérober la vue de toute autre chose que de Dieu; et nous devons avoir grand soin de nous recueillir, nous élever à Dieu, nous donner à Jésus, nous unir à lui, et nous reconnaître indignes d'une action aussi sainte qu'est la production de son corps en la sainte messe, de son esprit et de sa grâce aux autres sacrements.

SECUNDUM PUNCTUM. — *Ministranda reverenter, etc.*

Et comme en cette action nous sommes les agents et les lieutenants de Jésus, nous devons nous y comporter extérieurement, comme il se comporterait s'il y était présent et visible, c'est-à-dire décemment, gravement et majestueusement. A cela servira beaucoup d'observer exactement et ponctuellement toutes les rubriques du Missel et du Rituel, ou romain, ou du diocèse; et nous y sommes obligés, puisque ce sont des ordonnances et des commandements que nos supérieurs nous font, afin que l'administration des sacrements soit plus décente et uniforme par tout le diocèse.

E.—(1° *Scriptura.*) Nadab et Abiu, enfants d'Aaron et neveux de Moïse, furent punis de Dieu et frappés de mort soudaine pour avoir manqué à une seule rubrique du cérémonial mosaïque. Et cela très justement, car si au service des rois, qui ne sont que des vers de terre en comparaison de Dieu, on garde si ponctuellement toutes les cérémonies qui sont prescrites, qu'on ne fait pas une contenance, une démarche, ni un seul mouvement inutile, combien plus au service de cette très haute, très puissante, très excellente et souveraine Majesté?

F.—(2° *Rationibus.*) Il n'y a rien de petit en l'Eglise, ni aux observances qu'elle pratique, rien qui doive être né-

gligé ; tout y est grand, tout y est mystérieux, divin et digne d'être gardé respectueusement, comme étant institué par une conduite particulière et inspiration du Saint-Esprit. On dit en théologie que Jésus-Christ ayant institué l'essence des sacrements en des paroles et en des actions fort basses, et viles en apparence, pour les rendre plus faciles, le peuple les eût mésestimés et méprisés si on les eût ainsi administrés nument et sans autres cérémonies. Mais cette pompe, cette majesté extérieure de cérémonies accidentelles, leur sert d'ornement, leur donne de l'éclat et du lustre et jette dans l'esprit du peuple des sentiments d'honneur et de respect pour nos mystères. Nous avons vu des hérétiques qui se sont convertis, voyant la modestie et la dévotion d'un prêtre qui disait la messe ; comme au contraire, quand les cérémonies sont pratiquées avec indécence et irrévérence, quand on voit un prêtre à l'autel ou au chœur, qui a de grands cheveux, qui n'a point d'attention à Dieu ni à ce qu'il fait, qui tourne la tête, qui regarde toutes sortes d'objets, qui se hâte d'avoir bientôt fait, qui fait des signes de croix comme s'il chassait des mouches ; cela donne aux séculiers des sentiments d'indévotion et de mépris pour les sacrements ; car pour grossier et idiot que soit le peuple, il a toujours le sens commun et il sait reconnaître quand l'office est bien ou mal célébré.

G.—(3° *Exemplo.*) Du temps de S. Charles Borromée, un prélat étranger qui faisait l'office en l'église de Milan, passant devant le gouverneur, porta la main à sa mitre par compliment et témoignage de respect. Une femme sut bien remarquer cette faute et dit que monseigneur le cardinal n'avait pas coutume de le faire ; elle avait raison. Quand nous sommes à l'autel ou à l'administration de quelque sacrement, nous représentons la personne de Jésus-Christ, ainsi nous ne devons rien faire que ce qu'il ferait. Nous ne devons pas égarer la vue, saluer les grands, ni complimenter nos amis, dire aucune parole, ni faire aucune action séculière ; même si le clerc qui nous assiste, ou quelque autre personne, fait une faute, il est bon d'at-

tendre à le reprendre après l'office, en la sacristie ou ailleurs; car si vous le reprenez sur-le-champ, il vous répondra et vous lui répliquerez, ce sera une dispute, l'église semblera une halle, non pas un lieu sacré et une maison de Dieu : *Domum Dei decet sanctitudo, tibi silentium laus Deus in Sion.*

TERTIUM PUNCTUM. — *Ministranda valide*, *etc.*

H. — (1° *Ex parte ministri.*) Mais ce à quoi nous devons prendre le plus de soin, c'est que les sacrements soient valides, il y va du salut et de l'éternité des âmes. L'invalidité d'un sacrement peut venir ou de la part de celui qui le confère ou de la part de celui qui le reçoit. De la part du ministre, le sacrement est nul, si, par exemple, il manque à prononcer quelque parole essentielle, et il importe beaucoup de les prononcer toutes distinctement, intelligiblement et l'une après l'autre : *Ego te baptizo*, *etc.*, *Ego te absolvo*, *etc.* Si nous y manquons, c'est une faute très notable et qui ne reçoit point d'excuse. Cela ne coûte rien, il n'y a rien de plus facile ; que coûte-t-il de dire *Ego te baptizo?* faute de prononcer une seule syllabe, nous pouvons être cause qu'une âme et même plusieurs âmes feront naufrage de leur salut; car supposons qu'un prêtre qui bégaie, ou qui supprime quelque parole pour se hâter de parler en baptisant un enfant, ne prononce pas cette syllabe *te*, et qu'il dise seulement : *Ego baptizo*, l'enfant ne sera pas baptisé, et s'il meurt en cet état, il ne verra jamais Dieu; comme aussi, si le prêtre le baptisait étant ivre. Nous en verrons demain, Dieu aidant, les autres inconvénients.

I. — (2° *Ex parte recipientis.*) De la part de celui qui reçoit le sacrement, il n'y a pour l'ordinaire que le sacrement de pénitence qui a coutume d'être invalide ; ce qui arrive ou faute de disposition intérieure ou faute de confession entière. Faute de disposition intérieure, quand le pénitent n'a pas la vraie contrition et n'est pas entièrement éloigné de toute affection au péché ou n'en a pas quitté

l'occasion, comme s'il ne s'est pas réconcilié avec ses ennemis et s'il n'a pas restitué le bien mal acquis. L'intégrité de la confession manque, ou parce que le pénitent ne connaît pas ses péchés par aveuglement d'esprit, ou parce qu'il ne les ose pas dire, la crainte et la honte lui fermant la bouche.

Pour obvier à ces empêchements, il faut bien prendre garde de ne pas le rudoyer, bien qu'il y ait longtemps qu'il ne se soit confessé, quoiqu'il commette quelque grossièreté ou quelque impertinence; ne témoigner jamais que vous vous étonnez ou que vous avez horreur des grands péchés qu'il confesse, car la moindre rudesse le trouble, le rebute, l'effare et lui ôte la liberté de se découvrir. Il faut le flatter au commencement, le caresser, l'encourager, le traiter avec grande douceur et débonnaireté, et lui remontrer la miséricorde de Dieu qui ne rejette aucun pécheur; qu'il ne trouvera jamais personne qui l'entende plus volontiers et avec plus de cordialité; qu'il doit parler à cœur ouvert et avec toute confiance; que le sceau de la confession nous oblige à n'en parler à qui que ce soit, quand ce serait pour sauver tout le monde. Et à mesure qu'il confesse ses péchés, il le faut aider adroitement et débonnairement, comme on tire adroitement une esquille d'os d'un ulcère avec grande crainte de l'irriter, *obstetricante manu Domini eductus est coluber;* mais aussi, quand il a tout dit, nous devons être zélés à lui remontrer la grièveté de ses fautes, le grand mal qu'il y a d'offenser Dieu; et il nous faut adonner à l'oraison et y faire provision de motifs et de considérations propres à exciter la contrition, *si vis me flere, tibi dolendum est;* car si nous ne sommes touchés de sentiment à la vue des offenses de Dieu, nous n'y pouvons pas émouvoir les autres.

Nous devons aussi être adroits à prescrire des remèdes préservatifs pour ne pas retomber, et principalement contre les péchés qui prédominent et qui sont les sources et l'origine des autres; lire les livres spirituels qui en traitent; être fermes et courageux à ne pas flatter le pénitent, mais à l'e-

bliger de se servir de ces remèdes, à quitter l'accasion, à restituer présentement, à se réconcilier et à ne pas condescendre aux vaines excuses qu'il allègue, lui refuser ou différer l'absolution; être soigneux et diligent à l'interroger sur les péchés de sa condition, qu'il ne confesse pas, ni ne connaît pas d'ordinaire; l'instruire des mystères de la foi que la plupart ignorent et qui sont absolument nécessaires.

CONCLUSIO.

L. — (*Paraphrasis*, *etc.*) Et pour conclusion, écoutez avec respect les paroles du Fils de Dieu, et pesez-les toutes l'une après l'autre, car elles valent leur pesant d'or : *Quis, putas, est fidelis servus, et prudens? quem constituit Dominus super familiam suam, ut det illis in tempore tritici mensuram. Servus :* Vous devez croire que Dieu vous a fait serviteur de toutes les âmes qu'il vous adresse et que vous devez agir avec elles en cette qualité, non pas arrogamment et comme leur Seigneur, mais humblement et comme leur valet. Vous n'êtes pas plus que le pape qui s'appelle le serviteur des serviteurs de Dieu et qui s'estime tel; vous n'êtes pas plus que S. Paul qui disait : *Nos autem servos vestros in Christo.* La même foi, le même Evangile qui annonce que le Fils de Dieu est en ce monde, la même foi, le même Evangile déclare que S. Paul est le serviteur des fidèles. Vous n'êtes pas plus que les anges qui sont comme des serviteurs envoyés du ciel en ce monde pour le service des prédestinés. Vous n'êtes pas plus que le Fils de Dieu, qui disait : Je ne suis pas venu pour être servi, mais pour servir. (1)

Servus quem constituit Dominus, il ne dit pas, *quem constituit avunculus, patruus*, ni *cognatus*, mais *Dominus.* Si votre oncle, quelque autre parent ou ami, vous a établi en cette cure, ou en cette charge de confesseur, ou si vous-même vous vous y êtes ingéré sans vocation de Dieu, vous n'y avez pas de bénédiction : Jésus-Christ Homme-

(1) Omnes sunt administratorii Spiritus, in ministerium missi propter eos, qui hæreditatem capiunt salutis! (Hebr. 1. 14.)

Dieu ne s'est élevé au trône de gloire et au lit de justice, pour juger les vivants et les morts, que par la volonté et la providence de son Père : *Constitutus est judex vivorum et mortuorum : constituit Deus Pater ad dextram suam Jesum Christum;* à plus forte raison, vous ne devez vous asseoir au tribunal de la confession que par la mission et par commission du souverain Juge. *Nemo assumit sibi honorem, sed qui vocatur a Deo, sic Christus non semetipsum clarificavit, ut pontifex fieret.* (Hebr. 5. 4. 5.)

Quem constituit Dominus super. Autant vous êtes élevé au-dessus du commun par votre caractère, autant vous le devez être par l'éminence et par la sainteté de votre vie. Si vous vous familiarisez avec les indévots, si vous prenez des divertissements mondains avec les séculiers, vous n'aurez point d'ascendant sur leur esprit; les sacrements que vous leur administrerez, leur serviront de peu pour leur amendement. Et pour la même raison, quand quelqu'un est indigne de l'absolution ou de la communion, vous devez la lui refuser hardiment, quand ce serait un connétable, un prince, ou un monarque : vous êtes au-dessus de lui en exerçant cette fonction, dit saint Chrysostôme (Homil. 60 ad populum.), vous êtes plus grand que lui : « Non parva « vobis imminet ultio ; si quemquam ullius culpæ cons- « cium hujus mensæ participem esse concedatis : sanguis « ejus de manibus vestris requiretur, sive quis dux militiæ « sit, sive præfectus, sive princeps diademate coronatus : « indigne autem ne accedat, prohibe; majorem illo potes- « tatem habes » : car celui qui en bénit un autre, est plus grand que celui à qui il donne sa bénédiction, dit S. Paul. *Super familiam suam.* Encore une fois, ce mot vient de *famulus*, dit S. Augustin, et il vous apprend que vous devez être pour les serviteurs, pour les pauvres, et pour les petits, autant que pour les maîtres, que pour les riches et pour les grands.

Ut det illis, non pas *vendat.* Cela est bien honteux et de mauvais exemple, quand un curé marchande avec ses

paroissiens, et ne veut pas les marier, ou les baptiser et les communier, s'ils ne lui donnent ce qu'il lui plaît.

In tempore. Tant qu'un homme est en cette vie, il est dans le temps et non dans l'éternité, il est en voie de se perdre ou de se sauver. C'est une grande négligence et une grande faute de zèle pour les âmes, dans un curé, quand il ne va plus voir ses malades, depuis qu'il leur a donné les sacrements, car ils peuvent être retombés dans le péché, et avoir besoin de l'absolution; le loup infernal ne s'endort pas en cette occurence, ainsi le pasteur doit être vigilant. *In tempore:* les grands ouvrages ne se font qu'avec le temps; or quelle œuvre plus signalée que de sanctifier un pécheur, d'esclave du diable qu'il était, d'en faire un enfant de Dieu? Un si grand ouvrage ne se fait pas en un moment, il faut du temps et du loisir. Ne dites donc pas : Si je voulais demander les articles de la foi aux pénitents, leur proposer des motifs de contrition et leur prescrire des remèdes pour leurs péchés, il faudrait bien du temps. Je n'en entendrais guère; vous dites vrai; mais il vaut mieux en entendre un seul comme il faut, que d'en entendre cinquante légèrement et à la volée. Dieu ne vous demandera pas compte en son jugement de n'en avoir pas entendu un grand nombre, mais de les avoir mal entendus. Peut-être que le salut de ce pénitent dépend de la confession qu'il vous fait à présent, peut-être qu'il n'en a jamais fait de bonne, peut-être que ce sera la dernière.

Tritici mensuram. Il faut donner par mesure le froment des élus, la sainte eucharistie : aux âmes ferventes et parfaites, fort souvent; aux lâches et aux imparfaites, plus rarement; aux vicieuses et criminelles, point du tout, jusqu'à ce qu'on y voie quelque amendement. Jésus vous a fait l'intendant de sa maison, l'économe de sa famille, le trésorier de son épargne, et le dispensateur de ses mystères; il a mis entre vos mains les fruits de son incarnation, de sa vie, mort et passion, pour les dispenser, et non pour les dissiper; vous lui devez être fidèle, *fidelis servus;* vous ne devez pas permettre que son sang précieux soit souillé

et foulé aux pieds par ceux qui reçoivent les sacrements indignement et avec sacrilége.

Fidelis et prudens. Vous devez être prudent et circonspect à interroger tellement sur certains péchés, que vous ne les enseigniez pas à ceux qui en sont saintement ignorants; prudent à n'être pas trop rigoureux aux pécheurs contrits et humiliés, ni trop condescendant aux âmes obstinées et endurcies. Mais ces bons serviteurs fidèles et prudents sont si rares, que le Fils de Dieu en parle comme si l'on n'en pouvait point trouver : *Quis, putas, est fidelis servus et prudens?* Si vous êtes de ce petit nombre, votre fidélité en sera plus méritoire, votre prudence plus remarquable, votre couronne plus éclatante, et votre récompense plus glorieuse en la compagnie du souverain Pasteur, auquel soit honneur, gloire, louange et bénédiction, en tous les siècles des siècles. *Amen.*

SERMON CCII.

CONTRE LE VICE QUI PEUT EMPÊCHER UN PRÊTRE D'ADMINISTRER VALIDEMENT LES SACREMENTS, QUI EST L'IVROGNERIE.

Hi omnes defuncti sunt, non acceptis repromissionibus. (Hebr. 11. 13.)

Hier nous considérions que les sacrements de l'Eglise devaient être conférés saintement, révéremment, validement, et surtout que celui qui les administre devait avoir un soin particulier qu'ils eussent l'intégrité et la validité nécessaire. Rien ne peut, si souvent et si criminellement empêcher cette validité de la part du prêtre, que le péché d'ivrognerie; pour cela je me suis obligé de parler aujourd'hui, en passant, contre un vice si indécent, si infâme et si scandaleux dans les ecclésiastiques. Et pour rendre mon discours plus universel et plus fructueux aux prêtres, il me semble à propos de vous parler, non-seulement contre l'ivrognerie, mais encore contre l'intempérance, la fréquentation des cabarets, des festins et des autres divertissements mondains, puisque S. Paul ne dit pas seulement que le prêtre ne doit pas être sujet au vin, mais qu'il ajoute qu'il doit être sobre : *Sobrium, non vinolentum.*

Si ce que disent les Saints est vrai, que la sobriété est la compagne inséparable de la chasteté, et même qu'elle en est la mère, nous devons conclure, par bonne conséquence, que vous avez été sobre au souverain degré, ô sainte et bienheureuse Vierge! puisque S. Chrysostôme vous donne cet éloge avec beaucoup de vérité : *Cum enim Maria supra omnem humanam naturam castitatem servaret, propterea Christum Dominum in ventre concepit.* Que vous avez été ornée d'une chasteté plus grande qu'aucune créature humaine, et que cette pureté vous a rendue digne de concevoir dans votre sein virginal, dans la plénitude des

temps, celui que le Père éternel avait conçu avant tous les siècles dans son sein divin et adorable, comme votre ange vous le prédit quand il vous salua par ces paroles : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Primum punctum. A. *Sacerdos, ut odio habeat ebrietatatem, consideret se esse hominem.* — B. *Peccatorem.* — C. *Christianum.*

Secundum punctum. D. *Sed præcipue se esse sacerdotem, qui debet esse vas in honorem.* — E. *Sanctificatum.* — F. *Utile Domino.* — G. *Ad omne opus bonum paratum.*

PRIMUM PUNCTUM. — *Sacerdos, etc.*

A. — (*Se esse hominem.*) Pour m'exciter à la tempérance et me donner de l'aversion et de l'horreur du vice contraire, je fais quatre réflexions : je considère que je suis homme, que je suis pécheur, que je suis chrétien et que je suis prêtre. Je suis homme, créature raisonnable, à qui la raison fait porter le sceptre et donne l'empire et l'ascendant sur les animaux; mais le manger nous rend semblables à eux, nous range en leur catégorie et nous ravale à leur bassesse : *Comparatus est jumentis insipientibus.* (Psal. 48. 21.) Au commencement des siècles, le Créateur en nous permettant l'usage des herbes et des fruits, nous met au même rang et au même ordre que les bêtes : *Erunt vobis in escam et omnibus animantibus.*

Un ancien religieux en considérant cela fondait en larmes toutes les fois qu'il prenait son repas. Je pleure, disait-il, de me voir obligé à faire une action de bête, moi qui suis destiné et appelé à la société des anges : *Erunt sicut angeli Dei.* Si le simple manger nous met au rang des brutes, l'intempérance nous met au-dessous d'elles; car elles ne boivent jamais plus que leur soif, elles ne mangent pas d'ordinaire plus que la nécessité ne requiert. Si nous nous abaissons à un vice si indigne de notre nature, quand nous aurons la

lumière pour en connaître la bassesse au jugement de Dieu, nous en serons si honteux que nous n'oserons nous présenter devant Jésus-Christ; et en effet, S. Luc nous avertit : *Attendite vobis ne corda vestra graventur in crapula et ebrietate, ut possitis stare ante Filium hominis :* (Luc. 21. 34.) Prenez garde que vos cœurs ne soient surchargés par la gourmandise et l'ivrognerie, afin que vous puissiez paraître sans honte devant le Fils de Dieu en son jugement.

Les anciens anachorètes qui vivaient du temps de S. Chrysostôme, étaient bien persuadés de cette vérité ; car au rapport de ce grand docteur, avant que de prendre sur le soir leur pauvre souper, qui n'était que de pain, d'herbes ou de légumes, ils disaient : *Imple nos Spiritu Sancto*, *ut inveniamur in conspectu suo non erubescentes*, *cum reddes unicuique secundum opera sua* : (Homil. 57. ad populum.) Mon Dieu, remplissez-nous de votre Saint-Esprit, afin que nous prenions cette nourriture avec tant de retenue et de frugalité, que nous n'ayons pas sujet de rougir en votre présence, quand vous rendrez à chacun selon ses œuvres. Je suis homme, fils du premier homme qui nous a tous perdus et s'est perdu lui-même par une action d'intempérance. Comment ne tremblé-je point ? comment ne suis-je point chargé de confusion et d'horreur, en entendant seulement nommer ce vice, et en me souvenant qu'il a disgracié le premier homme, corrompu sa nature, déshonoré sa race, et qu'il a été cause de la damnation de tant de personnes ? Si le père d'un jeune homme avait été pendu pour avoir fait de la fausse monnaie, toutes les fois qu'on nommerait la fausse monnaie, il rougirait de honte et frissonnerait d'horreur ; cependant ce jeune homme ne serait pas coupable du crime de son père, comme nous le sommes tous de la gourmandise du premier homme.

Nous sommes disgraciés et dégradés comme lui, condamnés à la même peine, bannis du séjour délicieux où Dieu l'avait établi. C'est un étrange renversement et une prévarication bien criminelle, si nous voulons faire un séjour de

délices et un paradis terrestre en ce lieu d'exil et de bannissement. Il ne nous faut pas flatter : quand nos passe-temps ne font tort à personne, nous les appelons des divertissements innocents ; c'est nous tromper nous-mêmes : aucun divertissement n'est innocent, s'il n'est utile ou nécessaire pour nous rendre plus propres à bien faire nos fonctions en notre vocation. Depuis la révolte du premier homme nous n'avons point de droit de nous servir d'aucune créature par pures délices et sans nécessité, nous n'avons aucune permission d'en user qu'autant qu'il est nécessaire pour la conservation frugale et honnête de notre vie ou de notre état, en la condition où Dieu nous a mis ; car Dieu ne nous accorde pas l'usage des viandes et des autres créatures pour notre contentement et notre satisfaction, comme dans le paradis terrestre, mais seulement pour nous conserver la vie, afin d'avoir le loisir de faire pénitence et de satisfaire à sa justice, pour la rébellion de notre premier père et pour nos propres péchés.

B. — (*Peccatorem.*) C'est le second motif qui doit nous inciter à la tempérance ; savoir, que nous sommes pécheurs, et par conséquent obligés à la pénitence ; c'est un abus de penser le contraire. Il n'y a que deux voies pour aller au ciel : l'innocence et la pénitence ; si nous avons perdu l'innocence reçue au baptême, il ne reste point d'autre voie que la pénitence ; il faut nécessairement passer par là. Jésus répète par deux fois, pour le mieux inculquer : *Nisi pœnitentiam egeritis, omnes similiter peribitis ;* (Luc. 13. 5.) Si vous ne faites pénitence, vous périrez tous. Or, la plus douce, la plus facile, la plus commode et la plus salutaire pénitence que nous puissions faire, c'est de vivre sobrement par un esprit de pénitence, en nous abstenant pour l'amour de Dieu des débauches, des festins, des collations, des jeux, des comédies, des compagnies et des autres passe-temps mondains, nous priver à table des friandises et délicatesses superflues. Les grandes et extraordinaires austérités sont difficiles et ne peuvent pas durer longtemps, ou si elles sont de durée, nous craignons qu'elles ne nous alté-

rent le tempérament, ne ruinent la santé et ne raccourcissent la vie; elles nous rendent singuliers, nous font être en admiration, elles nous mettent en danger de vanité; mais les petites mortifications peuvent être journalières et de durée, elles satisfont beaucoup par la continuation, elles n'intéressent point la santé, elles se font sans qu'on s'en aperçoive, et elles ne nous exposent point à la vaine gloire.

C. — (*Christianum.*) Et puis quand nous ne serions point pécheurs, nous sommes chrétiens, enfants et disciples de Jésus-Christ; nous devons suivre ses pas, imiter les exemples des vertus qu'il nous a montrées. Il a vécu si austèrement qu'il ne mangeait pour l'ordinaire que du pain d'orge, et encore n'en avait-il pas toujours. Il a eu besoin d'une goutte d'eau; et dans sa plus grande soif, on ne lui a donné que du fiel et du vinaigre. Il était si abattu, si exténué et si défait par les jeûnes et les pénitences, qu'ayant seulement trente-un ans, il semblait approcher de cinquante; ce qui fut cause que ses ennemis lui dirent : *Quinquaginta annos nondum habes;* cependant *qui se dicit in Christo manere, debet sicut ille ambulavit et ipse ambulare:* Qui veut être disciple de Jésus-Christ doit faire comme lui.

Notez *debet.* Nous ne pouvons être agréables au Père, obtenir de lui aucune bénédiction, ni être sauvés, si nous ne demeurons en Jésus-Christ : *Benedixit nos omni benedictione spirituali in Christo.* Pour demeurer en lui, il faut vivre comme lui. De là vient que les premiers fidèles, les chrétiens qui vivaient du temps des apôtres, ou de leurs disciples, menaient une vie très austère, consommée en toute sorte de mortifications : ce qui nous montre que Jésus-Christ avait recommandé à ses apôtres et à son Eglise l'esprit d'austérité et de pénitence. En effet quel homme eut jamais plus de sujet de conserver sa santé, quel prélat a jamais été plus nécessaire à l'Eglise que S. Timothée? en ce temps-là auquel tous les chrétiens étaient nouvellement convertis, on trouvait fort peu de gens capables de l'épiscopat. *non neophytum;* néanmoins, encore qu'il eût besoin de boire du vin pour la faiblesse de son estomac et ses autres

infirmités, il ne buvait que de l'eau. Il fut nécessaire que S. Paul lui commandât de prendre du vin ; mais il en parle avec tant de modération, de réserve et de retenue, que vous diriez qu'il lui ordonne de l'absinthe, ou de l'antimoine préparé : *Noli adhuc aquam bibere, sed modico vino utere adhuc.* Ce n'est pas pour toujours que je vous dis ceci, mais seulement pendant que vous serez infirme, et qu'il vous sera absolument nécessaire : *modico,* un peu, un peu; il savait bien qu'il est dit aux Proverbes : *Noli regibus dare vinum, ne forte obliviscantur judiciorum.* (Prov. 31. 4.) Les rois n'ont l'administration que du temporel, et les ecclésiastiques du spirituel.

S. Polycarpe, disciple de S. Jean, vivait aussi très austèrement : car dans la lettre que les chrétiens de Smyrne écrivirent aux fidèles de Lyon et de Vienne, rapportée par Eusèbe, où ils déduisent le procès, la condamnation, et le supplice de ce saint prélat; dans cette lettre, dis-je, nous lisons que ce grand martyr, avant que d'être jeté dans le feu, se dépouilla de sa robe, et ôta ses souliers, ce qu'il n'avait fait de longtemps, disent-ils, parce qu'il avait coutume de coucher chaussé et vêtu. Les autres chrétiens dans plusieurs endroits, ne mangeaient point de viande. Dans la lettre que ceux de Lyon et de Vienne écrivirent aux chrétiens d'Orient, (apud Euseb.) sainte Blandine dit au juge : Comment mangerions-nous de la chair humaine, vu que nous ne mangeons pas même de celle des animaux ? Car les païens pensaient que les chrétiens mangeaient dans leurs assemblées un enfant dans un gâteau, parce que quelques apostats leur avaient dit qu'ils mangeaient la chair de Jésus-Christ, sous les espèces du pain.

Nous apprenons de S. Ignace et de S. Augustin, (Epist. ad Philip.) qu'ils jeûnaient tous les mercredis et les vendredis de l'année, excepté dans le temps de Pâques; de S. Epiphane, (Epist. 86 ad Casulanum, sub finem.) que jeûnant, ils avaient coutume d'observer la xérophagie, qu'ils ne vivaient que de pain, d'eau, et de fruits secs : et Tertullien dit : *Xerophagias observamus, siccantes cibum, ab*

omni carne, et jurulentia, et vividioribus quoque pomis abstinemus ; ne quid vinositatis aut edamus, aut potemus. (Tertull. in Psychecos. c. 1 et 9.) Nous sommes membres du même Jésus, disciples des mêmes apôtres enfants de la même Eglise ; nous jouissons des mêmes sacrements, nous espérons le même paradis ; et si nous n'osons pas aspirer à une aussi haute perfection, nous pouvons et devons au moins retrancher les excès, le luxe et les superfluités.

SECUNDUM PUNCTUM. — *Sed præcipue, etc.*

D. — (*Vas in honorem.*) Mais ce qui doit nous porter le plus à la tempérance, et nous faire abhorrer les excès de bouche, c'est l'honneur que nous avons d'être prêtres. S. Paul (2. Timoth. 2. 21.) exprime en peu de paroles les vraies qualités, les propriétés, les éloges et les devoirs d'un bon prêtre, quand il dit qu'il doit être *vas in honorem sanctificatum*, *utile Domino*, *ad omne opus bonum paratum.* Rien n'est aussi contraire à ces qualités, rien n'en ternit aussi fort le lustre, rien n'en empêche autant l'usage et les fonctions, que les festins, les jeux et la fréquentation des compagnies mondaines. *Vas in honorem*, il n'y a rien d'aussi honoré, d'aussi respecté et d'aussi estimé qu'un prêtre sobre, modeste et retiré, qu'on ne voit jamais qu'à l'église. Les moindres paroles qu'il dit ont beaucoup d'ascendant sur les esprits ; rien d'aussi méprisé et d'aussi bas qu'un prêtre qui s'abandonne aux divertissements et aux plaisirs du monde. En effet, *quomodo obscuratum est aurum, mutatus est color optimus?* Qu'est devenu ce pouvoir absolu, cette autorité souveraine que les ecclésiastiques avaient autrefois sur les grands du monde, sur les Théodose et sur les autres potentats? comment a-t-on perdu le grand respect, la crainte filiale et l'honneur qu'on leur portait? *lapides sanctuarii jacent in capite omnium platearum;* au lieu qu'on ne les voyait qu'à l'autel et au chœur, on les voit maintenant aux festins, aux co-

médies, dans les cabarets, aux jeux publics, parmi les assemblées séculières.

La familiarité engendre le mépris. Quand nous nous ravalons aux bassesses des séculiers, en jouant, en mangeant et en riant avec eux, ils perdent le respect qu'ils nous doivent, ils nous considèrent comme leurs compagnons de débauche, ils ne voient rien d'extraordinaire en nous ; et s'ils font quelque faute, ou disent quelque mauvaise parole, nous n'avons pas la hardiesse de les en reprendre, ou si nous les reprenons, notre censure n'a point de crédit sur eux. Quand le sel a perdu une fois sa force et sa saveur, il n'est plus propre à rien, qu'à être jeté à terre et foulé aux pieds, *ad nihilum valet ultra, nisi ut mittatur foras, et conculcetur ab hominibus.* Le sel est tiré de l'eau; mais aussitôt qu'il se rejoint à elle il se dissout, il perd sa solidité et la propriété qu'il avait d'empêcher la corruption. Le prêtre est choisi d'entre les hommes, il est séparé d'eux pour être sanctifié, *ex hominibus assumptus ;* s'il se rejoint à eux comme à de l'eau, *aquæ multæ, populi multi :* s'il se mêle dans les grandes compagnies sans grande nécessité, il perd sa force d'esprit, sa fermeté, et sa dévotion; il devient mou comme de l'eau, et l'on n'en fait pas plus de cas que d'une eau répandue, *Sicut aqua effusus sum, conculcetur ab hominibus.*

L'expérience nous a fait voir que certains religieux sont devenus la fable du peuple, le sujet des railleries et des contes ridicules des bouffons, parce que sous prétexte de gagner les bonnes grâces du monde, ils se sont licenciés et ont été trop libres à jouer, à faire des collations avec les séculiers, et à dire des paroles de railleries en compagnie. Chacun sait que le patriarche Noé s'étant une seule fois enivré, sans y avoir pensé, découvrit sa honte et fut exposé à la risée et au mépris de son enfant; de même il arrive quelquefois qu'un prêtre après avoir pris du vin un peu plus que de coutume, devient jovial, ouvre son cœur, délie sa langue, découvre ses pensées, fait voir ses faiblesses et imperfections, se rend ridicule et méprisable à ceux qui l'honoraient beau-

coup auparavant ; et devient un vaisseau d'ignominie, au lieu qu'il avait été *vas in honorem sanctificatum.*

E.—(*Sanctificatum.*) Etre saint et se rendre commun sont deux choses si contraires que l'Ecriture les distingue et les oppose : *Quod Deus sanctificavit, tu commune ne dixeris.* Et au texte sacré, être gâté et être commun sont synonymes, c'est une même chose en deux termes ; car au lieu que nous avons en S. Matthieu, *coinquinat hominem*, (Matth. 15. v. 11. 18. 20.) il y a en S. Marc *communicat.* (Marc. 7. v. 15. 18. 20.) L'un dit : Ce qui entre par la bouche ne souille point l'âme, ce sont les mauvaises pensées qui infectent l'homme ; l'autre dit qu'en se rendant commun on se profane, parce qu'il est bien difficile, pour ne pas dire impossible à l'homme et encore plus au prêtre de se répandre aux compagnies et dans les assemblées du monde sans se profaner. La sainteté est le propre apanage, la différence spécifique et le partage des prêtres : *Sancti erunt Deo suo.*

Rien ne déshonore tant cette vertu céleste, que les festins, les cabarets et autres semblables dissolutions qui sont des occasions et des pépinières de mille vices ; on y avance des médisances, ou du moins on applaudit à ceux qui les disent : *Dum venter reficitur, lingua depradatur.* Bacchus était autrefois appelé *Lyæus*, parce qu'il délie la langue et qu'il lui donne une liberté vicieuse ; on se laisse aller aux railleries, aux paroles de bouffonnerie que S. Paul défend à tous les chrétiens, à plus forte raison aux prêtres : *Fornicatio nec nominetur in vobis, aut scurilitas quæ ad rem non pertinet, aut stultiloquium, sicut decet Sanctos.* (Ephes. 5. 3.) *Nugæ in ore sacerdotis, sunt blasphemiæ.* (S. Bern.) Le vin et la viande échauffent le sang, enflamment le corps, provoquent à la lubricité qui est contraire à la vertu que l'Ecriture appelle sainteté : *Ut sciat unusquisque possidere vas suum in sanctificatione. Venter cibis exæstuans, despumat in libidinem*, dit S. Jerôme. *Nolite inebriari vino in quo est luxuria.* (Ephes. 5. 18.) Ne vous remplissez pas de vin qui est une source de lubricité, dit S. Paul.

Et afin qu'on ne pense pas que ce relatif *in quo*, se rapporte à *inebriari*, non point à *vino*, il est dit aux Proverbes : *Luxuriosa res vinum*, et un peu plus bas : *Qui amat vinum et pinguia, non ditabitur*. (Prov. 20. 1. et cap. 21. 17.) Pour cela Dieu en défendait autrefois l'usage aux personnes qui étaient particulièrement obligées à la sainteté; aux Nazaréens qui étaient comme les religieux de ce temps-là ; aux Rechabites, qui étaient comme les anachorètes; aux prêtres et aux lévites, (Levit. 10. 9.) quand ils devaient entrer au tabernacle ; à plus forte raison il en défend l'excès et la profusion au prêtre de la loi nouvelle, qui entre presque tous les jours dans le sanctuaire du vrai tabernacle, pour y consommer les redoutables mystères, et qui doit être en tout temps *vas in honorem sanctificatum et utile Domino*.

F. — (*Utile Domino*.) Il est utile au Seigneur pour l'obligation du sacrifice, pour l'administration des sacrements et pour la conduite des âmes ; mais l'intempérance est cause qu'il s'acquitte très indignement de toutes ces fonctions. Un grand évêque de notre temps, qui est mort en odeur de sainteté, dans un pays où l'ivrognerie est plus fréquente, dit qu'on a remarqué par expérience que les prêtres sujets au vin ne se convertissent jamais ou fort rarement, et que c'est une marque de réprobation; et qu'en ayant souvent recherché la raison, celle-ci lui sembla très probable ; que Dieu leur ayant donné dans cette liqueur ce qui est de plus saint, de plus précieux et divin au monde, savoir son sang immaculé et adorable, pour l'offrir à Dieu et le recevoir pour la rémission de leurs péchés; Dieu leur ayant fait un si grand bienfait et un don si inestimable dans ce breuvage, il est extrêmement irrité quand ils s'en servent pour l'offenser, et pour commettre le péché qui lui déplaît infiniment.

Si je parlais à une assemblée moins illustre que celle-ci, je lui remontrerais qu'il n'y a que deux vices qui peuvent rendre les sacrements nuls et invalides, l'ignorance et l'ivrognerie; l'ignorance, quand il ne sait point ce qui est es-

sentiel au sacrement, et que par ce défaut il n'applique point tout ce qui est nécessaire à la matière et à la forme. Mais, grâce à Dieu, ce vice est maintenant banni de l'Eglise; plût à Dieu qu'il en fût de même de l'ivrognerie! Qu'un prêtre soit avare, orgueilleux, luxurieux, et envieux tant que vous voudrez, s'il n'est un démon, les sacrements qu'il a faits sont bien illicites, mais non pas invalides; ils lui sont nuisibles, mais salutaires à ceux qui les reçoivent; mais s'il est ivrogne, quelle déplorable misère! Il peut être appelé après dîner, après souper et en tout temps pour baptiser un enfant, pour absoudre un malade, pour donner l'extrême-onction; s'il est ivre, s'il ne sait ce qu'il fait, il fait une action d'homme et non pas une action humaine; quoiqu'il applique la matière et qu'il prononce les paroles, le sacrement est nul, l'enfant n'est point baptisé, le pénitent n'est pas absous, le malade ne reçoit pas la grâce de l'extrême-onction, *ex opere operato*; et si cet enfant devient grand, s'il est fait prêtre, s'il est créé évêque, les prêtres qu'il ordonnera ne seront pas prêtres, les pénitents que ces prêtres absoudront ne seront pas absous, et s'ils meurent après un péché mortel avec la seule attrition, ils seront perdus pour jamais. Il faut brûler tous nos livres de théologie ou le croire, car tous les docteurs l'enseignent unanimement sans controverse.

Et ceci doit nous apprendre en passant et nous porter à procurer avec grand soin que les sages-femmes, et même toutes les femmes, sachent bien la matière et la forme du baptême, afin qu'elles le puissent administrer en cas de nécessité, qui se rencontre assez souvent; et pour dire cela en passant, je voudrais suivre la pratique de plusieurs évêques doctes et pieux, qui conseillent de rebaptiser, sous condition, tous les enfants qui ont été baptisés à la maison par les femmes, parce qu'encore qu'elles sachent fort bien la matière et la forme du sacrement, elles sont tellement surprises et interdites en ces occasions, qu'elles ne savent presque pas ce qu'elles font; et que d'autre part, nous ne pouvons faillir en suivant l'opinion de S. Thomas, qui dit

expressément (opusc. 65. quod est de officio sacerdotis paragr. 1. qui est de baptismo) qu'il les faut tous rebaptiser sous condition, pour la raison que je viens de dire. Cependant voyez quelles effroyables suites et quelles horribles conséquences, quand elles n'arriveraient qu'une fois en mille ans, et si elles ne méritent pas qu'on craigne plus que la mort, de donner les ordres ou de résigner une cure à un homme qui est sujet au vin.

Si on objecte le texte du droit canon, où il est dit que le baptême donné *ab ebrioso*, est valide, on répond qu'il dit *ab ebrioso*, et non pas *ab ebrio :* le sacrement est valide, étant donné par un prêtre sujet à l'ivrognerie, pourvu que, lorsqu'il l'administre, il ne soit pas ivre. Les autres sacrements que nous administrons et recevons plus ordinairement, sont la pénitence et l'eucharistie; mais l'intempérance les profane et les déshonore notablement, ou même en interdit l'usage et l'administration convenable; *nemo dat quod non habet*, la cause doit toujours avoir en éminence tout ce qu'elle veut influer et communiquer à son effet. Hé! comment pouvons-nous inspirer l'amour et l'esprit de pénitence à ceux qui se confessent à nous, si nous en sommes dépourvus nous-mêmes? S. Chrysostôme et S. Grégoire disent que Jésus-Christ a institué la confession, non-seulement afin que le confesseur absolve les pécheurs, mais encore afin que par ses prières et ses pénitences il apaise Dieu, et les aide à se retirer de leur mauvaise vie. Il y a des âmes si endurcies, si invétérées au mal et si plongées dans l'ordure du péché, qu'elles ne s'en relèveront jamais, si le confesseur, ou quelqu'autre personnne, ne fait pénitence pour elles et avec elles: *Hoc genus dæmoniorum non ejicitur, nisi in oratione et jejunio.*

L'histoire ecclésiastique assure que S. André étant à Corinthe pour prêcher l'Evangile, un vieillard nommé Nicolas le vint trouver, et lui dit qu'il avait vécu soixante-quatre ans dans une effroyable licence, lâchant la bride à ses appétits désordonnés, et s'abandonnant à toutes sortes de voluptés; et qu'entrant un jour au lieu infâme pour faire le mal avec

une fille, portant sur soi le saint Evangile, comme il se voulut approcher de cette malheureuse, elle se retira bien épouvantée, et lui dit qu'il ne s'approchât point d'elle, ni du lieu où elle était, parce qu'elle voyait en lui des choses merveilleuses et mystérieuses. Nicolas donc pria ensuite le saint apôtre de lui donner quelque remède contre cette faiblesse de sa chair, et contre une si mauvaise et si longue habitude. Le saint se mit en oraison, jeûnant très austèrement cinq jours durant, et priant Dieu de pardonner à cet infortuné vieillard, et de lui octroyer par sa miséricorde le don de continence. Au bout de cinq jours, le Saint persévérant en sa prière, entendit une voix du ciel, qui disait : Je t'accorde ce que tu me demandes pour ce pécheur; mais je veux que comme tu as jeûné pour lui, il jeûne aussi, et fasse son devoir de se mortifier, s'il veut être sauvé. L'apôtre commanda à Nicolas de jeûner, et à tous les chrétiens de faire oraison, et de demander à Dieu miséricorde pour lui. Ce qui eut tant de pouvoir envers Dieu, que ce misérable, étant converti, donna tous ses biens aux pauvres, mortifia sa chair par des austérités très rigoureuses, jeûna six mois au pain et à l'eau, et puis mourut ; et Dieu révéla au saint apôtre qu'il était en état de salut.

Et de notre temps, le saint évêque de Cahors, Alin de Solminiac, dont la mémoire est en bénédiction, n'étant encore qu'abbé de la Chancelade, visita un ecclésiastique fort malade, qui ne voulait point se confesser, parce, disait-il, qu'il désespérait de pouvoir satisfaire pour ses péchés, qui étaient grands et en grand nombre. Le Saint lui promit de lui donner un homme qui le cautionnerait devant Dieu, et qui ferait pénitence pour lui. Il l'entendit en confession, et lui donna pour pénitence de jeûner deux ans au pain et à l'eau, et s'obligea en même temps à le faire pour lui. Il le fit, et en reçut si grande bénédiction de Dieu, que depuis il jeûna le reste de sa vie au pain et aux herbes, ou aux légumes.

De plus quand nous apprenons dans les confessions les grands péchés qui se commettent contre Dieu, en vérité

n'en devons-nous pas être touchés? Et cela étant, aurions-nous bien le courage de nous réjouir et de faire bonne chère : « Aspectu et auditu justus erat Lot, habitans apud eos « qui de die in diem animam justam iniquis operibus « cruciabant : » (2. Petr. 2. 8.) Le juste Loth, dit la Genèse, était sensiblement affligé voyant les actions impures et dénaturées des Sodomites. Il suffit même d'être juste, pour ne pouvoir entendre les actions injustes qui se commettent parmi le monde, sans nous en mettre en peine et sans en faire pénitence : *Vidi prævaricantes, et tabescebam; quia eloquia tua non custodierunt.* Et en effet, si on venait à dire à un jeune homme qu'on a maltraité son père, qu'on l'a grièvement blessé et outragé; et qu'incontinent après on le vit jouer, folâtrer et prendre ses plaisirs, ne dirait-on pas avec justice qu'il est dénaturé, qu'il n'a point d'amour ni de tendresse pour son père? Certainement nous n'avons pas une grande affection pour Dieu, si, au lieu d'être affligés au dernier point, nous cherchons la bonne chère et les dissolutions, après avoir appris par les confessions, les grandes offenses qui se font contre Dieu dans le monde.

Quant à l'eucharistie, l'honneur que nous avons d'y produire le corps de Jésus-Christ par notre bouche, l'honneur que nous avons de le recevoir et de le loger si souvent en notre estomac, doit nous détourner de l'offenser par ces deux parties de notre corps. Le propre ministère du prêtre, c'est d'offrir le sacrifice, et d'administrer le sacrement de l'autel; et S. Paul dit que la sobriété y est nécessaire : *Ministerium tuum imple, sobrius esto;* mais il doit encore être disposé à toute sorte de bonnes œuvres.

G. — (*Ad omne opus bonum paratum.*) L'intempérance nous rend inhabiles à tout, elle nous en interdit les fonctions; elle empêche l'aumône, elle consume en excès et en superfluités ce qu'il faudrait donner aux pauvres; elle ruine la dévotion. Quand vous avez bu vous omettez aisément l'office divin, ou vous le dites irrévéremment; vous ne faites point d'examen de conscience le

soir, point de lecture spirituelle, point d'autres exercices de piété ; elle empêche les œuvres de charité, elle fait perdre le temps qui y est nécessaire ; car vous l'employez à dormir, à jouer et à entretenir ceux qui vous ont invité. Enfin, cette vertu nous est si nécessaire, que l'Eglise nous la recommande tous les jours le soir et le matin, à prime et à complies : *Carnis terat superbiam*, *potus cibique parcitas : sobrii estote*. Souvenez-vous qu'un prophète s'étant amusé à prendre un pauvre repas avec un autre prophète, sans aucun excès, au lieu de se hâter et de faire promptement la commission qu'il avait reçue de Dieu, fut étouffé par un lion.

A cet effet *vigilate*, soyez vigilants et soigneux d'éviter les compagnies qui vous invitent aux divertissements ; mortifiez l'attachement aux biens de la terre, qui est souvent cause que par épargne et pour avoir quelque franche repue, on va aux festin de noces, de baptême et de confrérie ; il vaudrait beaucoup mieux ne pas faire cette épargne et ne point faire tant d'aumônes ; car le bien spirituel de la sobriété et du bon exemple est préférable au bien temporel que vous faites au prochain par l'aumône. Si vous pratiquez bien cette vertu, de même que les anges vinrent auprès de Jésus et le servirent après son jeûne dans le désert, ainsi à l'heure de votre mort ils viendront au-devant de votre âme, pour la recevoir en leur compagnie au banquet très délicieux de la béatitude céleste. *Amen*

SERMON CCIII.

DE LA NÉCESSITÉ DU BAPTÊME.

Hi omnes defuncti sunt, non acceptis repromissionibus. (Hebr. 11. 13.)

QUAND le grand S. Jérôme dit que nous ne sommes pas chrétiens par naissance, *non nascuntur christiani, sed fiunt*, il l'entend de la naissance charnelle et non de la spirituelle, car au sacrement de baptême nous sommes faits chrétiens, nous sommes engendrés en la vie de la grâce. Ce sacrement est une naissance spirituelle, le premier et le plus nécessaire de tous les sacrements, la porte par laquelle nous entrons dans l'Eglise. L'apôtre S. Pierre parlant aux fidèles baptisés depuis peu, leur conseillait de désirer la mamelle comme des enfants nouveau-nés : *Quasi modo geniti infantes lac concupiscite, ut in eo crescatis.* Ce lait spirituel qui nous est nécessaire pour conserver et augmenter la vie divine que nous avons reçue au baptême, c'est votre grâce et votre faveur maternelle, ô sainte et bienheureuse Vierge! nous la désirons ardemment, nous vous la demandons de tout notre cœur; et pour nous disposer la recevoir, puisqu'elle se donne aux âmes humbles, nous nous prosternons humblement à vos pieds, et nous vous disons avec un profond respect : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Primum punctum. A. *Tres veritates quæ probant necessitatem baptismi : 1° Omnes nascimur in peccato originali.* — B. *De quo aliquæ quæstiones solvuntur.* — C. 2° *Solis meritis Christi potest dilui.* — D. 3° *Quæ merita nobis debent per baptismum applicari.*

Secundum punctum. — E. *Tria documenta moralia ex prædictis. Primum, pro sacerdotibus.* — F. *Se-*

cundum, pro patribus familias. — G. *Tertium, pro fœminis prægnantibus.*

Tertium punctum. H. *Gratia baptismalis perdita difficile recuperatur : Scriptura.* — I. 2° *Patribus.* — — 3° *Ratione.* — L. 4° *Comparatione.*

PRIMUM PUNCTUM. — *Tres veritates, etc.*

A. — (1° *Omnes nascimur, etc.*) Pour connaître si évidemment la nécessité du baptême qu'on ne puisse en douter, il faut supposer trois vérités qui sont fondées sur les principes de notre religion, reçues de tous les docteurs, et tirées exprès des passages de l'Ecriture sainte. La première est que tous les enfants qui sont conçus par la voie ordinaire, tous, oui tous (la Vierge exceptée,) dès le premier instant de leur conception, sont tachés du péché originel, et sont des ennemis de Dieu, des objets de sa juste colère, des esclaves de l'esprit malin, des enfants de perdition et des victimes de la mort éternelle. Je dis conçus par voie ordinaire, pour vous faire entendre que le Fils de Dieu n'ayant pas été conçu par cette voie, mais par la fécondité du Père et par l'opération du Saint-Esprit, sa conception n'a pas seulement été exempte de toute impureté, mais qu'elle a été la source, la cause et l'origine de toute la pureté qui est aux corps et aux âmes des fidèles. J'ai encore ajouté : La sainte Vierge exceptée, parce que selon la maxime de S. Augustin, quand on parle du péché, soit actuel, soit originel, on ne parle point de la Vierge, que pour dire qu'elle en a été tout-à-fait affranchie, ayant été prévenue de toutes les grâces et avantagée de tous les priviléges qu'un Fils tout-puissant et tout bon peut accorder libéralement à celle qu'il choisit pour sa Mère.

B. — (*De quo aliquæ quæstiones, etc.*) Oui, mais dira quelqu'un, qu'est-ce que ce péché originel ? d'où vient-il, et comment est-ce que les enfants nés dans un légitime mariage, de père et de mère fidèles, le peuvent ou le doivent encourir ? Personne ne donne ce qu'il n'a pas ; le père qui engendre cet enfant est catholique, la mère qui

le conçoit est chrétienne ; tout deux ont été baptisés, tout deux ont été nettoyés et délivrés du péché, comment le peuvent-ils donner ? tout deux sont en la grâce de Dieu, que ne la donnent-ils à leur enfant ? d'où vient qu'ils ne lui donnent pas la grâce de Dieu qu'ils ont, et qu'ils lui communiquent le péché originel qu'ils n'ont pas ? Et puis si nous contractons le péché de notre premier père, après tant de générations et de révolutions de siècles qui ont été entre lui et nous, à plus forte raison le père qui nous engendre immédiatement, nous communiquera ses propres péchés ; et ainsi l'enfant qui en naîtra sera coupable et souillé de tout les blasphèmes, les larcins, les adultères et autres crimes de ses père et mère, et principalement de ceux dont ils étaient infectés au temps qu'ils l'ont eu, contre cette parole du prophète : *Filius non portabit iniquitatem patris.*

A tout cela S. Augustin répond : *Ideo de baptisato justus non nascitur, quia eum non generat unde regeneratus est, sed unde generatus est.* (S. Aug. serm. 14. de verbis apostoli.) Un homme qui est chrétien engendre un enfant qui est homme, mais qui n'est pas chrétien, parce qu'il ne l'engendre pas en tant que chrétien, mais en tant qu'homme : *Generatio est processio viventis a vivente, in similitudinem naturæ.* Nos pères et nos mères nous communiquent le péché du premier homme qu'ils n'ont pas, et ils ne nous communiquent pas leurs propres péchés qu'ils ont ; d'autant que par la génération on communique les qualités de la nature et non de la personne, les propriétés de l'espèce et non pas de l'individu. Le premier homme ayant été établi de Dieu comme la source, la racine et le chef de la nature humaine, son péché l'a toute envenimée ; il a été contagieux à toute sa postérité, et il se communique à tous ceux qui participent à sa nature par génération humaine, parce que c'est un apanage, ou pour mieux dire une tare de l'espèce et non de la personne ; comme un homme qui est savant engendre un fils très ignorant, il ne lui communique pas la science qu'il

a et il lui donne l'ignorance qu'il n'a point, parce que la science est une perfection de la personne, l'ignorance une imperfection de la nature ; ou, si vous voulez, nous dirons avec S. Augustin : (ibid. et lib. de nuptiis et concupiscentia.) Vous semez un grain de blé qui est dépouillé de la paille par le fléau, purifié et émondé par le vent, il produit un autre grain de blé ; mais ce grain qui est produit n'est pas purifié comme le premier, il vient toujours enveloppé de sa paille. Vous jetez en terre le pepin d'un fruits doux et franc, d'une pomme de reinette ou d'une poire de bon chrétien ; cependant l'arbre qui en provient n'est pas franc, c'est un pommier ou un poirier sauvage, et pour le rendre bon et savoureux il le faut enter, il y faut insérer la greffe d'un arbre doux et franc. Ainsi un enfant nouveau-né, bien que le père qui l'a engendré soit catholique, que la mère qui l'a conçu soit dévote, si Jésus-Christ n'est inséré en lui par le sacrement de baptême, c'est un fruit de malédiction, c'est un avorton de nature, c'est une race de péché, qui ne peut pas être sauvé, *suscipe insitum verbum quod potest, salvare animas vestras.*

En la damnation il y a deux sortes de peine ; peine du sens, peine du dam. La peine du sens est celle du feu et des autres tourments positifs ; la peine du dam est la privation de la jouissance de Dieu. Je ne veux pas dire ce que S. Augustin tient de la peine du sens et des enfants mort-nés, et après lui plusieurs saints docteurs. Mais la peine du dam est sans doute bien plus griève et plus insupportable que la peine du sens, bien qu'il ne nous le semble pas, parce que nous ne nous conduisons que par l'imagination et par les sens. Etre privé de Dieu, d'un si grand bien, d'un bien souverain, d'un bien infini qui est notre dernière fin, d'un bien auquel nous avons une si grande pente, une si puissante inclination, et en être privé pour jamais, quelle affliction, quelle séparation, quel martyre et quel désespoir ! Lequel aimeriez-vous mieux, ou être sujet à la migraine, ou être privé de la vue ? être sujet à la migraine, c'est une peine de sens ; être privé de la vue, c'est une peine de dam. Vous

voyez donc par là qu'une peine de dam et de privation peut être souvent plus à craindre qu'une peine qui afflige les sens. Et si c'est une si grande disgrâce d'être privé de la vue qui nous est commune avec les moucherons, combien plus d'être privé de la vue qui nous est commune avec les archanges! S'il vous semble que c'est un si grand mal de ne point voir des jardins, des maisons et des prairies, combien plus de ne voir point Dieu qui est l'assemblage et le trésor de toute sorte de biens ! *Ostendam tibi omne bonum.* Si c'est une affliction si sensible que d'être privé de la lumière corporelle pour un peu de temps, combien plus d'être privé de la lumière spirituelle et divine pour une éternité ! L'enfant mort-né en sera privé, ne vous y trompez pas ; c'est un article de foi, il n'est pas permis d'en douter. Il est souillé du péché, dit saint Paul : *In Adam omnes peccaverunt ;* (Rom. 5. 12.) et rien de souillé n'entrera dans le ciel, dit S. Jean. (Apoc. 21. 27.) Il est l'objet de la colère de Dieu : *Eramus natura filii iræ*, (Ephes. 2. 3.) et la colère de Dieu n'est pas une passion, mais une punition ; la colère de Dieu sur cet enfant ne s'apaise jamais : car celui qui n'a pas la foi, la colère de Dieu demeure en lui, dit Jésus-Christ. (Joan. 3. 36.) Or, cet enfant mort-né n'a pas la foi ni actuelle, ni habituelle : non l'actuelle, car il n'en est pas capable ; non l'habituelle, car il ne la pouvait recevoir que par le sacrement, et il est mort sans le recevoir : *Ira Dei manet super eum.*

Et puis dites que Dieu ne nous a pas faits pour nous perdre ; dites que sa miséricorde ne lui permet pas d'être aussi rigoureux qu'on le dit ; dites qu'il vous épargnera, si vous mourez en état de péché ; dites que vous pouvez comprendre l'abîme de ses jugements. A-t-il fait ces pauvres enfants pour les perdre ? et néanmoins il les laisse bien perdre ; car c'est être perdu que de perdre Dieu : c'est être perdu que de perdre sa dernière fin ; c'est être perdu et bien malheureux, que de perdre ce qui seul nous peut rendre bienheureux. La miséricorde de Dieu est plus grande que vous ne le dites, que vous ne le pensez, que vous ne sauriez ni

dire ni penser, et toutefois cette si grande miséricorde, cette miséricorde infinie, ne l'empêche pas d'user d'une telle sévérité sur ses petites créatures; et s'il est si sévère envers ces enfants pour un seul péché, pour un péché d'autrui, pour un péché qu'ils encourent par le malheur de leur condition, quel sera-t-il envers vous, pour vos propres péchés, pour des péchés en si grand nombre, pour des péchés que vous commettez si librement, non pas par ignorance, non par contrainte, non par surprise, mais de gaîté de cœur et de propos délibéré ?

Mais pourquoi Dieu permet-il que l'enfant de cette femme dévote meure sans baptême, et que l'enfant de cette fille débauchée le reçoive avant qu'il meure? S. Augustin vous répond : *Noli investigare si non vis errare :* Ne soyez pas si curieux que d'en vouloir savoir la raison, si vous ne voulez errer. Un Egyptien, portant quelque chose sous son manteau, et son ami lui demandant : Que portez-vous là? Il répondit : Je le cache sous mon manteau, afin qu'on ne sache pas ce que je porte. Puisque Dieu a voulu que ses jugements et ses desseins sur les enfants des hommes fussent secrets et incompréhensibles, pourquoi les voudrions-nous découvrir ? S. Prosper vous répond : « De « hac altitudine discretionis Dei non conturbabitur cor nos- « trum, si firma et stabili fide omne judicium Dei justum « esse credamus, nec appetamus, habere cognitum, quod « voluit esse secretum, ut ubi investigari non potest quare « ita judicet, sufficiat scire quis judicet » : (*S. Prosper, vel Auctor lib. de vocatione gentium, lib.* 2. *c.* 8. *inter opera D. Ambrosii.*) Notre cœur ne se troublera point de ce profond abîme de la providence de Dieu, si, par une foi stable et bien affermie, nous croyons que tous ses jugements sont très justes, ne désirant pas connaître ce qu'il a voulu nous cacher, et ne pouvant savoir la raison de son jugement, nous devons nous contenter de savoir que c'est lui qui en a ainsi ordonné.

S. Paul vous répond : *Tu quis es qui respondeas Deo?* ἀνταποκρινόμενος? Qui êtes-vous qui osez disputer avec Dieu

et lui demander des pourquoi? S. Paul et S. Augustin vous répondent : *O altitudo divitiarum sapientiæ et scientiæ Dei!* O abîme de la sagesse et de la science de Dieu, et que ses jugements sont incompréhensibles ! Le poète même vous donne cet avertissement, quand il dit : *Quid æternis, minorem consiliis animum fatigas?* Car si le jurisconsulte a dit (L. Et ideo ff. de legibus senatusq. consultis.) qu'il ne faut pas demander la raison des constitutions impériales, *rationes eorum quæ constituuntur, inquiri non oportet*, à plus forte raison des constitutions divines. Je pourrais ici ajouter plusieurs autres questions subtiles et curieuses qu'on agite en théologie sur le péché originel; mais on me dirait comme à ce bon homme dont S. Augustin parle. Il était tombé en un puits fort profond, où il y avait assez d'eau pour l'empêcher de se blesser, mais par bonheur il n'y en avait pas assez pour le noyer. Un de ses amis, passant par là et l'entendant crier, s'approche du puits et lui dit : Et comment êtes-vous tombé là? Il répond : Songez plutôt, lui dit-il, comment vous m'en retirerez. Ainsi il importe peu de savoir comment les hommes tombent au péché, mais il importe beaucoup de savoir comment il faut les en retirer.

C.—(2° *Solis meritis Christi, etc.*) Or, ce péché originel était un mal si désespéré et si incurable que toutes les boutiques des apothicaires ne pouvaient fournir aucune drogue, que tous les alambics des chimistes ne pouvaient distiller aucune essence, que tous les efforts de la nature ne pouvaient produire aucune plante, qu'en tous les trésors et magasins des idées éternelles de Dieu il n'y avait aucune pure créature possible qui pût remédier à ce mal ; il ne fallait rien moins que l'incarnation d'un Dieu pour incarner cette plaie ; il ne fallait rien moins que le sang précieux d'un Dieu pour emplâtre à cet apostume, rien moins que la mort du Fils de Dieu pour médecine à cette maladie mortelle. Les preuves en sont aisées à faire, eu égard à la malice du péché, qui offense une Majesté infinie ; mais je n'en ai pas le temps et il n'est pas besoin, vu que c'est une doctrine

rebattue; *extremis morbis, extrema remedia*; ce n'est qu'aux extrêmes maladies qu'on applique des remèdes extrêmes. Il faut que le péché soit un mal bien dangereux et bien extrême, puisqu'un remède si puissant, si étrange, si extraordinaire et si extrême lui était tout à fait nécessaire. *Agnosce, homo, quam gravia sunt vulnera pro quibus necesse est Christum Dominum vulnerari! Si non essent hæc ad mortem et mortem sempiternam, nunquam pro eorum remedio Dei Filius moreretur.*

Comment osez-vous donc commettre des péchés mortels à douzaines, blasphémer et jurer dix ou douze fois en un mois? Ah! vous ne savez, ô homme! ce que c'est que le péché mortel, car si vous le saviez, vous mourriez plutôt mille fois que d'avoir la moindre pensée de le commettre; vous vous rongeriez plutôt la langue que de prononcer un seul blasphème, vous vous brûleriez plutôt la main que de la porter à une action déshonnête ou injuste. Il n'y a piqûre de vipère, il n'y a morsure de chien enragé, ni blessure de taureau furieux et indompté qui soit aussi envenimée, aussi dangereuse, aussi incurable et aussi mortelle que la plaie que vous vous faites quand vous commettez le péché. Et, en effet, faites qu'une vipère coule son venin, qu'un chien enragé mette sa dent, qu'un taureau furieux enfonce sa corne dans le cœur de tous les hommes, de toutes les femmes et de tous les enfants qui sont au monde, quel déplorable spectacle serait-ce? quel horrible carnage! voyez quelle sanglante boucherie! Cependant ce mal ne serait pas si grand, si terrible, si extrême, si funeste ni si difficile à guérir qu'un seul péché mortel que vous commettez. Dieu pourrait fort aisément par une seule parole, créer une plante ou autre créature, qui servirait de remède très suffisant et très efficace à toutes les piqûres de cette vipère, aux morsures de ce chien et aux blessures de ce taureau; mais pour remédier à un seul péché, il faut que Dieu même s'abaisse, s'anéantisse et se fasse créature.

D. — (3° *Quæ merita, etc.*) Ce précieux et inestimable trésor des mérites de Jésus est un très puissant remède con-

tre le péché originel, mais toutefois inutile et inefficace s'il ne nous est appliqué. Donnez-moi la meilleure médecine qui ait jamais éte au monde, où l'on ait mis en infusion les eaux les plus cordiales et les essences les plus salutaires qui se puissent rencontrer, si le malade ne la prend pas, si on la laisse sur un buffet, elle ne sert de quoi que ce soit. Ainsi, bien que le sang précieux de Jésus et que les mérites infinis de sa mort soient plus que très suffisants pour nous affranchir du péché, s'ils ne nous sont appliqués et appropriés par le sacrement, ils nous sont inutiles et inefficaces. Aussi, nous voyons que l'Ecriture attribue à l'eau du baptême les mêmes effets qu'elle attribue au sang adorable de Jésus-Christ, parce que le sang de Jésus influe à cette eau sa vertu: *Sanguis Jesu Christi emundat nos :* Le sang de Jésus-Christ nous nettoie, dit S. Jean. (1. Joan. 7.) *Mundans eam lavacro aquæ :* (Ephes. 5, 26.) Jésus-Christ nettoie son Eglise par le baptême d'eau, dit S. Paul. S. Pierre dit (1. Petri. 1. 19.) que nous sommes sauvés par le sang de l'Agneau immaculé; et S. Paul dit : *Salvos nos fecit per lavacrum regenerationis :* (Tit. 3. 5.) Dieu nous a sauvés par le baptême de régénération.

En S. Jean, (3. 3. et 5.) Jésus répète par deux fois avec grande instance et avec son serment ordinaire pour mieux l'inculquer, afin qu'on n'en prétende aucune cause d'ignorance : *Amen, amen dico tibi nisi quis renatus fuerit ex aqua, non potest introire in regnum Dei.* Je vous fais vous-mêmes les juges, à qui doit-on plutôt croire, ou au ministre qui, étant paresseux d'aller au temple pour baptiser cet enfant, dit que le baptême ne lui est pas nécessaire; ou à Jésus qui dit si clairement, si expressément et si assurément, qu'il lui est tout à fait nécessaire ?

Mais il y a trois sortes de baptême : baptême d'eau, baptême de charité et baptême de sang : *Fluminis, flaminis, sanguinis.* Le baptême d'eau est celui dont j'ai parlé jusqu'à présent, qui est absolument nécessaire aux petits enfants; le baptême de charité est la parfaite contrition ou l'a-

mour de Dieu tout pur et désintéressé. Ce baptême pourrait en nécessité sauver une personne à qui il serait impossible d'obtenir le baptême d'eau; de là vient que c'est un très bon et très sage conseil d'exercer toujours, tant que faire se peut, des actes de parfaite contrition quand vous voulez vous confesser, et souvent en d'autres occasions, parce que s'il y avait quelque manquement essentiel en votre baptême, vous n'auriez point d'autre voie de salut que la parfaite contrition ou l'amour de Dieu. Le baptême de sang, c'est le martyre; car quiconque donne sa vie pour la querelle de Dieu, ou pour la foi de Jésus-Christ, est baptisé en son sang; et non-seulement celui qui la donne, mais encore celui qui perd la vie, quoique privé de l'usage de la raison: *Qui perdiderit* (non pas *posuerit*) *animam suam propter me et Evangelium, salvam faciet eam.* (Marc. 8. 35.)

Ainsi, nous honorons comme martyrs les Innocents qu'Hérode fit tuer, parce que Jésus fut cause, ou au moins occasion qu'ils perdirent la vie. Ainsi, la piété des fidèles honore comme martyrs, et l'Eglise romaine a mis en son martyrologe, le 28e jour de février, ces saints ecclésiastiques et séculiers qui gagnèrent la maladie et la mort à servir les pestiférés pour l'amour de Dieu, dans Alexandie, sous l'empire de Valérien, dont les éloges sont rapportés par S. Denis d'Alexandrie, dans Eusèbe. (lib. 7. c. 16. et 17.) Mesdames de la charité, et vous, bonne femme, qui visitez et instruisez les pauvres avec tant de charité, c'est pour l'amour de Dieu que vous le faites, et pour obéir à l'Evangile qui le recommande; si vous prenez la dernière maladie en ces pieux exercices, les hommes vous enterreront comme des personnes du commun, mais les anges vous honoreront comme martyre, et ils auront sujet de vous dire: O sainte et heureuse femme! Bien que l'épée de la persécution ne vous ait pas fait mourir, vous ne laissez pas d'avoir la palme et la couronne du martyre, parce que l'amour de Dieu et l'obéissance à l'Evangile vous a fait perdre la vie. *O sanctissima anima! quam*

etsi persecutionis gladius non abstulit, palmam tamen martyrii non amisit.

SECUNDUM PUNCTUM. — *Tria documenta, etc.*

E.—(*Primum, pro sacerdotibus.*) Ces vérités catholiques doivent servir à trois sortes de personnes : aux prêtres, aux pères de famille et aux femmes mariées. Les prêtres, et principalement les curés, doivent apprendre à éviter l'ivrognerie sur tous les autres vices. L'avarice, l'ambition et autres semblables péchés sont bien indécents et honteux en un prêtre, mais ils ne l'empêchent pas d'administrer validement le baptême ; la seule ivrognerie peut rendre mille sacrements infructueux et invalides, comme nous avons vu ces jours passés.

F.—(*Secundum, pro patribus familias.*) Les pères de famille doivent avoir grand soin que leurs femmes, leurs filles, et même leurs servantes, sachent bien tout ce qui est nécessaire pour l'essence de ce sacrement, et qu'elles sachent bien ce que je m'en vais dire. En cas de nécessité chacun peut baptiser un enfant, même le père ou la mère, faute d'autre ; et si vous voulez qu'il soit sauvé, voici ce qu'il faut faire. Il faut prendre de l'eau naturelle, il n'est pas besoin qu'elle soit bénite ni qu'il y ait du sel, mais il ne faut pas que ce soit de l'eau de rose, ni de la salive, ni de l'eau de vie, ni de l'eau faite par artifice, il faut de l'eau naturelle, la première qu'on trouve, eau de puits, ou de pluie, ou de fontaine, ou de rivière, ou de mer, ou de neige fondue ; il en faut mouiller le corps de l'enfant, la tête tant que faire ce peut, et si on ne peut mouiller la tête, il faut mettre l'eau sur la poitrine ou sur le bras, ou sur le pied, ou sur quelque autre partie nue ; et la même personne qui mouille l'enfant, doit en mettant l'eau, dire ces paroles bien distinctement : Enfant, je te baptise au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. *Amen.* Mais l'enfant qui serait baptisé sur une autre partie que sur la tête, quand il montrerait la tête il le faudrait baptiser derechef, en disant : Enfant, si tu n'es pas

baptisé, je te baptise au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit ; parce que le baptême qui est donné sur une autre partie que sur la tête n'est pas si assuré, dit S. Thomas. (3. p. q. 66. art. 7. ad tertium.)

Et quand vous n'êtes pas bien assuré qu'il soit mort, vous le devez baptiser sous condition, et dire : Si tu es vivant, je te baptise au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit ; (Suares, tom. 3. in 3. part. disp. 20. sect. 2.) car comme S. Augustin, (tom. 6. lib. 1. de adulterinis conjugiis. c. 26.) parlant d'un cathécumène qui est tombé en apoplexie sans demander le baptême, dit qu'il faut le baptiser, parce qu'il vaut mieux se mettre en danger de donner le baptême à un homme qui ne le veut pas, que de le refuser à un qui le veut : *Satius est nolenti dare, quam volenti negare.* Ainsi quand on doute si un enfant est en vie, il vaut mieux se mettre en danger de baptiser un enfant mort que de ne pas baptiser un enfant vivant, puisque la vie de ces petits êtres est si faible et imperceptible, qu'on les croit quelquefois tout-à-fait morts, quoique longtemps après ils donnent des signes de vie. Je dis qu'il est bon que toutes les femmes et les filles sachent bien cela, parce qu'il se peut faire que votre femme accouche inopinément d'un enfant qui soit aux abois, et qu'il n'y ait en la chambre que votre fille ou votre servante, et si elles ne savaient pas le baptiser, il courrait risque de son salut ; et quand cela n'arriverait en tout le monde qu'une fois en cent ans, il faudrait pour l'éviter que chacun apprît avec grand soin la matière et la forme du baptême, tant le salut d'une âme est de grande conséquence.

Et cela est de si grande importance, que j'ai vu des évêques très doctes et très pieux, comme l'archevêque de Cambray, qui est mort depuis peu en odeur de sainteté ; et d'autres, qui conseillaient à tous les curés de baptiser à l'église, avec condition, tous les enfants qui avaient été baptisés par les femmes à la maison, parce que bien que quelques unes sachent très bien la matière et la forme du baptême, elles sont néanmoins tellement surprises et em-

pressées dans ces conjectures, que pour l'ordinaire elles ne savent ce qu'elles font ; et ce n'est pas seulement le sentiment de ces évêques, mais c'est l'opinion expresse de S. Thomas, (opus. 65. quod est officio sacerdotis, paragrapho ultimo.) qui en vaut cinquante. Et j'ajouterai même que quand vous êtes en vos maisons des champs, si vous avez de la charité, vous devez vous approcher adroitement des sages-femmes, et les interroger pour voir si elles savent comment il faut baptiser, et le leur enseigner ; car nous en avons souvent trouvé qui ne le savaient pas.

G. — (*Tertium, pro fœminis, etc.*) Enfin les femmes mariées doivent apprendre qu'elles sont très coupables devant Dieu si leur enfant vient à mourir sans baptême, ou parce qu'elles diffèrent trop à le lui faire donner, comme pour attendre un parrain, ou pour d'autres raisons et considérations humaines, ou parce qu'elles se blessent et qu'elles accouchent avant terme. Quand cela arrive sans votre faute, vous pouvez vous consoler sur votre innocence et adorer la providence de Dieu ; mais quand vous vous blessez par votre faute, folâtrant, ou dansant, ou bien vous mettant en colère, ou portant de trop gros fardeaux, c'est un mal qui n'a point d'excuse et qui mérite d'être pleuré inconsolablement le reste de vos jours.

TERTIUM PUNCTUM. — *Gratia baptismalis, etc.*

G. —(*Scriptura.*) Car si c'est un si grand malheur pour ces pauvres enfants que de ne pas recevoir la grâce du baptême, quoiqu'il n'y ait point de leur faute, quelle disgrâce est-ce pour vous, quel désastre et quel malheur inconcevable que de perdre cette même grâce après que nous l'avons reçue, et la perdre par notre pure faute, pour une passion, pour une bagatelle et pour une chimère ? Il est si difficile de recouvrer cette perte, que S. Paul (Hebr. 6. 4. 6.) met cela au nombre des choses impossibles : *Impossibile est eos qui semel sunt illuminati, gustaverunt etiam donum cœleste, et participes facti sunt Spiritus Sancti, et prolapsi sunt, rursus renovari*

ad pœnitentiam : Il est impossible, dit S. Paul, c'est-à-dire très difficile, disent les saints interprètes, (S. Ansel. Dionys. Chart. Liranus Hugo. Cardin. Pitelman. Vasques.) que ceux qui ayant reçu le sacrement d'illumination, c'est-à-dire le baptême, et goûté le don céleste, et reçu le Saint-Esprit, et sont retombés ; il est, dis-je, très difficile qu'ils soient renouvelés par la pénitence.

I. — (2° *Patribus.*) S. Ambroise m'apprend que *facilius inveni qui innocentiam servaverint quam qui congrue egerint pœnitentiam.* (S. Ambr. lib. 2. de pœnit. c. 10.) Ce grand prélat avait eu longtemps la conduite des consciences, il était le refuge et le port assuré de ceux qui se convertissaient ; car sa porte était ouverte et son accès très facile à tout le monde, et néanmoins il disait : J'ai trouvé plus de gens qui ont conservé la grâce baptismale, que je n'en ai trouvé qui aient fait une vraie pénitence après l'avoir perdue. S. Pacian, en l'épître trois qu'il écrit à Symphronien, dit : « Baptisma est sacramentum dominicæ passionis ; pœnitentium venia, est meritum confitentis. Illud omnes adipisci possunt, quia gratia Dei donum est, id est gratuita donatio ; labor vero iste paucorum est qui post casum resurgunt, post vulnera convalescunt : » La grâce du baptême se donne par le seul mérite de la passion du Fils de Dieu, et tous la peuvent aisément acquérir, parce que c'est un pur don de Dieu ; mais peu de gens obtiennent le pardon des péchés commis après le baptême, parce qu'il ne s'acquiert que par les travaux de la pénitence.

L. — (3° *Ratione.*) Voilà justement la vraie raison de cette vérité. La pénitence est un second baptême, un baptême, non d'eau élémentaire, mais de larmes, baptême laborieux, pénible et douloureux, dit le concile de Trente ; (sess. 14. cap. 2.) car les péchés commis après le baptême, sont plus grands sans comparaison, plus énormes et plus indignes de pardon que les péchés des infidèles. Les chrétiens qui seront damnés, seront bien plus tourmentés en enfer que les païens, dit S. Paul. *Illuminati sunt*,

ils ont la connaissance de Dieu, ils savent ou doivent savoir sa sainte volonté et ses divins commandements, le grand mal que c'est de les transgresser et d'offenser une si haute et si excellente Majesté! Le serviteur qui connaît la volonté de son maître, et qui ne la fait pas, sera plus rudement châtié, dit Jésus-Christ. Quand nous péchons volontairement, après avoir reçu la connaissance de la vérité, à peine y a-t-il une victime qui puisse expier ce péché, dit S. Paul.

Nous ne sommes pas étrangers, mais nous sommes les domestiques de Dieu, ses enfants et ses bien-aimés. *Gustavimus donum cœleste*; nous avons l'honneur d'être reçus à sa table, de manger de son pain, et d'être nourris de sa chair; si donc nous l'offensons après tant de grâces, l'offense lui est bien sensible, c'est une ingratitude monstrueuse; comme quand un de vos gens vous trahit, vous avez accoutumé de dire: Si c'était un autre, je ne m'en soucierais pas; mais un tel, qui m'appartient de si près, que j'avais tant obligé, ah! cela me perce le cœur! Ainsi Jésus-Christ dit: *Si inimicus meus maledixisset mihi, sustinuissem utique; tu vero homo unanimis, notus meus qui simul mecum dulces capiebas cibos; veniat mors super illos:* Si un turc, un juif, un païen, ou tout autre infidèle qui est mon ennemi, m'offense, l'injure ne m'est pas aussi sensible; mais vous, un chrétien, qui avez contracté amitié avec moi, qui avez été assis à ma table, comment avez-vous la malice de commettre le péché, qui me désoblige au dernier point? *Participes facti sunt Spiritus Sancti*; nous avons reçu la grâce de Dieu par le baptême, les dons du Saint-Esprit, les vertus infuses, des habitudes surnaturelles, des secours et des facilités pour vaincre les tentations: si nous péchons nonobstant ces faveurs, nous avons beaucoup moins d'excuses.

M. — (4° *Comparatione.*) Quelques auteurs assurent que Constantin, avant sa conversion au christianisme, était infecté de la lèpre, et que les médecins lui avaient dit que, pour guérir, il fallait se faire un bain de sang

humain. Il se disposait à faire égorger plusieurs petits enfants pour avoir de leur sang ; S. Pierre lui apparut, et lui donnant horreur d'une cruauté si détestable, lui dit qu'il devait plutôt se baigner dans les eaux salutaires du baptême : ce qu'ayant fait, il se trouva entièrement guéri. Mais supposons qu'il eût suivi le conseil des médecins, et qu'ayant été nettoyé de sa lèpre dans le sang de ces petits enfants, il eût été si mal avisé que de hanter les lépreux et d'en reprendre le mal, qu'en eût-on dit ? qu'en eût-on pensé ? n'eût-on pas dit qu'il méritait bien de n'en être jamais délivré ? Vous étiez atteint de la maudite lèpre du péché, le Fils de Dieu vous en a affranchi par le baptême, en vous baignant en son sang adorable, dont la moindre goutte est mille fois plus précieuse que le sang de tous les enfants du monde ; ne serez-vous pas bien misérable, si, pour un plaisir sensuel ou pour une folle passion, vous retombez dans le péché ! Ne le faites pas, jeunes gens, si vous êtes sages ! ne le faites pas, jeunes filles, si vous avez encore la grâce baptismale, si vous êtes encore revêtues de cette belle robe, que S. Augustin (homil. 16. ex 50.) appelle la robe de soie, *vestem holosericam*, de cette robe d'innocence qu'on vous a donnée au baptême ! conservez-là soigneusement. Il n'y a point d'étoffe si précieuse que la soie, mais il n'y en a point aussi d'aussi difficile à nettoyer, quand elle est une fois gâtée : il n'est rien d'aussi grande valeur que l'innocence ; rien d'aussi difficile à recouvrer, quand elle est une fois perdue.

Dites donc comme S. Genès, et faites comme lui (ann. 303. 25. augusti, sub Diocletiano ;) c'était un païen, et un comédien qui, pour donner du passe-temps à l'empereur et au peuple, se moquait des chrétiens en plein théâtre, qui tournait en bouffonnerie les dévotions de l'Eglise, et contrefaisait les cérémonies du baptême. Il habilla donc en prêtre, avec une soutane et un surplis, un de ses bouffons ; puis contrefaisant le malade, il demanda le baptême à son camarade, qui en fit les cérémonies ; mais comme celui-ci fut sur le point de le baptiser, deux anges apparu-

rent à Genès, lui montrèrent un livre où tous les péchés de sa vie étaient écrits, disant que s'il voulait croire en Jésus-Christ, et être baptisé tout de bon, ses crimes seraient effacés. Il le voulut de bon cœur ; et à mesure qu'on lui versait de l'eau, il vit que ses péchés s'effaçaient, alors il confesse publiquement sa foi, il dit à l'empereur ce qu'il avait vu, qu'il était véritablement chrétien, qu'il se repentait d'avoir persécuté les fidèles, et qu'il était prêt à mourir pour Jésus. L'empereur le fait fouetter cruellement, rouer de coups de bâtons, étendre et disloquer sur le chevalet, il lui fait gratter les côtes avec des ongles de fer, il lui fait appliquer des flambeaux ardents ; S. Genès disait à tous ces tourments : Il n'est point d'autre Dieu que Jésus-Christ ; quand vous me feriez mourir mille fois, vous ne l'arracherez point de mon cœur, vous ne l'ôterez point de ma bouche. Oui, mon Sauveur, vous seul êtes Dieu avec le Père et le Saint-Esprit ! faites-nous la grâce de souffrir plutôt toute sorte de tourments, que de reconnaître jamais d'autre Dieu que vous ; de mourir plutôt mille fois, que de démentir une seule fois les promesses que nous vous avons faites au baptême, d'employer nos esprits, nos cœurs, nos bouches et nos vies à vous adorer, aimer, louer et servir en tous les siècles des siècles. *Amen.*

SERMON CCIV.

DES CÉRÉMONIES DU BAPTÊME.

Hi omnes defuncti sunt, non acceptis repromissionibus. (Hebr. 11. 13.)

Ce que nous disions hier de la nécessité du baptême, doit encore s'entendre proprement et précisément de l'essence de ce sacrement, c'est-à-dire de la matière et de la forme ; nous pouvons dire néanmoins que les cérémonies y sont nécessaires, non pas d'une nécessité absolue et essentielle, mais accidentelle et de bienséance : *Ad bene esse ;* il y en a trois principales qui seront les trois points de ce discours : l'exorcisme, le catéchisme et les onctions.

Les pères anciens appelaient le baptême φωτισμὸν ; illumination, illustration, et l'Eglise vous surnomme la porte de lumière, ô sainte et bienheureuse Vierge !

Tu regis alti janua,
Et porta lucis fulgida.

Et même nous pouvons dire que comme S. Jacques appelle le Père éternel, le Père des lumières, parce qu'il produit la lumière créée et incréée, ainsi l'on vous peut surnommer la Mère des lumières, parce que vous avez répandu dans le monde la lumière éternelle, le Verbe divin incarné, et vous communiquez la lumière du Saint-Esprit à ceux qui, connaissant les besoins qu'ils en ont, vous la demandent en toute humilité, comme nous faisons dévotement : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS

QUI CONTINET TRES CÆREMONIAS BAPTISMI.

Exordium. A. *Cæremoniæ sacramentorum sunt convenienter institutæ a Christo.*

Primum punctum. B. *Exorcismum rite fieri per exsufflationem : Probatur Scriptura, rationibus, Patribus, documentis moralibus per illa verba :* Cum immundus spiritus exierit ab homine.

Secundum punctum. *Catechismus probatur esse necessarius :* — C. 1° *Scriptura.* 2° *Patribus.* 3° *Documentis moralibus.*

Tertium punctum. D. *Unctio qua regalis sacerdotii Christi participes sumus.*

Conclusio. E. *Documenta moralia ex cæremoniis baptismi nempe ex impositione nominis, sale benedicto, salivæ applicatione, signo crucis, unctione, cereo accenso, veste candida et abrenuntiatione Satanæ.*

EXORDIUM.

A. — (*Cæremoniæ, etc.*) *Amen dico vobis : non potest Filius facere quidquam, nisi quod viderit Patrem facientem; quæcumque enim ille fecerit, hæc et Filius similiter facit*, disait Jésus-Christ Notre-Seigneur aux scribes et aux pharisiens, (Joan. 5. 19.) c'est-à-dire qu'en tout ce que le Fils de Dieu a projeté, en tout ce qu'il a pratiqué et institué, il a eu un soin particulier de regarder, d'honorer, de représenter et d'imiter les actions de son Père; car comme dans sa personne divine il existe un rapport, une relation, une image et une expression de Dieu son Père, ainsi toutes les œuvres qu'il a faites en l'ordre surnaturel, il a voulu les faire par rapport, par hommage et par imitation des œuvres que le Père éternel a faites en l'ordre de la nature. Or, nous voyons que dans l'ordre de la nature toutes les œuvres de Dieu sont toujours le résultat, l'amas et l'assemblage de diverses pièces, de substances et d'accidents. Ainsi en l'ordre de la grâce, les sacrements qui sont les chefs-d'œuvres de la toute-puissance et de la miséricorde de Jésus, sont composés de diverses parties; il y a les parties essentielles, la matière et la forme qui sont nécessaires à la substance et à la validité du sacrement; il y a les parties accidentelles, les cérémonies, les actions saintes et sa-

crées qu'on pratique avant et après le sacrement, et qui servent d'ornement, de parure et d'embellissement à l'essence du mystère

Jésus-Christ les a enseignées à ses apôtres pendant les quarante jours qu'il demeura avec eux, entre sa résurrection et son ascension. *Per dies quadraginta apparens eis et loquens de regno Dei ;* il ne dit pas *de regno cœlorum*, mais *de regno Dei*, c'est-à-dire de l'établissement de l'Eglise, des cérémonies, des pratiques religieuses et sacrées qu'il fallait y instituer; car, premièrement, comme l'essence des sacrements consiste en des actions basses et chétives en apparence, comme de jeter un peu d'eau sur un enfant, le peuple qui ne se touche que par les sens les mépriserait aisément si la pompe, la majesté des cérémonies extérieures ne leur donnait du relief, du lustre et de l'éclat; secondement, Jésus-Christ ayant institué la forme des sacrements en paroles fort courtes et fort concises à cause des diverses nécessités et occurrences qui pouvaient arriver, il est besoin que les cérémonies instruisent plus expressément, plus clairement et plus distinctement le peuple, de la fin pour laquelle les sacrements sont institués, et des effets surnaturels qu'ils produisent. Il y a donc pour ces raisons trois principales cérémonies au baptême, l'exorcisme, le catéchisme et les onctions, que les hérétiques de ce temps avouent être très anciennes.

PRIMUM PUNCTUM. — *Exorcismum*, *etc.*

B. — (*Probatur Scriptura, etc.*) La première c'est l'exorcisme par lequel on chasse le diable, afin qu'il n'empêche pas les effets de la grâce baptismale, et afin que le sacrement soit traité plus dignement et avec plus de révérence, n'étant pas administré à une créature possédée de l'esprit malin, car la croyance de l'Eglise a toujours tenu et tient encore pour assuré que l'enfant qui est en état de péché originel est en la puissance et la possession du diable, en vertu de ces paroles : *A quo captivi tenentur*, *ad ipsius voluntatem*. On le chasse par la salive et par l'attou-

chement des doigts, à l'exemple de Jésus-Christ qui délivra un pauvre homme d'un démon muet qui le tourmentait, en lui appliquant de la salive et en lui mettant ses doigts dans les oreilles ; (Marc. 7. 33.) mais on le chasse principalement par le souffle pour plusieurs raisons.

Premièrement, c'est qu'il n'y a rien de si contraire à l'esprit malin que l'Esprit divin, et le Saint-Esprit est très bien représenté par le souffle ; car, comme le souffle se forme par la fistole et diastole des deux parties du poumon, ainsi le Saint-Esprit est produit par la spiration active de deux personnes, par l'amour et l'inclination mutuelle du Père au Fils, et du Fils au Père. Secondement, Satan a en horreur le souffle, parce que cela lui remet en mémoire que Jésus-Christ en envoyant ses apôtres pour ruiner le règne du diable, leur donna le Saint-Esprit par une halénée de bouche : *Insufflavit in eos et dixit : Accipite Spiritum Sanctum ;* et la poitrine des chrétiens et principalement des prêtres, étant un divin sanctuaire où Jésus entre si souvent par l'eucharistie, le souffle qui en sort est effroyable et terrible au démon : *Tanquam leones ignem spirantes diabolo formidolosi*, dit S. Chysostôme. Troisièmement, on le chasse par le souffle, pour lui montrer qu'il a si peu de force et qu'il est si peu de chose au regard de Jésus, que l'Eglise, qui est son épouse, a tant d'empire sur lui, et qu'elle en fait si peu de cas qu'elle ne daigne employer qu'un peu de vent pour le débusquer du lieu où il s'était retranché, ce qui fait enrager cet esprit orgueilleux.

Au reste cette cérémonie est si ancienne et si universellement pratiquée dans toute l'Eglise, que S. Augustin (l. 1. de peccatorum meritis et remissione, c. 34. tom. 7. lib. 6. contra Julian. c. 5. sub initium.) prouve par cette coutume de l'Eglise que les enfants sont nés en état de péché originel et sous la puissance du diable : *Quid in eis agit exorcismus, si in familia diaboli non tenentur ?* Et disputant contre Julien, hérétique pélagien, il lui dit : Tu n'as eu garde de répondre à l'argument que j'avais tiré de la coutume universelle de l'Eglise qui chasse par le souffle

le diable des enfants qui doivent être baptisés, parce que tu voyais bien que si tu eusses osé improuver une coutume qui est en usage par tout le monde, tout le monde t'aurait sifflé et rejeté toi-même : *Tanquam ipse ab orbe toto exsufflandus esses, si huic exsufflationi qua princeps mundi a parvulis ejicitur foras, contradicere voluisses.* Et S. Denis, (de Eccl. hierar. cap. 2.) disciple des apôtres, dit que lorsque le catéchumène était adulte, avant que d'être baptisé, il soufflait trois fois vers l'occident, puis il se tournait vers l'orient pour renoncer à Satan et se donner à Jésus-Christ.

Le Fils de Dieu en l'Evangile, (Matth. 12. 43.—Luc. 11. 24.) nous avertit sagement de ne pas donner sujet au diable de retourner en notre âme, de ne pas lui ouvrir la porte de notre cœur par le péché actuel : « Cum immundus spiritus « exierit ab homine, ambulat per loca arida et inaquosa, « quærens requiem et non inveniens, dicit : Revertar in do- « mum meam, unde exivi. Et cum venerit, invenit eam « scopis mundatam et ornatam. Tunc vadit et assumit sep- « tem alios spiritus secum nequiores se, et ingressi habi- « tant ibi, et fiunt novissima hominis illius pejora priori- « bus. » Quand l'esprit malin a été chassé d'un homme par le baptême, il rôde par des pays secs, c'est-à-dire, dit S. Chrysostôme, par les provinces des païens et autres infidèles qui ne sont point arrosées par les eaux salutaires du baptême ; mais n'y trouvant pas son compte, ni de quoi contenter son humeur et satisfaire sa passion, *quærit requiem et non invenit.* C'est un esprit brouillon et remuant ; il a un génie orgueilleux et ambitieux ; il est appelé exterminateur, le chef et le roi des orgueilleux ; son humeur est de ravager et de détruire tout ce qu'il peut ; son ambition le porte à vouloir occuper le trône de Dieu ; les âmes des infidèles sont trop basses et trop chétives pour le contenter ; il n'y est pas logé assez honorablement à son avis ; il n'y trouve rien d'excellent pour le gâter et ravager ; il tâche donc de retourner en sa première maison, en l'âme du chrétien d'où il a été chassé ; il la trouve nettoyée par l'eau du bap-

tême, ornée des dons du Saint-Esprit. S'il peut la faire consentir au péché mortel, il est ravi d'y faire un grand dégât, d'y ruiner les trésors des grâces et des vertus infuses que Dieu y avait mises ; il flatte son ambition de se voir assis au même siége où Dieu était un peu auparavant logé et adoré ; il prend avec lui sept autres démons qui président aux sept péchés capitaux. Ainsi ce pauvre homme est plus malheureusement possédé qu'il n'était avant le baptême ; il n'avait qu'un démon, il en a à présent sept ; il n'avait que le péché originel, il a maintenant des péchés actuels.

Si votre enfant était possédé du diable en son corps, que ne voudriez-vous pas faire pour l'en délivrer ? quels jeûnes, quelles prières , quelles aumônes et quels pèlerinages ne voudriez-vous pas entreprendre pour l'affranchir de cette captivité ? D'où vient donc que vous ne faites rien pour l'empêcher d'être possédé en son âme par le péché mortel ? Il vaudrait bien mieux qu'il eût le corps possédé que le cœur ; car Satan a eu quelque pouvoir sur le corps du Fils de Dieu, quand il le prit et le porta sur le pinacle du temple ; mais il n'a jamais eu aucune puissance sur son âme. Si votre enfant n'était possédé qu'en son corps , il en serait délivré à la mort. Comme les rats qui sortent d'une maison qui tombe par terre, ainsi les démons sortent d'un corps qui se réduit en cendre ; mais ayant l'âme possédée, c'est pendant la vie et après la mort, c'est pour toujours, c'est pendant une éternité. D'où vient donc que vous ne faites rien pour empêcher cette possession ? d'où vient que vous y disposez vos enfants, et que vous la leur procurez ? *Immolaverunt filios suos et filias suas dæmoniis.* Si l'on vous faisait la demande que Jésus fit au père d'un enfant possédé : Y a-t-il longtemps que cela lui est arrivé ? vous pourriez répondre comme lui : *Ab infantia*, dès son enfance. Quand il était petit, je le maudissais et l'envoyais au diable ; ce n'est pas étonnant si Satan le possède , le conduit, le gouverne et le rend désobéissant, rebelle , arrogant et vicieux , comme il est. *Dæmone replentur parvuli, quando a parentibus diabolo offeruntur*, dit S. Pierre Chrysologue. (ser. 51.)

Quand le saint patriarche Noé voulut châtier son fils dé-

naturé, Cham, pour s'être moqué de son père, il n'osa pas le maudire, il donna sa malédiction à Chanaan fils de Cham, au lieu de la donner au père : *Maledictus Chanaan*. C'est, disent les Saints, qu'au sortir de l'arche après le déluge Dieu avait donné sa bénédiction aux trois enfants de Noé, *benedixit Sem*, *Cham et Japhet;* et le saint patriarche ne voulut pas maudire celui que Dieu avait béni. Et comment osez-vous donc maudire votre enfant que Dieu a béni ? comment osez-vous donner au diable celui que vous avez offert à Jésus au baptême? comment osez-vous accoutumer au vice celui que vous devez instruire à la piété et aux vertus chrétiennes dès son enfance? Si l'on demande à votre fille : Depuis quand êtes vous vaine et coquette? elle pourrait dire : *Ab infantia ;* quand j'étais encore toute petite on avait grand soin de me parer, on me parlait d'atours, de belles coiffes, de danses, d'amourettes, de mariage ; on prenait grand soin que j'eusse le corps bien droit et bien fait; on ne se souciait pas si mon âme devenait courbée et contrefaite. Si l'on demande à votre enfant : Depuis quand êtes-vous libertin et débordé? *Ab infantia*, dès mon enfance; quand je disais des paroles dissolues et lascives, ma mère ne m'en disait rien, et mon père éclatait de rire. Cela est vrai, la négligence des pères et des mères à élever leurs enfants en la crainte de Dieu, et les mauvais exemples qu'ils leur donnent, ruinent tout-à-fait en eux la grâce et les effets du baptême.

SECUNDUM PUNCTUM.

C. — (*Catechismus probatur*, *etc.*) Le Fils de Dieu, envoyant ses apôtres par tout le monde pour prêcher l'Evangile et pour baptiser les peuples, dit par deux fois : Enseignez-les, *docete omnes gentes*, *baptizantes eos in nomine Patris*, *et Filii*, *et Spiritus Sancti : Docentes eos servare omnia quæcumque mandavi vobis;* (Matth. 23. 19.) parce qu'il faut enseigner avant le baptême celui qu'on veut baptiser, afin de le disposer à recevoir dignement ce sacrement; et après le baptême, il faut l'instruire

pour conserver et cultiver en lui la grâce baptismale qu'il a reçue. Ainsi dans la primitive Eglise, quand un adulte, c'est-à-dire un homme qui a l'usage de raison, demandait le baptême, on le laissait plusieurs mois, et quelquefois des années entières dans le catéchuménat : c'était le noviciat et l'apprentissage du christianisme, où l'on faisait le catéchisme à ceux qui voulaient être chrétiens, et on leur enseignait, non-seulement les choses spéculatives, et les mystères de la foi, mais encore les choses de pratique, la crainte de Dieu, la malice du péché qui l'offense, la terreur de ses jugements, l'esprit de piété, d'humilité, de pauvreté et de charité que les fidèles doivent avoir : et c'est une des raisons pour laquelle ils appelaient le baptême φοτισμὸν, illumination, et les baptisés, illuminés, *quia accepit homo primi et increati luminis consortium, omniumque divinarum illustrationum principium*, dit S. Denis. (de Eccl. hierarchia, cap. 3. parte 1.)

A présent que les enfants qui sont baptisés, sont incapables d'instruction avant le baptême, l'Eglise laisse cette commission aux pères et aux mères, et à faute d'eux au parrain ou à la marraine. Ne vous y trompez pas, il vous semble que pour être parrain ou marraine il n'y a autre chose à faire qu'à donner votre nom à l'enfant, à le tenir sur les fonts, à le reconduire à la maison et à lui donner quelques étrennes. Vous prenez bien d'autres charges que cela : vous vous engagez à une obligation très étroite et très onéreuse, vous vous rendez sa caution. L'Eglise (cap. vos ante omnia, de consecr. dist. 4.) ne le reçoit au baptême que sur la promesse que vous faites de l'instruire en la foi et aux bonnes mœurs. Les pères de l'Eglise vous appellent pléges, répondants, cautions, maîtres en la foi, et les directeurs spirituels de l'enfant.

S. Paul dit (Rom. 10. 18.) que déjà de son temps la foi catholique était annoncée par tout le monde, que la doctrine des apôtres était répandue par toute la terre, *in omnem terram exivit sonus eorum*. S. Chrysostôme demande comment est-ce que cela s'est pu faire en si peu de temps?

comment est-ce que douze apôtres, en si peu d'années, ont pu défricher tant de terre, cultiver tant de peuples et convertir tant de monde ? comment est-ce que douze prédicateurs ont pu instruire tant de familles, de villes, de provinces, de royaumes et de nations ? S. Chrysostôme répond : C'est que les fidèles étaient fort soigneux de s'instruire l'un l'autre. Un apôtre ayant converti et instruit en la foi ceux d'une maison, ceux-ci instruisaient leurs voisins, ces voisins en instruisaient d'autres. Ainsi la foi et la doctrine chrétienne se provignaient en fort peu de temps : au lieu que maintenant il y a partout une déplorable ignorance de Dieu et du salut, parce qu'on n'a point de charité les uns pour les autres ; on ne se contente pas de ne pas instruire les voisins, on n'instruit pas même les domestiques, pas même les enfants dont on est le père et la mère, le parrain et la marraine.

N'est-ce pas une grande misère digne d'être pleurée avec des larmes de sang, de voir le peu de fruit et le peu d'effet que produit en vous la grâce baptismale. Voilà un enfant qui a reçu le baptême, et par conséquent la grâce de Dieu sans doute, puisqu'il n'y pouvait mettre d'empêchement, et avec la grâce de Dieu, les sept dons du Saint-Esprit : le don de sapience, d'intelligence, de science, de conseil, de piété, de force et de crainte de Dieu, les habitudes surnaturelles, les vertus infuses, les théologales, les cardinales et les autres qui en sont les suites ; et toutefois, quand il est grand, il ne ressent rien de tout cela ; on ne voit point d'effet, point de fruit de si belles plantes : il est aussi fier, aussi intempérant et vicieux que s'il n'était pas baptisé. C'est que ces bonnes plantes ne sont point cultivées en lui. Il a la grâce en habitude, mais il a aussi la concupiscence ; car la grâce baptismale n'éteint pas la concupiscence, elle donne seulement des forces pour y résister. La concupiscence est continuellement cultivée en cet enfant ; elle trouve partout des objets qui lui sont propres, des sujets sur lesquels elle se peut exercer, comme la vanité, l'émulation et la jalonsie contre ses compagnons, les jeux, les passe-temps, les frian-

dises, les cajoleries, les compagnies de filles et de garçons, et les sottises; ce n'est donc pas étonnant si elle se produit et se fait voir.

La grâce, au contraire, est délaissée et négligée en cet enfant; elle ne trouve jamais des objets qui lui soient convenables, des sujets sur lesquels elle puisse agir et opérer. Vous ne parlez jamais à votre enfant de Dieu, de Jésus-Christ, de ses perfections, ni de ses bénéfices; de la piété, de l'humilité, de la dévotion et des autres vertus chrétiennes; vous ne le faites pas prier Dieu; vous ne l'accoutumez pas à donner l'aumône, à aimer les pauvres, à endurer les injures, à mortifier sa sensualité, ni à rompre sa volonté; ce n'est donc pas merveille si la grâce demeure oisive et inféconde en lui : il est comme une terre où l'on a jeté de très bonne semence, mais qui n'est jamais défrichée, arrosée, ni échauffée par les rayons du soleil : le bon grain y demeure stérile, les ronces et les chardons y croissent en abondance. *Ascendebant vepres libidinis super caput meum, et non erat manus eradicans*, dit S. Augustin, parlant de soi : quand j'étais petit garçon, et que je disais quelque sottise, ou que je faisais quelque action impertinente, pourvu qu'il y eût tant soit peu d'esprit et de gentillesse, au lieu de me reprendre, on m'applaudissait : Courage, disait-on, voilà un joli garçon, il aura de l'esprit, il sera quelque jour un habile homme.

Le même saint docteur dit ailleurs : « Hoc itaque admo-« neo, fratres ! ut quicumque viri, quæcumque mulieres de « sacro fonte filios spiritualiter exceperunt, cognoscant se « pro ipsis fidejussores apud Deum extitisse, et ideo sem-« per illis sollicitudinem veræ charitatis impendant et ad-« moneant ut castitatem custodiant, parentes honorent, « etc. : » (Ser. 163. de tempore.) Mes frères, je déclare à tous ceux qui sont parrains et marraines, qu'ils se sont rendus cautions devant Dieu pour leurs filleuls, et qu'ils sont obligés d'en avoir soin, et de leur rendre les devoirs d'une vraie charité. Et en effet, si vous avez tant soit peu d'amour de Dieu et de charité envers le prochain, quand

vous avez un filleul, vous devez le faire venir à votre maison de temps en temps, l'instruire aux mystère de la foi et à la pratique des vertus chrétiennes, lui faire savoir que vous avez répondu pour lui à Dieu et à son Eglise, qu'il a renoncé au diable et à ses œuvres, qu'il a promis de vivre en bon catholique, et que sur cette promesse, il a reçu l'onction, il a été oint et consacré pour avoir l'honneur de participer à la royauté et au sacerdoce de Jésus.

TERTIUM PUNCTUM.

D. — (*Unctio qua regalis sacerdotii, etc.*) Pour l'intelligence de quoi, vous vous souviendrez que par le péché du premier homme, nous étions tellement éloignés, disgraciés et détestés de Dieu, que, sans le dessein de l'incarnation, non-seulement nous n'eussions obtenu aucune miséricorde, mais c'eût été même une présomption et une témérité que de la demander, et de s'approcher de Dieu pour lui faire quelque offrande. Lisez S. Augustin, vous verrez qu'il le dit. (tom. 6. in illud psal. 108. Oratio ejus fiat in peccatum.) Jésus se faisant homme, nous faisant ses membres, nous a remis en grâce, nous a rendus dignes de nous présenter à son Père, *ut redimeret sibi populum acceptabilem*. (Tit. 2. 14.) Car pour s'approcher d'une si haute Majesté, il ne faut pas être mesquin, esclave, homme vil et abject; il faut être prêtre et d'une prêtrise royale. Jésus Homme-Dieu a été consacré à cet effet; il a été fait prêtre par une onction divine, par l'impression d'un caractère substantiel et incréé, par l'application de la subsistance du Verbe à la sainte humanité, subsistance qui est appelée par S. Paul le caractère et la figure de la substance du Père, *figura substantiæ ejus*, en grec χαρακτήρ. (Hebr. 1. 3.)

Or, vous savez que dans la religion chrétienne on offre deux sortes de sacrifice. Premièrement, un sacrifice réel, vrai et substantiel, le très auguste, adorable et redoutable sacrifice de l'eucharistie. Les prêtres sont consacrés particulièrement, et participent plus abondamment au sacerdoce

de Jésus-Christ pour offrir ce sacrifice. Secondement, il y a un sacrifice impropre, mystique et métaphorique, qui est celui des prières, des aumônes, des pénitences et autres bonnes œuvres, *talibus enim hostiis promeretur Deus.* (Hebr. 13. 16.) *Exhibeatis corpora vestra hostiam viventem.* (Rom. 12. 1.) Et afin que les chrétiens puissent l'offrir dignement à Dieu, ils sont consacrés au baptême, ils sont faits participants de la prêtrise royale de Jésus. Ce qui fait que S. Pierre les appelle *Regale sacerdotium gens sancta.* Ainsi le jour de votre baptême, c'est le jour de votre sacre, le jour de votre onction solennelle auquel vous avez été destiné et rendu digne de vous adresser à Dieu de la part de son Fils, et comme un de ses membres, de lui offrir des hosties spirituelles, des prières, des aumônes, des mortifications et des actions saintes.

J'ai été bien aise de voir dans S. Augustin, dans l'épître vingt-huit, qu'il écrit à S. Jérôme, (tom. 2. quinta columna post initium.) qu'il croit probablement que les enfants qui meurent après le baptême, sont récompensés de Dieu des maladies qu'ils ont souffertes pendant leur vie : « Quis novit quid parvulis de quorum cruciatibus duritia majorum « contunditur, aut exerceetur fides, aut misericordia pro- « batur ; quis, inquam, novit quid ipsis parvulis in se- « creto judiciorum suorum bonæ compensationis reservet « Deus ? » Votre enfant n'a vécu que trois semaines, pendant lesquelles il a été malade, et a souffert des douleurs très sensibles. Vous ne l'avez fait baptiser qu'au septième jour, et ainsi pour tout ce qu'il a souffert en cette première semaine, néant, point de récompense dans le ciel, parce qu'il n'était pas encore membre du Fils de Dieu, mais esclave du diable ; mais ce qu'il a enduré pendant les derniers quinze jours, lui est méritoire et utile en l'autre vie.

Le Fils de Dieu disait à ses disciples : Celui qui croira et qui aura été baptisé, sera sauvé : *Qui crediderit et baptizatus fuerit.* Tous ceux qui sont baptisés, sont-ils sauvés ? oui ; mais la plupart de ceux qui ont reçu le Sacrement, ne sont plus baptisés, ne sont plus nettoyés du péché, ils en

sont beaucoup plus souillés qu'avant le baptême. Plusieurs tâchent de faire comme ces anciens Israélites dont il est fait mention au livre des Machabées, (Machab. 1. 16.) qui se dégoûtaient d'être du peuple de Dieu ; ils s'adonnaient aux superstitions des gentils, ils renonçaient à leur circoncision, *fecerunt sibi præputia*, et ils se faisaient des prépuces par l'invention de certains médecins, dit Baronius. Et je ne doute point que si le caractère du baptême n'était tout-à-fait ineffaçable, on verrait la moitié des chrétiens débaptisés et dégradés, tant ils méconnaissent et méprisent une grâce si précieuse.

CONCLUSIO.

E. — (*Documenta moralia*, *etc.*) Cependant ne pensez pas que les cérémonies qu'on pratique en votre baptême soient de simples compliments, des actions frivoles ; ce sont de grands et divins mystères qu'on accomplit en vous ; ce sont des instructions très-importantes qu'on vous donne ; ce sont des charges et des obligations très-étroites qu'on vous impose ; ce sont des cédules et des promesses très-onéreuses que vous faites ; on n'y fait pas un petit signe de croix, on n'y dit pas la moindre parole dont on ne vous demandera un compte très-rigoureux au jugement de Dieu. Et quand vous vivez selon les maximes du monde et de la chair, vous démentez tout cela, vous osez dédire et défaire ce qu'on a dit et fait de votre part, en une action si sérieuse.

Car le nom de chaque chose exprimant son essence, on vous a donné un nom au baptême, pour vous apprendre que jusqu'alors étant en état de péché, vous n'étiez rien en l'estime de Dieu, et que, recevant la grâce par ce sacrement, vous avez commencé d'être en grande considération devant Dieu, *novi te ex nomine*. Mais le péché mortel étant plus odieux que l'originel, quand vous le commettez, vous n'êtes plus rien devant Dieu, vous êtes l'objet de son mépris, de sa haine et de sa colère, beaucoup plus qu'avant le baptême. On vous a donné même le nom d'un Saint, pour vous porter à

l'honorer, à l'invoquer et à l'imiter ; et vous n'en faites rien du tout.

On vous a mis dans la bouche le sel bénit, pour vous dire qu'étant fait membre de celui qui est le Verbe divin et la parole du Père, toutes vos paroles devaient être assaisonnées de prudence, de douceur, de charité, de pureté et de sainteté, comme si Dieu même parlait : *Si quis loquitur quasi sermones Dei : Sermo vester semper in gratia sit sale conditus.* (1. Petr. 4. 11.—Coloss. 4. 6.) Et vous ne dites pas six paroles qu'il n'y en ait quatre d'impureté, de colère ou de médisance.

On a appliqué de la salive sur vos sens, pour vous enseigner que vous ne deviez vous servir de vos sens qu'avec grande sagesse et discrétion, et pour le service de celui qui est la sapience éternelle : *Quæcumque sunt vera, quæcumque pudica, quæcumque justa, quæcumque sancta, quæcumque amabilia, hæc agite.* (Philip. 4. 8.) Et tous vos sens ne sont appliqués qu'à des objets vains ou mauvais : vos yeux aux mondanités ou aux charnalités, vos oreilles aux détractions, votre langue aux cajoleries.

On vous a fait le signe de la croix sur la tête, sur l'estomac et sur les épaules, pour vous faire savoir que la croix était le partage des chrétiens, que vous deviez la porter sur votre corps, dans votre âme, dans vos pensées, dans vos actions et dans vos affections : *Semper mortificationem Jesu in corpore nostro circumferentes.* (2. Cor. 4. 10.) Et vous êtes ennemis jurés de la croix ; vous fuyez comme la mort tout ce qui vous fait peine, tout ce qui mortifie et humilie ; vous cherchez vos contentements en tout temps et en toute rencontre, en vos habits, en votre lit, en vos repas et en votre logement.

On vous a consacré par l'onction de l'huile sainte et du chrême, pour vous faire participant du sacerdoce royal de Jésus-Christ ; et vous profanez cette consécration par des actions infâmes et indignes, je ne dirai pas d'un roi et d'un prêtre, mais d'un esclave et d'une bête.

On vous a mis en main un cierge bénit allumé pour vous enseigner que vous deviez être la lumière du monde et éclairer par votre bon exemple, comme un flambeau ardent au milieu des ténèbres, *tanquam lucernæ lucentes in caliginoso loco;* et vous ne rendez que de la fumée, vous êtes l'opprobre et le déshonneur de la religion chrétienne par vos mauvaises actions.

On vous a donné une robe blanche pour vous représenter l'habit dont vous étiez revêtu par la grâce du baptême: *Quicumque in Christo baptizati estis, Christum induistis.* (Galat. 3. 27.) Hé! mon Dieu, qu'est cela? Hé! mon Dieu, qu'est cela? est-il possible que nous ayons la foi? Si vous voyiez un capucin, ou un autre religieux, qui dit des paroles dissolues ou qui fît des actions immodestes, qu'en diriez-vous et qu'en penseriez-vous? Ne diriez-vous pas: Il fait grand tort à son habit, il est indigne de la robe qu'il porte? Voulez-vous savoir quel habit vous portez, et quelle robe on vous a donnée au baptême? on vous a revêtu de Jésus-Christ: *Christum induistis:* il faut renoncer à l'Ecriture, ou croire cela comme article de foi. Cependant ainsi revêtu, et portant un habit si saint et si divin, vous vous vautrez dans les ordures de mille dissolutions.

Enfin, au baptême vous vous êtes donné à Jésus, vous avez renoncé à Satan, vous avez dit par trois fois: *Abrenuntio*, je renonce au diable, à toutes ses œuvres et à toutes ses pompes. *Tenetur vox tua, non in tumulo mortuorum, sed in libro vivorum*, dit S. Ambroise. (lib. de initiandis, c. 2.) *Non hominibus, sed Deo et angelis conscribentibus dixistis: Renuntio. Renuntiate non solum vocibus, sed etiam moribus; non tantum sono linguæ, sed et actu vitæ*, dit S. Augustin. (lib. 4. c. 1. de symbolo ad catechumen.) Ne pensez pas que la profession solennelle que vous avez faite soit oubliée ou égarée; elle a été soigneusement enregistrée par les anges mêmes dans les archives de l'éternité. Il n'y a point de relief, vous ne pouvez vous en dédire, ce sera le sujet de votre con-

damnation, *ex verbis tuis condemnaberis.* Vous avez renoncé aux pompes et aux œuvres du diable, et vous les reprenez. *Circa vestimentorum cultum insania, est pompa diabolica*, dit S. Chrysostôme. Ces cheveux frisés, ces rabats précieux, ces vains ornements, ces contenances affectées, sont les pompes du diable; cette arrogance contre votre père et votre mère, ces blasphèmes et ces malédictions, ces rages, ces envies et ces haines, cette cruauté et cette injustice envers les pauvres gens, sont proprement les œuvres du diable, car il est ainsi blasphémateur, arrogant, injuste, cruel, possédé de haine et d'envie. Vous avez renoncé à toutes ses pompes et à toutes ses œuvres, cependant vous les reprenez.

Origène, (in Psal. 33) S. Ephrem (tract. de abrenunt., etc.) et les autres Pères, disent qu'à l'heure de votre mort, quand votre âme sera jugée, Satan se présentera devant le tribunal du Juge, demandant justice contre vous : Cet homme se disait chrétien, il était marqué du signe de la croix, il entendait prêcher l'Evangile, et il ne faisait rien moins que ce qu'il enseigne; il avait mon caractère sur son cœur, il a porté mes livrées toute sa vie; il avait renoncé à mes œuvres en recevant le baptême, et il n'a fait autre chose; il a obéi à toutes mes lois, reçu mes tentations et accompli toutes mes volontés; il a été à moi pendant sa vie, il doit être à moi après sa mort. Que sais-je moi? peut-être que vous ne vous contentez pas de quitter Jésus-Christ et de vous donner à Satan implicitement par le péché mortel, vous le faites expressément et en paroles formelles. Vous reniez votre Dieu, vous vous donnez au diable, qu'est-ce faire autre chose, sinon renoncer à votre baptême autant qu'il vous est possible, dédire et défaire tout ce qu'on y a dit et ce qu'on y a fait pour vous? On vous a offert à Dieu et vous le reniez, on vous a fait renoncer au diable et vous vous y donnez. Sachez que du temps des apôtres et de leurs disciples, quand un chrétien commettait un péché mortel, on jugeait qu'il était en quelque façon débaptisé, on le remettait au nombre des cathécumè-

nes, on ne lui permettait point d'être dans l'Eglise pendant les redoutables mystères.

Vous devez faire comme cela quand vous avez offensé Dieu, vous devez vous tenir au bas de l'église le cœur contrit et humilié, les yeux baissés et baignés de larmes, vous estimer indigne de vous approcher de l'autel et de regarder la sainte hostie, frapper votre poitrine et dire comme le publicain : Mon Dieu, soyez propice à ce pauvre pécheur ; ou comme cet autre pénitent : Je ne suis pas digne de regarder le ciel à cause du nombre de mes péchés ; ou comme l'enfant prodigue : *Non sum dignus vocari filius tuus.* J'ai perdu la dignité d'enfant de Dieu que j'avais reçue au baptême ; mon Dieu ! traitez-moi comme un de vos mercenaires, ayez pitié de moi selon la multitude de vos miséricordes, faites-moi la grâce de me convertir, de satisfaire à votre justice et d'apaiser votre colère, de renouveler en moi la grâce de mon baptême et de recouvrer par la pénitence l'onction de votre Saint-Esprit, la robe blanche de l'innocence, la lumière ardente des vertus exemplaires, afin que je sois reçu quelque jour aux noces de l'Agneau sans tache, car rien de souillé n'entrera en la gloire du paradis. *Amen.*

SERMON CCV.

DE LA MATIÈRE ET DE LA FORME DU BAPTÊME.

Hi omnes defuncti sunt , non acceptis repromissionibus.,
Les anciens patriarches sont morts sans voir l'accomplissement des promesses qui nous étaient faites. (Hebr. 11. 13.)

Les observances religieuses et les cérémonies sacrées qu'on pratique avant et après le baptême , sont comme les feuilles de l'arbre qui servent à orner, à embellir et à conserver le fruit. L'essence du sacrement consiste proprement et précisément en la matière et en la forme, c'est-à-dire en l'application de l'eau élémentaire et en la prononciation des paroles que Jésus a instituées. C'est le sujet de ce discours qui sera divisé en trois points. Dans le premier , la matière du baptême nous enseignera que ce sacrement est une mort ; dans le second, la forme nous apprendra que c'est une vie ; dans le troisième, nous verrons les obligations que nous y contractons.

Quand l'historien sacré décrit votre divin enfantement, ô sainte et bienheureuse Vierge ! il dit que vous avez mis au monde le Fils de Dieu votre premier-né : *Peperit Filium suum primogenitum.* Puisqu'il est premier-né , vous en avez d'autres, non pas par nature , mais par adoption, et ce sont tous les fidèles , par le sacrement du baptême. Nous ne sommes pas seulement reçus et adoptés à la filiation que Jésus a par rapport à son Père , mais à celle qu'il a par rapport à vous ; vous n'êtes pas seulement mère du corps naturel de Jésus-Christ, mais vous l'êtes aussi de son corps mystique qui est l'assemblée des fidèles, et nous pouvons dire avec vérité que celui-là n'aura pas Dieu pour son père, qui ne vous aura pas eue pour sa mère. Et comme nous désirons tous avoir l'honneur d'être au nombre de vos enfants; en cette qualité nous nous prosternons à vos pieds. *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. A. *Institutio baptismi est maximum Dei beneficium : 1° Quia effectus incarnationis ; 2° Quia utile ; 3° Quia multis impensum ; 4° Quia facile.*
Primum punctum. B. *Materia baptismi docet nos mori cum Christo per hoc sacramentum : 1° Scriptura.* — C. 2° *Patribus.* — D. 3° *Ratione.*
Secundum punctum. *Forma baptismi docet nos renasci cum Christo per hoc sacramentum :* 1° E. *Scriptura.* — F. 2° *Patribus.* — G. 3° *Ratione.*
Tertium punctum. *Obligationes quas contrahimus per baptismum :* H. 1° *Scriptura.* — I. 2° *Patribus.* — L. 3° *Ratione.* — 4° *Comparatione.*
Conclusio .M. *Pia praxis renovamus donationem Christo factam in baptismo.*

EXORDIUM.

A. — (*Institutio baptismi*, *etc.*) *Effundam super vos aquam mundam*, *et mundabimini ab omnibus inquinamentis vestris*, *et dabo vobis spiritum novum et cor novum :* Je répandrai sur vous une eau pure, et vous serez nettoyés de toutes vos taches ; je vous donnerai un esprit nouveau et un cœur nouveau. Les saints Pères de l'Eglise et les interprètes de l'Ecriture, tous unanimement, entendent de l'eau du baptême ces paroles que Dieu dit par Ezéchiel, au chapitre trente-six de sa prophétie. Il avait sujet de faire cette promesse avec une grande pompe et majesté de paroles, car si nous regardons la chose de bien près, nous verrons qu'après l'incarnation du Verbe et la rédemption des hommes, il n'a jamais plus obligé la nature humaine par aucun autre bienfait, qu'il l'a fait par l'institution du sacrement de baptême ; car, premièrement, cette grâce est un effet de la venue de Jésus au monde, refusée et inconnue aux hommes avant l'incarnation ; secondement, elle est très grande et signalée ; en troisième lieu, elle est

faite à un grand nombre de personnes, et en quatrième lieu, on en jouit avec une très grande facilité.

En ce grand espace de temps qui s'est écoulé depuis le péché du premier homme jusqu'à l'institution de la circoncision, qui a été de deux mille trois cents ans, les enfants qui mouraient avant l'usage de raison, et les petites filles pendant deux autres mille années, c'est-à-dire depuis la circoncision d'Abraham jusqu'à l'incarnation, comment étaient-ils affranchis du péché originel et mis en état de salut ? Quelques-uns répondent que c'était par le sacrement qu'ils appellent le remède de la loi de nature ; mais l'Ecriture n'en parle point, il n'y en a pas un mot au vieux ni au nouveau Testament, pas un mot en la tradition des Hébreux, pas un mot en la tradition des apôtres ; on peut donc le croire pieusement, mais on n'y est pas obligé, il n'y a rien d'assuré ni aucun fondement sur ce point en la parole de Dieu. Quant à la circoncision, pas un des Pères grecs ou latins qui ont fleuri aux trois premiers siècles de l'Eglise, n'a dit qu'elle ait été instituée comme remède du péché originel ; plusieurs on dit qu'elle ne servait de rien pour la justification, comme S. Chrysostôme en ses homélies trente-sept, trente-neuf et quarante sur la Genèse, Tertullien au livre contre les juifs, (c. 3. et 4.) S. Justin, S. Irénée, et d'autres que le docte Suarès allègue. (t. 3. in 3. p. disp. 5. p. 1.)

Et puis en ce remède de la loi de nature et en cette circoncision, supposé que le péché originel y fût effacé, celui qui l'administrait devait avoir la vraie foi, autrement le sacrement était inutile ; car l'enfant n'y recevait pas la grâce en vertu de l'action qui était faite sur lui, *ex opere operato*, comme on dit, mais en tant que cette action extérieure était une profession de la foi intérieure que le ministre avait au Messie ; et même nous ne savons si le ministre devait être en état de grâce, ou en quelque autre disposition de piété ou d'amour de Dieu, pour administrer fructueusement ces deux sacrements dont nous parlons ; au lieu que c'est un article de foi que notre baptême efface le péché, et

donne la grâce de Dieu à tous les enfants qui le reçoivent, et que pour produire cet effet, il n'est pas besoin que le ministre fasse aucun acte de dévotion, ni qu'il soit en état de grâce, ni même qu'il ait la vraie foi, pourvu qu'il applique la matière et la forme, et qu'il ait l'intention de faire ce que l'Eglise fait. De plus, la circoncision était une marque de servitude : comme les juifs avaient un esprit mercenaire, on les traitait en mercenaires, on ne leur parlait que des biens de la terre et des récompenses temporelles, *bona terræ comedetis;* au lieu que par le baptême nous sommes faits enfants de Dieu, comme nous le verrons ce soir, et nous lui sommes référés, non comme à notre souverain, mais comme à notre père, et en cette qualité l'enfant qui meurt après le sacrement va directement prendre possession du royaume des cieux, comme de la succession de son père, qui lui appartient : *Non accepistis iterum spiritum servitutis in timore, sed accepistis spiritum filiorum*. Et ce qui est bien remarquable, ce bienfait est accordé à un nombre innombrable et presque infini de personnes.

S. Jean, dans son Apocalypse, ayant vu l'assemblée des Saints, dit qu'il a vu une foule de monde que personne ne saurait compter ; mais nous pouvons dire, sans danger de mentir, que cette grande multitude est presque toute composée de personnes qui n'ont point d'autre mérite que la grâce du baptême. N'avez-vous jamais fait réflexion à ceci, messieurs, que la plus grande partie du paradis sera peuplée de petits enfants, de ces petits innocents et de ces petits anges qui n'ont jamais offensé Dieu. Oh ! qu'ils sont heureux ! pour un grand qui sera sauvé, il y aura plus de douze, plus de quinze petits enfants qui le seront ; car, premièrement en Angleterre, en Hollande, en Suède, en Allemagne, en France et en Grèce, tous les calvinistes, luthériens, zuingliens et schismatiques qui meurent dans l'usage de raison, sont en voie de damnation, au lieu que tous les enfants d'un si grand nombre de provinces, meurent en état de salut, parce qu'ils sont baptisés. Dites-en autant des valentiniens, des novatiens, des nestoriens, des monothélites, des

iconoclastes et des autres sectes qui ont été les siècles passés depuis seize cents ans ; tous les hérétiques sont en enfer, et tous leurs enfants, morts en bas âge, sont en paradis. Et parmi les catholiques même, si l'on sait bien compter, on verra qu'il meurt presque autant d'enfants que de grands, et quelquefois encore davantage, et au lieu que tous les enfants qui meurent parmi nous vont au ciel, peut-être que de vingt adultes il n'y en a pas deux de sauvés.

Enfin, quelle plus grande facilité pour affranchir un homme de tous ses péchés et pour le faire enfant de Dieu, que de prendre un peu d'eau et de lui dire ces paroles : Je te baptise au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit ? Répandre sur lui un peu d'eau, c'est la matière du baptême ; prononcer sur lui ces paroles, c'en est la forme. La matière nous apprend que le baptême est une mort, la forme nous enseigne que c'est une vie nouvelle ; la matière nous apprend que nous devons mourir et être ensevelis avec Jésus, la forme nous enseigne que nous renaissons et ressuscitons avec lui ; la matière nous apprend que nous cessons d'être enfants du premier Adam, et la forme nous enseigne que nous devenons enfants de Dieu.

PRIMUM PUNCTUM. — *Materia baptismi, etc.*

Baptizantes eos. Cette parole, en sa première signification, veut dire proprement plonger et ensevelir en l'eau, et c'est ainsi qu'autrefois on baptisait ordinairement en l'Eglise jusgu'au temps de S. Thomas ; (3. part, q. 66 arts 7.) maintenant à cause du danger qu'il y aurait d'étouffer les enfants, on les baptise par infusion ; en répandant l'eau sur leur tête, on les couvre et ensevelit en quelque façon sous cet élément.

B. — (1° *Scriptura.*) Cela représente la sépulture de Jésus, avec lequel nous sommes morts et ensevelis par ce sacrement : *Quicumque baptizati sumus in Christo Jesu, in morte ipsius baptizati sumus; consepulti enim sumus cum illo per baptismum in mortem :* (Rom. 6. 3.) Ayant été baptisés au nom de Jésus-Christ,

nous avons été baptisés en sa mort; l'eau où nous sommes plongés représente la sépulture de Jésus-Christ et nous avertit que notre vieil homme y doit demeurer enseveli avec lui.

Jésus, expirant sur la croix, est mort au péché, au monde et à la chair. Il est mort au péché : *Quod enim mortuus est peccato, mortuus est semel;* (Rom. 6. 10.) il n'a plus l'apparence, les livrées ni les apanages du péché. Il est mort au monde : *Venit hora ejus ut transeat ex hoc mundo.* (Joan. 13. 1.) Il est mort à la chair : *Mortificatus quidem carne :* (1. Petr. 3. 18.) *jam non novimus Christum secundum carnem*, selon la chair passible, mortelle et corruptible. Ainsi, par le baptême, nous sommes obligés à mourir au péché, au monde et à nous-mêmes; au péché, c'est-à-dire aux inimitiés, aux dissensions, aux envies, aux impuretés, aux gourmandises, aux ivrogneries, aux injustices, aux jurements, aux blasphèmes; au monde et à ses pompes, c'est-à-dire de n'avoir aucune affection aux grandeurs, aux vanités, aux richesses, aux bals, aux danses, aux comédies ni aux autres semblables passe-temps, de rejeter toute superfluité en nos habits, tables, meubles, lits, maisons, et de nous contenter de ce qui est simplement nécessaire à l'entretien de notre vie et de notre condition, et non pas selon les règles du monde, mais selon la frugalité, la modestie et l'humilité chrétienne; à nous-mêmes, c'est ce qu'on appelle mourir au vieil Adam, mourir au vieil homme, c'est-à-dire aux mauvaises humeurs, aux passions déréglées, aux inclinations vicieuses, à l'amour de nous-mêmes que nous avons contracté par la naissance charnelle, et par l'extraction que nous avons tirée de ce premier homme; car par son péché notre nature a été tellement corrompue que si nous la suivons, nous n'avons point d'autre objet en nos pensées, paroles, actions et affections que nous-mêmes et nos intérêts. Nous cherchons nos contentements et nos satisfactions en tout.

En l'esprit, nous voulons apprendre mille nouvelles, savoir mille curiosités, recevoir mille louanges, applaudisse-

ments et complaisances qui ne nous servent de rien qu'à nous amuser ; au corps, nous cherchons tout ce qui peut contribuer à ses voluptés, ou du moins à ses aises et à son repos ; nous fuyons toutes les actions et les entreprises qui peuvent nous donner tant soit peu de peine, de travail et d'humiliation.

Je dis donc que par le péché du premier homme et par nos propres crimes, nous méritons de mourir effectivement et d'être ensevelis en terre pour jamais ; mais le Fils de Dieu, afin que nous méritions les couronnes du ciel, a changé cette mort physique et corporelle en une mort morale et vertueuse, qu'il veut que nous embrassions volontairement par la mortification de notre amour-propre, de nos sensualités et de nos passions.

Et en voici les preuves : Quand S. Paul a dit que nous sommes morts et ensevelis avec Jésus-Christ par le baptême, c'est pour prouver ce qu'il veut nous persuader dans tout ce chapitre, que nous sommes obligés de faire mourir en nous le péché avec toutes ses appartenances et pour jamais. Ainsi il dit : « Qui enim mortui sumus peccato, quo« modo adhuc vivemus in illo ? hoc scientes quia vetus « homo noster simul crucifixus est, ut destruatur corpus « peccati et ultra non serviamus peccato ; quia Christus « resurgens ex mortuis, jam non moritur. Non ergo re« gnet peccatum in vestro mortali corpore, ut obediatis « concupiscentiis ejus : » (*Rom.* 6. 2. 6. 9. 12.) Puisque nous sommes morts au péché, comment le ferons-nous revivre en nous ? Nous savons que par le baptême notre vieil homme a été crucifié avec Jésus-Christ, il faut que le corps du péché et que la masse des mauvaises inclinations soit entièrement ruinée. Et aux Galates il dit : « Qui autem sunt « Christi, carnem suam crucifixerunt cum vitiis et concu« piscentiis : » (*Galat.* 5. 24.) Ceux qui appartiennent à Jésus-Christ crucifient leur chair avec toutes ses convoitises et ses inclinations vicieuses.

Pouvons-nous être chrétiens sans appartenir à Jésus ? non assurément. Cependant l'apôtre de Jésus nous dit que

nous ne lui appartenons pas, si nous ne crucifions notre chair? il ne dit pas les capucins, les récollets, mais tous ceux qui appartiennent à Jésus-Christ. Messieurs, mesdames, voyez si vous appartenez à Jésus, car tous ceux qui lui appartiennent crucifient leur chair. Les lits mollets, les toiles de Hollande, les profusions en festins, et les voluptés charnelles, sont-ce des croix pour la chair? Il dit aux Colossiens : « Si mortui estis cum Christo, quid adhuc tan« quam viventes in modo decernitis? » (*Colos.* 2. 20) Pourquoi vous mêlez-vous encore des choses du monde? Pourquoi vous amusez-vous à disputer des biens de la terre?

C.—(2° *Patribus.*) S. Chrysostôme dit : *Quod Christo crux et sepulcrum, hoc nobis baptisma est :* (S. Chrys. homil. 18 ad Rom. 6.) Le baptême nous est ce que la croix et le tombeau ont été à Jésus; il doit avoir en nous les mêmes effets : il doit nous faire mourir, nous crucifier, nous ensevelir et nous cacher au monde.

D.—(3° *Ratione.*) Il importe beaucoup de remarquer quelle est la grâce de chaque sacrement et quelle charge nous y est imposée, car chaque sacrement confère quelque grâce particulière, et à cette grâce est attachée quelque charge à laquelle nous nous obligeons. C'est un talent qu'on nous donne avec obligation de l'employer, à peine d'être condamnés. La grâce de la confirmation est un esprit de force qui nous oblige à faire profession de la foi en présence des tyrans, même au péril de notre vie. La grâce de la confession est un esprit de pénitence qui nous oblige à des œuvres satisfactoires, à des jeûnes, à des aumônes, à des prières et à d'autres actions que S. Jean appelle des fruits dignes de pénitence. La grâce du baptême est un esprit de croix et de mort qui nous oblige à mourir au péché, au monde et à nous-mêmes; être mort, c'est n'avoir point de vie, de mouvement, ni de sentiment. Si nous faisons quelque action, si nous avons quelque affection volontaire pour le péché, pour les vanités; pour les grandeurs du monde, pour les délices de la chair, pour nos passions ou pour nos intérêts, si nous

sommes attachés à notre conduite, à nos sentiments, à notre propre jugement et non à celui de nos supérieurs, nous manquons à la grâce de ce sacrement, nous démentons notre baptême; car nous sommes baptisés pour être faits chrétiens.

Etre chrétien, c'est être disciple de Jésus, et il nous dit expressément que quiconque ne renonce pas à soi-même, notez, à soi-même; il ne dit pas seulement à ses biens, il l'a dit en S. Luc, (Luc. 14. 33.) mais ici (Luc. 9. 23.) il dit : Quiconque ne renonce à soi-même, à ses passions, à ses mauvaises humeurs, à ses sentiments et à son amour-propre, et ne porte sa croix tous les jours, ne peut pas être mon disciple; non-seulement il n'est pas mon disciple, mais il lui est impossible de l'être.

SECUNDUM PUNCTUM. — *Forma baptismi, etc.*

E.—(1° *Scriptura.*) Or, cette mort est semblable à celle du phénix qui ne meurt que pour revivre. Elle est comme celle de Jésus qui s'est dépouillé d'une vie mortelle et caduque pour reprendre une vie glorieuse et immortelle. Nous mourons au péché, au monde et à nous-mêmes pour vivre à Dieu et à sa grâce; nous sommes crucifiés avec Jésus-Christ pour ressusciter avec lui; nous nous dépouillons du vieil homme pour nous revêtir du nouveau. C'est ce que la forme du baptême nous apprend par ces mots : Je te baptise au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit; car ces paroles nous expriment qu'en même temps que nous sommes baptisés, le Saint-Esprit, qui est un esprit de vie, est répandu en notre cœur; que nous sommes entés et incorporés en Jésus-Christ notre Seigneur, et que par la réception de cet Esprit de vie et par cette union que nous avons avec celui qui est Fils de Dieu par nature, nous sommes engendrés à la vie spirituelle et divine, nous sommes faits enfants de Dieu par adoption, *Spiritum Sanctum in filios adoptionis effudit.* C'est ce qui fut figuré au Jourdain où le Fils de Dieu voulut être baptisé, non pas par besoin qu'il en eût, mais pour nous donner un exemple d'humilité et pour

nous apprendre les effets du baptême ; car en ce même temps le Saint-Esprit descendit sur lui en forme de colombe, et l'on entendit la voix du Père qui dit : Celui-ci est mon Fils bien-aimé.

F. —(2° *Patribus.*) C'est ce qui fait que S. Denis (de Eccles. hierar. cap. 2.) appelle l'eau du baptême le sein maternel des chrétiens et les entrailles d'adoption. Quelle naissance, quel honneur, quelle dignité et quelle admirable prérogative n'est-ce pas d'être fait enfant de Dieu et membre de Jésus par la communication et l'effusion du Saint-Esprit? *Quod natum est ex carne, caro est ; quod natum est ex Spiritu, Spiritus est.* (Joan. 3. 6.) Il ne dit pas *de Spiritu*, mais *ex Spiritu*. Il y a cette différence entre ces deux particules, que *de* exprime une cause efficiente, un principe externe et actif ; *ex* signifie un principe interne, une cause qui se communique et qui entre en la composition de ce qui est produit, une cause matérielle ou formelle, comme quand nous disons à la messe : *Incarnatus est de Spiritu Sancto, ex Maria Virgine.* Nous sommes nés *ex Spiritu*, c'est-à-dire que la vie, l'esprit et la forme de cette naissance, c'est le Saint-Esprit qui nous est communiqué, qui possède, anime, conduit, régit, et perfectionne notre âme. L'angélique S. Thomas étant malade en l'abbaye de Fosse-Neuve, les religieux le prièrent de leur expliquer le Cantique des cantiques, comme S. Bernard avait fait à ceux de Clairvaux : Donnez-moi, dit-il, l'esprit de S. Bernard et j'expliquerai l'Ecriture comme S. Bernard.

G. —(3° *Ratione.*) Celui qui aurait l'esprit d'Aristote, de Cicéron, de S. Thomas et d'Hippocrate, raisonnerait, haranguerait, enseignerait et agirait comme eux ; et ceux qui ont l'esprit de Dieu de doivent-ils pas vivre, ne doivent-ils pas parler et agir comme Dieu ? *Qui spiritu Dei aguntur, hi sunt filii Dei : si quis loquitur quasi sermones Dei.*

Ceux qui sont enfants de Dieu ne doivent-ils pas mener une vie conforme à cette dignité ? Le fils d'un villageois

mène une vie rustique, le fils d'un bourgeois une vie bourgeoise, le fils d'un roi une vie royale, et ne faut-il donc pas que les enfants de Dieu mènent une vie divine? Vous n'êtes qu'un conseiller, qu'un trésorier, ou qu'un simple gentilhomme, et vous voulez que votre fils se comporte honnêtement, conformément à sa naissance; s'il fait des actions inciviles, vous dites qu'il dément son extraction. Que dis-je, votre fils? si vous avez un homme de chambre, si vous avez un laquais, vous voulez qu'il soit sage et vertueux, vous ne voulez pas qu'il trahisse l'honneur qu'il a de vous appartenir; et vous qui êtes l'enfant de Dieu, vous qui appartenez de si près à Jésus-Christ, vous qui avez reçu l'esprit de Dieu pour être l'esprit et la vie de votre âme, vous menez une vie, je ne dirai pas de villageois, je ne dirai pas de mesquin et de rustique, mais d'un épicurien et d'une bête immonde, une vie toute corrompue d'impuretés, d'ivrognerie, de dissolutions et de brutalités honteuses; est-ce la vie d'un nouvel homme que l'Ecriture recommande si fort et que vous avez promise au baptême?

TERTIUM PUNCTUM — *Obligationes*, *etc.*

H. — (1° *Scriptura.*) Nous ne mourons par le baptême que pour vivre avec Jésus-Christ: *Consepulti enim sumus cum illo per baptismum in mortem: ut quemadmodum Christus resurrexit a mortuis per gloriam Patris; ita et nos in novitate vitæ ambulemus:* (Rom. 6. 4.) Nous sommes ensevelis par le baptême avec Jésus pour mourir au péché, afin que, comme le Fils de Dieu est ressuscité par la gloire de son Père, ainsi nous menions une vie nouvelle, dit S. Paul aux Romains. Et ailleurs il dit: *Induite novum hominem qui secundum Deum creatus est in justitia et sanctitate.* (Ephes. 4. 24.) Revêtez-vous de l'homme nouveau qui a été créé selon Dieu en justice et en sainteté. *Cum audis novam vitam, magnam varietatem, magnam mutationem quære.*

I. — (2° *Patribus.*) Quand l'apôtre nous recommande une vie nouvelle, il demande de nous un grand change-

ment, une admirable métamorphose, dit S. Chrysostôme. (homil. 10. in epist. ad Rom. 6.) Puis il ajoute : J'ai grand sujet de gémir et de pleurer abondamment, voyant d'un côté les grandes obligations que nous avons contractées par le baptême, et de l'autre notre négligence.

S. Denis (c. 2. de Eccl. hier, paragr. 2.) dit que de son temps, quand quelqu'un désirait être baptisé, la première chose qu'il faisait, c'était de s'adresser à un chrétien et de le prier d'être son parrain. Le chrétien, désirant d'un côté avec passion le salut de ce postulant, et d'ailleurs contre-pesant la faiblesse de l'homme avec la pesanteur de cette affaire, tremblait de crainte, et, saisi d'appréhension, ne savait à quoi se résoudre, s'il le devait servir ou non. Toutefois enfin il le menait au pontife, où, après avoir demandé le baptême et s'être accusé d'avoir vécu jusqu'alors en l'ignorance de Dieu, le pontife lui disait que son dessein ne devait pas être à demi, mais entier et de tout son cœur, comme s'approchant de Dieu qui est entièrement parfait ; puis, lui ayant déclaré en détail la forme de vie qu'il devait tenir pour vivre selon Dieu, il recevait de lui les promesses et protestations qu'il faisait d'aspirer de toutes ses forces à cette perfection. Ce sont les propres termes de S. Denis. (Paragr. 2 et 3.) Et afin qu'il ne prît une telle charge à la volée, il le faisait passer deux ou trois ans dans le catéchuménat qui était le noviciat du christianisme, où il s'exerçait au jeûne, à la prière et aux pénitences, pour essayer s'il pourrait s'accommoder à la vie austère des chrétiens. Vous voyez que les réponses qu'on fait pour vous au baptême ne sont pas des paroles en l'air ; ce sont des promesses, des protestations, des vœux et des cédules qui nous obligent.

L. — (*Ratione.*) Car comme S. Paul dit (Galat. 5. 3.) que tout homme qui se circoncit, s'engage à observer toute la loi de Moïse, ainsi quiconque reçoit le baptême s'oblige à garder les lois de l'Evangile. Or, comme la religion chrétienne est une profession de pénitence, de croix, de mortification, de sainteté et de perfection, partant, ne vous y trompez pas, elle ne vous est pas indifférente et volontaire :

avant que vous receviez le baptême, il vous est libre de l'embrasser ou de le refuser, mais depuis qne vous êtes baptisé, vous êtes obligé de le suivre. Ce qui fait dire à S. Basile : « Quisquis Evangelii baptismate baptizatus est, obli« gatus est ad hoc, ut secundum Evangelium vivat; » et plus bas : « Irrevocabili pacto se astrinxit ad hoc, ut Chris» tum sequatur in omnibus, id quod est Deo integre ac « perfecte vivere. » (S. Basil. lib. 2. de bapt. q. 1.) Quiconque a reçu le baptême de la loi de grâce est obligé de vivre selon l'Evangile ; et il s'est engagé, par un contrat irrévocable, à imiter Jésus-Christ en tout, c'est-à-dire à vivre entièrement et parfaitement pour Dieu.

M. — (4° *Comparatione.*) Je sais bien que pour vous excuser, vous dites : Si je ne m'enrichis pour être en quelque considération dans le monde, si je ne m'habille à la mode, si j'évite les danses et les compagnies, si je vis retiré et mortifié, je passerai pour un extravagant, on ne tiendra compte de moi, on dira que je suis un misanthrope et un hômme de l'autre monde. Vous dites vrai ; mais qu'est-ce à dire que cela ? C'est à dire qu'on vous estimera chrétien, que vous passerez pour un disciple de Jésus ; c'est ce que vous avez promis au baptême, c'est en cela que consiste la perfection du christianisme, à déclarer la guerre au monde et à ses pompes, à combattre ses lois et ses maximes, et à contrecarrer la chair et le sang. C'est comme si un soldat disait : Je ne vais pas au siége d'une telle ville, car les ennemis se moqueraient de moi ; ils diraient que je suis bon Français, que je suis trop affectionné au service du roi, que je suis bien simple de quitter ma femme, mes enfants, mes affaires, ma patrie et mon repos, pour aller souffrir mille incommodités dans les tranchées, à la merci du canon.

S. Chrysostôme vous répond : *Tu, o chistiane! delicatus es miles, si putas te posse sine pugna vincere et sine certamine triumphare?* (S. Chrys. t. 3. serm. de martyribus.) Vous vous trompez si vous pensez triompher sans remporter la victoire, remporter la victoire sans com-

battre, combattre sans avoir des ennemis ou avoir des ennemis qui ne vous soient pas contraires. *Exere vires*, *fortiter dimica*, *considera pactum quod spopondisti, conditionem qua accessisti*, *militiam cui nomen dedisti :* Prenez courage, combattez vaillamment, considérez ce que vous avez promis, à quelle condition on vous fait chrétien et à quelle guerre vous vous êtes enrôlé. En chaque péché mortel que nous commettons, nous sommes des larrons, dérobant à Jésus ce qui lui appartient ; car nous lui sommes tous acquis, non-seulement par droit de création, de conservation et de rédemption, mais aussi par la donation entière et irrévocable que nous lui en avons faite au baptême. Nous sommes des faussaires, rompant la foi que nous lui avons jurée ; des sacriléges, profanant une créature qui a été consacrée par l'onction du saint chrême et par l'infusion de la grâce ; des incendiaires, mettant le feu de nos passions en notre corps qui est son temple et en notre âme qui est son sanctuaire ; des perfides et des déserteurs, tournant casaque au Sauveur, faussant le serment de fidélité que nous lui avons prêté, nous mettant à la solde et au service de son ennemi.

CONCLUSIO.

N. — (*Pia praxis*, *etc.*) Il faudrait faire comme font quelques bonnes âmes ; tous les ans, au jour de votre baptême, ou, si vous ne le savez pas, au jour de la dédicace de votre paroisse, vous mettre en bon état, aller auprès des fonts baptismaux, remercier Jésus du grand bienfait que vous y avez reçu, ratifier le serment de fidélité que vous lui avez prêté, renouveler avec ferveur les promesses et les protestations que vous lui aviez faites de le bien servir, lui demander grâce pour les accomplir, en faire faire de même à vos enfants sitôt qu'ils commencent à avoir l'usage de raison, et tous les ans, au jour de leur baptême, les bien instruire de ce qu'ils ont promis en ce sacrement, les mener aux fonts baptismaux, afin qu'ils remercient Jésus, qu'ils le reconnaissent et l'adorent comme leur créateur, leur ré-

dempteur et souverain, qu'ils s'offrent à lui en qualité de très humbles esclaves et de fidèles serviteurs, qu'ils lui demandent sa bénédiction pour le servir dignement ; et faisons-le présentement, de peur de l'oublier, en attendant que vous le fassiez au jour annuel de votre baptême. Ratifions les protestations que nous y avons faites.

Chères âmes ! dites avec moi, mais de tout votre cœur: Je renonce au diable et à toutes ses pompes, à toutes ses œuvres et à toutes ses suggestions ; je renonce au monde, à toutes ses vanités, à toutes ses folies et à toutes ses maximes ; je renonce à moi-même, à ma chair, à ma sensualité, à mon amour-propre, à mon jugement particulier et à toutes les inclinations du vieil homme ; je renonce au premier Adam, j'abhorre et je déteste sa rébellion contre Dieu et la transgression qu'il a faite de son saint commandement ; je ne veux pas qu'il soit mon chef, je sépare ma volonté de la sienne. Je me tourne devers vous, ô Jésus ! mon Dieu et mon sauveur, mon rédempteur, mon réparateur et l'unique ressource de mon salut ! Je me lie et je m'unis à vous, je désire que vous soyez mon chef et que j'aie l'honneur d'être l'un de vos membres ; je vous adore faisant le traité de notre rédemption avec Dieu votre Père au premier instant de votre conception ; je me donne à vous à ce moment heureux ; je vous prie que je sois compris en ce traité, et que ce soit ma justice originelle ; je vous loue et je vous glorifie de l'humble soumission que vous fites de votre volonté à celle de votre Père, pour l'accomplissement de tous ses desseins sur vous.

Verbe divin ! Fils unique de Dieu ! en honneur et en action de grâces de ce que vous avez daigné épouser notre nature, vous joindre et vous unir à elle d'une liaison personnelle, je me lie et unis à vous de la plus humble liaison que je connaisse en ce monde, qui est l'obligation et la condition d'esclave. Sainte humanité de Jésus ! en honneur et en union de ce que vous vous êtes dépouillée de votre subsistance humaine pour être heureusement revêtue et déifiée de la divine, je me dépouille de moi-même, de tout

le pouvoir et le droit que j'ai de disposer de moi et de tout ce qui m'appartient, pour vous en revêtir et vous en donner le domaine et la possession tout entière. Je fonde une relation de dépendance et de servitude perpétuelle de mon être et de toutes ses appartenances au regard de vous, ô Jésus! et de votre humanité sainte. Mon Sauveur! je vous remercie de m'avoir préféré à tant de personnes que vous avez laissées depuis tant de temps dans les ténèbres de l'infidélité, au Canada, aux Indes, au Japon. Je vous rends grâces d'avoir préservé ma mère pendant sa grossesse et ses couches de tant de dangers qui pouvaient lui arriver, qui m'eussent privé de l'honneur d'être à vous une éternité tout entière. Vous m'avez fait recevoir par le sacrement de baptême au sein de votre chère épouse, en l'arche du vrai Noé, en la nacelle de S. Pierre et au giron de la sainte Eglise. Mon Sauveur! je supplie votre sainte Mère, S. Joseph, mon ange gardien, le Saint dont je porte le nom, et les saints patrons et anges tutélaires de cette ville et de ce diocèse; je les supplie, dis-je, de toute la tendresse de mon cœur, de m'offrir à vous; et ici en leur présence, à la vue de la sainte Eglise militante et triomphante, j'approuve et ratifie, je confirme et renouvelle la promesse de fidélité et d'obligation qu'on vous a faite de moi au saint sacrement de baptême. Je vous fais de tout mon cœur une donation entre vifs, pure, entière, absolue et irrévocable de mon âme et de toutes ses puissances, de mon corps et de toutes ses parties, de mon être et de tous ses usages, apanages, dépendances et appartenances; je fais résolution de ne jamais rien faire de propos délibéré contre cette donation, ni contre votre honneur, ni contre votre sainte volonté : je me propose, moyennant votre sainte grâce, de me porter toujours de grande affection à tout ce que je connaîtrai être de votre bon plaisir, pour votre gloire et pour votre service.

Très adorable et très aimable Jésus! je vous supplie de tous les efforts de mon âme, par votre sainte mort et passion, d'accepter avec agrément, de bénir et de ratifier

dans le ciel la résolution, l'oblation et la donation que je vous fais, et me faire la grâce que je meure plutôt que de la démentir. Je vous supplie de prendre par vous-même tout le pouvoir que vous désirez avoir sur moi, et de me rendre pour jamais votre sujet très fidèle, votre très humble serviteur, votre esclave très obéissant, et en cette qualité me faire part de vos grâces et de vos miséricordes éternelles. *Amen.*

FIN DU TOME SEPTIÈME.

TABLE

DES SERMONS DU SEPTIÈME VOLUME.

SUITE DE LA FOI, DE LA JUSTICE DE DIEU, etc.

DU SECOND OBJET MATÉRIEL DE LA FOI, etc.

DES SACREMENTS EN GÉNÉRAL.

FIN DE LA TABLE DU SEPTIÈME VOLUME.



